This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

ALVMNVS BOOK FVND

SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS

LVX

FIAT

MDCCCLXVIII

EX LIBRIS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT TOUS LES MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

5e ANNÉE — 1898

PARIS

LIBRAIRIE A. FONTEMOING

4, RUE LE GOFF, 4

1898

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT TOUS LES MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

5e ANNÉE — 1898

PARIS

LIBRAIRIE A. FONTEMOING

4, RUE LE GOFF, 4

1898

Digitized by Google

DC1
C67
v.5-6

Digitized by Google

NUMÉRO 49. 3me Année 25 JANVIER 1898.

PRIX DE L'ABONNEMENT : France..... 10 fr. — Étranger ..... 12 fr.
Un numéro .... 1 fr. 50

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT LE 25 DE CHAQUE MOIS

5T-6T
1898-99

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE
DIRECTEURS

SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS.
MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — J. MOMMÉJA : Les carrelages historiés du Midi. — F. CHAMBON : A propos d'un ouvrage sur la géographie de l'Auvergne. — J. CHAVANON : Les eaux de Bagnoles-de-l'Orne au XVIIIe siècle.
QUESTIONS. — Les circonstances de la mort d'André du Chesne.
RÉPONSES. — Quel jour est mort Guillaume Budé.
CHRONIQUE.

PARIS
LIBRAIRIE A. FONTEMOING
4, RUE LE GOFF, 4

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 14, RUE DES POITEVINS, PARIS

1898

Digitized by Google

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. Eugène Asse, de la Bibl. de l'Arsenal; M. Barroux, des Archives de la Seine; A. de Barthélemy, membre de l'Institut; Ch. de Beaumont; capitaine Binger; Brutails, archiviste de la Gironde; J. Chavanon, archiviste de la Sarthe; Corroyer, membre de l'Institut; Paul Cottin, de la Bibl. de l'Arsenal; E. Couard, archiviste de Seine-et-Oise; C. Couderc, de la Bibliothèque Nationale; E. Coyecque, des Archives de la Seine; L. Delisle, membre de l'Institut; M. Dumoulin, publiciste; Gaston Duval, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Paul d'Estrée; Fr. Funck-Brentano, de la Bibl. de l'Arsenal; Arthur Giry, membre de l'Institut; Robert Goubaux, archiviste aux Archives Nationales; Dr Paul Guillon; Vicomte de Grouchy; L.-H. Labande, conservateur du Musée Calvet (Avignon); P. Lacombe, des Amis des Livres; L. Lazard, des Archives de la Seine; L. Levillain, arch. paléog., professeur agrégé de l'Université; Ed. Mareuse; P. Marichal, archiviste aux Archives Nationales; H. Martine, de la Bibliothèque de l'Arsenal; P. Meyer, membre de l'Institut; Aug. Molinier, professeur à l'École des Chartes; J. Mommeja; Mgr X. B. de Montault; A. Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes; Ch. Normand, secrétaire général des Amis des monuments parisiens; J. Oppert, membre de l'Institut; E. Petit; Ch. Portal, archiviste du Tarn; Ch. Ravaisson-Mollien, du Musée du Louvre; Salomon Reinach, membre de l'Institut; Ch. Sellier; Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut; Noël Thiollier, archiviste-paléographe; A. Thomas, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris; Maurice Tourneux; l'abbé Ch. Urseau, à Angers; J. Viard, archiviste aux Archives Nationales; F. de Villenoisy, du Musée du Louvre; A. Vingtrinier, bibliothécaire de la ville de Lyon, etc., etc.

Secrétaire de la Rédaction : M. Robert Goubaux.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

par la gare Saint-Lazare.

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN

(Route économique).

DOUBLE SERVICE QUOTIDIEN A HEURES FIXES

(*Dimanche compris*).

Pendant la saison d'été, un 3e départ, comportant toutes les classes, aura lieu dans l'après-midi.

(1re et 2e Cl. seulement) TRAJET DE JOUR EN 9 HEURES

Départs de Paris Saint-Lazare : 10 heures matin et 9 heures soir.
Arrivées à Londres : London-Bridge : 7 heures soir et 7 h. 40 matin.
— Victoria : 7 heures soir et 7 h. 40 matin.
Départs de Londres : London-Bridge : 10 heures matin et 9 heures soir.
— Victoria : 10 heures matin et 8 h. 50 soir.
Arrivées à Paris Saint-Lazare : 6 h. 55 soir et 7 h. 15 soir.

PRIX DES BILLETS

Billets simples. Valables pendant 7 jours.		*Billets d'aller et retour.* Valables pendant un mois.	
1re classe.	43.25	1re classe.	72.75
2e classe.	32 »	2e classe.	52.75
3e classe.	23.25	3e classe.	41.50

Des voitures à couloir (W.-C. toilette. etc...) sont mises en service dans les trains de marée de jour entre Paris et Dieppe. — Des cabines particulières sur les bateaux peuvent être réservées sur demande préalable.

Digitized by Google

DC1
C67
v.5-6

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Par décrets rendus à l'occasion du 1er janvier, ont été nommés : grand-officier de la Légion d'Honneur, M. Aug. Himly, doyen de la Faculté des lettres de Paris; officier : le marquis François de Ripert-Monclar, archiviste-paléographe, ministre plénipotentiaire au Vénézuéla; chevaliers : MM. Eugène Châtel, ancien archiviste du Calvados; René de Mas-Latrie, chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique; Alexandre Tuetey, sous-chef de section aux Archives nationales; Charles Bonin, archiviste-paléographe, vice-résident au Tonkin.

Par décret en date du 10 janvier, M. Charles-Émile Ruelle, conservateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, a été nommé administrateur de cet établissement, en remplacement de M. Henri Lavoix, décédé (1).

L'Union centrale des Arts décoratifs vient de désigner M. Louis Metman comme conservateur de son musée, en remplacement de M. Gasnault dernièrement décédé.

La soutenance de thèses pour l'obtention du diplôme d'archiviste-paléographe a eu lieu à l'École des Chartes les 24, 25 et 26 janvier. A la suite de ces épreuves, le Conseil de perfectionnement a décidé de présenter à la signature du Ministre de l'Instruction publique la liste suivante dans l'ordre de mérite : MM. Deslandres, Petit, Deprez, Pérouse, Vidier, Poux, Grand, Dacier, Caron, Aubry, Brandin, Privat.

Hors rang, comme appartenant à des promotions antérieures : MM. Duval, Lachenaud, Levillain.

A titre étranger : M. Schiff.

Par arrêté du Préfet de la Seine en date du 6 janvier, M. Fernand Bournon a été nommé membre du Comité des Inscriptions parisiennes.

(1) Notre prochain numéro contiendra une notice nécrologique sur M. Lavoix.

808841

Digitized by Google

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

LES CARRELAGES HISTORIÉS DU MIDI

Quand, en 1855, Alfred Ramé, publia son *Étude sur les carrelages historiés du* XII^e^ *au* XVII^e^ *siècle*, il dut constater que la partie méridionale de la France comprise entre les Pyrénées et les grands causses du Rouergue s'était toujours montrée réfractaire à l'emploi de cet élément décoratif, si fréquemment employé partout ailleurs. Aucun archéologue n'y en avait encore observé ; aucune abbaye, aucune cathédrale, aucun manoir n'en possédait le moindre vestige. Et la logique de l'histoire elle-même semblait appuyer les constatations de ce procès-verbal de carence, car si la riche région garumnienne, peuplée d'une race grandiloquente, spirituelle et turbulente, fut un centre réel de civilisation à l'aube du moyen âge, si sa langue sonore et chantante, mais flasque et indécise, fut un instant celle de tous les poètes, si l'architecture romane y produisit quelques-unes de ses belles œuvres, il semble que, après la croisade albigeoise, l'éternel état de trouble où elle fut plongée, du premier boute-selle des guerres anglaises jusqu'aux dernières mousquetades des guerres de religion, l'ait trop profondément bouleversée pour qu'elle ait pu suivre d'un pas égal le reste de la France dans son admirable développement artistique. Dans le vaste territoire compris entre les Jacobins de Toulouse, Sainte-Marie d'Auch et Sainte-Cécile d'Albi, peu ou point d'édifices gothiques. Il semble que ces trois notables basiliques soient les sommets d'angle d'une triangulation d'ordre particulier, englobant dans son réseau démesuré un désert où l'art se serait de bonne heure étiolé ; or, là où il n'y a pas de grandes églises ogivales, on ne peut guère s'attendre à trouver les beaux pavements émaillés que l'on avait de toutes parts étendus sur leur aire comme de somptueux et indestructibles tapis.

D'autre part, pourtant, on est en droit de se demander s'il existe un territoire plus favorable à l'emploi de ces mosaïques figulines que cette grasse vallée de la Garonne, où il n'y a d'autres pierres que celles que le fleuve a arrachées aux flancs rocheux des Pyrénées, que ce pays par excellence de la brique et du pisé, où l'influence de l'Espagne des azuléjos se recon-

Digitized by Google

naît aux bandes éclatantes de grands carreaux vernissés, rouges et verts, dont les paysans décoraient si volontiers, il y a peu de temps encore, leurs colombiers et leurs maisons.

Il est imprudent de considérer comme un fait acquis le résultat d'une enquête qui n'a pas été accompagnée de recherches minutieuses et de fouilles systématiques. On a rencontré des monuments préhistoriques partout ou l'on s'est donné la peine d'explorer les landes et les bois; il a suffi d'un explorateur convaincu pour trouver des nécropoles mérovingiennes — disons visigothiques pour ne pas contrarier nos confrères du Languedoc — dans des régions où l'on n'en avait jamais soupçonné auparavant. La France abonde en explorateurs de ce genre, mais il n'en est pas de même dans le pays où chante si bruyamment la langue des félibres. On s'y résigne aisément à tout attendre du hasard, et l'expérience a prouvé que ce n'était pas tout à fait en vain, car le hasard seul a fait surgir assez de carreaux historiés pour que la Gascogne ne puisse plus être négligée dans une étude telle que celle dont nous parlions en commençant. Cela commença à Toulouse et dans ses environs immédiats; puis des briquettes émaillées furent trouvées sur le seuil d'une ferme, près de l'ancienne abbaye de Grandselve; enfin, à Agen, on recueillait, dans les fondations de la halle, quelques curieux « carreaux plomés », restes d'un carrelage fort important, dont les anciens chroniqueurs avaient parlé et qu'un érudit du commencement du siècle avait pris pour une mosaïque romaine. Entre temps, un chercheur savant et hardi, M. le chanoine Pottier, se mettait résolument à fouiller le sol des anciennes abbayes du Tarn-et-Garonne, et retrouvait ainsi, presque coup sur coup, les carrelages de Grandselve, de Belleperche et du palais abbatial de Moissac.

Les carreaux historiés sont une des friandises préférées des archéologues provinciaux, et nous l'avons bien prouvé pour notre part, en consacrant une longue notice à ceux de Moissac. Pourtant, en dehors de cette brochure, d'une trop courte étude de M. le chanoine Pottier, et d'un article de M. Bruno Dusan, dans la *Revue archéologique du Midi*, aucun travail d'ensemble n'a encore été entrepris sur les pavements historiés de Gascogne; on n'a pas noté leur caractère particulier, on ne les a pas comparés à ceux des autres provinces, et, à dire vrai, des préoccupations de ce genre apparaissent bien rarement dans les quelques quatre-vingts monographies que j'ai pu consulter

Digitized by Google

sur la matière. Décrire les conditions de la découverte et les sujets représentés, rechercher la date approximative et le lieu de la fabrication, tel paraît avoir été le souci de la plupart des auteurs; pour le reste, ils se sont trop généralement contentés de reproduire les observations générales d'Alfred Ramé, de Viollet-le-Duc, d'Émile Amé et du regretté Édouard Fleury. Et pourtant après l'abondante récolte de carreaux historiés qui a été faite presque sur tous les points de la France, il semble qu'il serait grand temps de rechercher en quoi ces intéressants spécimens de l'art décoratif se ressemblent ou diffèrent de province à province, quel caractère ils ont pris par suite des influences spéciales à chaque région : écoles de sculpture et d'architecture, survivances de l'art antique, modèles étrangers fournis par le commerce, contact avec les écoles étrangères, en un mot, l'ensemble des agents divers qui façonnent l'industrie artistique d'une région, tout en laissant une certaine liberté d'allure à chacune des grandes divisions territoriales. Ce sont là des préoccupations qui, à un certain moment, doivent primer toutes les autres, mais auxquelles on ne doit céder qu'après avoir payé un tribut obligatoire à celles de date et de provenance, auxquelles nous allons faire ici une place suffisante pour n'avoir pas à y revenir.

Écartant tout d'abord les briquettes toulousaines et agénaises, nous nous attacherons exclusivement à celles de Moissac, de Belleperche et de Grandselve, qui sont de la même époque et dont on ne saurait sérieusement discuter l'unité d'origine, les sujets qui les décorent étant presque toujours identiques dans chacune de ces trois abbayes et celles-ci étant trop rapprochées l'une de l'autre pour n'avoir pas subi les mêmes influences de mode et d'atelier.

Si l'antiquité seule créait des droits à la direction de ces influences, Moissac les aurait tous. Aucune abbaye, peut-être en France, ne pourrait se prévaloir d'une aussi lointaine origine, car celle-ci fut fondée, non pas en 506 par Clovis, comme le prétend une très ancienne légende, mais vers le milieu du VII[e] siècle par des religieux dont le nom n'est pas bien connu, agissant sous l'inspiration de l'évêque de Cahors, saint Didier. Ce prélat, qui fut l'ami de saint Éloi, avait un goût des plus éclairés pour les beaux-arts et rêvait d'accomplir une sorte de renaissance architecturale; il proscrivit de tous les édifices élevés par ses soins le petit appareil de la décadence, pour n'employer

Digitized by Google

que le grand appareil des plus beaux temps de l'empire. Il semble qu'un peu de son culte pour l'antiquité se soit longtemps conservé à Moissac et que le grand sentiment artistique qui avait présidé à toutes ses créations : palais, basiliques, mosaïques, reliquaires et vases liturgiques, se soit transmis d'un abbé à l'autre, depuis le légendaire saint Amans jusqu'au très historique Mazarin, qui, en dépit de son avarice proverbiale, offrit un très beau buffet d'orgue à l'abbaye de Moissac, dont il s'était adjugé les bénéfices. En 1063, Durand de Bredon rebâtit l'église, dévastée bien des fois par les Sarrasins et les Normands. Ses successeurs, Hunaud de Gavarret — une sorte de bandit farouche qui guerroya toute sa vie, quoique son oncle, le duc de Béarn, lui eût coupé la main droite pour lui interdire le métier des armes — et Ansquilinus, qui, fier des monuments élevés par ses soins, les signait d'une belle inscription lapidaire, terminèrent son œuvre et élevèrent le célèbre nartex, qui montre le plus ancien exemple connu des voûtes à nervures, le splendide porche sculpté, dont le moulage est au Musée du Trocadéro, et le cloître roman aux cent chapiteaux, dont les quatre cents faces portent sculptée toute l'encyclopédie de ces temps barbares, mais singulièrement épris d'art et de liberté.

Le porche, le nartex et le cloître subsistent encore presque intacts, mais l'église à coupoles de Durand de Bredon fut vite ruinée, et dans le dernier quart du XIII^e^ siècle, l'abbé Bertrand de Montaigut les fit réparer à grand luxe et à grands frais. Un de ses successeurs, le chroniqueur Aymeric de Payrac, un siècle plus tard, secouait son ordinaire apathie pour célébrer ces travaux, en tête desquels il plaçait un beau carrelage en briques émaillées. « *De pulcherrimis tegulis pictis*, dit-il, *fecit pavimenta monasterii.* » Ce carrelage ne devait pas être important dans l'église même, dont la nef et le chœur étaient pavés en mosaïque, mais il paraît avoir régné sans partage dans le petit cloître, aujourd'hui démoli, et dans le grand cloître, où il fut presque entièrement détruit par les chevaux d'un régiment de hussards qui rejoignait Murat en Espagne. Vers 1820, il en restait des fragments encore en place, dont l'archéologue toulousain Alexandre Du Mége a laissé des calques fidèles, quoique bien étrangement coloriés, qui sont conservés dans un manuscrit des Archives départementales de Tarn-et-Garonne.

Quatre de ces carreaux sont chargés d'ornements purement géométriques et les cinq autres de sujets empruntés à l'imagerie

Digitized by Google

ordinaire de l'époque, savoir : un petit guerrier macrocéphale, armé d'une courte épée et d'une targe circulaire, un cerf, une biche passant devant un arbre à cinq ou six branches, un chien, également placé devant un arbuste, et un monstre cornu, bipède anguiforme dont la longue queue se replie comme celle du capricorne de nos vieux calendriers. Il est fort regrettable que le fantasque Du Mège n'ait pas calqué un plus grand nombre de carreaux, mais cette lacune est heureusement comblée grâce à la découverte du pavage de la chapelle du palais abbatial, dont un grand nombre de briquettes sont contemporaines de Bertrand de Montaigut, ou ont été faites avec des matrices de ce temps. Cela nous donne une bonne douzaine de types nouveaux parmi lesquels nous retiendrons seulement ici ceux dont les armoiries nous permettent de dater l'ensemble.

De leur nombre, nous éliminerons préalablement la croix cléchée, vidée et pometée d'or des comtes de Toulouse, mais nous retiendrons, avec quelque prédilection, un carreau portant un écu à trois chevrons, dans lequel les érudits moissageais reconnaissent les armes de l'abbé Bertrand de Montaigut, auprès desquelles nous mettrons l'écu dont est chargé une autre briquette et que les deux clefs qui l'accompagnent désignent clairement pour être celui d'un abbé de Moissac, le monastère étant sous l'invocation de saint Pierre. Son champ est divisé en quatre quartiers par un écartelé qu'il serait difficile d'identifier en l'absence des émaux, si M. le chanoine Pottier, à l'autorité duquel il faut sans cesse recourir en ces matières, ne l'avait retrouvé sur le sceau du successeur immédiat de Bertrand de Montaigut, Guillaume de Durfort, qui régit l'abbaye de Moissac de 1295 à 1305, époque où il monta au siège épiscopal de Langres. La présence de ces deux écussons corrobore l'affirmation d'Aymeric de Payrac et la complète, en prouvant la participation directe de Guillaume de Durfort à l'exécution de ce pavement historié, qui ne peut être ainsi antérieur à 1305.

La plupart des dessins de ce pavement reparaissent sur celui que M. le chanoine Pottier a retrouvé encore en place dans les ruines de Belleperche. Cette abbaye, située à une dizaine de kilomètres, à vol d'oiseau, de celle de Moissac, et à une quinzaine — comptés de même — de celle de Grandselve, dont nous parlerons plus loin, eut pour fondateurs Géraud de Salles, le principal disciple de Robert d'Arbrissel, et les seigneurs d'Argombat. Son église, consacrée en 1263, fut pillée et en partie démo-

Digitized by Google

lie par les huguenots montalbanais, que commandait le plus terrible des « vicomtes », Géraud de Lomagne, sire de Terride, en quête de représailles. Partiellement relevée après la tourmente des guerres de religion, elle ne tarda pas à être définitivement abandonnée. Ses ruines furent nivelées au commencement du présent siècle, et c'est sous une couche de plus d'un mètre de terre et de décombres, que le zélé président de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne retrouva son carrelage historié, encore en place quoique gravement endommagé.

Cet ouvrage est à peu près contemporain de celui de Moissac; la parfaite ressemblance des ornements suffirait pour le prouver, même en l'absence des armoiries qui s'y trouvent reproduites un grand nombre de fois et qui sont celles de Guillaume Jauffre, abbé de Belleperche, de 1263 à 1292. Quoique ce personnage soit mort évêque de Bazas, on aurait, croyons-nous, vainement cherché ses armes dans les recueils héraldiques les plus complets; mais il voulut être enterré devant le maître-autel de son ancienne église abbatiale, et sa plate tombe porte les mêmes emblêmes que les briquettes; un écusson à la croix pleine entouré d'un orle chargé de quatorze besants. C'est donc bien Guillaume Jauffre qui fit exécuter ce pavement. Aujourd'hui, sa pierre tombale, où il est représenté en costume d'abbé, a pris place, par les soins du chanoine Pottier, au Musée archéologique de Montauban, où elle est entourée d'une grande partie du carrelage de Belleperche.

Ce carrelage et celui de Moissac étant exactement datés, nous ne nous attarderons pas à rechercher le nom des abbés qui en firent exécuter un tout semblable pour le puissant et vénérable monastère de Grandselve, que saint Bernard appelait « sa grande et bien aimée forêt ». Un archéologue, mort trop jeune pour avoir donné toute la mesure de son exceptionnelle valeur, Bruno Dusan, qui s'était occupé, un des premiers, des carreaux émaillés de Grandselve, fixait la date de leur exécution à la seconde moitié du XIII^e^ siècle en se basant sur des considérations historiques où nous n'avons que faire ici de le suivre, car il nous suffit de savoir que les mêmes types se retrouvent identiquement dans les deux abbayes pour que nous puissions admettre, sinon qu'ils sont absolument contemporains, du moins qu'ils ont été tous fabriqués avec des matrices sculptées, entre 1260 et 1300. Nous sommes donc en droit de grouper en une seule famille les briquettes historiées de ces trois abbayes et de les étudier comme

Digitized by Google

un tout indissoluble de même date et de même provenance, sans nous préoccuper davantage des lieux où on les a mise en œuvre. D'après la nature des sujets qu'elles représentent, elles peuvent être divisées en trois catégories d'importance fort inégale, au point de vue strictement artistique, le seul dont nous voulons nous occuper. Dans la première, nous rangerons tous les motifs qui touchent à l'héraldique et dont nous n'avons pas épuisé la liste; dans la seconde, se placent toutes les représentations pittoresques, et dans la dernière, l'ensemble des motifs purement décoratifs relevant du dessin géométrique.

En mentionnant les blasons de Bertrand, de Montaigut et de Guillaume Jauffre, nous avons négligé de signaler que l'écusson est placé en diagonale et surmonté d'un quart de cercle avec fleuron ou écusson plus petit dans l'angle, de manière à former une rosace assez rudimentaire par le groupement de quatre briquettes pareilles, disposition fort rare assurément, puisque nous n'en trouvons d'exemple que trois siècles plus tard, et dans un style tout différent, parmi les carreaux de l'hôtel de Louise de Clermont, duchesse d'Uzès, à Tonnerre.

L'écusson chargé de l'écartelé de Guillaume de Durfort, par contre, est placé normalement sur le carreau. Nous avons dit qu'il est accompagné de deux petites clefs qui sont celles du patron de l'abbaye de Saint-Pierre. Ces deux mêmes clefs reparaissent sur un certain nombre d'autres terres cuites du même monastère, mais plus ornées et d'un meilleur style, le panneton hardiment découpé et la poignée en losange ajouré, garni aux trois angles de forts pommeaux, comme la croix de Toulouse, ou mieux encore, comme une des clefs gravées sur le magnifique sceau de la ville de Condom, où elles sont disposées de même. Il y aurait peut-être intérêt à rechercher si, les deux monuments étant contemporains, l'un n'a pas influé sur l'autre, ou s'ils ne sont pas tous deux inspirés d'un troisième modèle que nous ne connaissons pas.

La croix de Toulouse, qui a été trouvée en abondance à Grandselve, à Belleperche et à Moissac, est encore une marque toute locale, d'une importance historique considérable, car les descendants du grand comte de Saint-Giles furent de puissants protecteurs pour ces trois abbayes qui se vengèrent de tous les bienfaits reçus en facilitant, par tous les moyens possibles, les sanglantes usurpations de Simon de Montfort et des cauteleux rois de France, dont le cruel chef des croisés fut l'agent incon-

Digitized by Google

scient. Nous passerons vite sur d'autres armoiries difficiles à déterminer, pour noter un écusson pseudo-héraldique d'une signification toute locale, les trois poissons posés en fasce, où l'on doit reconnaître des perches, symbole parlant de l'abbaye de Belleperche, qu'à la fin du siècle dernier, Ingres père reproduisit dans les cartouches recroquevillées des ornements qu'il modela en plâtre dans le logis de l'abbé, qui était pour lors Mgr Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban. Mais nous retiendrons surtout, à cause de son étrangeté, une briquette dont l'ornementation quasi-orientale et empruntée sans doute à quelque soierie de Lucques, acquiert une importance particulière à Moissac, où on la trouve fréquemment reproduite, tandis que nous la cherchons en vain dans les deux abbayes voisines. Cette briquette représente deux oiseaux à longue queue, adossés et contournés pour boire dans une même coupe, dont la vasque est supportée par un long pied terminé par une sorte de pomme de pin. Partout ailleurs ce sujet serait considéré, à bon droit, comme purement ornemental, mais à Moissac il a dû être choisi parce qu'il rappelait les colombes eucharistiques sculptées sur le panneau central du beau sarcophage mérovingien, — l'un des chefs-d'œuvre de l'art du VI^e^ siècle au dire du meilleur des juges, Edmond Le Blant, — où a reposé longtemps, dans un enfeu de l'église conventuelle, la dépouille mortelle de l'abbé Raymond de Montpezat, qui passa pour saint au lendemain de sa mort. La tradition populaire affirmait, affirme peut-être encore aujourd'hui, que cette sculpture représentait un des prétendus miracles du vertueux prélat, de sorte qu'elle n'était pas moins populaire parmi les tenanciers de l'abbaye, qu'une certaine mosaïque du chœur de l'église où un homme tourmenté par deux griffons passait pour être le fondateur mythique du monastère, le roi Clovis I^er^. Il y aurait tout un mémoire archéologique à écrire sur ce sujet; qu'il nous suffise d'en avoir indiqué ici la portée toute locale, que les maîtres les plus autorisés n'ont pas hésité à reconnaître.

En tête de la seconde catégorie de sujets, nous placerons la représentation d'un arbuste fantastique dont on ne trouve pas d'exemples à Belleperche ni à Grandselve, et dont nous avons vainement cherché l'équivalent dans les innombrables reproductions de carreaux historiés que nous avons pu étudier. C'est une sorte de grêle arbrisseau étêté et pourvu de six feuilles opposées flexibles, épanouies en trois pointes qui se replient

*

Digitized by Google

vers le bas, curieux avorton de la flore monumentale dont on trouve quelques rares similaires dans la sculpture romane, mais qui ressemble tellement aux grandes plantes sculptées sur le sarcophage de saint Raymond, qu'on serait tenté de croire que l'auteur de ces briquettes s'en était directement inspiré. Quoi qu'il en soit, on doit noter le caractère entièrement conventionnel de cette sorte de créquier, et le rapprocher du bel arbre représenté sur un carreau de l'atelier du Mocaut, conservé au Musée de Troyes. L'auteur de celui-ci, sans être un bien grand artiste, voulait exprimer ce qu'il avait vu et bégayait la langue du pittoresque; l'auteur du carreau moissageais, par contre, ne cherchait qu'à doter sa mosaïque en terre cuite de sujets qui lui avaient paru faire bon effet sur le marbre d'un sarcophage ou d'un chapiteau, ou peut-être encore dans les miniatures de quelque très ancien psautier manuscrit; l'un est ouvert à toutes les généreuses aspirations de l'art gothique, l'autre s'attarde aux errements hiératiques de l'art roman. A la suite de cet arbrisseau fantastique, se placent une série d'animaux divers, oies, cerfs, biches, chiens, etc., dont on retrouve les pareils un peu partout en France, surtout en Normandie, soit que les briquetiers gascons se soient procuré des matrices exécutées dans cette province, soit plutôt qu'ils aient copié des modèles identiques; notons qu'il n'y a aucun veneur à cheval sonnant de l'olifant, comme dans le carrelage du chapitre de Bayeux, ou à pied, comme sur les carreaux du musée de Troyes, du château de Vergy, de l'abbaye du Paraclet-des-Champs, etc., aucun valet de chiens, comme en trouve sur les briquettes de la Champagne, aucun chasseur l'arc à la main, en affût entre des buissons, comme dans le pays du Valois. Partout où des potiers carreleurs ont implanté leur industrie, on les voit s'efforcer de faire ressembler leurs pavements à des tableaux reproduisant le plus grand nombre possible de figures animées. A l'atelier du Molay, ce sont des têtes de femmes aux cheveux enserrés dans un réseau perlé, des têtes d'anges nimbés, des seigneurs et des dames devisant sous des arcatures ornées de choux, des chevaliers combattant, montés sur des chevaux caparaçonnés, des scènes religieuses, etc. L'atelier des Mocaut de Chantemelle se complaisait aux figures de chasseurs, aux monstres et aux carricatures, tel le bonhomme au long chaperon, armé d'une hache et chevauchant un gros porc, qu'on voit sur un carreau du Musée de Troyes. Le chevalier agenouillé entre son casque et son bou-

Digitized by Google

clier, sous une arcade portant son nom : *Messire Lion*, d'un carreau de Sézanne, l'évêque assis et les anges de la chapelle du château de Baye, le bel archer à cheval, de l'ancien château de Beauté, prouvent que les tuiliers champenois pouvaient aborder avec assez de succès la représentation des figures humaines, quoique moins bien doués que leurs confrères normands, qui étaient beaucoup dépassés à leur tour par ceux de l'Ile-de-France. Dans les innombrables carrelages historiés que M. Édouard Fleury étudia si consciencieusement dans le département de l'Aisne, les figures animées, monstres, animaux, personnages, furent employées avec plus de prédilection que partout ailleurs, et c'est à elles que songeait saint Bernard quand il écrivit sa célèbre lettre à Guillaume, abbé de Saint-Thierry, contre le luxe des monastères, lettre dans laquelle il prodigue aux pavages de couleur les éloquents éclats de sa colère et de son mépris, ne se doutant certes pas qu'il consacrait ainsi par avance le talent et la verve, la fécondité d'invention des modestes artistes du Vermandois et de la Thiérache.

Seuls les tuiliers bourguignons s'élevèrent presque aussi haut; leurs chasseurs et leurs vignerons du château de Brazay-en-Plaine et de Vergy, leurs sirènes de Chitry-le-Fort révèlent une fécondité d'invention et un sens du réel des plus remarquables, mais ne peuvent pas lutter comme entente du dessin et de la mimique, avec les seigneurs dansant la pavane et l'homme d'armes entouré de l'inscription « Prenez à grâce la France » qui ont été trouvés par Édouard Fleury sur les carreaux rouges et jaunes des églises d'Étampes, de Prémontré et d'Ouchy. En Bourgogne, d'ailleurs, ce sont les ornements géométriques qui prédominent, et il en est de même en Gascogne, où l'on n'a trouvé en tout que deux types humains représentés sur les carreaux incrustés, et encore ne diffèrent-ils qu'en ceci, c'est qu'ils sont tournés en sens contraire, comme si l'un était la contre-épreuve de l'autre. Ce sont de petits bonshommes, fort sommairement dessinés, la tête démesurément grosse, lancés au galop, l'épée au poing et le bouclier relevé devant la poitrine. Tels quels, ils ne ressemblent en rien aux personnages analogues du Beauvaisis et de la Picardie. Ceux du carrelage de l'abbaye du Paraclet-des-Champs, près d'Amiens, ont un long vêtement de guerre, un grand bouclier triangulaire et le haume carré, ceux de la citadelle de Laon, de Saint-Médard de Soissons, du cloître de Prémontré, etc., sont plus souvent armés de l'arc et de la lance

Digitized by Google

que du bouclier et de l'épée ; la plupart, du reste, sont des cavaliers.

Pour si grossièrement dessinés que soient les petits combattants des carreaux de Moissac, on ne saurait s'empêcher de reconnaître dans leur équipement certains caractères propres à la région du sud-ouest, particulièrement dans la forme du bouclier et de l'épée. Ce bouclier tout petit et circulaire, à peine plus grand que la *boce* que, pendant le XIV^e^ siècle, on attachait au fourreau de l'épée, était une arme essentiellement méridionale, une de ces « targes navarroises », dont les gens de guerre du nord ne se servirent qu'à la fin du moyen âge. Il serait facile, sur ce point particulier de l'histoire des armes, de confirmer par de nombreux documents l'opinion motivée de Viollet-le-Duc. Pour l'épée que brandissent nos petits guerriers de barbotine, on peut faire une observation analogue et la rapprocher du court « branc » à lame brève et aiguë que Germain Demay, se basant sur l'étude exclusive des sceaux, désigne comme particulière au Languedoc. Il serait imprudent de trop appuyer sur ces détails, mais il faut bien reconnaître que le hasard serait bien étonnant qui aurait préparé cette rencontre d'un modèle de carreau apporté des Flandres en Gascogne et qui, malgré cette origine étrangère, reproduirait des détails d'équipement propre au Midi. Que si la vérité de ce paradoxe était prouvée, on aurait encore le droit d'affirmer qu'on avait été déterminé dans le choix, par les étonnants rapports entre le costume méridional et celui des bonshommes de brique.

Cette allure locale, nous croyons la retrouver encore sur les carreaux chargés d'ornements au caractère mixte, tenant à la fois de l'art héraldique et de l'art décoratif; nous voulons parler des fleurs de lys dont la forme varie à l'infini, mais qui se montrent si rarement sous leurs formes correctes, au bord de la Garonne, qu'on est tenté de voir dans ce fait une sorte de protestation déguisée contre la domination abhorrée des souverains français. La croix des malheureux comtes de Toulouse s'étale partout, la fleur de lys capétienne se dissimule sous des formes fantaisistes, et le château de Blanche de Castille qui encombre tous les pavements français, est absent de ceux du comté de Toulouse, sauf un spécimen admirable, mais unique et dont la provenance n'est pas absolument certaine. L'humble tailleur d'images qui sculpta les matrices dont se servirent les tuiliers gascons, exécuta deux modèles assez gauches, mais vraiment

Digitized by Google

héraldiques, de la fleur de lys, mais, en revanche, il se complut à broder des variations infinies sur cet emblême si décoratif, l'emportant certainement en richesse d'invention, en fantaisie capricieuse et imprévue sur ses confrères des terres françaises d origine; eux, toujours préoccupés de conserver à la mystique fleur royale son aspect officiel; lui, au contraire, semblant prendre à tâche d'en dissimuler les formes sous les richesses du décor. Cela ne se décrit pas : il faut voir et comparer. Pourtant, il serait injuste de ne pas signaler la fleur de lys de Belleperche, devenue par le redoublement de ses pétales une sorte d'arbuste fantastique, sur les maîtresses branches duquel se sont posés deux oiseaux.

Nous avons insisté un peu trop peut-être sur des détails qui tiennent encore plus à la politique qu'à l'art véritable, mais les diverses écoles régionales d'une même nation différant par de simples nuances, tout doit être noté de ce qui peut servir à les caractériser. Or le Midi a gardé rancune à la mère-patrie, qui lui avait trop brutalement ravi l'indépendance relative dont il était bien souvent tenté d'abuser, et ce sentiment, même longtemps après qu'il eut perdu toute amertume, fut assez fort pour faire garder aux municipalités la croix des comtes de Toulouse sur leurs armes et leurs cachets, la plupart du temps, il est vrai, associée aux fleurs de lys des souverains français, dont les Gascons étaient devenus les plus fermes soutiens. Il nous restera à rechercher si, en dehors de ces influences toutes accidentelles, l'art des tuiliers-carreleurs a possédé un caractère particulier dans la région garumnienne.

Jules Momméja.

(*A suivre.*)

A PROPOS D'UN OUVRAGE SUR LA GÉOGRAPHIE DE L'AUVERGNE (1)

Essai sur la Géographie de l'Auvergne ! Voilà un titre bien alléchant, aussi, l'on se sent de suite bien disposé en faveur de l'auteur. Le sujet était rempli de difficultés. M. Gobin s'en

(1) Léon Gobin. Essai sur la Géographie de l'Auvergne. *Thèse présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.* — Paris (Hachette) et Clermont-Ferrand (Bellet), 1896, in-8°, VIII—413 p.

Digitized by Google

est tiré à son honneur, puisque le titre de docteur ès-lettres lui a été accordé.

Je crois cependant utile de lui signaler quelques erreurs ou omissions qu'il aurait pu éviter.

Quand on commence une étude, un article, un ouvrage, la première chose à faire est de chercher à connaître tout ce qui a été écrit sur le sujet, tous les documents qui existent : en un mot, *à faire la bibliographie* de ce sujet. M. Gobin a donc fait, selon l'usage, une bibliographie qu'il a mise à la fin de sa thèse (p. 407-12). Avouerai-je qu'elle ne m'a pas satisfait ?

Pourquoi, d'abord, la diviser en deux sections, l'une sans titre (contenant les ouvrages) et l'autre intitulée : *Périodiques* ? Pourquoi ne pas avoir mis dans la première section tel article (celui de M. Bonnier, par exemple, sur *les plantes de la région alpine*) qui se trouve rangé dans la seconde tout simplement parce qu'il a paru dans les *Annales de Géographie* du 15 juillet 1895 ? Je ne vois pas la nécessité de cette division, d'autant plus qu'un article de M. A. Berthoule (*Les Lacs d'Auvergne*) est dans la première section alors qu'il a cependant été publié dans la *Revue des Sciences naturelles appliquées*, de même que le rapport de Mesgrigny, paru dans les *Tablettes historiques de l'Auvergne* (III, 145-193.).

Cette bibliographie, à mon avis, est assez incomplète. M. Gobin a-t-il eu l'intention de faire une bibliographie complète de l'Auvergne ? Je ne le crois pas ; a-t-il voulu faire seulement un index des ouvrages utiles à consulter ? Pas davantage, car tel ouvrage fondamental (nous le verrons plus loin, — par exemple la thèse de M. Ant. Thomas), n'est pas cité. A-t-il voulu faire un index des articles ou des ouvrages qu'il a consultés ? Non plus, car tel ouvrage cité par lui en note (*le Spicilegium* de Chassaing) ne se retrouve pas dans cette bibliographie ! L'on ne voit donc pas quel but l'auteur a eu en la faisant.

M. Gobin cite la célèbre *histoire d'Auvergne* d'Audigier, dont le tome I est sous presse : pourquoi ne cite-t-il pas le manuscrit en 8 volumes, qui se trouve à la Bibliothèque nationale (ms. fr. 11477-11484), et surtout pourquoi ne l'a-t-il pas consulté ? De Chassaing, je trouve indiqué un *Essai sur la géographie territoriale et politique de l'Auvergne aux* IX^e^ *et* X^e^ *siècles*, avec la mention (*thèse, Paris, 1854*, in-8°) qui est ordinairement réservée, en érudition, aux thèses de lettres. Or, M. Chassaing n'a passé de thèse qu'à l'École des Chartes, — et elle n'est pas

Digitized by Google

imprimée ! Comme le dit fort bien M. Gobin lui-même quelques pages plus haut, p. 345, *il n'en a publié que les positions*. Dans cet ordre d'idées, il aurait pu aussi citer la thèse de M. Teilhard : *Étude sur les démembrements du comté d'Auvergne depuis la fin du* XII^e^ *siècle jusqu'en 1230* (*Positions des Thèses de l'École des Chartes*, 1870-72, p. 41-43).

Dans la seconde section, je regrette de ne pas voir figurer à la rubrique : *Annuaire du Club Alpin français*, l'article de M. L. Delaunay, sur *la Sioule* (Ann. du Club Alpin, 1893, p. 182-225), mais je suis surtout fortement surpris de ne voir l'*Académie de Clermont* indiquée que par trois volumes de ses *Mémoires* (1863-1864 et 1887), et la *Revue d'Auvergne*, de même (années 1888-1890), ce qui fait supposer que M. Gobin n'a pas consulté les *Annales scientifiques, industrielles et statistiques de l'Auvergne* (de 1828 à 1858), ni les *Mémoires de l'Académie des Sciences, belles lettres et arts de Clermont* antérieurs à 1863 (ils paraissent depuis 1859 sans interruption), et postérieurs à 1864 ; ni le *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne* (depuis 1882), ni la *Revue d'Auvergne* antérieure à 1888 (le tome I a paru en 1884). Enfin, l'auteur paraît n'avoir pas non plus consulté les *Tablettes historiques de l'Auvergne*, de 1841 à 1848, qui ne sont citées qu'au mot : *Mesgrigny*, alors que ses huit volumes contiennent bien des choses importantes (1).

En somme, cette bibliographie est incomplète, et mal ordonnée (voir la note : *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, où des travaux de 1892 sont indiqués avant d'autres de 1752, 1881 et 1890 !) mais elle rendra néanmoins des services.

Passons à l'ouvrage lui-même.

Il est divisé en deux parties. Je passerai rapidement sur la première (p. 1 à 200), consacrée au *Pays*, à cause de mon incompétence en la matière. Dans cette partie, M. Gobin étudie l'orogénie (2) et la géologie (p. 1-22), le relief du sol (p. 23-61) (3),

(1) Je ne signalerai à M. Gobin que les articles suivants : *État des comtés et vigueries existantes en Auvergne et des lieux compris dans ces vigueries du* IX^e^ *au* XIII^e^ *s.* (*Tabl. hist.* II, 1842, p. 402-16) ; le *Mémoire* de d'Ormesson (V, 1544, p. 529-61), — M. Gobin le cite d'après un ms. de Clermont) ; et l'*Etat de l'Auvergne en 1765* (VII, 1846. p. 1-193).

(2) Pourquoi M. Gobin n'a-t-il pas cité la note de M. H. Luguet sur *deux volcans de la chaine des Dômes*, parue dans le *C.-R. de l'Association française pour l'avancement des Sciences*. II^e^ session, La Rochelle, 1882. p. 365-9 ?

(3) M. G. avance (p. 54) que de légers déplacements de lit (de l'Allier) s'opèrent de temps en temps ; suivant que les sables fluviatiles sont rejetés

Digitized by Google

le régime des vents et des pluies (p. 62-82) (1), le climat et la température (p. 83-94), l'hydrographie et les sources (p. 95-116) (2), les cours d'eau (p. 117-153) (3), les lacs (p. 154-73) (4), la flore et la faune naturelles de l'Auvergne (p. 174-93); enfin, un dernier chapitre (p. 194-200) résume cette première partie, qui me paraît sans grande valeur.

La deuxième partie (200-389) est consacrée à *l'homme*. M. Gobin étudie les rapports de l'homme avec le pays, la race (p. 201-12), le tempérament physique et moral de l'habitant de l'Auvergne (p. 213-30) (5), l'exploitation de la montagne (p. 231-67), (6) l'exploitation de la plaine (p. 268-95) (7).

d'un côté ou de l'autre aux époques de crues, l'Allier transporte son chenal plus près de la rive gauche *ou plus près de la rive droite.* » Ceci peut être exact pour quelques endroits, mais j'ai pu constater *de visu* de Cournon à Maringues (ou plutôt à Crevant, à 4 kil. de Maringues), que l'Allier a tendance à se porter à gauche, laissant à droite à la place des excellentes terres arables qu'elle emporte un gravier improductif.

(1) A propos de l'orage de Billom, le 19 mai 1894 (p. 80), M. G. aurait pu citer l'article très complet avec photographies, paru dans l'*Illustration* à cette date. De même, il aurait pu rappeler l'opinion (*fondée ou non*) des gens du pays qu'il pleut chaque fois qu'il y a des exercices de tir au camp de la Fontaine du Berger, sur le flanc du Puy-de-Dôme.

(2) Il est étonnant que M. G. n'ait pas eu l'idée de citer les sources minérales de S. Myon (près Aigueperse) et de Médagues (Joze).

(3) A propos des bras morts de l'Allier appelés *boires* en Auvergne (p. 132), M. G. aurait pu indiquer un lieu dit les *Bouères* de Pont-du-Château (à 15 kil. de Clermont, sur l'Allier). Il est regrettable que l'auteur n'ait pas utilisé l'étude de Me Vimont *sur quelques expressions topographiques usitées en Auvergne*, parue dans la *Revue d'Auvergne* (II, 1885, p. 7 seq. et 113 seq.) et à propos de la Sioule, les deux ponts assez connus de Neuvialle et Rouzat près Gannat (ligne du chemin de fer de Gannat à Montluçon) construits par M. Eiffel en 1869.

(4) Sur le lac d'Aydat, M. Gobin ne cite aucun travail: la bibliographie des articles relatifs à ce lac célèbre serait pourtant longue. Le mot *marais* (p. 173), très usité dans la plaine (p. 200 et 221, à la note), est très souvent employé comme *lieu dit* dans la Limagne, ce que M. Gobin n'a pas remarqué. L'ouvrage de M. Cohendy sur les lacs, cité par M. Gobin, est un article extrait des *Mémoires de l'Académie de Clermont* XI (1869), p. 142, seq.

(5) Je ne sais où M. G. a *vu* que « la femme est tenue dans un rang inférieur, qu'elle ne mange pas à table avec les hommes, etc., » (p. 225 et note 1). Il a été induit en erreur, ou la chose est peu répandue dans les mœurs, car je puis lui affirmer que dans la plus grande partie de la Limagne il n'en est rien. Pourquoi M. G. ne parle-t-il pas de la note sur les *Pratiques et coutumes anciennes d'Auvergne concernant le mariage et les funérailles* (*Ass. fr. pour l'avanc. des Sc.* XII, 647)?

(6) M. G., qui parle de la pêche, aurait pu mentionner la disparition progressive dans l'Allier, de certaines espèces de poissons (aloses, saumons, etc.), dans les cours d'eau, des écrevisses et des grenouilles.

(7) Avouerai-je que la réputation *des vins de Souvigny* (p. 268), me fait croire à une confusion avec le vin de S. Pourçain? Je n'ai, dans mes recher-

Digitized by Google

Je m'arrêterai davantage sur le chapitre consacré à l'industrie (p. 295-315), où M. G. a fait preuve d'un peu de négligence. Il parle, par exemple, des fruits confits (p. 299). Croit-il qu'il n'aurait pas été intéressant d'indiquer que, jusqu'à la Révolution, les villes de cette région formée par l'Auvergne et le Bourbonnais donnaient des fruits confits comme cadeaux à leurs protecteurs et à leurs familles (intendants, trésoriers du bureau des finances, etc.) ? Il n'avait qu'à consulter les archives communales, ou même la sous-série G[7] des archives nationales (G[7] 101-111. notamment, *Correspondance du Contrôle général des finances*). Quelle riche mine de renseignements il aurait cependant trouvée là !

A propos des chenilles (p. 299, note 1), il aurait été curieux de rappeler le fameux procès fait à Pont-du-Château au XVII[e] siècle contre des chenilles (ms. Clermont n° 623, f° 269), dont il est parlé dans les *Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne*, (VII, 1834, p, 385 et seq.), (1).

P. 301, M. G. parle du *tissage de la soie* à Clermont, et il renvoie doctement à l'inventaire de M. Rouchon (art. 198-255), qui parle (G. 231) du *tirage de la soie.*

A propos des papeteries (p. 305), j'aurais été très heureux de voir signaler : Cohendy, *Note sur la papeterie d'Auvergne antérieurement à 1790, et les marques de fabrique des papeteries de la ville et baronnie d'Ambert et de ses environs, (Mémoires de l'Acad. de Clermont*, IV, 1862, p. 198, et seq.), A. Guillemot, *Documents inédits du XVII[e] siècle, relatifs à l'industrie thiernoise (papeterie et coutellerie)* (1567-1584), (id., XVIII, 1876, p. 793 et seq., et XIX, p. 372 et seq.) et les nombreux numéros de l'inventaire de la série G. s'y rapportant, ainsi que l'article de M. Rouchon sur une *grève des ouvriers papetiers de Thiers au XVIII[e] siècle* (*Revue d'Anvergne*), II° 1885, p. 191 et seq.). De même pour la coutellerie (p. 306-7), outre l'ouvrage mentionné ci-dessus de M. Guillemot (que M. Gobin ne connaît pas), je puis lui indiquer un article de M. le comte Martha-Beker, dans les *Mémoires de l'Ac. de Clermont*, IV(1862), p. 50 et seq., et d'autres documents publiés par M. Guillemot (id. XXV, 291 et seq.).

ches aux Archives Nationales et à la Bibliothèque trouvé encore aucun document montrant la grande réputation du vin de Souvigny, mais par contre, j'en ai trouvé en très grand nombre constatant la vogue du vin de S. Pourçain. Cf. l'article intitulé : *Comment la Duchesse de Bourbon payait ses fournisseurs en l'an 1379*, dans la *Quinzaine bourbonnaise*, III (1894), p. 372-4.

(1) Article de M. Culhat-Chassis, *Notice sur les chenilles qui apparurent sur les chanvres en 1826.*

Digitized by Google

Sur les mines (p. 308-11), M. Gobin n'est pas mieux renseigné. S'il ignore, ce dont je ne puis lui faire un crime, l'ouvrage rare de Fr. Garrault, *Des mines d'argent trouvées en France* (1), réimprimé dans les *Archives curieuses de l'Histoire de France*, de Cimber et Danjou (tome VIII), il ne connaît pas davantage la *Statistique minérale du département du Cantal*, de Baudin (*Annales scientifiques... de l'Auvergne*, XVI, (1843), p. 17-184, non plus que le *Récit historique* du même auteur, *sur les mines de houille de Brassac depuis leur ouverture jusqu'à 1836*, (id. XIV, 1841, p. 13 et seq.)!

Les lignes consacrées aux découvertes gallo-romaines (p. 314) sont absolument insuffisantes. Et, il y avait toute une bibliographie importante et intéressante à faire : M. G. n'indique même pas tels articles (Dr Bertrand, Ledru) sur les découvertes au Mont d'Or, tels autres (P. P. Mathieu), *Sur un bourg franco-gaulois découvert près de Mauriac en 1843*, et bien d'autres encore dont l'énumération serait trop longue (2).

Enfin, M. Gobin a oublié de mentionner le mémoire de M. Boudet sur les *Plomberies de Pontgibaud d'après les chartes du Moyen-Age* (3). — Il aurait pu aussi consulter avec fruit et le mémoire de M. de Vernyes (1589) (4) et le rapport de M. de Meulan (5) (1740), etc., etc.

Le chapitre consacré (p. 316-336) aux voies de communication et au commerce n'est pas mieux traité. M. Gobin, qui parle de la « pelière de Pont-du-Château » aurait bien pu nous dire qu'il y a aux archives du Puy-de-Dôme bien des documents la concernant. Il aurait trouvé aussi des renseignements sur les procès qu'elle suscita entre les habitants de cette ville et leur seigneur, dans le *Catalogue des Factums conservés à la Bibliothèque nationale*, par M. Carola, (aux mots : *Beaufort-Canillac*, *Montbossier*, *Pont-du-Château*). Et j'y ai remarqué avec étonnement à propos des foires (p. 336), l'absence de la plus célèbre et de la plus connue : celle de *Chignat*, qui se tient le 9 septembre de chaque année sur le domaine de Chignat entre Pont-du-Château et Vertaizon. De même, M. Gobin aurait pu mentionner les famines et les épidémies qui ont ravagé autrefois

(1) Il y aurait cependant trouvé (p. 421) une note curieuse sur les mines d'argent en Auvergne, vers 1520.

(2) Annales scientifiques... de l'Auvergne, XVI (1843), p. 503 et seq.

(3) Mém. de l'Acad. de Clermont, XXIII (1881), p. 580 et seq.

(4) *Annales scientifiques... de l'Auvergne*, XI (1838), p. 15 et seq.

(5) *Mémoires de l'Acad. de Clermont*, II (1860), p. 243 et seq.

Digitized by Google

l'Auvergne : l'étude du Dr Peghoux *sur les épidémies qui ont ravagé l'Auvergne depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours* (1), celle de M. Jaloustre *sur la famine de 1594 dans la Basse Auvergne* (2) étaient suffisantes pour donner quelques idées à l'auteur.

M. B. Busseuil a publié dans les *Mémoires de l'Académie de Clermont* (xxv, 1883, p. 66 et seq.), une *étude sur les émigrations périodiques des habitants de l'Auvergne*, qui aurait donné d'utiles renseignements pour le chapitre consacré à l'émigration (p. 337-43).

Je passe sur le chapitre (médiocrement traité), consacré aux divisions territoriales et à leurs vicissitudes (p. 344-52), en faisant remarquer seulement à l'auteur qu'un ms. de Clermont doit être ainsi indiqué : *Clermont, ms. 520*, et non (comme à la p. 352, note 2, de son livre) : B. V. C. man. 520. Il connaît le *Spicilegium Brivatense* de Chassaing (cité par lui p. 360, note 1) pourquoi ne s'est-il pas servi de la préface ? (particulièrement des notes intitulées : *géographie, modification des limites des bailliages d'Auvergne*, etc.).

Dans la partie historique, M. Gobin fait preuve d'une ignorance des sources assez surprenante. Il étudie *l'Auvergne laïque depuis l'époque française jusqu'à 1789* (p. 353-65), et il ne consacre que trois pages à l'Auvergne féodale (p. 358-61). Parmi les grands seigneurs féodaux, je vois les Roquebroue, Escorailles, les Dienne, Montclar, etc., je ne vois pas l'évêque de Clermont (à propos duquel M. Gobin aurait pu rappeler la querelle au sujet de Vertaizon en 1204, entre l'évêque et Pons de Chapteuil). Il aurait été curieux de dire que St-Pourçain (en Bourbonnais) faisait partie de l'Auvergne, avec Palluet. Enfin, M. G. aurait pu rappeler les noms de tous les intendants d'Auvergne, et indiquer leurs rapports, dont quelques-uns sont connus, et dont de nombreux manuscrits se trouvent à la Bibliothèque Nationale, à la Mazarine, à l'Arsenal.

Dans le chapitre consacré à la Haute et Basse Auvergne (p. 366-76), l'auteur s'occupe des Etats provinciaux (p. 336, note 1). Il est affligeant qu'il ne connaisse pas l'ouvrage fondamental de

(1) *Annales, etc. de l'Auvergne*, VIII (1835), p. 417 et seq. Quant à la peste noire de 1631, il y a de nombreux renseignements dans le remarquable inventaire des arch. communales de Riom (Se BB.) par M. Boyer, paru en 1892 (il est totalement inconnu à M. Gobin) et dans la brochure de M. H. Gomot, *La peste noire de 1831* (Riom, 1874, in-12, 103 p.)

(2) Mém. de l'Acad. de Clermont, XIX (1877), p. 341 et seq.

Digitized by Google

M. Thomas sur les *États provinciaux de la France Centrale* (1)... ni l'ôuvrage de M. Quicherat sur *Rodrigue de Villandrando*. Il connaît Alphonse de Poitiers, frère de saint Louis, mais il ignore que M. Boutaric lui a consacré un volume entier (2) et que M. Molinier a publié un premier volume de sa *correspondance administrative* dans la *Collection des documents inédits* ! (3). Enfin, il ne connaît même pas le *Procès-verbal d'évaluation des terres du comté d'Auvergne et baronnie de la Tour,* publié par M. G. Desbouis en 1859 dans les mémoires de l'Académie de Clermont (p. 21 et seq.) et tiré à part.

La thèse se termine par un chapitre sur l'Auvergne contemporaine (p. 377-87) et par des appendices sur la flore et la faune d'Auvergne (p. 391-406).

J'aurais bien d'autres remarques à faire sur cette partie historique (M. Gobin, par exemple, ne me paraît pas bien comprendre ce que l'on entend par le Comté d'Auvergne et par le Dauphiné), mais celles que j'ai faites sont, il me semble, suffisantes, pour permettre de juger en connaissance de cause le travail de M. Gobin.

En terminant, je dirai que, à mon avis, l'auteur a peut-être un peu trop méprisé la partie bibliographique de sa tâche. S'il avait connu le *Catalogue des divers ouvrages, mémoires, cartes ou dessins, relatifs à l'Auvergne,* de M. H. Lecocq (4), et surtout le catalogue Desbouis (5), il aurait déjà évité quelques erreurs ; il aurait dû dépouiller les grandes collections (*Société d'Histoire de France, Collection des documents inédits*), et, outre les publications locales, les revues historiques, (*Bibliothèque de l'École de Chartes, Cabinet historique, Revue historique, Revue des Questions historiques*, etc.). Enfin, et surtout, il aurait bien fait de consulter les Bibliographies existant, (*Topo-bibliographie* de l'abbé U. Chevalier, *Bibliographie des Bibliographies*, etc.) ce qui lui aurait donné des indications sûres: recherches d'autant plus faciles à faire aujourd'hui qu'il existe un *manuel* irréprochable de *Bibliographie historique*, celui de M. Ch.-V. Langlois. (Paris, Hachette, 1896, in-12.)

Le travail de M. Gobin peut rendre quelques services, mais

(1) Paris, 1877. 2 vol. in-8°
(2) *Saint Louis et Alphonse de Poitiers,* (Paris, Plon, 1875, in-8).
(3) Paris, Imp. nat., 1895, 1 vol.in- 4°.
(4) *Annales Scientifiques de l'Auvergne,* VIII (1835), p. 279 et seq.
(5) Paris, 1864, in-8°.

Digitized by Google

il pourrait devenir bien meilleur dans une seconde édition si M. G. voulait recourir non seulement aux richesses de nos dépôts de Paris, mais aussi aux documents conservés aux archives départementales du Puy-de-Dôme et dans les archives communales du département (1).

FÉLIX CHAMBON.

LES EAUX DE BAGNOLES-DE-L'ORNE

AU XVII[e] SIÈCLE

Bagnoles-de-l'Orne faisait partie, sous l'ancien régime, du diocèse du Mans. Nous avons retrouvé dans un des précieux registres des Insinuations ecclésiastiques conservés aux Archives départementales de la Sarthe, les deux documents dont nous reproduisons ci-après la partie principale. Ils ne peuvent manquer d'intéresser bien d'autres personnes que les amateurs d'histoire locale, puisque la réputation de la « Suisse normande » croît tous les ans et qu'un plus grand nombre de baigneurs s'y rend à chaque saison. On y verra la preuve qu'au XVII[e] siècle les eaux de « Baignolle » avaient déjà quelque célébrité; c'est en considération de l'affluence des malades dans ce séduisant pays que l'évêque y autorise la fondation d'une chapelle.

J. CHAVANON.

Fondation d'une chapelle de Baignolle faite par les sieurs Hélie et de la Loë (2).

29 juillet 1695. — A tous ceux qui ces présentes lettres verront ou auront, le garde des sceaux aux obligations de la ville et vicomté de Fallaize, salut. Sçavoir faisons que pardevant François Challemel, notaire et garde notte royal héréditaire en ladite vicomté pour le siège de La Ferté-Macé, furent présents Pierre Hélie, conseiller, secrétaire du roy, maison, couronne de France et de ses finances, recepveur des tailles de l'Election de Fallaize, et François-René de La Loë, sieur de Sainct-Pierre, médecin, y demeurant, paroisse de Resnes, élection du Mans, propriétaires de la fosse des bains de

(1). Pour cette recherche, M. Gobin a un guide excellent : le livre de M. Langlois et Stein intitulé : *Les archives de l'Histoire de France,* (Paris, Picard, 1891, in-8°), et surtout les remarquables rapports annuels de l'archiviste, M. G. Rouchon

(2) Cette mention est en marge de l'acte sur le registre.

Digitized by Google

Baignolle et choses en dépendantes, par contract passé devant Lemonnier et son adjoinct, conseillers du Roy, notaires au Chastelet de Paris, le 11 août 1690, lesquels ayant faict bastir une chappelle proche de ladite fontaine de Baignolles suivant le pouvoir à eux donné par Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime évesque du Mans, au bas de la requeste à luy présentée par Hélie et de La Loë, le 7 du présent mois et an, aux charges par lesdits sieurs de donner et léguer pour ladite fondation de ladite chappelle la somme de 50 livres de rente à prendre sur les revenus des maisons et bains de Baignolle dénommées dans lesdit contracts de fosse et requestes cy devant dattés, à laquelle fin lesdites maisons demeurent et bains de Baignolle par spécial affectés et hypothéqués pour ladite somme de 50 livres de rente, s'obligent en oultre lesdits sieurs d'entretenir ladite chapelle d'ornements nécessaires pour la célébration de la Sainte Messe aux clauses et conditions portées par ladite requeste de Monseigneur l'Illustrissime et Reverendissime évesque du Mans...

Fait et passé le 29e jour de juillet 1695...

(*Archives départ. de la Sarthe, Insinuations, 40e registre*, f° 384, v°).

Décret de la chapelle de Baignolle (1).

15 septembre 1695. — Louis de La Vergne Montenard de Tressan, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, évesque du Mans, conseiller du Roy en tous ses conseils, veu la requeste à nous présentée par Pierre Elie, conseiller, secrétaire du Roy, et Me François de La Loë, médecin, expositive qu'ayant pleu à Sa Majesté aliéner en leur faveur ses bains et fontaines de Baignolle situés en la paroisse de Couterne dans nostre diocèse et dont les eaux sont très salutaires pour le recouvrement de la santé des malades, à la charge néantmoins de faire bastir des bains séparés, un pour les hommes, un aultre pour les femmes et un troisième pour les pauvres, et d'y faire aussy construire des maisons pour y retirer lesdits malades, suivant le contract de ladite aliénation ils y auroient satisfait mais que leur situation estant très éloignée des églises, notamment de celle de ladite paroisse de Couterne, la plupart des malades et ceux de leur suite estoient souvent privés d'entendre la Sainte Messe principalement les festes et dimanches, et que, pour donner cette consolation auxdits malades et leur faciliter le moyen de satisfaire leurs devoirs spirituels, ils auroient formé le dessein soubz nostre bon plaisir d'y faire construire une chappelle auxquels nous pleust leur permettre de la faire bastir et construire près laditte fontaine de Baignolle pour l'ériger en titre de bénéfice pour un chapellain qui y dira la messe lesdites festes et dimanches pour la commodité de ceux qui viennent prendre lesdits bains, leur en accorder le patronage et à leurs descendants, aux offres qu'ils ont

(1) Cette mention est en marge de l'acte sur le registre.

Digitized by Google

faites de mettre laditte chapelle en estat, de la garnir et entretenir des ornements nécessaires et de la dotter d'une rente annuelle et perpétuelle de 50 livres à prendre sur les revenus des maisons et bains qui y demeureront spécialement affectés... Nous, évesque du Mans... ayant eu esgard à la très humble prière qui nous est faite, avons, pour la plus grande gloire de Dieu, érigé et érigeons de nostre authorité ordinaire laditte chapelle de Baignolle en titre perpétuel de bénéfice, accordé le patronage de laditte chappelle auxdits sieurs Hélie et de La Loë et à leurs descendants... Donné à Paris, le 15e jour de septembre 1695.

Signé : Louis, evesque du Mans.

(*Ibid.*, *Insinuations*, *40e registre* (1), f° 385, v°).

QUESTIONS

1785. — Les circonstances de la mort d'André du Chesne. — M. Jules Lair, dans le très remarquable *Discours* qu'il a prononcé, comme président de la Société de l'Histoire de France pendant l'exercice 1896-1897 (Séance du 4 mai dernier) a ainsi parlé d'A. du Chesne (*Annuaire-Bulletin.* Deuxième fascicule de 1897, p. 89) : « C'est un laïque, André du Chesne, qui tenta le premier un grand effort. Il avait conçu le plan grandiose de la Collection des *Historiens de la France*, d'abord en dix-huit, puis en vingt-six volumes. Il ne se contenta point d'en réunir les matériaux manuscrits, d'en préparer la copie, œuvre déjà considérable, ni d'en imprimer le programme. Il édita à grand'peine et à grands frais, *summis impensis et laboribus*, suivant l'expression de D. Martène (*Amplissima Collectio*, *préface*), les deux premiers volumes de cette collection, *nuanquam satis laudatæ collectionis*, comme disait le P. Labbe (*Dissertations*, II; p. 873). Une partie de sa fortune y passa, et il en était réduit, paraît-il, à faire ses foins en Touraine, quand il tomba du haut d'une charrette et se tua ».

Le savant orateur invoque, au sujet de la mort tragique du *père de l'Histoire de France*, deux témoignages relativement modernes : « *Longueruana*, p. 48; marquis d'Argenson, *Loisirs d'un ministre*, II, 166 ». Ne serait-il pas possible de retrouver un

(1) Ou G 371.

Digitized by Google

témoignage plus rapproché de l'événement ? Il me semble bien avoir lu le récit de la meurtrière chûte de charrette dans un écrit contemporain. J'avais pensé d'abord que c'était dans la *Gazette*, mais, vérification faite, je trouve seulement ceci dans le n° du 9 juin 1640 (p. 390) : « Le 30ème du mois passé, mourut André du Chesne, Tourangeau, célèbre historiographe du Roy, ayant laissé imparfait le recueil des historiens français dont il avait promis vingt-cinq tomes, et n'en a publié que cinq ».

A la version adoptée par M. Lair et, avant lui, par presque tous les biographes, on a récemment opposé une autre version consignée dans le *post-scriptum* d'une lettre de Claude Sarrau à Frédéric Gronovius, du 7 mai 1640 (1) : « André du Chesne, le fameux géographe et historiographe du royaume, est mort cette semaine d'une façon malheureuse. Dans une chûte de carrosse sa canne lui entra dans les intestins, ce qui, au bout d'une heure ou deux, le fit expirer dans de grandes souffrances » M. Bouquet, après avoir ainsi traduit le récit du docte Sarrau (*Mélanges de la Société de l'Histoire de Normandie*, 1891, article intitulé : *Lettres de Claude Sarrau écrites à Rouen pendant l'interdiction du Parlement*) ajoute (p. 150) : « Le *post-*
« *scriptum*, si les détails en sont exacts, comme nous le croyons
« tant ils sont précis, peut servir à une petite rectification sur la
« mort d'André du Chesne. M. Lud. Lalanne le dit *mort écrasé*
« *par une charrette le 30 mai 1640*, pendant qu'il se rendait de
« Paris à sa campagne de Verrières (Seine-et-Oise). Le mot
« *Currus* du texte latin indique plutôt un *carrosse* qu'une *char-*
« *rette*, et le mot *baculus* est une *canne* sur laquelle il tomba.
« Quant à la date du 30 mai, elle est fausse, puisque Sarrau
« parle de cette mort dans sa lettre du 7 mai. Peut-être est-ce le
« 30 avril qu'elle arriva ? M. Floquet, qui cite le passage relatif
« à la mort de du Chesne (*Diaire du chancelier Seguier*, note de
« la page 253), a mis, plus prudemment, en tête de la citation :
« Il mourut le ... mai de cette même année 1640 ».

En résumé, trois questions doivent être posées au sujet du décès de du Chesne (*ubi, quando, quomodo*) :

1° Cet érudit mourut-il *près de Paris* ou en *Touraine* ?

2° Fut-ce en *avril* ou en *mai* 1640 ?

3° Fut-il la victime d'un *carrosse* ou d'une *charrette* ?

Succomba-t-il *transpercé* ou *écrasé* ?

Constatons que la promenade de du Chesne à la campagne

(1) Recueil des Lettres de Sarrau, Lettre XXIV, p. 26-27.

Digitized by Google

en *carrosse* est plus vraisemblable que la surveillance exercée par le malheureux propriétaire, du haut de son *char rustique*, sur la tonte de ses prairies, car les travaux de la fenaison ne s'accomplissent qu'au mois de juin, et, même dans la région méridionale, le mois de mai et surtout le mois d'avril n'ont jamais vu opérer faucheurs et faneuses.

T. DE L.

RÉPONSES

Quel jour est mort Guillaume Budé? (174). — On a beaucoup varié sur la date de la mort de G. Budé, et M. Eug. de Budé, dans son livre cité par notre savant confrère M. Tamizey de Larroque, énumère (p. 261) un certain nombre de dates différentes, sans préciser les raisons qui lui ont fait adopter la date du 22 août 1540. Le premier biographe de Budé, son contemporain, Louis Leroy (*Regius*), a fixé la date de la mort de Budé au *X des calendes de septembre* (*23 août*) dans la première édition de sa *G. Budæi viri clariss. vita* (Paris, 1540, in-4, p. 50). Dans la seconde édition (Paris, 1542, p. 49) cette date a été corrigée en *VIII des calendes de septembre* (*25 août*). Laquelle de ces deux dates doit-on préférer ? Ni l'une, ni l'autre, semble-t-il, si l'on doit s'en rapporter à une note manuscrite, répétée sur deux exemplaires annotés des *Généalogies des maistres de requestes* de Blanchard (Paris 1670, p. 250), qui portent les nos 32137 et 32514 des mss. français de la Bibliothèque Nationale, note qui est ainsi conçue : « Registres du Parlement. Le *23 aoust* 1540, semonce à la Cour pour assister au service de Me Guillaume Budé à St-Nicolas-des-Champs ».

C'est le 23 août, au matin, en effet, qu'avait été officiellement annoncée au Parlement la mort de G. Budé, enterré sans doute la veille à Saint-Nicolas-des-Champs, comme on le voit par le texte des registres du Parlement que je puis donner in-extenso grâce à l'obligeance de mon confrère et ami M. H. Stein :

« Lundi, vingt-troisiesme jour d'aoust mil cinq cens quarente.—Ce « jourd'huy sont venuz en la Court les parens et amys charnelz de « feu Me Guillaume Budé, en son vivant conseiller et maistre des re-

Digitized by Google

« questes ordinaire de l'hostel du Roy, supplier à icelle assister ce-
« jourd'huy à dix heures au service qui sera faict pour l'âme d'icelluy
« en l'église Saint-Nicolas-des-Champs, en ceste ville de Paris, où son
« corps a esté inhumé. A quoy par Me Pierre Lizet, premier président
« en icelle Court, a esté respondu que la réputation du défunct méri-
« toit bien *amplissimos Senatus honores, et quantus in vita extiterit,*
« *ipsius monumenta testantur, et quid pro Senatu totaque gallica Re-*
« *publica gesserit, nemo ignorabat.* Par quoy la Court luy presteroit
« l'honneur à elle possible, et se lèveroit à neuf heures en la manière
« acoustumée. » (*Arch. nat.*, Xia 1545, fol. 618.)

Ne devrait-on pas reconnaître la véritable date de la mort de G. Budé, dans le passage suivant de l'*Épitaphier de Paris* (ms. franç. 8219), t. IV, p. 711 : « Aussi dans la chapelle de Ste-Geneviève (de St-Nicolas-des-Champs) le cœur de Me Guillaume Budé,... qui trepassa à Paris, le *20e jour d'aoust* l'an 1540... »

H. Omont.

— La biographie de Guillaume Budé par M. Eugène de Budé n'a *absolument* aucune valeur scientifique. Certains détails y feraient croire que M. de Budé a eu à sa disposition pour l'écrire des documents empruntés aux archives de la famille : il n'en est rien. C'est ainsi que dans sa biographie, M. de Budé donne quelque part une traduction française d'une lettre de Guillaume Budé et met en note : « Tiré de nos archives de famille ». Cela semblerait indiquer que la lettre elle-même est inédite et empruntée aux archives de la famille. Il n'y a d'inédit que la traduction, qui est celle d'une lettre latine de Guillaume Budé figurant dans toutes les éditions. M. de Budé, avant d'écrire cette note, n'a pas eu même l'idée de s'en assurer. Quand j'allai chez lui à Genève, M. de Budé ne m'a rien montré, d'autre part, que les cahiers de notes de son ancêtre (que j'ai dépouillés). Il ne m'a fait connaître aucun document relatif à la date de mort de Guillaume Budé. J'en conclus donc que l'affirmation contenue dans la biographie ne repose sur aucun document inconnu des autres biographes et qu'on peut résoudre le problème sans attacher à cette affirmation une importance particulière.

Louis D.

Digitized by Google

CHRONIQUE

— Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. J. Baptiste Vérette, le vénérable et sympathique président de la Société historique et archéologique de Château-Thierry.

— Nous apprenons la mort de M. Paul-Charles Gasnault, conservateur du Musée des Arts décoratifs, décédé le 6 janvier, à l'âge de 69 ans.

— M. Alphonse Buhot de Kersers, né à Bourges, le 6 mai 1835, est mort le 12 décembre dernier, à son château de la Chaumelle, près les Aix-d'Angillon.

Après s'être destiné à la magistrature, il se consacra entièrement à l'archéologie du Berry et publia l'*Histoire et statistique monumentale du département du Cher*, ouvrage en 7 volumes (1875-95) qui a obtenu, *à deux reprises, la médaille d'or* au concours des Antiquités nationales.

M. de Kersers, d'abord secrétaire, puis, à partir de 1881 et jusqu'à sa mort, président de la Société des antiquaires du Centre, a pris une part prépondérante aux travaux de cette société, une des plus importantes de province. A citer notamment ses *Bulletins numismatiques* au nombre de 19, dont M. Chabouillet a dit, dès le début, *qu'on ne saurait trop les louer.*

M. de Kersers a pris une part sérieuse aux travaux de la *Revue archéologique* et du *Bulletin monumental*, il a adressé plusieurs communications à la Société des antiquaires de France, au Comité des travaux historiques, comité dont il était devenu membre non résident. Également membre du Comité diocésain d'archéologie et d'histoire, ainsi que de la Commission administrative du Musée de Bourges, M. de Kersers participait à tout ce qui concernait l'archéologie dans notre région. Un discours a été prononcé sur sa tombe par M. Charles de Laugardière, vice-président de la Société des antiquaires du Centre.

D. MATER.

— M. le baron de Ruble, membre libre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, est décédé le 18 janvier.

Membre du conseil de la Société de l'histoire de France, il édita pour elle les *Commentaires de Blaise de Montluc*, les *Mémoires de Michel de la Huguerie* et *l'Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné*, restée inachevée. Dans la société de l'Histoire de Paris, dont il fut aussi président, il a publié une étude sur *François de Montmorency,*

Digitized by Google

gouverneur de Paris et de l'Ile-de-France, une autre sur le *Colloque de Poissy,* et une Chronique d'un religieux de Saint-Victor au XVI^e^ siècle.

Enfin nous lui devons une *Vie de Jeanne d'Albret,* comprenant actuellement six volumes.

Nos lecteurs pourront constater, à dater du présent numéro, quelques modifications dans l'administration de la *Correspondance.* M. Gaston Duval, occupé par de multiples travaux, n'a pas pu continuer à remplir les fonctions, dont il s'acquittait avec tant de zèle, de secrétaire de la rédaction ; M. Robert Goubaux, archiviste aux Archives nationales, a bien voulu lui succéder. Son activité et son affabilité nous sont de sûrs garants des sympathies qu'il inspirera à tous nos correspondants.

Nous n'avions, bien entendu, qu'à nous louer de nos rapports avec notre libraire M. Champion, si connu des érudits ; mais il nous a paru utile, dans l'intérêt de la diffusion de notre programme, de nous adresser à un autre libraire non moins sympathique, M. H. Fontemoing, dont le concours nous sera, sans aucun doute, très précieux.

La Direction des Archives vient de distribuer plusieurs nouveaux volumes de la grande collection des *Inventaires-sommaires des Archives départementales,* rédigés sous son contrôle par les archivistes des départements.

M. René Merlet publie le tome I^er^ de la série H des archives d'Eure-et-Loir ; c'est un précieux répertoire, contenant 2789 articles des fonds si riches d'abbayes et de prieurés qui s'étaient fondés ou avaient des biens dans le pays chartrain, parmi lesquels ceux de Saint-Père-en-Vallée, Bonneval, Coulombs, Marmoutier, Bourgueil, le Bec-Hellouin (pour le pays Dunois).

Dans une savante introduction, M. Merlet exprime le regret que Benjamin Guérard n'ait pas, pour son édition du *Cartulaire de Saint-Père,* consulté les originaux conservés dans le dépôt de la Préfecture de Chartres ; « cette négligence est d'autant plus fâcheuse que non seulement il aurait pu améliorer et compléter ainsi le texte d'un grand nombre de chartes mutilées par les copistes, mais encore il lui aurait été donné d'introduire dans son ouvrage une centaine de documents inédits, dont quelques-uns très importants et appartenant aux XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècles ».

M. Merlet termine son introduction par la publication intégrale et fort bien établie, de la charte par laquelle Louis VII accorde aux habitants de Lorrez-le-Bocage les franchises de Lorris-en-Gâtinais (1160), et par deux chartes de coutumes concédées aux moines de Bonneval par Louis, comte de Blois (1198), et Jean de Châtillon, comte de Blois, en 1265.

M. J. Sahuc, archiviste de Saint-Pons (Hérault), publie l'*Inventaire-*

Digitized by Google

Sommaire des archives communales de cette ville. Outre l'intérêt propre qui s'attache à ce travail, nous devons signaler l'heureuse idée qu'a eue M. Sahuc de la faire suivre d'un Appendice, dans lequel M. Chabaneau, professeur de langues romanes à l'Université de Montpellier, a édité un certain nombre de « textes en langues d'oc du pays de Saint-Pons, 1442-1600 », — accompagné malheureusement d'un trop bref commentaire philologique. M. Chabaneau annonce, il est vrai, que ces textes, fort intéressants pour l'histoire littéraire « seront étudiés ailleurs »; c'est cet *ailleurs* que nous regrettons.

Dans son rapport annuel au Conseil général, M. Tholin, archiviste de Lot-et-Garonne, signale divers dons de liasses d'actes notariés anciens. et, de la part de M. Lacaze, libraire, 32 registres relatifs à la gestion d'une grande imprimerie agenoise, à dater de 1722, et notamment pendant la période révolutionnaire. « Les comptes du siècle dernier, dit M. Tholin, sont intéressants au point de vue des indications qu'ils contiennent sur l'outillage d'une grande imprimerie à cette époque, les spécialités des villes de France en fait d'encres, de papiers, de gravures sur bois, etc. Le fonds donné par M. Lacaze permettra de faire un supplément aux excellents ouvrages de feu Jules Ardrieu sur les imprimeries et la biographie régionale. »

Le 24 janvier et jours suivants, ont été soutenues, à l'École des Chartes, les thèses suivantes, pour l'obtention du diplôme d'archiviste-paléographe (1) :

P. Aubry : La Philologie musicale des trouvères. — L. Brandin : Les *Loaʒim* de Gerschom ben Juda (950 ?-1028). — P. Caron : Noël Béda, principal du Collège de Montaigu, syndic de la Faculté de théologie de Paris (?-1537). — E. Dacier : Florimond Robertet, secrétaire du roi et trésorier de France (?-1529). — E. Deprez : La prévôté de Paris sous Charles V : Hugues Aubriot. — P. Deslandres : L'Ordre des Trinitaires pour le rachat des captifs (1198-1594). — G. Duval : Antoine Vérard. — R. Grand : Contribution à l'histoire du régime des terres. Le contrat de complant. — H. Lachenaud : Le corps royal des galères sous Louis XIV (1661-1715). — L. Levillain : Examen critique des chartes mérovingiennes et carolingiennes de l'abbaye de Corbie (VII^e et X^e siècles). = G. Pérouse : Étude sur l'origine de la gabelle et sur son organisation jusqu'en 1380. — J. Petit : Essai sur Charles de Valois (1270-1325). — J. Poux : Essai sur le commun de paix ou pezade dans le Rouergue et dans l'Albigeois. — E. Privat : Charles III le Noble, roi de Navarre; ses rapports avec la France. — M. Schiff : La bibliothèque de don Inigo Lopez de Mendoza, marquis de Santillane. Contribution à

(1) Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1898. *Toulouse*, Privat, 1898, in-8°, 142 pp.

Digitized by Google

l'étude de l'érudition en Espagne au xv[e] siècle. — A. Vidier : L'historiographie à Saint-Benoît-sur-Loire. Les miracles de saint Benoît.

Au cours d'une instance engagée entre M. François Dufresne, notaire honoraire à Nancy, et le Domaine de l'État français, au sujet d'une collection de documents historiques saisie au domicile de M. Dufresne comme propriété de l'État, déposée aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, sous la garde de M. Duvernoy, archiviste du département, nommé séquestre, et revendiquée par M. Dufresne, la Cour d'appel de Nancy nomma M. A. Giry, membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes, Ch. Pfister, professeur à l'Université de Nancy, et Et. Charavay, archiviste-paléographe, experts. Ces messieurs avaient pour mission de chercher quels étaient les documents confisqués devant être considérés comme archives de l'État et faisant, par conséquent, partie du domaine public, imprescriptible et inaliénable, et ceux qui ayant appartenu à l'État étaient, par application des lois ou règlements postérieurs à 1797, susceptibles d'une propriété privée et particulière. La rédaction de ce rapport d'expertise nécessita de longues recherches à Nancy, à Paris, à Toul, à Liverdun, à Metz, conclut à la réintégration de nombreux documents provenant du Parlement de Metz, des administrations départementales des anciens départements du Bas-Rhin et de Moselle, d'archives municipales de Metz, Sanry, Saint-Avold, Toul, Liverdun, Pont-à-Mousson, Verdun, des archives des hospices de Metz et de Toul, de 17 établissements ecclésiastiques de l'ancien département de la Moselle, de 3 autres de l'ancien évêché de Toul ; et, au contraire, à la restitution à M. Dufresne de pièces provenant du Chapitre de Saint-Dié, dont les archives furent aliénées et dispersées, d'un certain nombre d'établissements ecclésiastiques divers et, enfin, de documents privés, entre autres provenant d'anciennes administrations, mais qui ont dû toujours rester aux mains de particuliers. Ce rapport, en dehors du point de vue juridique, a le plus grand intérêt au point de vue historique par l'étude minutieuse qui y est faite des fonds d'archives d'où ces différents documents sont présumés provenir.

On nous adresse le premier numéro d'une nouvelle publication mensuelle : *La revue Forézienne* (Saint-Étienne, société de l'Imprimerie Theolier, rue Gerentit, 12).

A côté d'articles littéraires, les fondateurs se proposent de faire une part assez large à l'érudition et à l'histoire ; c'est à ce point de vue surtout qu'elle nous intéresse. Nous signalerons dans le numéro de janvier, p. 14 à 22, le début d'un très intéressant article de M. J.-B. Galley, vice-président du conseil général de la Loire, sur Antonin Moine, ciseleur, sculpteur et peintre distingué, né à Saint-Étienne

Digitized by Google

le 12 messidor an IV. Il jouit à Paris d'une grande vogue et Théophile Gautier le considérait comme supérieur à Barye. Il mourut jeune, victime des déceptions qui suivirent *ses premiers* succès.

N. THIOLLIER.

Un certain nombre de collectionneurs de sceaux et de cachets, désireux de faciliter leurs études, de simplifier leurs recherches, d'échanger leurs doubles, de mettre en commun leurs connaissances, ont résolu de se grouper en Société.

Ils seraient heureux que les personnes qui partagent leurs goûts voulussent bien se joindre à elles ; ils les prient donc de donner leur adresse à M. Guerlin, ancien Président de la Société des Antiquaires de Picardie, 80, rue Le Merchier, à Amiens.

Ouvrages nouveaux :

Béquet (Alfred). *Cimetière franc de Prix* (*Namur*), v^e^, vi^e^, vii^e^ *siècles. Essai historique.* Extr. du tome XXI^e^ des *Annales de la Société archéologique de Namur*).

Travail fort intéressant où l'auteur a consigné les résultats importants produits par les fouilles exécutées dans le *Tombois* de Prix. Deux planches, dont une en couleurs, nous donnent la reproduction des trouvailles les plus curieuses (poteries ; broches et fibules ornées de verroteries cloisonnées, or, argent et bronze.) R. G.

Bouillet (l'abbé A.) et **Petit** (G.). *Les églises paroissiales de Paris*, monographies illustrées. Paris, librairie de la France illustrée, in-8.

M. l'abbé Bouillet est loin d'être un inconnu pour les archéologues : il est secrétaire du *Bulletin critique*, et outre ce qu'il a donné à cette Revue, nous avons de lui un excellent travail sur la *Folie de Saint-James, à Neuilly.*

La publication nouvelle que nous annonçons ici mérite fort d'être recommandée : c'est l'histoire et la description des paroisses de Paris, accompagnée de photographies gravées par M. G. Petit avec un art tout particulier. L'ouvrage complet aura environ cinquante livraisons, dont quatre ont déjà paru ; les trois premières sont consacrées à Notre-Dame ; la quatrième à Saint-Etienne-du-Mont. L'exactitude du texte égale celle des reproductions, et si l'on considère que nous n'avions encore pour les églises de Paris que le trop succinct *Itinéraire archéologique* de Guilhermy, il faut souhaiter le prompt achèvement de l'œuvre entreprise par MM. l'abbé Bouillet et Petit.

Raadt (J. Th. de). — *Sceaux armoriés des Pays-Bas et des Pays avoisinants. Recueil historique et héraldique.* Bruxelles, 1897, in-8°.

Digitized by Google

Le 3e fascicule de ce grand recueil vient de paraître. Il comprend les noms de *Blanchert* jusqu'à *Donse*. Il est illustré de seize planches hors texte en phototypie reproduisant les sceaux les plus remarquables et de quatre planches d'armoiries.

Il est à remarquer que parmi les armoiries retrouvées par l'auteur un grand nombre appartiennent à des familles bourgeoises. Le fascicule est digne des deux premiers et nous fait bien augurer de ceux qui le suivront.

R. G.

Raadt (J. Th. de), *Le musée de la porte de Hal à Bruxelles et son nouveau catalogue. Etude critique.* Bruxelles, 1897, in-8°.

Intéressante brochure où l'auteur relève pas mal d'erreurs et montre la façon fantaisiste dont a été composé le catalogue du musée de la porte de Hal, un des plus beaux de ce genre en Europe.

Une course aux clochers, 12 juin 1897. — Toulouse, Édouard Privat, in-8; 89 pp.

Louis Reybaud a dit dans son célèbre *Jérôme Paturot* : « Aimable comme un archéologue; gai comme un élève de l'École des Chartes! » Cette double ironie, la promotion sortante de l'École des Chartes, la « promotion de Toulouse » a tenu à la démentir en publiant une relation aimable et pleine de gaîté des excursions archéologiques qu'elle a faites, l'année dernière, dans le Soissonnais, le Valois et à Meaux, sous la conduite de ses maîtres, MM. de Lasteyrie et Lefèvre-Pontalis. Il y a beaucoup d'humour dans ce volume, les commandements de l'archéologue, des chartes heureusement parodiées, des « Montaigloniana » un peu prématurés peut-être; il y a aussi, et c'est pour cela que nous le signalons ici, d'excellents commentaires archéologiques de M. Lefèvre-Pontalis sur les églises que ces jeunes gens ont étudiées, et des photographies non moins excellentes.

Périodiques :

Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie, t. XVIII, n° 1, avril 1897. — J. Félix, [L'ancienne Université de Caen], p. 3 à 44. — F. Engerand, Les portraits prétendus de Mme de Parabère, de Chapelle et Racine, au musée de Caen, p. 69 à 88. — A. Pellerin, Le manoir de Quilly, p. 104 à 121. — P. C., Pierre Boucher, seigneur de Boucherville, au Canada [XVIIe siècle], p. 122 à 128. — [E. de Beaurepaire], Campanologie normande, [note sur une cloche du XVIe siècle à Pont-Audemer], p. 142 à 144.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Gazette numismatique française, dirigée par Fernand Mazerolle et éditée par Raymond Serrure. — Cette revue paraît à la fin de chaque trimestre, en livraisons in-8° soleil, d'environ 8 feuilles (128 pages). Chaque livraison est illustrée de plusieurs planches et de gravures dans le texte. Les illustrations, très soignées, donnent à cette revue une forme essentiellement artistique. — Prix de l'abonnement : 25 fr. par an.—Bureaux : 19, rue des Petits-Champs. Paris.

Revue de l'Art chrétien. — Prix de l'abonnement : 20 francs par an. Paraît tous les deux mois par fascicules de 90 pages environ. Édition de luxe, en rouge et noir sur papier teinté. S'adresser rue Saint-Sulpice, 30, à Paris, ou à la Société Saint-Augustin, à Bruges.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiques et archéologiques sur le Barrois).—Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adresser à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin. — S'adr. au siège de la Rédaction, 5, rue du Commerce, à Genève.

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 2e partie : Monnaies féodales et provinciales de France et de l'Orient latin. Prix : 3 francs. — Paris, Raymond Serrure, 19, rue des Petits-Champs.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré. Directeur, M. G. Vicaire. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

Le Roannais illustré. — Revue archéologique, historique et artistique de l'arrondissement de Roanne, se publie par séries de 6 livr. de 24 pp. in-4° au moins et 3 pl. hors texte. — Prix : 21 fr. la série. — Bureaux : 79, rue Saint-Elisabeth, Roanne (Loire).

LUCIEN GOUGY

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

PARIS. — 5, QUAI CONTI, 5. — PARIS

GRAND ASSORTISSEMENT

D'Ouvrages en tous genres : Littérature, Mémoires, Histoire, Beaux-Arts, Ouvrages illustrés des XVIIIe et XIXe siècles. Livres à gravures sur bois.

CATALOGUE MENSUEL à prix marqués

Envoyé franco sur demande

ACHAT AU COMPTANT

DE LIVRES EN TOUS GENRES

DE TOUT OU PARTIE DE BIBLIOTHÈQUE ET DE BELLES RELIURES

ANCIENNES ET MODERNES

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS

SUR LES

COTES DE NORMANDIE, EN BRETAGNE

ET A L'ILE DE JERSEY

1° Billets d'excursion, valables pendant un mois avec itinéraires fixés comme suit:

(1er Mai au 31 Octobre)

1er ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Le Havre (2). — Fécamp. — Étretat. — Saint-Valery. — Dieppe. — Le Tréport. — Arques. — Forges-les-Eaux. — Gisors. — Paris.

2e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville-Deauville. — Caen. — Paris.

3e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 70 fr.; 2e classe 55 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Cherbourg. — Caen. — Paris.

4e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 80 fr.; 2e classe : 60 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). — Avranches — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. Fougères. — Le Mans. — Paris.

5e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Lamballe. — Saint-Brieuc, (moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. Le Mans. — Paris.

6e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Briouze. — Dreux. — Paris.

7e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. — Paris.

8e ITIN .RAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Granville. Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

9e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 115 fr.; 2e classe : 100 fr.

Paris. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. Paris.

Les 10e, 11e, 12e et 14e itinéraires sont délivrés au départ du Mans, de Rouen, d'Angers et de Caen.

13e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 95 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). Jersey (Saint-Hélier). — Saint-Malo. — Pontorson. — Le Mont-Saint-Michel' — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

NUMÉRO 50. 3me Année 25 FÉVRIER 1898.

PRIX DE L'ABONNEMENT : France..... 10 fr. — Étranger..... 12 fr.
Un numéro ..... 1 fr. 50

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT LE 25 DE CHAQUE MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS.
MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — J. MOMMÉJA : Les carrelages historiés du Midi. (*suite*). — MIROT : Un Trésor caché par les serviteurs de Bertier de Sauvigny.
QUESTIONS. — Peintres miniaturistes à Blois. — Où et quand mourût Odet de Selves. — Les dolmens en Grèce. — Gravure du sacre de Charles X. — Chancellerie bourgeoise. — Les silos de Montauban.
RÉPONSES. — Pierre Louvel de Beauvais. — Le prénom de Fierabras.
CHRONIQUE.

PARIS

LIBRAIRIE A. FONTEMOING

4, RUE LE GOFF, 4

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 14, RUE DES POITEVINS, PARIS

1898

Digitized by Google

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. Eugène Asse, de la Bibl. de l'Arsenal; M. Barroux, des Archives de la Seine; A. de Barthélemy, membre de l'Institut; Ch. de Beaumont; capitaine Binger; Brutails, archiviste de la Gironde; J. Chavanon, archiviste de la Sarthe; Corroyer, membre de l'Institut; Paul Cottin, de la Bibl. de l'Arsenal; E. Couard, archiviste de Seine-et-Oise; C. Couderc, de la Bibliothèque Nationale; E. Coyecque, des Archives de la Seine; L. Delisle, membre de l'Institut; M. Dumoulin, publiciste; Gaston Duval, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Paul d'Estrée; Fr. Funck-Brentano, de la Bibl. de l'Arsenal; Arthur Giry, membre de l'Institut; Robert Goubaux, archiviste aux Archives Nationales; Dr Paul Guillon; Vicomte de Grouchy; L.-H. Labande, conservateur du Musée Calvet (Avignon); P. Lacombe, des Amis des Livres; L. Lazard, des Archives de la Seine; L. Levillain, arch. paléog., professeur agrégé de l'Université; Ed. Mareuse; P. Marichal, archiviste aux Archives Nationales; H. Martine, de la Bibliothèque de l'Arsenal; P. Meyer, membre de l'Institut; Aug. Molinier, professeur à l'École des Chartes; J. Momméja; Mgr X. B. de Montault; A. Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes; Ch. Normand, secrétaire général des Amis des monuments parisiens; J. Oppert, membre de l'Institut; E. Petit; Ch. Portal, archiviste du Tarn; Ch. Ravaisson-Mollien, du Musée du Louvre; Salomon Reinach, membre de l'Institut; Ch. Sellier; Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut; Noël Thiollier, archiviste-paléographe; A. Thomas, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris; Maurice Tourneux; l'abbé Ch. Urseau, à Angers; J. Viard, archiviste aux Archives Nationales; F. de Villenoisy, du Musée du Louvre; A. Vingtrinier, bibliothécaire de la ville de Lyon, etc., etc.

Secrétaire de la Rédaction : M. Robert Goubaux.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

par la gare Saint-Lazare.

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN

(Route économique).

DOUBLE SERVICE QUOTIDIEN A HEURES FIXES

(*Dimanche compris*).

Pendant la saison d'été, un 3e départ, comportant toutes les classes, aura lieu dans l'après-midi.

(1re et 2e Cl. seulement) TRAJET DE JOUR EN 9 HEURES

Départs de Paris Saint-Lazare : 10 heures matin et 9 heures soir.
Arrivées à Londres : London-Bridge : 7 heures soir et 7 h. 40 matin.
— Victoria : 7 heures soir et 7 h. 40 matin.
Départs de Londres : London-Bridge : 10 heures matin et 9 heures soir.
— Victoria : 10 heures matin et 8 h. 50 soir.
Arrivées à Paris Saint-Lazare : 6 h. 55 soir et 7 h. 15 soir.

PRIX DES BILLETS

Billets simples. Valables pendant 7 jours.		*Billets d'aller et retour.* Valables pendant un mois.	
1re classe.	**43.25**	1re classe.	**72.75**
2e classe.	**32 »**	2e classe.	**52.75**
3e classe.	**23.25**	3e classe.	**41.50**

Des voitures à couloir (*W.-C. toilette. etc...*) sont mises en service dans les trains de marée de jour entre Paris et Dieppe. — Des cabines particulières sur les bateaux peuvent être réservées sur demande préalable.

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Par arrêté du ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts en date du 22 janvier 1898 ont été nommés officiers de l'Instruction publique : MM. L.-H. Adam de Flamare, archiviste de la Nièvre ; Henri d'Allemagne, attaché à la bibliothèque de l'Arsenal ; Eug. Debièvre, ancien conservateur de la bibliothèque de Lille ; Estadieu, bibliothécaire de Castres ; Giraud, conservateur du musée archéologique de Lyon ; Ch.-M. Lhuillier, conservateur du musée du Hâvre ; F. V. Lorin, secrétaire de la Société archéologique de Rambouillet ; A. Soucaille, archiviste de Béziers ; A.-G. Vaissier, conservateur-adjoint du musée archéologique de Besançon. — Officiers d'académie : MM. P.-J. Brindeau, ancien archiviste-adjoint au Mans ; Brouillard, sous-conservateur de la bibliothèque de Tours ; P. Dufay, bibliothécaire de Blois ; J. Grivollat, conservateur général des musées de Saint-Étienne ; E. Gaudissart, bibliothécaire de Noyon ; H. Léonardon, conservateur-adjoint de la bibliothèque de Versailles.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

LES CARRELAGES HISTORIÉS DU MIDI

(*Suite*)

Une étude quelque peu attentive des carreaux historiés de la France entière, prouverait vite, semble-t-il, que cette persistance, probablement inconsciente des vieux motifs mérovingiens, carlovingiens et romans, dérivés de prototypes gallo-romains, se retrouve un peu partout. Edouard Fleury l'a constaté, après Viollet-le-Duc, et, pour n'en citer que quelques exemples, M. Pilloy a montré quel lien rattache les carreaux du type dit « aux danseurs » de l'abbaye de Foigny, aux plaques ajourées du cime-

Digitized by Google

tière carlovingien de Combes. Un carreau couvert d'ornements en forme de bipenves antiques alternativement horizontales ou verticales, jaunes et rouges, nous prouve que les ouvriers auxquels on doit le carrelage de l'hôpital de Tonnerre connaissaient les mêmes mosaïques romaines que nous. Les combinaisons de briquettes découpées suivant la forme de la figure héraldique qu'on nomme *papeloné* se rencontrent sur les compartiments de mosaïques burdigalaises antérieurs à Ausone et sur le carrelage historié de l'abbaye des Châteliers.

Un exemple encore : M. Monceau a publié dans son intéressant petit ouvrage sur les *Carreaux historiés du Moyen âge et de la Renaissance*, une briquette de l'abbaye de Cluny (Tome 1 p. 59 portant une sorte d'entrelacs formé de deux chaînons oblongs, croisés et enchevêtrés dans les côtés d'un carré posé en diagonale. Ce motif décoratif, assez difficile à décrire, se retrouve identiquement sur un chapiteau du premier étage du clocher de Brantôme, où il a été apporté d'un autre édifice plus ancien datant des débuts du IX^e^ siècle. M. de Roumejous, qui l'a découvert, l'a judicieusement rapproché d'un grand nombre d'ornements pareils gravés sur des plaques et des boucles de ceinturons mérovingiens, ou visigothiques, si l'on préfère. Pour les tenants de ce qu'on appelle *l'art wisigotique,* cet entrelacs serait d'origine orientale. Nous n'avons pas à prendre parti dans le débat; mais il est indiscutable que ce même motif abonde dans l'ornementation des mosaïques romaines, telle que celle qui fut trouvée près de Woodstock, en 1712 (Montfaucon. *Antiquité expliquée. Supplément.* T. II, pl. VI) celle de Bernay (*Abécédaire* de M. de Caumont, T. I. p. 63), celle d'Aix, si souvent reproduite, dont le panneau central représente la tête de l'Océan environnée de poissons, etc. Rien n'empêcherait de grossir le nombre de ces rapprochements mais nous saurons résister à la tentation.

Le groupe de carreaux historiés auquel nous avons donné, pour la commodité du discours, le nom d'école bourguignonne a été particulièrement étudié dans les abbayes de Cluny et de Vézelay. Or nous nous demandons si, le premier de ces centres religieux, ayant toujours eu une action prépondérante sur l'abbaye de Moissac, n'a pas influé quelque peu sur son goût artistique, en ce qui touche les beaux pavements qu'il nous reste à décrire. Cette supposition n'est peut être pas fondée, mais on peut dire, en tout cas, que, si les carreaux gascons forment un groupe bien caractérisé, ils se rapprochent de ceux de Bour-

Digitized by Google

gogne plus que tous les autres, soit que les moines clunisiens en aient apporté les modèles au bord de la Garonne, soit que les tuiliers de Moissac se soient inspirés de modèles antiques — les marbres par exemple — pareils à ceux dont s'étaient inspirés, de leur côté, leurs confrères bourguignons.

Il n'y a guère que ces deux suppositions qui puissent expliquer les ressemblances que présentent les deux écoles et qui s'affirment surtout par l'emploi commun de l'entrelacs, ou mieux de la rosace ou quatre-feuilles sur laquelle nous nous sommes trop étendu peut être.

Sur un des carreaux de Grandselve nous le trouvons encore plus exactement imité des marbres de Vienne que sur les carreaux bourguignons. De même à Moissac et a Belleperche, il parait en abondance, mais avec cette modification que quatre cercles nouveaux s'enchevêtrent dans les pétales du quatre-feuilles, comme sur la table de communion mérovingienne de Tocane-Saint-Apre, conservée au Musée de Périgueux. Dans les deux cas, les dessins des carreaux gascons se présentent avec moins d'ampleur, d'élégance, avec infiniment moins d'art et de goût que les dessins des carreaux bourguignons. Et cette simplicité s'accuse encore à Moissac, comme à Belleperche et à Grandselve, dans une interminable série de briquettes qui se rapprochent encore plus près des modèles antiques. C'est le quatrefeuilles encore qui en fait tous les frais, mais le quatre-feuilles véritable, aux pétales pleins, pareils à des feuilles de laurier. Il paraît, d'abord, très réduit de proportions, sur certaines briquettes où il est reproduit jusqu'à quatre fois ; puis il occupe le champ entier du carreau, et ce n'est pas tout car, pour en obtenir de plus grands encore, on a imaginé de recourir à une combinaison de quatre carreaux, dont chacun ne porte que des moitiés de feuilles sur ses quatre côtés, de manière à en découper le champ en forme de carré concave, et cette disposition spéciale, semble-t-il, au Midi, vaut la peine qu'on l'étudie car elle a été d'une grande fécondité.

On peut établir en principe que, lorsqu'il s'agit d'un sujet purement ornemental, le dessinateur a passé de l'ensemble aux parties constituantes, et non des parties à l'ensemble; c'est-à-dire qu'il a d'abord dessiné son motif tout entier, puis qu'il l'a divisé en quatre, seize ou trente-deux parties, pour obtenir le dessin du carreau isolé. Le fait est patent pour les fragments bourguignons dont nous avons parlé; et aussi pour les belles

Digitized by Google

rosaces champenoises que M. A. de Barthélemy a signalées le premier. Il en est de même pour les carreaux que nous étudions. L'imagier qui en a taillé le patron après en avoir dessiné les modèles contenus dans le champ d'un carreau, a jugé bon d'en avoir de plus grands encore. Pour cela, il a tracé son quatre-feuilles de la grandeur voulue, puis, raisonnant sur la meilleure manière de le subdiviser en briquettes indépendantes, il a fait passer les traits de coupe par l'axe des feuilles, de façon que chaque carreau isolé présentât une sorte de carré jaune aux côtés échancrés par quatre segments rouges. La disposition était ingénieuse, elle agrémentait chaque feuille d'une sorte de nervure médiane formée par le joint du carreau; elle dut plaire car le nombre des briquettes ainsi décorées est considérable.

On s'ingénia à la varier. Ce grand carré aux côtés curvilignes parut un peu terne, en un temps où la caractéristique de l'art est l'horreur pour les surfaces nues, et on songea à en égayer la surface par l'adjonction d'une fleurette enfermée dans un double cercle, et, dans nombre de spécimens, par une petite croix pommetée placée diagonalement dans un petit carré inscrit dans le grand, les angles du premier correspondant au milieu des côtés du second. Le résultat de ces adjonctions fut d'enrichir d'abord, puis de modifier le dessin primitif : mais ce sont là des choses qui défient la plume du plus ingénieux, du plus convaincu des descripteurs..... Rien ne peut remplacer la vue sinon des carreaux eux-mêmes, du moins de dessins où ces carreaux soient représentés dans leurs connexions naturelles, car en telle matière, l'élément constitutif ne dit que bien peu de chose à l'esprit, comme à l'œil, si on le considère isolément. C'est l'ensemble qu'il faut rechercher.

Les fonds obtenus par ces combinaisons et ces complications étaient-ils d'un goût bien remarquable? Nous n'oserions le soutenir. Si les briquettes à quatre feuilles uniques ou à semis de quatre feuilles minuscules devaient donner de fort bons dessins de pavement, les combinaisons nouvelles étaient certainement trop grandes, et surtout trop rigides, pour produire un résultat agréable à l'œil. Si la philosophie des formes, des lignes et des couleurs n'est pas un vain mot, un carrelage ainsi composé ne pouvait qu'éveiller l'idée d'absence d'imagination, de sécheresse et de pédantisme.

Les carreaux chargés d'un échiquier jaune et rouge — ou vert —, ceux dont le dessin est en pointes de diamants, ceux qui

Digitized by Google

sont chargés d'annelets concentriques, ou disposés quatre par quatre, ne sont pas pour détruire cette impression, non plus que les très-rares et très-simples rosaces composées de quatre carreaux, simple combinaison d'annelets inscrits dans un grand anneau double, avec quatre maigres fleurons aux angles et un autre quadrilobé, au milieu, simple agrandissement d'un des sujets plus haut énumérés. Quelle différence radicale avec les rosaces si riches et si décoratives du reste de la France! Il semble qu'on soit en présence d'une survivance étiolée des pires œuvres de l'art mérovingien, et, de fait, ces cercles concentriques et ces annelets se retrouvent identiques sur un bon nombre de plaques et de boucles décrites par M. Barrière Flavy (*Etude sur les sépultures barbares du Midi et de l'ouest de la France.* Planches. II, n° 8. Pl. XII. n° 1. pl. XXXII. n° 2 p. 209. fig. 13. etc.)

Pour si humble que soit cet art, et de si près qu'il avoisine le pur métier, il n'en aurait pas moins ses règles particulières et bien définies, ses maîtres qui signaient orgueilleusement leurs ouvrages, ses chefs-d'œuvre et ses écoles régionales. Celles-ci sont encore assez mal connues, quoiqu'il soit moins difficile de les définir et de marquer leur territoire qu'il ne l'a été pour des arts d'essence plus relevée. C'est une affaire de patience et d'attention; le résultat infaillible du dépouillement raisonné des innombrables documents déjà amassés dont le groupement par nature des sujets avec classement géographique, suffirait à montrer les grandes lignes du sujet; il n'y aurait plus alors qu'à noter les ressemblances et les contrastes pour caractériser notre petite école méridionale. Tout cela est encore à faire et nous ne l'essayerons pas ici, — ce serait la matière d'un gros livre, — mais, renversant les termes de la proposition, nous allons nous efforcer de caractériser nos carrelages gascons, puis nous chercherons en quoi ils diffèrent de ceux du reste de la France, s'il y a lieu. Qu'on nous autorise à présenter auparavant quelques considérations générales.

Et tout d'abord, demandons grâce pour ce mot d'école qui dépasse un peu notre pensée et ne correspond pas entièrement à la réalité des faits, mais dont il serait difficile de trouver un équivalent satisfaisant indispensable pour l'exposition du sujet. Dans notre pensée, il ne préjuge rien et ne signifie pas que nous adoptions l'hypothèse d'ateliers spéciaux ayant une technique et des modèles particuliers, aux dépens de la théorie contraire d'après laquelle les auteurs de la plupart des carrelages historiés

Digitized by Google

auraient été des ouvriers nomades colportant un peu partout leur industrie et leurs moules. Les deux opinions s'appuient d'ailleurs sur une série de faits si précis, si bien démontrés, qu'on est bien obligé de les accepter toutes les deux. Un des premiers efforts de la critique devra être d'établir bien nettement ce qui revient aux ateliers fixes, d'une part, et aux compagnons nomades, d'autre part, dans les modes particuliers à chaque région.

Pour caractériser chacun de ces groupes auxquels nous attribuons le nom d'école, il faut absolument s'élever au-dessus des divisions trop strictement chronologiques, ne pas se borner à de simples comparaisons synchroniques, contre lesquelles les faits protestent avec une rare unanimité, les mêmes modèles ayant servi souvent pendant plusieurs siècles, et tous les spécialistes, de Viollet-le-Duc à Edouard Fleury, ayant maintes fois constaté qu'il serait à peu près impossible de dater les neuf dixièmes des carreaux historiés, si on n'avait d'autre base pour cela que l'étude du style. C'est à l'ensemble qu'il faut s'arrêter plutôt qu'aux détails. A de certains moments il a pu y avoir pénétration d'influences voisines par suite de circonstances tout à fait accidentelles ; il ne faut pas plus s'arrêter à ces phénomènes passagers qu'on ne s'arrête dans l'histoire de l'architecture italienne, par exemple, aux édifices gothiques qu'on trouve de çà et de là sporadiquement et qui sont l'œuvre de religieux français ; pas plus que le botaniste ne s'attache aux plantes des serres pour définir la flore d'une contrée. Il y aurait beaucoup d'observations pareilles à faire : bornons-nous sur la nécessité de reléguer au second rang les sujets propres à plusieurs provinces ou même à l'ensemble d'un pays, tant qu'ils n'affectent pas une allure un peu locale, tels que les fleurs de lis héraldiques, les châteaux de Blanche de Castille, etc., quoique leur prédominance ou leur absence puisse correspondre à certaines influences régionales, comme nous l'avons établi pour les carrelages historiés de Gascogne. Doivent être plus encore inpitoyablement éliminées les amoiries de donateurs ou de protecteurs imprimées sur un très grand nombre de carreaux ; très précieuses pour fixer les dates et, jusqu'à un certain point, les provenances, elles n'ont que peu de chose à démêler avec l'art, et n'ont que de trop souvent détourné de choses bien plus sérieuses l'attention des érudits. C'est trop insister peut-être sur ces questions préliminaires, mais ne fallait-il pas débarrasser d'avance le sujet de

Digitized by Google

toutes les considérations de méthode qui l'auraient inévitablement alourdi, tout en donnant au lecteur les moyens d'apprécier la justesse des résultats par la connaissance du point de vue adopté ?

Dans l'état actuel de nos connaissances, il n'est pas facile de dresser pour les carrelages émaillés une carte de France complète et détaillée, pareille à celles qui ont été faites pour les régions normandes ; trop de documents manquent encore et l'on devait s'en tenir aux seuls résultats acquis, en teintant chaque département d'une nuance plus foncée d'autant que les carrelages historiés s'y montrent plus nombreux. Le sol français paraîtrait divisé en deux parties par une ligne transversale partant du lac de Genève pour aboutir à l'embouchure de la Charente. La région supérieure est, en effet, par excellence celle des beaux pavements de couleur ; tandis qu'ils sont infiniment plus rares et moins somptueux dans la région inférieure, où ils apparaissent comme à l'état sporadique, disséminés de droite et de gauche sans lien ni cohésion, un peu comme les édifices gothiques dont ils semblent solidaires, quoique, historiquement, leur origine remonte à bien des siècles avant et que l'art roman leur ait imprimé une empreinte qui ne s'est jamais complètement effacée.

Cette première division constatée, on est bientôt forcé d'en établir une seconde non moins importante, en partageant les carrelages incrustés de la région septentrionale en deux groupes qui tendent à s'unir aux approches d'une ligne qui se confond presque avec le méridien de Paris. Le groupe placé à l'ouest, le plus ancien peut-être de tous, est caractérisé par ce fait que chaque carreau y est un tout complet, défini, se suffisant par lui-même, susceptible de se combiner à l'infini avec des carreaux semblables ou différents, de manière à former de grands ensembles fort riches, à la façon des éléments de *l'opus sectile* des anciens. L'exemple classique du genre est l'admirable pavement de l'église Saint-Pierre-sur-Dive. Dans le groupe est, au contraire, chaque carreau porte un fragment de composition qui reste sans valeur, tant qu'il n'est pas raccordé avec d'autres carreaux dont l'ensemble forme un motif unique et complet. Comme exemple, nous indiquerons de préférence à tout autre, le beau carrelage trouvé en 1888 par l'abbé Chevalier dans une ancienne maison de Reims. Dans le premier cas, le fabricant a livré aux carreleurs des briquettes diverses, plus ou moins ornées, en leur laissant le soin de les grouper à leur fantaisie.

Digitized by Google

Dans le second cas, un grand ensemble a été dessiné puis subdivisé en carré; puis chacun a formé l'ornementation d'une briquette, que les poseurs étaient forcés d'assembler toujours de la même façon, sous peine d'obtenir un ensemble incohérent. Dans ce dernier cas les tuiliers signaient fréquemment leur œuvre; jamais, semble-t-il, dans le premier cas. Il ne faut pas exagérer d'ailleurs l'importance de cette classification, car dans les deux groupes on a employé un grand nombre de carreaux simples pour obtenir soit des encadrements, soit des bandes, soit des fonds; de même aussi on a mis en œuvre des rosaces élémentaires formées par la réunion de quatre carreaux portant chacun le même dessin disposé en diagonale. Pour rester dans le vrai, cet élément de classification ne doit pas être étendu en dehors des rosaces.

Nous avons cité le pavé de Saint-Pierre-sur-Dive; c'est surtout sur lui que nous nous baserons pour qualifier la grande école de l'ouest, à laquelle nous n'osons appliquer le nom de Normande, parce qu'il est impossible de ne pas lui rattacher le dallage non moins somptueux des ateliers dont les attaches avec l'architecture poitevine sont évidentes. Dans cette école, quoique chaque carreau se suffise à lui seul, le poseur cherchait les ensembles clairs et nets, dont la partie principale était une vaste rosace formée d'un nombre indéterminé de briquettes trapézoïdales, assemblées côte à côte en bandes concentriques, comme les chevaux des portes romanes de la même région. Le décor est net et bien dessiné. Les sujets dominants, plantes flexueuses entrelacées, dragons au long corps serpentiformes bizarrement tordus, entrelacés, parfois même greffés l'un sur l'autre, font songer aux bizarres créations de l'art scandinave; dans la suite, la fréquence des grandes têtes grotesques occupant presque tout le champ du carreau, rappelle les produits similaires d'origine anglaise. Enfin, quelques ateliers, surtout celui du Molay, fabriquent des briques incrustées, avec formes diverses et compliquées, qui ont produit des dessins d'une grande richesse et qui sont comme une sorte de transition entre les mosaïques en terre cuite de Saint-Denis et les véritables carreaux historiés. En somme, ce qui domine dans l'œuvre des tuiliers de l'Ouest, c'est l'ampleur, la richesse et le grand sentiment décoratif, avec, dans les détails, un peu de bizarreries exotiques.

(*A suivre.*) Jules Mommeja.

Digitized by Google

UN TRÉSOR CACHÉ PAR LES SERVITEURS DE BERTIER DE SAUVIGNY

A la suite d'un article paru dans la *Correspondance historique* du 25 août 1897, M. le comte Albert de Bertier a bien voulu nous communiquer un document de même nature que celui par nous publié, et concernant un nommé Clerrot; M. de Bertier nous soumettait, en même temps, quelques réserves que, suivant lui, il convenait de faire sur la confiance à accorder à ces deux pièces. Nous avons été amenés à rechercher de notre côté, si nous ne retrouverions pas quelque récit du même événement, et nous avons eu la bonne fortune de rencontrer aux Archives Nationales une lettre émanant d'un nommé d'Entremeuse, lettre renfermant des indications conformes aux deux précédentes.

Nous nous trouvons dès lors en présence de trois documents concernant les projets de fuite de l'Intendant de Paris, et relatant l'enfouissement, par un de ses serviteurs, de sommes importantes destinées à favoriser l'entreprise de Bertier. Examinons successivement ces trois textes :

L'un est signé d'Entremeuse et daté du 10 juin 1791; — le second, Levillaint, et porte la date du 29 septembre 1791; — le troisième, écrit par Clerrot, remonte au 28 février 179... (?), 1.

L'auteur de la première lettre rapporte qu'étant depuis *15 ans* au service de Bertier, il fut chargé de l'accompagner, au moment de sa fuite, à *trois ou quatre lieues en arrière,* avec une *boîte* contenant *6000 louis d'or*, et *100 000 livres de billets de la caisse d'Escompte.* Il arriva à Compiègne, s'apprêta à voir son maître, ainsi qu'il le devait faire, à Cambrai, à Lille et à Dunkerque, d'où ils s'embarqueraient pour *Londres.* Il apprit à Compiègne l'arrestation de Bertier. Il n'en continua pas moins son chemin. Mais, entre *Saint-Quentin et Guise*, il fut arrêté par *cinq cavaliers* envoyés à sa suite, sur une dénonciation du *cocher* de Bertier. Il se battit contre eux, en *blessa un*, et put

(1) Dans sa lettre, Clerrot rapporte que, depuis 7 mois, il souffre de la prison. Doit-on, se rappelant que l'arrestation et l'exécution de Bertier eurent lieu les 21-22 février 1789, dater cette lettre du 28 février 1790 ?

Digitized by Google

arriver à Landrecies. Là, il cacha son trésor dans un *jardin* sis au faubourg conduisant au Quesnoy. Il creusa un trou *avec son couteau de chasse, qu'il cassa*, et poursuivit son œuvre avec un *couteau de poche.* La boîte fut enterrée à *un pied et demi de profondeur.* Arrêté le lendemain, et *conduit à Paris*, il fut interrogé à l'*Hôtel de Ville*, et incarcéré à *la prison de l'abbaye Saint-Germain*, où il fut longtemps détenu. Transféré à *Orléans*, on le condamna à dix ans de prison. Il offrait à son correspondant les moyens de retrouver le trésor, lui proposant *2000 louis d'or* pour sa part, et le priant de conserver le reste en dépôt, moyennant *une reconnaissance*, car, disait-il, « *on ne sait qui peut vivre ou mourir* ». En terminant il demandait que la réponse lui fût adressée « poste restante ».

Levillaint n'accuse que *8 ans* de service auprès de l'Intendant qui, voulant se réfugier à *Cadix*, l'aurait envoyé, *15 jours avant lui*, en lui confiant une *boîte en noyer, d'un pied et demi de long, sur un de large.* Cette boîte contenait *6000 louis d'or*, et *300 billets de 1000 livres de la Caisse d'Escompte.* Après deux jours de marche, il apprit la mort de Bertier; le *cocher* avait dénoncé le chemin suivi par Levillaint, qui effrayé, cacha la boîte à *deux pieds de profondeur*, en se servant *d'un couteau de chasse qu'il cassa.* Ayant mis des indications capables de lui faire retrouver l'endroit de la cachette dans un portefeuille de maroquin, il se dirigea sur Sauvigny, près Avallon. Attaqué à *Auxerre*, par quatre *cavaliers de la maréchaussée*, il en blessa *un*; on l'arrêta, et on le conduisit à *Paris*, où il subit un interrogatoire à l'*Hôtel de Ville*; on l'incarcéra ensuite au *Grand-Châtelet.* Autorisé à prouver son innocence, il offrait à son correspondant les moyens de retrouver la boîte. Il abandonnait à l'inventeur *60 000 livres en or*, et le chargeait de garder le reste jusqu'à sa libération, mais moyennant une reconnaissance, « *car on ne sait qui vit ni qui meurt.* » Il le priait de lui répondre par lettre affranchie.

Clerrot se dit *homme d'affaires* de Bertier. Il fut chargé, lors de sa fuite, de le suivre, à *deux jours près*, pour le retrouver au *Hâvre.* Il portait une cassette de *un pied carré, en noyer*, renfermant, avec divers bijoux, *8 rouleaux de 50 doubles louis*, et *60 billets noirs de la Caisse d'Escompte.* Passant à Bon-Secours, près Rouen, Clerrot apprit l'arrestation de Bertier, à Compiègne. Il se hâta de cacher la cassette dans un bois, grâce à son *couteau de chasse*; il l'enfouit à *un pied et demi de profondeur.* Puis, ayant mis les indications qui devaient faciliter les recherches

Digitized by Google

futures dans son portefeuille, il gagna le Hâvre. Reconnu, il fut arrêté, ramené à *Paris*, interrogé à l'*Hôtel de Ville*, par Bailly et La Fayette, puis enfermé à la prison de *l'abbaye Saint-Germain*. Tenu au secret, il propose à son correspondant de rechercher la cassette, lui offrant un tiers de l'argent qui s'y trouve enfermé.

A bien examiner ces trois récits, ils offrent un certain nombre de traits de ressemblance ; projets de fuite, cassette confiée à un serviteur fidèle ; arrestation de Bertier ; enfouissement de l'argent, incarcération du serviteur, qui, ramené à Paris, est interrogé à l'Hôtel-de-Ville, puis enfermé pendant un long espace de temps, et qui offre de révéler la cachette, moyennant partage de l'argent. Les récits de Levillaint et de d'Entremeuse sont presque calqués l'un sur l'autre.

Faut-il cependant croire que Bertier ait mis trois individus dans le secret de ses projets, qu'il ait déclaré à l'un vouloir partir en Espagne, par Auxerre; qu'il ait indiqué au second la route de Rouen ou du Hâvre; qu'il ait fixé rendez-vous au troisième à Dunkerque, par Compiègne et Landrecies?

Il y a là une première invraisemblance. D'autre part, deux des intéressés déclarent avoir suivi l'Intendant, le troisième prétend l'avoir précédé, et le récit de ce dernier est par certains points fort sujet à caution. Les noms de Levillaint et de Clerrot ne figurent pas, nous dit M. A. de Bertier, parmi la liste des serviteurs de l'intendant de Paris.

D'Entremeuse mériterait plus d'attention. Ce personnage semble avoir occupé certains personnages politiques. Il était incarcéré dès le 8 octobre 1790. Bailly, à cette date, demandait sa mise en liberté provisoire, sous garantie de caution offerte par son parent d'Entremeuse, président du département des Ardennes (1).

D'autre part, tous les documents contemporains (2) semblent prouver que, loin de fuir, Bertier de Sauvigny fit franchement tête au danger, cherchant jusqu'au dernier moment à accomplir courageusement son devoir. Rien ne nous autorise à croire qu'il ait voulu chercher son salut dans la fuite. Mais que, tout en se sacrifiant (3), l'Intendant, ayant des enfants en bas-âge, et

(1) Voir ci-dessous le premier texte signé Bailly.

(2) Voir Tuetey, *Répertoire des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française*, t. I, p. 76 à 90. (journée du 22 juillet 1789).

(3) Nous devons ces détails à M. le comte A. de Bertier, que nous sommes heureux de pouvoir remercier de son obligeante amabilité.

Digitized by Google

se méfiant des intrigues politiques qui devaient occasionner sa perte, ait voulu confier à un serviteur dévoué une partie de sa fortune en prévision de malheurs futurs, c'est une hypothèse à laquelle nous nous arrêtons facilement. Que d'autres individus aient été au courant de ces détails, et aient essayé d'en tirer parti, tout en ignorant l'endroit exact de la cachette, s'il y en eut une, et d'obtenir ainsi quelque argent, par le moyen « d'un trésor caché », cela n'a rien d'invraisemblable. Mais, pour le moment, nous ne pouvons que poser une interrogation, et souhaiter que la connaissance de nouveaux documents, ou l'obligeance de personnes mieux à même de nous renseigner, permettent de conclure en pleine connaissance de cause.

LÉON MIROT.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I (1)

Paris, le 8 octobre 1790.

Messieurs,

M. Dentremeuze, président du département des Ardennes vient de m'écrire avec beaucoup d'intérêt pour obtenir la Liberté provisoire de M. Dentremeuze son parent, détenu dans les prisons de l'Abbaye Saint-Germain, il ne le croit pas coupable et offre de devenir sa caution. Pourrais-je vous engager, Messieurs, à prendre la peine d'examiner les griefs qui ont déterminé son emprisonnement et de me faire connaitre le parti que dans votre sagesse vous croirez devoir prendre pour me mettre à portée de faire une réponse précise à M. Dentremeuze, président du département des Ardennes.

Je suis avec respect,
Messieurs,
Votre très humble
et très obéissant serviteur.
BAILLY.

II (2)

Landrecy, le 20 juin 1791

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, cy-incluse, la copie de la lettre du vallet de chambre de M. Berthier de Sauvigni, cy-devant intendant de Paris. Elle ma été confié secrettement, par la personne qui la

(1) MM. du comité des Recherches de L. A. N. (Arch. nat. D. XXIX bis 32, n° 336).
(2) Arch. nat., D. XXIX bis 32, n° 336.

Digitized by Google

reçut, et cela parce qu'il vit qu'elle ne lui étoit pas adressée directement, la personne a qui le valet de chambre L'adressoit n'existe plus, et c'est ce M. qui la remplace qui la reçu ; il vint sitôt chez moi pour me la communiquer et la remettre entre mes mains; et comme je remarquai qu'il y avoit assez de mistère je partis sitôt pour le Quesnoy, ou étant je consultai un administrateur du directoire du district, avec lequel je suis liéz d'amitée; nous jugeames qu'il étoit très urgent de vous en faire passer la copie, étant persuadé qu'elle pourra vous donner ainsi qu'au tribunal quelques renseignemens nécessaires.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien me mander de quelle manière je dois me comporter à cet égard ; je vous serai fort obligé de m'honorer de votre confiance pour les recherches de cette boitte, je la ferai faire avec tout le secret et la célérité possible. En attendant l'honneur de votre réponse je ferai préparer quelques sondes, afin de n'aporter aucun retard lorsque je recevrai vos ordres.

Je suis très persuadé, monsieur, qu'à l'égard de ce prisonnier vous voudrez bien avoir toute l'indulgence possible. Sa position est assez malheureuse ; au nom de l'humanité secourez le s'il n'est pas criminel. Comme je crois n'avoir pas assez de renseignemens, faites s'il vous plait, tout ce que votre sagesse pourra vous suggérer, afin de m'en faire donner davantage et par ce moyen vous prouver que je serai toujours disposé à me rendre utile pour la nation et la patrie. C'est dans ce sentiment que je reste très sincèrement,

Monsieur,

Votre très humble et très
obéissant serviteur

Cousin (maire)

Monsieur,

La confiance que votre réputation m'inspire, m'engage a vous écrire pour vous faire part du malheur que j'éprouve, étant détenus dans une prison pour une cause dans laquelle je suis plus à plaindre qu'a blâmer.

Vous savez, M., la mort funeste de M. Berthier de Sauvigny, intendant de paris, au service duquel j'étois depuis quinze ans en qualité de valet de chambre ; par ma bonne conduite, je m'étois si tellement attiré sa confiance qu'il m'employoit toujours dans les affaires les plus secrettes. Au commencement de la Révolution, vu que le peuple qui murmuroient contre lui au point de venir le lapider dans son hôtel, il fit le parti de quitter paris, pour ce soustraire à cette fureur populaire. Il me fit part de son dessein, me proposant de l'accompagner. J'y consentis, je ne devois le suivre que trois ou quatre lieues en arrière, parce qu'il me rendoit porteur d'une boîte qui renfermoit tout les papiers, avec six mille louis d'or et cent mille livres en billet de la

Digitized by Google

caisse descompé, j'arrivai à Compiègne quatre heures après lui ; j'ai descendu à la première auberge du faubourg pour y déposer mon cheval et mon porte-manteau, ensuite je fus pour joindre mon maître à un endroit qui m'avoit désigné pour avoir une entrevue avec lui, comme nous devions en avoir une à Cambray, Lille et jusqu'à Dunkerque où nous devions nous embarquer pour Londres ; en entrant dans Compiègne j'entend dire qu'on venoit d'arrêter M. l'intendant de paris, m'en étant assuré, je n'ait rien eu de plus empressé que de retourner à l'auberge et de prendre la fuite. J'ai continué la route dans la vue de gagner la Flandre autrichienne, pour y être en sureté, jusqu'à ce que cette affaire soit appaisée ; après Saint-Quentin et Guine, je fut joint par cinq cavaliers déguisés qui étoient à ma poursuite, parce qu'on avoit aussi arrêté le cocher qu'on intimida, et qui dit que le valet de chambre étoit en arrière, que je pouvois même être arrivé, on s'informe et on a pas tardé d'apprendre que j'avois passé et la route que j'avois prise. Comme il dit que je devois porter quelque chose de conséquence, que j'avois eu plusieurs conférences secrettes avec M. avant de partir on ne manqua pas d'envoyer après moi. Ces cavaliers me dirent qu'ils marrêtoit comme appartenant à M. l'intendant de paris qui venoit d'être arrêté lui-même à Compiègne, mais comme jétois bien monté et bien armé, je me suis débarrassé d'eux, et après en avoir blessé un dangereusement, les quatre autres soignèrent leur confrère, et me laissèrent le champ libre ; pour le moment, mais ils reprirent courage, car malgré que j'avois pris la traverse sur ma gauche, je manquai encore d'être arrêté à deux lieues de Landrecy. Heureusement qu'il étoit nuit, cela fit que je m'échappois encore une fois de mes persécuteurs, gagniant votre ville, réfléchissant sur les dangers que je courroit, pensant bien que j'y seroit devancé, et attendu aux portes si j'y entroit, j'ai formé la résolution denterrer ma cassette. Pour cet effet étant autour de la ville sur le côté du petit faubourg qui va au Quesnoy derrière un jardin, j'ai choisi un endroit propice et remarquable, ou je fis un trou avec mon couteau de chasse, avec assez de peine y ayant déjà cassé un grand couteau de poche, et j'y enterrai ma boëtte environ un pied et demi de profondeur ; ayant fini et pris toutes mes remarques et distance nécessaire pour retrouver mon dépôt facilement, j'ai remonté à cheval pour profiter de la nuit pour m'éloigner de Landrecy. Le lendemain, approchant des limittes, je fus enveloppé par les mêmes cavaliers, avec du renfort des soldats nationaux, formont une dizaine et ils m'arrêtèrent. Je fus emmené à paris, où étant à l'hôtel de ville j'ai subi un interrogatoire de cinq heures, on me faisoit entendre que si je ne révelloit pas tout ce que je savoit, des complots que mon maitre avoit formé contre la nation qu'on ne répondoit pas que le peuple ne m'en fasse autant qu'à lui, qu'on ygnoroit pas que j'étois son confident, qu'on avoit tout su par le cocher et qu'il étoit de mon devoir de dire ou étoit les

Digitized by Google

papiers. N'ayant voulu donner connaissance de rien, je fus conduit à la prison de l'abbaye de Saint-Germain ou je suis depuis si longtemps. Ce n'est que depuis quinze jours que je scait mon sort, ayant été transféré à Orléans pour y être jugé par le tribunal qui y est établi pour prendre connaissance des causes de l'exécution, et le tribunal m'a jugé dans la dernière des rigueurs, me condamnant à garder prison pendant dix ans ; pour ce simple soupçon d'avoir trempé dans les affaires de mon maître, ils m'ont allégué aussi le cavalier que j'ai blessé entre Saint-Quentin et Guine, qui est mort depuis de ses blessures, mais c'est à mon corps déffendant ce n'est pas un crime, enfin je fus ramené à paris à la même prison ou je suis dans la même gêne quoique jugé, parce qu'on cherche toujours à savoir quelque chose.

Je me vois contrains, M., par le grand malheur étant réduit depuis deux ou trois mois à la plus grande misère, ayant tout dépensé ce que j'avois et vendu même jusqu'à ma montre, boucle et autres effets, ne prévoyant pas pouvoir supporter une aussi longue détention dans un aussi dure situation, je ne vois contrains dis-je, de faire la confidence de mon dépôt à quelqu'un. Ayant toujours entendu parler de vous comme d'un parfait honnette homme, n'ayant personne dans le pays, en étant fort éloigné, je crois ne pouvoir mieux faire que de m'adresser à vous pour mon importante affaire ; je vous ferai un sacrifice de deux mille louis d'or, que si vous voulez pas accepter pour vous, pouvant être au dessus d'une récompense semblable, vous en disposerez à votre volonté envers les pauvres de votre ville et vous auriez la bonté de me garder le reste encore quelques temps, vu que je ne pourrai recevoir de grosses sommes où je suis, vous me le garderez jusqu'à ce que nous eussions avisé à placer mes fonds en sureté et avec avantage, mais à cet égard lorsqu'il seront entre vos mains, il sera nécessaire que vous me fassiez une reconnaissance par devant notaire pour ma sureté, car on ne sait qui peut vivre ou mourir, et en cas de votre décès, je ne pourroit rien réclamer à vos héritiers.

Si vos volontés sont d'entreprendre cette affaire mandez moi le, s'il vous plait, par une prompte réponce, après, je verrai à vous faire passer mes renseignemens, et dans votre réponce, n'entrez pas, je vous prie, dans aucuns détails, vu que mes lettres sont visittés stincement, parlez moi bien à mot couvert, comme si vous étiez chargé de mes affaires de famille. Je vous recommande aussi sous le sceau de la confession de ne parler de cette affaire à personne ; vous en sentez la conséquence. En attendant l'honneur de votre réponce, je suis très parfaitement, avec autant de respect que de confiance en vos bontés,

Monsieur,
Votre très humble et très
obéissant serviteur
Louis d'Entremeuse

(A la prison de l'abbaye de Saint-Germain, ce 10 juin 1791)

Digitized by Google

P.-S. N'hésité pas, M., dentreprendre cette affaire parce que c'est une cause de la révolution, il n'y a rien à happréhender, dailleur quand la boëtte sera entre vos mains vous pourrez la bruler ainsi que les papiers après les avoir lûs si vous jugez à propos.

L'abbondance des observations que j'ai eu à vous faire a exigé une longue narration, j'ai été obligé de serrer les lignes et de vous écrire bien à la hâte vue la gêne ou je suis par les recommandations des chefs du comité de recherches, prêtez s'il vous plait vos bonnes attentions à la lecture. Adieu, M., je fait des vœux pour que la présente vous parvienne car je suis obligé de me servir d'une voie bien hazardeuse pour vous la faire passer, il faut que j'attende le moment favorable pour la jetter par les grilles de mes fenestres a des gens inconnus qui passent dessous ; heureux si je réussi, et si elle tombe en bonnes mains, encore il y a une sentinelle qui va et vient.

J'ai réfléchi, pour que le concierge de la prison ne sache rien de notre correspondance, adressé, je vous prie, votre réponce à la poste restante à paris, je la ferai relever par un commissionnaire, mais toujours avec circonspection ; vous affranchirez, je vous prie, pour qu'il n'ait rien à débourser.

III (1)

Monsieur,

C'est avec toutte la confiance que m'inspirent vos mœurs que depuis sept mois je cherche tous les moyens de vous faire savoir mes intentions à votre égard pour vous dire que ma trop grande bonté et ma franchise m'ont réduit dans ce séjour affreux où je n'existe que pour souffrir n'ayant plus n'y parents n'y alliées et encorre moins d'espoir de liberté. Qui sur mon fatal destin peut mieux que vous me secourir méritant plustôt votre compation que mépris, étant plus mal'heureux que coupable; c'est pourquoi je vous croie incapable d'abuser de ma confiance, persuadez que vous garderez le plus inviolable secret sur l'offre avantageuse que je vous fais par la présente qui renferme tout ce qu'il faut faire pour réussir dans l'affaire sécrette dont voici le détail.

Vous n'êtes pas sans être instruit de la fin funeste de M. Berthier de Sauvigni intendant de Paris. J'étois chez lui en qualité d'homme d'affaire et *je m'étois attiré* par *ma conduit* et ma discrétion sa *confiance* lorsque cette infortuné ayant sû en sous main que le peuple étoit en rumeur contre lui et ce décidoient à aller Le lappider dans son hôtel de l'intendance et ce figurant bien qu'il en seroit tôt ou tard la triste victime, s'il ne cherchoit dans une prompte fuitte son salut, il ce décida donc de partir de Paris pour ce soustraire à cette fureur

(1) Communiqué par M. le comte Albert de Bertier.

Digitized by Google

populaire. Avant son départ il me remit en main *une cassette* d'un pieds carrée *en bois de noyer* doublé de velour bleu fermant à sécret dans laquelle est renfermé trois montres d'or dont deux sont avec leurs chaînes d'or avec un médaillon à chaque chaînes; l'un est son chiffre, et l'autre un portrait de femme tous les deux enrichie de diamans tout au tour, la troisième est platte et à répettition léguille en diaman et le contour de la boitte elle est avec son cordon qui est moitier soie et or au bout duquel est son cachet d'or, et la clef de même métail, plus 4 bagues à diamant très riche remfermées dans un écrin, une tabattière d'or carrée en manière de coffre, huit rouleaux de 50 doubles louis chaque, et 60 billets noir de la Caisse d'escompte qui sont renfermées dans une petitte boitte de fers blanc, et d'autres papiers qui m'avoit dit êtres suspects, et recommander de déchirer où bruler en cas qu'il fut arrêtter avant que je fus arrivé à ma destination c'est-à-dire où il m'envoyoit pour l'attendre, ce que je n'ai pû faire comme vous verrez par la suitte de mes mal'heurs. Il me donna donc les ordres de partir de l'hôtel deux jours après lui pour le Hâvre de grâce, et y rester incognito jusqu'à qu'il me donne d'autre ordres. Ayant parti au tems dit, je prie la routte de Roüen par Saint-Denis, Pontoise et Saint-Clair où j'ai resté couché, j'ai repris ma routte le lendemain et suis venu diné à Escouy et faite donné l'avoine à mon cheval. Ensuitte par le Bourgbeaudoin, la forge Féret et vint à une auberge qui est sur la grande routte à droitte en allant à Roüen distance d'environ un bon quart de lieux en face d'un petit chemin qui conduit à une Nôtre Dame de bon secours, ce que m'a dit la maitresse de l'auberge. Y ayant resté l'espace d'une heure à m'y rafraîchir et m'apprétant à remonter à cheval j'aperçus un courrier venant du cotté de paris je lui demandé si la révolution populaire étoit appaizée dans cette capital il me répondit qu'au contraire que l'avoit arrette M. Berthier de Sauvigni à Compiègne, que la populace l'attendoit pour le prendre et que l'on avait déjà emprisonner plusieurs de ses genses et que l'on fesoit des recherches après ceux qui étoient fuyard... Jugez un peu de ma frayeur; à ce triste récit, mes sangs ce sont glacée dans mes vaines, cependant j'ai dessendu la coste de Bon Secours l'esprit occuper de *milles réflexions* divers, ne voullant point m'exposer à rentrer dans Roüen avec cette cassette, réfléchissant aux ordres que j'avois reçu relativement aux papiers que je ne doutois nullement être suspects lorsque tout à coup détournant le circuit que forme la coste j'ai aperçu un bois sur ma droitte; ayant remarquier un endroit qui me paru favorable pour remplir mon dessin j'ai mis pieds à terre et me suis enfonçer dedans. J'ai tirer *mon couteau de chasse* et fait un troup en terre d'un pieds et demi et plus de profondeur dans lequelle j'ai caché ma (sic) cassette; l'ayant bien recouverte de façon que personne ne puisse s'en appercevoir j'ai prie sur l'instant mon crayon et j'ai prie par écrit le renseignement de la place au juste

Digitized by Google

où je l'ai enterrée de *manière à ne passi tromper* par *les remarques* que j'ai fait à la place ; je l'ai mis dans mon *portefeuille qui est en maroquin rouge* fermant à clef, j'ai ensuitte continuer ma routte après m'être assurer que personne ne m'avoit vu. Passant le long du port ne voullant pas entrer dans *votre* ville crainte de mal'heurs j'ai été couché à 4 lieux plus loin à un endroit que l'on nomme aux vieux où j'ai laisser mon portefeuille en dépôts après y avoir mis mon cachets sur la serrure. Le lendemain n'ayant plus rien de suspect sur moi j'ai gagnier le Hâvre où j'ai rester quatre jours au bout duquel tems un particulier m'ayant reconnu sur le port de cette ville pour m'avoir vû chez M. Berthier de Sauvigni fit soulever la populace contre moi, disant que j'étois un aristocrate complice de mon maitre; je fus arrêtez par la Bourgeoisie et conduit devant les principaux de la ville qui m'interrogèrent. N'ayant heureusement plus rien de suspect sur moi, j'avouée que j'étois effectivement au service du sieur Berthier mais que j'ignorois touttes ses affaires. Malgré mes justes représentations ils délibèrent entre eux que je fusse sur le champ conduit à Paris et réuni entre les mains du commité de ville, ce qui fut exécuter. Mais grand dieu quel triste perspective à mon arrivée se présenta à mes yeux, quelle spectacle effrayant!.... La tête de mon infortuné maître que l'on promenoit au bout d'une pique par les rües de cette capital, et cette même foulle de peuple sanguinaire trainait le reste de son corps dans les Boux..... Malgré touttes ces seines qui effraye la nature même je fus traduit devant MM. La Fayette et Bailly à l'Hôtel de Ville où j'ai subbit un interrogatoire de six heures. Voullant savoir de moi ce qu'ils ne sauront jamais, ils m'ont fait conduire en prison à l'abbaye Saint-Germain où je suis sans savoir quelle pourra être mon sort et encore moins d'espoir de liberté. Qui sur mon fatal destin peut mieux que vous, Monsieur, m'obliger, je suis au *sécret* ; sans que personne puisse me voir ny parler: à cette effet touttes les lettres que j'envoie ou que je reçois sont lües et visittées ; de sorte que je ne veux connoitre que votre signature par la voie que je vai vous indiquier car si quelqu'une de nos lettres tombaient entre les mains de mes persécuteurs ils me supposeroient bientôt votre représentant ou ami et tâcheroient par là de pénétrer mon mistère ce qu'ils ne saurront de leur vies. C'est pour quoi je ne veux connoître ni ami, ny correspondance, crainte de surprise encore ne vous enverrai-je mon portefeuille qu'à vous même et à votre domicile afin de n'être pas trompé. Le bonheur que j'ai eu de faire la connaissance d'un brave commissionnaire de cette prison qui passe mes lettres sans que les guichetiers ne les voyent est celui qui a été chercher mon portefeuille *aux vieux*, ou je l'avois lesser en dépôts et qui me la rapporter dans le même état tel qu'il vous le portera si tôt votre réponse. Surtout ayez soin de ne lui rien donné à connoitre attendu qu'il ignore l'affaire ; mais comme je lui dois son

Digitized by Google

premier voyage il veut que je lui paye d'avance ainsi que le second ; il voudroit avoir un passeport de la ville vu les troubles présents : d'après que vous aurez mon portefeuille vous le congédirez après lui avoir remis ce que je vous manderai par une lettre de laquelle il sera porteur, allors vous le coupperez et trouverez par écrit tous les renseignemens au juste de la place à ne pas si trompé ou est ma cassette et lorsquelle sera chez nous vous diviserez un bouton qui tient la fausse serrure allors vous trouverez les pièces ci-dessu énoncée vous suppliant en grâce de bruler les papiers en question qui vous seroit d'aucune utilité et à moi qui feroit bien du tort s'il étoient vüe.

Le tiers du produit que je suis résolu de vous faire sera le gâge de ma reconnaissance pour les peines et les travaux que vous aurez prie pour moi et cette abandon sera sans aucune intérest, mon cœur me le dicte tel d'après les réflexions où mes inquiétudes m'ont lesser en proie depuis que je suis dans cette fatal réclusion et les deux autres tiers vous m'en ferez un bien-être le reste de mes jours..... Vous m'adresserez votre réponse *franche de port* à cette adresse..... à M. Cayla, maître sellier, rue Jacob faubourg Saint-Germain près celle des Saints-Pères, maison du coffretier n° 4 à Paris, pour remettre s. lui plait au sieur Clerrot. L'épouse de ce monsieur est une dame très charitable qui vient visiter deux fois la semaine les mal'heureux de cette prison qui, touché de mon déplorable sort, a bien voullu à ma sollicitation me permettre d'adresser mes lettres chez elle et me les faire passer sans que les guichetiers ne le voyent..... Faitte je vous prie touttes diligence non pas seullement par ma grande inquiétude, mais les objets quoique bien garantie par une toille cirée qui couvre la cassette peuvent péricliter..... Je dois recevoir de vos nouvelles au plus tard dans 4 jours à compter du jour de la datte de la présente, jour qu'elle doit partir. Ce temps expirer, si je n'en reçoit point ce seroit une preuve que vous vous refuseriez à m'obliger et ne connoissant personne en qui je pus mettre ma confiance je vous prirais de m'indiquer quelqu'un de qui vous connoîtriez la discrétion et la *probité :* mais dans ce dernier cas soyez persuadez que je recommanderois toujours à la personne d'aller vous voir et vous prie d'accepter une des montres et cela pour pure reconnaissonce vous priant toujours garder le plus inviolable sécret.

En suivant de point en point vous pourrez bientôt en jouir faitte moi une prompte réponse aussi favorable que la confiance que j'ai en vous.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble serviteur

Louis (?) Clerrot...

A Paris de la prison de l'Abbaye Saint-Germain le 28 février 179. .

(N. B. L'orthographe et la ponctuation ont été respectées)

Digitized by Google

QUESTIONS

176. — Peintres miniaturistes à Blois. — Le peintre miniaturiste Daniel Rabel (dont le chef-d'œuvre fut le recueil de fleurs que conserve le Cabinet des Estampes, et qui est daté de 1624), aurait, suivant quelques apparences, terminé ses jours à Blois, au service de Gaston d'Orléans, dont il aurait commencé la célèbre collection de vélins, continuée par Robert.

Serait-il possible de retrouver à Blois quelque trace de son séjour, dans les actes de catholicité? Son acte de décès notamment, que Jal a vainement cherché à Paris, ou ailleurs, serait particulièrement intéressant à retrouver.

— N'y aurait-il pas aussi quelque trace du séjour à Blois du peintre de fleurs Jean Le Roy de la Boissière, originaire de Poitiers, et maître présumé de Daniel Rabel?

Dr Hamy.

177. — Où et quand mourut Odet de Selve? — Fidèle à la recommandation qu'un célèbre travailleur adressait à ses disciples : « Précisons, messieurs, précisons, » je continue à demander qu'on veuille bien m'aider à mettre les points sur les i. Je lis dans le *Dictionnaire historique de la France* (article *Selve*) : « Odet, frère des précédents [des deux diplomates *Georges*, évêque de Lavaur, et *Jean-Paul*, évêque de Saint-Flour], fut président au Grand Conseil, et ambassadeur à Rome, où il mourut ». Le très regretté baron A. de Ruble, dans son édition des *Commentaires de lettres de Blaise de Montluc* (IV, 20) fait aussi mourir Odet de Selve à Rome, en indiquant de plus cette date : 11 mars 1563. D'après M. Germain Lefèvre-Pontalis, dans l'*Introduction* de la *Correspondance politique d'Odet de Selve* (1888), le célèbre diplomate serait mort, non à Rome, mais à Paris, en *mai* plutôt qu'en *mars* 1553. La substitution de Paris à Rome s'impose, et la substitution de mai à mars paraît devoir s'imposer aussi, car M. G. Lefèvre-Pontalis établit qu'Odet de Selve figure encore dans le compte rendu de la séance du Parlement de Paris du 27 *mars* 1563, où fut enregistré l'Édit d'Amboise; reste à trouver un document qui nous donne la date précise du décès à Paris de l'ancien ambassadeur à Rome.

T. de L.

Digitized by Google

178. — Les dolmens en Grèce. — Il n'existe pas de dolmens en Grèce, deux spécialistes des plus éminents l'affirment. C'est d'abord M. Émile Cartaillac (*La France préhistorique d'après les sépultures*, p. 191), puis M. Georges Perrot, qui dit très expressément : « La Grèce et le littoral de l'Asie Mineure n'ont ni menhirs, ni cromlechs, ni dolmens ». (*Hist. de l'Art dans l'Antiquité*, t. VI, p. 114). Dans une note au bas de la même page, M. Perrot ajoute que M. Dumont a signalé un dolmen à Amorgos (*Revue archéologique*, 1867, p. 147, note 1), mais que ce monument n'a, depuis lors, pu être retrouvé par aucun autre des voyageurs qui ont visité l'île, quoique signalé à leur attention.

On n'a pas toujours pensé de même, et il n'est peut-être pas indifférent d'exposer les affirmations d'autrefois à la suite des négations d'aujourd'hui. A. de Bonstetten a indiqué sur la carte jointe à son *Essai sur les dolmens*, la présence de ces rustiques tombeaux en Lucanie et en Argolide. « Près de l'ancienne Amyclea, dit-il, dolmen de cinq mètres de longueur, plus de trois de largeur, quatre supports et une table (loc. cit., p. 60); et il indique comme source de ses informations (p. 64), l'*Expédition scientifique de Morée*, et un article de M. Fourmont, inséré au tome XV des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*. Ce n'est pas tout; parmi les nombreuses figures de dolmens qui illustrent son mémoire, s'en trouve une (p. 41) représentant, d'après la légende inscrite au bas, un dolmen de Mycènes.

Ce monument existe-t-il réellement et a-il droit au nom que lui donne l'auteur?

Pourrait-on nous dire quels sont les faits rapportés dans le mémoire de M. Fourmont?

J. M.

179. — Gravure du sacre de Charles X. — Quelque lecteur de la *Correspondance*, plus à portée que nous de la Bibliothèque Nationale, pourrait-il nous dire le nom du graveur auquel est dû le frontispice du volume du *Sacre de Charles X* dessiné par Ingres?

J. M.

180. — Chancellerie bourgeoise. — J'ai trouvé dans le registre des insinuations du Châtelet, aux Archives Nationales (Y 87, f° 84), la mention suivante : « Maistre Gilles Malyn, en

Digitized by Google

son vivant référendaire du Roy notre dit seigneur en sa chancellerie bourgeoise de Paris ».

Ne pourrait-on me dire ce qu'était cette *chancellerie bourgeoise* de Paris ?

R. G.

181. — Les silos de Montauban. — Quelque lecteur de la *Correspondance* pourrait-il nous indiquer d'autres exemples de silos disposés comme ceux de Montauban, en France ? Nous disons en France, car ceux de Foggia nous sont bien connus (Voir la *Chronique*).

J. M.

RÉPONSES

Pierre Louvet, de Beauvais. — (**85**). — Voici, selon le désir de *L.-G. Lugd*, quelques indications prises en dehors des ouvrages de Moreri, du P. Lelong et de Michaud (*Biographie universelle*) :

Dans le tome VI des *Archives municipales de Bordeaux, Inventaire sommaire des registres de La Jurade, 1520 à 1783*, publié et annoté par M. Dast Le Vacher de Boisville, secrétaire général de la Société des Archives historiques de la Gironde). Bordeaux, Imprimerie Gounouilhou, 1896, in-4°), nous lisons (p. 282) :

« 1659, 10 mai. — Serment prêté par [I.] Sieur Louvel de Beauvais, docteur en médecine, pour travailler à l'arrangement des archives de l'hôtel de ville » et (p. 283) : 1659, 31 juillet. — Délibération portant qu'il sera expédié en faveur dudit sieur Louvel un mandement de la somme de 300 livres pour récompense du travail qu'il a fait pour les arrangements des papiers des archives et pour les soins qu'il s'est donné à mettre l'Histoire de Guyenne dans une plus grande clarté qu'elle n'étoit, sans en ce comprendre ce que luy ou l'imprimeur ont reçu. Il est aussi délibéré qu'il seroit donné en outre audit imprimeur 60 livres ».

Quelques années plus tard, nous retrouvons à Montpellier

Digitized by Google

l'historiographe de la principauté de Dombes, continuant son métier d'*arrangeur* d'archives (c'était chez lui une vocation et une spécialité (1). Voici comment M. Héron de Villefosse, dans la séance de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres du 19 février de cette année (*Comptes-rendus*, 4e série, t. XXV, *Bulletin* de Janvier-Février 1897, p. 120), parle de Louvet, en présentant à la savante Compagnie le 1er fascicule de l'ouvrage intitulé : *Archives de la ville de Montpellier, inventaire et documents*, par M. Ferdinand Castets, maire de Montpellier, doyen de la Faculté des lettres, et de M. Berthelé, archiviste de l'Hérault (Montpellier, 1895, in-4e) : « Le plus considérable et le plus fréquemment consulté [des divers *Inventaires des Archives de Montpellier*] est celui que l'historiographe Pierre Louvet a consacré en 1662-63 au fonds important dit des *Grandes Archives* ou du *Grand Chartrier*. Louvet enseignait à Montpellier la géographie et l'histoire ; il a laissé un souvenir honorable dans l'histoire littéraire du XVIIe siècle. Une découverte récente a associé son nom à celui d'un des plus illustres érudits de son temps, le bénédictin Dom Luc d'Achery, avec lequel il était en relations assez suivies. Il avait le tempérament d'un ouvrier d'érudition et, dans la biographie si intéressante que MM. Castets et Berthelé ont consacrée à ce laborieux travailleur, on sent très bien que si, dans certains de ses travaux, il n'a pas toujours été à la hauteur de sa tâche, la faute en est certainement plus aux circonstances qu'à lui-même. Son inventaire témoigne de la curiosité très vive de son esprit. Au désir de servir les intérêts pratiques de la municipalité il joint la préoccupation constante de dégager la valeur historique des documents et de consigner au passage ce qu'ils apportent d'informations caractéristiques sur le passé. C'est là ce qui constitue l'originalité de son travail. »

T. DE L.

Le prénom de Fierabras. — (**111**). En 1550, parut à Paris, au Mont Saint-Hilaire, chez Ant. Bourriquant, un in-12, étitulé : *La méthode briefve et facile pour aisément parvenir à la vraie intelligence de la Chirurgie..... Le tout recueilly des bons autheurs et mis en langue françoise*. Ce curieux petit livre, dont

(1) Il est évident qu'avec son vagabondage paléographique, Louvet se servait plus de son canif que de sa lancette, et était purement médecin honoraire.

Digitized by Google

nous avons eu jadis un instant entre les mains la réédition donnée en 1647 par Jean de Montigny, avait pour auteur un médecin rouennais, maistre Hervé Fierabras, qui fut de son vivant un ardent ennemi des empiriques et charlatans de toute espèce qui « se ingerent traicter tous malades, et d'une effrénée témérité et impudente arrogance, promettent santé toute fretée », selon ses propres paroles, dans l'avis au lecteur.

Est-ce cet honorable docteur, ami de « maistre Philippe de Flexelles, homme docte et expérimenté » qui, par le succès de son livre, imposa son nom au célèbre baume cher à Don Quichotte, ou bien songeait-il que son nom romanesque inciterait le bon public à acheter son livre? Qui peut le deviner ?

Il est bon, toutefois, de retenir son nom. En le rapprochant de ceux de Fierabras Coulon et de Fierabras Griffon, cités dans la *Correspondance* (3e année, p. 14), on voit qu'il eut un instant de vogue au XVIe siècle, avec ceux d'Amadis, d'Arthus, de Lancelot, répercussion naturelle du renouveau de faveur suscité aux romans de chevalerie par François Ier. C'est un des premiers épisodes de l'intrusion de la littérature dans l'onomastique française.

J. M.

CHRONIQUE

M. Henri-Marie Lavoix, administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, est mort à Paris, le 27 décembre 1897, dans sa 51e année. Entré fort jeune dans l'administration de la Bibliothèque nationale — alors impériale, — à laquelle appartenait déjà son père, il y occupait l'une des places de conservateur-adjoint au département des imprimés, quand le choix du Ministre de l'Instruction publique le désigna, en 1885, pour remplacer à la tête de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, M. Ferdinand Denis, qui venait de prendre sa retraite.

La nomination de M. H. Lavoix à ce poste devait être le point de départ d'une série de mesures tendant à réformer le système de recrutement des fonctionnaires dans les trois bibliothèques secondaires de Paris : la Mazarine, Sainte-Geneviève et l'Arsenal. La coutume, sinon la loi, voulait qu'un certain nombre de places fussent réservées dans ces établissements à des écrivains illustres, à des lettrés, à des savants

Digitized by Google

que recommandaient leurs travaux. On prétendit modifier cet état de choses, déplorable assurément à bien des points de vue, et n'avoir dans les bibliothèques que des hommes du métier. Malheureusement les dispositions du décret de 1887, qui, dans l'esprit de ses auteurs, devaient conduire à la transformation désirée, ne firent disparaître un régime défectueux que pour créer une situation plus défavorable, si possible, à la bonne administration des bibliothèques qu'elles visaient. Ce n'est pas ici le lieu de rappeler ces dispositions ni de dire en quoi elles sollicitent une réforme. Si nous y avons fait allusion, c'est qu'à tort ou à raison, l'administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève passait pour les avoir inspirées au moins en partie.

M. H. Lavoix n'entrait pas dans ses nouvelles fonctions avec des titres ou des mérites qui semblassent le destiner à cette haute situation. Possédant une instruction bibliographique assez étendue, surtout en ce qui concerne la littérature moderne, mais n'ayant, à proprement parler, ni le goût, ni la pratique véritable et complète des livres, actif, mais manquant d'esprit de suite, entreprenant mais ne sachant pas toujours mesurer ses intentions à ses moyens, il possédait la plupart des qualités d'un excellent sous-ordre, non celles d'un chef. Les douze années de son administration, sans avoir été tout à fait improductives, n'ont pas apporté dans le service de la bibliothèque toutes les améliorations que le public était en droit d'attendre.

En fait d'œuvres touchant de près ou de loin la bibliographie, il laisse fort peu de choses : deux rapports au Ministre de l'instruction publique, l'un sur une mission en Suède, en Norwège et en Danemark (Paris, 1886, in-8°), l'autre sur la Bibliothèque Sainte-Geneviève (Paris, 1885, in-8°), une biographie sommaire de Daunou, servant de préface au *Catalogue des incunables de la Bibliothèque Sainte-Geneviève*, publiée par M^lle^ Pellechet, enfin une étude sur *les Bibliothèques et leur public*, placée en tête du *Catalogue abrégé de la Bibliothèque Sainte-Geneviève*, publié par MM. Poirée et Lamouroux. Son activité littéraire se porta presque exclusivement vers l'art musical, dont l'étude l'attira et l'intéressa toujours au plus haut point. Outre de nombreux articles de critique musicale, répandus dans divers journaux et revues, on lui doit une *Histoire de la musique* faisant partie de la *Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts* (Paris, Quantin, s. d., in-8°), une étude sur *la Musique française*, formant un volume de la même Bibliothèque (s. d., in-8°), une *Histoire de l'instrumentation depuis le* XVI^e^ *siècle jusqu'à nos jours* (Paris, Didot, 1878, in-8°), d'intéressantes notices sur *la Musique de chambre au* XVI^e^ *siècle*, *les Opéras madrigalesques*, *Un prince dilettante et sa cour en 1508*, *Luther musicien*, parues dans la *Gazette musicale* (1873, 1877 et 1879) enfin une étude sur *la Musique au* XVI^e^ *siècle*, qui occupe les pp.. 291-302, du t. IV de l'*Histoire générale* publiée sous la

Digitized by Google

direction de MM. Lavisse et Rambaud. Ajoutons, en terminant, que H. Lavoix a donné dans les premiers volumes de la *Grande Encyclopédie* des articles de technique musicale, et quelques biographies de musiciens.

~~ On nous signale à Cahors quelques découvertes récentes qui ne manquent pas d'intérêt : d'abord, de curieuses peintures murales du XVII^e^ siècle, dans un vieux logis de la rue Saint-André; secondement, trente-une (série) pièces de monnaie carlovingiennes, portant au revers le mot CATURCI, et enfin, ce qui prime tout le reste, une pointe de lance en bronze portant des lettres gravées au pointillé, dans lesquelles on croit lire le mot SIGNI. L'importance d'un tel monument serait si grande, si son authenticité était bien établie, que nous attendrons, avant d'en rien dire de plus, d'avoir vu l'objet et de nous être enquis des conditions de sa découverte.

~~ Les travaux de démolition de la caserne de gendarmerie, à Toulouse, ont amené, à la fin de l'année dernière, la découverte d'anciennes murailles de la ville, au pied desquelles, dans le fossé, se trouvait un dépôt de crânes humains.

~~ Les découvertes de silos à conserver le grain se multiplient dans Montauban, avec cette particularité curieuse qu'ils sont tous placés à l'enfilade dans l'axe des rues. C'est probablement la conséquence des mesures prises, en 1621, en prévision de la guerre qui se termina, comme l'on sait, par la retraite honteuse de l'armée de Louis XIII, après un long siège pendant lequel les intraitables Montalbanais accomplirent de véritables prodiges. L'approvisionnement était suffisant, disent les récits contemporains, pour faire face à tout pendant une année. Or, la ville ne possédait aucun entrepôt, aucun monument assez vaste pour remiser de pareilles provisions. Il faut donc croire qu'on eut recours au traditionnel système des silos, si fort en honneur dans tout le Sud-Ouest, et cela explique le nombre prodigieux de ces excavations et leur présence au milieu des rues. Ce dut être là une mesure d'utilité publique prise par les consuls, qui, en même temps, firent tailler un grand nombre de moulins à bras, en pierre, assez semblables à ceux des Romains. — Nous connaissons un de ces curieux appareils, que nous nous proposons de décrire prochainement.

~~ M. Félix Herbet, ancien élève de l'École des Chartes, maire du VI^e^ arrondissement, vient de prendre l'initiative de la création d'une *Société historique du VI^e^ Arrondissement*, sur le modèle de celles qui ont été créées à Montmartre, à Auteuil et au V^e^. La réunion préparatoire a eu lieu, le 15 février, à la mairie de Saint-Sulpice.

~~ M. l'abbé Langlois, à Chartres, vient de fonder une publication mensuelle, la *Bibliographie d'Eure-et-Loir* (Chartres, Impr. Gar-

Digitized by Google

nier), qui a pour but de donner les fiches descriptives de ce qui a été publié depuis le XV^e^ siècle jusqu'à nos jours, sur les localités et sur les personnages du pays Chartrain formant actuellement le département d'Eure-et-Loir. La publication paraît sous deux formes : d'abord, par fascicules contenant l'impression de fiches bibliographiques sur le recto des pages de chaque fascicule ; ensuite, par séries de 24 fiches séparées. Nous félicitons M. l'abbé Langlois d'avoir entrepris ce travail, qui est appelé à rendre de réels services aux érudits. Nous avons cependant à formuler deux légères critiques ; il ne nous semble pas qu'il était utile d'indiquer le chiffre bibliographique de la classification décimale ; on sait combien ce système est critiquable et nos lecteurs ont pu lire dans la *Correspondance* les articles qu'il a provoqués. Nous pensons que, pour les fiches séparées, il eût été préférable de les imprimer sur des feuilles qui auraient permis d'en former des volumes, selon le système employé dans les grandes bibliothèques et en particulier à la Bibliothèque Nationale. Les fiches de M. l'abbé Langlois sont perforées à leur base d'un trou, ce qui nécessite un meuble pour leur classement, tandis que les fiches de la Bibliothèque Nationale ne demandent qu'un cartonnage avec des vis. Malgré ces critiques, l'entreprise de M. l'abbé Langlois est des plus méritoires et nous ne pouvons qu'y applaudir.

M. Louis Ravaisson-Mollien vient de terminer le XVIII^e^ volume des *Archives de la Bastille* ; il ne reste plus que la table et l'avant-propos à publier ; ce volume comprend déjà 483 pages et se termine par l'affaire de Lally-Tollendal. Le XIX^e^ volume paraîtra dans quelques mois. Une table générale doit compléter cette précieuse publication, qu'il faut savoir gré à M. L. Ravaisson-Mollien d'avoir su mener à bonne fin.

Une nouvelle revue d'archéologie provinciale vient d'être fondée sous la direction de Mgr. X. Barbier de Montault. La *Revue d'Archéologie Poitevine* se propose d'étudier et de publier les objets d'art de la région conservés dans les dépôts publics ou les collections particulières ; des illustrations sont jointes aux articles.

Cette publication est mensuelle et est publiée par livraisons de 32 pages. (Abonnement : 12 fr. par an. — Oudin, éditeur, 4, rue de l'Éperon, à Poitiers). Les deux premiers numéros ont déjà paru. Nous ne saurions trop louer l'initiative qui a été prise, de réunir dans une revue spéciale des travaux sur l'archéologie d'une région. Nous souhaitons plein succès à ce nouveau périodique, qui promet d'être intéressant, ainsi qu'on en jugera par les sommaires que nous en donnerons.

La Société Académique d'Agen va publier un important travail de notre érudit collaborateur, M. J. Momméja, sur les sénéchaux

Digitized by Google

qui ont administré les pays d'Agenais, de Périgord et du Quercy tant pour les comtes de Toulouse, que pour les rois de France et d'Angleterre. M. J. Momméja a établi les listes de ces personnages et donné des renseignements biographiques sur chacun d'eux; à la fin du travail, se trouvera une étude sur l'administration des sénéchaux, surtout à l'époque de la guerre de Cent Ans.

Le volume de la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des Départements*, en 1897, vient de paraître; il comprend 1187 pages.

Le musée archéologique de la ville de Nantes est en train de s'installer dans l'immeuble légué à cet effet au département de la Loire-Inférieure par un collectionneur éclairé, M. Dobrée. Un logis qui a été habité par Jean V, duc de Bretagne, est approprié pour recevoir le musée lapidaire et les boiseries sculptées. Le reste des collections est abrité dans un bâtiment neuf affectant l'aspect extérieur d'une riche demeure du nord de l'Italie à l'époque romane. Ces collections, extrêmement curieuses, comprennent des séries des époques de la pierre, du bronze, des objets divers provenant des dragages de la Loire, une belle collection de la période révolutionnaire, nombre d'armes de toutes les époques, des tableaux et estampes provenant de la collection de M. Dobrée, des meubles anciens, etc. La pièce capitale est une châsse du XIII^e^ siècle ornée d'émaux champlevés.

Musée Lorrain de Nancy.—*Nouvelles acquisitions*. — Fer à gaufres aux armes de France et de Dauphiné, 1549 (Don de M. J. Rouyer). — Taque de cheminée aux armes de Metz (Don de M. le D^r^ Coliez). — Sculpture trouvée à la Mothe, représentant l'enfant Jésus, la crèche, saint Joseph, etc., un écusson aux armes d'Anglure de Melay, trouvée au même endroit (Don de M. l'abbé Liébaut).

Ouvrages nouveaux :

Legendre (L'abbé). — *Le Saint-Sépulchre depuis l'origine jusqu'à nos jours et les Croisés du Maine*. — Essai historique avec photographies, plans et gravures. Le Mans, Leguicheux et C^ie^, 1898.

Les livres sur le Saint-Sépulchre sont très nombreux. Pourtant, aucun d'eux, jusqu'à ce jour, n'avait présenté le tableau clair et succinct des transformations qu'ont subies les Lieux Saints dans le cours des siècles. M. l'abbé Legendre, chanoine du Mans, vient de combler heureusement cette lacune.

Sa brochure, d'apparence modeste, « née du simple désir de faire « comprendre le monument élevé à N.-D. du Chêne, près de Sablé, dans la Sarthe », expose la chaîne ininterrompue des traditions chrétiennes sur le célèbre monument, d'après les meilleurs travaux histo-

Digitized by Google

riques et archéologiques. Des gravures, des plans et des photographies agrémentent encore le texte, écrit d'une plume experte. Le livre de M. Legendre a sa place marquée dans toutes les bibliothèques qui ne peuvent s'encombrer du fatras énorme de publications sur le Saint-Sépulchre. Et les Manceaux, en particulier, ne pourront se dispenser de la posséder, s'ils veulent connaître ceux de leurs illustres ancêtres qui ont pris part aux Croisades.

J. CHAVANON.

— **Tamizey de Larroque** (Ph.). — *Un Écossais ami de Peiresc; lettre inédite du comte de Buchan à Fauris de Saint-Vincens.* Toulouse, Privat, 1897, in-8°, 16 pp.

— **Album des monuments et de l'art ancien du Midi de la France**, t. I, 3e et 4e livraisons. — Toulouse, Ed. Privat, 1897.

La Société archéologique du Midi de la France vient de faire paraître la troisième partie du t. I de son *Album des monuments et de l'art ancien du Midi de la France*. Cette troisième partie forme les 3e et 4e livraisons du premier volume de cette si utile publication; on ne saurait trop louer cette Société de l'avoir entreprise. On trouve dans cette 3e partie un important article de notre collaborateur, M. A. Saint-Paul, sur l'église Saint-Sernin de Toulouse; des notices de M. le baron de Bouglon, sur la ferronnerie Louis XVI à Toulouse; de M. J. de Malafosse, sur les colonnes gallo-romaines de l'église N.-D. la Daurade et sur l'Hôtel de Bernuy, à Toulouse; de M. L. Noguier, sur l'église Saint-Nazaire de Béziers; de M. A. Brutails, sur la Loge de Mer et l'architecture civile à Perpignan, et de M. F. Pasquier, sur le Château de Foix. Vingt-deux planches en phototypie illustrent ces articles.

La publication complète comprendra quatre volumes qui doivent paraître avant l'Exposition de 1900. Nous sommes persuadé que les trois volumes en préparation seront aussi intéressants que celui dont nous annonçons l'achèvement.

M.

Périodiques :

— **L'Ami des Monuments et des Arts**, t. XI, 1897, 5e partie. — Ch. Normand, Une représentation inédite de la bataille d'Arques et la plus ancienne vue authentique de Dieppe, p. 255 à 259. — Le théâtre antique et les ruines de Tintiniac (Corrèze), p. 259 à 260. — Les dernières fouilles de la tour de Vesone à Périgueux, p. 293 à 301.

— **Annales de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique**, 4e série, t. X, 4e liv. — N. de Pauw, Les trois peintres David Teniers et leurs homonymes, p. 301 à 359 et 2 pl. — L'abbé

Digitized by Google

C. G. Roland, Orchimont et ses fiefs (supplément), p. 365 à 381. — A. de Behault de Dornon, Les sépultures franques de la province d'Anvers, p. 382 à 388. — E. Geudens, Le spectacle, institution de bienfaisance à Anvers, p. 389 à 434.

Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles, 1898, 1er liv. — A. Bovy, Adenet le Roi et son œuvre ; étude littéraire et linguistique (*fin*), p. 5 à 40. — F. Donnet, Documents pour servir à l'histoire des ateliers de tapisseries de Bruxelles, Audenarde, Anvers, etc., jusqu'à la fin du XVIIe siècle (*suite*), p. 41 à 56. — Baron A. de Loë, Fouille du cimetière du premier âge du fer à Biez (Brabant), p. 57 à 67, 2 pl. et grav. — J.-Th. de Raadt, La bataille de Basweiler (22 août 1371) ; liste des combattants du duc Wenceslas, suivie de quelques documents inédits pour servir à l'histoire de cette journée (*suite*), p. 68 à 91 et pl. — G. Cumont, Manufactures établies à Tervueren par Charles de Lorraine et industries créées ou soutenues en Belgique par le gouvernement autrichien, p. 92 à 112. — E. Lhoest, Note sur diverses pièces de céramique belge exposées lors de la séance du 4 janvier 1897 [XVIIe et XVIIIe siècles], p. 113 à 118 et pl.

Annuaire des cinq départements de la Normandie, publié par l'Association Normande, 64e année, 1897.— L. Coutil, Les monuments mégalithiques de l'arrondissement de Vire, p. 125 à 135. — C.-A. Fédérique, L'imprimerie à Vire depuis son introduction jusqu'à 1800, p. 157 à 181. — Le même, Les artistes peintres et sculpteurs de la ville de Vire et de l'arrondissement, (XVIIe-XIXe siècles), p. 182 à 207. — Gilbert, Notre-Dame de Vire, p. 217 à 220. — Le comte de Marsy, Les retables en albâtre, note sur l'état de la question, p. 221 à 225. — A. Durier, Notice sur un bas-relief en albâtre trouvé dans l'arrondissement de Vire, p. 226 à 228, une planche.—C.-A. Fédérique, Registres domestiques [registre de Georges Debieu, avocat au bailliage de Vire, XVIIIe siècle], p. 229 à 233. — Le même, Bénédictines de Vire, p. 234 à 243. — V.-E. Veuclin, Quelques notes sur le collège de Vire, p. 244 à 263.—Louis Gilbert, Notes sur les anciennes corporations et confréries de la ville de Vire, p. 264 à 276. — C.-A. Fédérique, Confréries [viroises], p. 277 à 284. — V. Fraitot, Les cahiers du bailliage de Vire en 1789, p. 285 à 316. — R. Lenormand, Superstitions [locales], p. 318 à 323. — R. Picard, Exposition d'art rétrospectif et des beaux-arts de Vire, p. 329 à 339. — A. Gasté, Le musée de Vire, p. 340 à 343. — H. Quevilly, Notes sur la poterie du Châtel-la-Lune, p. 386 à 404.

Bibliographie d'Eure-et-Loir, 1898, nos 1 et 2. — Fiches sur la Cathédrale de Chartres et l'église Saint-Aignan.

Bibliothèque de l'École des Chartes, 1897, 5e et 6e livr. — L. Delisle, Notice sur un abrégé en français de la chronique uni-

Digitized by Google

verselle de Robert de Saint-Marion d'Auxerre, p. 525 à 553. — Ch. de la Roncière, La marine au siège de Calais, p. 554 à 578. — L. Mirot, Sylvestre Budes et les Bretons en Italie, p. 579 à 614. — C. Couderc, De la date initiale des Annales de Flodoart, p. 615 à 623. — P. Fournier, Les collections canoniques attribuées à Yves de Chartres, p. 624 à 676.

Bulletin du Bibliophile, 1897, nos de nov. et déc. — Eug. Asse, Les Petits Romantiques : l'Indépendance de la Grèce et les poètes de la Restauration, p. 593 à 606 et 661 à 676. — Bernard Prost, Documents sur l'histoire de la reliure extraits des comptes royanx des XIVe et XVe siècles, p. 607 à 618 et 645 à 660. — L. Movin, Essai sur les dominotiers troyens (*fin*), p. 619 à 625. — P. Lacombe, La reliure à la Bibliothèque Nationale pendant la Révolution, p. 626 à 630. — Vte de Spoelberch de Lovenjoul, Une lettre de Charles Nodier, p. 631 et 632. — Léon Gruel, Un fermail de reliure de l'époque carlovingienne trouvé dans le département de l'Aisne en 1897 (*pl.*), p. 677 et 678.

Bulletin de la Société « le Vieux Montmartre », 1897, 3e et 4e trim. — L. Lazard, Inventaire-sommaire des délibérations du Conseil municipal de Montmartre, p. 69 à 87. — Théodore Rousseau à Montmartre, p. 88. — Pavage de la rue Coquenard (Lamartine) en 1774, p. 88 à 89. — H. Monin, Montmartre en novembre et décembre 1848, p. 90 à 101. — E. Le Senne, Un poëme hollandais sur Montmartre, 1812, p. 104 à 108.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2e trim. 1897. — Boissonnade, La Police municipale à Poitiers au XVIIe siècle, p. 564 à 577. — A. F. Lièvre, Austrapius et les Taiphales du Poitou, p. 576 à 595. — Champeval de Vyers, Quelques ensaisinements de fiefs, p. 596 à 604.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, t. XXIV, 6e liv. — A. de Roumejoux, Excursion archéologique des 28 et 29 juin 1897, p. 381 à 388 et 2 pl. — F. Villepelet, Réparation de dommages causés par le siège de Nontron en 1487, p. 388 à 397. — Ch. Aublant, Fondation d'une régence dans la paroisse de Saint-Sulpice de Roumagnac, en Périgord, le 15 janvier 1667, p. 397 à 404. — G. Charrier, Nomination de Père spirituel dans la paroisse de Gleizedal par les Frères Mineurs de Sarlat, p. 405 à 408. — *Varia*. Margontier, Du Chabrol, p. 408 à 410. — Am. Grenier, Inondations ; Pont de Bergerac, Forêt de Clerans, p. 410 à 413.

Bulletin de la Société des Amis des Sciences et Arts de Rochechouart, t. VII, no 4, 1897.—A. Précigou, Testament de Jean Brebinaud fait en 1779 au Port de Paix (Ile de Saint-Domingue), p. 73 à 76.—Dr. Marquet, Les Seigneurs de Romain (Dordogne),

Digitized by Google

du xv^e^ siècle à nos jours, p. 76 à 80. — A. Pouyaud, Pierres à cuvettes de Massaloux, p. 80 à 82. — A. Masfrand, Caverne de Rochebertier, p. 82 à 84.—O. d'Abzac, La vie communale à Aixe-sur-Vienne pendant la Révolution *(suite)*, p. 86 à 96.

~~~ **Études historiques et religieuses du diocèse de Bayonne**, 1897, n^os^ de nov. et déc. — P. Haristoy, Les paroisses du Pays Basque pendant la période révolutionnaire, p. 487 à 501 et 537 à 548. — Abbé Casteig. La défense d'Huningue par le général Barbanègre *(fin)* p. 502 à 512 et 551 à 561. — Larroze, notice historique de la chapelle de Saint Christophore sise au quartier d'Aület, paroisse d'Accous, p. 512 à 514. — Archives des Capucins de Bayonne en 1676, p. 515. — J. Lacoste, Notice sur la Vallée d'Ossau, *Aste-Béon* *(suite)*, p. 516 à 520. — Deux lettres sur l'inventaire des cartulaires et des titres des anciens évêchés (1791), p. 520. — V. Dubarat, Deux testaments : 1° testament de M. de Baccarisse, curé de Pau (1717). 2° testament de M^lle^ Cavalier à Biarritz (1788): legs pour rosière, régent, chirurgien, sage-femme, p. 530 à 536. — L. Bactave, Deux pastorales béarnaises à retrouver, p. 548 ; Procession de la Fête-Dieu à Bayonne en 1565, p. 550. — Église de Monein. — Paquet de lettres, p. 562 à 568.

~~~ **La Province du Maine**, 1897, n^os^ 11 et 12. — A. Legendre, Le Saint-Sépulcre à Notre-Dame du Chêne, *(fin)*, p. 325 à 333 et 2 grav. — V^te^ Menjot d'Elbenne, Beillé *(fin)*, p. 334 à 340. — A. Angot, Notes sur le Commerce Lavallois, p. 341 à 348 et 367 à 374. — L. Denis, Un dernier mot sur la maison Bérengère, p. 349 à 350. — L. Froger, Sainte Scholastique patronne du Mans, p. 351 à 353. — A. Ledru, Les Nouveaux Vitraux de la Cathédrale du Mans, *(suite)* p. 354 à 356 et 383 à 384. — A. Ledru, L'Abbaye de N.-D. du Perray-Neuf à Précigné (1189-1898) p. 357 à 365 et 1 pl. — L. Denis. L'école de Sillé-le-Guillaume au xv^e^ siècle, p. 366. — Mgr Barbier de Montault, Armoiries communales, p. 375 à 379. — J. Chappée, Les Croix sur les Maisons et la Peste, p. 380 à 382. — 1898 ; n° 1. — Collaborateurs de la *Province du Maine* de 1893 à 1897, p. 1 à 2. — A. Ledru, L'histoire locale, p. 3 à 7. — L. Froger, Challes, p. 8 à 14 et 1 pl. — A. Angot, Notes sur le Commerce de Laval aux Colonies, p. 15 à 24.—A. Ledru, L'abbaye de N.-D. du Perray-Neuf à Précigné, 1189-1898 *(suite)* p. 25 à 30.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Gazette numismatique française, dirigée par Fernand Mazerolle et éditée par Raymond Serrure. — Cette revue paraît à la fin de chaque trimestre, en livraisons in-8° soleil, d'environ 8 feuilles (128 pages). Chaque livraison est illustrée de plusieurs planches et de gravures dans le texte. Les illustrations, très soignées, donnent à cette revue une forme essentiellement artistique. — Prix de l'abonnement : 25 fr. par an.—Bureaux : 19, rue des Petits-Champs, Paris.

Revue de l'Art chrétien. — Prix de l'abonnement : 20 francs par an. Paraît tous les deux mois par fascicules de 90 pages environ. Édition de luxe, en rouge et noir sur papier teinté. S'adresser rue Saint-Sulpice, 30, à Paris, ou à la Société Saint-Augustin, à Bruges.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiques et archéologiques sur le Barrois).—Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adresser à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin. — S'adr. au siège de la Rédaction, 5, rue du Commerce, à Genève.

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 2e partie : Monnaies féodales et provinciales de France et de l'Orient latin. Prix : 3 francs. — Paris, Raymond Serrure, 19, rue des Petits-Champs.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré. Directeur, M. G. Vicaire. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

Le Roannais illustré. — Revue archéologique, historique et artistique de l'arrondissement de Roanne, se publie par séries de 6 livr. de 24 pp. in-4° au moins et 3 pl. hors texte. — Prix : 21 fr. la série. — Bureaux : 79, rue Saint-Elisabeth, Roanne (Loire).

LUCIEN GOUGY

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

PARIS. — 5, QUAI CONTI, 5. — PARIS

GRAND ASSORTISSEMENT

D'Ouvrages en tous genres : Littérature, Mémoires, Histoire, Beaux-Arts, Ouvrages illustrés des XVIIIe et XIXe siècles. Livres à gravures sur bois

CATALOGUE MENSUEL à prix marqués

Envoyé franco sur demande

ACHAT AU COMPTANT

DE LIVRES EN TOUS GENRES

DE TOUT OU PARTIE DE BIBLIOTHÈQUE ET DE BELLES RELIURES

ANCIENNES ET MODERNES

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS

SUR LES

COTES DE NORMANDIE, EN BRETAGNE

ET A L'ILE DE JERSEY

1° Billets d'excursion, valables pendant **un mois** avec itinéraires fixés comme suit :

(1er Mai au 31 Octobre)

1er ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Le Havre (2). — Fécamp. — Étretat. — Saint-Valery. — Dieppe. — Le Tréport. — Arques. — Forges-les-Eaux. — Gisors. — Paris.

2e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville-Deauville. — Caen. — Paris.

3e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 70 fr.; 2e classe 55 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Cherbourg. — Caen. — Paris.

4e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 80 fr.; 2e classe : 60 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). — Avranches — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. Fougères. — Le Mans. — Paris.

5e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Lamballe. — Saint-Brieuc, (moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. Le Mans. — Paris.

6e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Briouze. — Dreux. — Paris.

7e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. — Paris.

8e ITIN .RAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Granville. Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

9e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 115 fr.; 2e classe : 100 fr.

Paris. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. Paris.

Les 10e, 11e, 12e et 14e itinéraires sont délivrés au départ du Mans, de Rouen, d'Angers et de Caen.

13e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 95 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). Jersey (Saint-Hélier). — Saint-Malo. — Pontorson. — Le Mont-Saint-Michel — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

NUMÉRO 51. 3me Année 25 MARS 1898.

PRIX DE L'ABONNEMENT : France..... 10 fr. — Étranger..... 12 fr.
Un numéro..... 1 fr. 50

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT LE 25 DE CHAQUE MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE
DIRECTEURS

SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS.
MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — PAUL D'ESTRÉE : Les tribulations d'un académicien, d'après des documents inédits; les procès de Nicolas Mahudel. — C. BLOCH : Les Archives d'une ancienne « assemblée municipale », 1787-1790. — M. RAYNAUD : La bataille dite de Consarbrück ou du Konz-Sarbrück.
QUESTIONS. — Sur la collection de livres et de médailles de Jean Grolier.
RÉPONSES. — Faut-il dire le ou la Gallia Christiana ?
CHRONIQUE.

PARIS
LIBRAIRIE A. FONTEMOING
4, RUE LE GOFF, 4

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 14, RUE DES POITEVINS, PARIS

1898

Digitized by Google

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. Eugène Asse, de la Bibl. de l'Arsenal; M. Barroux, des Archives de la Seine; A. de Barthélemy, membre de l'Institut; Ch. de Beaumont; capitaine Binger; Brutails, archiviste de la Gironde; J. Chavanon, archiviste de la Sarthe; Corroyer, membre de l'Institut; Paul Cottin, de la Bibl. de l'Arsenal; E. Couard, archiviste de Seine-et-Oise; C. Couderc, de la Bibliothèque Nationale; E. Coyecque, des Archives de la Seine; L. Delisle, membre de l'Institut; M. Dumoulin, publiciste; Gaston Duval, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Paul d'Estrée; Fr. Funck-Brentano, de la Bibl. de l'Arsenal; Arthur Giry, membre de l'Institut; Robert Goubaux, archiviste aux Archives Nationales; Dr Paul Guillon; Vicomte de Grouchy; L.-H. Labande, conservateur du Musée Calvet (Avignon); P. Lacombe, des Amis des Livres; L. Lazard, des Archives de la Seine; L. Levillain, arch. paléog., professeur agrégé de l'Université; Ed. Mareuse; P. Marichal, archiviste aux Archives Nationales; H. Martine, de la Bibliothèque de l'Arsenal; P. Meyer, membre de l'Institut; Aug. Molinier, professeur à l'École des Chartes; J. Mommeja; Mgr X. B. de Montault; A. Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes; Ch. Normand, secrétaire général des Amis des monuments parisiens; J. Oppert, membre de l'Institut; E. Petit; Ch. Portal, archiviste du Tarn; Ch. Ravaisson-Mollien, du Musée du Louvre; Salomon Reinach, membre de l'Institut; Ch. Sellier; Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut; Noël Thiollier, archiviste-paléographe; A. Thomas, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris; Maurice Tourneux; l'abbé Ch. Urseau, à Angers; J. Viard, archiviste aux Archives Nationales; F. de Villenoisy, du Musée du Louvre; A. Vingtrinier, bibliothécaire de la ville de Lyon, etc., etc.

Secrétaire de la Rédaction : M. Robert Goubaux.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

par la gare Saint-Lazare.

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN

(Route économique).

DOUBLE SERVICE QUOTIDIEN A HEURES FIXES

(*Dimanche compris*).

Pendant la saison d'été, un 3e départ, comportant toutes les classes, aura lieu dans l'après-midi.

(1re et 2e Cl. seulement) TRAJET DE JOUR EN 9 HEURES

Départs de Paris Saint-Lazare : 10 heures matin et 9 heures soir.
Arrivées à Londres : London-Bridge : 7 heures soir et 7 h. 40 matin.
— Victoria : 7 heures soir et 7 h. 40 matin.
Départs de Londres : London-Bridge : 10 heures matin et 9 heures soir.
— Victoria : 10 heures matin et 8 h. 50 soir.
Arrivées à Paris Saint-Lazare : 6 h. 55 soir et 7 h. 15 soir.

PRIX DES BILLETS

Billets simples. Valables pendant 7 jours.		*Billets d'aller et retour.* Valables pendant un mois.	
1re classe.	**43.25**	1re classe.	**72.75**
2e classe.	**32 »**	2e classe.	**52.75**
3e classe.	**23.25**	3e classe.	**41.50**

Des voitures à couloir (*W.-C. toilette. etc...*) sont mises en service dans les trains de marée de jour entre Paris et Dieppe. — Des cabines particulières sur les bateaux peuvent être réservées sur demande préalable.

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Par arrêté du 16 février, M. Griveau, sous-bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, a été nommé bibliothécaire, et M. Boulanger, attaché non-rétribué, a été nommé sous-bibliothécaire à cette même bibliothèque.

Par arrêté du 16 février, MM. Camille Anchier et Henri Duchemin, stagiaires à la bibliothèque Nationale, ont été nommés sous-bibliothécaires au département des imprimés; M. F. de Villenoisy a été nommé stagiaire au département des médailles.

Par arrêté en date du 12 février, ont été nommés membres de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques et scientifiques, MM. Eugène Lefèvre-Pontalis, membre résidant de la Société nationale des antiquaires de France, et l'abbé H. Thédenat, ancien président de la Société nationale des antiquaires de France.

Par arrêté en date du 22 janvier ont été nommée officiers de l'Instruction publique : MM. Baudoin La Londre, sous-bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine; Édouard Corroyer, membre de l'Institut; H. Delaborde, sous-chef de section aux archives nationales; Funck-Brentano, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal; V.-A. Pillon-Dufresne, bibliothécaire, à la bibliothèque Nationale; Élie Poirée, bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève. — Officiers d'Académie: MM. A.-J. Hem, bibliothécaire archiviste-adjoint au ministère de la Justice et des Cultes; Gédéon Huet et Émile Laloy, sous-bibliothécaires à la Bibliothèque Nationale; Lucien Marcheix, sous-bibliothécaire à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts; P.-E. Mouton, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale.

Par décret en date du 8 février, le Ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts est autorisé à accepter la donation faite à la Bibliothèque Nationale par M. Henry Omont, consistant en une somme de 5.000 francs dont les arrérages seront affectés en secours aux fonctionnaires ou anciens fonctionnaires de la Bibliothèque Nationale et à leurs familles. — Cette donation portera le nom de « Fondation Prost-Omont ».

Digitized by Google

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

LES TRIBULATIONS D'UN ACADÉMICIEN

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS (1)

LES PROCÈS DE NICOLAS MAHUDEL

On lit dans la *Correspondance* de Joseph de Maistre :

« Un vieux bonhomme de ministre disait un jour à un de ses amis : Souvenez-vous bien, monsieur, que dans toutes les affaires il y a une femme. Quelquefois on ne la voit pas ; mais regardez bien, elle y est. »

C'est le mot reproduit par Alexandre Dumas dans ses *Mohicans de Paris :* « Cherchez la femme ! » apophtegme favori du policier Jackal, un des héros de ce volumineux roman.

Ce même mot, devenu aujourd'hui proverbial, trouvera sa pleine et entière justification dans la déplorable aventure de Nicolas Mahudel, habile médecin, savant numismate, et membre de l'Académie des Inscriptions au XVIII^e^ siècle. On pourrait ajouter plus particulièrement pour lui : « Cherchez *les* femmes ! »

Ce fut, en effet, à cause des femmes que son... casier judiciaire, (qu'on nous passe cet anachronisme) s'enrichit de la note suivante, due au lieutenant de police Hérault et conservée dans les Archives de la Bastille (2):

Mahudel a été arrêté pour avoir entretenu une liaison secrète et une correspondance criminelle de lettres avec des ministres, des princes étrangers et cette correspondance était d'autant plus criminelle, que les lettres qu'il leur écrivait étaient remplies de discours infâmes et très calomnieux contre la Reine et le Roi de Pologne et contre d'autres personnes du premier rang et de la première considération.

Novembre 1725. (3)

(RESTERA).

(1) Papiers de la Bastille, *Bibliothèque de l'Arsenal,* 10,904.
(2) Imprimé dans les *Archives de la Bastille*, de Ravaisson.
(3) Note de la main d'Hérault.

Digitized by Google

I

Dans une autobiographie, affectant la forme de mémoire et annexée à son dossier, Mahudel laisse pressentir la cause d'une telle catastrophe : il a payé d'un long supplice, d'un supplice qui dure encore, une heure d'égarement. Combien d'étudiants, avant et après lui, ne purent dépouiller cette tunique de Nessus, à laquelle un ingénieux vaudevilliste donnait récemment un nom très expressif et très caractéristique, mais trop... pittoresque pour être imprimé ici en toutes lettres !

Petit-fils de médecin et fils d'avocat, appartenant à une bonne famille de Langres, Nicolas Mahudel avait terminé brillamment ses études de droit et de philosophie. Mais ses aptitudes et ses goûts le portaient plutôt vers les sciences médicales. Il renonça donc au barreau, carrière à laquelle le destinait son père ; et plutôt que de demander une nouvelle pension pour étudier sa médecine, Mahudel se rendit dans la ville d'Aix, où il eut tout le loisir de préparer ses examens, grâce aux ressources qu'il avait su s'y procurer. En effet, il était devenu le précepteur des fils de feu le Marquis de Reauville, président à la Cour des Comptes.

Mais Mahudel avait compté sans une de ces pierres d'achoppement ou... de scandale qui encombrent si fréquemment le chemin de la vie. Il était depuis quatre ans dans la maison des Reauville, lorsqu'une jeune femme, nommée Olympe Perrot, y fut admise comme « fille de chambre ». Sans doute, la nouvelle venue était belle, aimable, intelligente ; elle était assurément adroite et artificieuse. Elle avait vingt-sept ans, Mahudel vingt-neuf. Ils se virent et s'aimèrent : il fallait s'y attendre, mais ce qui fut autrement fatal, ce fut la fin du roman.

Olympe Perrot, devenue grosse, exigea de son séducteur la seule réparation qui pût lui convenir, le mariage. Il paraît que le précepteur lui refusa tout d'abord cette satisfaction ; car sa prétendue victime menaça de l'y contraindre « dans cette province où l'usage de la force en ce cas n'est pas encore aboli », assure Mahudel. Ce qui veut dire, en bon français, qu'au commmencement du XVIII^e^ siècle, la recherche de la paternité était admise en Provence.

Mahudel craignait encore le courroux et la malédiction de son père. Il prit donc un parti héroïque. Il promit à sa maîtresse de l'épouser en Avignon où elle allait faire ses couches.

Digitized by Google

Il l'y rejoignit ; et bientôt le curé de la Madeleine, une des paroisses de la ville, passant par-dessus toutes les irrégularités qui accompagnent un mariage clandestin, « prononçait la bénédiction nuptiale » dans la chambre même de la nouvelle accouchée.

Cette édifiante cérémonie se passait en 1705.

Cependant elle ne dut pas paraître suffisante à la jeune femme; car celle-ci en exigea une seconde qui régularisât la première et que promit Mahudel, si on voulait bien le laisser travailler en paix. Ce fut, hélas ! le commencement de son martyre. Il lui fallut traîner son boulet de ville en ville: d'Avignon à Aix; d'Aix à Montpellier où il acheva ses études ; de Montpellier à Lyon où il se fit « agréger » médecin ; enfin de Lyon à Paris où il fut « reçu à l'Académie ».

De cette union tourmentée et nomade étaient nés trois enfants, le dernier à Lyon, en 1714, le seul qui vécût au moment où Mahudel rédigeait son mémoire.

Olympe Perrot ne paraissait pas cependant autrement pressée de faire ratifier son mariage en Avignon. Elle avait, en effet, une combinaison qui devait bien mieux servir ses intérêts. Qui sait même si elle n'en avait pas suggéré l'idée à son époux? Toujours est-il que, pour favoriser l'union de Mahudel avec une seconde femme, M^lle^ Hurlot, Olympe avait signé par-devant notaire une déclaration, où, se désistant de toutes ses prétentions sur l'intéressé, elle le laissait libre de se marier comme il l'entendrait. Par contre, Mahudel la gratifiait d'une somme de 600 livres.

Il va sans dire que la famille Hurlot ignorait une telle transaction, mais elle devait désormais en souffrir, au même titre d'ailleurs que le bigame.

Celui-ci ne connut plus de repos. Le secret de sa vie appartenait tout entier à une misérable qui ne cessait de le faire chanter.

Tantôt c'était le frère d'Olympe qui menaçait Mahudel de tout révéler aux magistrats, si le père n'assurait au fils une pension reversible sur la tête de la mère. Tantôt, c'était Olympe elle-même, qui se faisait acheter son silence par la conversion de la rente en un capital dont elle exigeait immédiatement une bonne moitié.

Et le malheureux, pour répondre à toutes ces exigences, n'avait, assure-t-il, que le fruit de ses visites et de ses consul-

Digitized by Google

tations quotidiennes. Il dut même vendre, et cet aveu lui brise le cœur, ce cabinet de médailles qu'il avait si péniblement et si amoureusement formé. Mais les prétentions d'Olympe augmentaient chaque jour. Elle était venue les soutenir elle-même à Paris, en 1723 ; et Mahudel avait voulu résister à ces tentatives d'intimidation. Mais il avait dû courber de nouveau la tête devant la crainte d'un scandale, dont l'éclat l'eût rendu la risée publique, eût ruiné son bonheur conjugal, et mis sa liberté, sa vie peut-être en péril. Aussi voulut-il tenter un dernier effort, consentir un dernier sacrifice. Ce fut alors — son *Mémoire* reste muet à cet égard, mais ses actes ne le prouvent que trop — ce fut alors qu'impuissant à faire face à tant d'inéluctables nécessités, Mahudel vendit sa plume, sa conscience et son âme aux adversaires de la France.

II

Peut-être ce crime de lèse-patrie comporte-t-il des circonstances atténuantes. Le pouvoir était alors aux mains d'une bande de malfaiteurs. Le duc de Bourbon, qui avait succédé comme premier ministre au duc d'Orléans, donnait l'exemple de l'arbitraire, de la violence et de la prévarication. Sa maîtresse, la marquise de Prie, gaspillait, de son côté, le trésor royal et trafiquait des fonctions publiques. Les courtisans, les grands seigneurs, les ministres agiotaient sur les billets d'État, ou spéculaient sur les denrées. Les blés, les grains, les marchandises de première nécessité n'étaient pas à l'abri de ces sacrilèges malversations ; et le cousin de la favorite, le lieutenant de police d'Ombreval, qui profitait, lui aussi, de ces exactions et de ces tripotages, garantissait l'impunité à ses complices, en les protégeant contre l'exaspération populaire.

Le gouvernement n'était guère mieux considéré à l'extérieur. Il venait de s'aliéner l'amitié de l'Espagne, en renvoyant à Philippe V la jeune infante, fiancée à Louis XV et en négociant le mariage du Roi de France avec la princesse Marie Leczinska.

Aussi la malveillance d'un parti anti-français, l'animosité des intrigues de Cour et plus encore l'indignation publique se donnaient-elles librement carrière dans des pamphlets, des libelles et des nouvelles à la main, dont la vigilance de la police ne parvenait pas à interrompre la circulation. Si les gazetiers

Digitized by Google

autorisés communiquaient fidèlement leurs feuilles à d'Ombreval, d'autres éludaient les prescriptions du magistrat en distribuant sous le manteau des nouvelles prohibées.

Une d'elles, signalée par un dénonciateur et saisie à la poste, au moment où elle partait par le courrier de la Haye, avait plus particulièrement irrité le gouvernement. Elle était injurieuse au premier chef. Aussi d'Ombreval avait-il reçu l'ordre d'en découvrir l'auteur. Cette mission dut d'autant mieux lui plaire que le gazetier l'avait moins épargné, et que, d'autre part, il semblait avoir pris toutes ses mesures pour dépister les limiers de la police. Il avait emprunté le canevas de ses nouvelles à Buchet, un gazetier autorisé, et fait écrire par un des commis du journaliste la suscription de l'enveloppe adressée à « Dominique Despinoza. » Buchet, mis en cause, dut, pour se tirer d'affaire, indiquer à d'Ombreval le moyen de découvrir le coupable. L'opération était quelque peu compliquée ; mais elle réussit à souhait ; car elle amena la saisie d'une série de gazettes et la capture de leur auteur, Nicolas Mahudel.

III

La nouvelle dénoncée était du 24 juillet 1725 ; elle a disparu du dossier de notre académicien ; mais nous y avons retrouvé les gazettes du mois d'août, gazettes inédites, dont la publication donnera une idée exacte des attaques furibondes dirigées contre le duc de Bourbon et son entourage par les ennemis de son gouvernement :

4 août.

..... « Estampes satiriques, gravées en cuivre, contre le gouvernement :

« Il y en avait sept planches. Heureusement pour l'auteur principal, il s'est sauvé en Lorraine et il a esquivé la punition.

« La première de ces estampes représente un aveugle (le duc de Bourbon qui était borgne) conduit par le nez qu'une courtisane (Mme de Prie) lui serre avec les deux doigts ;

« La deuxième, un ours ayant au bout du nez une bague ou anneau, dans lequel une courtisane met le petit doigt et l'entraine ainsi ;

« La troisième, une couronne par terre, dans la boue, qu'une femme, (Marie Leczinska) ramasse, qui se met à genoux devant le Roi qui la lui met sur la tête ;

« La quatrième, le Roi et la Reine dans une brouette traînée par deux jésuites et poussée par derrière par les quatre frères Pâris (les financiers de la Cour).

Digitized by Google

« Les trois autres sont dans le même goût.

« Le sieur La Grange (La Grange-Chancel) auteur de la fameuse *Philippique* (contre le Régent) et qui avait fait quelque chose dans ce goût-là, contre M. le Duc, Mme de Prie et le lieutenant de police, leur suppôt, ayant appris que dans la rue, et à la porte de l'hôtel où il demeurait, on avait assassiné un homme innocent sur la seule ressemblance qu'il avait avec lui, comprenant ce qui lui pendrait à l'oreille, a pris le large.

« Mme de Prie a fait son plan de se rendre maîtresse, si elle le peut, de l'esprit de la Reine, et pour cela elle n'a pas voulu loger dans un hôtel qu'on lui avait préparé à Strasbourg, mais a dit, en y entrant, à la Reine, que, si elle voulait lui accorder un petit coin dans sa garde-robe, elle le préfèrerait à la plus magnifique maison. Cette dame, allant prendre congé de Madame la duchesse d'Orléans, la jeune, et lui ayant demandé, avant son départ de Paris, la grâce de lui dire quel était le caractère de la Reine, Mme d'Orléans lui répondit seulement qu'elle était vertueuse et qu'elle n'aimait que les personnes de vertu... »

La gazette du 8 août nous montre chez Louis XV, âgé alors de quinze ans, les commencements d'une passion qui lui fut plus tard si amèrement reprochée, cet amour effrené de la chasse dans un prince en apparence si indolent et si indifférent. Mais ce qui n'est pas moins caractéristique, c'est l'insistance du journaliste à ne pas vouloir que le mariage du Roi avec Marie Leczinska puisse être définitif. Il faut lire ici entre les lignes. La répudiation de la princesse polonaise eût peut-être rendu quelques chances à l'infante d'Espagne. En tout cas, l'entrevue de Moret entre Louis XV et Marie Leczinska, telle que nous l'a transmise l'histoire, fut loin de répondre aux espérances du gazetier, agent de l'Espagne.

8 Août.

« Le Roi s'est laissé tomber de cheval en courant le cerf; et M. le duc de Retz l'a servi à merveille en cette occasion, en s'exposant à la fureur du cerf pour secourir le Roi qui a défendu qu'on en parlât, parce qu'il avait promis de ne plus s'exposer.

« On redoute toujours pour la princesse Marie l'entrevue de Moret à cause de certains discours qu'a tenus le Roi que, si elle n'était pas jolie, il la renverrait, discours qui marquent qu'on le fait marier sans qu'il y ait encore beaucoup d'inclination, ni qu'il ait rien senti pour les femmes. Aussi y a-t-il encore ici des parieurs qui veulent soutenir la gageure qu'ils ont faite que la chose ne viendrait pas à bien.

La princesse ne laisse pas d'avoir des inquiétudes sur tous ces

Digitized by Google

discours : elle maigrit fort, et on l'a saignée au pied pour la disposer au voyage et aux fatigues des compliments.

Mme de Prie l'endoctrine toujours et s'est saisie des postes qui donnent la confiance. Si l'on jugeait par là de la vertu future, ce serait un mauvais pronostic. On s'attend au contraire, que quelque bon avis dessillera les yeux de la princesse, pour éloigner de la cour cette honteuse compagnie.

« Les dames, accoutumées au rouge, regrettent la fleur et le coloris naturel de leur visage, parce qu'on a appris qu'elle (la Reine) avait de l'horreur pour le fard.

« Le Roi, en retournant de Chantilly, pour aller à Versailles aujourd'hui, passera par Vincennes et y rendra visite à la Reine d'Espagne (la reine douairière).

« On a eu avis ici de très bonne part de vives oppositions que le Consistoire des Cardinaux assemblés avait fait pour la plus grande partie à la promotion au Cardinalat de l'abbé Sacchia qui avait été grand vicaire du Saint-Père, dans son archevêché de Bénévent, du temps qu'il était cardinal. Les oppositions étaient fondées sur les mauvaises mœurs de cet abbé décrédité par cet endroit ; et un des cardinaux italiens qui avaient assisté à la mort le dernier pape, dit à celui-ci, que le feu pape, qui rendit son âme entre ses bras, lui dit en mourant, qu'il ne faisait aucuns cardinaux, pour expier la facilité qu'il avait eue d'avoir fait le cardinal Dubois ».

La Gazette du 24, résumant les misères de la France et de Paris à cette époque, est peut-être le plus violent réquisitoire qui ait jamais été formulé contre les turpitudes du principat bourbonien. Il semble qu'il y passe comme un souffle des fureurs révolutionnaires de 1792 et de 1793. Et très certainement, au commencement du XVIIIe siècle, comme à la fin, comme aujourd'hui encore, des influences étrangères devaient aviver contre le gouvernement français les haines de la population.

24 Août.

La princesse refusa à Strasbourg, la veille de son premier mariage, d'aller ni à l'Opéra, ni à la Comédie, disant qu'elle n'était point élevée à ces spectacles, et elle s'est déclarée contre les modes immodestes et contre le rouge, le fard et les mouches.

Voilà le beau et voici le laid :

Le mariage du Roi est regardé par le peuple avec un œil d'indifférence, à cause des vexations que le ministre lui fait souffrir. Elles sont si grandes dans toutes les capitales qu'on est obligé de tenir des troupes, au dedans, ou près, pour contenir la populace qu'on y affame, tandis qu'on sait que tout ce manège est pour accoutumer le peuple à voir le pain et le vin mis en parti, pour, suivant l'envie

Digitized by Google

qu'on aura de faire un argent bien comptant, l'augmenter ou le diminuer. On a été obligé de laisser à Paris un plus grand nombre de troupes que l'on n'aurait fait pour la garde du Roi à Fontainebleau, pour prévoir une émotion générale qu'on y craignait hier par le peuple auquel on ôte le pain.

On trouve en plusieurs endroits divers placards injurieux contre la personne du duc, qui y était appelé le b... de borgne, et sa p..., contre le lieutenant de police, le contrôleur général et ses couteaux pendants. Il y avait même de ces affiches qui menaçaient d'une bonne volonté de dix mille hommes prêts à faire une Saint-Barthélemy de ces gens-là et de mettre le feu à leurs hôtels. Tout le peuple hier ne respirait que leur perte et l'on attend tous les jours pour cela des séditions. Le lieutenant de police, qui est le parent de la p..., fut obligé de se cacher avant-hier toute la journée pour ne pas être la victime des harengères.

Les mêmes choses continuent à Rouen, où M. de Luxembourg tient toujours des troupes armées pour contenir les peuples.

Le peuple honore le Roi, et ce sont les termes des placards, mais voudrait avoir des supérieurs qui lui désillassent les yeux pour dénicher de sa cour et de son conseil *3 ou 4 scélérats* (ce sont les termes), gens sans foi et sans loi, qui s'enrichissent des dépouilles et du sang d'une infinité de gens qu'ils rendent misérables, en sorte que, quelque mal qu'ait fait le duc d'Orléans, on le regrette encore à cause de sa prévoyance, de sa fermeté et de son bon esprit qui, tandis qu'il s'enrichissait, ne laissait pas que de faire face à tout ; et ce qui a encore plus irrité le peuple, une réponse du lieutenant de police à ces plaintes, qui a dit aux commissaires, qui les lui ont portées, que si le peuple ose broncher, on lui coupera les vivres d'une manière que rien ne viendra à Paris.

Mais l'heure de l'expiation avait sonné. Sous la pression de l'opinion publique, le Parlement avait parlé haut et ferme. Tous les hommes de proie qui faisaient partie du gouvernement, avaient dû donner successivement leur démission, en même temps que l'indigne favorite subissait les dernières humiliations. Seul, le premier ministre semblait inamovible, fort de son impunité et de cette scandaleuse richesse qui avait si considérablement accru le domaine de Chantilly.

26 Août.

Les cris de millions d'hommes prêts à mourir de faim, au milieu de l'abondance du blé de toutes les provinces qui environnent Paris, et de toutes les fermes des villages circonvoisins auxquelles il était défendu d'en vendre un grain, ou d'en amener à la Halle de Paris, sont enfin montés jusqu'aux oreilles du Roi par le canal de Messieurs du Parlement, qui, ayant vu, deux ou trois jours de marchés consé-

Digitized by Google

cutifs, le pain manquer absolument, ont été se plaindre au Roi et ont mandé le lieutenant de police d'Ombreval, qu'ils ont accablé d'opprobre et auquel ils auraient fait le procès, s'il ne leur avait dit pour sa défense qu'il avait suivi des ordres. D'où l'on conclut qu'il y a eu une malversation affreuse et que tout ministre (fût-il prince) qui, pour s'enrichir, sacrifie tant de vies de malheureux sujets de son Roi, mériterait une punition exemplaire. Il a sacrifié le lieutenant de police, non en le pendant, mais en mettant à sa place un autre sujet qui est M. Hérault, qui a une réputation d'honnête homme, mais qui n'a encore pas l'expérience qu'il faut dans une place de cette conséquence et qui était actuellement intendant de Touraine. Ç'a été une petite satisfaction pour un bon peuple qui, en vérité, ne méritait pas d'être affamé pour l'attachement qu'il a eu pour son roi.

Les placards ont aussi fait quelque effet, car on a mis six gros corps de garde en différents quartiers de la ville et l'on n'entend que des cris et des plaintes des inhumanités de d'Ombreval, dont l'impunité est la preuve de la connivence à servir le crime et des ordres injustes de celui qui régit.

Le prévôt des marchands de Châteauneuf, qui était aussi un serviteur du ministère inique, après avoir de son côté fait pour le bois, le charbon, le foin et les autres denrées qui viennent par la rivière, la même chose que le lieutenant de police, a été aussi dépossédé ; et hier M. Lambert de Thorigny, président à la 2me chambre des requêtes du palais, nommé à sa place, est entré dans l'exercice dans lequel il ne devait entrer que dans un an. Celui-ci est un des plus honnêtes hommes de la robe, et incapable d'être corrompu par les présents, ni de conniver dans des crimes aussi affreux que faire périr un peuple entier, pour s'enrichir en enrichissant un ministre avare et intéressé.

On attend encore aujourd'hui la dépossession du contrôleur général Dodun, autre scélérat de la même espèce, gens dont l'âme est d'un métal plus dur que le fer et l'horreur de tous les honnêtes gens. On présume que c'est M. d'Angervilliers, qui avait été intendant d'Alsace et qui l'était devenu de Paris, qui aura sa place.

Aucun de ces scélérats n'est puni, ce qui est la marque la plus sensible qu'ils n'étaient que l'organe du ministre et que le peuple aime assez son roi pour croire de lui qu'il ignore ces abominations. Enfin le résultat de cela est qu'il n'y a point de jour que le premier ministre n'ait dû voler au moins cinq cent mille francs sur le blé, du moment que c'est lui qui en a été le marchand. Il est aisé, avec de tels gains, de bâtir des palais, et de loger et divertir longtemps les rois et leur suite, et d'emplir ses coffres jusqu'à regorger. Jamais l'État ne peut avoir d'ennemis étrangers si cruels, quelque guerre effrayante qu'il ait à soutenir.

Pour nouvelles de la marche de la reine, le peuple se flatte un peu sur un caractère de douceur qu'on lui donne et sur l'espérance que

Digitized by Google

se rendant maîtresse de l'esprit du roi, elle éloignera de lui les mauvais conseils, et sera ennemie de l'injustice. En reconnaissance du choix qu'elle comprend que la Providence a fait d'elle par dessus tant d'autres pour reine de France, elle a fait vœu de marier tous les ans douze pauvres filles de qualité. Une anecdote du bal de M. le duc d'Antin donné à cette princesse est que, lorsqu'elle eut dansé et qu'on eut pris Mme de Prie pour danser, aucune dame d'honneur et du palais n'ayant plus voulu danser et s'excusant chacune sur quelque incommodité, le bal finit. Autre époque (anecdote) que Mme de Prie ayant voulu disputer à Mme de Tallard une place vacante dans le carrosse de la reine, elle en fut exclue alors, ce qui a fait juger que la fin de son règne approchait, parce qu'elle ne pourra résister aux déboires qu'elle aura tous les jours à essuyer avec les dames d'honneur, d'atour et du palais qui se piqueront de vertu.

Il a fallu un arrêt pour remettre en règle le commerce des nègres, que la compagnie des Indes qui s'en était rendue maîtresse, ou plutôt le ministre, sous ce nom, avait porté à un point si exorbitant, que les habitants des colonies n'en pouvaient plus acquérir et que les travaux manquaient par ce moyen.

Une des plus fortes preuves de la friponnerie du ministre sur le blé, est qu'un marchand ayant offert de fournir Paris de blé, à raison de 16 livres le septier, au lieu de 40 à 45, à quoi il est depuis déjà longtemps, on ne l'a pas écouté et M. d'Ombreval l'a banni du royaume par lettre de cachet.

Le peuple demande encore la dépossession du garde des sceaux, qui est un homme de cire molle pour l'injustice et demande celle du prince qui est le premier mobile de toutes ces machines. On verra dans les nouvelles publiques que tous ces gens-là se sont démis volontairement de leurs charges et en ont demandé la démission, ou à cause de leurs incommodités, ou de leur grand âge, ou par une envie de se retirer; et peut-être seront-ils encore tous récompensés par de grosses pensions ou des charges équivalentes d'un autre genre.

(*A suivre.*) PAUL D'ESTRÉE.

LES ARCHIVES D'UNE ANCIENNE « ASSEMBLÉE MUNICIPALE » 1787-1790

En France, dans les pays d'élection, les premières municipalités rurales datent de 1787. Elles furent créées par l'Édit de juin qui établissait les Assemblées provinciales. Elles reçurent le nom officiel d'*Assemblées municipales*, comprenant un nombre de membres ou « députés » variant (de 3 à 9) avec le

Digitized by Google

chiffre de la population de la paroisse. Ces membres étaient nommés par la voie de l'élection. Le seigneur de la paroisse et le curé faisaient de droit partie de l'assemblée, dont la présidence était dévolue au seigneur ou, en son absence, au syndic élu. Un greffier complétait le personnel municipal. Ce n'est pas notre objet d'étudier ici cette institution, née à la veille même de la Révolution, qui devait l'anéantir. Au reste, l'histoire des assemblées municipales instituées par l'Édit de juin 1787 est mal connue, reste à faire. Notre ignorance provient de ce que, jusqu'à présent, les documents pour l'écrire ont paru manquer. L'important, ce sont les registres des délibérations de l'époque : or, on connaît, en général, la pauvreté des dépôts d'archives dans les communes rurales. Peut-être aussi les personnes qui, par leurs fonctions ou autrement, ont pu voir de pareils registres n'ont-elles pas été curieuses de les étudier.

Nous en avons retrouvé dans le Loiret un certain nombre, et nous nous proposons de combler la lacune historique ci-dessus signalée. Nous détachons ici, de nos recherches d'ensemble, un document intéressant en ce qu'il permet d'embrasser d'un coup d'œil la totalité des opérations accomplies par une assemblée municipale dans sa période d'existence qui va de septembre 1787 à février 1790, date de l'entrée en fonctions de la municipalité élue sous le régime nouveau de la loi de décembre 1789. Ce document, c'est l'inventaire des papiers conservés par la municipalité ancienne et remis à celle qui lui succédait. Il fut dressé à Saint-Denis-de-Jargeau ou Saint-Denis de l'Hôtel, paroisse voisine de la petite ville de Jargeau, sur la Loire. Il se trouve dans le premier registre des délibérations (séance du 11 février 1790).

Un document de ce genre ne se prête guère à l'analyse, mais on peut faire à son sujet diverses remarques. La première concerne la nature des papiers inventoriés. On y distingue plusieurs catégories : 1° ceux relatifs à la constitution de la municipalité soit en 1787 soit en 1790; 2° ceux qui touchent aux opérations de la convocation des États généraux ; 3° la correspondance avec le Bureau intermédiaire du département et la Commission intermédiaire provinciale, qui avaient, conformément à la loi, reçu de l'Assemblée provinciale et de l'Assemblée du département des élections d'Orléans et Beaugency délégation pour administrer et de qui relevait la municipalité de Saint-Denis-de-Jargeau: 4° les lettres-patentes du Roi, les arrêts du Conseil, les

Digitized by Google

décrets de l'Assemblée nationale, dont le texte était communiqué à l'Assemblée municipale pour enregistrement et exécution; 5° les pièces spécialement relatives aux affaires de la communauté. Une seconde remarque est que les Assemblées municipales de 1787, ayant duré jusqu'en 1790, prirent part aux premières démarches de la Révolution et furent les organes de transition, dans les campagnes, entre l'ancien et le nouveau régime. De là, précisément, ces décrets de l'Assemblée nationale qui figurent dans les papiers d'une municipalité de 1787. Celle-ci fut chargée de l'application des premières lois sur les biens ecclésiastiques et sur la contribution patriotique.

Enfin, on notera le soin avec lequel les archives de la paroisse de Saint-Denis-de-Jargeau semblent avoir été tenues. Comme nous ne connaissons pas d'autres textes du même genre, nous ne pouvons dire si ce mérite est propre exclusivement à cette paroisse. Il est probable que, dès cette époque, l'attention des municipalités fut attirée sur la conservation de leurs archives. Est-ce toujours avec succès? On en pourrait douter d'après la preuve suivante. En 1788, le greffier de l'Assemblée municipale de Praville (département des élections de Chartres et Dourdan), ayant été destitué de ses fonctions et refusant de rendre les papiers du greffe, *déposés chez lui*, la Commission intermédiaire provinciale fut saisie de l'affaire et invita la municipalité à poursuivre la remise des papiers par les voies de droit, s'il était nécessaire. Elle faisait observer qu'ils n'auraient pas dû être déposés dans la maison du greffier, mais dans un lieu spécialement affecté à recevoir les archives de la paroisse. On voit là, pour le dire en passant, déjà formulée une règle contemporaine en matière de conservation d'archives. Même de nos jours, on le sait, elle fut plus d'une fois transgressée : on a vu souvent les archives d'une commune déposées indûment au domicile particulier du maire.

Nous donnons ci-dessous le texte intégral de la délibération du 11 février 1790, au cours de laquelle fut dressé l'inventaire des papiers de l'Assemblée municipale de Saint-Denis-de-Jargeau. On trouvera au bas des pages les notes les plus indispensables à l'intelligence complète du texte.

Camille Bloch,
Archiviste du Loiret.

Digitized by Google

« ..... Ledit jour jeudi onze février mil sept cent quatre-vingt-dix, deux heures après midy, il a été procédé à l'inventaire sommaire de tous les papiers déposés au greffe de la municipalité de la paroisse de Saint-Denis-de-l'Hôtel et reçus pendant le temps et l'exercice des sieurs Jean Brugère, syndic de l'ancienne municipalité, et des sieurs Louis Regnault, Marin Fleury, Barthélémy Flatet, Simon Poignard, Simon Grandjean, Louis Roquet, Pierre Delacote, Jean Trousseau et Thomas Ducloux, tous membres de la dite municipalité ancienne, pour par eux en faire la remise à la nouvelle municipalité et leur en être donné bonne et valable décharge par le Conseil général de ladite paroisse au pied dudit inventaire, ainsi qu'il sera ci-après dit.

ARTICLE PREMIER.

Cote A. — Le procès-verbal de l'assemblée de ladite paroisse de Saint-Denis contenant nomination desdits sieurs Brugère, syndic, et des autres membres ci-devant nommés pour composer ladite municipalité ancienne, en date du 9 septembre 1787, étant une feuille séparée du présent registre.

ARTICLE 2.

Cote B. — Une lettre circulaire de MM. les Procureurs-Syndics de l'Assemblée du département (1), en date du 6 février 1788, relative aux noms, qualités et demeures du seigneur, du curé et des membres de la municipalité.

ARTICLE 3.

Cote C. — Une délibération en un rôle et demi sur grand papier en date du 9 mars 1788, contenant nomination du greffier.

ARTICLE 4.

Cote D. — Une lettre circulaire des procureurs-syndics du département, en date du 29 février 1788, contenant différentes questions à résoudre et l'instruction pour les assemblées municipales des élections d'Orléans et Beaugency.

ARTICLE 5.

Cote E. — Une délibération en un rôle et demi sur une feuille de grand papier, en date du 13 mars 1788, contenant réponses aux questions mentionnées en la lettre du 29 février 1788.

ARTICLE 6.

Cote F.—Une lettre circulaire de MM. les Procureurs-Syndics du département, en date du 22 avril 1788, relative à fournir un enclos servant pour la sépulture des non-catholiques (2).

(1) Sous le régime de l'Assemblée provinciale institué en 1787, la généralité d'Orléans fut divisée en un certain nombre de départements formés par la reunion de deux élections et directement administrés par une Assemblée intermédiaire. Il s'agit ici de l'Assemblée du département des élections d'Orléans et Beaugency.

(2) L'article 27 de l'édit de novembre 1788 concernant les non-catholiques portait que « les prévôts, maires, échevins, capitouls, syndics et autres administrateurs des villes, bourgs et villages seront tenus de desti-

Digitized by Google

ARTICLE 7.

Cote G. — Une délibération sur un demi-rôle en grand papier, du 4 mai 1788, contenant réponse à la dernière lettre ci-dessus.

ARTICLE 8.

Cote H. — Un arrêt du Conseil d'État du Roi du 19 avril 1788 et, une lettre circulaire en fin, du 29 juillet 1788, le tout pour la confection du rôle des corvées pour l'année 1788 et un avertissement y joint pour la manière d'opérer.

ARTICLE 9.

Cote I. — Un arrêt du Conseil d'État du Roi portant règlement pour les assemblées provinciales, de départements et municipalités sur les formes de la répartition et assiette des tailles, capitation et autres impositions et celles de la nomination de la collecte, du 8 août 1788.

ARTICLE 10.

Cote K. — Un arrêt du Conseil d'État du Roi concernant les contestations relatives à la collecte et les règles générales de la perception, du 10 août 1788.

ARTICLE 11.

Cote L. — Une lettre circulaire de MM. les députés de la Commission intermédiaire (1), en date du 3 septembre 1788, concernant les vingtièmes.

ARTICLE 12.

Cote M. — Une lettre circulaire de MM. les députés de la Commission intermédiaire relative à la formation d'un tableau et autre travail préparatoire concernant la collecte des tailles, en date du 3 septembre 1788.

ARTICLE 13.

Cote N. — Le tableau des propriétaires et habitants de la paroisse de Saint-Denis fait et formé par le greffier en exécution de la lettre ci-dessus, le 28 septembre 1788.

ARTICLE 14.

Cote O. — Une lettre circulaire de MM. les députés composant la Commission intermédiaire, en date du 17 septembre 1788, relative aux traitements à accorder aux syndics et greffiers.

ner dans chacun desdits lieux un terrain convenable et décent pour l'inhumation de ceux auxquels la sépulture ecclésiastique ne devra être accordée ». L'établissement et l'entretien de ces cimetières pour les non-catholiques devant être à la charge des communautés. (Lettre interprétative du controleur-général, 3 avril 1788). La correspondance attestée par les articles 6 et 7 de notre inventaire se rattache à l'exécution de l'édit dans les élections d'Orléans et de Beaugency.

(1) La Commission intermédiaire provinciale de l'Orléanais, qui devait siéger dans l'intervalle des sessions de l'Assemblée provinciale et qui administra la généralité, de concert avec l'intendant, depuis 1787 jusqu'à 1790.

Digitized by Google

ARTICLE 15.

Cote P. — Une autre lettre circulaire desdits sieurs députés en date du 20 septembre 1788, relative à la démarche à suivre pour la nomination des membres à remplacer tant à l'époque du mois d'octobre 1790 (1) que ceux qui viendraient à mourir.

ARTICLE 16.

Cote Q. — Une liasse contenant 6 pièces toutes relatives à la convocation des États généraux du Royaume. La première est les lettres patentes du Roi du 27 avril 1789 (*sic*). La seconde est l'ordonnance de M. le Lieutenant général du Bailliage d'Orléans, du 13 février 1789. La troisième est l'assignation donnée à la municipalité du 17 février audit an. La quatrième est une circulaire du 16 février audit an, signé Tassin de Vilpion, procureur du Roi. La cinquième est une ordonnance sous requête de M. le Bailli de Saint-Denis en date du 21 dudit mois, et la sixième est le procès-verbal d'assemblée des habitants de Saint-Denis, du 28 du même mois, contenant nomination de ses députés.

ARTICLE 17.

Cote R.—Une sentence en papier rendue en l'élection d'Orléans le 9 mars 1789, au profit de la municipalité contre le sieur Louis Vitel, opposant à l'exécution du rôle de 1789 (2).

ARTICLE 18.

Cote S. — Un arrêt du Conseil d'État du Roi, du 19 mai 1789, et une lettre circulaire au bas de MM. les députés de la Commission intermédiaire provinciale, en date du 12 juin 1789, le tout concernant la confection du rôle des corvées pour l'année 1789.

ARTICLE 19.

Cote T. — Une expédition d'une transaction passée devant Me Fouqueau, notaire royal à Jargeau, du 21 août 1789, en l'instance qu'il y a eu entre le sieur Alexandre Jarry contre le sieur Jean Brugère.

ARTICLE 20.

Cote V. — Une expédition du devis concernant les réparations du pont de bois de Jargeau, en date du 15 décembre 1789, adjugées au rabais entre les deux communautés de Saint-Denis et de Jargeau.

ARTICLE 21.

Cote X. — Une lettre circulaire signée : Lemarcis, subdélégué général (3), en date du 18 novembre 1789, concernant l'envoi à la municipalité d'un exemplaire des lettres patentes du Roi qui

(1) Date à laquelle, en vertu de l'édit de 1787, devaient être renouvelées les municipalités.

(2) Vitel, bourgeois de Saint-Denis, nommé collecteur pour 1789, protesta contre sa nomination en arguant son âge, sa santé, et diverses autres raisons. Un procès s'ensuivit devant le tribunal de l'élection d'Orléans. La municipalité obtint gain de cause et Vitel fut condamné.

(3) Secrétaire de l'intendance d'Orléans.

Digitized by Google

ordonnent l'envoi aux tribunaux, municipalités et autres corps administratifs des décrets de l'Assemblée nationale, et lesdites lettres patentes en date du 3 novembre 1789.

ARTICLE 22.

Cote Y. — Un paquet contenant cinq pièces, savoir : la première, une lettre circulaire adressée par MM. Composant le bureau intermédiaire, en date du 18 novembre 1789 : — la seconde, une déclaration du Roi, du 9 octobre 1789, portant sanction d'un décret de l'Assemblée nationale du 6 octobre 1789; la troisième, une instruction publiée par ordre du Roi y jointe; le tout concernant la contribution patriotique; la quatrième, une proclamation du Roi pour l'exécution des articles 21 et 22 du décret de l'Assemblée Nationale relatif aux vaisselles, du 12 octobre 1789; — la cinquième, une proclamation du Roi qui autorise les municipalités à recevoir les bijoux et vaisselle d'or et d'argent pour les transmettre aux directeurs des monnaies, du 15 novembre 1789, et une instruction de fin d'icelle.

ARTICLE 23.

Cote Z. — Un autre paquet contenant six pièces, et le tout étant relatif au rôle de supplément des six derniers mois de 1789 sur les ci-devant privilégiés, savoir : la première est la lettre circulaire adressée à la municipalité par MM. les Députés de la Commission Intermédiaire, en date du 30 novembre 1789; — la deuxième, une proclamation du Roi pour la confection des rôles de supplément sur les ci-devant privilégiés pour les six derniers mois de 1789 dans les pays connus sous la dénomination de pays d'élection, en date du 14 octobre 1789; — la troisième est le mandement pour la formation du rôle de supplément en date du 30 novembre 1789; — la quatrième est une seconde lettre circulaire adressée par MM. de la Commission Intermédiaire, en date du 12 décembre 1789; — la cinquième, les lettres patentes du Roi sur le décret de l'Assemblée Nationale portant que les ci-devant privilégiés seront imposés pour les six derniers mois 1789 et pour 1790 en raison de leurs biens, non dans le lieu où ils ont leur domicile, mais dans celui où les dits biens sont situés, données à Paris le 29 novembre 1789; — la sixième est le second mandement pour la formation du dit rôle de supplément sur les ci-devant privilégiés pour les six derniers mois 1789, en date du 1er décembre 1789.

ARTICLE 24.

Cote &. — Une lettre circulaire signée Lemarcis, en date du 2 décembre 1789, contenant plusieurs mots rectifiés sur plusieurs décrets transcrits.

ARTICLE 25.

Cote AA. — Une autre lettre circulaire signée : Lemarcis, en date du 6 décembre 1789, contenant l'envoi des lettres patentes du Roi concernant la confiscation des grains et farines saisis en contraven-

Digitized by Google

tion et les dites lettres patentes en date du 27 novembre 1789, en placard.

ARTICLE 26.

Cote BB. — Trois lettres circulaires adressées à la municipalité par MM. les Députés de la Commission Intermédiaire et Lemarcis, subdélégué général, en date du 26 novembre, 4 et 30 décembre 1789, et deux exemplaires des lettres patentes du Roi des 18 et 27 novembre 1789, le tout relatif et contenant les déclarations à faire par les titulaires de tous les biens et revenus ecclésiastiques ainsi que des archives et bibliothèques des monastères et chapitres, le tout contenant cinq pièces, les dites lettres patentes en placards.

ARTICLE 27.

Cote CC. — Une lettre circulaire signée Lemarcis, subdélégué général, en date du 10 décembre, contenant l'envoi de trois lettres patentes en placards, en date du 10 décembre 1789.

ARTICLE 28.

Cote DD. — Un exemplaire des lettres patentes du Roi sur un décret de l'Assemblée Nationale concernant les délits qui se commettent dans les bois et forêts, donné à Paris au mois de décembre 1789.

ARTICLE 29.

Cote EE. — Une lettre circulaire signée Lemarcis, en date du 26 décembre 1789, contenant l'envoi des lettres patentes du Roi sur un décret de l'assemblée nationale pour la constitution des municipalités et de l'instruction y jointe approuvée par le Roi, et ensemble les susdites lettres patentes données à Paris au mois de décembre 1789, et l'instruction y jointe pour la formation des municipalités données le 14 décembre 1789, approuvées par le Roi, contenant trois pièces en placards.

ARTICLE 30.

Cote FF. — Une autre lettre circulaire signée Lemarcis, en date du 2 janvier 1790, qui contient l'envoi des lettres patentes du Roi sur le décret de l'Assemblée Nationale pour l'admission des non-catholiques dans l'administration et dans tous les emplois civils et militaires, et aussi y jointes à la dite lettre les dites lettres patentes données à Paris au mois de décembre 1789, en placard.

ARTICLE 31.

Cote GG. Une lettre circulaire signée Lemarcis, en date du 10 janvier 1790, qui contient envoi des lettres patentes du Roi portant que les officiers municipaux qui vont être élus exerceront par provision es fonctions de la juridiction contentieuse et volontaire dans les provinces où ils étaient en possession de les exercer, et ensemble les susdites lettres en placard, données à Paris le 30 décembre 1789.

ARTICLE 32.

Cote HH. — Une lettre circulaire, en date du 14 janvier 1790, contenant l'envoi des lettres patentes sur un décret de l'Assemblée Natio-

Digitized by Google

nale contenant diverses dispositions relatives aux municipalités, et des lettres patentes qui ordonnent la convocation des municipalités, et ensemble les susdites lettres patentes, joint à la dite lettre circulaire en placard.

ARTICLE 33.

Cote II. — Une lettre adressée à cette municipalité par le Comite des Rapports de l'Assemblée Nationale, en date du 7 janvier 1790, signée Ev. Cte de Châlons, président, et une semblable lettre adressée à cette municipalité par M. Joly de Fleury, seigneur de cette paroisse, en date du 8 janvier. (1)

ARTICLE 34.

Cote LL. — Trois lettres patentes en placards adressées à cette municipalité sans aucunes lettres circulaires : 1° sur le décret de l'Assemblée Nationale du 26 décembre 1789 portant qu'il sera accordé un délai de deux mois pour faire les déclarations prescrites par le décret du 6 octobre dernier concernant la contribution patriotique et que la liste des noms des contribuables patriotes et des sommes qu'ils se seront soumis à payer sera imprimée; données à Paris le 30 décembre 1789; 2° sur les décrets de l'Assemblée Nationale des 4 et 5 janvier 1790 concernant les pensions, traitements conservés, et la suspension de tout paiement, même provisoire, des dites pensions et de tous appointements et traitements à l'égard des Français actuellement absents sans mission expresse du gouvernement, et enfin le séquestre des revenus des bénéfices dont les titulaires français, également absents du royaume, le seront encore trois mois après la publication des dites lettres patentes données à Paris le 14 janvier 1790; 3° et sur les décrets de l'Assemblée Nationale des 19 et 21 décembre 1789 concernant la Caisse d'Escompte et portant établissement d'une Caisse de l'Extraordinaire, donnés au mois de janvier 1790.

ARTICLE 35.

Cote MM. — Une lettre circulaire signée Lemarcis, en date du 25 janvier 1790, et trois placards contenant : 1° des lettres-patentes sur un décret de l'Assemblée nationale relatif aux conditions exigées pour être citoyen actif; 2° des lettres-patentes portant que, nonobstant toute attribution, tous juges ordinaires peuvent et doivent informer de tous crimes; 3° et une proclamation du Roi concernant les prisonniers détenus en vertu d'ordres particuliers, le tout donné à Paris les 15 et 16 janvier 1790.

(1) Cette correspondance a trait à la dénonciation faite à l'Assemblée Nationale de désordres qui auraient eu lieu dans les environs de Saint-Denis, du fait des habitants de cette paroisse. Interrogée sur cette affaire par l'évêque de Châlons, président du Comité des rapports, la municipalité protesta contre l'accusation par une lettre en date du 24 janvier 1790 dont copie se trouve au registre des délibérations municipales (séance du 24 janvier 1790).

Digitized by Google

ARTICLE 36.

Deux registres pour recevoir les déclarations pour la contribution patriotique, dont le premier contenant deux feuilles est celui pour les déclarations au-dessus de quatre cents livres, et il est porté sur ce registre huit déclarations; le second contenant dix-huit feuillets est celui pour les déclarations au-dessous de quatre cents livres et celles purement volontaires, et sur lequel il est porté cent vingt déclarations.

Observent lesdits sieurs Brugère, syndic, et les autres membres de l'ancienne municipalité que ces deux registres sont signés d'aucuns d'eux en fin de chaque article et n'a (*sic*) point été clos, en ce que, conformément à un nouveau décret de l'Assemblée nationale, il y a eu une prolongation de deux mois pour faire les déclarations; en conséquence lesdits registres n'ont été clos, et que la copie desdites déclarations qui doit être faite sur un registre semblable pour être adressée à MM. les Procureurs syndics du département n'a point été non plus faite par la raison du susdit délai; et que durant ce temps l'organisation de la nouvelle municipalité s'étant faite, ils se trouvent à ce moyen déchargés de ce travail; les dites déclarations toutes datées à l'époque du mois de décembre dernier.

Dans tous lesquels papiers ci-dessus décrits, registres pour la contribution patriotique, ensemble les deux registres en blanc pour transcrire les déclarations, et le présent registre servant à écrire toutes les délibérations de cette municipalité et sur lequel est en outre porté les (*sic*) procès-verbaux faits pour l'organisation de la nouvelle municipalité; enfin tout ce que lesdits sieurs Brugère, syndic, membres de l'ancienne municipalité et leur greffier avaient en leur possession, ont été par eux présentement remis aux sieurs Alexandre Jarry, maire, Antoine-Joseph Fouqueau, procureur de la commune, Sébastien Caillard, Pierre Guillemin Bernard, Louis-Simon Huot, Saturnin Chariau et Simon Lorgeron, tous cinq officiers municipaux, Simon Grandjean, Adrien Bruneau, Denis Delaloy, Étienne Picault, Pierre Houy, Simon Poignard, Pierre Delacoute, Jean Boisnard, Jean Trousseau, Louis Roquet, Louis Coalon et Jacques Bouthemy, tous notables, et ensemble formant le Conseil général de la commune de cette paroisse. De laquelle remise lesdits sieurs syndic et membres de l'ancienne municipalité ont requis décharge sur le présent registre : ce qui leur a été accordé par lesdits sieurs maire, procureur, officiers municipaux et notables ci-dessus nommés; observent que ladite remise s'est faite en conseil général en ce que la municipalité n'est point encore divisée en bureau et conseil.

Et, avant de clore le présent procès-verbal, le sieur Brugère, syndic, et les autres membres de l'ancienne municipalité ont présenté au Conseil général de la commune tenant un mémoire de

Digitized by Google

dépenses par eux faites pour cette communauté à compter depuis le 1er juillet 1789 jusqu'au 2 février présent mois, et ce le jour de l'entrée en possession de la nouvelle municipalité; lequel mémoire se monte à la somme de vingt livres; et aussi a été remis avec les autres papiers ci-devant désignés pour icelui être joint aux autres dépenses que la nouvelle municipalité pourra faire pour cette dite communauté.

Et attendu que lesdits sieurs Brugère et membres de l'ancienne municipalité se trouvent hors du corps municipal, ont requis M. le Maire, procureur, membres et notables de ladite nouvelle municipalité d'en faire l'examen dudit état de dépenses et de l'allouer ou le réfuter, s'il y avait lieu : ce qu'ayant au même instant fait et ayant mûrement réfléchi sur chacun des articles qui (*sic*) se compose, ils n'ont voulu l'approuver ni le désapprouver. En conséquence lesdits sieurs Brugère et membres ont requis le payement de cette dite somme de vingt livres; ce qui leur a été refusé.

Ont en outre observé lesdits sieurs Brugère et membres de l'ancienne municipalité qu'il est dû au sieur Deroisin fils, employé à la direction des vingtièmes à Orléans, le rôle de supplément pour les six derniers mois de 1789 sur les ci-devant privilégiés par lui fait le 17 janvier dernier. Pour quoi ont requis pareillement le Conseil général de la Commune de payer au dit sieur Deroisin ce qui lui sera pareillement dû pour ce travail dont ils ne savent pas la somme pour, avec la somme ci-dessus et les autres dépenses à faire par la suite par ladite communauté, n'en être fourni au 1er juillet prochain, époque où les états sont délivrés pour être adressés à la Commission intermédiaire, n'en être fourni qu'un seul mémoire.

Dont et de tout ce que dessus et des autres parts a été fait et dressé le procès-verbal pour servir et valoir de charge et décharge, comme ci-dessus est dit, lesdits jour et an que dessus.

Et ont lesdits sieurs syndic et membres de l'ancienne municipalité signé avec nous maire, procureur, membres et notables formant le Conseil général de la commune, sauf lesdits Bruneau, Lorgeron, Bouthemy qui ont déclaré ne le savoir, de ce requis.

Et étant prêt de clore le présent acte par les signatures, lesdits sieurs maire, procureur, membres et notables ont refusé de tenir compte aux dits sieurs syndic et membres de l'ancienne municipalité de la somme de vingt livres portée au mémoire à l'instant représenté. Lesquels ont requis seulement le Conseil général de la commune de parapher et signer le susdit mémoire, afin qu'ils soient en état de le présenter, certifier en temps et lieu pour faire ordonner de l'imposition sur le général des habitants à l'assiette qui suivra la présente : ce que lesdits sieurs officiers municipaux ont refusé de faire, ainsi que de se charger du paiement du rôle de supplément dû au sieur Deroisin. Pour quoi les syndic et membres de l'ancienne

Digitized by Google

municipalité ont fait toutes réserves et protestations de droit et ont requis une copie du présent acte en entier pour la décharge des papiers ci-dessus mentionnés et pour être en état de se faire rembourser des depenses qu'ils réclament, et ont refusé de recevoir lesdits papiers. Pourquoi ledit secrétaire greffier s'en est chargé pour en faire la remise à la première requisition. »

LA BATAILLE DITE DE CONSARBRÜCK OU DU KONZ-SARBRÜCK

Un grand nombre des noms de lieu cités dans l'histoire des campagnes de Louis XIV ont été défigurés par les contemporains, ce qui rend ces campagnes difficiles à étudier sur les cartes tant anciennes que modernes.

En voici un exemple : Quand on cherche l'emplacement de la défaite de Créqui à Consarbrück ou Konz-Sarbrück, on ne trouve nulle mention d'une localité ainsi dénommée, mais on voit, au confluent de la Sarre et de la Moselle, lieu de la bataille, un village appelé Conz.

Or, les Allemands donnent à la victoire du duc de Zell, le nom de « *Schlacht bei der Conzer Bruecke* », combat du pont de Conz.

C'est en effet, un pont jeté sur la Sarre dans les environs immédiats de ce village, qui fut, pendant l'action, l'objectif principal des Impériaux et donna ainsi son nom à la bataille.

Le mot français Consarbrück n'est donc que la transcription du mot allemand Conzerbrück mal prononcé et mal compris.

MARC RAYNAUD.

QUESTIONS

182. — Sur la collection de livres et de médailles de Jean Grolier. — M. Georges Duplessis, dans son recueil intitulé : *Un curieux du* XVII^e^ *siècle. Michel Bégon, intendant de la Rochelle. Correspondance et documents inédits.* Paris, Aug. Aubry, 1874, a publié (p. 33), ce fragment d'une lettre

Digitized by Google

écrite de Rochefort, le 27 mai 1690, à Esprit Cabart de Villermont.

« J'ay lu dans l'histoire de l'Imprimerie, que la Bibliothèque de M. Groslier est restée dans l'hostel de Vicq jusques en 1675. Et comme je suis parent du costé de ma mère de Mrs de Vicq, et que j'ay le médaillier d'or de M. Groslier qui est le plus ancien médaillier du Royaume, je voudrois bien sçavoir si la famille des Groslier est tombée dans celle de Vicq. Et si c'est par succession de père en fils que Mrs de Vicq ont conservé la Bibliothèque de M. Groslier qui est la première bibliothèque de France dressée par un particulier; mais son médaillier d'or que j'ay et que je tacheray de conserver toute ma vie précieusement, est encore plus considérable que sa bibliothèque, puisqu'avant luy il n'y avoit en France ny Roy ny Prince, ny communauté qui conservast des suites entières de médailles et que celles que j'ay estoient ramassées avant qu'il y eust des gens au monde qui se mêlassent de les contrefaire, outre que les plus anciennes Bibliothèques ne sont pas les meilleures, mais les plus anciens médailliers sont incontestablement les meilleurs ».

Sous ce passage le savant éditeur a mis la note suivante :

« Le Roux de Lincy, dans *Recherches sur Jean Grolier*, (Paris, 1866, p. 69-74), parle avec quelques détails de la collection de monnaies d'or et d'argent et de médailles antiques qu'avait réunie Jean Grolier. Il y a même à ce propos contradiction. Michel Bégon dit positivement qu'il possède cette collection. Or Le Roux de Lincy avance (p. 73), sur la foi d'une notice consacrée par de Thou à Grolier, que Charles IX s'opposa à ce que cette collection passât en Italie, qu'il la paya de ses deniers et la fit revenir de la frontière, où elle avait été transportée, à Fontainebleau. A-t-on quelque preuve officielle que cette collection de Grolier ait réellement été à Fontainebleau ? »

Non seulement je redemande, avec M. Duplessis, si l'on a quelque preuve officielle que la collection de Grolier ait jamais été transportée à Fontainebleau, mais encore je réclame d'amples éclaicissements sur toutes les questions soulevées par la citation tirée de la lettre de Michel Bégon, soit les questions généalogiques au sujet de la maison de Vic, soit les questions relatives aux destinées des incomparables collections de Grolier, lesquelles collections ont été et restent si célèbres, qu'on ne saurait trop s'étonner de l'incertitude des renseignements fournis sur elles.

T. DE L.

Digitized by Google

RÉPONSES

Faut-il dire le ou la Gallia Christiana ? (1669). — Le *Bulletin* de novembre-décembre 1897 des comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Paris, Imprimerie Nationale) contient une très intéressante *Notice historique sur la vie et les travaux de Jean-Barthélemy Hauréau, membre de l'Académie, par M. H. Wallon*, secrétaire perpétuel. Ce dernier, rappelant (p. 596) que Hauréau, « émule en érudition des Bénédictins », « voulait continuer leur œuvre en attachant son nom aux trois derniers volumes *du Gallia Christiana* », ajoute en note : « Nos jeunes confrères disent aujourd'hui *la Gallia Christiana*. Nous restons fidèle à l'ancien usage, fortement maintenu et motivé par Victor Le Clerc, il s'agit *du* livre et non de *la* chose. »

T. de L.

CHRONIQUE

Nous apprenons avec de vifs regrets la mort de M. Henri Forgeot, archiviste aux Archives nationales, enlevé à l'âge de vingt-neuf ans à l'affection de sa famille et de ses collègues.

Nous avons reçu la lettre suivante :

« Je viens de lire dans le dernier numéro de la *Correspondance historique et archéologique* la notice consacrée à M. Henri Lavoix. Quoique l'appréciation de sa valeur personnelle et de son œuvre administrative soit, à mon avis, un peu sévère, je ne la discuterai pas, chacun ayant la liberté et la responsabilité de ses opinions. Mais je vous demande la permission de signaler à vos lecteurs quelques faits qui prouvent, je crois, d'une manière décisive que l'administration de M. Lavoix n'a pas été, pour la Bibliothèque Sainte-Geneviève, aussi « improductive » que le dit l'auteur de la notice en question.

« Sous sa direction, depuis douze ans, le personnel de la Bibliothèque, en partie renouvelé et soumis au régime de six séances par

Digitized by Google

semaine, a pu donner une somme de travail beaucoup plus considérable qu'auparavant. C'est ce qui a permis d'entreprendre, indépendamment des besognes courantes, une série de travaux intérieurs (dont quelques-uns sont terminés), en vue de rédiger l'inventaire qui manquait pour le fonds ancien et de refaire, suivant les nouvelles méthodes bibliographiques, les catalogues manifestement insuffisants. C'est ce qui a rendu possible la publication de plusieurs répertoires, qui donnent aujourd'hui aux fonctionnaires de la Bibliothèque et aux nombreux lecteurs qui viennent y travailler, les renseignements précis dont ils étaient jusque-là privés : le *Bulletin mensuel des ouvrages récemment entrés* (1885-1896), le *Catalogue abrégé* (par ordre méthodique des matières), publié de 1888 à 1897, le *Catalogue des incunables* (1892), et le *Catalogue des Manuscrits* (1893-1896). Sans doute, chacun des fonctionnaires de la Bibliothèque a eu sa part dans cette œuvre collective ; mais la part de l'Administrateur, qui donnait à tous l'exemple permanent du travail, a été assez grande pour qu'on ne puisse la passer sous silence.

D'autre part, grâce à son activité et à son incessante préoccupation des intérêts dont il avait la charge, le nombre des ouvrages concédés à la Bibliothèque par le Ministre de l'Instruction Publique, et le chiffre des acquisitions annuelles ont plus que doublé, depuis douze ans ; le prêt à l'extérieur a été élargi ; le nombre des lecteurs et celui des livres communiqués ont augmenté dans une forte proportion ; de notables améliorations ont été introduites dans le service public, soit au point de vue de la surveillance, soit au point de vue de la facilité des communications.

Il est très vrai que M. Lavoix n'a pu réaliser les espérances, un peu trop ambitieuses, qu'il avait tout d'abord conçues, que certains travaux ont été trop précipités, qu'il reste encore beaucoup à faire et à réformer après lui. Mais, s'il y a des modifications de détail à introduire dans les méthodes et les procédés d'exécution, les grandes lignes du programme tracé par lui subsistent, et nous ne saurions mieux faire que de les suivre. Le jour où les « améliorations que le public est en droit d'attendre » seront réalisées, on ne devra donc pas oublier que l'impulsion initiale est due à cet Administrateur, qui a eu, dans l'œuvre de réorganisation, la tâche la plus difficile et la plus ingrate, et qui s'y est voué sans réserve.

Veuillez agréer, etc.

~~~ La librairie Hachette mettra en vente, dans les premiers jours d'avril, un volume de notre distingué collaborateur, M. Frantz Funck-Brentano, intitulé : *Légendes et archives de la Bastille*, avec une préface dans laquelle M. Victorien Sardou a mis tout son esprit et toute sa science si curieuse des choses de la fin de l'ancien régime.

Digitized by Google
~~~

~~ A la même date paraîtra l'Introduction au *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque Sainte-Geneviève*, rédigée comme le Catalogue lui-même qu'elle complète, par M. Ch. Kohler, et contenant l'histoire fort intéressante des manuscrits que possède ce dépôt.

~~ Le journal *l'Artiste* vient de faire paraître le 5e fascicule du « Catalogue des Estampes, Dessins et Cartes composant le cabinet des Estampes de la Bibliothèque de l'Arsenal », rédigé avec autant de science que de soins par M. Gaston Schefer. — Ce fascicule contient la description des volumes et cartons de l'École française cotés de 79 à 113.

~~ *L'Amateur d'autographes*, fondé en 1862 par la maison Charavay, avait cessé de paraître en 1892. Nous sommes heureux de voir renaître cette publication sous la direction de M. Noël Charavay. Le premier numéro a paru le 15 janvier dernier.

~~ Le troisième *Congrès bibliographique international*, sous la direction de la Société bibliographique, se tiendra au siège de cette société (5, rue Saint-Simon) du mercredi de Pâques, 13 avril, au samedi suivant. Parmi les nombreuses communications annoncées, nous relevons les suivantes: A. de Barthélemy, *La Numismatique;* P. Fournier, *Histoire du droit*; G. Kurth, *Les Études franques;* L.-G. Pélissier, *Histoire d'Italie;* M. Prou, *Paléographie et diplomatique;* A. Saint-Paul, *L'Archéologie du Moyen-Age en France;* H. Stein, *Les progrès de la bibliographie;* A. Vandal, *Histoire diplomatique;* A. Vidier, *Les catalogues des bibliothèques depuis 1870*, et *Revues critiques de bibliographie et bibliographies périodiques.*

~~ L'*Annuaire* de la Société d'Archéologie de Bruxelles pour 1898 vient de paraître ; c'est le neuvième publié par cette Société si active ; nous souhaiterions d'en voir beaucoup d'analogues en France.

~~ Au mois de novembre dernier, a paru le premier numéro d'une nouvelle publication bretonne, la *Revue Nantaise*, littéraire et artistique (Nantes, imprimerie Guist'hau, à Paris, chez Floury, libraire-éditeur). Elle paraît le 1er et le 15 de chaque mois en livraison de 32 pages. Le directeur est M. Giraud-Mangin, licencié ès-lettres, bibliothécaire-adjoint de la ville de Nantes ; et notre collaborateur, M. Roger-Grand, avocat, archiviste-paléographe, remplit les fonctions de secrétaire de la rédaction.

Le n° 10 vient de paraître. C'est dire que la *Revue Nantaise* a fait ses preuves. A côté d'articles purement littéraires ou artistiques, chaque numéro contient au moins une étude historique ou des documents inédits.

Digitized by Google

La Revue est illustrée. Déjà plusieurs gravures hors texte ont fait revivre quelques coins pittoresques de la Bretagne d'autrefois. La création de revues régionales telles que celles-ci, ne peut qu'accentuer le mouvement d'affranchissement intellectuel de la province, dont le succès est souhaité par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire locale.

~~ Le commencement de l'année a été heureux aux archéologues parisiens : ce fut d'abord, en janvier, la découverte, à la pointe est de la Cité, d'un fragment de mur gallo-romain qui constitue la première enceinte de Paris, et qu'on a reconnu formé avec des pierres provenant des célèbres Arènes de la rue Monge ; — puis, au mois de février, la mise au jour, en avant du portail méridional de Saint-Germain-l'Auxerrois, d'un certain nombre de cercueils en plâtre dont les panneaux de tête et de pied sont ornés de curieuses sculptures ; — enfin, plus récemment, la promesse de restauration, à brève échéance, de la vénérable église Saint-Pierre-de-Montmartre, sauvée de la destruction d'une façon presque miraculeuse ; c'est M. Sauvageot qui en est chargé, nous pouvons donc être tranquilles.

~~ Nous souhaitons la bienvenue avec beaucoup de plaisir à une nouvelle Revue d'histoire et de littérature, *Le Carnet historique et littéraire*, que M. le comte Maurice de Fleury a fondé récemment. Les trois premiers numéros contiennent des articles signés de noms fort sympathiques aux érudits et aux curieux : MM. de Grouchy, de Nolhac, A. Guillois, Vigneron, etc. Nous publierons désormais d'une façon régulière, le dépouillement des travaux publiés dans *le Carnet*, qui se rapportent aux recherches de nos lecteurs.

~~ **Un nouveau cimetière barbare.** — D'après M. Barrière Flavy, le département de Tarn-et-Garonne a fourni, jusqu'à ce jour, six cimetières barbares, absolument caractérisés. Une recension attentive des papiers de feu M. Devals et des publications archéologiques de la région, augmenterait probablement ce nombre d'une manière assez notable, tout en le réduisant, d'autre part, par l'élimination des sépultures de Malsebire, dont l'existence reste à prouver, et de celle du Saula, qui est incontestablement gauloise, datée par la forme caractéristique des objets et par une monnaie d'or, grossière imitation celtique des beaux statères de Philippe II de Macédoine. En attendant que ce travail soit entrepris, nous nous empressons de signaler la toute récente découverte d'un polyandre du VI^e^ siècle avec des objets visigothiques, dans la commune de Monteils, non loin de la vieille borde, aux murs en petit appareil, où nous écrivons ces lignes.

Il y a cinq ans environ, une gravière fut ouverte au lieu de Las Plasses, dans une friche qu'entourent de maigres champs où les récoltes poussent, en dépit de toutes les règles agronomiques, parmi d'in-

Digitized by Google

nombrables pierrailles. Dès les premiers coups de pioche, quelques sépultures furent signalées. J'allai les visiter et, dans une d'elles, je découvris quelques tuiles à rebord, dont une intacte ; mais le sol avait été si complètement bouleversé qu'il fut impossible de reconnaître si ces immenses tuiles avaient servi à la sépulture, ou si elles provenaient de quelque ruine voisine. Rien de plus ne fut signalé ; or, ces derniers jours, je fus averti que, les travaux ayant été repris, on avait recueilli dans une tombe deux boucles d'oreille rongées par la rouille, mais ornées de belles pierres rouges. Je fus aux informations, et mon excellent voisin, M. Pierre Miquel, me remit ces objets, qui sont d'assez grands anneaux ouverts, dont la grosse tête ronde se soude, par un seul bout, à une grosse tête cubique aux coins abattus, et dont les quatre faces portent des grenats ovales, d'assez grandes dimensions. C'est, on le voit, le classique pendant d'oreille qu'on a trouvé dans toutes les tombes barbares de femmes, franques, burgondes et visigothes, partout, sauf dans le sud-ouest de la France, ce que M. Barrière-Flavy attribue, avec juste raison, plutôt au manque de soins avec lequel les fouilles ont été pratiquées qu'à une absence véritable.

L'auteur de la découverte avait constaté qu'à chaque côté de la tête du cadavre était une tuile à rebords formant toit, tandis qu'il n'y en avait pas trace le long du corps. Une enquête minutieuse et l'étude directe des lieux m'ont confirmé l'exactitude de cette observation. Les sépultures formées de briques à rebords juxtaposées et superposées en manière de coffre funèbre, ne sont pas rares dans la région. Il en a été trouvé à Perges, à côté des beaux sarcophages chrétiens sculptés que j'ai décrits ailleurs, mais je n'avais encore jamais constaté cette simplification de l'arche sépulcrale qui consiste en deux briques posées en manière de toit au-dessus de la tête du cadavre, dont rien ne protégeait le corps.

Auprès de celui qui possédait mes deux boucles d'oreille, il y avait une longue patte-fiche en fer. On n'a remarqué aucun autre objet, mais j'ai trouvé dans les déblais de nombreux fragments de poterie noire, épaisse et grossière. Sans doute, les autres objets ont été rongés par la rouille, ou bien ont échappé aux yeux des travailleurs. Le crâne, que j'ai pu voir, est petit, mignon, bien conformé ; c'est celui d'une toute jeune femme. Dans le trou où il a été jeté avec les autres ornements trouvés depuis trois ans dans ce cimetière, j'ai remarqué la moitié antérieure d'un crâne masculin dont la dépression frontale et le développement anormal des arcades sourcilières et de la glabelle, m'ont fait songer à un représentant attardé dans un polyandre du VIe siècle, de la race préhistorique de Caustat ; c'est c'est presque le profil du *Batavus Genuinus* de Blumenbach. Seraient-ce les bien misérables restes d'un Franc ou d'un Visigoth, établi au milieu d'une population conservant, malgré sa pauvreté, la tradition

Digitized by Google

des coutumes sépulcrales des ancêtres gallo-romains, alors que sa bijouterie était déjà celle des barbares?

En terminant, je veux remercier M. Pierre Miquel, moins du don de ces vénérables pendants d'oreille, que des renseignements qu'il m'a donnés avec une lucidité parfaite. Je vois bien des gens qui se piquent d'aimer les antiquités, dont les propos sont loin de dénoter autant d'esprit d'observation que ceux de cet honnête « sarger » dont la modeste maison s'abrite coquettement sous un bouquet de chênes, entre des buissons de rosiers et de lilas, recherche bien rare chez les rudes paysans de l'agreste Quercy.

JULES MOMMÉJA.

Ouvrages nouveaux :

Beaumont (Cte Charles de). — *Une tapisserie bruxelloise du* XVIe *siècle*. Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1897, in-8° de 8 p. et 1 pl. (Extr. du *Rapport de la Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements* en 1897).

Dieudonné (A). — *Hildebert de Lavardin, évêque du Mans, archevêque de Tours (1056-1133); sa vie, ses œuvres*. Paris, Picard, et Mamers, Fleury et Dangin, 1898, 303 pp. (Extr. de la *Revue historique et archéologique du Maine*).

Cet ouvrage est une thèse de l'École des Chartes, augmentée et remaniée. Dans son introduction, M. Dieudonné établit les sources de l'histoire et de la bibliographie ; puis, dans les chapitres suivants, il fait la biographie du personnage. Une deuxième partie de l'ouvrage comprend l'étude des lettres d'Hildebert, la critique des manuscrits et des éditions, enfin un portrait du prélat, d'après ses lettres. Ce travail est fait avec le plus grand soin et ne mérite que des éloges pour l'intelligente critique dont l'auteur a fait preuve.

Engel (A.) et **Serrure** (R.) — *Traité de numismatique moderne et contemporaine*, 1re partie, Époque moderne (XVIe-XVIIIe siècles). Paris, E. Leroux, 1897, in-8°, VIII-611 pp. et gravures.

Cet important ouvrage, dont la 1re partie vient de paraître, fait suite au *Traité de numismatique du Moyen-Age*, publié par les mêmes auteurs et presque terminé actuellement (le troisième volume étant en cours d'achèvement). La première partie que nous annonçons, débute avec l'apparition des espèces d'argent à flan épais, au commencement du XVIe siècle, et se termine vers l'époque de la Révolution française. La numismatique de chaque pays est successivement étudiée.

Le premier chapitre comprend la France royale; le suivant, les terres souveraines enclavées dans le royaume ; les autres chapitres

Digitized by Google

concernent les Pays-Bas, les Iles Britanniques, l'Empire d'Allemagne, la Hongrie, la Suisse, l'Italie, l'Espagne, les pays Scandinaves, la Pologne, la Russie et ses dépendances, et les colonies européennes. En tête de chaque chapitre se trouve une bibliographie choisie du sujet. On voit de quelle utilité sera ce volume ; ajoutons qu'il rend accessible la connaissance de la numismatique étrangère, dont les différentes parties ont été résumées d'après les meilleurs ouvrages parus sur chaque question.

M.

~~~ **Grandmaison** (Louis de). — *Les auteurs du tombeau des Poncher (Musée du Louvre) Guillaume Regnault et Guillaume Chaleveau.* Tours, 1897, in-8° 14 p. et 3 pl. (Extr. du *Rapport de la Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des Départements* en 1897).

C'est une véritable découverte qu'a faite M. Louis de Grandmaison, le jeune et érudit archiviste d'Indre-et-Loire. Il n'en est d'ailleurs pas à son coup d'essai en la matière. Ce tombeau des Poncher, maintenant au Louvre, dont il est une des belles pièces, avait été longtemps attribué aux Juste, puis à l'école de Michel Colombe. Grâce à l'acte retrouvé par M. de Grandmaison, on sait que ses auteurs sont Guillaume Regnault, neveu et compagnon de Colomb, et Guillaume Chaleveau, un artiste à peu près inconnu jusqu'ici.

Ch. de B.

~~~ **Guerlin** (R.). *Beaucoup de rimeurs, peu de poètes. Essai sur la poésie à Amiens à la fin du* XVIII^e *s.* Amiens, 1897.

Intéressante lecture faite à la séance publique du 2 décembre 1896 de la Société des Antiquaires de Picardie, et reproduisant un grand nombre de pièces de vers empruntées aux *Affiches de la Picardie et de l'Artois.*

~~~ **Molinier** (Em.). — *Un phylactère du* XIII^e *siècle; collection de M. Martin Le Roy, à Paris.* Paris, Leroux, 1897, 10 pp. et pl. (Extr. des *Monuments et Mémoires* publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. IV).

Dans cette notice, M. Molinier a fait connaître un curieux phylactère qui porte la date 1247 ; il fut restauré en 1558. L'auteur a établi que ce phylactère provient de l'abbaye de Marchtal, au diocèse de Constance. En 1558, l'abbé Christophorus Boner dut quitter le couvent pour échapper aux poursuites des protestants ; c'est donc dans l'année même que fut exécutée la restauration. Avant d'entrer dans la collection de M. Martin Le Roy, ce monument avait appartenu à lord Hastings.

M.

Digitized by Google
~~~

Regnier (L.) — *Statistique monumentale du canton de Chaumont-en-Vexin.* Paris, E. Dumont et Beauvais, J.-B. Lancel, 1897, 58 pp. et 11 pl. (Extr. de *l'Annuaire de l'Oise*, 1897).

Ce travail est la sixième notice sur le canton de Chaumont que publie notre érudit collaborateur ; on y trouve la statistique monumentale des communes de Boury et Vaudancourt. Signalons le bras-reliquaire du XII^e^ siècle conservé à l'église de Boury, la cheminée du XVI^e^ siècle du château de cette commune, et un beau pastel de La Tour conservé dans ce château, qui représente la marquise de Boury, Marie-Anne-Thérèse Blanchard. Cette notice est une très utile monographie. M.

Périodiques :

Bulletin du Bibliophile, 1898, n^os^. de janv. et févr. — A. Claudin, Les origines de l'imprimerie en France. Premiers essais à Avignon en 1444, p. 1 à 14. — Roger Alexandre, Le manuscrit de la « Vénus d'Ille », de Prosper Mérimée, p. 15 à 24. — L. Dorez, Un commencement d'incendie à la Vaticane en 1605, p. 25 à 27. — B. Prost, Documents sur l'histoire de la reliure, extraits des comptes royaux des XIV^e^ et XV^e^ siècle (*suite et fin*), p. 28 à 35 et 83 à 88. — G. Monval, Un comédien bibliophile. La bibliothèque de Baron, p. 53 à 68. — Abbé J.-B. Martin, Incunables de bibliothèques privées, p. 69 à 76. — Eug. Paillet, Léon Conquet, p. 72 à 82. — Musée Condé (à Chantilly), p. 89 et 90.

Journal de la Société d'Archéologie lorraine, 1897, n° 12. — L. Germain, La famille de Bioncourt, issue de Geoffroy d'Amance, p. 270 à 274. — L. Quintard, Deux gaufriers lorrains, p. 275 à 278 et grav. — A. Benoit, Notes de l'abbé Grandidier (fin du XVIII^e^ siècle), p. 278 à 281. — Chronique : Actes de décès de la marquise de Boufflers-Remiencourt, (1786).

Revue d'Histoire littéraire de la France, 1898, n° 1.— J. Texte, Les origines de l'influence allemande dans la littérature française du XIX^e^ siècle, p. 1 à 53. — H. Chamard, La date et l'auteur du « Quintil Horatian » p. 54 à 71. — M. Chouard, Quelques œuvres inédites ou peu connues d'Alfred de Musset, p. 72 à 98. — Ph. Tamizey de Larroque, Une improvisation poétique de Paul Hurault de L'hospital, archevêque d'Aix, p. 99 à 109. — E. Martinenche, Les sources de « l'École des maris », p. 110 à 116. — C. Latreille, Lamartine et Ponsard, p. 117 à 124. — V. Rossel, La poésie française en Roumanie, p. 125 à 138.

Revue d'Archéologie poitevine, 1898, n^os^ 1 et 2. — H. Luguet, Note sur une tête de cheval en bronze [trouvée dans une

Digitized by Google

muraille du Vieux Poitiers, époque romaine], p. 4 à 8 et 1 pl. — X. Barbier de Montault, Un cadre de miroir du XVII[e] siècle, p. 8 à 12 et pl. — H. Décé, Le musée de Poitiers, p. 13 à 17. — X. Barbier de Montault, Commissions de capitaine, en 1686 et 1745 [aux sieurs Villette et du Tiers-Latouche], p. 17 à 20. — N. Renaut, Inventaire de la Bouterochère en 1687 [Deux-Sèvres], p. 21 à 25. — X. Barbier de Montault, La Vierge de l'abbaye de Sainte-Croix à Poitiers, p. 33 à 42 et grav. — Du même, Le luminaire en Poitou, p. 42 à 44. — A. Largeault, Epitaphe de François de Goizet, 1779, p. 45 et 46. — X. Barbier de Montault, Le musée archéologique de la ville de Poitiers, p. 47 à 51. — Du même, Une clochette à main du XVII[e] siècle, p. 51 à 56 et pl. — N. Renault, Inventaire de L'Ourserie en 1602, p. 56 à 60.

Revue de l'Art Chrétien, 1897, n° 6. — A. Verhaegen, La restauration du chœur de l'église collégiale de Sainte Gertrude à Nivelles, p. 455 à 459 et 4 pl. — Mélanges : H. Chabeuf, Tête de N-S. couronné d'épines au Palais de Justice de Dijon (XV[e] siècle).

Revue historique, 1898, n° de janv.-févr. — A. de Boislisle, Les aventures du marquis de Langaleire (1661-1717), p. 1 à 42. — M. Marion, Les débuts de « l'affaire de Bretagne » (1763-1764), p. 43 à 89. — A. F. Lièvre, Le lieu de rencontre des Francs et des Wisigoths sur les bords du Clain, en 507, p. 90 à 104. — Bulletin historique : France, par A. Molinier et Rod. Reuss, p. 105 à 133. — Belgique, par Eug. Hubert, p. 134 à 144. — Allemagne, par M. Philippson, p. 145 à 176. — Autriche, par E. Wertheimer, p. 177 à 181. — N° de mars-avril. — A. de Boislisle, Les aventures du marquis de Langalerie (1661-1717) (*suite et fin*), p. 257 à 300. — Baron Du Casse, Le 5[e] corps de l'armée d'Italie en 1859 (*première partie*), p. 301 à 323. — G. Monod, M. Thiers et la situation parlementaire en 1839, p. 324 à 331. — Bulletin historique : France, par G. Jullian, A. Lichtenberger et G. Monod ; Espagne, par R. Altamira ; Italie, par G. Rondoni et C. Paoli.

Revue des questions historiques, 1898, n° de janvier. — Abbé Vacandard, Saint Ouen avant son épiscopat, p. 5 à 50. — P. Fournier, L'œuvre canonique d'Yves de Chartres et son influence, p. 51 à 98. — L. Legrand, Les Maisons-Dieu, leur régime intérieur au Moyen-Age, p. 99 à 147. — V. Pierre, Le clergé français en Allemagne pendant la Révolution, p. 148 à 184. — A. de Ganniers, Napoléon inédit, p. 185 à 202. — R. P. Pierling, Hans Schlitte d'après les Archives de Vienne, p. 202 à 210. — P. Fournier, La très ancienne coutume de Bretagne, p. 211 à 214.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Gazette numismatique française, dirigée par Fernand Mazerolle et éditée par Raymond Serrure. — Cette revue paraît à la fin de chaque trimestre, en livraisons in-8° soleil, d'environ 8 feuilles (128 pages). Chaque livraison est illustrée de plusieurs planches et de gravures dans le texte. Les illustrations, très soignées, donnent à cette revue une forme essentiellement artistique. — Prix de l'abonnement : 25 fr. par an.—Bureaux : 19, rue des Petits-Champs, Paris.

Revue de l'Art chrétien. — Prix de l'abonnement : 20 francs par an. Paraît tous les deux mois par fascicules de 90 pages environ. Edition de luxe, en rouge et noir sur papier teinté. S'adresser rue Saint-Sulpice, 30, à Paris, ou à la Société Saint-Augustin, à Bruges.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiques et archéologiques sur le Barrois).—Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adresser à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin. — S'adr. au siège de la Rédaction, 5, rue du Commerce, à Genève.

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 2e partie : Monnaies féodales et provinciales de France et de l'Orient latin. Prix : 3 francs. — Paris, Raymond Serrure, 19, rue des Petits-Champs.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré. Directeur, M. G. Vicaire. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

Le Roannais illustré. — Revue archéologique, historique et artistique de l'arrondissement de Roanne, se publie par séries de 6 livr. de 24 pp. in-4° au moins et 3 pl. hors texte. — Prix : 21 fr. la série. — Bureaux : 79, rue Saint-Elisabeth, Roanne (Loire).

LUCIEN GOUGY

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

PARIS. — 5, QUAI CONTI, 5. — PARIS

GRAND ASSORTISSEMENT

D'Ouvrages en tous genres : Littérature, Mémoires, Histoire, Beaux-Arts, Ouvrages illustrés des XVIIIe et XIXe siècles. Livres à gravures sur bois

CATALOGUE MENSUEL à prix marqués

Envoyé franco sur demande

ACHAT AU COMPTANT

DE LIVRES EN TOUS GENRES

DE TOUT OU PARTIE DE BIBLIOTHÈQUE ET DE BELLES RELIURES

ANCIENNES ET MODERNES

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS

SUR LES

COTES DE NORMANDIE, EN BRETAGNE

ET A L'ILE DE JERSEY

1° **Billets d'excursion,** valables pendant **un mois** avec itinéraires fixés comme suit :

(1er Mai au 31 Octobre)

1er ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Le Havre (2). — Fécamp. — Étretat. — Saint-Valery. — Dieppe. — Le Tréport. — Arques. — Forges-les-Eaux. — Gisors. — Paris.

2e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville-Deauville. — Caen. — Paris.

3e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 70 fr.; 2e classe 55 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Cherbourg. — Caen. — Paris.

4e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 80 fr.; 2e classe : 60 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). — Avranches — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. Fougères. — Le Mans. — Paris.

5e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Lamballe. — Saint-Brieuc, (moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. Le Mans. — Paris.

6e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Briouze. — Dreux. — Paris.

7e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. — Paris.

8e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Granville. Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

9e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 115 fr.; 2e classe : 100 fr.

Paris. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. Paris.

Les 10e, 11e, 12e et 14e itinéraires sont délivrés au départ du Mans, de Rouen, d'Angers et de Caen.

13e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 95 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). Jersey (Saint-Hélier). — Saint-Malo. — Pontorson. — Le Mont-Saint-Michel' — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

NUMÉRO 52. 8me Année 25 AVRIL 1898.

PRIX DE L'ABONNEMENT : France..... 10 fr. — Étranger ..... 12 fr.
Un numéro..... 1 fr. 50

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT LE 25 DE CHAQUE MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE
DIRECTEURS

SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS.
MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — A. SAINT-PAUL : L'Imitation de J.-C. — PAUL D'ESTRÉE : Les tribulations d'un académicien, d'après des documents inédits; le procès de Nicolas Mahudel (*suite et fin*).
QUESTIONS. — Sur le tapissier Jean Boudet. — Où est né Descartes. — Cloches fondues pendant la Révolution.
CHRONIQUE.

PARIS
LIBRAIRIE A. FONTEMOING
4, RUE LE GOFF, 4

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 14, RUE DES POITEVINS, PARIS

1898

Digitized by Google

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. Eugène Asse, de la Bibl. de l'Arsenal; M. Barroux, des Archives de la Seine; A. de Barthélemy, membre de l'Institut; Ch. de Beaumont; capitaine Binger; Brutails, archiviste de la Gironde; J. Chavanon, archiviste de la Sarthe; Corroyer, membre de l'Institut; Paul Cottin, de la Bibl. de l'Arsenal; E. Couard, archiviste de Seine-et-Oise; C. Couderc, de la Bibliothèque Nationale; E. Coyecque, des Archives de la Seine; L. Delisle, membre de l'Institut; M. Dumoulin, publiciste; Gaston Duval, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Paul d'Estrée; Fr. Funck-Brentano, de la Bibl. de l'Arsenal; Arthur Giry, membre de l'Institut; Robert Goubaux, archiviste aux Archives Nationales; Dr Paul Guillon; Vicomte de Grouchy; L.-H. Labande, conservateur du Musée Calvet (Avignon); P. Lacombe, des Amis des Livres; L. Lazard, des Archives de la Seine; L. Levillain, arch. paléog., professeur agrégé de l'Université; Ed. Mareuse; P. Marichal, archiviste aux Archives Nationales; H. Martine, de la Bibliothèque de l'Arsenal; P. Meyer, membre de l'Institut; Aug. Molinier, professeur à l'École des Chartes; J. Momméja; Mgr X. B. de Montault; A. Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes; Ch. Normand, secrétaire général des Amis des monuments parisiens; J. Oppert, membre de l'Institut; E. Petit; Ch. Portal, archiviste du Tarn; Ch. Ravaisson-Mollien, du Musée du Louvre; Salomon Reinach, membre de l'Institut; Ch. Sellier; Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut; Noël Thiollier, archiviste-paléographe; A. Thomas, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris; Maurice Tourneux; l'abbé Ch. Ursbau, à Angers; J. Viard, archiviste aux Archives Nationales; F. de Villenoisy, du Musée du Louvre; A. Vingtrinier, bibliothécaire de la ville de Lyon, etc., etc.

Secrétaire de la Rédaction : M. Robert Goubaux.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

par la gare Saint-Lazare.

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN

(Route économique).

DOUBLE SERVICE QUOTIDIEN A HEURES FIXES

(*Dimanche compris*).

Pendant la saison d'été, un 3e départ, comportant toutes les classes, aura lieu dans l'après-midi.

(1re et 2e Cl. seulement) TRAJET DE JOUR EN 9 HEURES

Départs de Paris Saint-Lazare : 10 heures matin et 9 heures soir.
Arrivées à Londres : London-Bridge : 7 heures soir et 7 h. 40 matin.
— Victoria : 7 heures soir et 7 h. 40 matin.
Départs de Londres : London-Bridge : 10 heures matin et 9 heures soir.
— Victoria : 10 heures matin et 8 h. 50 soir.
Arrivées à Paris Saint-Lazare : 6 h. 55 soir et 7 h. 15 soir.

PRIX DES BILLETS

Billets simples. Valables pendant 7 jours.		*Billets d'aller et retour.* Valables pendant un mois.	
1re classe.	**43.25**	1re classe.	**72.75**
2e classe.	**32 »**	2e classe.	**52.75**
3e classe.	**23.25**	3e classe.	**41.50**

Des voitures à couloir (*W.-C. toilette. etc...*) sont mises en service dans les trains de marée de jour entre Paris et Dieppe. — Des cabines particulières sur les bateaux peuvent être réservées sur demande préalable.

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Par arrêté ministériel en date du 2 avril, MM. Maurice Prou, bibliothécaire au cabinet des Médailles, et F. Mazerolle ont été nommés attachés à l'Exposition rétrospective de 1900.

Par arrêté du 15 avril 1898, et à l'occasion du Congrès des Sociétés savantes, ont été nommés officiers de l'Instruction publique : MM. A. Blanchet, secrétaire général de la Société française de numismatique et d'archéologie. — J. Changarnier, conservateur du Musée de Beaune. — L. Demaison, archiviste de la ville de Reims. — M. Z. Isnard, archiviste des Basses-Alpes.

Officiers d'Académie : MM. Ch. de Beaumont. — R. Blanchard. — Abbé Bossebœuf, président de la Société archéologique de Touraine. — E. Fourdrignier. — M. Hénault, bibliothécaire adjoint de Valenciennes. — Ch. de la Roncière, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale. — Le chanoine Muller. — G. Vignat, président de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.

Par arrêté en date du 25 mars, M. H. Bouchot, bibliothécaire au département des Estampes de la Bibliothèque Nationale, est nommé conservateur-adjoint au même département, en remplacement de M. Duplessis, nommé conservateur honoraire.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

L'IMITATION DE J.-C.

I. — Dans un des derniers numéros de la *Correspondance* (1), notre excellent collègue, M. Jules Momméja, rappelant une ancienne dissertation de François-Vincent Raspail, constate que les remarques de ce dernier sur certaines tendances présumées de l'auteur de l'*Imitation de J.-C.* demeurent irréfutées. A mon avis, il faudrait toujours répondre même à des paradoxes, lors-

(1) Voir *Correspondance*, 4e année, p. 369-370.

Digitized by Google

qu'ils sont appuyés de l'autorité ou de la notoriété d'hommes tels que Raspail. Si tardivement que ce soit, je le ferai, en deux mots et dans le but d'arriver ainsi à dire mon humble sentiment sur l'époque et les conditions où a été composé ce livre célèbre.

Ce n'est pas, d'ailleurs, un paradoxe caractérisé que je viens combattre, et je ne suis pas trop surpris que, en dehors des personnes qui font de la lecture de l'*Imitation* un de leurs dévots exercices, on se soit trouvé entraîné à formuler contre le pieux écrivain l'accusation ou à lui décerner l'honneur d'avoir, sur certains points, « préparé la voie aux réformateurs du XVI^e^ siècle ». Mais, en réalité, chez lui, rien n'effleure la pureté des croyances catholiques : quelques minutes d'examen suffiront à le montrer.

Il s'agit des miracles, du culte des images, du culte des saints et de la dévotion à la Vierge, choses dont il ne parlerait pas ou dont il ne parlerait qu'en contradicteur.

J'admettrais que, garder le silence ou glisser sur ces points, qui sont de grande importance dans le catholicisme, ce serait une sorte de protestation, de négation, si le livre était un traité méthodique de théologie, lequel doit être complet. Mais qu'avons-nous dans l'*Imitation*? Un ouvrage d'ascétisme, écrit pour la direction d'une ou de plusieurs âmes dans les voies ardues de la sainteté chrétienne. Or, les maîtres de la vie spirituelle ont chacun leurs tendances propres, leurs systèmes, leurs préférences, l'un omettant ou reléguant au second plan ce qui pour un autre est d'un intérêt souverain. Il y a de plus les questions d'époque et de milieu. C'est, ici, un religieux qui s'adresse à un confrère, et qui le dirige vers l'union intime avec le Christ, et qui l'y dirige par des pratiques et des impressions fortes. Évidemment, selon lui comme selon beaucoup d'autres maîtres de la vie ascétique, les moines, les solitaires n'ont pas, comme les séculiers, besoin des miracles ou des images pour exciter leur ferveur ; aussi miracles et images restent-ils étrangers à son sujet. Les miracles sont tout aussi étrangers à saint François de Sales dans son *Introduction à la vie dévote ;* et pourtant ce livre est destiné aux gens du monde ; et pourtant saint François de Sales n'a jamais été soupçonné de nier les miracles ou de pencher en quoi que ce soit vers la Réforme. L'aimable Docteur de l'Église n'est pas sans doute le seul exemple que je pourrais citer, si j'avais le loisir de poursuivre mes recherches.

Il est peut-être à propos de rappeler que saint Bernard a paru

Digitized by Google

hostile au culte des images, mais qu'en expliquant sa pensée, il déclarait le considérer comme un secours extérieur dont, à la différence du commun des fidèles, les moines pouvaient et devaient être en état de se passer.

On peut prouver par des arguments plus positifs et plus directs que l'auteur de l'*Imitation* n'était l'adversaire ni du culte des saints ni de celui de la Vierge. L'unique mention qu'il fait de la Vierge (1) est loin d'être contrainte, dissimulée, honteuse ; il y marque au contraire sa vénération pour elle, car il offre aux méditations du communiant les sentiments que dut éprouver, au moment de l'Incarnation, « la très sainte Mère de Dieu, la glorieuse Vierge Marie » : *sanctissima Mater*, *gloriosa virgo Maria*. Un précurseur du protestantisme ne se serait jamais exprimé de cette manière.

Voyons maintenant comment serait condamné le culte des saints. Le passage incriminé (2) qu'est-il autre chose, sinon une comparaison de ce culte avec la dévotion à l'Eucharistie, comparaison, naturellement, tout à l'avantage de cette dernière? Qu'est-il encore, sinon un avis de se préserver de la dissipation à laquelle donnent lieu les pélerinages lorsqu'ils procèdent principalement de la « légèreté d'esprit » ou de « la curiosité sensuelle » : *levitas aliqua, aut curiositas*, *aut sensualitas*? On sait que la plupart des riches monastères étaient en même temps, au moyen âge, des sanctuaires renommés qui, en attirant les grands du monde et les foules, devenaient indirectement la cause d'un relâchement rapide dans les habitudes claustrales : on sait également que les Cisterciens, pour se préserver d'un tel inconvénient, évitaient de desservir des pélerinages ou d'en créer chez eux. Clairvaux même, où était enseveli saint Bernard, n'était guère visité en dévotion que par les religieux de l'ordre.

Ce que blâme encore notre écrivain ascétique, ce sont les disputes et les chicanes sur les mérites des saints et sur le rang qu'on doit leur assigner entre eux ; mais c'est dans un autre chapitre (3), et ici, précisément, il loue le culte des saints représenté par ce qui en est l'essence même, la prière accompagnée des larmes de la componction : *Melius est sanctos devotis precibus*

(1) Liv. IV, chap. XVII, v. 2 des éditions courantes, répondant au livre III, chap. VIII de l'édition qu'a eue entre les mains Fr.-V. Raspail.

(2) Liv. IV, chap. I, v. 9 des éditions courantes, répondant au liv. III, chap. XLIV de l'édition de Raspail.

(3) Liv. III, chap. LVIII, v. 7 des éditions courantes.

Digitized by Google

et lacrymis exorare, et eorum gloriosa suffragia humili mente implorare, quam eorum secreta perscrutari. Plus haut (1), il avait dit combien il est avantageux de vénérer les saints pour s'en faire des amis ici-bas et des introducteurs dans le Paradis : *Fac tibi amicos, venerando Dei sanctos, ut cum defeceris in hac vitâ, illi te recipiant in æterna tabernacula.* Que faut-il davantage ?

A la rigueur, nous n'aurions pas eu besoin de ces textes pour montrer que l'auteur de l'*Imitation* ne voyait que de très bon œil le culte des saints et la dévotion à la Vierge. En maints endroits, le maître recommande à son disciple de célébrer la messe sinon chaque jour, du moins le plus souvent possible. Or, dans le moyen âge comme aujourd'hui, la messe était dite la plupart des fois en l'honneur de la Vierge ou d'un saint du calendrier ; de plus, dans le canon, partie intégrante de toute messe, la Vierge en premier lieu (*in primis*), les saints ensuite, quelques-uns nominativement, sont commémorés et invoqués. Recommander la messe fréquente, c'était donc, forcément, prescrire de rendre hommage aux saints et à la Mère de Dieu.

La citation du passage relatif à saint François n'est pas complète dans Raspail. Il y a bien *humilis sanctus Franciscus*, et non pas simplement *humilis Franciscus* (2) : par conséquent, rien à tirer de là pour la date du livre, sinon justement qu'il est postérieur à la canonisation de saint François d'Assise, soit à l'année 1236, au lieu de lui être antérieur.

Il n'est pas exact que le culte de Notre-Dame et des saints ait été en grande faveur « dès le XV^e^ siècle » seulement.

Le culte des saints était plutôt en décadence à cette époque ; sa plus grande splendeur correspond aux XI^e^ et XII^e^ siècles et à la première moitié du XIII^e^ ; plus tard, les sanctuaires contenant des reliques célèbres dépérirent, faute de visiteurs et d'offrandes ; bien peu furent rebâtis sur de vastes proportions, et ceux qui étaient encore en construction à la mort de saint Louis eurent le sort des grandes cathédrales qui se trouvaient dans le même cas : ou ils ne furent pas terminés, ou ils le furent très lentement, très péniblement et très insuffisamment.

Le culte de la Vierge remonte, dans l'Europe occidentale, à l'introduction même du christianisme mais il n'y prit tout son

(1) Liv. I^er^. chap. XXIII, v. 8.
(2) Liv. III. chap. L, v. 7.

Digitized by Google

essor qu'au comencement du XII^e siècle, sous l'impulsion dominante de saint Bernard et de l'ordre de Cîteaux ; c'est au culte de Notre-Dame en notable partie que nous devons nos plus merveilleuses cathédrales. Le déclin de cette dévotion, après le milieu ou la fin du XII^e siècle, fut moins sensible que celui du culte des saints ; elle se releva au XV^e siècle, avec Jeanne d'Arc et Louis XI, mais elle était loin d'être une nouveauté à cette époque.

II. — Tout ce qui précède ne me conduit en aucune façon à reconnaître les droits de Thomas de Kempen sur l'*Imitation de J.-C.* M. Momméja a cent fois raison de les lui dénier ; M. Tamizey de Larroque leur a d'une main sûre, ici même (1), porté le coup de grâce.

Mais que le lecteur se rassure : je ne vais pas me lancer tête baissée dans une minutieuse dissertation sur l'auteur de l'*Imitation*, qui a voulu rester ignoré et qui le restera probablement toujours. Plus modestement, essayons de déterminer l'époque, le lieu, les conditions ou a été composé ce livre ; trop heureux serais-je si je pouvais aider à frayer la voie pour d'autres, n'ayant pas l'ambition de la suivre moi-même jusqu'au bout.

1° L'*Imitation* ne peut être antérieure à 1236, puisque saint François d'Assise y est mentionné comme saint ; mais elle ne saurait être de beaucoup postérieure : elle est du grand siècle du catholicisme, du siècle qui a donné à l'Église les grandes cathédrales, l'office du Saint-Sacrement, saint Thomas d'Aquin et saint Louis.

Le style est sensiblement celui des ouvrages écrits au XIII^e siècle, ce que démontrerait mieux que moi un ancien élève quelconque de l'École des Chartes. Je me contenterai de faire remarquer la fréquence de l'expression *ecce*, dans le sens de « voilà que », si caractéristique de cette époque.

L'esprit de l'ouvrage, sur certains points importants, convient mieux au XIII^e siècle qu'aux deux suivants. Le culte de l'Eucharistie, qui, à la suite de la réaction contre l'hérésie de Bérenger de Tours, s'était prodigieusement développé durant le XII^e siècle au point de nécessiter l'agrandissement des chœurs des églises dans plus de la moitié de la France, était dans toute sa splendeur au XIII^e siècle ; et jamais plus qu'alors il n'inspira dans les âmes ces élans de tendre dévotion et de foi ardente qui nous frappent

(1) Voir *Correspondance*, 4° année, p. 276.

Digitized by Google

dans divers traits de la vie de saint Louis et dans les écrits de saint Thomas d'Aquin et de saint Bonaventure. Le quatrième livre de l'*Imitation* est le digne pendant de l'office du Saint-Sacrement. A noter aussi cette insistance dans l'affirmation de la présence réelle, qui est comme un écho des controverses auxquelles cette présence réelle donnait encore lieu soit dans les universités, soit entre docteurs catholiques et manichéens.

A voir la manière dont, en plusieurs chapitres (1), l'écrivain parle des sciences humaines, et même des sciences théologiques ou philosophiques, on sent qu'il n'était pas très éloigné de saint Bernard. Il ne l'a peut-être pas lu, car il ne lui échappe jamais (que je sache) de reproduire textuellement ses expressions ; mais il a sur la vanité de la science absolument les mêmes pensées.

A ces remarques je ne manquerai pas d'ajouter un détail tout historique, dont la valeur me paraît plus décisive. Le maître. pour faire rougir le disciple de la négligence qu'il pourrait apporter dans ses exercices religieux, lui oppose l'exemple des Chartreux et des Cisterciens se levant la nuit pour célébrer les louanges de Dieu : *Attende Carthusienses, Cistercienses et diversæ Religionis monachos et moniales, qualiter omni nocte ad pallendum Domino assurgunt* (2). Or, si les Chartreux ne se sont jamais notablement départis de leur austérité primitive, on n'en saurait dire autant des Cisterciens, qui, dès la fin du XIII^e^ siècle, se relâchèrent rapidement et s'affranchirent de l'obligation de chanter matines à minuit. L'*Imitation* fut donc écrite à un moment où ils observaient encore intégralement leur règle, c'est-à-dire avant le XIV^e^ siècle.

2° L'*Imitation* est due à un religieux né dans la région des Pays-Bas ou y ayant résidé. On a dit qu'il y a autant de gallicismes et d'italianismes que de flandrismes dans l'*Imitation*. Mais, alors que les italianismes et les gallicismes peuvent s'expliquer très naturellement par les études qu'a dû faire l'auteur soit dans quelqu'une des universités renommées de France ou d'Italie, soit sur les nombreux traités venant de ces pays et qui étaient fort répandus dans le clergé, les flandrismes ne se comprennent que si l'écrivain a longtemps parlé le flamand et a, par conséquent, vécu en Flandre ou dans le voisinage. Parmi ces flandrismes, très nombreux, m'a été signalé celui-ci : *Exte-*

(1) Notamment au liv. I^er^, chap. I, II, III, et au liv. III, chap. XLIII.
(2) Liv. I^er^, chap. XXV, v. 8.

Digitized by Google

rius scire totam Bibliam et omnium philosophorum dicta (1). « Savoir par cœur » s'exprime, en effet, en flamand, par : « Savoir par dehors », *Van buiten weeten.*

Une autre présomption très forte en faveur d'une origine flamande, c'est que les deux plus anciennes copies que l'on connaisse du livre sont dues à des mains flamandes. La première, récemment découverte à Gœrlitz (Silésie) et datant de 1431, est signée d'un nom très commun dans tous les Pays-Bas : Corneille (2); la seconde, de 1441, est celle de Thomas de Kempen. A remarquer l'analogie des formules; pour Corneille : *Finitus et completus liber iste per manus fratris Cornélii ;* pour Thomas : *Finitus et completus per manus Thomæ Kempensis.* Il est donc à présumer que le manuscrit primitif existait dans un monastère des Pays-Bas ou de la région allemande qui en était le plus proche.

3° On a le droit de se demander comment un livre aujourd'hui si admiré et si goûté par les catholiques pratiquants aurait pu rester profondément ignoré pendant deux cents ans ou bien près. Cela ne saurait s'expliquer que par les circonstances de personnes et des lieux ayant accompagné ou suivi la composition de l'ouvrage.

Une des hypothèses qui ont le plus contribué à égarer les érudits, c'est, selon moi, celle d'après laquelle l'*Imitation* serait sortie de la plume d'un personnage en vue. Si elle était l'œuvre, par exemple, d'un Thomas d'Aquin, d'un Bonaventure, d'un Gerson ou même d'un Thomas de Kempen, ni l'œuvre ni l'auteur n'eussent échappé aux contemporains, et l'on eût aussitôt connu celui-ci aussi bien que celle-là.

L'*Imitation* a dû être écrite dans des conditions modestes et peu favorables à sa diffusion.

L'écrivain était certainement un religieux, et il s'adresse soit à un confrère unique, vivant sous le même toit que lui et suffisamment bien disposé, soit à tous les religieux de son monastère ; il est même possible, à la rigueur, que maître et disciples ne fassent qu'un, et que l'auteur n'ait écrit que pour lui-même, pour s'entretenir dans la ferveur et s'exciter à la recherche de la perfection chrétienne ; en tout cas, rien ne marque chez lui l'intention de se faire lire au dehors.

(1) Liv. Ier, chap. Ier v. 3.

(2) Voir l'article de M. H. Vollet sur l'*Imitation* dans la *Grande Encyclopédie* Lamirault, t. XX. p. 593.

Digitized by Google

Le monastère qui a été enrichi de ce trésor appartenait à un institut relâché ou relativement peu sévère ; c'était sans doute un collège de chanoines réguliers, puisque Corneille et Thomas de Kempen étaient chanoines réguliers et n'ont guère pu trouver le manuscrit copié par eux que dans une maison de leur ordre. Dans ce monastère on sortait librement, on recevait les gens du monde, on conversait avec les femmes, on n'était pas astreint au silence, on ne disait pas la messe tous les jours, il n'y avait pas d'office de nuit, choses que le texte de l'*Imitation* insinue très clairement. Dans ces milieux se rencontraient quelquefois des âmes d'élite dont plusieurs ont eu les honneurs des autels, comme, par exemple, le bienheureux Appeleine, chanoine de Prémery, en Nivernais, mort en 1266. Mais, dès la seconde moitié du XIIIe siècle, ces âmes ferventes y étaient de moins en moins comprises, et leurs ouvrages y demeuraient stériles ou y devenaient importuns. Le manuscrit original dut être, finalement, relégué dans quelque obscur chartrier, et y rester jusqu'à ce que d'autres âmes d'élite, le découvrant par hasard, le « mirent sur le candélabre », afin que sa doctrine brillât désormais aux yeux de tout l'univers catholique.

ANTHYME SAINT-PAUL.

LES TRIBULATIONS D'UN ACADÉMICIEN

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

LES PROCÈS DE NICOLAS MAHUDEL

(*Suite et fin*)

IV

Mahudel, arrêté, avait été conduit à la Bastille ; et ses papiers, saisis, avaient fourni la preuve que cherchait le gouvernement. Un expert assermenté, Lambert, avait établi que l'écriture des gazettes adressées à Dominique Despinosa était identique à celle de consultations médicales trouvées dans les papiers de Mahudel et portant la signature du docteur académicien. Puis,

Digitized by Google

c'étaient des notes séparées, écrites de la même main et destinées vraisemblablement à la confection de gazettes ultérieures. Elles flétrissaient par de sanglantes épigrammes deux impôts de création récente : l'un forcé, dit du *cinquantième*, l'autre, volontaire hommage traditionnel de la France aux nouvelles souveraines et désigné sous le nom de *Ceinture de la Reine*.

Prince, quelle misère extrême !
Vous imposez le cinquantième,
Quand vous nous savez sans argent.
Pour votre maudit ministère,
Le cinquantième du bon sens
Vous serait bien plus nécessaire.

Sur la ceinture de la Reine :

Peuples, mettez-vous à la peine,
N'épargnez rien pour l'allonger,
L'avare Bourbon vous en prie :
Car il en voudrait bien couper
Une aune ou deux pour la de Prie.

Le journaliste signale, en outre, sous cette rubrique, *Exploit glorieux du comte de Charolais*, un lâche assassinat commis par ce frère cadet du duc de Bourbon.

Dans le temps qu'on se plaint de la cherté du blé et qu'on fait tant de prières pour l'abondance de la récolte, ce seigneur chasse sans considération à travers les blés et y fait passer toute sa suite ; et ayant passé, il y a deux jours, dans un grand chemin où passait un roulier conduisant des... (1) il trouva mauvais que le roulier se rencontrât sur sa route pour retarder sa course, ce qui le porta à l'enpunir par un coup de pistolet, dont il lui cassa la cervelle, et fit passer par dessus son corps tous les chevaux de sa suite.

Déjà pendant la Régence — le bruit du moins en avait couru et le *Journal* de Barbier en fait foi — ce fou furieux avait pris plaisir à tuer d'un coup de carabine un couvreur qui travaillait sur un toit. Aussi, lorsque le comte de Charolais, poursuivi par la famille du défunt, était allé demander au duc d'Orléans des lettres de rémission, le Régent avait-il accompagné cette faveur royale du petit discours suivant :

— Voici vos lettres, Monsieur ; mais je vous préviens que j'en tiens d'autres à la disposition de celui qui vous tuera à votre tour.

(1) Mot illisible.

*

Digitized by Google

Cette anecdote est en quelque sorte classique; celle de Mahudel nous était inconnue. Peut-être fut-elle inventée à plaisir pour rendre plus odieuse la famille du prince qui pressurait la France. Ce qui est autrement certain, c'est l'accaparement de toutes les denrées commerciales par la Compagnie des Indes, que favorisait le duc de Bourbon et que Mahudel stigmatise en ces termes :

Les monopoleurs, sous le nom de la C^ie^ des Indes, commencent à faire reparaître à la Halle leur farine qu'ils tiennent toujours ici sur un pied roide et ont poussé les choses au point qu'aucun particulier n'ose acheter ailleurs qu'aux marchés de Paris ni blé ni farine, et qu'aussi ceux qui en ont à vendre sont nécessités de la leur donner aux prix qu'ils veulent, sans que cela produise une diminution sur le pain. Les entreprises de cette compagnie qui achète tout et veut avoir le privilège exclusif de tout le monde comme blé, bestiaux, toiles, étoffes, café, épiceries, coupe la fortune à tous les autres marchands et ôte toute émulation aux particuliers de faire aucune entreprise de commerce, aussitôt qu'il faut passer par les mains de ces partisans pour tirer d'eux les marchandises. On ne comprend pas quelle est cette politique du gouvernement, vu qu'elle ne parait pas s'établir pour faire le bien des sujets, mais pour leur tenir tout plus cher; car si c'était pour obliger les marchands à vendre à meilleur marché, cette compagnie donnerait elle-même, ce qu'elle ne fait point.

Mais, de toutes ces nouvelles, voici assurément celle qui, touchant le moins à l'histoire générale du temps, se rapproche le plus du cas particulier que nous étudions, et semble répondre à un pressentiment, un remords peut-être du gazetier :

Il y a, à la Cour d'Espagne, des Français, attachés au service du Roi, qui ne laissent pas d'avoir le cœur français, qu'il serait désagréable que dénonçassent les lettres et les nouvelles des correspondants du ministre hollandais. C'est à sa religion et à sa prudence à prendre telles précautions, pour qu'à la Haye, ni par ses domestiques, et à Madrid par ceux du ministre à qui il écrit, l'ami qui entretient une correspondance aussi noble et aussi désintéressée, ne soit pas perdu. Cet avis ne demande aucune réponse.

V

Ce cri d'alarme dut surprendre agréablement d'Ombreval. L'aveu était précieux à retenir, d'autant qu'il se trouvait corroboré par une correspondance autrement compromettante pour Mahudel que ses nouvelles à la main.

Notre académicien avait publié en 1725 un livre sur les mon-

Digitized by Google

naies d'Espagne, livre qu'il avait dédié au roi Philippe V et qui lui avait valu comme récompense une magnifique médaille d'or. Ces relations de Mahudel avec la cour de Madrid avaient commencé au lendemain du départ de l'Infante pour l'Espagne et elles s'étaient établies, très suivies et très actives, par l'intermédiaire des agents du roi Philippe, le marquis Beretti, MM. de Linn et d'Oliver, qui demeuraient dans les Flandres. Leurs lettres, saisies dans les papiers de Mahudel, ne laissent aucun doute sur le rôle de leur correspondant, bien que, pour en pénétrer le sens, on doive les lire entre les lignes.

S'autorisant de ses connaissances spéciales pour parler à mots couverts, le numismate s'était très certainement offert à « continuer son ouvrage » pour le plus sûr profit et la plus grande gloire du roi Philippe V ; car les réponses, que nous avons seules sous les yeux, sont conçues en ce sens. D'Oliver rapporte une conversation qu'il a eue, vers la fin de mai, avec un homme d'état espagnol, si plaisamment portraicturé par Saint-Simon, le marquis de Grimaldo. Ce personnage fait inviter l'académicien à « donner toute son attention à son travail » ; et « je ne crois pas que vous ayez sujet de vous en repentir », conclut d'Oliver. Ce même d'Oliver est encore plus explicite dans une autre lettre : « Le Roi vous donnera une belle médaille » et sa générosité ne se bornera pas à ce seul témoignage de satisfaction. Ce langage n'était pas absolument correct ; car le marquis Beretti le blâme dans une lettre qu'il écrit à Mahudel le 5 août. Certes, le Roi ne manquera pas de lui « envoyer un présent », mais ce sera par son intermédiaire à lui, Beretti. Seulement « en quoi consiste l'ouvrage que veut continuer Mahudel? » Il attend « le plan » pour le communiquer au Roi et, entre temps, il prie son correspondant parisien de lui envoyer la *Marianne* de Voltaire.

Évidemment, « cet ouvrage » de Mahudel ne pouvait être sa gazette manuscrite. Depuis plus d'un mois, d'Oliver la recevait, sous le nom de Dominique Despinosa, et avec mille précautions, pour ne point le compromettre. Il le félicitait de ses « admirables anecdotes »... « Si M. M....l, disait-il, savait pour qui on les demande, il les continuerait volontiers ; du moins, je vous engage ma parole d'honneur que les originaux ne sortiront jamais de ma main» .

En tout cas, l'opération proposée par Mahudel aux ministres du roi d'Espagne devait être d'une certaine importance ; car,

Digitized by Google

d'après le brouillon de la seule lettre que nous ayons pu découvrir de notre nouvelliste improvisé, il réclame, toujours en sa langue technique, cinq cents écus pour la dépense des planches qui accompagnent la suite de son ouvrage. Et notre académicien besogneux laisse entendre sa gêne, sa détresse, sa misère, par cette impossibilité de faire face aux premières avances de son prétendu travail. Olympe Perrot était là sans doute qui le harcelait par ses incessantes demandes d'argent. La terreur d'une révélation qui eût provoqué sa ruine avait réduit ce savant, jusqu'alors estimé, à devenir un agent secret de l'étranger. Il dut recevoir le prix de ses services, car nous trouvons dans son dossier cette note de police :

M. de Linn (le premier intermédiaire) est à Dusseldorff. — Il s'est retiré de Paris de peur d'être mis à la Bastille, sur ce que l'on a su que Mahudel lui procurait les nouvelles publiques qu'il envoyait en Hollande.

Il a donné à Mahudel une somme d'argent fort considérable.

VI

Dans sa disgrâce, le pensionnaire de l'Espagne eut du moins une consolation, et partant un espoir. Ainsi qu'il l'avait annoncé à M. d'Oliver, d'Ombreval avait dû donner sa démission, mais le duc de Bourbon était encore au pouvoir et le nouveau lieutenant de police, Hérault, n'avait pas abandonné l'enquête commencée contre Mahudel. Loin de là, il la complétait par une série d'interrogatoires qui marque, pour ainsi dire, son entrée en fonctions et qui, à défaut de pièces ayant évidemment disparu du dossier, nous apprend des particularités curieuses sur cette mystérieuse affaire.

Après avoir décliné son âge, le lieu de sa naissance, ses titres et qualités, Mahudel avait confessé franchement ses relations professionnelles, scientifiques et mondaines. Comme médecin et comme membre de l'Académie des Inscriptions, il était en rapport avec Jussieu, Falconet et autres docteurs ou chirurgiens de Paris ; en qualité d'homme de lettres et de numismate, il correspondait avec M. Reïs, ammeister de Strasbourg, le libraire Fritel, antiquaire de Leipsick, Mylord Devonshire, « premier président du Conseil d'Angleterre » à Londres et Mylord Pembrock, archevêque de Cantorbéry.

Un avocat de Ruremonde, M. de Linn, lui avait conseillé d'écrire un livre sur les monnaies d'Espagne et de le dédier au

Digitized by Google

roi Philippe V. Mahudel avait accepté cette proposition « d'autant plus volontiers que l'infante était encore à Paris. » Il affirmait que sa correspondance avec M. de Linn n'avait jamais eu d'autre objet que « des curiosités littéraires. » Mais Hérault lui opposant les lettres saisies à la poste et les conclusions de l'expertise graphologique de Lambert, Mahudel, confondu par l'évidence et pressé de questions par le magistrat, avait enfin avoué qu'il était l'auteur des gazettes incriminées. Il envoyait deux fois par semaine des anecdotes nouvelles à M. de Linn, qui se chargeait de les faire parvenir à Oliver. C'est alors seulement que nous apprenons le contenu de la scandaleuse gazette, dénoncée à la police, qui la mit sur les traces de son auteur. Mahudel reconnaît en effet « qu'il a mandé, à l'occasion du renvoi de l'Infante, que le public en murmurait ; que ce renvoi était attribué à la persuasion de Monseigneur le Duc ; qu'il courait des arbres généalogiques de la noblesse de la princesse Marie, fille du roi Stanislas, faits exprès pour rendre sa naissance plus illustre et, à l'égard de ce même mariage, qu'il convenait d'avoir envoyé au sieur Despinosa, un vaudeville qui dépriſait la personne du roi Stanislas, lequel vaudeville n'avait pas été fait par lui. »

Mais, pour se disculper de tout reproche de vénalité, Mahudel ajoutait que, n'étant pas gazetier de profession, il avait simplement voulu obliger M. de Linn, qui espérait devenir, grâce à la protection de M. d'Oliver, secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne en France.

Un aveu en amenant un autre, Mahudel racontait une anecdote que Linn lui avait rapportée, pour l'avoir entendue chez M. de Monteleon, un ministre du roi Philippe. L'avis de tous les hommes politiques qui assistaient à cette réunion était que « de même que l'Espagne, à la sollicitation du Régent, avait déposé le cardinal Alberoni, de même la France, à la sollicitation du roi d'Espagne, aurait dû déposer monseigneur le Duc. » Et Mahudel estimait que si de Linn et d'Oliver réunissaient avec tant de soin les preuves de la mauvaise administration du premier ministre français, c'etait précisément pour donner plus de poids aux réclamations de l'Espagne. Il se défendait toutefois d'abonder dans le même sens ; il avait trop de respect pour monseigneur le Duc ; sa seule excuse, et il ne cessait de l'invoquer, c'était son grand désir d'être agréable à M. de Linn qui lui avait prêté 2,000 livres.

Digitized by Google

Au reste, comme il « n'avait d'habitude avec aucun nouvelliste », il recueillait ses anecdotes un peu partout, au Palais, au cloître des Cordeliers tous les dimanches, chez M. le président Rolland, où il avait entendu conter par un inconnu l'histoire des estampes-caricatures.

Mais, en somme, Mahudel, qui avait conscience de la gravité de sa situation, ne se montrait rien moins que rassuré.

Aussi s'empressait-il d'adresser à l'homme qu'il avait si cruellement offensé le plus humble et le plus dolent des placets, tout en suppliant, dans la lettre suivante, le lieutenant de police de le présenter et de le recommander au duc de Bourbon :

Monsieur,

Quelque odieux que je me sois à moi-même et quoique résolu de me dérober du commerce des hommes, si l'on ne m'en tire, je crois néanmoins devoir aux larmes d'une épouse, d'une mère et de toute ma famille quelques démarches pour tâcher de diminuer leur opprobre. Je n'oserai me flatter que qui ce soit autre que vous, Monsieur, pût y réussir; et c'est ce qui m'a fait prendre la liberté de vous supplier de vouloir bien vous charger de ce placet que mon cœur m'a plus dicté que ma raison.

Vous pouvez (sans préjudice du temps et avec perquisitions nécessaires pour découvrir si je n'ai point altéré la vérité) faire valoir les moindres choses auprès d'un prince naturellement porté à la clémence. Je n'ai pas besoin de prier un médiateur si généreux de lui représenter que c'est ma première faute de cette nature, que je n'avais jamais fait apprentissage de débit de nouvelles et encore moins de satiriques, que mon caractère y était si opposé que, dans l'édition anonyme que j'ai donnée depuis peu en Hollande, de deux nouveaux volumes de *lettres de Patin*, j'ai eu la réserve de supprimer tout ce que les originaux qui étaient en ma possession contenaient de libre et d'injurieux contre les personnes royales et entre autres à la mémoire de *Mgr le Prince*.

Enfin, Monsieur, tout peut servir entre les mains d'un patron d'aussi bon cœur que vous : les circonstances d'un mariage si heureusement conduit par S. A. S ; celle du premier exploit de votre magistrature qu'il est si glorieux de commencer par la douceur ; la piété reconnue d'une des plus anciennes familles de robe de ma province dont je suis l'aîné et le soutien; quelques services que je serai encore en état de rendre à la République des lettres, si je n'étais plongé dans la confusion.

Quant à la renonnaissance qui vous serait due de ma part, comme vous êtes incapable d'en recevoir et moi de vous en offrir d'autres

Digitized by Google

marques que celles que conviennent à votre probité, agréez qu'elles ne consistent etc...

A la Bastille, le 29 septembre 1725.

MAHUDEL.

Hérault ne s'acquitta qu'à moitié de la commission. Le dossier contenait-il d'autres pièces aujourd'hui en déficit ? Ou les nouveaux interrogatoires — le dernier que nous ayons étudié est du 8 septembre — avaient-ils révélé des faits plus compromettants pour le détenu ? Toujours est-il que cette communication du lieutenant de police au duc de Bourbon n'ouvrait pas de très brillantes perspectives à Mahudel (1) :

10 octobre 1725.

J'ai rendu compte hier à Monsieur le premier président et à Monsieur le procureur général de l'affaire Mahudel. Ils furent étonnés de la gravité de l'accusation et regardèrent des preuves que j'en ai acquises comme autant de démonstrations auxquelles il n'est pas possible de ne pas se rendre. Quant à moi, plus j'approfondis la conduite qu'a suivie M. Mahudel, les expressions de ses lettres, ses correspondances criminelles avec l'étranger et plus je suis convaincu de ce que j'ai l'honneur de vous représenter, que la justice la plus sévère devenait forcée et que s'il n'y avait pas de peine de mort contre l'accusé, il n'était pas vraisemblable qu'il pût jamais éviter toutes les autres peines les plus rigoureuses ; aussi il dépendra présentement de Votre Altesse Sérénissime de prendre à son égard le parti qu'elle jugera à propos. Il m'a paru au surplus que Messieurs du Parlement ont infiniment approuvé les interrogatoires que j'ai fait subir à M. Mahudel et qu'ils ont été contents des lumières qui se sont trouvées répandues sur l'instruction de la procédure pour la découverte de la vérité.

VII

De leur côté, la femme, les beaux-parents, la famille même de Mahudel joignaient leurs prières à celle du coupable et peut-être ses affaires allaient-elles prendre une meilleure tournure, quand un incident imprévu vint les embrouiller davantage.

Olympe Perrot, apprenant que Mahudel était à la Bastille, déposa une plainte en bigamie contre son ancien amant.

Ici se place une question, d'autant plus difficile à résoudre, que, faute de documents, nous ne pouvons argumenter qu'à l'aide d'hypothèses.

(1) Imprimé dans les *Archives* de Ravaisson.

Digitized by Google

Tous les auteurs s'accordent à dire que l'académicien fut dénoncé à la police comme agent de l'Espagne, par un de ses domestiques et que ce perfide serviteur livra au gouvernement la Correspondance de son maître. D'autre part, dans une lettre que nous donnons plus loin, Mahudel proteste contre les abominables missives qu'Olympe Perrot lui faisait écrire de tous pays par ses « laquais ». Serait-ce par hasard l'un d'eux qui aurait rempli le rôle de délateur, un jour où Mahudel, exaspéré par le chantage dont il souffrait depuis tant d'années, se serait une bonne fois révolté, comme il avait déjà tenté de le faire ? Et alors son ancienne maîtresse, n'ayant plus de ménagements à garder, lui aurait donné le coup de grâce, en l'accusant d'un crime qui pouvait entraîner pour lui la peine capitale.

Mais nous ne saurions trop le répéter, nous n'affirmons rien ; nous ne produisons ici que de pures suppositions. Ce qui est absolument certain, c'est qu'une action nouvelle vint se greffer sur le procès dont Hérault avait commencé ou plutôt continué l'information. D'où vraisemblablement ce billet du ministre Maurepas au procureur du roi Moreau (1) :

27 septembre, 1725.

J'ai rendu compte à Monsieur le Duc de la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire sur la procédure extraordinaire qui s'inscrit à votre requête contre Mahudel. Je lui ai dit aussi que vous en demandiez la translation dans vos prisons, ou la permission de l'interroger où il est ; mais Son Altesse Sérénissime juge à propos que cette formalité soit différée.

C'est-à-dire que Mahudel, étant renfermé à la Bastille comme prisonnier d'Etat, le duc de Bourbon n'entendait nullement lâcher sa proie.

Mais, comme l'a dit le sage, il y a loin de la coupe aux lèvres. La dispersion de la tourbe néfaste qui avait dévoré la France avec l'assentiment et la complicité du premier ministre, n'avait pas diminué la responsabilité de celui-ci, ni apaisé la colère de ses ennemis. Si les gazetiers, les pamphlétaires, les caricaturistes étaient plus réservés... par crainte des sergents, le souvenir des mauvais jours, des souffrances endurées, des ruines irrémédiables n'en restait pas moins très vivace. La

(1) Imprimé dans les *Archives* de Ravaisson — Le document appartient aux Archives Nationales.

Digitized by Google

toute puissance du duc de Bourbon était sérieusement menacée et l'heure de sa chute était proche. Les partisans du prince savaient bien qu'il n'avait plus une faute à commettre, et pour eux, le commencement de la sagesse était l'oubli des injures, précédant le retour à de plus saines maximes de gouvernement. Aussi comprendra-t-on de reste ce billet écrit au lieutenant de police par Paris-Duverney, banquier de la Cour comme ses trois autres frères et comme eux si âprement déchiré par les libellistes du temps (1) :

A l'égard de Mahudel, je suis ravi que le Parlement pense, comme comme vous me faites l'honneur de me le dire ; reste à savoir si, en entamant l'affaire, il agira conséquemment aux sentiments qu'il vous montre et c'est sur quoi il faut beaucoup peser; car sans cela, il y aurait beaucoup d'inconvénients et cela pourrait réveiller des bruits qu'il serait de la prudence d'étouffer et si les juges trouvaient des difficultés sur la punition du crime... »

Ainsi la plus vulgaire prudence voulait que le Parlement, adversaire déclaré du prince et soucieux de conserver sa popularité légendaire, ne profitât pas du procès Mahudel pour instruire celui d'un gouvernement odieux. Il fallut donc que le duc de Bourbon se résignât à pardonner. Hérault avisa certainement son prisonnier de ce revirement dans les dispositions du premier ministre ; car on ne peut s'expliquer autrement la lettre fort intéressante, quoique un peu longue, où Mahudel, faisant fond sur la clémence prochaine du prince, ne semble plus se préoccuper que de son procès avec Olympe Perrot et supplie le lieutenant de police de vouloir bien intervenir comme médiateur dans sa cause :

Monsieur,

Le plomb en était jeté, pour, au sortir de la Bastille, si la grâce m'en eût été accordée, payer mes dettes par la vente de tous mes effets et me retirer avec ma femme en Angleterre, après m'être donné l'honneur d'aller aux pieds de S. A. S. Monseigneur le Duc me remettre à sa discrétion ; mais comme il n'aurait pas été convenable de passer pour malhonnête homme dans un autre pays que celui-ci, ce qui serait arrivé si je fusse sorti de France avec un décret sur le corps, il me faut aujourd'hui que j'aie à rester à Paris, pour que, si je ne puis entièrement me laver du sujet pour lequel je suis dénoncé, je ne sois pas au moins jugé si noir, lorsqu'on me verra reparaître avec quelque sécurité sur la scène.

(1) Imprimé dans les *Archives* de Ravaisson.

Digitized by Google

« C'est à ce coup que je sens visiblement que la Providence, qui m'a toujours soutenu, ne veut pas que je périsse, puisqu'elle fait naître au prince que j'ai si indignement offensé, un moyen des plus nobles de se venger et à vous, Monsieur, la conjoncture la plus pressante qui se présentera peut-être jamais dans le cours de votre magistrature, d'exercer votre charité à finir une affaire dont l'éclat, étant la suite de la première, devient en quelque sorte une dépendance de la grâce dont vous m'avez flatté.

« Il s'agit de délivrer un homme de famille, ou plutôt une famille entière de la plus cruelle tyrannie dans laquelle celui qui en est l'aîné gémit depuis 21 ans sous le faux semblant dont on l'accuse de lui conserver une réputation qui doit lui être chère. Il s'agit de faire valoir des armes que la crainte de perdre cette fleur de bonne renommée, unique bien qui me restait il y a 2 mois, m'a toujours rendues inutiles contre un persécuteur.

« A Dieu ne plaise, Monsieur, que ce soit aux dépens, ni de la religion, ni de la justice, que j'aie recours à quelque protection. Je ne demande, au contraire, qu'à être jugé par vous, quant au civil, suivant les rigueurs des lois du royaume. Mais, quant au criminel, comme il est permis au Roi d'accorder à qui il lui plaît, la rémission de ce qui flétrit, c'est S. A. S. Monseigneur le Duc que je vous supplie de prier de me la faire obtenir le plus secrètement qu'il le pourra et que ce soit sous les ailes de sa clémence que j'en fasse entériner les lettres.

« Vous verrez, Monsieur, par le mémoire que vous m'avez permis de vous présenter dont l'énoncé est tel que je le ferai en l'article de la mort, si vous pouvez, pour le lire, prendre en faveur d'un particulier digne de compassion, une demi-heure sur les affaires du public ; vous verrez que je suis cet enfant qu'on demande qui soit coupé par le milieu et vous y reconnaîtrez aisément la mère scélérate, en ce que, m'ayant fait croire qu'elle se souciait de mon salut, en me forçant néanmoins à me ruiner et en oubliant son premier état, elle prend aujourd'hui la circonstance du malheur qui m'est arrivé pour tâcher si elle le pouvait, par ma mort, de se faire, avec les dépouilles qu'elle croit trouver en ma famille, une vie douce, au préjudice même de son honneur qui ne peut subsister avec ses titres.

« Si vous jugez néanmoins, qu'après lui avoir donné jusques à mon habit, je doive encore lui céder ma chemise, vous trouverez, Monsieur, par mon blanc-seing que je prends la liberté de vous envoyer pour en faire tel usage qu'il vous plaira, que je suis soumis à tout, pourvu que je sois débarrassé de l'esclavage d'un crocodile maître d'employer, suivant les occasions, la souplesse, la malice, le mensonge, les larmes, les caresses et les ris même.

« Ce nombre prodigieux de ces lettres pleines de ces artifices et des infamies qu'ont pu m'écrire pour elle tous les laquais des pays

Digitized by Google

qu'elle a parcourus, lesquelles il semble que j'aurais dû brûler, sont des pièces que je conservais pour qu'en cas de mort, ma famille, à qui je n'ai jamais osé découvrir cette persécution, trouvât des raisons d'excuse de ma pauvreté et des moyens de venger mes cendres du martyre qu'on m'a fait souffrir.

« Je pourrai dire, Monsieur, si je suis si heureux que d'être arraché de ses griffes, que je suis un homme que vous avez racheté, à qui vous aurez donné une nouvelle vie, etc.

En effet, le blanc-seing est annexé à la lettre : mais, par prudence, Hérault en a doublement bâtonné la signature. — Quant au mémoire, dont l'analyse commence notre étude, ses conclusions sont identiques à celles de la lettre. Bien qu'il ait confiance dans la justice et dans la bonté de sa cause, Mahudel accepte volontiers un accommodement, avec l'espoir que le lieutenant de police voudra bien en être l'arbitre. Dès qu'Olympe Perrot aura reconnu la nullité du mariage d'Avignon, lui, Mahudel « fera ce que son cœur lui commande pour son enfant. » Et s'il obtient, avec sa grâce du duc de Bourbon, des lettres de rémission pour son procès en bigamie, il aura mis ordre à ses affaires en six mois. Son unique désir est que sa double mésaventure soit ignorée du public et de M. de Maurepas, le ministre, « protecteur de l'Académie ».

VIII

Mahudel ne tarda pas à sortir de la Bastille. Mais si Hérault contribua à la délivrance du prisonnier, il n'entendit pas intervenir dans le différend du plaideur. Trois ans après, en 1728, le procès engagé avec Olympe Perrot n'était pas terminé, puisque Mahudel écrivait au lieutenant de police :

Monsieur,

Les obligations que je vous ai des bons offices que vous m'avez rendus à la Bastille m'avaient fait prendre la résolution de ne laisser jamais passer de huitaine sans me donner l'honneur de vous en aller témoigner ma reconnaissance, quand je n'aurais fait que me présenter devant vous le jour de votre audience publique.

« Je me suis acquitté, les quatre premiers mois, de ce devoir que je m'étais imposé et que j'aurais continué jusqu'à ce jour, si votre Suisse qui me regardait comme un imposteur, ne se fût plusieurs fois opiniâtré à me refuser la porte, même les jours d'audience libre et publique. Il ne faut pas, Monsieur, une moindre violence pour me priver d'une satisfaction qui me serait si intéressante ; peut-être que je serai

Digitized by Google

plus hardi à me la procurer, lorsque j'aurai fait juger définitivement l'accusation du crime qu'une scélérate m'a fait imputer pendant ma détention à la Bastille.

« C'est moi-même qui poursuis ce jugement, qui, pour y parvenir, me suis remis à la Conciergerie, après avoir mis à profit le temps de liberté que vous m'avez obtenu pour mettre mon affaire en état et qui attends vendredi un arrêt sur les conclusions de M. Talon ou de M. le Procureur Général.

« Oserai-je, Monsieur, espérer de cette bonté que j'ai tant éprouvée pendant un an, que vous voudrez bien, dans l'entrevue que vous avez coutume d'avoir les jeudis avec l'un de ces deux magistrats, lui rendre le témoignage que je ne suis pas un scélérat et qu'au contraire l'affaire de la Bastille n'est à mes yeux qu'une grâce de la Providence pour me délivrer de la tyrannie de la plus malicieuse de toutes les créatures sous le joug de laquelle je gémirais encore sans cet éclat?

« Vous avez commencé, Monsieur, à me tirer d'un labyrinthe; intéressez-vous, je vous en conjure, à achever l'œuvre pour mettre le comble aux obligations que je vous ai et avoir un nouveau sujet de publier vos grâces et de vous témoigner de plus en plus etc.

A Paris, ce 24 avril 1728.

MAHUDEL.

A l'entendre, ce bon Mahudel serait devenu un mouton enragé, lui que ses biographes représentent comme le plus doux et le plus pacifique des hommes. Lui qui était jusqu'alors le défendeur avait pris une attitude contraire: « il poursuivait le jugement. » Et il est assez probable qu'Hérault lui rendit le service demandé, car nous voyons dans le haut de la lettre cette note: « M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL » nous permettant de croire que le lieutenant de police aura recommandé à qui de droit son ancien pensionnaire. En tout cas, Mahudel gagna son procès haut la main: il fut donc débarrassé de son « crocodile », mais l'espoir que son affaire ne serait pas ébruitée fut déçu. Tout Paris sut que l'éminent numismate avait eu deux femmes; et le procès Mahudel fut une cause célèbre. Mais il ne paraît pas qu'un tel scandale ait obligé le savant à donner sa démission d'académicien, comme l'ont prétendu diverses biographies; ou bien il prit singulièrement le temps de la réflexion, car il ne se retira de l'Académie des Inscriptions qu'en 1744.

PAUL D'ESTRÉE.

Digitized by Google

QUESTIONS

183. — Sur le tapissier Jean Boudet. — On lit dans l'*Histoire de Paris* de Dulaure (t. IV, p. 281) : « Le 19 février 1635, le parlement de Paris vérifia les lettres patentes qui permettaient à Jean Boudet, natif d'Agen, de fabriquer des tapisseries d'après un procédé de son invention, et d'en diriger les travaux. » Quels détails pourrait-on donner sur le *procédé* et sur l'inventeur lui-même ?

T. DE L.

184. — Où est né Descartes ? — On lit partout que l'illustre philosophe a vu le jour à La Haye (Indre-et-Loire). Aussi ai-je été quelque peu étonné de trouver dans le dernier *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest* (3me trimestre de 1897, *Documents sur quelques anciennes familles châtelleraudaises*, p. 631), cette assertion de M. Alfred Barbier, que, d'après une tradition conservée dans le pays, René Descartes serait né non loin de la Sibilière (1). M. Barbier ajoute : « Nous reviendrons sur ce sujet. » En attendant qu'il y revienne, mon impatiente curiosité demande ce que l'on sait de la tradition qu'il me paraît impossible d'opposer à d'unanimes témoignages (2).

T. DE L.

185. — Cloches fondues pendant la Révolution. — Dans une intéressante notice que M. E. Fyot consacre à l'Église du Breuil, canton du Creusot, Saône-et-Loire, dans les Mémoires de la Société Eduenne (Nlle série, tome 25, 1897, p. 331 note), il signale l'inscription suivante, existant sur une des cloches de l'Église : « 1793, IIe de la Révol. J'ai été bénie par le citoyen Philippe Michel. — J'ai eu pour parrain le citoyen François Charleux, officier municipal et fermier à Montvaltin. J'ai eu pour marraine, la citoyenne Marie Monfaucon, épouse du citoyen Guillaume Machuron fermier à Morande. — Les citoyens Jean

(1) Le château de la Sibilière, près Ingrande, appartient à M. Jules de Milan d'Astis.

(2) M. Barbier mentionne (p. 629) la *Relation de la mort de Messieurs le duc et le cardinal de Guise* par Miron, premier médecin du roi Henri III. Je croyais que l'on avait établi que cette *relation*, « d'un intérêt saisissant », ne peut être attribuée à Miron.

Digitized by Google

Vincenot, maire, et Machuron Chrétien, pr de la comne, Villedieu Lazare, Loiseau fabricien, Philibert Chanliau, propriétaire ». Connait-on d'autres cloches fondues pendant la Révolution ?

NOEL THIOLLIER.

CHRONIQUE

Au cours de sa séance du 25 mars, l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres a élu membre libre M. l'abbé Thédenat, prêtre de l'Oratoire, membre résidant de la Société des Antiquaires de France, auteur de travaux remarquables sur les antiquités romaines.

Dans le remarquable discours que le Ministre de l'instruction publique a prononcé à la séance de clôture du congrès des Sociétés savantes et des Beaux-Arts se trouve un passage tout à fait important pour l'avenir de ces congrès : M. Rambaud annonce que, désireux de donner à la province le bénéfice scientifique que procurent ces réunions, elles auront lieu alternativement dans une grande ville de province et à Paris. Donc, le prochain congrès se tiendra dans une ville qui n'est pas encore désignée, et le suivant, celui de 1900, tout naturellement à Paris.

M. le Ministre a également annoncé que MM. E. Petit et E. Delignières, seraient proposés pour la croix de la Légion d'Honneur, au mois de juillet prochain.

La Touraine est en ce moment fertile en découvertes. En plantant des arbres sur la nouvelle route de Vallières, commune de Fondettes (Indre-et-Loire), on a trouvé le sol d'une chaussée ancienne, et, au-dessous, des fers de chevaux très oxydés et de formes particulières, ainsi qu'un petit bronze du Bas-Empire.

A Luynes, le défrichement d'un champ, près du Prieuré, a mis à jour les restes d'un aqueduc souterrain, prolongement probable du superbe acqueduc sur piles si souvent décrit (V. la Sauvagère, de Caumont, etc.). A Pernay, plusieurs auges sépulcrales en pierre, peut-être mérovingiennes, ont été extraites d'un champ au-dessus du village sur le penchant d'une petite vallée. Il en été de même à Langeais, où, à flanc de coteau, non loin du cimetière actuel, sur le chemin de Morvouset (*Mort-vous-êtes*) (?), des sépultures analogues, peut-être plus anciennes, ont été découvertes.

La Société française d'archéologie tiendra cette année la soixante-cinquième session de ses congrès à Bourges, dans les premiers jours de juillet.

Digitized by Google

23e réunion des Sociétés des Beaux-Arts (12 au 15 avril 1898). *Lectures et communications.* — Ch. de Beaumont: Pierre Vigné de Vigny, architecte. — A. Benet : 1° Peintres des XVIIe et XVIIIe siècles ; 2° Artistes d'Avranches, Bayeux, Cherbourg, etc., au XVIIIe siècle. — E. Biais : Les grands amateurs angoumoisins du XVe au XVIIIe siècle. — Abbé Bossebœuf : Un maître de l'œuvre du Mont St-Michel, au XVIIe siècle. — Abbé Bouillet : Les boiseries sculptées de l'église de Laval-Dieu (XVIIe s.) — Bouillon-Landais : Le musée de Marseille. — Ch. Braquehaye : Les peintres de l'Hôtel-de-ville de Bordeaux, professeurs de l'École académique. — Abbé Brune : Peintures et sculptures de l'église de St-Antoine-en-Viennois. — Bon Cavrois : Email de Vaulx-en-Artois (1581). — L. Charvet : L'Hôtel-de-Ville d'Arles et ses huit architectes (XVIIe s.) — N. Coste : Pierre Puget à Aix. — E. Delignières : Peintures anciennes de l'école flamande. — J. Denais : Le maître-autel de Denis Gervais, à St Maurice d'Angers. — A. Gabeau : Le mobilier du château de Chanteloup. — J. Gauthier : 1° Conrad Meyt et les sculpteurs de Brou en Franche-Comté ; 2° Le musée de Jean Gigoux, à Besançon. — Ch. Ginoux : Jacques Rigaud, dessinateur et graveur marseillais. — L. Giron : Une Assomption de François le Moyne. — Ch. de Grandmaison : Les tapisseries de Montpezat. — L. de Grandmaison : La tombe de Lancelot du Fau, évêque de Luçon (1523). — de Granges de Surgères : La cathédrale de Nantes (1631). — R. Guerlin : Tableaux offerts à la confrérie de N. D. du Puy à Amiens. — M. Hénault : Antoine Gilis, sculpteur et peintre (1702-1781). — H. Herluison et P. Leroy : Sergent-Marceau, peintre et graveur. — A. Jacquot : Le graveur Charles Eisen. — H. Jadart : Un portrait de Louis XIII. — L. H. Labande : Un miniaturiste avignonnais. — P. Lafond : François et Jacques Bunel, peintres de Henri IV. — G. Le Breton : Etude critique sur deux tapisseries du musée de Rouen. — G. Leroy : La céramique à Boissettes (Seine-et-Marne) [1731-1781]. — L. Lex : G. F. Moreau, évêque de Mâcon (1753-1790), protecteur de Greuze et de Prud'hon. — P. de Longuemare : Les Sphinx de Pavilly. — Lorin : 1° Pierre Dupuis, peintre de Montfort ; 2° Les *Quatre-Saisons*, de Sauvage. — J. Maillard : Appartements et mobilier du Château royal de St-Hubert. — Massillon-Rouvet : Les faïences d'art à Nevers. — L. Maxe-Werly : L'art et les artistes dans le Barrois. — F. Mazerolle : Les dessins de médailles et de jetons attribués à Bouchardon. — J. Momméja : La salle des actes de la faculté de théologie protestante de Montauban. — P. Parrocel : L'arc de triomphe de la porte d'Aix à Marseille. — Ch. Ponsonailhe : Un dessin sur *Thermidor*, par Aubert Robert. — Abbé Porée : Le monogramme de Masséot Albaquesne. — L. Quarré-Reybourbon : Les peintres Van Oost à Lille (XVIIe s.) — Abbé Requin : Le sculpteur Imbert Boachon. — E. Thoison : Céramique et verrerie (XVIIe s.) — V. E. Veuclin : 1° Les origines du musée de Ber-

Digitized by Google

nay ; 2° L'art campanaire et l'ornementation des cloches au XVIIe s. ; 3° L'art dramatique à Lisieux pendant la Révolution. — Vincent : Une association de maîtres joueurs d'instruments au XVIIe siècle.

M. G. Servois, directeur des Archives, qui a présidé la séance du 14 avril, a prononcé un fort intéressant discours sur les archives notariales et leur importance au point de vue de l'histoire de l'art.

Ouvrages nouveaux :

Beaurepaire. — *Inventaire de la boutique d'un estaimier, à Rouen, en 1401,* dans le *Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure.* Rouen, 1897, p. 366-368.

L' « estaimier » est l'ouvrier qui faisait « mestier d'estaimmerie », c'est-à-dire qui travaillait l'étain; le *Glossaire archéologique* de V. Gay n'a que deux citations à *étaimer.* Le texte, qui manque de numérotage et de commentaire, est curieux au point de vue professionnel, car il énumère les « extencilles et oultis du mestier. »

X. B. DE M.

Bonnefon (Paul). *Montaigne et ses amis. La Boétie, Charron, Mlle de Gournay.* Paris, A. Colin, 1898, 2 vol. in-12.

Dans son introduction, M. Bonnefon nous dit: « Pour servir de base solide à un jugement sur les *Essais*, il nous a paru nécessaire de rechercher ce que l'auteur avait pu y mettre et dans quel milieu, sous quelles influences ses idées avaient pris corps. » Ce but a été atteint. Désormais celui qui voudra comprendre les *Essais* fera bien de lire au préalable ces deux volumes pleins de faits et de rapprochements ingénieux. Ce n'est pas là un mince resultat.

Il faut dire que M. B. a largement puisé aux sources de toute nature et qu'il a mis les dépôts d'archives à contribution dans une grande mesure.

Le livre II du 1er volume, consacré à la Boétie, nous a paru particulièrement intéressant.

L'auteur a su fort bien nous montrer par l'examen attentif des circonstances au milieu desquelles fut écrit le *Discours sur la Servitude volontaire*, quelle était la véritable pensée de la Boétie, pensée qui avait toujours été dénaturée ; chacun jugeant l'œuvre avec les idées de son temps et y trouvant ce qu'il voulait y rechercher. Dès son apparition, les passions religieuses s'en emparèrent comme d'une arme de combat ; de même la Révolution rendit à la lumière le *Contr'un* rajeuni et adapté aux besoins de l'œuvre présente, et Lamennais lui-même le réédita en le faisant précéder d'une préface violente. Telle fut la fortune d'un opuscule dans lequel il ne faut voir que « le produit d'une utopie, mais d'une utopie grande et noble. »

Nous connaissions mal jusqu'à présent le rôle politique de Mon-

Digitized by Google

taigne. Un chapitre du second volume est uniquement consacré à étudier Montaigne comme maire de Bordeaux. Cette dignité lui fut offerte lorsqu'il se trouvait en voyage en Italie : ses concitoyens, fatigués de l'administration dure et intransigeante du maréchal de Biron, le choisirent surtout parce qu'il était toujours resté en dehors des partis. Pendant toute la durée de sa charge il s'efforça de faire triompher les idées d'apaisement et de conciliation.

R. G.

Galabert. — *L'ancien trésor de l'église de Varen*, dans le *Bulletin archéologique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, 1897, p. 82-84.

L'inventaire date de 1555, les articles n'en sont pas numérotés.

« Item, une croix d'argent, ensemble une petite, » signifie une croix processionnelle et une croix à main.

« Item, douze raisins d'hor » Sont-ce bien des *raisins?* Alors ils figureraient là comme ex-voto, probablement offert à la châsse qui contenait » le corps Saint Cierge « ou S. Serge », patron secondaire du lieu, titulaire de l'église paroissiale. »

« Le bras saincte Brégid, laquelle les femmes enceintes invoquoient étant en peine d'enfant et, quoique la relique soit perdeue, les femmes continuent toujours leur devoir de venir le premier jour du mois de février, qui est la feste de saincte Brigide et faire leur dévotion, » déclarent deux chanoines du chapitre en 1710. Il s'agit de sainte Brigithe d'Irlande à qui le P. Cahier, dans ses *Caractéristiques des saints*, ne reconnaît pas la spécialité ici indiquée.

X. B. DE M.

Lameere (Eugène). *Essai sur l'origine et les attributions de l'audiencier dans les anciens Pays-Bas*, thèse pour le doctorat en philosophie et lettres, Bruxelles (Bruylant, éd.), 1896, 78 p. in-8°;

Documents inédits pour servir à [*cette histoire*], Bruxelles (Hahez, éd.), 1897, 87 p. in-8°.

La fonction d'audiencier a été empruntée par le duché de Bourgogne à la chancellerie des rois de France, où elle apparaît vers 1320. Puis elle suit la fortune des Pays-Bas, même y prend une place importante, jusqu'à ce qu'en 1744, Marie-Thérèse la supprime. — La Thèse de M. Lameere ne s'occupe point du seul audiencier : elle est, en réalité, une étude générale sur les organes du gouvernement interne des anciens Pays-Bas, et particulièrement sur les secrétaires des Conseils et l'audiencier, qui ne fait donc que donner à l'ouvrage son titre et son cadre ; étude très minutieuse, très complète, très utile, — et qui, à ce dernier titre, nous manquait absolument.

Deux ou trois « fautes d'impression » à noter : p. 10 de *l'Essai*, « 1366 » au lieu de « 1363 » ; p. 14, « la plus parfaite » pour « le

Digitized by Google

plus parfaite » ; et qu'est-ce que « consaux », plusieurs fois répété pp. 41 et ss. ? Mais surtout, M. Lameere devrait bien fondre ces deux brochures, qui sont extraites de deux Revues, en un livre unique, dont le texte même serait formé par le chapitre V de *l'Essai*, à lui tout seul ou à bien peu près, et par quelques lignes des explications qui accompagnent les *Documents inédits*, — tout le reste en trant dans les notes, ou rejeté en Appendices. Ainsi disposé, cet ouvrage ne serait plus du tout « fastidieux » à la lecture, ni « touffu » en apparence (et ce sont là défauts que l'auteur a bien vus), tout en restant aussi complet et en devenant tout à fait lumineux. Nous sera-t-il permis de prier M. Lameere de prendre en considération notre désir, qui, aussi bien, n'est que la marque de l'estime où nous tenons son excellente Thèse ?

Henri MAÏSTRE.

Tausin (H.). — *Maison de Moy. Étude sur des pilastres armoriés conservés dans l'église de Saint-Quentin. Notice historique sur la dite maison, avec un tableau généalogique.* Abbeville, Fourdrinier, 1897, in-8°, 31 pp. et deux pl.

« La maison de Moy ou Moüy, l'une des plus anciennes et des plus illustres de Picardie, a pris son nom, dès la fin du XI^e^ siècle, de la *sirerie* de Moy-en-Vermandois, qualifiée baronnie au XV^e^ siècle et érigée en marquisat par lettres patentes du roi Henri III, du mois de mars 1578 » (page 15).

L'orthographe du nom a varié. *Moy*, forme primitive, est devenu, en raison de la prononciation, *Mouy*. En effet, *o*, suivi d'une voyelle, sonne *ou* ; on prononce *Nouel*, *Nouailles*, *Louin*, quoique ces mots soient écrits *Noël*, *Noailles*, *Loin*. L'altération a prévalu dans *Louis*, *Louise*, *Nouaillé*, qui s'écrivaient d'abord *Lois*, *Loise*, *Noaillé*.

L'écu se blasonne : *De gueules, fretté d'or de six pièces.* La brisure pour les cadets était : *un franc quartier d'azur, chargé d'une croix ancrée d'argent,* qui se transforma plus tard, par quasi-ressemblance, en une *anille* ou fer de moulin.

Ces armes se retrouvent sur un vitrail de l'église de Saint-Quentin, où sont figurés les donateurs, Colart de Moy et Marguerite d'Ailly, sa femme (XV^e^ siècle) ; l'auteur en a donné une phototypie. On les voit aussi, reproduites par la lithographie, d'après deux pilastres, qui accompagnaient dans la même église des monuments funèbres, datés de 1599 et de 1636 et où étaient gravées les alliances.

Le tableau généalogique se réfère à la branche dite de Sons, qui est la branche cadette, la seule survivante et dont on a ici l'« état présent. »

L'inscription commémorative, reproduite page 12, relate la fondation d'une messe mortuaire, faite en 1595, par « Messire François de Sons, chevallier, seigneur de Pomery, de Ronquerolles et autres

Digitized by Google

lieux ». J'y relève cette prescription, qui a un intérêt liturgique, car régulièrement l'élévation aurait dû se faire en silence, puisqu'on ne pouvait y chanter *l'O Salutaris*, introduit en France cent ans auparavant : « Service et obit solennel de *Requiem*....., qui se chantera par l'un des chanoines de ladite église (de Saint-Quentin), avec *Pie Jesu*, qui se chantera par les maistre et enfans de chœur de la dite église, lors de l'élévation du corps de Nostre Seigneur ».

La monographie de M. Tausin est aussi complète et consciencieuse qu'intéressante au triple point de vue de l'histoire, du blason et de l'archéologie.

X. Barbier de Montault.

Périodiques :

Bibliographie d'Eure-et-Loir, 1898, nos 3 et 4. — Fiches de Marceau; Emira Marceau; Leconte; Ychard et Cathédrale de Chartres.

Bulletin archéologique, 1896, no 3.—G. Barbaud, Notice sur la démolition du château de Talmond, en 1628, p. 305 à 311. — Th. Eck, Découverte d'une incinération du IIIe siècle et fouilles d'inhumations mérovingiennes à Aubigny-en-Artois (Pas-de-Calais), p. 312 à 322 et grav. — P. de Farcy, Mandement de Charles, duc d'Orléans, donnant mission à Pierre Boylesve, son secrétaire, de vendre certains de ses joyaux, p. 323 à 329. — Pilloy, Boucle avec inscription découverte à Anguilcourt-le-Sart, canton de la Fère (Aisne) [époque mérovingienne], p. 335 à 339.—L'abbé E. Deslandes, Le Trésor de l'église Notre-Dame de Bayeux, d'après les inventaires manuscrits de 1476, 1480 et 1498, conservés à la Bibliothèque du chapitre de Bayeux, p. 340 à 350 et 3 pl. — J. de Lahondès, Les églises romanes de l'Ariège, p. 451 à 499, grav. et 2 pl. — R. de Lasteyrie, Les fouilles de Saint-Similien de Nantes, p. 500 à 511, grav. et pl.— L'abbé Ch. Urseau, Les restes du roi René et d'Isabelle de Lorraine et le tombeau d'Ulger, à la cathédrale d'Angers, p. 512 523 et grav. — L. Maître, Notice sur l'église de Saint-Philbert de Grandlieu (Loire-Inférieure), p. 524 à 549, grav. et 3 pl.

Bulletin monumental, 1897, no 3. — R. Phene Spiers, Saint-Front de Périgueux et les églises à coupoles du Périgord et de l'Angoumois, p. 175 à 231 avec 12 pl. et 11 grav. — V. Mortet et J. Bellanger, Un très ancien devis français, marché pour la reconstruction de l'église des Cordeliers de Provins (1284), p. 232 à 243. — A. de la Bouralière, Belisaire Ledain, p. 244 à 249 et 1 pl. — Les chapiteaux de Saint-Sernin de Toulouse, p. 250 à 254. — Les fondeurs et les étameurs de Rouen, p. 254 à 255. — L. Regnier et J. Le Bret, Épigraphie du canton de Chaumont-en-Vexin, p. 256 à 258 et 2 pl.

Digitized by Google

Bulletin de la Société des amis des monuments parisiens, t. XI, 1897. — F. Mazerolle, L'hôtel des Monnaies (annexes), p. 54 à 61. — A. Laugier, Petite Revue rétrospective d'anciens monuments de Paris démolis ou menacés de démolition p. 61 à 71. — Eugène de la Goublaye de Ménorval [avec portrait], p. 71 à 72. — Ch. Normand, La sauvegarde de Saint-Pierre de Montmartre, p. 83 à 116 [avec nombreuses planches]. — A. Dalligny, L'Hôtel d'Anglade détruit en 1897, p. 123 à 128.— Alfred et Ch. Normand, La colonne Vendôme, p. 128 à 149.

Bulletin de la Société historique et archéologique, de Corbeil, d'Étampes et de Hurepoix, 1897, 2e livr. — A. Dufour, Une tentative d'assassinat à Corbeil en 1614, p. 52 à 53.— La Féodalité et le droit de vasselage, p. 54 à 61. — Dédicace de l'église Saint-Spire de Corbeil, p. 62 à 65. — P. Pinson, Documents inédits sur J.-G. Simonneau, maire d'Étampes (1792), p. 66 à 73. — Réception faite à Louis XIV par la ville d'Étampes en septembre 1660, p. 74 à 79. — A. Dufour, L'abbaye de Gercy en 1793, p. 80 à 90. — L'abbé Colas, Les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul à Corbeil, p. 91 à 109.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, 1898, 1re livr. — Marquise de Cumont, Correspondance d'une famille au XVIIe siècle, p. 52 à 63. — A. Dujarric-Descombes, Lagrange-Chancel, p. 63 à 67 et 1 grav.— *Varia.*—Comte de Montferrand, Lettre écrite par le cardinal de Fleury à Jean-Georges de Souillac, évêque de Lodève, p. 67 à 68.

Bulletin de la Société archéologique de Touraine, 1897, 4e trim. — St. Ratel, Revue rétrospective des travaux archéologiques occasionnés par les fouilles du sol des basiliques de Saint-Martin (*fin*), p. 265 à 295. — H. Grimaud, Lettres de Mme d'Antin, abbesse de Fontevrault, à la municipalité de Chinon (1789), p. 295 à 300. — L. Palustre, Notes sur la cathédrale de Tours, p. 300 à 311. L'abbé Uzureau, Relation d'un capucin sur une visite à Tours en 1707, p. 311 à 312.

Le Carnet historique et littéraire, no d'avril 1898. — Comte de Sainte-Aulaire, La mort de Talleyrand, p. 209 à 215. — Souvenir de la comtesse de Montholon, p. 216 à 231. — Nouvelles à la main du XVIIIe siècle, p. 232 à 238. — Vicomte de Grouchy, Journal de Bellot de Kergorre, commissaire des guerres pendant le premier Empire, p. 239 à 254. — Autographes de Béranger, de Guyot, du comte de Chambord, p. 255 à 263. — M. de Baillehache, Le combat de Sainte-Croix (1813), p. 263 à 266. — Journal d'un volontaire au 10e bataillon composé de jeunes gens de la ville de Versailles, parti

Digitized by Google

le 21 septembre 1792, p. 267 à 273. — Morts et funérailles royales, p. 274 à 281.

Études historiques et religieuses du diocèse de Bayonne, nos de janvier et février. — P. Haristoy, Les paroisses du Pays Basque pendant la période révolutionnaire (*suite*), p. 1 à 12. — J. Lacoste, Notice sur la vallée d'Ossau (*suite*), p. 13 à 20. — V. Dubarat, Étude sur saint Grat, premier évêque d'Oloron, et son culte, p. 21 à 22. — Paquet de lettres : Lettres de Juilly, du marquis d'Angos, du P. Garicoïts, de Navarrot, p. 23 à 30. — Un feudiste inconnu, l'Abbé Barbaste. — A. de Dufau de Maluquer, Deux documents : Vitraux de Monein au XVIe siècle et les Constitutions synodales de Lescar (1522), p. 31 et 32. — J. J. Feuga, La vie et la mort de saint Léon, apôtre et évêque de Bayonne (Réimpression de l'édition de 1650 avec introduction et notes), pl. p. 41 à 94.

Journal de la Société d'archéologie lorraine, 1898, nos 1 à 3. — Comte E. Fourier de Bacourt, Une ancienne chanson nancéienne; le pont Meugea, p. 4 à 13. — L. Germain, André Ier, seigneur de Bioncourt [XIIIe-XIVe s.], p. 14 à 17. — Le même, Destruction du château d'Apremont et de l'abbaye de Gorze au XVIe siècle, p. 17 à 20. — Vicomte de Bizemont, Un manuscrit sur la maison de Lorraine; duel du duc de Guise et du comte de Coligny, p. 27 à 40. — Chronique : A. Benoit, Note sur un portrait de Jeanne d'Arc (commencement du XVIe siècle) [ms. du XVIe siècle, de la bibliothèque du marquis de Coislin]. — Ch. Guyot, Une promenade archéologique dans le Bassigny-Barrois, l'église d'Isches, p. 57 à 62 et 2 pl. — L. Germain, Note sur l'origine de la famille Thélod-Pèlegrin, p. 62 à 70.

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine, t. XLVII, 1897. — L'abbé Chatton. Histoire de l'abbaye de Saint-Sauveur et de Domèvre (1010-1789), p. 5 à 166 et pl. — Le commandant Larguillon, Note sur le tombeau prétendu de Henry Ier, sieur de Blâmont, pages 167 à 173 et 3 pl. — L. Germain, Note iconographique sur le tombeau d'un comte de Salm au Musée lorrain, p. 174 à 177. — J. Gentil, Étude sur les voies romaines dans la région de Metz, p. 178 à 232 et pl. — L. Germain, Le chapelet, emblème du roi René, p. 233 à 258 et grav. — L'abbé Didier-Laurent, L'abbaye de Remiremont, p. 259 à 498. — L'abbé E. Martin, Établissement du séminaire de Toul et suppression du chapitre de Liverdun, p. 499 à 515.

Mémoires de la Société Éduenne, nouvelle série, t. XXV, 1897. — Dr Woldemar Lippert, la Bourgogne et la Saxe; nouvelles recherches et documents sur un projet de mariage du comte de Charollais et sur la question luxembourgeoise, p. 1 à 45. — Bulliot,

Digitized by Google

Notice sur des moules de monnaies antiques trouvés à Autun, p. 45 à 65. — P. Montarlot, Le contrat de mariage de Bussy-Rabutin, p. 65 à 105. — Lacreuze (l'abbé), Note sur le reliquaire de Saint-Firmin, p. 105 à 109. — A. de Charmasse, Jean-Louis Gouttes, évêque constitutionnel du département de Saône-et-Loire, et le culte catholique à Autun pendant la Révolution, p. 109 à 313 et grav. — G. Dumay, Notes sur deux manuscrits liturgiques du XV^e^ siècle, p. 313 à 321. — E. Fyot, Notice sur l'église et l'ancienne croix du Breuil, p. 321 à 333 et grav. — P. Montarlot, Un bureau de secours aux incendiés du diocèse d'Autun en 1787, p. 333 à 355. — A. de Charmasse, Rapport présenté à la Société Éduenne sur les fêtes du cinquantenaire de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, p. 355 à 369.

Nouvelles archives de l'art français (Revue de l'art français ancien et moderne), t. XIII, 1897. — J. Guiffrey, État civil des tapissiers des Gobelins au dix-septième et au dix-huitième siècles, recueillis par M. A.-L. Lacordaire, ancien directeur de la Manufacture des Gobelins, p. 1 à 60. — J. Guiffrey, Marché passé par Thomas Boudin, sculpteur du Roi, pour l'exécution de l'autel des corps saints dans l'abbaye de Saint-Denis, 29 août 1626, p. 61 à 73. — G. Grandin, Simon de Lorme, sculpteur, XVI^e^ siècle; édification d'un jubé dans l'église abbatiale de Saint-Jean de Laon; reconstruction d'un gibet; fonte de chandeliers en cuivre, p. 73 à 80. — Feuillet, sculpteur, 1762, p. 81. — H. Jouin, Hubert Robert, peintre et graveur, p. 81 et 82. — Perrot, Artistes des Gobelins et de Sèvres incorporés dans la garde nationale en 1790, p. 82 à 89. — F. Engerand, Trois lettres inédites de Robert Lefèvre (1812 et 1815), p. 89 à 93. — H. Jouin, Madame Joubert, peintre de genre et de portraits; Hébert, peintre; Louis Français; p. 93 à 96. — [H. Jouin], La sculpture dans les cimetières de Paris, p. 97 à 348. — J. Guiffrey, Les modèles des Gobelins devant le jury des Arts, en septembre 1794, p. 349 à 389.

La Province du Maine, 1898, n^os^ 2 et 3. — J. Chavanon, Correspondance de Jean-Louis du Bouchet de Sourches, évêque de Dol, de 1715 à 1748, p. 33 à 41. — A. Angot, L'église de la Trinité de Laval, sa construction et son plan primitif, p. 42 à 50. — A. Ledru, L'abbaye de Notre-Dame du Perray-Neuf à Précigné, 1189-1898 (*suite*), p. 51 à 58. — A. Ledru, Les nouveaux vitraux de la cathédrale du Mans (*suite*), p. 59 à 61. — L. Froger, La confrérie des Prêtres du doyenné de Vallon, p. 65 à 71. — A. Ledru, Les nouveaux vitraux de la cathédrale du Mans (*suite*), p. 72 à 79 et 2 pl. — A. Ledru, L'abbaye de N.-D. du Perray-Neuf à Précigné, 1189-1898 (suite), p. 80 à 87. — Un lecteur de vieilles chroniques, Une histoire d'autrefois, p. 88 à 91.

La Révolution française, 1898, n° d'avr. — C. Vallaux, Mirabeau financier, p. 297 à 317. — J. Morère, Le manuscrit des

Digitized by Google

Mémoires de Louis XVI du 20 juin 1791, p. 318 à 321. — E. Hamel, Euloge Schneider, p. 322 à 347.

— **La Revue de l'art ancien et moderne**, 1897, n° 9 et 1898 n°s 2 et 3. — R. de Maulde de la Clavière, A propos de quelques soi-disant portraits de femmes du XVIe siècle, p. 411 à 420, pl. et grav. — Em. Molinier, Deux portraits du maréchal Trivulce, p. 421 à 428 et grav. — F. Engerand, Nattier, peintre des favorites de Louis XV (*suite*), p. 429 à 436, pl. et grav. — A. Pit, Le David de Michel-Ange au château de Bury, p. 455 à 461 et grav. — 1898, n° 1. — R. de Maulde la Clavière, A propos de quelques soi-disant portraits de femmes du XVIe siècle (*fin*), p. 27 à 38 et grav. — H. Bouchot, Une artiste française pendant l'émigration, Madame Vigée-Lebrun, p. 51 à 62, pl. et grav.—E. Molinier, Deux portraits du maréchal Trivulce (*fin*), p. 71 à 78 et grav. — Liste des ouvrages sur les Beaux-Arts publiés en France et à l'étranger pendant le quatrième trimestre de 1897. — H. Lemonnier, Philibert de l'Orme, p. 123 à 134 et grav. — Fournier-Sarlovèze, Le buste de Gauthiot d'Ancier, 1490-1556, p. 135 à 144, pl. et grav. — J. Guiffrey, Les broderies de la ville de Beaugency, p. 145 à 154 et grav. — P. Vitry, Deux statuettes françaises du sculpteur Pfaff (XVIIIe siècle), au château de Monbijou, à Berlin, p. 155 à 162, pl. et grav. — F. Benoit, Au musée de Chartres, p. 163 à 170, pl. et grav. — Revue des travaux relatifs aux Beaux-Arts, publiés dans les périodiques français pendant le quatrième trimestre de 1897. — H. B., Le portrait coiffé d'Élisabeth d'Autriche au Louvre, p. 215 à 218, pl.— H. Bouchot, Une artiste française pendant l'émigration, Madame Vigée-Lebrun (*fin*), p. 219 à 230 et grav. — Revue des travaux relatifs aux Beaux-Arts publiés dans les périodiques étrangers pendant le quatrième trimestre de 1897.

— **Revue Historique Ardennaise**. — 1898, n°s de janv. à avr. — R. Graffin, Mont-Otran, Montfort, Alma et Vincy : recherches archéologiques sur quelques lieux de la vallée de la Meuse aux environs de Stenay et de Mouzon, occupés à l'époque gallo-romaine (avec une carte et une planche), p. 1 à 20.— A. Chuquet, Le général La Bruyère, de Douchery, d'après des documents inédits, p. 21 à 25.— P. Pellot, L'origine ardennaise de la famille de l'éditeur Hachette, p. 25 à 42. — H. Jadart, Un jeu de cavagniole, provenant de l'ancien château d'Asfeld, p. 42 à 45. — P. Laurent, La vérité historique sur le squelette de la grotte de Nichet, p. 45 à 49. — Bibliographie ardennaise, p. 49 et 50. — Al. Baudon, L'inscription commémorative de la porte du Grand-Pont, à Rethel, p. 51 et 52. — C.-G. Roland, Les anciennes propriétés de l'abbaye de Stavelot-Malmedy dans les Ardennes françaises : Germigny, Bogny, Charbeaux et Chooz, p. 53 à 77. — Variétés révolutionnaires : Fixation du chef-lieu du département, à Mézières, p. 78. — L'entrée en fonctions des membres de

Digitized by Google

l'Assemblée du département, p. 79. — Le siège de l'administration départementale, p. 79. — L'affaire de Villemontry, p. 80. — Un conflit entre le maire de Mézières et le commandant de place, p. 81. — L'armement des gardes nationales, p. 82. — Fournitures de poudre et de boulets, p. 83. — Projet d'indemnité à accorder aux Conseillers généraux, p. 84 et 85. — La vente des biens nationaux, p. 86. — Le club patriotique de Givet, p. 86 à 89. — Dubois-Crancé proposé comme capitaine de gendarmerie du département, p. 89 et 90. — Un scandale dans l'église de Rimogne, p. 90 et 91. — Gaspard Monge, émigré du département des Ardennes, p. 91. — Bibliographie ardennaise, p. 92 à 97. — Paul Laurent, Un projet de canal, de l'Aisne à la Meuse, par la Vaux, le Thin et la Sormonne, p. 98 à 104.

Revue d'archéologie poitevine, 1898, n° 3. — X. Barbier de Montault, La vierge de Poissy (xv^e^ siècle), p. 65 à 69 et pl. — Inventaire du château de Saint-Maixent (Deux-Sèvres), en 1670, p. 69 et 70. — X. Barbier de Montault, Tableaux en cire coloriée (xvii^e^ siècle), p. 71 à 74 et grav. — E. Chabauty, Inscription hébraïque d'Exoudun (1689), p. 75 à 77. — X. Barbier de Montault, Statuette de Saint-Roch (xvii^e^ siècle), p. 77 à 80 ; papiers relatifs à l'église Saint-Cybard à Poitiers, p. 84 à 88. — A. Largeault, Saint Vincent-de-Paul en Poitou, p. 88 à 91. — X. Barbier de Montault, Une médaille de dévotion (saint Christophe et sainte Thérèse, xvii^e^ siècle), p. 91 et 92.

La Revue Nantaise, I, 1897-1898.—N° 1.—Joseph Rousse, Un lieutenant de Charette : le général de Couëtus (d'après des documents inédits), p. 17 à 23. — Lettre de Dumouriez aux administrateurs du département de la Loire-Inférieure (1791), p. 26 à 29. — N° 2. — Joseph Rousse, Le général de Couëtus (suite et fin), p. 51 à 60. — N° 3. — René Blanchard, Louis XI et les lévriers de Bretagne, p. 90 à 94. — N° 4. — Georges Bastard, Le conventionnel Mellinet (1741-1753), p. 107 à 111. — N° 5. — De la Nicollière — Teijeiro. Vers les barques, document inédit sur la marine au xvii^e^ siècle. — N° 6. — Georges Bastard, Le conventionnel Mellinet (suite et fin), p. 167 à 176. — N° 7. — Joseph Rousse, Un royaliste démocrate : le général vendéen Savin (d'après des documents inédits), p. 207 à 213. — N° 8. — Joseph Rousse, Le général Savin (suite et fin), p. 236 243. — N° 9. — Curiosité historique : Arrêté des représentants du peuple près des armées du Nord et de Sambre-et-Meuse (An III) p. 284 et 285.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Gazette numismatique française, dirigée par Fernand Mazerolle et éditée par Raymond Serrure. — Cette revue paraît à la fin de chaque trimestre, en livraisons in-8° soleil, d'environ 8 feuilles (128 pages). Chaque livraison est illustrée de plusieurs planches et de gravures dans le texte. Les illustrations, très soignées, donnent à cette revue une forme essentiellement artistique. — Prix de l'abonnement : 25 fr. par an. — Bureaux : 19, rue des Petits-Champs, Paris.

Revue de l'Art chrétien. — Prix de l'abonnement : 20 francs par an. Paraît tous les deux mois par fascicules de 90 pages environ. Édition de luxe, en rouge et noir sur papier teinté. S'adresser rue Saint-Sulpice, 30, à Paris, ou à la Société Saint-Augustin, à Bruges.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiques et archéologiques sur le Barrois). — Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adresser à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs ; étranger, 30 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin. — S'adr. au siège de la Rédaction, 5, rue du Commerce, à Genève.

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 2e partie : Monnaies féodales et provinciales de France et de l'Orient latin. Prix : 3 francs. — Paris, Raymond Serrure, 19, rue des Petits-Champs.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré. Directeur, M. G. Vicaire. — Abonnements : Paris, 12 fr. ; départements, 14 fr. ; étranger, 16 fr.

Le Roannais illustré. — Revue archéologique, historique et artistique de l'arrondissement de Roanne, se publie par séries de 6 livr. de 24 pp. in-4° au moins et 3 pl. hors texte. — Prix : 21 fr. la série. — Bureaux : 79, rue Saint-Elisabeth, Roanne (Loire).

LUCIEN GOUGY

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

PARIS. — 5, QUAI CONTI, 5. — PARIS

GRAND ASSORTISSEMENT

D'Ouvrages en tous genres : Littérature, Mémoires, Histoire, Beaux-Arts, Ouvrages illustrés des XVIIIe et XIXe siècles. Livres à gravures sur bois

CATALOGUE MENSUEL à prix marqués

Envoyé franco sur demande

ACHAT AU COMPTANT

DE LIVRES EN TOUS GENRES

DE TOUT OU PARTIE DE BIBLIOTHÈQUE ET DE BELLES RELIURES

ANCIENNES ET MODERNES

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS

SUR LES

COTES DE NORMANDIE, EN BRETAGNE

ET A L'ILE DE JERSEY

1° Billets d'excursion, valables pendant un mois avec itinéraires fixés comme suit :

(1er Mai au 31 Octobre)

1er ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Le Havre (2). — Fécamp. — Étretat. — Saint-Valery. — Dieppe. — Le Tréport. — Arques. — Forges-les-Eaux. — Gisors. — Paris.

2e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville-Deauville. — Caen. — Paris.

3e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 70 fr.; 2e classe 55 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Cherbourg. — Caen. — Paris.

4e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 80 fr.; 2e classe : 60 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). — Avranches — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. Fougères. — Le Mans. — Paris.

5e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Lamballe. — Saint-Brieuc, (moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. Le Mans. — Paris.

6e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. - Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Briouze. — Dreux. — Paris.

7e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. — Paris.

8e ITIN .RAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Granville. Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

9e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 115 fr.; 2e classe : 100 fr.

Paris. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. - Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. Paris.

Les 10e, 11e, 12e et 14e itinéraires sont délivrés au départ du Mans, de Rouen, d'Angers et de Caen.

13e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 95 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). Jersey (Saint-Hélier). — Saint-Malo. — Pontorson. — Le Mont-Saint-Michel — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

NUMÉRO 53. 3me Année 25 MAI 1898.

PRIX DE L'ABONNEMENT : France..... 10 fr. — Étranger..... 12 fr.
Un numéro ..... 1 fr. 50

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT LE 25 DE CHAQUE MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

SOMMAIRE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — J. MOMMÉJA : Les carrelages historiés du Midi (*suite et fin*).

QUESTIONS. — Sur un peut-être à propos de B. Laffemas. — Sur Guillaume de Sabran. — Sur un Olivari mentionné par Ph. de Cabassole.

RÉPONSES. — Où est né Descartes.

CHRONIQUE.

PARIS

LIBRAIRIE A. FONTEMOING

4, RUE LE GOFF, 4

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 14, RUE DES POITEVINS, PARIS

1898

Digitized by Google

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. Eugène Asse, de la Bibl. de l'Arsenal; M. Barroux, des Archives de la Seine; A. de Barthélemy, membre de l'Institut; Ch. de Beaumont; capitaine Binger; Brutails, archiviste de la Gironde; J. Chavanon, archiviste de la Sarthe; Corroyer, membre de l'Institut; Paul Cottin, de la Bibl. de l'Arsenal; E. Couard, archiviste de Seine-et-Oise; C. Couderc, de la Bibliothèque Nationale; E. Coyecque, des Archives de la Seine; L. Delisle, membre de l'Institut; M. Dumoulin, publiciste; Gaston Duval, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Paul d'Estrée; Fr. Funck-Brentano, de la Bibl. de l'Arsenal; Arthur Giry, membre de l'Institut; Robert Goubaux, archiviste aux Archives Nationales; Dr Paul Guillon; Vicomte de Grouchy; L.-H. Labande, conservateur du Musée Calvet (Avignon); P. Lacombe, des Amis des Livres; L. Lazard, des Archives de la Seine; L. Levillain, arch. paléog., professeur agrégé de l'Université; Ed. Mareuse; P. Marichal, archiviste aux Archives Nationales; H. Martine, de la Bibliothèque de l'Arsenal; P. Meyer, membre de l'Institut; Aug. Molinier, professeur à l'École des Chartes; J. Mommeja; Mgr X. B. de Montault; A. Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes; Ch. Normand, secrétaire général des Amis des monuments parisiens; J. Oppert, membre de l'Institut; E. Petit; Ch. Portal, archiviste du Tarn; Ch. Ravaisson-Mollien, du Musée du Louvre; Salomon Reinach, membre de l'Institut; Ch. Sellier; Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut; Noël Thiollier, archiviste-paléographe; A. Thomas, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris; Maurice Tourneux; l'abbé Ch. Urseau, à Angers; J. Viard, archiviste aux Archives Nationales; F. de Villenoisy, du Musée du Louvre; A. Vingtrinier, bibliothécaire de la ville de Lyon, etc., etc.

Secrétaire de la Rédaction : M. Robert Goubaux.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

par la gare Saint-Lazare.

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN

(Route économique).

DOUBLE SERVICE QUOTIDIEN A HEURES FIXES

(*Dimanche compris*).

Pendant la saison d'été, un 3e départ, comportant toutes les classes, aura lieu dans l'après-midi.

(1re et 2e Cl. seulement) TRAJET DE JOUR EN 9 HEURES

Départs de Paris Saint-Lazare : 10 heures matin et 9 heures soir.
Arrivées à Londres : London-Bridge : 7 heures soir et 7 h. 40 matin.
— Victoria : 7 heures soir et 7 h. 40 matin.
Départs de Londres : London-Bridge : 10 heures matin et 9 heures soir.
— Victoria : 10 heures matin et 8 h. 50 soir.
Arrivées à Paris Saint-Lazare : 6 h. 55 soir et 7 h. 15 soir.

PRIX DES BILLETS

Billets simples. Valables pendant 7 jours.		*Billets d'aller et retour.* Valables pendant un mois.	
1re classe.	**43.25**	1re classe.	**72.75**
2e classe.	**32 »**	2e classe.	**52.75**
3e classe.	**23.25**	3e classe.	**41.50**

Des voitures à couloir (W.-C. toilette. etc...) sont mises en service dans les trains de marée de jour entre Paris et Dieppe. — Des cabines particulières sur les bateaux peuvent être réservées sur demande préalable.

Digitized by Google

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

LES CARRELAGES HISTORIÉS DU MIDI

(Suite et fin).

Sauf sur les plates tombes en carreaux vernissés et sur les revêtis formant tableau, les potiers émailleurs normands n'ont presque jamais placé des inscriptions sur leurs œuvres qu'ils n'ont jamais signées; par contre, inscriptions et signatures se multiplient sous les mains des Champenois. Ceux-ci, qu'ils fussent flamands d'origine et qu'ils vinssent exercer leur métier là où on les appelait, comme le prouvent bien des faits, ou qu'ils fussent de bons Champenois travaillant de père en fils dans les mêmes localités, ce qui est non moins certain, car ces deux catégories de tuiliers ont pu et dû vivre côte à côte comme cela se voit encore dans presque tous les corps d'état et particulièrement chez les briquetiers du Sud-Ouest, ceux-ci, dis-je, avaient une singulière unité de style prouvant des traditions communes très fortes et très invétérées. Dès le XIII^e^ siècle, ils adoptèrent les grandes rosaces formées par l'assemblage de seize carreaux à cercles concentriques entre lesquels, à la bordure, se traînent, parmi des feuillages, des monstres d'une allure particulière. Ces rosaces ne ressemblent en rien aux grands assemblages concentriques des carreaux en forme de voussoirs du Poitou et de la Normandie ; et, de fait, l'ensemble décoratif du pavement champenois, au lieu de continuer la tradition des mosaïques romaines, s'efforçait de simuler un grand tapis de pied richement brodé ; préoccupation qui donna naissance aux carreaux portant chacun deux secteurs de deux motifs circulaires différents qui, pour être complets, demandent la réunion de neuf carreaux identiques. En outre, l'atelier célèbre des Maucot combinait d'une façon plus élégante que belle, des monstres étranges et des poissons d'un dessin enfantin, avec de longues inscriptions sur un fond quadrillé ou semé de petits losanges.

Si les imagiers champenois qui fournirent des modèles aux tuiliers eurent souvent des rencontres heureuses, tant qu'il

Digitized by Google

s'agissait seulement de combiner de simples motifs décoratifs ; ils réussirent moins bien quand ils s'attaquèrent à la figure humaine. Au château de Beauté et dans la chapelle du château de Baye, leurs essais furent très satisfaisants, mais, partout ailleurs, les bonshommes qu'ils dessinèrent, sont grêles, trop chargés de détails, grotesques en un mot ; par contre, c'est en ce point qu'excellèrent leurs confrères de l'Ile-de-France et de la Picardie, dont beaucoup furent vraiment des artistes. Cette aptitude particulière se révèle dès les temps les plus anciens, dans les carreaux à figures de danseurs des abbayes de Foigny et du Paraclet-des-Champs, motif traditionnel emprunté à l'industrie locale carlovingienne. En même temps se dessine nettement la tendance bien marquée à faire prédominer les figures sur les ornements. Ceux-ci, d'une extrême simplicité au début, et uniquement basés sur l'emploi des lignes droites, conservent toujours une préférence marquée pour les motifs rectilignes. La fleur de lis, à peine modifiée dans sa forme officielle, y prédomine, comme on pouvait s'y attendre dans le domaine des rois de France. Pas de rosaces formées de seize carreaux ; les combinaisons de quatre unités sont seules usitées, et les motifs qui en résultent sont fréquemment carrés ou quadrilobés, tandis que partout ailleurs ils sont circulaires. Et, à ce sujet, je ne manquerai pas de protester contre la manière dont la plupart des auteurs ont représenté leurs assemblages de carreaux, se bornant toujours à un groupement quaternaire qui ne rend qu'incomplètement le dessin d'ensemble du carrelage. Tel de ces assemblages, par exemple, qui a paru à Edouard Fleury — pourtant un esprit sagace entre tous — une sorte de rosace mal faite, se trouve en réalité, lorsqu'on continue le dessin, un riche ensemble de carrés aux côtés incurvés, cantonnés de fleurons délicats, de sorte que le centre du motif se trouve totalement changé ou tout au moins qu'il y a deux centres différents. Rien n'est plus fastidieux que d'exécuter ces dessins où le même motif se répète à satiété, mais il n'y a pas d'autres moyens pour se rendre compte du but poursuivi par celui qui conçut ces ingénieux assemblages de carreaux, et nous recommandons tout spécialement ce genre d'investigation à ceux qui s'occupent des carreaux historiés.

C'est Édouard Fleury qui a fait connaître les beaux pavements du département de l'Aisne ; un autre artiste doublé d'un archéologue, Adolphe Guillon, s'était attaché, de son côté, avec non

Digitized by Google

moins de passion, à ceux de la Bourgogne, où l'on ne peut méconnaître une nouvelle école tout aussi originale que les précédentes. Celle-ci, dans laquelle se reflètent toutes les splendeurs de la cour de Dijon, associe intimement quelques-uns des caractères propres aux écoles de la Champagne et des pays de Valois; à la première, elle semble avoir emprunté ses rosaces à encadrement de monstres rampants, mais elle les combine toujours avec les carrés et les grandes diagonales rectilignes de la seconde. Comme sur les briquettes du domaine royal, les représentations d'êtres animés abondent, mais le dessin en est plus ferme, plus intelligent, l'invention y est réelle, la faculté créatrice patente ; au lieu des éternels chasseurs lancés à la poursuite des mêmes cerfs qu'on trouve partout, les carreaux bourguignons se couvrent de rois mages, de sirènes, de veneurs, de vignerons, etc.; et la plupart de ces personnages sont habilement agencés dans le carreau d'une rosace à quatre éléments, comme on n'en a jamais fait ailleurs. Des peintres, des artistes véritables, ont sûrement tracé les premiers modèles de ces belles compositions et leur action s'est fait irrésistiblement sentir sur le troupeau des vulgaires praticiens. En Champagne et dans l'Ile-de-France ceux-ci ont copié le plus servilement possible les riches étoffes du moyen âge ; dans la Bourgogne regorgeant d'insignes monuments gallo-romains, la tradition antique a été suivie avec une constance remarquable. Elle n'est pas de première main sans doute, mais elle se rattache à des monuments qui en découlent directement, je veux dire les plaques de marbre sculpté des basiliques mérovingiennes et des ivoires de moins basse époque comme la reliure du Sacramentaire, dit du roi Béranger, au trésor de Manza. Le motif le plus caractéristique de cette décoration essentiellement géométrique, est un quatrefeuilles formé par l'intersection de quatre circonférences tangentes en un même point, inscrites le plus souvent dans une cinquième circonférence décrite du point de tangente comme centre. Les plaques de marbre de Saint-Pierre de Vienne en présentent de fort beaux spécimens, ainsi que quelques sculptures mérovingiennes du pays bordelais qui possèdent des bordures faites d'une sorte de tresse fort lâche à trois brins, qu'on retrouve absolument pareille sur les bordures du carrelage du château des abbés de Vezelay. Quelques siècles plus tard, l'architecture romane d'Auvergne employait le même quatrefeuilles avec une prédilection marquée dans ses caractéristiques appareils de

Digitized by Google

couleur, en le simplifiant au point de faire croire à une copie directe de quelque mosaïque gallo-romaine. En d'autres lieux, par un simple changement de position, ce classique quatre feuilles devient une sorte de croix aux bras égaux et fuselés, comme celle qui orne le chevet de l'église de Rivière, près de Chinon.

Les carreleurs bourguignons semblent avoir directement copié, d'abord, des modèles mérovingiens, pareils à ceux de St-Pierre de Vienne, qui, disons-le en passant, devaient avoir la plus grande analogie, comme aspect, avec les carreaux incrustés, alors que leurs creux étaient remplis d'un mastic coloré sur lequel tranchaient en blanc les ornements taillés en épargne. C'est l'origine probable des carreaux bien connus de l'abbaye de Vezelay. Mais ils n'ont pas tardé à développer ce motif, à y broder les plus charmantes fantaisies par le redoublement des éléments constitutifs circulaires, et par la combinaison de ceux-ci avec des fleurons, des fleurs de lis, des feuillages divers et des croix. Pour en bien juger, il est impossible de se baser sur l'étude d'un carreau ; il faut en assembler plusieurs, même un grand nombre, et alors seulement on se rend compte des raffinements d'invention prodigués par les humbles artistes qui dessinaient des modèles pour les tuiliers. Nous avons tenté la restitution d'un carrelage de ce genre qui, pour avoir été déjà publié par MM. Guillon et Monceaux, ne s'en présente pas moins sous un aspect tout nouveau, M. Adolphe Guillon s'étant borné à une simple combinaison de quatre carreaux alors que le motif complet n'en demande pas moins de seize, sans avoir pour cela rien de commun avec les plus belles rosaces champenoises dont nous avons déjà parlé.

Ces constatations ne sont pas pour donner une bien haute idée de l'art des tuiliers carreleurs gascons; heureusement pour ceux-ci, ils ne s'en sont pas toujours tenus à l'observance rigoureuse des vieilles traditions mérovingiennes. On peut se convaincre, en étudiant la série de leurs fleurs de lys si ingénieusement transformées en fleurons, ainsi que certains autres sujets floraux ou géométriques, et leurs bordures variées, qu'ils n'avaient pas vu sans profit les modèles employés dans le reste de la France. Seules les rosaces restent dans un état manifeste d'infériorité, car, en dehors du modèle à annelets dont nous avons déjà dit un mot, il n'y en a qu'un autre type comportant quatre écussons armoriés opposés par la pointe et enfermés dans un double cercle avec grènetis. D'ailleurs, le mot rosace

Digitized by Google

n'a que faire ici, car les sujets auxquels nous l'avons appliqué étaient destinés à se combiner ensemble, en nombre plus ou moins grand, comme de simples carreaux — la preuve s'en voit dans le pavement du palais abbatial de Moissac dont nous parlerons bientôt — et non à être isolés au milieu de briquettes simples, comme les grandes et belles rosaces de Normandie, de Picardie, de Bourgogne et de Champagne.

En somme, ce qui caractérise les carreaux gascons, c'est, outre les détails essentiellement locaux déjà signalés, l'ingénieuse métamorphose florale des héraldiques fleurs de lis, l'absence des grandes rosaces et la persistance, peu heureuse, de l'emploi de modèles barbares ou dérivés de l'antique.

La prépondérance de ces derniers semble avoir frappé tout particulièrement un archéologue de grand mérite, M. Bruno Dusan, quand il publia les carreaux historiés de Grandselve. Les briquettes portant un grand carré jaune aux côtés échancrés circulairement par quatre segments de cercle de couleur rouge, lui rappelèrent un fragment de mosaïque romaine (*opus sectile*) déposé de longue date dans la galerie archéologique du Musée de Toulouse.

Ce fragment, qui forme un tout complet destiné à se combiner avec d'autres pareils, consiste en une plaque de marbre rouge à quatre côtés concaves, dont le champ a été creusé de même que le cuivre d'un émail champlevé, de manière à laisser tout autour une large bordure plate. Le creux ainsi obtenu a été rempli d'un mastic blanc dans lequel on a incrusté de menus losanges de marbre rouge et noir, formant une sorte de quatrefeuilles fort élégant. Ce morceau, en se combinant avec ses pareils, laissait un vide entre ses côtés qu'on remplissait avec une plaque de marbre noir, et l'ensemble formait un dessin continu, fort semblable à celui qu'on obtient en groupant les briquettes à carré jaune sur fond rouge de Belleperche et de Grandselve. Pour un esprit observateur, la ressemblance s'impose aussi ; M. Dusan écrivait-il le passage suivant dont personne ne méconnaîtra la valeur.

« Mais c'est assez nous appesantir sur une conception de l'art industriel antique, dont les exemples, encore inconnus dans nos régions, ne sont pas rares en Italie; ils constituent une variété de cet *Opus Alexandrinum* que le XII^e^ siècle a imité en France, au moyen de terres cuites vernissées. Nous avons tenu à indiquer assez longuement cette conception, parce qu'elle

Digitized by Google

nous semble avoir donné l'idée de carreaux incrustés dont le Nord abonde et que nous cherchons dans le Midi.

« En effet, si la rareté du marbre a fait inventer l'*opus alexandrinum* en terre vernissée, nous croyons que le champlevage des dalles a conduit à la fabrication des briques présentant en creux des dessins plus ou moins compliqués, obtenus à l'aide d'une estampille appliquée sur la terre molle, que l'époque mérovingienne a souvent mise en œuvre... Le guillochis de certaines briques gallo-romaines en est peut-être un premier exemple...

« La pensée de remplir d'une matière colorée le creux de ces briques a dû se présenter bientôt et donner naissance aux carreaux estampés, incrustés et vernissés... »

Jusqu'ici les carreaux portant pour tout ornement une simple estampille en creux, comme ceux de Sainte-Colombe-lez-Sens, étaient inconnus dans le Midi. Mais M. Charles Dumas de Rauy, archiviste honoraire du Tarn-et-Garonne, en a recueilli quelques exemplaires dans les ruines d'un presbytère voisin de Montauban. Quoique devant leur consacrer une notice particulière dans une revue locale, nous ne pouvons pas nous dispenser d'en donner ici une description sommaire.

De la grandeur d'une briquette historiée ordinaire, c'est-à-dire ayant environ douze centimètres de côté, ces carreaux portent une large estampille creuse de sept centimètres et demi en carré, par conséquent beaucoup plus grande que celles qui décorent les carreaux analogues des provinces septentrionales. Elle a été appliquée au hasard, sans que le mauvais gâcheur de terre qui était chargé de ce soin, se soit le moins du monde occupé de la placer régulièrement, ses côtés correspondant à ceux du carreau et à égale distance du bord. Au milieu de ce carré creux est une fleur de lis en relief, d'une grossièreté inimaginable, mais ayant d'assez grands rapports de forme avec celles qui décorent les plus anciens carreaux incrustés de la cathédrale et de l'évêché de Laon, qu'Édouard Fleury attribue au premier quart du XII^e^ siècle. Au-dessus de cette fleur de lis est placée horizontalement une sorte d'épée, accompagnée, au coin supérieur, d'une croix aux bras égaux et pommetés, dans laquelle il faut reconnaître celle de Toulouse, quoiqu'il n'y ait que deux pommeaux à chaque bras. Au-dessous se trouve un ornement peu compréhensible enfermé dans un gros cercle. Comme barbarie cela n'a rien à envier aux briquettes sigillées

Digitized by Google

de Sainte-Colombe-lez-Sens qu'on fait remonter au IXe siècle. Nous nous garderons bien d'indiquer une date pour celles-ci : la croix de Toulouse, si c'est bien elle, jointe à la fleur de lis suffirait seule pour rajeunir notablement cette pièce curieuse qui ne saurait guère remonter plus haut que le dernier des comtes de Toulouse, si l'on peut vraiment donner ce nom à Alphonse de Poitiers. D'ailleurs, les conditions dans lesquelles cette brique a été trouvée ne sauraient nous guider pour la détermination de cette date. Mais peu importe; la question est tout à fait incidente ici. Ce qui nous intéresse par-dessus tout, c'est la présence de ces très primitifs spécimens de l'art du tuilier carreleur dans une région où ils passaient pour être totalement absents, car cette constatation nous permet d'affirmer que, dans le Sud-Ouest, l'évolution des carrelages émaillés a suivi les mêmes étapes que dans le reste de la France.

Ces carreaux sigillés, d'ailleurs, vaudraient la peine d'être étudiés attentivement pour savoir s'ils ne constituent pas, eux aussi, un des chaînons qui rattachent les carrelages historiés du moyen âge aux créations industrielles de l'art antique.

Si les civilisations classiques paraissent, à première vue, n'avoir guère usé des carreaux historiés — je prends cette expression dans le sens le plus large — c'est une illusion qui ne tient pas devant l'étude des faits. Certes, je n'entends pas affirmer que les Romains, sans parler des Grecs, ont eu leurs dallages en briques plus ou moins ornementées. C'est une question à réserver et sur laquelle, dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne pouvons rien dire; mais entre les carreaux de dallage et les revêtis, il n'y a qu'une différence de position, et rien ne se tient plus intimement à toutes les époques. Dans la Hollande du XVIIe et du XVIIIe siècles, les salles pavées de briquettes vernissées étaient tapissées en grande partie de même; au XVe et au XVIe siècles la décoration céramique des édifices privés est à la fois verticale et horizontale — tout le monde en a de beaux spécimens dans la mémoire — ; au moyen âge enfin, la grande époque des mosaïques figulines, il n'est pas sans exemple que les briquettes, après avoir décoré le plancher des salles, n'aient pas été appliquées en riches tapisseries sur les murs; je n'en citerai qu'un seul : la grande mosaïque de carreaux incrustés et vernissés, de bronze et de marbre, qui se voyait avant la Révolution dans le grand cloître de la Chartreuse de Paris et dont Millin nous a transmis une très curieuse gravure. Sous les

Digitized by Google

Carlovingiens le même fait se reproduit. Les observations de M. Amé laissent peu de doute sur l'emploi qu'on faisait alors des briques estampillées dans les carrelages, et les applications de briques moulées de Saint-Samson-sur-Risle prouvent que toujours se continuait une tradition ornementale dont un des plus anciens spécimens français se voit sur le tympan de la porte de l'église Saint-Pierre, à Vienne. Plus bas encore, dans l'échelle du temps, chez les Romains, les carrelages en briques plus ou moins décorées semblent disparaître, mais, en revanche, les musées sont pleins de bas-reliefs en terre cuite qui concouraient, pour une très grande part, à la décoration intérieure ou extérieure des murs. Nous n'irons pas plus loin, quoique, à côté des grands revêtements céramiques de l'Assyrie et de la Perse, des jolis revêtements émaillés de l'ancienne Égypte, M. Gustave Larroumet, dans une de ses récentes conférences à l'Union centrale des Arts décoratifs, nous ait invités à inscrire dans notre programme les Grecs d'Olympie et les Italos-Grecs de Géla. La décadence romaine nous suffit; là nous trouvons, dans les ruines des basiliques chrétiennes de Hadjeb-el-Aïoun, en Tunisie, et de Saint-Similien de Nantes, pour n'en pas citer d'autres, de vénérables briquettes estampées représentant des scènes et des personnages de l'histoire sacrée : Adam et Ève, saint Pierre et le Christ, le Christ entre deux apôtres, le sacrifice d'Abraham, la Samaritaine écoutant le Christ, Daniel dans la fosse aux lions, etc., puis l'imagerie ordinaire des premiers siècles chrétiens : les biches et les paons affrontés, des victoires, des cerfs, le monogramme sacré avec l'A et l'Ω, etc. Des spécimens, moins anciens peut-être, mais infiniment plus barbares de ces sortes de métopes en terre cuite, ont été recueillis dans le département de Tarn-et-Garonne. A bien considérer ces briques chrétiennes, surtout celle de Kasrim, on voit qu'elles ont été produites au moyen d'une estampille sculptée en creux de manière à laisser un assez large encadrement saillant autour du sujet représenté. Que l'estampille diminue ses proportions, le cadre, c'est-à-dire le champ non utilisé de la brique, deviendra d'autant plus grand, et on conçoit très bien qu'on en soit ainsi arrivé, en des temps de profonde barbarie, aux carreaux sigillés de Sainte-Colombe-lez-Sens et de Montauban. N'oublions pas, d'ailleurs, que ce mode n'a jamais été entièrement oublié. Les carreaux du château de la Grainetière (Vendée) en sont des exemples pour le XIII^e^ siècle, et, avec un peu de recherches, on les rattacherait,

Digitized by Google

nous n'en doutons pas, à ceux dont, au XIVe siècle, on a pavé le château de Faulin, dans l'Yonne, et ceux qu'au XVe siècle on plaça dans les salles du château des Rochers, près Vitré, où Mme de Sévigné devait écrire, plus tard, tant de lettres charmantes.

Nous voyons donc de toutes parts des liens intimes, des chaînes traditionnelles qui rattachent les carreaux historiés du moyen âge à l'art industriel des civilisations antiques. Si modeste que soit cette spécialité elle n'échappe pas aux grandes lois d'évolution qui régissent aussi bien le monde des arts que la nature animée tout entière. Jusqu'ici pourtant ce sont surtout des détails qui nous ont préoccupés; nous allons maintenant trouver tout un grand carrelage dont les dispositions générales confirment pleinement notre thèse ; c'est le dallage qui fut découvert, encore en place et presque intact, il y a dix-huit ans, dans la chapelle supérieure de la tour du palais abbatial de Moissac.

Ce carrelage émaillé, d'une conservation presque parfaite et d'un intérêt tout particulier, occupait primitivement toute la superficie de cette chapelle, c'est-à-dire qu'il mesurait sept mètres de longueur sur trois de largeur, mais il était divisé en deux parties inégales dont la plus petite, où se trouvait l'autel, était exhaussée d'un ou deux degrés.

Au XVIIe siècle, l'abbaye ayant été sécularisée, les appartements du palais abbatial furent distribués de manière à loger les membres du chapitre. Celui des chanoines auquel échut la chapelle, sans respect pour sa riche décoration et pour les pieux souvenirs qui s'y rattachaient, la transforma en vulgaire cuisine. Pour cela, il fit enlever l'autel, déposer les carreaux qui l'entouraient et niveler le petit sanctuaire, de sorte que de ce riche ensemble il ne resta plus que les deux tiers environ. Encore faut-il ajouter que les figures et les armoiries de la partie restante durent paraître d'un goût trop gothique à ce vandale, car il s'empressa de les faire recouvrir d'un épais revêtement de mortier et de briques vulgaires...

Ne récriminons pas trop contre lui, car il ne faisait que suivre au fond de sa province, l'exemple qui partait de Paris et, somme toute, son vandalisme a agi plus efficacement que l'admiration platonique d'un connaisseur pour la conservation de ce rare spécimen de l'art des anciens tuiliers carreleurs, qui est sorti de son lit de briques et de terre sauf de toute usure, presque intact.

Digitized by Google

Deux éléments divers sont entrés dans la composition de ce pavement: des briquettes vernissées et des carreaux inscrustés.

Nous avons décrit les seconds qui remontent à la fin du XIIIe siècle, ou au commencement du XIVe. Ils sont employés avec sobriété ; formant deux bordures sur quatre et remplissant trois compartiments sur les vingt-trois que comprend le carrelage entier. On les a utilisés parce qu'on les avait sous la main, et peut-être aussi pour obéir au sentiment traditionnel qui avait fait conserver jusqu'au XVIe siècle les mosaïques mérovingiennes et romanes de l'église abbatiale. Beaucoup plus récentes,les briquettes vernissées sont contemporaines de la chapelle elle-même, du XVe siècle par conséquent. Elles sont toutes monochromes, mais de couleurs différentes, les unes noirs, les autres jaunes, d'autres grises, quelques-unes d'un beau vert, et tantôt carrés, tantôt triangulaires, avec des dimensions différentes, mais toujours proportionnelles, c'est-à-dire que chaque élément carré ou triangulaire, est la moitié, le quart ou le seizième du type principal. Ce type est la briquette carrée de douze centimètres de côté, épaisse de vingt-trois millimètres, et dont les bords ont été taillés en biseau de haut en bas, pour assurer la solidité du scellement tout en réduisant au minimum possible l'épaisseur des joints. Les briquettes plus petites n'ont pas été moulées séparément : on les obtenait en retaillant les autres ; mais, pour faciliter le travail du poseur, on avait adopté le procédé suivant. Sur la briquette sortie du moule et encore fraîche on faisait des entailles assez profondes pour que, malgré le retrait produit pour la cuisson, le vernis coloré ne pût descendre jusqu'au fond. Ainsi préparées, on pouvait les transporter commodément sans risquer d'écorner les pièces trop petites ou dont les angles étaient trop aigus, et quand le moment de les mettre en place était venu, un simple coup de marteau suffisait pour détacher les parties qui pouvaient être dès lors employées sans la moindre retouche. La briquette coupée selon une de ses diagonales donnait deux pièces triangulaires et quatre si les deux diagonales avaient été incisées. Incisée au contraire suivant ses deux médianes, elle formait quatre autres briquettes carrées, et seize, si cette opération avait été triplée. C'est exactement, on le voit, le technique que M. le commandant Espérandieu a constatée sur certains carreaux vernissés de l'abbaye des Chatelliers; seulement les applications de ce principe ont été poussées plus loin à Moissac. On avait adopté probablement cet ingénieux

Digitized by Google

système, non seulement pour faciliter le travail des poseurs, mais aussi et surtout pour obtenir une plus grande exactitude de proportions entre les carreaux de toutes dimensions : résultat qu'on n'aurait pas aussi facilement atteint par le moulage de chaque pièce isolée à cause de l'inégalité du retrait produit par la cuisson.

Viollet-le-Duc n'hésite pas à rattacher aux modèles antiques les carrelages colorés des chapelles absidiales de la Vierge et de saint Cucupha à Saint-Denis. « L'influence de la mosaïque antique, dit-il, se fait sentir encore dans ses combinaisons, car chaque carreau porte sa couleur, et c'est par leur assemblage que les dessins sont obtenus.» C'est ce que nous constatons à Moissac, où les carreleurs ont employé la terre cuite comme les anciens mosaïstes leurs petits cubes de marbre, et ont eu pour cela des procédés particuliers dont on ne trouve pas la moindre trace en dehors de l'Aquitaine. D'ailleurs, ce n'est pas pour cette technique seulement que le carrelage moissaguais s'apparente aux mosaïques romaines, c'est en outre, par l'ensemble des dispositions.

Bien que les carreaux historiés du xv^e^ siècle, les briquettes unies et monochromes prennent une importance considérable, elles restent subordonnées aux carreaux historiés qu'elles sont destinées à faire valoir en leur fournissant de larges encadrements pour les isoler. Comme conséquence ces carreaux ainsi isolés tendent de plus en plus à devenir des tableaux véritables, qui font honneur à leurs auteurs. En tous cas, les vieilles traditions décoratives n'ont guère été rajeunies. Les potiers carreleurs semblent prendre toujours pour modèle les grands tapis brodés et les somptueuses étoffes armoriées dont quelques rares ornements d'église nous permettent d'apprécier la richesse un peu lourde.

Le pavement de la chapelle abbatiale de Moissac n'a rien de commun avec ce mode si usité qu'il peut être considéré comme général; il n'imite pas les tapis aux longues bandes alternées, ni les étoffes brochées avec leurs ornements sans cesse répétés ; il inaugure l'ère des parquets à combinaisons géométriques, qui auront tant de vogue au xvii^e^ siècle, mais avec une liberté et une variété que ceux-ci ne posséderont jamais, entravés qu'ils seront toujours par le fétichisme de la symétrie, cette incurable maladie qui a joué tant de mauvais tours aux artistes de Louis XIV. C'est là son originalité propre, bien tranchée, et qui lui assure

Digitized by Google

une très honorable place parmi tant de splendides mosaïques figulines qui sont certainement une des gloires de notre art national.

La description d'un pareil pavement est une entreprise bien ingrate, et pourtant il est impossible de l'éluder. Je m'efforcerai d'être clair et bref. Comme je l'ai déjà dit, l'ensemble de ce carrelage comprend vingt-trois compartiments ; ils sont entourés d'un large et riche encadrement. Onze sont des carrés parfaits, et les douze autres des demi-carrés, c'est-à-dire des triangles-rectangles. Les premiers forment réellement l'ensemble, les seconds comblent les vides laissés entre les sommets de ceux-ci et la bordure. Ils sont formés par l'entrecroisement de douze larges bandes de briques vertes dont les intersections sont marquées par des carreaux noirs et les origines par des demi-carreaux de même couleur. Seuls les trois compartiments du milieu renferment des briquettes incrustées, formant neuf rosaces; celles du compartiment central sont du type à annelets, et celles des deux autres sont formées par l'écusson quatre fois répété de l'abbé Bertrand de Montaigut. Pour les huit autres carrés et les douze triangles, la décoration est purement géométrique. Les triangles et les carrés gris, jaunes et noirs s'y groupent en sept combinaisons différentes alternant assez régulièrement d'un côté à l'autre ; une seule est basée sur l'emploi unique des carrés (damier), deux sur la combinaison de carrés et de triangles (damiers en losanges pleins et mi-partie, losanges inscrits dans des carrés) et les autres par les groupements différents que l'on peut exécuter avec des triangles isocèles rectangles (losanges retranchés, pointes de diamants, etc.)

La bordure est essentiellement formée de deux bandes de carreaux inscrustés dont la couleur rouge contraste avec le noir et le jaune des briquettes formant le dessin principal. Entre ces deux bandes s'en étend une troisième composée de tuiles émaillées en vert, posée sur l'angle, entourée de petits carreaux jaunes et noirs, et encadrée entre deux longues files de demi carreaux triangulaires invariablement noirs.

S'il est un pavement émaillé et historié du moyen âge qui rappelle les modèles romains, c'est bien celui-là. Avec plus de gaucherie et moins d'invention il en est plus voisin que les dallages de l'église de Saint-Denis dont la disposition, par ses bandes parallèles, se rattache à l'art courant des tuiliers carreleurs et par l'absence d'encadrement se liant intimement à de

Digitized by Google

grandes divisions manifestement combinées pour occuper un espace donné, et rien que cet espace, s'éloignent notablement des mosaïques et dallages de marbre romains dont le détail des dessins les rapproche si fort.

L'église abbatiale de saint Pierre de Moissac était jadis pavée de mosaïques véritables dont j'ai publié ailleurs quelques fragments. Un d'entre eux peut remonter à la période carlovingienne et porte des ornements en forme de boucliers d'amazone qui sont la copie évidente de modèles antiques ; ce ne sont pas ceux-là dont les auteurs du pavement de la chapelle se sont inspirés. Mais les mosaïques gallo-romaines abondaient dans le pays, c'est le témoignage formel du chroniqueur Aymeric de Peyrac qui était abbé de Moissac à la fin du XIV^e^ siècle et dont voici les paroles : « *Denique in mutis locis harum parcium, in agriis et viis publicis apparent antiqua pavimenta... villarum antiquarum et penitus destructarum.* » C'est d'elles peut-être que découlaient et la mosaïque carlovingienne de saint Pierre et le pavement céramique de la chapelle abbatiale dans lequel rien ne rappelle les données courantes du moyen âge sauf les briquettes des trois compartiments du milieu et des deux bandes de la bordure.

Et à ce sujet une question intéressante se pose. Les briquettes portant des dessins et des armoiries qui les datent de la seconde moitié du XIII^e^ siècle sont-elles vraiment de cette époque ? ou bien ont-elles été exécutées près de deux cents ans plus tard en même temps que les carreaux simplement vernissés qu'elles avoisinent ?

A moins d'admettre l'existence d'un dépôt de briquettes anciennes où l'on pût puiser sans calculer, sans avoir à craindre de se trouver démunis quand il faudrait renouveler tel ou tel carreau des cloîtres ou de l'église — ce qui devait arriver fréquemment — on est contraint d'admettre la contemporanéité de fabrication des deux types, car il est à peu près inadmissible que celui qui a fait construire et orner la somptueuse chapelle du palais abbatial eût consenti à employer des briquettes ayant déjà servi pendant plus d'un siècle. Pour si peu usées qu'elles fussent, elles eussent étrangement juré dans cet ensemble neuf au milieu de briquettes fraîchement sorties du four. Nous sommes donc conduits à croire que toutes sont du même temps, des mêmes fournées, c'est-à-dire que pendant que les uns cuisaient leurs carreaux vernissés les autres préparaient les bri-

Digitized by Google

quettes incrustées en se servant des matrices exécutées jadis pour le compte de Bernard de Montaigu et de Guillaume de Durfort.

Cette constatation peut avoir son intérêt pour l'étude des conditions dans lesquelles opéraient les tuiliers carreleurs, nous la livrons aux spécialistes sans même indiquer les conclusions qui nous paraissent en découler fatalement.

En tout cas, et quelle que soit la date de ces carreaux historiés, il reste acquis qu'on ne les a pas combinés ainsi qu'il était d'usage au xv^e^ siècle; ils n'ont pris place dans le carrelage de Moissac qu'au même titre que les briquettes monochromes.

D'ailleurs, disons-le en passant, il y a bien moins loin qu'on ne pourrait le croire à première vue, des carrelages historiés du moyen âge à certaines mosaïques romaines et la filiation ne serait pas difficile à établir. Dans l'art romain, en effet, il y a déjà une tendance manifeste à employer des séries de caissons carrés avec ornement central, juxtaposés comme les briques d'un dallage céramique. Certaines très belles mosaïques bien connues en sont l'exemple irréfragable. Je me bornerai à citer celle de Reims avec ses figures de gladiateurs et d'animaux inscrites dans des carrés placés tantôt sur un angle, tantôt sur un côté. Cette tendance s'accentue avec la décadence. La décoration d'un grand nombre de bijoux mérovingiens n'est pas autre chose, comme c'est le cas pour le bout de fourreau publié par Viollet-le-Duc dans son dictionnaire du mobilier et pour certaines fibules à rayons du cimetière de Herpes.

Le même assemblage de carrés ornementés se retrouve sur quelques monuments de plus basse époque, mais directement inspirés de l'art antique comme le tympan de la partie principale du Fondaco de Turchi à Venise, où trois rangs de caissons ornementés encadrant une sorte de triomphe de Galathée, font immédiatement songer à un carrelage historié. L'ère romane abonde en spécimens analogues. L'architecture normande enterme volontiers les étoiles caractéristiques de ses portes dans des carrés juxtaposés, et la bourguignonne en fait autant pour ses rosaces perlées; un peu partout apparaissent, comme à Souvigny, des figures plus ou moins fantastiques encadrées de même. A Saint-Savin on en voit de très beaux spécimens sur les fresques. Deux bandes de la mosaïque de Cruas continuent le même ystème ornemental et nous conduisent aux premiers des carreaux incrustés sur l'âge desquels il ne saurait y avoir de doute.

Digitized by Google

L'art ogival, s'il conserve encore les encadrements pour certains motifs de sculpture, n'emploie plus guère les carrés et les caissons dont les formes trop simples ne sauraient lui convenir. Mais les ornements démodés survivent généralement au style qui les avait mis en honneur. De la sculpture décorative, de la fresque, ils tombent aux arts industriels, aux vitraux, aux carreaux émaillés, car une forme artistique ne se perd jamais entièrement, elle se transforme, elle déroge, elle évolue, mais l'œil attentif sait toujours la reconnaître.

Dans les mosaïques romaines, les compartiments chargés de figures alternent régulièrement avec des rectangles ornementaux ou des carrés unis, ce qui est assez rare dans les dallages historiés où, avant le xv[e] siècle, on ne voit guère de ces bandes isolantes monochromes destinées à faire valoir les carreaux qu'elles environnent. Or, précisément, le beau carrelage découvert à Belleperche par M. le chanoine Pottier réalise vers la fin du xiii[e] siècle cette disposition si décorative. Sa description clôra cette trop longue étude.

Soigneusement replacé autour de la pierre tombale de l'abbé qui en fit les frais et dont il porte les armes il constitue une des plus notables curiosités du musée archéologique de Montauban dans la vaste salle gothique dont les clefs de voûte portent les armes d'Angleterre et de Guyenne, seul reste du château dont le vainqueur de Poitiers avait ordonné la construction. La description trop sommaire publiée par M. le chanoine Pottier nous apprend que le carrelage de la nef de l'église de Belleperche et de ses collatéraux était divisé en quatorze bandes à peu près égales, séparées par des bordures de quatre feuilles, de doubles fleurs de lis encadrées de losanges, de séries de croix de Toulouse, etc., que les bandes qui occupaient le centre de l'église étaient les plus riches, que sur ces bandes des fleurs de lis plus ou moins ornées ou des croix de Toulouse alternaient avec des feuilles de laurier posées en sautoir, etc. Ce qui n'a pas été dit c'est que chaque briquette ornementée était encadrée entre deux carreaux monochromes verts, rouges ou bruns avec des marbrures jaunes. De sorte que chacune des quatorze bandes était en réalité composée par cinq rangs longitudinaux de carreaux ornementés, posés en losanges sur un fond uni qu'encadrait une large bordure telle qu'il a été dit plus haut, disposition presque pareille à celle dont on fit choix plus tard, au xv[e] siècle, pour le pavement émaillé du jubé de cette pittoresque église

Digitized by Google

de Notre-Dame-de-l'Epine que Victor Hugo admira tant au début de son voyage sur le Rhin. Ainsi, pendant que dans toutes les provinces méridionales le dessin courant des carrelages était le plus chargé possible et zébré de bandes capricieuses, quand il admettait les briques unies, en Gascogne il affectait une simplicité extrême, la prédominance des fonds monochromes et l'emploi exclusif des parallèles.

C'en est assez, beaucoup trop peut-être, pour caractériser les carreaux historiés gascons du moyen âge.

Au XVI^e^ siècle on ne trouve que de rares spécimens très grossiers, décorés d'après le système dit à émail ombrant. Ils avaient servi à réparer quelques lacunes qui s'étaient produites dans le dallage de Belleperche. On employa aussi à cette époque, à l'hôtel de ville de Montauban, des briquettes à six pans vernissées en rose pâle avec des mouchetures vertes.

Au XVIII^e^ siècle, les carreaux disparaissent définitivement des planchers, mais en revanche il est de mode de tapisser certaines pièces avec des carreaux de faïence à dessins bleus imités à Ardus, des types bien connus de Delft et de Nevers. Une chambre de l'évêché de Montauban présente encore un spécimen complet de cette décoration hollandaise.

Il était réservé à la Gascogne de faire refleurir au XIX^e^ siècle cet art si intéressant. Mais ce n'est plus dans les églises qu'il faut le chercher, c'est au château de Saint-Roch, où, grâce à un mécène de grand goût, M. de Mombrison, et à un artiste aussi universellement estimé que M. Chevignard, il a produit un chef-d'œuvre qui peut soutenir, avec avantage, la comparaison avec les plus beaux pavements émaillés de la Renaissance. Il n'est que juste de dire que ce magnifique essai a devancé de beaucoup la superbe rénovation de la briquette historiée et émaillée dont nous sommes témoins et qui occupera une place importante dans l'histoire artistique de notre siècle.

Monteils-de-Quercy, février 1898.

JULES MOMMÉJA.

Digitized by Google

QUESTIONS

186. — Sur un peut-être à propos de B. Laffemas. — M. Albert Sorel, rendant compte, dans le *Journal des Savants* de décembre 1897, du très remarquable ouvrage de M. Gustave Fagniez sur l'*Économie Sociale de la France sous Henri IV*, s'exprime ainsi (p. 712) : « M. Fagniez loue comme ils méritent d'être loués les deux autres collaborateurs du roi, Olivier de Serres et Barthélemy Laffemas. Il fait ressortir le constraste de leurs carrières. Tout est d'une allure simple, tout est mesuré, facile dans celle d'Olivier de Serres. Tout, au contraire, est surprises, aventures, avec des coins de mystère, dans la vie de Laffemas, né, *peut-être*, en 1545, à Beausemblant, en Dauphiné, facteur d'un grand commerçant, commerçant ensuite pour son propre compte, attaché vers 1569 en qualité de tailleur valet de chambre à la maison du roi de Navarre, puis, à partir de 1576, fournisseur de son *argenterie*, il a fait des métiers, il a fait des affaires, il a pratiqué la vie et les hommes... » N'y aurait-il pas moyen de remplacer le mot *peut-être* par une double affirmation bien garantie ? Je sais que ce sera difficile, car M. Fagniez est un de ces habiles chercheurs qui n'épargnent pas leur peine et, comme l'a justement déclaré l'éminent critique cité plus haut, il a étudié son sujet « dans un détail minutieux, avec une patience infatigable ». T. DE L.

187. — Sur Guillaume de Sabran. — L'abbé Faillon (*Monuments inédits sur l'apostolat de Sainte-Marie-Madeleine en Provence*, t. I., 1865, colonne 939), parle ainsi (notice C) de Guillaume de Sabran, abbé de Saint-Victor, oncle paternel et instituteur de Saint-Elzéar : « G. de Sabran devint évêque de Digne ; dans le *Gallia Christiana*, on lui fait occuper ce siège avant l'année 1319. Les lettres de Robert [roi de Sicile, comte de Provence] datées de cette année montrent cependant qu'il était encore alors abbé de Saint-Victor, et l'on ne doit pas supposer qu'il fût abbé et évêque tout ensemble. Il semble donc que le *Gallia Christiana est ici en défaut.* » Je voudrais savoir si, depuis 1865, on s'est occupé, soit en Provence, soit ailleurs, de la difficulté signalée par l'abbé Faillon, et quelle explication en a été donnée? T. DE L.

Digitized by Google

188.— Sur un Olivari mentionné par Ph. de Cabassole. — Je tire du même ouvrage (t. I. colonne 958) cet autre passage; « Le cardinal de Cabassole, se rendant [de Sicile] en Provence et se voyant exposé au danger de périr sur mer, se voua aussi [comme Jeanne 1re, reine de Sicile, comtesse de Provence] à sainte Madeleine, et s'empressa, dès qu'il eut mis pied à terre, de faire le pèlerinage de la Sainte-Baume et de Saint-Maximin, [en 1355] pour témoigner sa reconnaissance à Dieu. C'est ce qu'il raconte lui-même dans l'ouvrage qu'il composa en l'honneur de sa puissante protectrice [*Libellus historialis Mariæ Beatissimæ Magdalenæ*, ms. regiæ biblioth. nº 1072, sº 84]. Il nous y apprend aussi que, l'an 1354, le sieur Olivari, ayant été blessé d'un coup de flèche, dont le fer resta enfoncé dans sa poitrine sans qu'on pût l'en retirer, souffrit, pendant sept ans consécutifs, les douleurs du plus cruel martyre; qu'enfin il se voua à sainte Madeleine, et que tout aussitôt le fer sortit de lui-même, comme s'il eut été poussé du dedans ; qu'étant parfaitement guéri, il alla à Saint-Maximin, le propre jour de sainte Madeleine, rendre ses actions de grâces à sa libératrice, et que là, en présence du prieur, des religieux et de la multitude des fidèles que la circonstance du jour avait réunis, il certifia la vérité de sa guérison sous la religion du serment, alléguant en outre des témoignages entièrement dignes de foi. Ceci eut lieu le 22 juillet 1355, la même année que Ph. de Cabassole écrivit son ouvrage ». Le miraculé du XVIe siècle appartient-il à la famille parlementaire aixoise d'Olivari ou d'Olivier, qui fut si célèbre au XVIe siècle et au XVIIe ?

T. DE L.

RÉPONSES

Où est né Descartes? (184) — « En 1872, la Société « archéologique de Touraine, qui a compté dans ses rangs les « Bourrassé, les Salmon, les Mabille, les Chevalier et les Palus- « tre, apposa sur la maison (où est né Descartes, à La Haye) une « plaque de marbre. On lit sur cette plaque incrustée dans la « façade : RENE DESCARTES, NÉ DANS CETTE MAI-

Digitized by Google

« SON, LE 30 MARS 1596, A ÉTÉ BAPTISÉ LE 3 AVRIL, « DANS L'ÉGLISE SAINT-GEORGES DE LA HAYE. (*Bul « letin de la Société archéologigue de Touraine*, t. XI, p. 73. *Troisième centenaire de Descartes*).

Voici, d'ailleurs, le texte de l'acte de baptême de Descartes extrait des registres de l'état civil de la Haye paroisse Saint-Georges :

« *Le mesme jour* (3 avril, cette date est fixée par l'acte qui précède celui de Descartes), *a esté baptisé René, fils de noble homme Joachyn Descartes, conseiller du roy en son parlement de Bretagne et de damoyselle Jeanne Brochard. Ses parrins noble Michel Ferrand conseiller du roy et lieutenant général à Chastellerault, et noble René Brochard, conseiller du roy, juge magistrat à Potyer, et dame Jeanne Prout, femme de Mons. Sain, contrôleur des tailles pour le roy à Chastellerault. Signé : FERRAND, RENÉ BROCHARD, JEHANNE PROUST.* »

Cet acte ne donne pas le jour de la naissance. Mais Descartes indique lui-même que c'est le *dernier jour de mars* dans une lettre par lui adressée en 1649 à M. Schooten de Leyde. (Cfr. J.-X. Carré de Busserolle, *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, t. II, p. 457.

Comte Charles de Beaumont.

CHRONIQUE

M. Ludovic Lalanne, bibliothécaire de l'Institut, est mort le 17 mai, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, à la suite d'une longue maladie qui, depuis longtemps, ne laissait plus d'espoir. Après avoir passé par l'École des Chartes, Lalanne consacra sa vie à l'étude de l'histoire de la France et de sa littérature. Son *Dictionnaire historique* est connu et apprécié de tous les travailleurs. Son édition des *Œuvres de Brantôme* est une des meilleures publications de la Société de l'histoire de France. Trop modeste pour briguer à l'Institut un fauteuil auquel ses travaux le désignaient cependant, il avait préféré rendre à la maison une autre nature de services en tenant en ordre ses riches

Digitized by Google

collections. A cet égard, l'*Inventaire de la collection Godefroy*, qu'il a publié en 1865 (avec un supplément de 1892), a été une œuvre aussi aride à dresser qu'elle est utile aux érudits.

La mort a été plus impitoyable encore en emportant, à l'âge de trente-huit ans, M. Alfred Bourgeois, archiviste de Loir-et-Cher et conseiller général des Vosges. Le dénoûment fatal était, hélas! prévu depuis longtemps ; il n'en est pas moins cruel, et de nature à inspirer d'unanimes regrets aux nombreux amis de Bourgeois.

La réouverture de la Bibliothèque historique de la ville de Paris, fermée depuis le mois d'août dernier, a eu lieu le 2 mai. Ce long chômage était nécessaire pour la translation des collections de l'hôtel Carnavalet dans les bâtiments de l'hôtel Saint-Fargeau, dont nos lecteurs connaissent l'histoire grâce à l'excellente dissertation de M. Ch. Sellier, publiée dans la *Correspondance* (année 1895, pp. 273 et suiv.).

L'hôtel Carnavalet est désormais réservé au Musée historique et aux estampes. D'ailleurs, un passage percé à travers la maison portant le n° 25 de la rue de Sévigné et au-dessus du péristyle du lycée Victor Hugo (n° 27) le relie à la Bibliothèque, que l'on ne s'habituera pas tout de suite à dénommer Bibliothèque Saint-Fargeau.

Celle-ci a été fort bien installée grâce au zèle éclairé de M. Le Vayer et de ses collaborateurs MM. Gérard et Beaurepaire : les *usuels*, mis à la disposition des travailleurs, y sont classés avec méthode, et il y a une table des *périodiques* on ne peut mieux garnie.

Souhaitons que les catalogues méthodique et alphabétique soient bientôt mis à jour; ils sont tous deux très en retard et ce sont pourtant d'indispensables instruments de travail.

Sous le porche de l'hôtel Carnavalet, deux grandes plaques de marbre blanc ont été récemment apposées. Elles portent les noms des donateurs et bienfaiteurs du Musée; nous y relevons ceux de Gambetta, de Liesville, Paul Lacroix, Ernest Hamel, de M^mes^ la princesse Mathilde, la marquise Arconati, Floquet, de MM. Jules Cousin, Detaille, Claretie, Henri Cain, le général Bertrand, le docteur Capitan, etc., etc.

Dans sa séance du 28 avril dernier, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné le prix Delalande-Guérineau à notre savant collaborateur, M. Antoine Thomas, pour ses *Essais de philologie romane*.

L'Académie française, dans sa séance du 10 mai, a décerné les prix Gobert, Thérouanne et Thiers.

Le premier prix Gobert, d'une valeur de 9,000 fr., a été attribué à M. Henri Welschinger, pour son ouvrage intitulé : *le Roi de Rome;*

Digitized by Google

le second prix Gobert, d'une valeur de 1,000 fr., à M. Charles de Ribbe pour son ouvrage : *la Société provençale à la fin du moyen âge.*

Les fonds du prix Thérouanne ont été ainsi répartis : 2,000 fr. à M. Berthold Zeller, pour son livre : *Louis XIII, Marie de Médicis, chef du Conseil*: — 1,000 fr. à M. Georges Pariset, pour son livre : *l'État et les Églises de Prusse sous Frédéric-Guillaume Ier*; — 500 fr. à M. l'abbé Delarc pour ses trois volumes consacrés à *l'Église de Paris pendant la Révolution française;* — 500 fr. à M. Paul Masson, pour son *Histoire du commerce français dans le Levant au dix-septième siècle*; — 500 fr. à M. François Descostes, pour son ouvrage sur *Mallet du Pan à Berne et à Londres.*

Le prix Thiers, de la valeur de 3,500 fr., a été ainsi réparti : 1,000 fr. à l'ouvrage intitulé : *la Russie et le Saint-Siège;* études diplomatiques, 2 vol., par le P. Pierning; 1,000 fr. à l'ouvrage de M. Seignobos, intitulé : *Histoire de l'Europe contemporaine ;* évolutions des partis et des formes politiques (1816-1896); — 500 fr. à M. le comte Murat, pour son ouvrage intitulé : *Murat, lieutenant de l'Empereur en Espagne* (1808); — 500 fr. à M. Sébastien Charléty pour son ouvrage intitulé : *Histoire du saint-simonisme* (1825-1864); — 500 fr. à M. Henri Dehérain, pour son ouvrage intitulé : *le Soudan égyptien sous Mehemet-Ali.*

— Dans sa séance du 13 mai, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a partagé le prix Duchalais (numismatique) entre MM. Maurice Prou et Maxe-Werly. Elle a attribué le prix Berger (ouvrages sur Paris) au *Chartularium Universitatis parisiensis* du P. Denifle et de M. Chatelain. Elle a décerné le prix de La Grange à M. Ferdinand Lot, pour ses travaux sur l'histoire de l'ancienne poésie française, et accordé à la *Société des anciens textes français* une somme de mille francs constituant le reliquat de ce prix.

— La Société de l'École des Chartes a élu M. Gustave Servois président, et M. Gaston Raynaud, vice-président.

— Le 9e fascicule du précieux *Manuel* de M. Georges Vicaire vient de paraître. Dans ce fascicule de 448 colonnes, le premier du tome IV qui commence par l'article Haag et se termine sans achever l'article Hugo (tenant à lui seul 222 colonnes), on trouvera l'énumération des ouvrages publiés par les Sociétés de l'Histoire de l'Art français, de l'Histoire de France, de l'histoire de Normandie, de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, de l'Histoire de la Révolution française, de l'Histoire générale de Paris.

— L'exposition des trois Vernet qui a ouvert ses portes le 11 mai dernier dans les galeries de l'École des Beaux-Arts, est une des plus intéressantes de cette année; le Comité, composé de généraux, d'artistes, de littérateurs et de savants. a réuni dans trois salles les

Digitized by Google

œuvres venues de toutes parts (même de Russie), de ces trois deintres de talent, si différents l'un de l'autre et si parfaitement originaux.

Avant d'entrer, nous voyons les portraits de Joseph Vernet par lui-même, par Latour et par Vanloo. Celui de Carle, par Lepicié, par Guérin, par Mme Vigée-Lebrun, par Paul Delaroche ; celui d'Horace, par Paul Delaroche, par Trimm, etc.

Puis on pénètre dans la salle consacrée aux œuvres de Joseph; parmi toutes ces marines, on remarque les grandes vues de la *Rade de Toulon*, de celle d'*Antibes*, etc., prêtées par le musée du Louvre, une belle toile intitulée : *Les Lavandières*, et un superbe *Effet d'orage*.

L'œuvre de Carle Vernet est, nous semble-t-il, de beaucoup la plus vivante, la plus spirituelle; hommes, chevaux et chiens se meuvent avec une réalité et un entrain, on dirait même un esprit qu'on ne rencontre pas chez Horace. Sans parler des grands tableaux prêtés par le musée de Versailles que tout le monde connaît et qu'a popularisés la gravure, nous avons remarqué comme particulièrement enlevé et amusant : *Un départ pour la chasse* : six chevaux au galop enlèvent vigoureusement une lourde voiture remplie de veneurs vêtus de rouge dans les rues tortueuses d'une petite ville; cette toile, de moyennes dimensions, est un pur chef-d'œuvre. N'oublions pas la *Bataille de Marengo*, énorme toile d'un grand intérêt, retrouvée récemment dans les greniers de Versailles.

La salle réunissant l'œuvre d'Horace Vernet offre, entre autres, deux toiles : *Le Tzar Nicolas Ier et sa famille en costume du* XVIe *siècle* et *La dernière revue de la Garde passée par Napoléon Ier dans la cour du Carrousel*, appartenant à S. M. l'Empereur de Russie qui les a gracieusement prêtées.

Bien intéressants les superbes portraits du frère Philippe, de la comtesse de Castellane, de Mlle Mars, du général Foy, du maréchal Canrobert, du maréchal Pélissier, où le peintre s'est montré le merveilleux portraitiste qu'il a toujours été.

CH. DE B.

A propos de la bibliographie de 1870. — La *Correspondance* a déjà consacré deux notes à cet important ouvrage de M. le commandant Palat (1), mais aucune d'elles n'a indiqué le plan suivant lequel il a été rédigé, c'est ce qui m'encourage à y revenir brièvement aujourd'hui.

L'ouvrage est divisé en 2 parties: la première, la plus considérable, est alphabétique par noms d'auteurs ; la 2e est méthodique : en se reportant à cette dernière partie, on trouve facilement soit les ouvrages qui concernent le rôle de l'infanterie dans cette guerre, soit

(1) *Correspondance*, 1897, p. 346-347 et 374.

Digitized by Google

les historiques d'unités de troupes, soit les articles intéressant le maréchal Bazaine, etc. Je ne ferai qu'une remarque(1) à M. le commandant Palat, c'est, que l'on est surpris de voir figurer *Le Faure* (Amédée) au mot: *Faure*. Il est admis en bibliographie que le mot précédé de la particule *Le* se place alphabétiquement à la lettre L. — Ajoutons, pour terminer, que la partie méthodique est en quelque sorte *raisonnée*, car l'auteur a pris soin de mettre en italiques l'indication de ce qu'il appelle fort justement des Hauptquellen, c'est-à-dire les ouvrages de première main, les sources.

Cette Bibliographie est tellement complète, que l'on y trouve même les poésies relatives à la guerre, ou les romans (G. Aimard, etc.) dont l'action se passe pendant cette période. Cela aurait pu, à notre avis, faire une partie à part. Quoi qu'il en soit, pourquoi l'auteur ne ferait-il pas, lorsque cette édition sera épuisée, — et j'espère que ce sera bientôt, — une bibliographie *raisonnée* des ouvrages *historiques* sur la guerre de 1870? Comme on l'a déjà dit ici même.

M. le commandant Palat a rendu un immense service à la Bibliographie, et en même temps, aux futurs historiens de la guerre de 1870: il en rendrait un aussi grand à ceux qui ne connaissent pas, et qui voudraient consulter les meilleurs ouvrages sur cette période troublée, s'il se décide à faire, — ce que nous espérons, — ce second répertoire. Dès aujourd'hui, cependant, l'on peut remercier M. Palat, et le féliciter du beau travail qu'il nous a donné, et qui nous semble définitif sur la question.

M. X. A.

— **L'exposition de la collection de M. le baron de Baye au musée Guimet.** — M. de Baye, l'érudit explorateur de la Russie, a réuni du 29 avril au 30 mai, dans une des salles du musée Guimet, une très intéressante collection d'objets rapportés de la *Russie orientale*, de la *Sibérie* et du *Caucase*. Ce n'est point ici le lieu de nous étendre sur les échantillons minéralogiques, sur les étoffes brodées ou tissées, les vêtements, parures, bijoux et objets divers modernes; mais nous examinerons avec plus de détails les objets archéologiques sortis de fouilles et exposés dans les vitrines.

D'abord une série d'objets provenant du gouvernement d'Iénisseï, poignards et couteaux en bronze, pointes de flèches en silex taillé, de petites dimensions et d'un travail très soigné. Puis ce sont les objets sortis de la nécropole de Faleïeff (gouvernement de Penza); bracelets, pendeloques, boucles, bagues, fibules, rouelles en bronze collier de perles en pâte de verre; quelques bijoux en argent; des

(1) L'on pourrait citer quelques omissions d'articles de revues ou de journaux, et même de quelques ouvrages — sans grande importance, du reste; mais elles sont tellement minimes à côté de la masse de renseignements que l'on trouve, que je me contente d'en parler pour mémoire.

Digitized by Google

armes en fer. Le tout semble avoir les rapports les plus étroits avec les analogues sortis de tombes mérovingiennes.

Les *Kourganes* de Toïanow-Gorodok, près Tomsk (Sibérie, fouilles de 1897), ont fourni une série de crânes et d'ossements, divers objets en os, des boucles d'oreilles en os, grelots, etc., en bronze; des haches en fer, un filet de bride en fer de petites dimensions, une bague, des perles en pâte de verre.

De la nécropole de Kourman (gouvernement de Riazan) proviennent entre autres des bijoux en bronze et une pointe de javelot à crochet, en fer. De Volassow, dans le bassin de l'Oka, une belle série d'objets en pierre taillée et polie de la période néolithique de types intéressants; à côté, se voient des fragments de poterie de la même époque que nous ne saurions mieux comparer qu'à des gâteaux de cire non encore remplis de miel; seulement, les alvéoles sont rondes au lieu d'être polygonales. Dans la nécropole de Püchlitz (Estonie) ont été trouvés une superbe pointe de lance en fer, des bracelets et autres objets en bronze et des colliers en pâte de verre.

Une vitrine est consacrée aux anciens bijoux russes et sibériens. M. de Baye n'a pas négligé de fouiller les tourbières du lac Chighir, près Verti-Neyvinsk (Oural); elles lui ont fourni beaucoup de fragments de poteries primitives, couverts d'ornements produits simplement par l'impression de l'ongle dans la terre encore molle; des pierres taillées, des instruments en os travaillé et poli; harpons, fuseaux (?) etc.; des pesons de fuseaux en terre cuite, divers ossements et des pommes de pin.

Enfin, une vitrine consacrée aux trouvailles provenant du Caucase nous montre des pendants d'oreille en or et en bronze, une superbe épée en bronze, un petit vase en verre, sorte d'ampoule à long col haute de quelques centimètres, des objets en obsidienne taillée, des bracelets, des fibules et des clochettes en bronze d'un travail très soigné et très artistique.

Comte Charles de Beaumont.

— **Congrès des sociétés savantes** (*du 12 au 16 avril*). — A la section d'histoire et de philologle, ont été faites les lectures et communications suivantes :

R. Astier : La lettre 180 de Gerbert (Silvestre II) et le 4e concile de Carthage. — Flour de Saint-Genis : Mesures prises dans la Côte-d'Or pour assurer la conservation des minutes notariales. — J. Gauthier : Le *Pontificat* d'Hugues Ier (archevêque de Besançon, de 1031 à 1060). — Guesnon : Le *Livre rouge* de la vingtaine d'Arras. — Cte de Loisne : Les baillis, gouverneurs et grands baillis de Béthune (1210-1789). — De Gérin : Les registres paroissiaux d'état civil en Provence, de 1503 à 1790. — E. Forestié : Le livre de comptes du vicomte de

Digitized by Google

Fézenzaguet. — L. Forestié : Actes concernant l'ancien prieuré d'Amould (Maine-et-Loire). — Desprès : Registre paroissial de Bloville (près Carentan) [1520-1539]. — Macary : L'imprimerie à Toulouse à la fin du xv^e^ siècle. — A. Pawlowski : Inventaire des archives du canton de Bourmont (Haute-Marne). — Vincent : Dépouillement des actes d'une étude notariale (1500-1799). — Prud'homme : Le commencement de l'année et de l'indiction en Dauphiné. — De Boisville : Un registre de baptême de protestants de Castelmoron d'Agenais. — C^te^ Couret : Réception par la ville d'Orléans en 1476 d'Alphonse V, dit l'Africain. — G. de Gastebois : Une charte familiale de libertés (8 mars 1289). — Hauser : Les suites d'une grève au xvi^e^ siècle (1542-1573). — A. Héron : Le drap du sceau de la fabrique de Rouen. — A. Hugues : Le régime des routes avant 1700 dans l'Ile-de-France. — Marion : L'impôt sur la rente en 1764. — G. Musset : Les pèlerinages à Saint-Jacques de Compostelle. — Ch. Schmidt : Une réunion de communautés de métiers en 1767. — R. Triger : L'Hôtel de ville du Mans. — Veuclin : Le registre de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Ver, près de Dreux (1608-1629). — Abbadie : Le *livre rouge* et le *livre noir* des archives municipales de Dax. — Abbé Bossebœuf : Les comptes du château de Coudray-Montpension (1630). — J. Chavanon : Greffin Affagart, pèlerin de Terre Sainte (1533-1534), et sa relation. — X.-F. Cortez : Les premiers registres de catholicité de Saint-Maximin (Var). — J. Depoin : La succession des comtes de Meulan et des vicomtes de Mantes aux xi^e^ et xii^e^ siècles. — Eug. Muller : Les comptes d'une confrérie de charité à Saint-Leu d'Esserent. — V. Quesné : Le désert des Carmes déchaussés. — Roucaute : Un manuscrit des archives de l'Hérault. — Jeanroy : L'abbaye des onze mille vierges ou de Saint-Pantaléon de Toulouse. — De Lapouge : Les langues de la Gaule avant les Gaulois. — H. Calhiat : Les superstitions de Tarn-et-Garonne. — D^r^ Coulon : L'ancien hôpital de Saint-Jacques-au-Bois, de Cambrai. — Hallberg : Recherches sur le fond historique de certaines légendes alsaciennes relatives à Strasbourg. — Abbé Marbot : Un cartulaire arlésien. — Abbé Morel : Le mouvement communal aux xii^e^ et xiii^e^ siècles dans la région de l'Oise. — F. Pérot : La fête du *Chevau-Fug* à Montluçon. — Perrault-Dabot : Notice sur le décret signé en 1439 par le pape Eugène IV et l'empereur Jean Paléologue. — E. Thoison : Les registres paroissiaux. — Veuclin : Translation en l'abbaye de l'Estrée du prieuré de la Colombe. — Vuacheux : Le théâtre au Havre. — D'Abzac : La commune de Saint-Yrieix-sous-Aixe (Haute-Vienne) pendant la Révolution. — Abbé Chapron : Délibérations de la municipalité de Courtalain (Eure-et-Loir) pendant la Révolution. — C. Bloch : Une réunion électorale en 1789. — M. Lambert : La mort de Muiron, aide-de-camp de Bonaparte, à la bataille d'Arcole. — Montier : Le fonctionnement dans le district de

Digitized by Google

Pont-Audemer du gouvernement établi par la loi du 17 frimaire an II. — Ponthieux : L'assemblée municipale de Guiscard avant 1789. — E. Poupé : Les districts du Var. — A. Sorel : Le gouvernement révolutionnaire du 14 frimaire an II. — Astier : Un portrait du jeune Bonaparte par Volney. — G. Gauthier : Registres de délibérations de municipalités rurales pendant la Révolution.

~~ La Société des Études Historiques vient de décerner le prix Raymond pour l'année 1897, à notre collaborateur M. Charles Sellier, attaché au Musée Carnavalet. Le sujet du concours était la Monographie historique et archéologique d'un quartier de Paris. Le mémoire couronné, qui traite du quartier Barbette, va être imprimé dans la Bibliothèque de la Société, avec une préface de M. Lamouroux, conseiller municipal et vice-président de la commission du Vieux Paris.

Rappelons que le sujet mis au concours pour l'année 1898 est une Étude de forme historique ou littéraire sur la conquête de l'Algérie. Les mémoires devront être disposés au plus tard le 31 décembre 1898 à la librairie Fontemoing, 4, rue Le Goff.

Ouvrages nouveaux :

~~ **Chambon** (F). — *Note sur l'église Sainte-Martine de Pont-du-Château* (*Puy-de-Dôme*). Caen, H. Delesques, 1898, 14 pp. (Extr. du vol. du LXII[e] *Congrès archéologique*, 1895).

Intéressante note sur une église romane de l'époque de transition; la partie supérieure est gothique. A partir du transept, l'église est moderne.

M.

~~ **Donnet** (Fernand). — *Documents pour servir à l'histoire des ateliers de tapisserie de Bruxelles, Audenarde, Anvers, etc., jusqu'à la fin du* XVII[e] *siècle*. Bruxelles, A. Vromant, 1898, 167 pp. (Ext. des *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, 1896-98).

La brochure de M. F. Donnet est la contribution la plus importante qui ait paru depuis dix ans pour l'histoire des ateliers de tapisseries flamandes. L'auteur s'occupe successivement des ateliers de Bruxelles, d'Audenarde, d'Enghien, de Diest et Saint-Trond, de Tirlemont, de Gand, de Bruges, de Tournai et d'Anvers, relevant tous les actes où se trouvent mentionnés des tapissiers ou des tapisseries depuis 1415 jusqu'au XVII[e] siècle et les analysant au besoin; il nous conte ensuite un procès survenu au XVII[e] siècle entre un fabricant et un marchand de tapisseries; puis il donne quelques détails sur les tapissiers belges à l'étranger. Une ample et utile table onomastique termine ce précieux ouvrage, qui, nous n'en doutons pas, fera époque dans l'histoire de la tapisserie.

CH. DE B.

Digitized by Google

Fayolle (Marquis de). — *Le trésor de l'église de Saint-Nectaire en Auvergne.* Caen, H. Delesques, 1898, 17 pp. et 4 pl. (Extr. du vol. du LXII[e] *Congrès archéologique*, 1895).

Trois objets du précieux trésor de cette église ont échappé au vandalisme de la Révolution : les plats d'une reliure en orfévrerie (Limoges, XII[e] siècle), le buste de sainte Baudime, en cuivre repoussé et en bois recouvert de lames de cuivre, sorti sans doute des ateliers de (Limoges du XII[e] siècle, enfin une statue en bois de la Vierge, d'un style très particulier (XII[e] siècle). L'auteur a accompagné la description minutieuse de ces trois pièces, de judicieuses remarques et d'intéressants rapprochements avec des objets analogues.

M.

Funck-Brentano (Frantz). — *Légendes et archives de la Bastille* ; avec une préface par M. Victorien Sardou. Hachette, 1898, in-12.

Il n'y a guère qu'une quinzaine d'années que l'on a commencé à étudier sérieusement l'histoire de la Bastille. L'excellente publication de François Ravaisson, les *Archives de la Bastille*, entreprise, il est vrai, dès 1866 et que termine si courageusement M. Louis Ravaisson, n'avait pas, à son début, attiré suffisamment l'attention des historiens ; ils y sont venus et s'en sont servis comme il convenait, lorsque, aux approches du centenaire de la Révolution, la curiosité s'est éveillée sur les origines, les mystères et enfin la vraie histoire de la forteresse. Des recherches érudites ont alors été faites, les écrits qui jusque là faisaient foi ont été soumis à une critique sévère et la lumière a apparu, à peu près complète. A M. Funck-Brentano appartient le mérite d'y avoir le plus contribué, tant par son inventaire si remarquable des archives dont il avait la garde à la Bibliothèque de l'Arsenal que par une série de dissertations sur les points les plus obscurs controversés : le Masque de fer, Latude, la journée du 14 juillet. Les ayant réunies et reliées par des notes, en y ajoutant quelques pages nouvelles, il a composé le présent volume dont le succès va être assurément fort vif.

Grâce à M. Funck-Brentano, il est maintenant acquis que le fameux prisonnier masqué que l'on promena de Pignerol aux îles Sainte-Marguerite, pour l'amener enfin à la Bastille, où il mourut en 1703, était Mattioli. La preuve matérielle est faite, et, comme le déclare M. Funck-Bretano, « la légende qui s'était hissée jusque sur le trône de France, tombe de haut ». Le mystère est-il cependant tout à fait éclairci ? Franchement, l'on est encore en droit de se demander pourquoi tant de précautions, de translations d'une prison à une autre, pourquoi la Bastille, pourquoi ce silence obstiné de Louis XV, de Louis XVI quand le duc de Choiseul, quand Marie-Antoinette, les pressaient de leur dire la vérité sur le Masque de fer, pourquoi tout cela, puisque le nom du prisonnier avait été inscrit, à

Digitized by Google

peine défiguré, sur le registre des décès de la paroisse Saint-Paul. « Personne, dit M. Funck-Brentano, ne pouvait songer à l'y aller chercher », soit ; mais le curé de Saint-Paul était dans le secret, et son registre pouvait être feuilleté par tout le monde ; les officiers de la Bastille, le lieutenant du roi, le major, les chirurgiens étaient dans le secret et n'en paraissent avoir été nullement gênés, puisqu'ils écrivaient ainsi le nom de Mattioli dès qu'ils en avaient l'occasion.

Je ne puis, à mon grand regret, analyser chacun des chapitres du volume ; qu'il me suffise de dire que la Bastille y est « mise au point » et envisagée par un esprit très critique et très sagace.

Un peu d'optimisme peut-être, çà et là, mais, après tant de calomnies éditées et répétées contre lui, le célèbre château avait des droits à la réhabilitation.

B.

Mayor (J.). — *L'ancienne Genève ; l'art et les monuments.* Genève, Ch. Eggimann, 1896, 4e livr. du t. I, p. 65 à 102 et pl. XV à XXI.

Cette quatrième livraison termine le premier volume de l'important travail de M. J. Mayor; nous y trouvons la fin de l'article sur l'église d'Hermance, un article sur la Maison-Forte, dite prieuré d'Aïre, avec trois planches et une intéressante notice sur le retable de Conrad Sage, actuellement au musée archéologique de Genève (4 planches). Ce curieux rétable est une œuvre bâloise du xve siècle ; il est signé et daté : 1444.

Les illustrations sont très soignées et donnent à cette publication un réel caractère artistique.

M.

Planchenault (Adr.). — *Tables du répertoire archéologique de l'Anjou.* Angers, Lachésé, 1898, 79 pp. (Extr. des *Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*).

Le *Répertoire archéologique de l'Anjou* est une des parties des travaux publiés par la *Société d'Agriculture* etc, *d'Angers*. Dans une préface de douze pages, M. Planchenault à exposé l'histoire de la Commission archéologique, dont le *Répertoire* était l'organe; ce répertoire va de 1858 à 1869; il comprend onze volumes publiés sous la direction de M. Godard. Ces volumes sont devenus presque introuvables, aussi faut-il savoir gré à l'auteur d'avoir dressé plusieurs tables anlytiques de cette publication: des tables d'auteurs et de matières, une table chronologique des documents et une liste des gravures, cartes et plans. On doit savoir gré aux érudits qui ont le courage d'entreprendre des travaux de ce genre, fort utiles, mais bien fastidieux à faire. Ajoutons que l'on doit déjà à M. Planchenault les tables de la *Revue d'Anjou*.

M.

Digitized by Google

~~ **Porée** (Charles). — *Un parlementaire sous François Ier, Guillaume Poyet, 1473-1548.* Angers, Germain et Grassin, 1898, in-8°.

M. Ch. Porée vient de publier sous les auspices de la *Revue de l'Anjou* une très remarquable biographie du chancelier de François Ier, Guillaume Poyet. Son intelligence, son activité, son dévouement à la royauté tout à fait remarquables qui, d'obscur avocat à Angers, le firent monter au sommet du pouvoir et des grandeurs, furent gâtés par le manque absolu d'honnêteté et de caractère. Son hypocrisie, son ingratitude et sa vénalité précipitèrent sa chute alors qu'il pouvait se croire plus en faveur que jamais, et s'il sauva sa tête il dut abandonner la plus grande partie de ses biens, terres et meubles, dont l'acquisition et l'augmentation par tous les moyens, bons et mauvais, avait toujours guidé ses actes. Cette étude dont les sources sont pour la plupart manuscrites et inédites, est aussi remarquable par la forme qu'intéressante par le fond et on ne saurait que féliciter l'auteur de cette utile contribution à l'histoire générale du XVIe siècle à laquelle Poyet fut mêlé de tant de manières.

G. D.

~~ **Raadt** (Th. de). — *Sceaux armoiriés des Pays-Bas et des pays avoisinants,* tome I, fasc. 4. Bruxelles, Société belge de librairie. — Cette livraison complète le tome I, qui, outre les 524 pages de texte, comprend 54 planches de sceaux et 16 planches d'armoiries. Le 4e fascicule contient les noms de *Donse* jusqu'à *Guttekoven*, c'est-à-dire la fin de la lettre *G*.

A présent que nous avons sous les yeux, en entier, le tome Ier de ce recueil héraldico-historique qui doit être suivi de trois autres tomes, nous pouvons nous rendre compte des services considérables que l'ouvrage est appelé à rendre.

Périodiques :

~~ **Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles,** 1898, 2e livr. — Dr Tihon, Les cavernes préhistoriques de la vallée de la Vesdre ; fouilles à Fond-de-Forêt (2e art.), p. 145 à 173. — A. Bovy, Une conjecture sur la limite des mondes gaulois et germanique avant la conquête romaine, p. 174 à 179. — Ed. Laloire, Plombs de marchandises sous le règne de Charles VI ; Namur, Mons, Tournay, Beaumont, Bruges et Ypres, 1718, p, 180 à 185 et pl. — J. Claerhout, Le cimetière païen de Pitthem, p. 186 à 191. — Clerbaut, La bourgeoisie et les bourgeois dans l'ancien Bruxelles, au point de vue historique et juridique (*suite*), p. 192 à 214. — Bon A. de Loë, Statuettes en bronze trouvées à Anderlecht, près de Bruxelles et à Tirlemont, p. 215 à 219 et 2 pl. — F. Donnet, Docu-

Digitized by Google

ments pour servir à l'histoire des ateliers de tapisseries de Bruxelles, Audenarde, Anvers, etc., jusqu'à la fin du XVII[e] siècle (*fin*), p. 220 à 233. — J.-Th. de Raadt, La bataille de Basweiler (22 août 1371); liste des combattants du duc Wenceslas, suivie de quelques documents inédits pour servir à l'histoire de cette journée (*suite*), p. 234 à 246 et 3 pl. — G. Cumont, Quelques renseignements relatifs à la collection numismatique de Charles de Lorraine et liste des personnes auxquelles, après sa mort, fut envoyé le catalogue de sa collection, p. 247 à 255.

Bulletin du Bibliophile, 1898, n° de mars. — L. Delisle, Les tablettes des petites écoles, the Horn-books des Anglais, p. 105 à 109. — Ch. Malherbe, « La Caricature » de 1830. Notes bibliographiques, p. 110 à 127. — Abbé J.-B. Martin, Incunables de bibliothèques privées, p. 128 à 139. — L'abbé A. Tougard, Comment on a publié nos grands écrivains, (à propos des sermons de Bossuet). p. 140 à 142. — N° d'avril. G. Macon, Poésies inédites de Clément Marot, p. 157 à 170. — A. Claudin, Les origines et les débuts de l'imprimerie à Poitiers, Nouvelles recherches, p. 171 à 194. — L. Delisle, Lettre à M. H. de Terrebasse sur une épave de la librairie royale de Fontainebleau, (*Corpus juris civilis* en 5 vol. in-folio, aux armes, chiffre et emblème de Henri II), p. 195 à 199. — Un plagiat de M. Suard (aurait imprimé sous son nom une étude de Mirabeau sur le style épistolaire de M[me] de Sévigné) p. 200 à 202. — Pour les bouquinistes des quais, p. 203 et 204.

Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord, 1898, 1[re] liv. — M[is] de Cumont, Correspondance d'une famille au XVII[e] siècle, p. 52 à 63. — A. Dujarric-Descombes, Lagrange-Chancel, p. 63 à 67 et pl. — *Varia* C[te] de Montferrand, Lettre écrite par le Cardinal de Fleury à Jean-Georges de Souillac évêque de Lodève, p. 67 à 68.

Études historiques et religieuses du diocèse de Bayonne, 1898, n[os] de mars et avril. — P. H., La Bastide-Clairence, Mémoire adresse au mois de janvier 1798 par un notaire de La Bastide-Clairence au citoyen Fargues, sénateur, p. 97 à 106. — V. Dubarat, Étni)r udse sut Grat, premier évêque et patron d'Oloron (*suite*), p. 107 à 113 et 167 à 175, — J. Lacoste, Notices sur la vallée d'Ossau : Aste-Béon (*suite*), p, 114 à 118. — Catalogue des évêques d'Oloron. — Pèlerinages et vieux sanctuaires oubliés, p. 124. — P. Haristoy, Les paroisses du Pays Basque pendant la période révolutionnaire (*suite*), p. 125 à 133 et 179 à 187. — Documents sur Sanadon, évêque constitutionnel des Basses-Pyrénées, p. 145 à 156. — Vieux papiers de Denguin. Lettres et Documents, p. 157 à 161. — Lettre de M. d'Aguesseau au président de Jasses, p. 161.

Digitized by Google

Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville, 4e série, t. III, 2e partie, 1897. — F. Mallet, Bray-lès-Mareuil (*fin*), p. 327 à 437. — L'abbé J. Gosselin, Notice historique sur les trois villages de Marquivillers. Grivillers et Armancourt, de l'ancien bailliage de Roye, p. 439 à 557. — A. Ledieu, Création du franc marché d'Abbeville (1506-1519), p. 559 et 607.

Le Moyen Age, 1898, n° de Janv.-Févr. — R. Merlet, L'émancipation de l'Église de Bretagne et le Concile de Tours (848-851), p. 1 à 30. — R. Poupardin, Etude sur les vies des saints fondateurs de Condate et la critique de M. Bruno-Krusch, p. 31 à 48. — A. Vidier, Répertoire méthodique du Moyen-Age français pour l'année 1896, p. 1 à 16.

La Province du Maine, 1898, n° 4. — Vte Menjot d'Elbenne, Le Palais des Comtes du Maine et ses annexes à la fin du XVe siècle, p. 97 à 109 et grav. — A. Ledru, L'Abbaye de N.-D. du Perray-Neuf à Précigné 1189-1898 (*suite*), p. 110 à 118.

Revue de l'Art chrétien, 1898, 2e livr. — H. Chabeuf, L'église de Rouvres, p. 104 à 107 et pl. — Mélanges : H. Chabeuf, A propos de vitraux [à propos des verrières placées dans les transepts de N.-D. de Dijon].

Revue de l'Art ancien et Moderne, 1898, t. III, n° 4. — Le château de Chantilly, p. 289 à 392, 5 pl. et grav. — A. Mézières, Les propriétaires. — G. Macon, Le château et le parc. — Benjamin-Constant, La galerie de peinture. — H. Bouchot, Les dessins. — L. Delisle, Le cabinet des livres. — G. Bapst, Collections diverses. G. Macon, La donation de Chantilly ; l'ensemble des collections, — Bibliographie des travaux relatifs au château de Chantilly.

Revue d'Histoire littéraire de la France, 1898, n° 2. — P. Bonnefon, La Bibliothèque Racine, p. 169 à 219. — P. Toldo, La Comédie française de la Renaissance (*suite*), p. 220 à 264. — G. Macon, A propos d'un autographe de Jean Dorat, p. 265 à 270. — P. B., Une épître inconnue de Desforges-Maillard à J.-B. Rousseau, p. 271 à 279. — V. Giraud, Sur deux lettres inédites de Boissonade et de Lamennais à Chateaubriand, p. 280 à 286. — A. Delboulle, Notes lexicologiques (*suite*), p. 287 à 306.

Revue des Questions historiques, 1898, n° d'avril. — Abbé Vacandard, Les élections épiscopales sous les Mérovingiens, p. 321 à 383. — P. Fournier, Yves de Chartres et le droit canonique (2e part.), p. 384 à 405. — Abbé Froger, De l'organisation et de l'administration des fabriques avant 1789 au diocèse du Mans, p. 406 à

Digitized by Google

436. — A. de Ganniers, Le maréchal de Luckner et la première campagne de Belgique en 1792, p. 437 à 598. — C. Millon de Montherland, Le siège de Montargis en 1427, p, 509 à 516. — R. Lavergne, Les émigrés au siège de Maestricht en 1792, p. 516 à 531. — RP. Forbes-Leith, La Généalogie de l'illustre martyr écossais Jean Ogilvie, S. J., p. 531 à 548.

Revue historique, 1898, n° de mai-juin. — Imbart de la Tour, Les paroisses rurales dans l'ancienne France, p. 1 à 35. — B^on^ du Casse, Le 5^e^ corps de l'armée d'Italie en 1859 (*fin*), p. 36 à 58. — H. Pirenne, Villes, marchés et marchés au Moyen-Age, p. 59 à 70. — Ch. V. Langlois, Notices et documents relatifs à l'histoire de France à la fin du XIII^e^ et au commencement du XIV^e^ s. 3^e^ *article*. Geoffroi du Plessis, protonotaire de France, p. 70 à 83. — Bulletin historique : France, par G. Monod, A. Molinier et Rod. Reuss, p. 84 à 136 ; Allemagne et Autriche, par W. Liebenam, p. 137 à 154.

Nouvelle revue rétrospective, 1898, liv. de fév. à av: Mémoires de l'abbé Millot, 1726-1785, p. 73 à 120. — La Société populaire d'Aigues-Mortes. Extraits des procès-verbaux de ses séances, 1793, p. 121 à 144. — Mémoires de l'abbé Millot (*fin*), p. 217 à 235. Étienne Falconet. en Russie, p. 235 à 240. — La Société populaire d'Aiguesmortes (*Suite*), p. 241 à 288.

Revue historique et archéologique du Maine, 1897, 3^e^ liv. — P. Le Vayer, La stèle funéraire de Gervais de Mezerettes, au cimetière de Saint-Etienne-du-Mont, p. 225 à 235 et 1 grav. — A. Dieudonné, Hildebert de Lavardin, évêque du Mans, archevêque de Tours (*fin*), p. 236 à 283. — M. l'abbé A. Angot, Note sur la famille de Mathieu Cointerel, p. 285 à 287. — Robert, L'instruction primaire au XVIII^e^ siècle dans le canton de Loué, p. 288 à 316. — R. Triger, La maison Bérengère au Mans, d'après M. l'abbé L. Denis (*suite*) p. 317 à 320. — 1898, 1^re^ livr. — M. l'abbé L. Froger, N.-D. de Torcé, p. 26 à 50 et 2 grav. — J. Gauliard, Note sur le dolmen des Grandes-Bruyères (commune de Tuffé, Sarthe), p. 51 à 53 et 1 grav. — M. l'abbé E. Toublet, L'église et la paroisse de Lavaré (Sarthe), p. 54 à 84 et 3 grav. — L. Brière, Mélanges historiques et littéraires pour faire suite à la Correspondance de Dom Jean Coomb, p. 85 à 109. — 2^e^ liv. — R. Triger, L'Hôtel de Ville du Mans, (1471-1898), p. 113 à 188 et 24 grav. — M. l'Abbé L. Froger, Notre-Dame de Torcé (*suite et fin*), p. 189 à 222 et 10 grav. — Robert, L'instruction primaire au XVIII^e^ siècle dans le canton de Saint-Paterne, p. 223 à 228.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Gazette numismatique française, dirigée par Fernand Mazerolle et éditée par Raymond Serrure. — Cette revue paraît à la fin de chaque trimestre, en livraisons in-8° soleil, d'environ 8 feuilles (128 pages). Chaque livraison est illustrée de plusieurs planches et de gravures dans le texte. Les illustrations, très soignées, donnent à cette revue une forme essentiellement artistique. — Prix de l'abonnement : 25 fr. par an.—Bureaux : 19, rue des Petits-Champs, Paris.

Revue de l'Art chrétien. — Prix de l'abonnement : 20 francs par an. Paraît tous les deux mois par fascicules de 90 pages environ. Édition de luxe, en rouge et noir sur papier teinté. S'adresser rue Saint-Sulpice, 30, à Paris, ou à la Société Saint-Augustin, à Bruges.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiques et archéologiques sur le Barrois).—Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adresser à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin.— S'adr. au siège de la Rédaction, 5, rue du Commerce, à Genève.

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 2e partie : Monnaies féodales et provinciales de France et de l'Orient latin. Prix : 3 francs. — Paris, Raymond Serrure, 19, rue des Petits-Champs.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré. Directeur, M. G. Vicaire. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

Le Roannais illustré. — Revue archéologique, historique et artistique de l'arrondissement de Roanne, se publie par séries de 6 livr. de 24 pp. in-4° au moins et 3 pl. hors texte. — Prix : 21 fr. la série. — Bureaux : 79, rue Saint-Elisabeth, Roanne (Loire).

LUCIEN GOUGY

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

PARIS. — 5, QUAI CONTI, 5. — PARIS

GRAND ASSORTISSEMENT

D'Ouvrages en tous genres : Littérature, Mémoires, Histoire, Beaux-Arts, Ouvrages illustrés des XVIIIe et XIXe siècles. Livres à gravures sur bois

CATALOGUE MENSUEL à prix marqués

Envoyé franco sur demande

ACHAT AU COMPTANT

DE LIVRES EN TOUS GENRES

DE TOUT OU PARTIE DE BIBLIOTHÈQUE ET DE BELLES RELIURES

ANCIENNES ET MODERNES

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS

SUR LES

COTES DE NORMANDIE, EN BRETAGNE

ET A L'ILE DE JERSEY

1° Billets d'excursion, valables pendant **un mois** avec itinéraires fixés comme suit :

(1er Mai au 31 Octobre)

1er ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Le Havre (2). — Fécamp. — Étretat. — Saint-Valery. — Dieppe. — Le Tréport. — Arques. — Forges-les-Eaux. — Gisors. — Paris.

2e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville-Deauville. — Caen. — Paris.

3e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 70 fr.; 2e classe 55 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Cherbourg. — Caen. — Paris.

4e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 80 fr.; 2e classe : 60 fr.

Paris — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). — Avranches — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. Fougères. — Le Mans. — Paris.

5e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Lamballe. — Saint-Brieuc, (moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. Le Mans. — Paris.

6e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Briouze. — Dreux. — Paris.

7e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Les Andelys — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. — Paris.

8e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Granville. Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

9e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 115 fr.; 2e classe : 100 fr.

Paris. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. Paris.

Les 10e, 11e, 12e et 14e itinéraires sont délivrés au départ du Mans, de Rouen, d'Angers et de Caen.

13e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 95 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). Jersey (Saint-Hélier). — Saint-Malo. — Pontorson. — Le Mont-Saint-Michel — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

NUMÉRO 54. 8me Année 25 JUIN 1898.

PRIX DE L'ABONNEMENT : France..... 10 fr. — Étranger ..... 12 fr.
Un numéro..... 1 fr. 50

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT LE 25 DE CHAQUE MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — PH. TAMIZEY DE LARROQUE : Encore l'Imitation de J.-C. — H. L. : André Boulle, locataire du collège de Reims à Paris et son entrée au Louvre, 1664-1676.—PH. TAMIZEY DE LARROQUE : Une lettre inédite de l'archéologue F. du Périer. — L.-G. P. : L'esclavage en Catalogne au XVe siècle. — H. LACAILLE : Une nomination de sonneur des trépassés à Rethel en 1653.

QUESTIONS. — Un poème inédit sur René d'Anjou. — L'hérésie de Ricasoli. — Les deux Saint-Servan. — Les marques de propriété des faucons de chasse à la Renaissance. — Garde des quais. — Un diamant de vingt mille ducats.

RÉPONSES. — Cloches fondues pendant la Révolution.

CHRONIQUE.

PARIS

LIBRAIRIE A. FONTEMOING

4, RUE LE GOFF, 4

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 14, RUE DES POITEVINS, PARIS

1898

Digitized by Google

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. Eugène Asse, de la Bibl. de l'Arsenal; M. Barroux, des Archives de la Seine; A. de Barthélemy, membre de l'Institut; Ch. de Beaumont; capitaine Binger; Brutails, archiviste de la Gironde; J. Chavanon, archiviste de la Sarthe; Corroyer, membre de l'Institut; Paul Cottin, de la Bibl. de l'Arsenal; E. Coyard, archiviste de Seine-et-Oise; C. Couderc, de la Bibliothèque Nationale; E. Coyecque, des Archives de la Seine; L. Delisle, membre de l'Institut; M. Dumoulin, publiciste; Gaston Duval, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Paul d'Estrée; Fr. Funck-Brentano, de la Bibl. de l'Arsenal; Arthur Giry, membre de l'Institut; Robert Goubaux, archiviste aux Archives Nationales; Dr Paul Guillon; Vicomte de Grouchy; L.-H. Labande, conservateur du Musée Calvet (Avignon); P. Lacombe, des Amis des Livres; L. Lazard, des Archives de la Seine; L. Levillain, arch. paléog., professeur agrégé de l'Université; Ed. Mareuse; P. Marichal, archiviste aux Archives Nationales; H. Martine, de la Bibliothèque de l'Arsenal; P. Meyer, membre de l'Institut; Aug. Molinier, professeur à l'École des Chartes; J. Mommeja; Mgr X. B. de Montault; A. Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes; Ch. Normand, secrétaire général des Amis des monuments parisiens; J. Oppert, membre de l'Institut; E. Petit; Ch. Portal, archiviste du Tarn; Ch. Ravaisson-Mollien, du Musée du Louvre; Salomon Reinach, membre de l'Institut; Ch. Sellier; Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut; Noël Thiollier, archiviste-paléographe; A. Thomas, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris; Maurice Tourneux; l'abbé Ch. Urseau, à Angers; J. Viard, archiviste aux Archives Nationales; F. de Villenoisy, du Musée du Louvre; A. Vingtrinier; bibliothécaire de la ville de Lyon, etc., etc.

Secrétaire de la Rédaction : M. Robert Goubaux.

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

TRAJET EN 7 H. — TRAVERSÉE EN 1 H.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vià **Calais-Douvres** : 9 h., 11 h. 50 du matin, 9 h. du soir.
Vià **Boulogne-Folkestone** : 10 h. 20 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Vià **Douvres-Calais** : 9 h., 11 h. du matin et 8 h. 15 du soir.
Vià **Folkestone-Boulogne** : 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vià* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 9 h., 11 h. 50 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres reçues avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Arrêté ministériel relatif aux fonctions de bibliothécaire dans les bibliothèques municipales classées. — Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts,

Vu l'article 6, paragraphe 2, du décret du 1er juillet 1897 ;

Vu l'avis de la commission des bibliothèques nationales et municipales,

Arrête :

Art. 1er. — Les candidats aux fonctions de bibliothécaire municipal dans une bibliothèque classée, qui ne sont pourvus ni du diplôme d'archiviste-paléographe, ni du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire universitaire, subissent un examen conformément au programme annexé au présent arrêté.

Art. 2. — Les sessions d'examen ont lieu à Paris. Un arrêté ministériel, publié au *Journal Officiel*, fixe la date de chacune d'elles, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture du registre d'inscription, le lieu, le jour et l'heure des épreuves.

Art. 3. — Les candidats se font inscrire au Ministère de l'instruction publique, direction de l'enseignement supérieur, 6e bureau.

Ils doivent déposer à cet effet :

1° Leur acte de naissance ;

2° Un *curriculum vitæ* écrit en entier et signé par eux, dans lequel ils font connaître les situations qu'ils ont occupées, leurs travaux, leurs titres et diplômes ;

3° Une note indiquant les langues anciennes et les langues vivantes qu'ils déclarent connaître.

Art. 4. — L'examen comporte deux épreuves : l'une écrite, l'autre orale.

Art. 5. — L'épreuve écrite comprend :

1° Une composition sur des questions de bibliographie générale ou d'administration d'une bibliothèque municipale ;

2° L'analyse d'une préface écrite en latin, ou dans une des langues vivantes que le candidat aura déclaré connaître ;

3° La rédaction des articles par lesquels une dizaine d'ouvrages anciens et modernes, portant sur diverses matières, devraient être représentés dans le registre d'entrées et dans les divers catalogues méthodiques et alphabétiques d'une bibliothèque ;

Digitized by Google

4° La transcription d'un texte latin et d'un texte français empruntés à deux manuscrits, l'un du moyen âge et l'autre des temps modernes et la rédaction de notices de catalogue de ces deux manuscrits.

Art. 6. — L'épreuve orale comprend les interrogations sur la bibliographie et le service des bibliothèques municipales.

Art. 7. — Épreuve orale facultative. — Les candidats qui désireront justifier de leur aptitude à classer et cataloguer des collections spéciales annexées à certaines bibliothèques seront interrogés, suivant leur demande, sur l'iconographie, sur la numismatique ou sur le service des archives municipales. Mention du résultat de cette épreuve sera faite sur le diplôme.

Art. 8. — Les épreuves sont subies devant une commission spéciale permanente. Le jugement est soumis à la ratification du ministre.

Les résultats de l'examen et le rapport du président sont consignés au registre des procès-verbaux de la commission.

Fait à Paris, le 28 mai 1898. A. Rambaud.

Par décret en date du 3 juin dernier, M de Chantepie du Dézert (Jules-Charles-Casimir), conservateur de la Bibliothèque de l'Université de Paris, est nommé inspecteur général (hors cadre) des bibliothèques.

Par arrêté du Ministre de l'Instruction publique en date du 18 mai, M. Joseph Petit, archiviste-paléographe, est nommé archiviste aux Archives Nationales.

Par arrêté préfectoral en date du 21 mai, M. Jules Vernier, archiviste de la Savoie, est nommé archiviste de l'Aube en remplacement de M. F. André admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Par arrêté du Ministre de l'Instruction Publique en date du 5 mai, M. Paul Deslandres, archiviste-paléographe, est nommé attaché non rétribué à la bibliothèque de l'Arsenal.

Par arrêté du 28 mai 1898, est instituée près le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, une commission chargée d'étudier toutes les questions relatives à l'unification des catalogues des bibliothèques publiques de Paris. Cette commission est ainsi constituée :

M. L. Delisle, administrateur général de la Bibliothèque Nationale, *président.*

M. Marais, bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine, *secrétaire.*

Membres : MM. H. de Bornier, Franklin, Ruelle, administrateurs des bibliothèques de l'Arsenal, Mazarine et de Sainte-Geneviève; Marchal, Mortet, Müller, conservateurs de la Bibliothèque Nationale, Sainte-Geneviève et de l'Arsenal; Omont, D. Blanchet et Cou-

Digitized by Google

raye du Parc, conservateurs-adjoints et bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale.

Dans sa séance du 6 juin, le conseil municipal de Paris a accueilli, avec renvoi à la commission compétente, une proposition ayant pour objet de créer aux Archives de la Seine un emploi d'archiviste en vue de travaux spéciaux, notamment pour le classement des documents relatifs à la Révolution française à Paris et la recherche des documents historiques concernant cette période de l'histoire de Paris.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

ENCORE L'IMITATION DE J.-C.

Je suis très reconnaissant à mes excellents auxiliaires MM. Jules Momméja et Anthyme Saint-Paul de leurs articles en faveur de la thèse que j'ai eu l'honneur de soutenir ici. On est bien fort quand on est secondé par de tels travailleurs, non moins habiles critiques que savants archéologues. Une autre bonne fortune m'arrive sous la forme d'un remarquable compte rendu des ouvrages relatifs à l'*Imitation de J.-C.* publiés par Mgr Puyol, ancien professeur en Sorbonne (1), compte rendu inséré par M. l'abbé Dubarat, aumônier du lycée de Pau, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, directeur d'un de nos meilleurs recueils périodiques provinciaux, les *Études historiques et religieuses du diocèse de Bayonne*, dans la livraison de mars dernier (p. 134-139). De cet article il résulte que la candidature de Thomas à Kempis doit être pour toujours abandonnée, que le prétendu vainqueur est définitivement vaincu et enterré, que nul effort ne soulèvera jamais la pierre sous laquelle il dort, après avoir endormi (par ses œuvres réelles) tant de générations de malheureux lecteurs. J'ai éprouvé, je

(1) *De l'Imitation de* J.-C. Paris, V. Retaux, 8 vol. in-12, les uns déjà publiés au nombre de trois, les autres qui vont paraître prochainement. Le volume dont s'occupe particulièrement M. l'aumônier du lycée de Pau est intitulé : *Descriptions bibliographiques des manuscrits* [349 consultés dans toutes les collections de l'Europe] *et des principales éditions du livre* DE IMITATIONE CHRISTI.

Digitized by Google

l'avoue, un plaisir singulier à retrouver, dans l'analyse si bien faite par le docte abbé Dubarat de l'ensemble des travaux spéciaux de son éminent compatriote et ami, l'argument sur lequel j'ai tant insisté, l'incalculable infériorité de l'auteur de la *Vallée des lis* et du *Jardin des roses* comparé à l'admirable auteur de l'*Imitation*. Reproduisons un passage de l'article de M. l'abbé Dubarat, où est résumé de la plus nette façon tout ce que l'on a pu dire et écrire touchant le parallèle à établir entre l'insignifiant et parfois grotesque style du chamoine régulier et le pur et beau style de l'*Imitation* : « l'analyse du *Codex Kempensis* ne contient pas moins de 50 pages dans l'ouvrage de Mgr Puyol (pp. 201-250). C'est l'autographe de Thomas à Kempis et pour cela il est regardé par quelques-uns comme le *plus vénérable et le plus important de tous les manuscrits*. Il porte cette souscription: *Finitus et completus anno domini MCCCCXLI, per manus fratris Thome Kempis in monte sancte agnetis prope Zwollis*. Il est aujourd'hui à la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles (1). L'auteur en est donc Th. Haemmerlein, né à Kempen, diocèse de Cologne, entré à Saint-Agnès, comme novice en 1400, où il mourut en 1471. Historien et polygraphe, il a laissé plusieurs ouvrages écrits ou copiés de sa main, presque tous perdus, Mgr Puyol raconte avec soin toutes les vicissitudes par où est passé ce précieux manuscrit, la critique du texte en est faite de main de maître. En effet, si l'Imitation était bien de Kempis, tous les

(1) J'ai eu l'avantage d'être fort lié avec le très estimable éditeur du *Codex Kempensis*, feu Charles Ruelens, conservateur des manuscrits de la bibliothèque royale de Bruxelles. Il était venu, à l'Inguimbertine de Carpentras, préparer la publication de la correspondance de Rubens quand j'y préparais la publication de la correspondance de Peiresc. Pendant les entr'actes des rudes séances consacrées au déchiffrement d'écritures souvent diaboliques, nous causions, pour nous délasser, tantôt de nos héros respectifs, tantôt de l'auteur de l'Imitation. Autant nous étions d'accord sur Peiresc et Rubens, autant nous l'étions peu sur Th. à Kempis. Alors nous devenions momentanément des *frères ennemis*. Ruelens, qui était le *meilleur fils du monde*, s'amusa, un jour, à me dire, avant l'ouverture des hostilités : *Nous allons nous arracher les cheveux.. mais j'oubliais que je suis le plus chauve des batailleurs*. Quand je lui rappelais les pauvretés littéraires des œuvres authentiques de son *voisin*, ses abusives et grotesques métaphores, les bizarres *irrégularités* du style du chanoine régulier, etc., etc., il était obligé de reconnaître que la langue de l'auteur de l'*Imitation* est fort différente, cherchant, du reste, à expliquer cette immense différence par l'exemple de divers célèbres écrivains très inégaux dans leurs productions, citant notamment le grand Corneille qui traça de la même plume son sublime *Cid* et son ridicule *Agésilas*. Je répondais par un *hélas*, tant le rapprochement me paraissait peu concluant et ressemblait à une *défaite* !

Digitized by Google

autres textes auraient dû s'effacer devant celui-là ; mais, c'est un texte incorrect, relativement récent, peu coordonné. On voit à chaque page que Kempis s'y *révèle copiste et non auteur*. Aussi le savant P. Denifle a-t-il pu dire très judicieusement : *Le grand ennemi de Kempis, c'est son prétendu autographe* (1). D'autres ont cherché à établir que ce manuscrit est une *minute d'auteur*. Les raisons données par Mgr Puyol, à l'encontre de cette opinion, nous semblent victorieuses. A ce sujet, il raconte la conférence piquante tenue en 1671 pour l'examen des manuscrits de l'Imitation. Celui de Kempis fut produit le dernier, comme un coup de théâtre. On l'étudia, et, en présence *des fautes très grossières*, *des solécismes*, *des barbarismes*, *des omissions*, *des transpoditions* dont il était rempli, on conclut que Th. à Kempis n'était qu'un ignorant qui n'entendait même pas le latin et qu'il était bien éloigné d'être capable d'avoir composé le livre qu'il avait si mal transcrit. »

Ce n'est pas seulement sur la question de la prétendue paternité de Thomas à Kempis que Mgr Puyol pense comme le groupe ici formé par MM. Momméja, Saint-Paul et leur humble devancier, mais aussi sur l'époque où fut composée l'*Imitation*, époque bien antérieure à celle où vivait le chamoine calligraphe (2). Puisse l'ancien professeur en la faculté de théologie de Paris nous donner raison sur tous les autres points dans sa prochaine publication intitulée : *L'auteur du livre de Imitatione Christi*! J'espère surtout qu'un aussi judicieux et aussi savant prélat ne nous prêchera pas le *culte des faux dieux*, et qu'il repoussera — non moins vigoureusement que feu l'évêque de Bruges, Mgr Malou, et que M. le chanoine Delvigne, pour

(1) Le mot du P. Denifle, un des juges les plus compétents que je connaisse, est aussi spirituel que décisif. Je tiens à rapprocher de l'inappréciable témoignage d'un religieux dont la réputation est européenne, celui d'un érudit de grande valeur et de grande modestie, feu M. Madden, le bibliographe versaillais, avec lequel j'ai eu jadis les plus cordiales relations et qui a mentionné trop flatteusement mes recherches de 1862. Je ne crois pas que la considérable autorité de Madden ait jamais encore été invoquée dans l'histoire de l'interminable polémique.

(2) D'après M. Bénard, auteur d'une thèse latine pour le doctorat, soutenue en ces dernières années, devant la faculté des lettres de Paris, l'*Imitation* serait incontestablement du XIII^e^ siècle. Voilà donc encore un autre anti-Kempiste ! malheureusement M. Bénard est un *Gerseniste* : on lit avec stupeur dans sa thèse que le véritable auteur de l'*Imitation* est l'impossible et imaginaire « supérieur des Bénédictins de Verceil ». Si la Sorbonne lui a pardonné cette hérésie, moi je ne la lui pardonne pas.

Digitized by Google

ne citer que les plus redoutables adversaires et pulvérisateurs d'une vaine idole — qu'il repoussera, dis-je, le fabuleux *Gersen*, lequel on devrait bien marier avec la non moins fabuleuse Clémence Isaure (1).

Quoi qu'il arrive, on ne pourra se dispenser, quand on écrira l'histoire complète de la discussion relative aux origines de l'*Imitation de J.-C.*, de mentionner le rôle joué ici par une demi-douzaine de combattants, tous amoureux de la vérité, et ce ne sera pas un médiocre honneur pour notre cher recueil.

PH. TAMIZEY DE LARROQUE.

ANDRÉ BOULLE

LOCATAIRE DU COLLÈGE DE REIMS A PARIS

et son entrée au Louvre, 1664-1676.

D'après le dernier ouvrage paru sur les Boulle, et en particulier sur André-Charles, le célèbre ébéniste, on n'est pas encore très fixé sur les débuts de celui-ci (2). Il semble donc utile de publier à ce sujet ce qu'on peut rencontrer d'intéressant, si minime que soit l'importance des documents trouvés.

Les mentions qui suivent n'ont d'autre but que de faire connaître quelques événements encore ignorés de la vie de cet artiste, et de préciser peut-être d'une manière certaine la date de son entrée dans les « Galeries du Louvre ».

Dans les comptes du collège de Reims, à Paris, situé dès sa fondation en 1412, dans la rue du même nom, près de l'abbaye de Sainte-Geneviève, j'ai relevé, à cet égard, les passages suivants:

Années 1664-1670. — « Plus une salle boutique au-dessous dudit comptable, louée par an cinquante livres au sieur Boul, ébéniste ; partant, pour les six années de ce compte, escheues au jour de

(1) Voir, au sujet de la démolition de la légende de Clémence Isaure une récente et très intéressante communication faite à l'Académie des inscriptions par M. Dieulafoy (*Comptes rendus des séances de l'année 1898, Bulletin* de janvier-février, (p. 40-44). Bien avant M. Roschach, dont M. Dieulafoy a présenté les deux si recommandables brochures à l'illustre compagnie, j'avais donné un coup de pioche au piédestal de la statue aujourd'hui pour toujours renversée (*Revue de Gascogne* de 1865).

(2) Henry Havard, Les Boulle, Paris 1893.

Voir aussi : H. Stein, L'ébéniste Boulle et l'origine de sa famille, Paris, Plon, 1890.

Digitized by Google

saint Jean 1670, la somme de trois cens vingt quatre livres, IIIc XXIIII livres ».

Années 1670-1671 ; 1671-1672 ; 1672-1673. — Même teneur, sauf « menuisier » pour « ébéniste ».

Année 1673-1674. — « Plus, une salle boutique au-dessoubs du sieur comptable, louée pendant le premier terme de ce compte au prix de cinquante-quatre livres par an ; et depuis, a esté louée avec les deux maisons suivantes où demeuroient cy-devant les sieurs Pillet et Baujeux, au sieur Boul, moiennant la somme de cent soixante dix livres, suivant son bail du douze septembre 1673, pour six ans à commancer à la Saint-Remy ; partant la somme de cent quarante une livres, CXLI livres ».

Année 1674-1675. — Même teneur, mais le loyer est de 170 livres.

Année 1675-1676. — Plus, pour une salle boutique au dessoubs du sieur comptable, louée au sieur Boul, menuisier, avec les deux logis suivans pendant les trois premiers termes au prix de 170 livres par an, auquel temps il a donné congé de ladite maison et s'en est allé dans le Louvre, ne pouvant le faire payer de cent trois livres qu'il doit de reste desdits trois termes. Et le dernier terme elle a esté louée au sieur Boul, père, au prix de cinquante quatre livres par an, qui fait pour ce dernier terme treize livres dix solz ; partant, ne fait recepte que de vingt quatre livres dix solz pour lesdits trois termes de Boul, le filz, et treize livres dix solz pour le terme de Boul, père, qui fait trente huit livres, cy (1) XXXVIII livres ».

Année 1676-1677. — La boutique seule est louée à Boulle, père, pour 54 l.

Année 1677-1678. — Il n'est plus question de Boulle ; c'est un sieur Ferrand qui occupe maisons et boutique. (2) »

De ces extraits, il semble résulter qu'André Boulle n'alla loger au Louvre qu'en 1676 bien que le brevet lui en fut accordé par Louis XIV dès 1672. M. Havard dit, du reste, qu'un second brevet lui fut donné en 1679, pour s'agrandir, et qu'on ne le voit définitivement installé qu'en 1688. Remarquons, en outre, que dans son acte de mariage, daté de 1677, il est porté comme « demeurant paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois », ce qui concorderait assez avec la date de 1676, année de son départ du collège.

Il est fâcheux que le procureur-comptable de cet établissement n'ait pas songé à ajouter les prénoms, ce qui nous aurait fixés sur « Boul, père, » qui ne peut être que Jean Boulle. Il faut

(1) Archives Nationales, H^3 2880[1].

(2) Archives Nationales, H^3 2880[2].

Digitized by Google

aussi regretter que les baux de cette époque (et de cette époque presque exclusivement, car beaucoup d'autres ont été conservés) ne soient pas parvenus jusqu'à nous : nous aurions trouvé là renseignements utiles et plus complets.

Disons enfin qu'André Boulle et son père paraissent bien, comme M. Havard l'avait établi, avoir abandonné la religion protestante, primitivement professée par la famille.

Le choix, comme logement, d'un collège sous l'autorité des archevêques de Reims et toujours dirigé par des prêtres, fournit une nouvelle preuve de cette conversion. Quant à la « détresse » présumée de Boulle qui, d'après certaine auteurs, aurait été recueilli au Louvre par charité, peut-elle être confirmée par ce fait qu'il ne put payer les 103 l. de son loyer ? Nous laisserons à plus doctes personnes le soin de juger et de conclure.

H. L.

UNE LETTRE INÉDITE DE L'ARCHÉOLOGUE F. DU PÉRIER.

M. Edmond Bonnaffé, dont le *Dictionnaire des amateurs français* au XVII^e^ siècle (Paris, 1884, grand in-8), a consacré une excellente notice (p. 92-94) à un gentilhomme d'Aix-en-Provence, mort en l'année 1623, François Du Périer, dont il dit tout d'abord : C'était un bel esprit et un antiquaire distingué ; — et surtout, les stances de Malherbe :

Ta douleur, Du Périer, sera donc éternelle,

ont plus fait pour sa gloire que la numismatique et la littérature... ». L'aimable écrivain est revenu sur ce sujet, trois ans plus tard, dans la *Revue de Marseille et de Provence* (livraison de janvier-février 1887, article intitulé : *Le catalogue de Du Périer*, (p. 18-27). Déjà, en 1879, un critique qui traite avec une égale compétence les questions d'art, d'histoire et de littérature, M. Léon de Berluc-Perussis, alors président de l'Académie d'Aix, s'était occupé de F. Du Périer dans une remarquable communication sur *les anciens curieux et collectionneurs d'Aix* faite à la Réunion (en Sorbonne) des sociétés savantes et des sociétés des Beaux-Arts des départements (1). De ces intéressants

(1) Paris, Plon, 1880, p. 88 à 106.

Digitized by Google

travaux on rapprochera la lettre suivante, fort intéressante, elle aussi, et où les archéologues salueront à la fois les noms diversement célèbres de trois de leurs confrères d'autrefois, Bagarris, Du Périer et Fabri de Peiresc.

PH. TAMIZEY DE LARROQUE.

A Monsieur de Peiresc, à Paris.

Monsieur, je crois que M. Videl, l'un des Secrétaires de M. le Mareschal de Lesdiguière (1), vous aura rendu un paquet que je luy baillay, au dedans duquel il y avoit un petit cachet de cuivre que j'avois receu d'un de mes amis d'Arles, que je désirois d'accompagner d'un autre qui m'avoit eté promis, que M. le Conseiller d'Agut (2) vous a envoyé, à la place duquel je vous en envoye un autre que j'ay recouvré d'un Padouan, en attendant d'avoir quelque chose plus digne de vous estre presentée. Vous auriez eu plus souvent de mes nouvelles sans l'advis que M. vostre père me bailla que vous estiez occupé à la correction de l'impression des œuvres de Monseigneur le Garde des Sceaux (3) en grand volume que j'ay depuis veu, mais d'un si mauvais papier que je ne les ay pas vouleu prendre, esperant par vostre faveur d'en recouvrer une de celles que l'imprimeur fait de réserve pour ses amis, en les luy payant à tel prix qu'il voudra. Je crois que vous aurez sceu par autre voye la mort du pauvre M. de Bagarris (4) qui deceda le mardy saint, (5), que je regrette tant pour son mérite que pour nostre ancienne amitié. On nous assure qu'aprez avoir veu votre abbaye (6) et MM. de la Cour des Parlements de Tholose et de Bordeaux, vous nous viendrez revoir pour quelque

(1) Louis Videl, qui fut plus tard premier secrétaire de l'Ambassade à Rome du duc de Créqui et auquel on doit une ample biographie de son ancien patron (*Histoire de la vie du Conestable de Lesdiguières*, Paris, 1638, in-f°, est souvent mentionné dans les *Lettres de Peiresc* (tomes IV et V).

(2) Honoré d'Agut, conseiller au Parlement de Provence, fut un des meilleurs amis de Peiresc. Il figure dans un grand nombre de pages de chacun des six premiers volumes du recueil cité en la note précédente.

(3) Guillaume du Vair. On trouve dans la correspondance de Peiresc de nombreux détails sur son illustre ami et sur l'édition dont il s'occupa, que fit oublier l'édition très augmentée de 1641 (Paris, Sébastien Cramoisy, in-f° de 1175 p.).

(4) Voir dans la collection des *Correspondants de Peiresc* le fascicule XII intitulé : *Pierre-Antoine de Rascas, sieur de Bagarris. Lettres inédites écrites d'Aix* et de *Paris* à *Peiresc* (1598-1610). — Aix, 1887.

(5) Le mardi Saint 14 avril. L'académicien Em. David, dans l'article Bagarris de la *Biographie Universelle*, a eu le petit tort de faire mourir l'antiquaire le 15 du même mois.

(6) L'abbaye de Guitres que Louis XIII venait de donner à Peiresc

Digitized by Google

temps (1), ce que nous désirons avec autant de passion que, vous ayant trez humblement baisé les mains, je serais toujours, Monsieur, vostre, etc.

Du Perier.

A Aix ce 22 Avril 1620 (2)

L'ESCLAVAGE EN CATALOGNE AU XVI[e] SIÈCLE

Mon savant confrère, M. Auguste Brutails, a montré, dans un mémoire justement célèbre, la persistance de l'esclavage en Roussillon et en Catalogne jusqu'au xv[e] siècle. Voici un document qui vient s'ajouter à toutes les preuves qui ont déjà été apportées de ce fait; il en appert que les Catalans, résidant à l'étranger, conservaient l'habitude d'avoir des esclaves, et que cet usage ne paraissait pas extraordinaire aux peuples chez lesquels ils s'étaient fixés; c'est ici un marchand catalan, marié et père de famille, habitant Naples, qui possède une « sclava », et qui jouit cependant de la protection spéciale du roi Ferdinand. Notre document est du reste doublement curieux, car il en résulte aussi que, dans les ultimes années du xv[e] siècle, la protection du souverain paraissait encore nécessaire pour échapper aux mesures exceptionnelles dont la prophylaxie de la peste frappait alors les contaminés ou prétendus tels. Et le fait qu'un simple marchand (très cher au roi, il est vrai) pouvait l'obtenir, montre l'adoucissement des mœurs et le progrès des idées, tout au moins dans les classes éclairées.

La lettre adressée : Capitaneo et universitati Cave, est à Naples. A. d. S., Cancelleria Aragonese. Comune reg xii., Collaterale Comune, 1497-1498, fol. 3 v°.

L. G. P.

« Rex Sicilie.

« Magnifice, nobiles et egregii viri, fideles nostri dilecti, Loyse Marti (*sic*) mercante catalano, have facto exponere ad nostra Maesta che havendo ipso mandato sua mugliere e famiglia ad stantiare in questa terra (3) per lo suspecto era in questa citta de la peste, et sequto che essendo in questa cita de Napoli, è morta una sua sclava, quale havea mandata cum sua mogliere, benche

(1) Peiresc ne revint à Aix que dans l'automne de 1623.

(2) Bibliothèque Méjanes, à Aix. Collection Peiresc, registre IX, f° 267, Copie.

(3) Cava.

Digitized by Google

non si possa judicare esser morta de peste, ma per essere morta in breve di, se ne have alcuno dubio per tanto essendo ipso ad nuy, multo caro velo recommandamo, al quale vogliate havere omne bono respecto como homo da mi bene amato, che ne serra molto grato. Datum in castro novo. Neapolis, xxiiii junii 1497.

Rex Federicus.

Et plus bas : Pisanellus. »

UNE NOMINATION DE SONNEUR DES TRÉPASSÉS

A RETHEL EN 1653.

Document communiqué par M. H. Lacaille.

A Messieurs les Eschevins Gouverneurs de la ville de Retel

Remonstre humblement Gilles Pasquier, bourgeois dudit Retel que, sont quinze ans ou environ qu'il dessert la fabrique de ladite église pour racommoder et entretenir les tentes de tapisserie, ensemble les chasubles, rideaux et autres ornements de ladite fabrique, et mesme la confrairie du St Nom de Jésus, laquelle se compose de la plupart des bourgeois de Retel, les convoquer aux assemblées, convoy des enterrements et service desdits confrères ; comme il s'est acquicté de sa charge au sceu d'un chacun. Et maintenant une des places des serviteurs de ladite fabrique ensemble celle du sonneur de la clochette pour aller de nuict reveiller, inciter et esmouvoir le peuple à prier Dieu pour les trespassez est vacante par le décès de deffunct Poncelet, capitaine, et est nécessaire de pourveoir un autre à sa place ; ce considéré, Messieurs, il vous plaise y admettre le suppliant ayant esgard au service qu'il a cy-devant rendu, comme est dit, et la bonne volonté de faire mieux s'il peust, ensemble racommoder et entretenir toutes les susdites tentes et ornements sans en espérer pour lui aucuns sallaires autres que les rétributions ordinaires ausdites charges tant de sonneur de la clochette que serviteur de l'église. Ce faisant, ledit suppliant sera tenu plus obligé, après Dieu, pour vos santez et prospérités.

Signé : Gilles Pasquier.

Veu par nous eschevins gouverneurs de ladite ville la requeste cy-dessus, nous avons le suppliant admis et admettons à la charge de serviteur de l'eglise comme encor à celle de reveilleur aux charges cy-dessus, et ce pour en jouir par ledit Pasquier tant qu'il nous plaira. Fait en l'hostel et chambre du conseil de ladite ville, le samedi vingt-sixiesme avril M VI^{c} cinquante-trois. Signé : Robin de Juvigny, Pailla, Vuatelet, La Charliere, et plus bas : Par M. Villain, sergent du greffier.

(*Archives communales de Rethel.* BB 54, fol. 99 v° et suivants).

Digitized by Google

QUESTIONS

189. — Un poème inédit sur René d'Anjou. — La Bibliothèque nationale de Naples compte parmi ses manuscrits et sous la cote (X,B,63), la copie moderne d'un poème latin anonyme « De laudibus Renati Siciliæ regis libri tres, dédié « ad clarissimum equitem Jacobum Antonium Marcellum, patricium venetum, publici tunc exercitus prætorem. » Voici les premiers vers de cette dédicace, qui montrent que le poème fut composé par ordre de Marcello :

O qui Romani genus alto a sanguine ducis
Marcelli, o Venetæ maxima fama togæ,
Accipe magnanimi laudes, Jacobe, Renati,
Accipe mandatis carmina facta tuis :
Et si mandabis, majora volumina condam
Smyrnæum numero præteritura senem...

Puis vient une autre dédicace au héros lui-même de ce poème : « Ad serenissimum Jerusalem et Siciliæ regem Renatum in sequentes libellos prœmium. »

Suscipe, quœso, rudes, regum clerissime, nugas,
Nomine quas lusit nostra camœna tuo.
Non mea quo priscum rescindant carmina vulnus
Quod jam longa potest consolidare dies
Non jam bissenos Phœbus circumtulit annos
Sustulit ut regnum fraus inimica tibi,
Sed quo te potius remeandi concitet ardor
Ut reparet virtus quod rapuere doli :
Et cupidus resonis iterat garganus in antris
Ingeminant nomen saxa Falerna tuum :
Quare age, nubiferas transcende ferociter Alpes,
Causa tibi faciles suggeret æqua Deos.
Tunc graviore tuos plectro resonabo triumphos
Carmina tunc hilaris candidiora canam.

En regard du vers « non jam bissenos, etc., » une main moderne a mis la fallacieuse indication suivante : « 12 anni dopo il 1442, sicchè nel 1464. »

Après ce prologue commence le poème : « De laudibus serenissimi Jerusalem et Siciliæ regis Renati libellus primus », dont voici le premier et le dernier distique :

Digitized by Google

Res hominum tacito quondam sub pectore volvens
Fata vetustati nimium favisse ferebam...
... Mox reditum pactus liber de carcere cessit,
Ut posset Gallum paulisper visere regem.

« *Incipit secundus.* »

Inc. Has dum trans gelidas diversis partibus Alpes...
Exp. Ille dies gentem penitus delesset Iberam.
Incipit tertius et ultimus. »
Inc Ut primum vernæ spirarunt mitius auræ...
Exp. Cum quibus incolumis patriam superevolat alpem.

Libellus finit.

Cette chronique versifiée, qui paraît avoir quelque importance pour l'histoire du roi René et de ses campagnes en Italie, est-elle restée inédite ? M. Lecoy de la Marche, si bien informé de l'histoire de René d'Anjou, ne paraît ni s'en être servi, ni l'avoir connue. Il y a dans ce fait une présomption sérieuse pour que ce poème ne soit pas encore imprimé ?

D'autre part, où pourrait se trouver le manuscrit original de cette chronique ? Les archives de la famille Marcello ont-elles été respectées par le temps ? Et, dans le cas contraire, où pourrait-on en retrouver les épaves ?

Enfin, quelles indications pourrait-on fournir sur l'auteur anonyme de cet intéressant poème ?

P.

190. — L'hérésie de Ricasoli. — Le chanoine Pandolfo Ricasoli n'est plus guère connu aujourd'hui que par le portrait que Justus Sustermans a fait de lui et qui figure dans la galerie Pitti. Il fut en son temps un hérésiarque distingué et une des dernières victimes (jusqu'à la prison inclusivement) de l'Inquisition à Florence. Ce fut par une violation du secret de la confession que ses fautes contre la doctrine et la morale furent connues. Galluzzi (*Storia del granducato*), Botta, et après eux Cosci font pudiquement allusion à cette affaire qui paraît avoir été quelque peu scandaleuse. Où pourrait-on trouver quelque document sérieux et authentique sur un personnage aussi suspect que celui dont Sustermans nous a laissé une effigie pourtant aussi austère que vénérable ?

C.

Digitized by Google

191. Les deux Saint-Servan. — Saint Servan (Servanus) a donné son nom à plusieurs chapelles en Écosse (à Culross, sur le Forth; à Dysart, dans le comté de Fife; dans l'île du lac de Leven, etc.). Après avoir prêché l'évangile aux Picts, il devint évêque de Saint-Asaph et mourut à Culrop, où la tradition veut que les ruines d'un château témoignent de sa sépulture. Sa fête est célébrée le 20 avril.

On désirerait savoir quels sont les rapports qui peuvent exister entre ce saint et celui du même nom qui est vénéré en France.

W. H. Langhorne.

192. — Les marques de propriété des faucons de chasse à la Renaissance. — Le 7 mars 1498, Margarita de Aragonia de Sancto Severino écrit au marquis de Mantoue pour se plaindre à lui que Federicho de Concorejo, officier mantouan, ait, au mépris de tout droit et de toute convenance, retenu un faucon qu'elle avait perdu dans une chasse précédente. C'est du reste le hasard d'une autre chasse, « essendo li nostri falchoneri in campagna de qui di Spineda» qui fait découvrir cet acte d'indélicatesse. La chasseresse se plaint vivement de ce recel :

« De laqual cosa me ne sono assai maravigliata per esser capitato ad uno de la famiglia di V. Illustrissima Signoria epso falcone *cum le arme predicte*, che non ci sia stato facto asapere orimandate, come faressimo noi, quando ci capitasse de le case sue a le mani nostre. Prego V. Ill. Sig. vogli farci rihavere dicto nostro falcone, come è honesto ».

Il semble résulter de ce fragment : 1° que les faucons de chasse portaient comme signe distinctif et marque de propriété les armes de leurs propriétaires ; (nous ignorons, il est vrai, de quelle nature et de quelle matière était cet insigne ou marque armoriée) ; 2° que le *galateo* entre chasseurs était de signaler et même de rapporter l'oiseau perdu et retrouvé au propriétaire ; 3° que tel était du moins le double usage établi dans l'Italie du Nord à la fin du xv^e^ siècle. (Cette lettre est à Mantoue, Archivio Gonzaga. E, xix, 3) — D'autres documents permettent-ils d'admettre plus sûrement ces hypothèses ? L. G. P.

193. — Garde des quais. — Au bas d'une requête adressée en 1734 au lieutenant général de police, par un maçon incarcéré à Bicêtre, (et qui si, j'en juge par le reste du dos-

Digitized by Google

sier, devait être un incorrigible ivrogne), s'étalent les signatures de nombreux témoins, tous habitants du quartier de la Nouvelle France, venus pour attester l'innocence et la sobriété du prisonnier. Au milieu de marchands de vin, de viande, de brigadiers du guet, etc., figure un certain « Ch. Morlet, garde des quais ». Or, comme jamais ruisseau avec quais n'a coulé, que je sache, des pentes de la butte Montmartre, et que, d'autre part, je ne vois pas l'intérêt qu'il y aurait eu à en garder les quais, sauf peut être pour empêcher mon ivrogne de tomber à l'eau, je m'adresse à quelque obligeant et érudit Vieux-Parisien, pour être renseigné sur la nature des fonctions de « garde des quais ».

G. D.

194. — Un diamant de vingt mille ducats. — Le 20 mars 1497, le joaillier milanais, mais résidant à Ferrare, « Martinus de Caxale, » faisait proposer à l'empereur Maximilien par le « magnifico messer Guido » qui paraît avoir été un ambassadeur italien auprès de l'Empereur, l'achat d'un joyau de très grande valeur; il en demandait vingt mille ducats.

« ..... Como sapete più volte habiamo de una zoya messa in ora in foza de zoyello como sta quelle disegno pero che io ve ho dato : ed è uno diamante di extrema belleza e bonta, talmente che non ha paro e perche, como anche ve ho ragionato, la zoya e suprema a tutte le altre che si sano che sono infra li Christiani, cossi la sacratissima Maesta del sacro imperatore Maximiliano augusto [essendo] el primo, supremo e più nobile principe de Christiani, mi parebbe a me, si come al più nobile e degno, che detta zoya dovesse andare in le mane sue si como bellissima e suprema ale altre..... »

Cette description et ce parallèle entre l'Empereur et le diamant convainquirent-ils Maximilien ou, tout au moins, messer Guido ? Ce diamant a-t-il été acheté pour le trésor impérial? J'en douterais volontiers, Massimiliano méritant mieux que jamais en 1497 son surnom de « pochi danari » et devant difficilement se procurer même par emprunt une somme de vingt mille ducats pour une dépense personnelle d'une inutilité aussi évidente. Aucune autre lettre de Martinus de Caxale ne permet de suivre cette affaire, sur laquelle les archives de Milan sont d'ailleurs muettes. Mais une pierre de telle valeur, même supposant cette valeur exagérée par cet orfèvre, n'a probablement

Digitized by Google

pas pu demeurer longtemps dans la circulation, et l'on voudrait savoir quel est le diamant historique à la carrière duquel ce billet de « Martinus de Caxale » permet d'ajouter un petit détail ? (Milan. A. d. S. Carteggio Generale, Pot. Est.. Ferrara, maggio 1497.) L.-G. P.

RÉPONSES

Cloches fondues pendant la Révolution (1888). — Je trouve, au retour d'un voyage, le numéro de la *Correspondance* du 25 avril, qui renferme une *question* sur les cloches fondues pendant la Révolution. Dans le cours de mes recherches, j'ai rencontré plusieurs cloches de cette époque. Faute de temps, il me serait actuellement difficile d'en dresser la liste, car je m'occupe surtout des cloches de Lorraine et il me faudrait parcourir les dossiers, formés par ordre alphabétique des communes, pour chacun des quatre anciens départements de cette province.

Mais voici le résumé de notes que je rencontre dans mes matériaux non classés, ou de quelques faits qui me reviennent à la mémoire.

Bien que l'année 1790 n'appartienne pas à l'époque révolutionnaire proprement dite, je citerai la cloche de Maxéville, près de Nancy, à cause d'une particularité significative : sur la cloche même, les noms de plusieurs personnes sont accompagnées de titres ou qualifiations nobiliaires, qui, dans l'acte de bénédiction de la cloche, inscrit au registre paroissial, ont été totalement omis.

De la même année date la cloche de Termes (H. Vincent, *Les inscriptions anciennes de l'arr. de Vouziers*, p. 396).

M. H. Jadart (*Rev. hist. ardennaise*, 1895, p. 90-92) a, je crois, cité une cloche à Hannogne-Saint-Remi, baptisée le 28 juillet 1790 et nommée *Josué La Fayette*. Le premier enfant baptisé au son de cette cloche, le 12 août suivant, reçut les noms de Josuée Victoire La Fayette Lemaire.

En l'année 1791, furent fondues des cloches pour : Barby, Ardennes (*Revue des Sociétés savantes*, 4e série, T. VII); Toges (H. Vincent, *o. c.*, p. 404), et Villers-lès-Nancy.

Digitized by Google

Je ne trouve qu'une cloche de 1792, à Campneuseville (Dergny, *Cloches du pays de Bray*, p. 74).

Chose curieuse : en 1793, elles deviennent plus nombreuses ; je citerai : Longmesnil (*Idem*, p. 154) ; Seuil (canton de Rethel) ; Varennes (H. Robinet, *Pouillé de Verdun*, 1,704).

La grosse cloche de Voncq est datée de L'AN 2e DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE... (H. Vincent, *o. c*, p. 447).

Puis, je n'en rencontre plus jusqu'à l'année 1799 ; mais cette cloche qui existe maintenant à Laillerie (Oise), a été fondue, le croirait-on, à Copenhague (L. Regnier et J. Le Bret, *Epigraphie du canton de Chaumont-en-Vexin*, dans les *Mém. de la Soc. acad. de l'Oise*, t. XV, 1893, p. 418).

Celui qui voudrait s'occuper de l'histoire des cloches à l'époque révolutionnaire trouverait un grand intérêt à l'étude des étonnants transports de cloches qui eurent lieu pendant cette crise extraordinaire. Beaucoup de cloches, sans doute concentrées dans des villes, pour être dirigées vers des fonderies où l'on devait les transformer en canons ou en gros sous, furent probablement délaissées et oubliées dans des dépôts publics, jusqu'au jour où des municipalités de localités plus ou moins éloignées en obtinrent, pour regarnir les clochers de leurs églises.

Ainsi, des cloches provenant de l'abbaye de Saint-Paul, à Verdun, existent aujourd'hui : l'une, sûrement à Montmédy ; deux autres, paraît-il, à Grand-Verneuil et à Damvillers. Exemple plus curieux encore : une cloche fondue en 1733 pour *Bouzey*, nom que portait au XVIIIe siècle le village de Dombrot-sur-Vair (Vosges), se trouve manitenant à l'église de Cornay, dans le département des Ardennes (H. Vincent, *o. c.*, p. 207).

Je remets la main sur cette indication : *Cloche de l'époque révolutionnaire*, par M. Henri Jadart, dans la *Revue historique ardennaise*, 1895, p. 225-226.

Nancy, 12 juin 1898.

LÉON GERMAIN.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Nous avons eu le vif regret d'apprendre la mort de M. Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut, notre érudit collaborateur, décédé au Pavillon-Peiresc (Gontaud, Lot-et-Garonne), le 26 mai dernier. Nos lecteurs ont pu apprécier la vaste érudition de l'infatigable travailleur, qui avait voué une partie de sa vie à la publication de la *Correspondance de Peiresc*, cet étonnant et sagace érudit, un des initiateurs de la critique moderne. M. Tamizey de Larroque était le Peiresc de notre époque; il a fait profiter notre modeste *Correspondance* de nombreuses communications, dont nos lecteurs ont pu apprécier la valeur scientifique. Dans ce numéro, nous publions les notes qu'il nous a envoyées lorsqu'il était déjà sur le seuil de la tombe, n'oubliant pas notre Revue, qu'il avait honorée de son érudite et si bienveillante collaboration. Notre ami, M. J. Mommèjà, qui a hérité, sur le désir formel du défunt, de la lourde tâche de continuer la publication de la *Correspondance de Peiresc*, a bien voulu nous promettre, pour un de nos prochains numéros, une biographie et une bibliographie du savant regretté ; la *Correspondance* sera heureuse de pouvoir rendre cet hommage à un de ses meilleurs, de ses plus dévoués et de ses plus estimés collaborateurs.

M.

Le 6 juin 1898, est mort à Bruxelles, M. Constant-Antoine Serrure, docteur en droit, né à Gand le 10 juin 1835.

Sans abandonner complétement la science juridique, M. C.-A. Serrure s'était voué à l'étude du passé, s'intéressant surtout aux sciences auxiliaires de l'histoire. Il avait été à la bonne école de son père, M. C.-P. Serrure, professeur et recteur de l'Université de Gand.

En 1865, C.-A. Serrure publia en flamand une *Histoire des littératures française et flamande dans le comté de Flandre, jusqu'à la fin de la domination bourguignonne*. En 1861, il obtint la médaille d'or instituée par le gouvernement belge, pour sa *Dissertation sur Jacques van Maerlant*. En 1872, il entreprit une nouvelle édition de son histoire littéraire de Flandre, mais le tome premier fut seul publié.

C'est surtout comme numismate que C.-A. Serrure acquit une incontestable autorité. Il publia un nombre considérable de travaux sur les monnaies de Flandre, de Brabant, de Hollande, etc., et peu de numismates belges peuvent se vanter de n'avoir eu C.-A. Serrure comme collaborateur anonyme, car il prodiguait ses consultations scientifiques avec une générosité rare.

Dans les dernières années de sa vie, il s'était occupé principalement de numismatique et de philologie gauloises. L'*Annuaire de la Société*

Digitized by Google

française de numismatique a inséré en 1896 une étude de lui sur les monnaies des Voconces, qui fut très remarquée, malgré certaines théories un peu conjecturales. V. B.

Le 27 mai, M. Bouché-Leclercq, professeur d'histoire ancienne à la Faculté des lettres de Paris, a été élu membre ordinaire de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, en remplacement de M. Schefer.

M. C. Enlart a publié une intéressante notice sur les fouilles faites pour le dégagement de la *Porte des degrés* à *Boulogne-sur-mer*. Au cours des travaux, on a découvert un fragment d'une inscription du XIIIe siècle, des fragments de deux statues peintes du XVIe siècle et un jeton de 1586, au nom de Pierre Clevet, marchand drapier.

Mentionnons la publication d'une *Lettre ouverte* de notre collaborateur, M. J. Van Malderghem, l'érudit archiviste municipal de Bruxelles, à M. J. Breton, au sujet de l'authenticité des fresques de la Leugemeete, question qui passionne les savants de Belgique.

Le 25 juin, a eu lieu à Zurich, l'inauguration solennelle du Musée des Antiquités nationales. A cette occasion, a été publié un beau volume in-4°, accompagné de nombreuses planches.

Le Président de la République a assisté, le 23 juin, à l'inauguration du Musée Carnavalet, remanié comme nous l'avons dit, et disjoint de la Bibliothèque historique, transférée à l'hôtel Saint-Fargeau, qui a eu aussi les honneurs de la visite présidentielle.

Au cours de cette solennité, la croix de la Légion d'Honneur a été remise, et c'était justice, à M. le docteur Lamouroux, conseiller municipal, en raison de la part si active qu'il a prise à tout ce qui intéresse l'histoire parisienne. Les palmes académiques ont été conférées à MM. Beaurepaire, Debraux, Gérard, archiviste-paléographe, et Pêtre, collaborateurs des services du Musée, de la Bibliothèque ou des travaux historiques.

La collection de la vicomtesse de Janzé. — La fin du mois dernier a vu s'ouvrir pendant quelques jours, à la grande joie du public curieux des choses d'art, une des plus belles collections particulières de Paris. Cette généreuse initiative, prise dans un but charitable qu'on ne saurait trop louer, par la vicomtesse de Janzé, nous a permis d'admirer pendant quelques heures une des plus belles collections d'objets d'art qu'on puisse imaginer. Peut-être les esprits chagrins pourraient-ils se plaindre qu'il y en ait *trop* et que, par leur juxtaposition dans un cadre forcément restreint, ils ne se nuisissent entre eux. L'espace nous manque pour tout décrire et nous devrons nous borner à une sèche énumération, qui, malgré son aridité,

Digitized by Google

conservera, pour ceux qui ont eu la bonne fortune de visiter l'hôtel de la rue Marignan, le souvenir de ce qui les a charmés.

Dans le vestibule d'entrée, le plafond de Boucher a été peint pour Mme du Barry et provient du pavillon de Louveciennes; la chaise à porteurs a été peinte par Lemoyne et Berain.

Dans l'escalier, la rampe en fer forgé provient de l'hôtel de Grignan, à Aix. Le dessous de cet escalier est garni de petits portraits de femmes collectionnés à cet effet. Aux murs se voient, entre autres, les portraits de Pascal, de Vauban, du comte d'Harcourt, du maréchal de Villars, du Grand Condé, du cardinal de Fleury (Diogène, sa lanterne à la main, montre le cardinal comme étant l'homme cherché.... et trouvé) par Rigaud, Philippe de Champaigne, etc.; l'apothéose de Jean Sobieski, par Giordano; le médaillon en marbre du même Sobieski se voit sous la fenêtre, exposé d'une façon très originale. Faut-il citer encore un portrait du duc de Choiseul par Van Loo, celui de la Fontaine, par Largillière, celui de Pigalle, par Greuze? La fenêtre est ornée de superbes vitraux du commencement du XVIIe siècle, semblables à ceux de la salle à manger où nous pénétrerons tout à l'heure. Sur le palier du premier étage, la statue en bronze de Henri IV enfant, par Bosio, reçoit les visiteurs; elle provient de la chambre de la duchesse d'Angoulême au château de Marne.

Le petit salon, séparé seulement du grand par une balustrade basse de bois sculpté et doré, entre autres merveilles présente le portrait de Louis XIV enfant, par Rigaud, dont la copie se trouve à Versailles; une précieuse série de meubles Louis XV et de petits tableaux ornent cette pièce. Le grand salon contient le portrait de Colbert, par Rigaud, celui de Mme de Matignon par Largillière et, au-dessus d'une porte, ceux de Marie Leczinska et de la Dauphine. Sur un meuble, le buste en marbre du duc de Chevreuse, par Coysevox; dans un angle, une touchante statue de marbre blanc, représentant Louis XVII endormi, et plus loin le riche clavecin noir et or de Mme du Barry.

Un troisième salon, qui contient deux grandes vitrines remplies de Sèvres et de Saxes, est entièrement tapissé de tableaux. Nous citerons au hasard : le duc de Choiseul à Chanteloup, par Greuze; la princesse Zichnowska, par Greuze; Marie-Antoinette, dauphine, âgée de dix-huit ans, par Mme Vigée-Lebrun; la comtesse de Choiseul-Beaupré, dite « la petite Sainte »; Louis XIII entre Charlemagne et Henri IV, par Philippe de Champaigne. Sur la cheminée, un magnifique buste en marbre de Vauvenargues par Caffieri, et, dans un angle, celui de Sophie Arnould par Houdon.

La salle à manger, par laquelle on sortait, en dehors d'une superbe argenterie ancienne, et des vitraux auxquels nous avons fait allusion à propos de ceux de l'escalier, contient les portraits de Turenne et de Richelieu par Philippe de Champaigne, et celui de Julie d'Angenne, duchesse de Montausier, si célèbre par son esprit et ses charmes.

Digitized by Google

Signalons en terminant, dans toutes les pièces, les merveilleuses boiseries des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles qui couvrent les murs et servent de supports aux tableaux.

Ch. de B.

~~~ **Société Nationale des Antiquaires de France.** — *Séance du 3 mai 1898.* — Le R. P. Dom G. Morin communique un vase à eulogies, en plomb, conservé avec les reliques de sainte Scolastique à Juvigny-les-Dames (Meuse). — M. E. Dumuys présente l'original d'un reliquaire monté sur roues conservé aujourd'hui dans l'église de Saint-Aignan d'Orléans et le texte de la première inscription chrétienne qui ait été découverte récemment à Orléans : LANTRVDES HIC REQVIISCIT. — M. Cagnat communique cinq fragments provenant du camp romain de Lambèse et qui appartiennent à l'inscription contenant le texte du discours d'Hadrien, aujourd'hui conservé au Musée du Louvre. — *Séance du 11 mai.* — M. le baron Rey commence la lecture d'un mémoire dans lequel il étudie l'influence orientale sur l'architecture militaire des Croisés en Syrie. — M. Omont fait une communication sur un évangéliaire grec, conservé au Patriarcat orthodoxe de Jérusalem, et qui est orné des portaits du voïvode de Valachie Mathieu Bassaraba, et de sa femme Hélène. Il en rapproche un autre évangéliaire ms., orné des portraits des mêmes personnages, conservé parmi les manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale. — *Séance du 18 mai 1898.* — M. M. Prou signale une inscription mérovingienne, trouvée à Teuillac (Gironde) et en propose une nouvelle lecture. L'intérêt de cette inscription réside dans la formule : filio suo (pa) ter scripsi (t). — M. E. Molinier communique une statuette de vierge en ivoire, jadis conservée parmi les monuments d'ivoire du Musée du Louvre et qu'il considère comme l'œuvre d'un faussaire, malgré l'avis de Didron et de Viollet-le-Duc. — M. N. Valois fait une communication sur une visionnaire célèbre du XV^e^ siècle, mêlée à la mission de Jeanne d'Arc, connue sous le nom de Marie d'Avignon et qui s'appelait réellement Marie Robine. — *Séance du 25 mai 1898.* — M. le D^r^ Carton lit un mémoire sur une tête de bronze, trouvée à Stora (Algérie) et aujourd'hui conservée dans une collection particulière à Lille. — M. S. Berger fait une communication sur différents manuscrits de la Bible castillane qui représentent cette particularité d'avoir été enluminés sous la direction de juifs espagnols. — *Séance du 1^er^ juin.* — M R. de Lespinasse signale la disparition prochaine des restes de l'ancien château des comtes de Nevers; ces ruines remontent au XII^e^ siècle et offrent un autre intérêt : celui d'avoir été les témoins de la proclamation des franchises municipales de Nevers. Le Président adressera au Ministre de l'Instruction publique une lettre pour lui demander, au nom de la Société, la conservation de

Digitized by Google
~~~

ces ruines. — M. Adrien Blanchet communique le texte d'une inscription talismanique qui se lit sur une ancienne bague aujourd'hui conservée au Musée de Châteauroux et qu'il rapproche d'une inscription analogue, mais moins développée, qui se trouve sur l'anneau, récemment signalé, de l'évêque d'Angers, Ulger. — *Séance du 8 juin 1898.* — M. Ch. Lucas annonce à la Société que, dans un récent voyage qu'il a fait à Arles, il lui a été donné de voir cantonné dans les célèbres arènes romaines d'Arles, un régiment de cavalerie et il signale à la Société les inconvénients graves qui en peuvent résulter pour la conservation de ce monument historique. MM. Saglio et Mowat appuient les observations de M. Lucas.—M. le Dr Capitan signale la découverte de toute une série de monnaies parisiennes dans des fouilles récemment exécutées place du Panthéon. — M. F. Mazerolle communique la maquette en terre cuite d'une médaille relative à la naissance du duc de Normandie (Louis XVII). Cette maquette est l'œuvre du célèbre graveur Augustin Dupré.— M. d'Arbois de Jubainville signale un texte de saint Augustin, rapporté par Isidore, d'après lequel des démons appelés *Dusii*, passaient pour rendre grosses les femmes celtiques. Ces *Dusii* semblent être plutôt des cours d'eau, restés dans le nom moderne de la Dhuys. On croyait, du reste en Grèce, que les cours d'eau pouvaient rendre les femmes grosses. — *Séance du 15 juin 1898.* — M. Adrien Blanchet signale dans l'inventaire du château de Pau dressé en 1561-1562, la mention d'un joyau sur lequel était figurée l'histoire de Phaéton « à demye bosse, ouvrage de Pompei » et dans laquelle il croit reconnaître une œuvre d'orfèvrerie de Pompeo Leoni, fils de Leone, qui travailla en Espagne de 1558 à 1592. — M. R. Cagnat communique et commente une reproduction en couleurs de la célèbre mosaïque de Gafsa, qui représente les jeux du cirque. —M. Ravaisson-Mollien annonce à la Société l'ouverture prochaine du musée de moulages, qu'il a constitué dans l'ancienne salle du Manège du prince impérial au Louvre.

Ouvrages nouveaux :

Bloch (C.). — *Le commerce des grains dans la généralité d'Orléans (1768), d'après la correspondance inédite de l'intendant Cypierre.* Orléans, H. Herluison, 1898, 169 pp.

M. C. Bloch a publié dans ce travail 97 lettres écrites par M. de Cypierre, intendant d'Orléans, au contrôleur général, à M. de Montigny, intendant des Finances, et à d'autres personnages, ainsi que les réponses et les pièces relatives au commerce des grains à Orléans, du 1er juillet à la fin de novembre de l'année 1768. Ces documents sont précédés d'une intéressante préface de quarante pages, qui sera lue avec profit par tous ceux qui s'occupent des questions écono-

Digitized by Google

miques sous l'ancien régime. A la fin du travail, se trouve un tableau des prix officiels du blé et du pain à Orléans, de 1764 à 1768, dressé d'après le registre de la police des grains. M.

Chartraire (E.). — *Inventaire du Tresor de l'Église primatiale et métropolitaine de Sens*, publié par ordre de Mgr Ardin, archevêque de Sens. 1897, in-4° de 114 pages.

Nos églises, dévastées par la révolution, n'ont plus de trésor : c'est une perte immense pour l'art et l'histoire. Quelques-unes cependant, après le concordat, ont essayé de le reconstituer, là où c'était possible. Parmi elles il convient de citer au premier rang l'Église de Sens, qui en a même deux actuellement, l'un à Sens et l'autre à Auxerre, dont le siège a été supprimé par Pie VII.

Le trésor de l'Eglise métropolitaine — je ne dirai pas *primatiale*, parce que le concordat a aboli tous les privilèges — constitue un véritable musée archéologique, contenant 416 objets divers, de toutes les époques.

Le mot *catalogue* me semble mieux approprié pour qualifier la description sommaire qui en a été faite par ordre supérieur, dans l'intérêt de la science et pour la plus grande commodité des visiteurs; *inventaire* se réfère plutôt aux textes et il y a lieu d'éviter cette confusion dans la terminologie.

La méthode adoptée pour le classement est excellent et permet de trouver promptement ce que l'on cherche. Quant à la description elle-même, elle réunit ces deux conditions indispensables : exactitude et concision. Nous félicitons le rédacteur de sa nomenclature qui fait montre de sagacité et d'érudition, aussi de l'abondance des vignettes par lesquelles il relève son texte.

Je me contenterai de deux observations bibliographiques, pour revendiquer la part qui me revient dans l'étude spéciale de deux objets en particulier. L'un est la *sainte coupe* (n° 185) qui fut *scyphus* d'ablutions, avant de devenir pyxide de suspension, et dont un similaire existe à Saint-Maurice d'Agaune; j'en ai disserté dans le *Bulletin monumental*, et, depuis, dans le tome VI de mes *Œuvres complètes*, p. 329, 331-333.

L'étole, n° 116, a été mentionnée deux fois dans les *Mesures de dévotion* publiées d'abord par la *Revue de l'art chrétien*, puis reproduites dans mes *Œuvres* (t. VII, p. 365-366); j'établis son origine et sa signification, citant les rares exemplaires connus.

Plusieurs objets rappellent le cardinalat de l'archevêque *Bernardou*. Cet exemple devrait être suivi partout. Les insignes, anneau, barrette et calotte, rappellent sa haute dignité, et les dons qu'il reçut de ses diocésains lors de sa création, témoignent qu'il considérait l'offrande faite, non à sa personne, mais au siège qu'il illustra de sa pourpre. X. Barbier de Montault.

Digitized by Google

~~ **Delignières** (Em.). — *Exposition d'œuvres d'art et de curiosités à Abbeville (1897)*. Abbeville, Fourdrinier, 1898, petit in-8°, 56 pp.

Intéressante notice où l'auteur passe en revue les différents objets exposés l'année dernière à l'Exposition rétrospective d'Abbeville. Cette exposition avait été organisée pour célébrer le centenaire de la Société d'Emulation d'Abbeville ; cette entreprise qui a eu tout le succès qu'on pouvait espérer, a engagé ses promoteurs à songer, dans l'avenir, à organiser des expositions analogues.

M.

~~ **Dumoulin** (M.) — *Bulletin de la Diana. Questionnaire historique, archéologique et statistique.* Montbrison, E. Brossart, 1898, in-8°, 49 pp. et grav.

Ce questionnaire, dit l'auteur, « a pour objet de recueillir et d'enregistrer tout ce qui reste et tout ce qui témoigne du passé de la petite patrie — le pays de Forez, le département de la Loire — et « d'intéresser à ce passé quiconque est en mesure d'en saisir quelque vestige. » Tel est le but de cette notice, illustrée de nombreuses gravures, qui représentent toutes des monuments de la région ou des objets d'art qui y ont été découverts. Ce questionnaire, très clair, est dressé en vue de l'histoire de chaque commune du département de la Loire ; il doit être envoyé par la Société à toutes les personnes qui, par leur situation ou leurs études, paraissent pouvoir y répondre. On voit que le but de la Société est des plus louables et nous souhaitons que cette tentative ait tout le succès qu'elle mérite.

M.

~~ **Franklin** (A) : — *La vie privée d'autrefois : La vie de Paris sous Louis XIV ; tenue de maison et domesticité* (1 vol. in-12, XXVIII-356 p. Plon et Nourrit, 1898) ; — *Les magasins de Nouveautés* (in-12, 339 p. id.) — avec de nombreuses illustrations.

« La maison réglée et l'art de diriger la maison d'un grand seigneur et autres... » parut en 1692 : son auteur était Audiger, ancien chef d'office, — ex-lieutenant dans le régiment de Lorraine, — et maître-limonadier au Palais-Royal ; bien en cour, souvent appelé à servir le roi lui-même, tant de succès ne le grisèrent pas ; il ne se crut point des qualités littéraires, et le fait mérite d'être signalé. Il a écrit un petit livre essentiellement pratique, avec à peine 15 pages d'autobiographie (sur environ 200), et destiné à n'être lu que de quelques-uns de ses contemporains et des moins notoires ; et c'est pourquoi il nous intéresse encore et nous sert.

« La maison réglée » est divisée en 5 livres : I. La manière de diriger la maison d'un seigneur de qualité ; — II. La maison d'une dame de qualité, et le château d'un grand seigneur à la campagne ; — III. « Manière de régler d'autres maisons de moindre conséquence :

Digitized by Google

homme de qualité étranger, gentilhomme de province, ou autres gens sans famille qui veulent tenir un petit train à Paris », bourgeois enfin et marchands (et pour ceux-ci, croira-t-on qu'Audiger en parle avec le même respect que de personnes « de qualité » ?) Nous avons là évaluée pour chaque maison la dépense du personnel, dressés en détail les menus des repas, énumérés et expliqués surtout les fonctions et devoirs des « officiers » et des domestiques. Les deux derniers livres traitent de la « véritable manière de faire toutes sortes d'eaux et de liqueurs à la mode d'Italie », et « de faire des compotes lorsqu'on veut donner à manger à quelqu'un de considération, et pour les faire proprement et promptement. »

M. A. Franklin fait suivre le livre d'Audiger d'un ouvrage plus connu, *Les devoirs des maîtres et domestiques*, que l'abbé Claude Fleury, qui devait plus tard devenir membre de l'Académie française et confesseur de Louis XV, écrivit alors qu'il était sous-précepteur des princes de Conti (1672). Ce petit ouvrage (330 p.) est surtout à consulter pour ce qu'il nous rapporte des relations sociales à l'époque où il parut (1688).

Ce volume de *La Vie privée d'autrefois* se termine par de courts extraits des *Amours, intrigues et caballes des domestiques des grandes maisons de ce temps* (1633), — du *Parfait Intendant*, de François du Soucy (1650), et d'un « dialogue », que M. Franklin date de la fin du XVII^e^ siècle, sur « la maltôte des cuisinières, ou la manière de bien ferrer la mule » (nous disons aujourd'hui « faire danser l'anse du panier »...)

Et, faute de place, contentons-nous de signaler seulement, dans la même collection, le 4^e^ volume des *Magasins de Nouveautés*, où M. Franklin nous donne une foule de renseignements amusants et instructifs sur la lingerie (du VIII^e^ au XVIII^e^ siècle), — la cordonnerie (IX^e^-XVIII^e^ siècles), — les fourrures (à partir de 1183), — enfin, sur les cannes et parapluies (depuis le bâton de Diogène et le *baculus de arbore malo* de Charlemagne jusqu'à notre « robinson » et à notre « riflard »).

D'aucuns pensent que ce n'est point là de la grande histoire : ce sont ses petits côtés, c'est de la micromanie. Il est possible. Mais, n'est-il pas, en somme, tout aussi important de savoir comment vivaient nos pères, bourgeois ou marchands, et de quelle façon ils organisaient leur intérieur familier, que de connaître l'existence toujours exceptionnelle des rois et des grands ? et Marie Bashkirtseff s'abusait-elle, qui apercevait la Révolution française plus vivante à travers la loupe d'un Taine qu'au travers des magnifiques visions d'un Michelet ?

HENRI MAISTRE.

Digitized by Google

Méloizes (Mis des). — *Compte des obsèques d'un chancelier de France sous Louis XII, Jehan de Ganay* (1512). Bourges, 1897, in-8 de 41 pages.

La dépense totale monte à 4,397 livres, soit 130,000 fr. de la monnaie actuelle. Le corps fut transporté de Blois à Paris, où se fit la sépulture dans une chapelle de famille, à Saint-Merry; la nuit, il reposait à l'église, où il était veillé par des prêtres et l'on sonnait les cloches. Il y a de curieux détails sur la solennité que comportaient alors les cérémonies funèbres : tentures; robes et manteaux de deuil pour la famille, armoiries, encens brûlant autour du corps, assistance de pauvres et de religieux, luminaire, etc.

La notice est précédée d'une introduction qui la résume, et le texte dont l'original appartient à l'auteur, est numéroté par articles, au nombre de 190, ce qui facilitera singulièrement les références.

X. Barbier de Montault.

Paris (Extrait du *Dictionnaire de la France*, de P. Joanne). Hachette, 1898, in-4°; 247 pp. à 3 col.

La nouvelle édition du grand *Dictionnaire géographique et administratif de la France* en étant arrivée à la lettre P, on conçoit sans peine que l'article *Paris* ait, comme le dit lui-même M. Joanne, exigé des proportions considérables, nécessité l'adoption d'un cadre particulier et le concours de collaborateurs spéciaux. Aussi, la librairie Hachette en a-t-elle fait une publication tirée à part du *Dictionnaire*, placée sous une couverture d'allure très moderniste, et qui, nous dit-on, forme la matière de six ou sept volumes in-12. L'œuvre est divisée en deux parties: la première, plus spécialement technique; la seconde, descriptive et, par certains côtés, psychologique.

Les principaux collaborateurs de M. Joanne ont été MM. Beaurepaire, Anthyme Saint-Paul, Yves Guyot, Georges Villain, Turquan, Bergougnan, Bechmann, Chevillard, etc. Il semble que M. Beaurepaire a été l'âme, la cheville ouvrière de tout le travail, et nous ne saurions trop en féliciter le sympathique bibliothécaire de la Ville de Paris.

La critique ne peut s'exercer sur un pareil labeur. La vie de Paris est si mobile que, pendant que la publication se poursuivait, déjà elle n'était plus tout à fait à jour; ici, il y aurait eu à ajouter, là, à supprimer, mais qu'importe! On nous donne un répertoire très complet, très bien fait de tout ce qui a trait à Paris, tel qu'il était dans le courant de l'année 1895; une illustration constante éclaire le texte, une table des matières fort bien ordonnée rend les recherches des plus aisées.

Nous ne pouvons que louer l'œuvre, et la louer sans réserves.

B.

Digitized by Google

Quarré-Reybourbon (L.). — *Pierre-Louis Jacobs d'Hailly, gentilhomme lillois, voyageur au* XVII^e *siècle.* Paris, Impr. Nationale 1898, 23 pp. (Entr. du *Bull. de Géographie historique et descriptive*, 1897, n° 2).

Ce gentilhomme voyagea dans les différentes provinces de France, dans les Pays-bas et en Italie ; il a écrit ses impressions de voyage dont les notes sont consignées en trois manuscrits conservés dans la bibliothèque de Lille. On y trouve des observations intéressantes et des descriptions précieuses sur les monuments que vit le voyageur.

L'auteur a signalé les passages les plus importants de ces mémoires, qui vaudraient la peine, à notre avis, d'être publiés en entier.

M.

Rayeur (J.-A.). — *Petite histoire de l'Agenais à l'usage des écoles primaires.* Agen, 1898, in-18, 31 pp.

31 pages, c'est bien peu pour l'histoire d'une province! C'est beaucoup pourtant dans le cas présent, car il n'y a rien d'inutile dans la très substantielle brochure de M. Rayeur.

Nous le félicitons bien sincèrement d'avoir entrepris le long et difficile travail de dépouillement d'une infinité de volumes divers, pour rendre accessible à tous, et intéressante même pour les plus petits, l'histoire si difficile à écrire d'une petite province.

J. M.

Schlumberger (G.). — *Renaud de Châtillon, prince d'Antioche, seigneur de la terre d'Outre-Jourdain.* Paris, E. Plon, Nourrit et C^ie^, 1898, in-8°, 409 pp.

Parmi les héros les plus extraordinaires de cette longue et dramatique épopée des Croisades, on doit compter Renaud de Châtillon, petit seigneur français, né dans le manoir de la ville de Châtillon-sur-Loing, célèbre par la naissance de Coligny. Une tour colossale est tout ce qui reste de cette antique demeure. Renaud, sire de Châtillon, paraît avoir été le second fils de Geoffroy, sire ou comte de Gien. Comme il n'était pas « moult riche homme », au dire du chroniqueur Ernoul, il alla tenter fortune en Terre-Sainte à la suite de Louis VII. Il assista d'abord au sanglant siège d'Ascalon, en 1153, épousa ensuite la princesse Constance d'Antioche et, par ce mariage, devint prince d'Antioche.

Maître d'une des plus fortes places du royaume chrétien de Jérusalem, Renaud mena, pendant les premières années de son mariage, la rude vie des seigneurs d'outre-mer à cette époque ; en luttes constantes avec les infidèles, il guerroya également contre Thoros d'Arménie, pour le compte du *basileus* Manuel Comnène, puis, se tournant contre ce dernier, il pilla l'île de Chypre, où ses troupes commirent

Digitized by Google

les plus grandes atrocités. Manuel Comnène, pour se venger de Renaud et de Thoros d'Arménie, envahit subitement la Cilicie et obtint que l'orgueilleux prince d'Antioche lui prêtât serment de vassalité. Réconcilié avec ses deux ennemis, le *basileus* les entraîna contre le célèbre Nour-ed-Din, au siège d'Alep; ce dernier, malade, sut éviter la prise de la ville, en rendant les prisonniers chrétiens qu'il y gardait.

Renaud de Châtillon, au cours d'une expédition de pillage sur le territoire de l'ancien comté d'Edesse, expédition entreprise malgré la trêve conclue entre les chrétiens et les infidèles, tomba entre les mains du frère de Nour-ed-Din, et ce ne fut qu'après une captivité de seize années qu'il put rentrer à Antioche.

Sa femme etait morte pendant sa captivité et, prince mais, sans terre, Renaud épousa en secondes noces, la veuve du dernier prince de Karak et de Montréal. C'est alors que commence la période la plus dramatique de la vie de cet aventureux seigneur.

La principauté de Karak, située sur la route de Syrie et d'Égypte, était l'une des plus importantes de Terre-Sainte. Le célèbre Saladin devenait l'adversaire de Renaud de Châtillon. Le prince de Karak pour qui les trêves semblaient ne pas exister, pillant les caravanes, organisant une expedition pour ravager la mer Rouge, s'attira la haine de l'illustre infidèle, qui, malgré deux sièges infructueux de la forteresse de Karak, anéantit, le 4 juillet 1187, les forces chrétiennes à Hittin et tua de sa main Renaud de Châtillon, après lui avoir reproché ses crimes et ses trahisons. Telle fut la fin de ce sire de Châtillon, qui eut une fortune si prodigieuse, brave entre les braves, paladin indomptable, mais sanguinaire et deloyal.

M.

Verneilh (Baron de). — *La Vierge ouvrante de Boubon. Découverte de la seconde partie.* — Limoges, Ve H. Ducourtieux, 1898, 10 pp. et 2 pl.

Notice très intéressante et description détaillée d'un curieux triptique d'ivoire du XIIIe siècle, qui, après avoir subi des vicissitudes diverses, a fini par être scientifiquement étudié par un érudit périgourdin, dont le style coulant et facile embellit les choses les plus arides. Malgré un peu de partialité en faveur de l'objet qu'il décrit, et où il se refuse à voir des restaurations modernes pourtant évidentes, nous devons être reconnaissant à M. de Verneilh de nous avoir fait connaître une pièce de premier ordre. Deux excellentes planches en phototypie ornent cette brochure.

Ch. de B.

Digitized by Google

Périodiques :

L'Ami des monuments et des arts, 1898 t. XII (1re partie). — Augé de Lassus, Le château de Kernay en Pont l'Abbé, p. 7 à 11. — Lamouroux, Le mur romain de la cité de Paris, p. 12 à 25. — Ch. Normand, Plan archeologique de Caudebec, p. 33. — L'église Saint-Paul, de Lyon, p. 37 à 43.

Bibliographie d'Eure-et-Loir, 1898, n° 5. — Fiches de : Bibliographie de la Bibliographie d'Eure-et-Loir.

Bulletin archéologique, 1897, nos 1 et 2. — E. Eude, Études d'architecture en Portugal; Maître Huguet et les influences françaises dans les constructions de Batalha, p. 3 à 16. — Le chanoine Albanès, Les arts à Toulon au Moyen Age, p. 17 à 47. — Cazalès de Fondouce, Cachette de fondeur de l'âge du bronze à Bautarès, près Péret (Hérault), p. 48 à 52. — J.-B. Giraud, Consignation d'armes italiennes à Lyon, en 1561, p. 53 à 62. — J. Gauthier, Le Temple de la Fortune, étude sur un point inédit de la topographie antique de Vesontio, p. 63 à 70. — Le P. de la Croix, Le trésor et les substructions gallo-romaines de Berthouville (Eure), p. 71 à 78 et pl. — G. Musset, Fouilles de Chagnon-Villepouge (Charente-Inférieure), p. 79 à 83 et grav. — A. Nicolaï, Le cimetière gallo-romain de Saint-Martin du Ier au IIIe siècle, p. 84 à 95 et grav. — A. Héron, Une fabrication privée de doubles à Rouen, en 1639, p. 96 à 105. — L. de Grandmaison, Jean Papin, maître de l'œuvre de la cathédrale de Tours, 1473, p. 106 et 107. — Baron de Rivières, Inventaire des armes et munitions de la ville d'Albi en 1595, p. 108 à 115. — E. de Beaurepaire, Les peintures murales de l'église de Bénouville (près Caen), p. 116 à 122 et 2 pl. — L'abbé Bonno, L'église Saint-Pierre de Provins, d'après un inventaire inédit de 1782, p. 123 à 127. — J. Gauthier, Les deux cathédrales de Besançon, p. 128 à 138 et 2 pl. — Ch. Magne, Fouilles et découvertes au pied du mur d'enceinte de Philippe-Auguste, p. 139 à 145 et grav. — Des Méloizes, Œnochoé en bronze du musée de Bourges, p. 146 à 149 et grav. — L. de Nussac, Les fontaines en Limousin, culte, pratiques, légendes, p. 150 à 177. — Schwab, Inscriptions hébraïques en France du VIe au XVe siècle, p. 178 à 217 et grav. — Pilloy, Les verres francs à emblèmes chrétiens, p. 218 à 233 et grav. — F. Pottier, L'orfèvrerie à Toulouse dans le passé, p. 239 à 245 et grav. — G. Gauthier, Fouilles gallo-romaines de Champvert (Nièvre), p. 313 à 320 et 2 pl. — L'abbé Brune, Le château du Pin, p. 321 à 327. — L. Maxe-Werly, L'ornementation du foyer depuis l'époque de la Renaissance, p. 328 à 361 et grav. — L. Plancouard, Les cloches de Vi, dit *Joli village* (Seine-et-Oise), p. 472.

Digitized by Google

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 1898, 2e livr. — Em. Châtelain, Note sur quelques tavernes fréquentées par l'Université de Paris aux XIVe et XVe siècles, p. 87 à 109. — J. Chavanon, Comptes du collége du Mans à Paris, p. 110 à 113. — Adrien Blanchet, sculptures exécutées par Pierre Biard au château du Louvre en 1602. p. 114 à 115.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, t. XXV. — Baron de Verneilh, Le château de Puycharnaud, p. 96 à 102 et 2 pl. — Comte Ch. de Beaumont, Les seigneurs de Puycharnaud, du nom de la Ramière, p. 102 à 138. — M. le chanoine Brugière, L'évêque Jean Martin de Périgueux [1600], p. 138 à 141. — Ch. Aublant, Lettres de sauvegarde accordées à Jean Dalvy, imprimeur à Périgueux, p. 142 à 143. — *Varia* : Lettre de M. de Saulcy, de l'Institut, à l'abbé Audierne et réponse de celui-ci, p. 144 à 145.

Bulletin de la Société des Amis des Sciences et des Arts de Rochechouart, t. VIII. — A. Pouyaud, Rocher du Pied de l'Ane, p. 1 à 2. — Dr Marquet, Documents historiques (*suite*), p. 2 à 5. — Masfrand, La chasse préhistorique, p. 8 à 12. — O. d'Abzac, Le polissoir d'Aureil, p. 12 et grav,

La Chronique des Arts, 1898, n° 19 à 23. — F. Engerand, Les Restaurateurs du tableau de Titien, *Jupiter et Antiope* [au Louvre]. — P. Bonnefon, Autour d'Horace Vernet. — F. Engerand, Notes sur un tableau de Salvator Rosa, au Louvre.

Journal de la Société d'archéologie lorraine, 1898, nos 4 et 5. — Comte Fourrier de Bacourt, La dernière réunion de la noblesse du comté de Ligny, (17 mars 1789,) p. 76 à 79. — L. Germain, Tapisseries de Bruxelles et d'Anvers acquises en Lorraine, XVIIe siècle, p. 79 à 82. — H. Jadart, Visite de la reine de Pologne à Reims en 1740, p. 82 à 85. — De Braux, Reprise de Louis de Chauldenay, pour la vouerie de Blénod, à Hugues des Hazards, évêque comte de Toul [1508], p. 85 à 87. — E. Duvernoy, Notes sur le palais ducal au XVe et au XVIe siècle, p. 87 à 89. — Saint Thomas, Notes historiques sur les médailles frappées à l'occasion de l'arrivée en France de Stanislas, roi de Pologne, et du mariage de sa fille [1725], p. 90 à 92. — V. Parisel, La famille Virion de Nibles, p. 99 à 105. — L. Germain, Le fondeur de cloches Jean Lambert, de Deneuvre [XVIe siècle], p. 105 à 111. — Chronique : Ch. Guyot, Encore la nationalité de Jeanne d'Arc, petite réponse d'un Breton à M. Misset. — L. Germain, Tableau du rosaire à Liverdun.

Digitized by Google

Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, sciences et arts d'Angers (Ancienne Académie d'Angers), 4e série, tome XI (année 1897). — G. d'Epinay, Institutions judiciaires de l'Anjou et du Maine par M. Beautemps-Beaupré, Compte-rendu. — L. de Farcy, Communication de trois pièces tirées des manuscrits nos 2395 et 2778 de la Bibliothèque d'Avignon, concernant Louis I et Louis II, ducs d'Anjou. — L'abbé Lerosey. Jean Loret ou le poète chroniqueur du XVIIe siècle. — L'abbé F. Uyureau, Le collège de Beaupréau en 1763-1764. — L'abbé Lerosey, Une belle famille de Normandie au XVIIe siècle., les De Bellefond. — L'abbé Rondeau, Le couvent de l'Oratoire d'Angers. — Le Dr Maisonneuve, les plus anciennes peintures du monde. — L'abbé F. Uzureau, Tableau de la province d'Anjou (1762-1766). — Tables du Répertoire archéologique de l'Anjou.

Mémoires de la Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin, XX, 1898. — Excursion à la Roche Guyon, p. 1 à 7, 2 pl. — J. Lair, Les Normands dans l'île d'Oscelle (855 à 861), p. 9 à 39 et 2 cartes. [M. Lair place l'île d'Oscelle à Jeufosse (Seine-et-Oise).] — Ch. Tranchant, Mgr P.-M. Cotteret évêque de Beauvais, p. 47 à 51. — L. Plancouard, Description et histoire des châteaux d'Artie-la-Ville, p. 53 à 94, 2 planches et un tableau généalogique. — L. Régnier, Notice sur l'*Inventaire des titres de la seigneurie d'Avernes* (1776-1777), pages 95 à 117 [Appendice notes pour servir à l'histoire de l'église protestante d'Avernes] — J. Depoin, Livry et son abbaye, pages 119 à 126.

La Révolution française, 1898, liv. de juin. — A. Aulard, Le tutoiement pendant la Révolution, p. 481 à 489. — Th. Lhuillier, Un curé de campagne pendant la Révolution : Romain Pichonnier, p. 490 à 502. — La Constitution girondine : texte du projet et des articles votés, p. 503 à 554. — Une sédition religieuse dans le district de Figeac en germinal an II, p. 555 à 562.

Un crédit annuel de 3.600 francs est prévu pour cette fonction.

Nouvelle revue rétrospective, livr. de mai et de juin. — La légion du Nord (1806-1808), p. 289 à 312. — La Société populaire d'Aigues-Mortes (*fin*), p. 313 à 342.— Napoléon Ier et les voleurs de pain (1805-1813), p. 342 à 350. — Autographes divers, p. 351 à 360. — Mort du duc de Bourbon (1830), p. 361 à 380. — La légion du Nord (*suite*), p. 385 à 432.

Revue de l'Art Chrétien, 1898, n° 3. — L. de Farcy, La grande salle de l'évêché d'Angers, p. 202 à 206 et grav. — Mélanges. J.-H. et W.-H. James Wales, Jean Brito et l'invention de l'imprime-

Digitized by Google

rie. — X. Barbier de Montault, La généalogie du crucifix du trésor de Cherves (Charente), d'après ses congénères d'Angoulême et de Paris, au XIIIe siècle. — H. Chabeuf, Deux ivoires du Musée de Dijon [XIVe siècle].

La Revue de l'art ancien et moderne, 1828, nos 5 et 6. — P. de Nolhac, La création de Versailles, d'après des documents. inédits, p. 399 à 412 et grav. — J. Marquet de Vasselot, Une œuvre inconnue d'Antoine Coypel, p. 456 à 458 et grav. — P. Rouaix, A propos des Vernet, p. 459 à 466 et grav. — Revue des travaux relatifs aux Beaux-Arts publiés dans les périodiques français pendant le 1er trimestre de 1898. — H. Lemonnier, Philibert de Lorme (*fin*), p. 549 à 560 et grav. — L. Dimier, Un ouvrage perdu de Benvenuto Cellini [deux Victoires pour le château de Fontainebleau], p. 561 à 564 e grav. — Revue des travaux relatifs aux Beaux-Arts publiés dans les périodiques étrangers pendant le premier trimestre de 1898,

Revue d'Archéologie poitevine, 1898, nos 4 et 5. — E. Beck et X. B. de Montault, L'église de Sainte-Radegonde, à Cambridge' p. 97 à 104 et grav. — A. Largeault, La beauté de sainte Radegonde, p. 104 à 108. — X. Barbier de Montault, Catalogue des reliques de l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers, au XVIIe siècle, p. 108 à 110. — Ch. Courteaud, La croix de procession de l'église d'Adilly (Deux-Sèvres) [XVe siècle], p. 111 à 115. — X. Barbier de Montault, Les tribulations de deux sergents royaux de Saint-Maixent, en 1662, p. 115 à 121. — Du même, Le calice de Vivone [Vienne, calice du XVIIe siècle], p. 122 et 123.—X. Barbier de Montault, Email de plique de la fin du XIVe siècle, (Collection Tornézy, à Poitiers, p. 129 à 134 et grav. — Du même, La Vierge de Lourdes, à Poitiers [en bois, XVIIe siècle], p. 134 à 137 et pl. — Renault, Inventaire de Radegonde Tudert, en 1546, p. 138 à 149. — A. Largeault, La charité à Niort aux XVIIe et XVIIIe siècles, p. 149 à 153. — X. Barbier de Montault. Le Christ au Désert [peinture du XVIIe siècle], p. 154 et 155. — Du même, La clef de Saint-Hubert à Oiré et à Loudun (Vienne), p. 155 à 157.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Gazette numismatique française, dirigée par Fernand Mazerolle et éditée par Raymond Serrure. — Cette revue paraît à la fin de chaque trimestre, en livraisons in-8° soleil, d'environ 8 feuilles (128 pages). Chaque livraison est illustrée de plusieurs planches et de gravures dans le texte. Les illustrations, très soignées, donnent à cette revue une forme essentiellement artistique. — Prix de l'abonnement : 25 fr. par an.—Bureaux : 19, rue des Petits-Champs, Paris.

Revue de l'Art chrétien. — Prix de l'abonnement : 20 francs par an. Paraît tous les deux mois par fascicules de 90 pages environ. Édition de luxe, en rouge et noir sur papier teinté. S'adresser rue Saint-Sulpice, 30, à Paris, ou à la Société Saint-Augustin, à Bruges.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiques et archéologiques sur le Barrois).—Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adresser à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin.— S'adr. au siège de la Rédaction, 5, rue du Commerce, à Genève.

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 2e partie : Monnaies féodales et provinciales de France et de l'Orient latin. Prix : 3 francs. — Paris, Raymond Serrure, 19, rue des Petits-Champs.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré. Directeur, M. G. Vicaire. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

Revue historique Ardennaise, publiée par P. Laurent, archiviste du département, avec divers collaborateurs. — Paraît tous les deux mois. — Abonnements : 10 fr. par an; étranger, 12 fr.

LUCIEN GOUGY

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

PARIS. — 5, QUAI CONTI, 5. — PARIS

GRAND ASSORTISSEMENT

D'Ouvrages en tous genres : Littérature, Mémoires, Histoire, Beaux-Arts, Ouvrages illustrés des XVIIIe et XIXe siècles. Livres à gravures sur bois

CATALOGUE MENSUEL à prix marqués

Envoyé franco sur demande

ACHAT AU COMPTANT

DE LIVRES EN TOUS GENRES

DE TOUT OU PARTIE DE BIBLIOTHÈQUE ET DE BELLES RELIURES

ANCIENNES ET MODERNES

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS

SUR LES

COTES DE NORMANDIE, EN BRETAGNE

ET A L'ILE DE JERSEY

1° Billets d'excursion, valables pendant un mois avec itinéraires fixés comme suit :

(1er Mai au 31 Octobre)

1er ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Le Havre (2). — Fécamp. — Étretat. — Saint-Valery. — Dieppe. — Le Tréport. — Arques. — Forges-les-Eaux. — Gisors. — Paris.

2e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville-Deauville. — Caen. — Paris.

3e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 70 fr.; 2e classe 55 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Cherbourg. — Caen. — Paris.

4e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 80 fr.; 2e classe : 60 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). — Avranches — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. Fougères. — Le Mans. — Paris.

5e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Lamballe. — Saint-Brieuc, (moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. Le Mans. — Paris.

6e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Briouze. — Dreux. — Paris.

7e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. — Paris.

8e ITIN .RAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Granville. Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

9e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 115 fr.; 2e classe : 100 fr.

Paris. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. Paris.

Les 10e, 11e, 12e et 14e itinéraires sont délivrés au départ du Mans, de Rouen, d'Angers et de Caen.

13e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 95 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). Jersey (Saint-Hélier). — Saint-Malo. — Pontorson. — Le Mont-Saint-Michel' — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

NUMÉRO 55. 8me Année 25 JUILLET 1898.

PRIX DE L'ABONNEMENT : France..... 10 fr. — Étranger ..... 12 fr.
Un numéro..... 1 fr. 50

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT LE 25 DE CHAQUE MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE
DIRECTEURS

SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — J. MOMMÉJA : Jacques-Philippe Tamizey de Larroque ; biographie et bibliographie.

QUESTIONS. — Diderot, MM. MAURICE TOURNEUX et K. WALISZEWSKI.

RÉPONSES. — L'hérésie de Ricasoli. — Les marques de propriété des faucons. — La chasse au Moyen-Age.

CHRONIQUE.

PARIS
LIBRAIRIE A. FONTEMOING
4, RUE LE GOFF, 4

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 14, RUE DES POITEVINS, PARIS

1898

Digitized by Google

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. Eugène Asse, de la Bibl. de l'Arsenal; M. Barroux, des Archives de la Seine; A. de Barthélemy, membre de l'Institut; Ch. de Beaumont; capitaine Binger; Brutails, archiviste de la Gironde; J. Chavanon, archiviste de la Sarthe; Corroyer, membre de l'Institut; Paul Cottin, de la Bibl. de l'Arsenal; E. Couard, archiviste de Seine-et-Oise; C. Couderc, de la Bibliothèque Nationale; E. Coyecque, des Archives de la Seine; L. Delisle, membre de l'Institut; M. Dumoulin, publiciste; Gaston Duval, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Paul d'Estrée; Fr. Funck-Brentano, de la Bibl. de l'Arsenal; Arthur Giry, membre de l'Institut; Robert Goubaux, archiviste aux Archives Nationales; Dr Paul Guillon; Vicomte de Grouchy; L.-H. Labande, conservateur du Musée Calvet (Avignon); P. Lacombe, des Amis des Livres; L. Lazard, des Archives de la Seine; L. Levillain, arch. paléog., professeur agrégé de l'Université; Ed. Mareuse; P. Marichal, archiviste aux Archives Nationales; H. Martine, de la Bibliothèque de l'Arsenal; P. Meyer, membre de l'Institut; Aug. Molinier, professeur à l'École des Chartes; J. Momméja; Mgr X. B. de Montault; A. Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes; Ch. Normand, secrétaire général des Amis des monuments parisiens; J. Oppert, membre de l'Institut; E. Petit; Ch. Portal, archiviste du Tarn; Ch. Ravaisson-Mollien, du Musée du Louvre; Salomon Reinach, membre de l'Institut; Ch. Sellier; Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut; Noël Thiollier, archiviste-paléographe; A. Thomas, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris; Maurice Tourneux; l'abbé Ch. Urseau, à Angers; J. Viard, archiviste aux Archives Nationales; F. de Villenoisy, du Musée du Louvre; A. Vingtrinier, bibliothécaire de la ville de Lyon, etc., etc.

Secrétaire de la Rédaction : M. Robert Goubaux.

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

TRAJET EN 7 H. — TRAVERSÉE EN 1 H.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à **9 heures du soir**, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vià Calais-Douvres : 9 h., 11 h. 50 du matin, 9 h. du soir.
Vià Boulogne-Folkestone : 10 h. 20 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Vià Douvres-Calais : 9 h., 11 h. du matin et 8 h. 15 du soir.
Vià Folkestone-Boulogne : 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vià* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 9 h., 11 h. 50 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

— Par arrêté préfectoral en date du 16 juin, M. Raymond Teulet, archiviste-paléographe, a été nomme archiviste du département des Landes.

— Par arrêté préfectoral en date du 24 juin, M. Guy Trouillard, archiviste de l'Ariège, est nommé archiviste du département de Loir-et-Cher.

— Le Congrès des Sociétés Savantes des Départements aura lieu l'année prochaine, à Toulouse. On sait que désormais ils doivent se tenir alternativement à Paris et dans une ville de province.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE

Correspondant de l'Institut.

ESSAI BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

I

NOTES BIOGRAPHIQUES

Au moment où paraîtront ces lignes, des notices importantes auront été publiées par MM. Léopold Delisle, Georges Tholin et Louis Audiat (1), sur celui dont je ne puis encore, à cette heure, écrire le nom sans éprouver tout entier la poignante douleur qui me serra le cœur à la première nouvelle de sa mort. Confident de ses travaux, de ses projets, de ses joies et aussi, hélas! de ses lourdes peines, j'ai depuis longtemps reçu de lui l'honorable mais difficile mission de raconter en détail l'histoire de sa vie et de ses travaux. Dans ces conditions, je vais me borner pour aujourd'hui à placer en tête de cet essai

(1) MM. Maurice Tourneux, Brissaud, Léonce Couture et l'abbé Dubarat nous en font espérer d'autres.

Digitized by Google

bibliographique les quelques notes indispensables pour préciser les points principaux de sa biographie.

Jacques-Philippe Tamizey de Larroque naquit, le 30 décembre 1828, dans la jolie petite ville de Gontaud, en Agenais, à l'embellissement et à la prospérité de laquelle il devait si activement travailler plus tard, lorsqu'il en fut maire, de 1860 à 1870. Sa famille, de bonne bourgeoisie terrienne, avait de nombreuses alliances avec la noblesse de race. Par sa mère, il était neveu du général Philippe Delmas de Grammont, le grand homme de bien auquel on doit la loi protectrice des animaux. Entré au lycée de Cahors, vers 1844, il y termina de brillantes études (1), côte à côte avec M. Charles de Freycinet, et se signala, dès lors, par le précoce souci de l'exactitude historique dont il fit preuve, un jour, en signalant à M. Guizot lui-même quelques erreurs dans l'*Essai sur l'Histoire de France*. L'illustre homme d'État conçut dès lors pour son jeune critique une estime qui ne devait que s'accroître. Quoi qu'on en ait dit, ces brillantes études ne furent couronnées par aucun diplôme universitaire; un état de santé inquiétant, produit par des efforts désespérés autant que vains pour s'approprier quelque teinture des sciences mathématiques, durent le faire rentrer à la maison paternelle un peu avant la fin régulière de ses cours.

Retiré à Gontaud, Philippe Tamizey de Larroque chercha assez longtemps sa voie. Les sciences naturelles, même l'astronomie, l'attirèrent — le fait est à noter pour la psychologie du futur éditeur de Peiresc — puis il donna des gages à la littérature, écrivit des poèmes, force nouvelles, un roman (2), une tragédie, un drame en prose, même une amusante parodie d'*Hernani*. Entre temps, il s'attachait aux recherches d'histoire locale. Une rencontre heureuse avec Jules Delpit décida de sa vocation, et, bien stylé par cet érudit, que la publication des *Documents français qui se trouvent en Angleterre* et du *Manuscrit de Wolfenbuttel* avait déjà rendu célèbre, il partit pour Paris (1854), commença à la Bibliothèque, alors impériale, à la Bibliothèque de l'Arsenal et aux Archives nationales l'immense série de transcriptions qui fut la réserve où il devait puiser si abondamment plus tard, sans jamais l'épuiser.

(1) Commencées au petit collége de Marmande.

(2) Buloz en refusa poliment l'insertion à la *Revue des Deux-Mondes* en disant à l'auteur de se tourner vers l'histoire et la critique pour lesquelles il paraissait merveilleusement doué.

Digitized by Google

La perte, après dix mois de mariage (1857), d'une femme d'élite, le tourna vers les pensées religieuses; un instant, il voulut entrer dans les ordres, ce dont le détourna un excellent prêtre, aussi pieux qu'éclairé. Mais cette crise devait être féconde, car elle l'amena à traduire l'*Imitation de Jésus-Christ*, puis à en faire l'étude critique et à démontrer que Thomas A. Kempis n'en saurait être l'auteur (1862). Ce fut son premier livre, et ce livre attira immédiatement l'attention sur le jeune travailleur, qu'un Kempiste d'outre-Rhin n'hésita pas à traiter de *polisson!* A l'heure actuelle, l'émotion produite par ce parfait modèle de saine critique n'est pas entièrement calmée et la dernière page qu'a écrite, sur son lit de mort, le vieil athlète de l'érudition a été pour corroborer et fortifier encore son argumentation de 1862. Philippe Tamizey de Larroque, auquel on a reproché trop d'indulgence pour les livres d'autrui, avait, en réalité, le sens critique développé au plus haut degré; ses premières publications le prouvent. Ses mémoires sur le *Sac de Béziers*, sur *Jean Guiton* et ce qu'on doit penser des Mémoires de Pontis, les observations sur *l'Histoire d'Éléonore de Guyenne*, sur quelques erreurs de l'Histoire de France d'Henri Martin et sur la *Question de l'emplacement d'Uxellodunum*, sont des œuvres de haute critique, des redressements de faits et des renversements de légendes. Mais déjà, se manifestait une prédilection marquée pour la publication avec notes et commentaires, d'une profusion et d'une science incroyables, des documents inédits qui fixent des points obscurs de l'histoire, ce qui est la meilleure manière de débarrasser celle-ci de la multitude d'erreurs dont elle est surchargée. Peu de travailleurs auront autant fait que Philippe Tamizey de Larroque pour atteindre ce résultat.

La seconde tendance l'emporta bientôt et définitivement sur la première. Cet infatigable chasseur d'inédit avait des éclaircissements à fournir sur tout, et, pendant plus de quarante années, il n'y a jamais failli : les 200 numéros de sa bibliographie sont là pour l'attester. Et qui dénombrera les milliers de notes diverses qu'il jeta insouciamment, pendant ce laps de temps, aux quatre vents de la presse historique et bibliographique ?

Dans cette universalité d'études, il y a quelques grands courants à distinguer. Lui qui a dit, je ne sais plus où : « Il faut aimer de tout son cœur la grande Patrie et plus encore la petite », c'est par l'étude des annales de sa commune et de sa

Digitized by Google

province qu'il arriva à embrasser l'histoire de toute la France. Ses premières recherches furent pour le pays gontaudais, et ces recherches furent d'une telle qualité que, l'année dernière, il pouvait encore en publier des morceaux presque sans retouches. Le souci des gloires du sud-ouest lui fit faire connaissance avec le manuscrit de Colletet dont il a ainsi sauvé plusieurs centaines de pages. Après s'être attaché aux grands méridionaux du XVI^e siècle, tels que les deux Montluc, Saluste du Bartas, Joseph Scaliger, Dominique de Gourgue, les cardinaux d'Armagnac et d'Ossat, sans oublier la reine Margot dont il était le dernier amoureux, il aborda tous les illustres de la première moitié du XVII^e siècle, et nul ne les a mieux connus que lui, du duc d'Épernon à Jean Chapelain, d'Anne de Caumont à Manon de Lartigue, d'Urbain Grandier à l'abbé de Croisilles, de M^me d'Hallot à J.-L. Cuez de Balzac et, planant au-dessus de tous, le grand Richelieu.

Les anciens érudits l'attiraient tout particulièrement; ceux trop inconnus du Midi, d'abord : Florimond de Raymond, l'abbé de Fouilhac, Dadine d'Autesserre, Roaldès, Priolo, Marca, puis les bénédictins de Saint-Maur, Mabillon, du Laura, Estiennot, Lobineau, Vaissette, Montfaucon, celui-ci surtout auquel il avait voué un culte particulier.

On n'étudie pas avec tant de zèle le règne de Louis XIII sans apercevoir partout, dans ce monde de lettrés et de savants, l'action de ce grand initiateur qui avait nom Peiresc. Sa grande ombre était encore voilée, Philippe Tamizey de Larroque s'attacha à faire tomber ce voile et bientôt se consacra tout entier à la réhabilitation de ce merveilleux génie. C'est la grande œuvre, c'est le grand honneur de sa vie. Avant lui, on entrevoyait vaguement Peiresc; il nous l'a complètement révélé et, avec lui, cette pléiade de 21 correspondants qui gravitent autour de ce chef si universellement vénéré, comme des planètes plus ou moins brillantes, sans compter d'autres encore comme Gassendi, Fortin de la Hoguette, Guillaume du Vair, tous de la même lignée intellectuelle, tous également rattachés à Peiresc par l'étude et par l'amitié. Et que d'excursions capricieuses en dehors de ce champ si vaste! Les livres de raison de toutes les époques de la France entière catalogués et analysés ; des voyages du XV^e siècle remis en lumière comme celui du sire de Montaut, des autographes de poètes exhumés pour la première fois, des quatre derniers siècles, de maître Guilloche à Voltaire, en pas-

Digitized by Google

sant par O. de Magny, Pibrac, etc.; les origines de la Révolution curieusement étudiées dans les lettres de maître Baboulène; des notices émues sur d'incomparables amis : Delpit, Magein, Paulin Paris, etc.

De bonne heure, l'infatigable travailleur avait été apprécié. Les sociétés savantes se le disputaient, et si on lui avait fait attendre la croix un peu trop longtemps (1879), en revanche l'Institut lui avait ouvert ses portes tout jeune encore (1875); l'inauguration du monument élevé, grâce à son initiative, à Peiresc avait été en quelque sorte sa propre apothéose. Il semblait que tout souriait à ce grand travailleur, qui était plus grand encore par la bonté, et dont l'inaltérable gaieté avait donné le change aux plus perspicaces. Et pourtant, peu d'hommes ont autant et plus injustement souffert. Depuis la mort (1888) de sa sainte mère, ses tristesses cachées s'étaient encore accrues et la bonne consolatrice n'était plus là! Nous n'en dirons pas plus long aujourd'hui. Une nuit (9 juillet 1895), du haut de son pavillon solitaire, auquel il avait attaché le nom de Peiresc et où il s'était, enfin, comme enfui pour trouver un peu de paix, il vit brûler sa maison natale de Gontaud et, par un de ces raffinements de cruauté que le sort réserve parfois aux meilleurs, le vent qui soufflait en tempête vint jeter à ses pieds des lambeaux carbonisés des manuscrits qu'il avait imprudemment laissés là-bas en réserve pour les travaux à venir. Ce qui brûla ainsi dans cette nuit odieuse, ce n'était pas seulement la maison de ses pères et sa très riche bibliothèque, c'étaient encore des trésors : les douze volumes de la *Correspondance de Guy-Patin*, prêts pour l'impression, les quatre volumes, également presque prêts pour l'éditeur, de l'*Itinéraire d'Henri IV en Gascogne*, le manuscrit à peu près terminé de ce qu'il voulait appeler *Mille et une rectifications historiques*; la plupart des fiches préparées pour une refonte et une réédition de la *Bibliothèque Française de la Croix du Maine*; que sais-je encore!

Le malheur était irréparable, tout autre en eût été écrasé. Philippe Tamizey de Larroque, comme un titan foudroyé, mais non abattu, se remit stoïquement au travail. Si tant de trésors étaient perdus, Peiresc lui restait encore et il pouvait achever son œuvre. La cendre noircie de ses trésors d'érudition fumait encore, que déjà il lançait dans le monde des livres nouveaux.

Mais il était frappé en plein cœur. En vain, son fils, avec une abnégation admirable, s'était fait l'Antigone du grand vieillard,

Digitized by Google

comme celui-ci aimait à le répéter, le soutenant par sa présence, essayant de l'aider dans ses travaux, se chargeant de tous les soucis avec l'ailégresse gaieté de tous les dévoués; en vain sa famille, sa sœur, ses amis s'efforçaient de créer un atmosphère de chaude affection autour de lui. La blessure saignait toujours; le bon colosse s'affaissait lentement sous le poids des malheurs qui avaient empoisonné sa vie. Le diabète s'était attaché à lui, et faisait pour le corps ce que la douleur faisait pour le cœur. Sa vue, toujours très mauvaise, lui donnait des craintes, trop justifiées. Son dernier hiver avait été particulièrement mauvais. Le printemps sembla produire un renouveau de santé. Ce ne fut qu'un éclair, mais tant que dura cette embellie, celui que la mort guettait de si près abattit une besogne formidable. Puis, subitement, une crise de rétention se déclara, et ne laissa bientôt plus d'espoir. Atteint le 13 mai, alité le 19, date de sa dernière lettre, démarche toute de bonté pour faire obtenir une place à un pauvre diable, Philippe Tamizey de Larroque s'endormit paisiblement de son dernier sommeil, le 26 du même mois, doucement bercé par le chant des oiseaux et les mille bruits de la nature qui entraient avec les effluves du printemps par sa fenêtre ouverte.

Maintenant il repose, au flanc de la colline de Larroque, dans un bosquet de rosiers, de lilas et de chevrefeuilles, d'où surgit une haute stèle grise, portant ces simples mots, choisis par lui pour son épitaphe : CI-GIT UN TRAVAILLEUR. Bien peu d'hommes ont mérité aussi complètement ce beau titre, le seul que, dans sa modestie exagérée, le grand érudit ait jamais revendiqué, lui qui en avait mérité tant d'autres.

II

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Il existe deux essais bibliographiques sur les œuvres de Philippe Tamizey de Larroque. Le premier fut esquissé par l'infatigable chercheur lui-même, en 1881, à la suite de son étude sur le Père Constade, dans la *Revue des Bibliophiles*. Un peu plus tard, notre regretté ami Jules Andrieu reprit ce travail dans sa *Bibliographie générale de l'Agenais* (Paris. Alph. Picard; Agen, Michel et Médan, 1886, 1887 et 1891, 3 volumes gr. in-8°) et en fit un tirage à part sous le titre de *Bibliographie Tamizeyenne*,

Digitized by Google

1862-1887 (Agen, impr. Lenteric, 1887, gr. in-8° de 22 pp.), qui fut bientôt suivi d'un *Supplément* pour les années 1887 à 1890 (même imprimerie, 1891, gr. in-8° de 9 pages). Le premier essai comprenait 71 numéros; le second, en y ajoutant le supplément, en contient 135. Nous nous sommes beaucoup servi, cela va s'en dire, de ces deux travaux, et nous les avons continués jusqu'à aujourd'hui, portant le nombre de numéros à bien près de 200. Ce n'est pourtant encore qu'un simple essai, d'abord parce qu'on peut affirmer que pendant longtemps encore il paraîtra des œuvres du grand érudit, plusieurs étant sous presse actuellement, les autres ayant leur manuscrit, soit prêt à être livré, soit tellement avancé, que le digne héritier de M. Tamizey pourra bientôt les publier ; ensuite, parce que le temps matériel nous a manqué pour procéder au dépouillement systématique de tous les périodiques auquel notre ami regretté a fourni une si abondante collaboration.

M. Léopold Delisle, dans l'éloge qu'il a prononcé le 6 juin au Comité des travaux historiques, a regretté d'ignorer complètement tous les travaux de son laborieux confrère et ami antérieurs à l'année 1862. Nous avons le plaisir de pouvoir combler cette lacune, tout au moins pour la partie historique. Dans la biographie complète que nous préparons, on trouvera l'indication détaillée de tous les écrits divers, politiques et littéraires, publiés sous des pseudonymes, par Ph. Tamizey de Larroque avant qu'il se fût irrévocablement consacré à l'érudition. D'ailleurs, quoique ne pouvant pas arriver à être complet, nous avons cru devoir indiquer le mieux possible, au moins pour la première période, tout le travail de collaboration aux revues et aux journaux, pour faire deviner, plutôt que pour montrer à quelle prodigieuse préparation Ph. Tamizey de Larroque s'était soumis avant d'entreprendre les grandes publications qui rendent son nom immortel.

Dans l'annotation du présent travail, nous avons mis le plus possible à contribution les jugements que l'auteur lui-même a portés sur ses propres œuvres, dans les notes journalières de son journal intime. C'est surtout grâce à l'infatigable dévouement de son fils que nous pouvons faire profiter les lecteurs de cette bonne fortune. M. Henry Tamizey de Larroque a été notre aide constant, notre collaborateur infatigable, dans le présent travail dont la majeure partie est son œuvre et dont l'honneur lui est bien légitimement dû.

Digitized by Google

Année 1856.

Lettre au directeur de la *Correspondance Littéraire* sur une erreur de M. Guigniaut. — (5 décembre 1856). — *Correspondance Littéraire*, 1re année (1856), n° 2, p. 37.

C'est de cet article que M. T. de L. fait dater son premier début dans l'érudition, comme le prouve le passage suivant de ses notes personnelles : « Quelques jours plus tard, j'allais avoir 28 ans. Mon début me valut de vives félicitations de M. Delpit qui m'écrivit dans sa trop indulgente amitié : « Vos coups d'essai sont des coups de maître », et l'on trouvera dans ma collection d'autographes la lettre bien flatteuse que m'adressa le fondateur-directeur de la Correspondance Littéraire (1) *au sujet de ma communication. Tout d'abord combattre M. Guigniaut, qui est sans contredit un des plus savants hommes de notre temps, c'était faire mes premières armes avec éclat ».*

Année 1857.

Madame de Sévigné, Voltaire et la Harpe. — (5 novembre 1857). — *Correspondance Littéraire*, 2e année, n° 1, p. 14.

C'est dans cet article qu'a été rendue pour la première fois à son véritable auteur, Voltaire, la phrase célèbre : RACINE PASSERA COMME LE CAFÉ.

Année 1858.

Observations sur un rapport fait à l'Académie des Sciences, par M. le baron Charles Dupin. — (5 février). — *Correspondance Littéraire*, 2e année, n° 4, p. 84.

Edouard Fournier cita et résuma, dans sa seconde édition de l'*Esprit dans l'histoire* (1862, in-8°, p. 12), cette piquante critique, où étaient relevées trois grosses erreurs historiques du cynique académicien-magistrat.

Salomon de Caux était-il Allemand? — 5 avril). — *Même recueil*, 2e année, n° 6, p. 136.

Relevé impitoyable d'une demi-douzaine d'erreurs commises par Zimmermann dans le *Monde avant la Création*. « C'est une des cent querelles soulevées contre les Allemands par T. de L., m'écrit son fils, que, bien avant la guerre de 1870, il avait en horreur. »

De quelques erreurs relatives à Jean XXII. — (5 juillet). — *Même recueil*, 2e année, p. 198.

Travail considérable où sont relevées et réfutées de nombreuses

(1) Ludovic Lalanne, qui devint plus tard un de ses meilleurs amis. M. T. de L. a souvent rappelé, dans ses publications, cette première et féconde campagne dans la *Correspondance Littéraire*.

Digitized by Google

erreurs de Villani, Baluze, Voltaire, Sismondi, Chevreul, etc. Il fut reproduit dans les *Annales de Philosophie Chrétienne*, de juillet de la même année, IV^e^ série, t. 18 (57^e^ de la collection), p. 81.

D'une citation de Platon. — 5 novembre. — *Même recueil*, 3^e^ année, n° 1, p. 9.

Année 1859.

Diderot et Frédéric II. — (5 février). — *Même recueil*, 3^e^ année, n° 6, p. 107.

Critique d'un travail de Saint-René Taillandier.

Théophile, Sorel et Mellin de Saint-Gelais. — (20 février). — *Même recueil*, 3^e^ année, n° 6, p. 131.

Article où se trouve rectifiée une grosse erreur de Durozoir reproduite par Philarète Chasle et Théophile Gautier.

De quelques assertions de M. Babinet. — (20 avril). — *Même recueil*, 3^e^ année, n° 10, p. 224.

« Article où sont signalées quatre inexactitudes historiques du très spirituel académicien ». (Note manuscrite de l'auteur).

Sur la mort de Pausanias. — (5 octobre). — *Même recueil*, 3^e^ année, n° 21, p. 489.

Article où sont réfutés Napoléon I^er^, l'avocat général Sapey, César Cantu, etc.

Année 1860.

Une petite erreur de M. Mérimée. — (25 février). — *Même recueil*, 4^e^ année, n° 8, p. 181.

Article écrit à propos d'une attribution fautive de la célèbre brochure : « *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé* ».

Pétrarque et l'Université de Paris. — (25 mai). — *Même recueil*, 4^e^ année, n° 14, p. 322.

Cet article rectificatif d'une assertion un peu hasardée de Michelet, aurait été en même temps une vengeance tirée du grand historien qui, s'étant fait son propre éditeur, réveillait chaque nuit, en clouant ses caisses de livres, le jeune érudit qui habitait un étage au-dessous, rue d'Assas, anciennement rue de l'Ouest. — Voir l'article de M. Brissaud sur M. T. de L. dans le *Messager de Toulouse*, du 29 mai 1898.

Archives historiques du Département de la Gironde. — *Paris, Aubry ; Bordeaux, Gounouilhou, Lefèvre*, in-4°.

*

Digitized by Google

Dans le premier volume de cette précieuse collection qui, préparé en 1859, parut en 1860, T. de L. figure pour quinze communications de pièces inédites, « outre, dit-il, dans son journal particulier, beaucoup de notes et la plus grande partie de la table des matières ». Jusqu'en 1884, l'infatigable érudit fut fidèle à ce recueil, et, s'il n'y a pas publié « trois mille documents » comme il le dit lui-même dans sa notice sur Jules Delpit, il y en inséra très exactement 1982, comme il appert d'un relevé très méticuleux. Pour le millier restant, qui fut effectivement transcrit et annoté pour les *Archives*, Jules Delpit conseilla à son trop actif collaborateur de les réserver pour des travaux à venir, parce qu'ils ne se rattachaient pas assez intimement au pays bordelais. Dans le nombre se trouvait un dossier de 500 pièces sur le maréchal de Biron qui sont encore inédites. Comme il est impossible d'entrer dans le détail de toutes ces publications, nous nous bornerons à dire qu'elles ont été faites soit d'après des originaux, soit d'après des copies des Archives nationales, de la Bibliothèque nationale (collect, Bréquigny, Baluse, Doat, Dupuy, etc.), de la Bibliothèque de l'Institut (collect. Godefroy), etc. Quelques pièces proviennent des archives de Gontaud, de celles du château de Xaintrailles, etc. La plupart concernent la période de la domination anglaise en Guyenne, ou l'histoire de cette province sous les derniers Valois et les premiers Bourbons, jusqu'au début du règne de Louis XIV.

Année 1861.

D'une citation de M. Guizot à l'Académie Française. — (10 février). — *Correspondance Littéraire*, 5e année, n° 7, p. 149.

Article reproduit, peu de jours après, dans les *Annales de Philosophie Chrétienne*, Ve série, tome III, 61e de la collection.

De la pragmatique sanction de M. Jules Favre et du Bélisaire de M. Granier de Cassagnac. — (10 avril). — *Même recueil*, 5e année, n° 11, p. 257.

On voit que T. de L., avec un éclectisme absolu, s'attaquait à trois des plus illustres chefs des partis alors en présence. Cette intrépide impartialité ne devait pas le quitter et toujours il mit la vérité au-dessus de ses préférences politiques et religieuses. Du reste, ses trois victimes furent toujours dans les termes les plus amicaux avec lui.

Année 1862.

1. Preuves que Thomas A. Kempis n'a pas composé l'Imitation de N. S. J. C. — *Paris, A. Durand*, 1862, in-8° de 82 pp.

Extrait, tiré à 200 exemplaires, des *Annales de la Philosophie Chrétienne*, t. III et IV (1861).

L'auteur est revenu plusieurs fois sur cette intéressante question,

Digitized by Google

notamment dans la *Correspondance Historique et Archéologique* (1897, pp. 217 et 276. — 1898, p. 163) (1).

2. Mémoire sur le Sac de Beziers dans la guerre des Albigeois et sur le mot : Tuez-les tous! attribué au légat du pape Innocent III (2). — *Paris, A. Durand*, 1862, in-8° de 32 pp.

Extrait, tiré à 250 exempl., des *Annales de Philosophie Chrétienne*, (t. VI, 5e série).

Ce mémoire était « une nouvelle édition revue et considérablement augmentée, de mon article de la *Correspondance Littéraire*, du 10 février 1861 ; *d'une citation de M. Guizot à l'Académie française...* M. Paul Meyer, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, de mai-juin 1864 (p. 446 et 467) a rendu compte de mon mémoire. Ce critique distingué donne complètement raison à ma « *discussion si serrée et si concluante* », dit-il, mais il me reproche une trop large réhabilitation de l'abbé Arnaud. » (Note manusc. de l'auteur). — « Mon mémoire a été reproduit, revu et un peu augmenté dans la *Revue des questions historiques*, 1re livraison, 1866. » (*Notice sur la ville de Marmande*, p. 22).

3. Notice sur le général Jacques-Philippe Delmas de Grammont. — Paris, impr. Soye et Bouchet, 1862, in-8° de 8 pp.

Extrait, tiré à 109 exempl., non mis dans le commerce, du *Bulletin Mensuel de la Société Protectrice des Animaux*, tome VIII, n° 10.

Cette substantielle étude fut écrite à la demande de la Société protectrice des Animaux, par le filleul et le neveu préféré du général philanthrope.

Rectifications : I. L'aréopage siégeait il dans les ténèbres ? — II. Note sur le *Morituri te salutant*. — III. Du meurtrier de Richard Cœur-de-Lion. — *Actes de l'Académie impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, 3e série, 24e année, 1862, 3e et 4e trimestre.

(1) « Ce fut dans l'été de l'année 1858 que je rédigeai entièrement ma dissertation contre Thomas A. Kempis, considéré comme auteur de l'*Imitation de J. C.* ; cette dissertation parut seulement trois ans plus tard ». (Note autographe de T. de L.). — Voir dans la *Revue Indépendante* du 15 août 1863, une excellente étude sur cet opuscule, par G. du Fresne de Beaucourt. Plus tard, M. Madden a repris pour son propre compte les arguments de son ami, dans l'*Essai sur l'Imitation de J. C.*, à la suite des *Lettres d'un bibliographe*, sixième série. (Paris, Leroux, 1886, gr. in-8°, pp. 266-273).

(2) « Je me souviens d'un très excellent et très savant travail (de M. Tamizey de Larroque, je crois), qui nie formellement ce propos et prouve que ç'a été, comme la réponse de Cambronne aux Anglais et tant d'autres mots célèbres, une phrase arrangée à plaisir... » Francis Magnard, *Notes d'un liseur*, dans le *Figaro* du 9 mars 1869.

Digitized by Google

Cette étude porte pour épigraphe : *Studia impendere vero.* Voir dans le même volume (p. 140-141) le rapport fait par Jules Delpit, le 11 décembre 1861, au nom de la commission chargée d'apprécier les titres littéraires de l'auteur.

Année 1863

4. Quelques pages inédites de Blaise de Monluc. — *Paris, Durand* (*Agen, impr. P. Noubel*) 1863, in-8° de 22 pp.

Extrait, tiré à 100 exempl., du *Recueil des travaux de la Société d'agriculture, Lettres et Arts d'Agen.* 2e série, t. 1.

Important mémoire, vrai traité d'art militaire, adressé au duc d'Anjou, et divisé en plusieurs chapitres, sur le siège de la Rochelle en 1573. (p. 6 à 15).

Lettre à Charles IX, sur la conspiration de la Môle et Coconas, datée d'Estillac le 13 mai 1574 (p. 16 et 17). En appendice une lettre adressée de Limoges, au même prince, 2 décembre 1568.

5. Douze lettres inédites de Jean Louis Guez de Balzac, publiées d'après les manuscrits autographes de la Bibliothèque impériale. — *Paris, Durand* (*Bordeaux, impr. Gounouilhou*), 1863, in-8° de 20 pp.

Extrait, tiré à 150 exempl., des *Actes de l'Académie... de Bordeaux*, 3e et 4e trimestres de 1862.

Onze lettres de 1645 à 1653, une non datée, mais qui paraît avoir été écrite peu de temps avant la mort de Balzac (18 février 1659). Adressées : quatre à René de Voyer de Paulmy, comte d'Argenson, et huit à Jacques Dupuy.

Cette publication, sorte de préparation à la grande publication de la collection des *Documents inédits*, valut à son auteur une charmante lettre de Sainte-Beuve, avec qui il devait entretenir des relations si cordiales.

JULES MOMMÉJA.

Monteils-de-Quercy, 7 juillet 1898.

(*A suivre.*)

QUESTIONS

195. — Diderot, MM. Maurice Tourneux et K. Walis-zewski. — Dans une étude récente sur *Diderot et le Musée de l'Ermitage* (*Gazette des Beaux-Arts*, 3e période, tome XIX, 1er avril 1898, p. 333-344), à propos de la vente de la collection Crozat à Catherine II, M. Tourneux écrit : François Tronchin « dressa de toute la collection un catalogue raisonné et arrêta l'évaluation totale à *440,000 livres.* » Le 8 octobre 1772, les

Digitized by Google

héritiers Crozat acquiesçaient au chiffre fixé par Tronchin et, le 4 janvier 1772, le marché définitif fut signé par devant notaire.

Or, Diderot qui s'était chargé des négociations de cette affaire, écrit à Falconet, à la date du 27 avril 1772 (1) (Diderot, *Œuvres*, édition Assezat et Tourneux, tome XVIII, pp. 327-328) : « Je viens de consommer une affaire importante, c'est l'acquisition de la collection de Crozat..... Cela coûte à Sa Majesté Impériale *460,000 livres*..... » et, plus loin dans cette même lettre, à propos de tableaux, Diderot répète : « ..... Nous en avons eu, trois mois auparavant, cinq cents pour *460,000 livres*. »

Il est aussi difficile de donner tort à Diderot qu'à M. Tourneux, car, si Diderot a négocié la vente, M. Tourneux possède une copie de l'acte original de cession, et, si Diderot — est Diderot, l'autorité de M. Tourneux est aussi d'un grand poids.

Toujours au sujet de la collection Crozat, signalons encore une erreur, également légère de M. Waliszewski (*Le roman d'une Impératrice, Catherine II de Russie*, p. 443) qui, citant cette lettre de Diderot du 27 avril 1772, lui fait dire ; « Ce sont des Raphaël..... [etc.]... au nombre d'environ *onze cents morceaux* », au lieu de : « *cinq cents morceaux* » que Diderot a écrit.

De même encore, M. Waliszewski (id., ibid.) dit, — cette fois d'accord avec Diderot (op. cit., ibid.) : « Trois mois plus tard, *cinquante* tableaux atteignent le prix de 440,000 livres à la vente de la galerie du duc de Choiseul. » Mais pour M. Tourneux (loc. cit., p. 342), « à la vente Choiseul, *cent cinquante* tableaux..... atteignent, en chiffres ronds, quatre cent quarante mille livres ».

Ce sont là très menus détails, il est bien évident; mais l'historien leur doit de les citer avec la même rigueur que les faits importants. Du moins, le lecteur gagnerait à être informé, quand il y a lieu, que l'on n'est pas d'accord sur la date, le chiffre, le fait, diversement rapportés ; faute d'en être prévenu, la contradiction des renseignements donnés le déroute et l'empêche d'en tenir aucun pour vrai. Pour infimes que soient les points où, dans l'exemple choisi, il y a contradiction entre Diderot et nos deux érudits contemporains, il nous semble que, tout de même, nous aurions intérêt à connaître qui des trois nous devons croire.

HENRI MAÏSTRE.

(1) Et non « 17 avril », comme il est imprimé par erreur à la p. 342 du travail cité.

Digitized by Google

RÉPONSES

L'hérésie de Ricasoli (190). — La meilleure notice sur Pandolfo Ricasoli a été publiée, d'après des documents originaux, dans la préface des *Lezioni di antichità Toscane et principalmente della città di Firenze recitate nell'Accademia della Crusca* da Giovanni Lami, pubblico professore (Firenze, Andrea Bonducci, 1766, in-8°), p. CXXXIV et suivantes. Voici d'après la table des *Lezioni*, le résumé de cette notice : « Condamnation et procès de Ricasoli ; — sa vie ; — ses œuvres ; — sa chute dans l'hérésie ; — ses erreurs et ses impiétés ; — donation de sa bibliothèque aux Carmes déchaussés ; — son portrait ; — sa science de la langue hébraïque ; — sa condamnation et son abjuration. »

L. Dorez.

Les marques de propriété des faucons de chasse à la Renaissance (192). — Il faudrait chercher la réponse à cette question dans les anciens traités de fauconnerie, à commencer par le *Livre du roy Modus et de la reyne Racio*, que j'ai lu jadis dans la luxueuse édition qu'en donna Elzéar Blaze (1839). L'explication du fait signalé par notre collaborateur m'est assez restée dans la mémoire pour que je puisse donner une réponse précise sans recourir aux classiques de la fauconnerie.

L'oiseau de chasse, complètement *adoubé*, portait aux jambes des courroies nommées *jets*, pour le maintenir au besoin sur la main du chasseur ou sur le perchoir. Ces *jets* étaient garnis de clochettes ou de grelots, et se terminaient par un large anneau plat ou *vervelle* sur lequel était gravé le nom du propriétaire. Sur les vervelles de la fauconnerie royale on lisait d'un côté, le nom du grand fauconnier, et de l'autre les mots : JE SUIS AU ROI.

Voici maintenant quelques citations pour contrôler mes souvenirs.

Verveille. s. f. (*retinaculus annulus*), terme de Fauconnerie. C'est une petite plaque qu'on attache aux pieds des oiseaux de proie, et sur laquelle sont empreintes les armes du Seigneur,

Digitized by Google

pour faire reconnaître l'oiseau. (*Dictionnaire de Richelet*, édit. de 1720).

VERVELLES, c'est l'anneau ou plaque qu'on attache aux pieds de l'oiseau, et sur lequel est l'empreinte des armes du Maître. (*Nouvelle maison rustique* du sieur Liger. Paris. Nyon, M. DCC. LXVIII, in 4°, tome II, p. 723).

Il est bien regrettable que le second volume du *Glossaire archéologique* de Victor Gay n'ait pas paru, car nous y trouverions des détails complémentaires précieux, comme le fait supposer l'article suivant du premier volume : « ANNELETS DE FAUCONNERIE, *Petits anneaux appelés aussi* VERVELLES (*voy. ce mot*) *fixés à l'extrémité des gets de l'oiseau et reliés à la longe au moyen du touret. Ces annelets, qui dans l'origine n'étaient au temps de Frédéric II* (1240) *que de simples maillons de haubert, ne tardèrent pas à se couvrir d'ornements et à porter soit les armoiries de leur posesseur, soit son nom. Cet usage, qui accuse les soins d'une propriété jalouse, s'est maintenu jusqu'au* XVIII^e *siècle, c'est-à-dire jusqu'à la dernière période de la fauconnerie.* »

D'ailleurs, on gravait les armoiries du chasseur jusque sur les sonnettes dont les « *mains* » du faucon étaient garnies.

En voici un exemple :

— *2 douzaines de paires de sonnettes dorées, armoyées aux armes de mons. le daulphin, à 5 s. la douz. 10 l. t.* — (Comptes royaux manuscrits. Biblioth. nation. 6762, p. 143, année 1534. Cités par Victor Gay ; *Glossaire Archéolog.*, t. I. p. 694).

JULES MOMMÉJA.

CHRONIQUE

Nous avons eu le regret d'apprendre, ce mois-ci, la mort de MM. le docteur Dufay, décédé à Blois dans sa 84^e année, et Lucien Merlet, décédé à Chartres à l'âge de 71 ans. M. le docteur Dufay, ancien député, puis senateur de Loir-et-Cher, n'avait pas fait de la politique son occupation exclusive, il s'intéressait avec une curiosité très éclairée à l'histoire de la médecine, à celle de la région blésoise.

Digitized by Google

Il a publié, entre autres travaux, un excellent volume sur son ami Armand Baschet, blésois aussi et historien des plus distingués.

On connaît mieux encore dans le monde de la science historique le nom du regretté Lucien Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir, correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui voua son existence à l'étude des antiquités chartraines.

Aux fils de ces deux hommes de bien, MM. Pierre Dufay, bibliothécaire de la ville de Blois, et René Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir, nous adressons nos bien sincères condoléances.

— A l'occasion du 14 juillet, M. Jules Cousin, le restaurateur de la bibliothèque de la Ville de Paris, le vénéré fondateur du Musée Carnavalet, a été nommé officier de la Légion d'honneur.

— Le 24 juin dernier, a eu lieu, à l'occasion du 26e Congrès des Architectes français, dans la salle de l'Hémicycle, à l'Ecole des Beaux-Arts, une fort intéressante conférence. M. Gustave Larroumet, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, avait pris comme sujet *L'Architecture byzantine en Guyenne et en Gascogne.* C'était traiter la question si controversée de St-Front de Périgueux et des églises à coupoles du sud-ouest. Après avoir démontré que St-Front fut terminé quelques années avant St-Marc de Venise, ce qui ne permet pas de considérer cette dernière église comme ayant pu servir de modèle à St-Front, selon ce qu'on a souvent voulu faire croire, l'orateur a émis les plus vifs regrets sur la *destruction* de St-Front par le fait de sa réparation qui fut plutôt une *reconstruction*, aucun des détails architectoniques et archéologiques qui en faisaient tout l'intérêt n'ayant été respecté. Cette réparation, à jamais regrettable, a fait disparaître, en effet, le plus ancien exemple d'un arc légèrement brisé soutenant des coupoles, puisque son architecte, élève de Viollet-le-Duc, et imbu de ses théories, a remplacé ces arcs brisés par des arcs en plein cintre, en vertu de ce principe qu'une église du xie siècle ne *devait pas* avoir d'arc brisé. St-Front n'existe plus que dans l'ouvrage si consciencieux de Félix de Verneilh. M. Larroumet, en terminant, supplie tous les architectes français réunis autour de lui, lorsque l'occasion se trouverait pour eux de réparer de vieux monuments, de se garder d'appliquer des théories, mais de bien considérer ce qui en subsisterait et de s'y conformer servilement; par là ils éviteront des destructions irréparables.

CH. DE B.

— M. l'abbé Collet, curé de Wavrans, vient de faire à la Société des Antiquaires de la Morinie, une fort intéressante communication sur un cimetière mérovingien récemment découvert à Cormettes

Digitized by Google

(Pas-de-Calais), au lieu dit *Le Buisson de la Tombe*. Les tombes, creusées à 1 m 50 de profondeur sur quatre lignes parallèles, ont dû tre précédemment violées ; elles contenaient cependant encore des vases de terre, deux épées à double tranchant de 0 m 74 de long, six scramasaxes, deux framées, un fer de lance, deux umbos de boucliers, etc. On voit par cette brève énumération tout l'intérêt de la découverte.

~~ A la suite des récentes émeutes arrivées en Italie, les archives municipales de Foggia auraient été brûlées, ce qui aurait commencé la destruction du célèbre *Livre d'or* si précieux pour l'histoire du Moyen-Age et en particulier pour celle des Hohenstaufen.

~~ La librairie Gougy a entrepris, ce mois-ci, la publication d'un nouveau recueil mensuel historique, sous le titre de *Souvenirs et Mémoires*. Le directeur en est M. Paul Bonnefon, bibliothécaire à l'Arsenal. Nous souhaitons bonne chance à cette intéressante *Revue*, cousine plutôt que sœur de la nôtre, et nous ne manquerons pas d'en signaler les principaux articles. C'est ainsi que le premier fascicule comprend : la première partie des Mémoires de Mme d'Epinay ; des lettres, écrites pendant la campagne d'Italie, de Carnot à Napoléon, de Berthier à Joséphine ; un rapport de Dumouriez sur sa mission secrète en Pologne.

~~ Le 1er juillet dernier les archéologues français ont eu la joie de fêter l'accomplissement de la centième année de leur doyen, M. Frédéric Moreau, toujours aussi jeune d'esprit et aussi bien portant qu'en 1873, lorsque, ne pouvant plus supporter la retraite prise depuis quelques mois à peine, après une carrière bien remplie, il s'adonnait tout à coup aux études archéologiques, nouvelles pour lui, et auxquelles il allait consacrer son infatigable activité.

Sa première fouille a été celle du dolmen de Caranda, aussitôt suivie de celle d'une nécropole située dans les terrains environnants. Depuis cette époque, ses explorations ont été continues ; elles ont porté sur plus de 2,000 tombes gauloises, romaines et franques et formé une collection superbe tant par sa richesse que par le classement habile qui ne laisse perdre aucun des renseignements scientifiques qui peuvent en découler. Tous les archéologues connaissent l'album Caranda, cette publication dans laquelle M. Frédéric Moreau a fait paraître ses trésors, et qu'il a libéralement donnée aux principaux établissements scientifiques et à la plupart des savants qui s'occupent des mêmes études que lui ; mais ce que bien peu connaissent, et ce qui a toujours fait l'admiration de ceux qui en ont eu communication, ce sont les procès-verbaux de fouille, qui permettent, pour ces deux mille tombes, de retrouver, avec croquis à l'appui, la place

Digitized by Google

de chaque objet, si minime soit-il, et son signalement. C'est là un exemple à citer et à donner, car nul explorateur n'avait encore mis dans ses fouilles autant de conscience et de méthode.

~~~ Le public vient d'être admis au Louvre à visiter une nouvelle salle établie dans l'ancien manège du prince impérial, et due au travail et à la féconde persévérance de M. Charles Ravaisson-Mollien. Il y a réuni de nombreux moulages d'après l'antique. Cette collection, qui n'est qu'un début, ne fait pas double emploi avec le musée du Trocadéro, dont le domaine propre est l'architecture, ni avec l'École des Beaux-Arts, qui n'est accessible au public que dans une mesure fort restreinte et dont les collections ne peuvent, ni ne doivent répondre aux mêmes besoins que la salle nouvelle. A l'aide de pièces dont beaucoup appartiennent à des séries trop insuffisamment représentées en originaux dans le musée pour que le public puisse avoir une notion complète du rôle joué par certaines écoles antiques, M. Ravaisson a tenté de faire un tableau d'ensemble de l'art grec, et de l'art romain qui en est issu. Le haut de la salle est consacré à la Grèce archaïque, le reste se partage entre l'école de Phidias, d'un côté, et celle de Praxitèle, de l'autre. Une idée heureuse et dont on saura particulièrement gré à M. Ravaisson, est d'avoir réuni une série de répliques de la Vénus de Milo : les unes, le torse nu comme elle, les autres, entièrement drapées, mais toutes offrant une communauté d'attitude qui ne laisse aucun doute sur la persistance d'une même tradition, depuis la belle période de l'art grec jusqu'à l'époque romaine.

L'inauguration a été faite le 19 juillet, par M. Bourgeois, ministre de l'Instruction publique.

~~~ **Le congrès archéologique de Bourges.** — Le 6 juillet 1898, à 2 heures de l'après-midi, dans une des salles de l'ancien hôtel de ville, à Bourges, M. le comte de Marsy, directeur de la Société française d'archéologie, déclarait ouverte la 65e session du Congrès archéologique de France. Aussitôt la séance levée, les congressistes, fort nombreux, commencèrent à visiter les monuments de la ville ; l'examen de cette annexe du Lycée, qui fut l'ancien hôtel de ville, se présentait naturellement le premier. On remarqua en particulier la tour d'escalier octogone richement ornée, et où paraissent deux guetteurs sculptés aux fenêtres. Cette coutume de placer ainsi des personnages sculptés qui semblent regarder au dehors par des fenêtres simulées est très fréquente à Bourges qui en présente plusieurs exemples, notamment à l'hôtel Jacques-Cœur.

A l'hôtel Lallemant, nous fûmes émerveillés de la merveilleuse finesse des sculptures qui se rencontrent partout dans cet édifice du XVIe siècle. Sur une cheminée monumentale se voient le porc-épic de

Digitized by Google

Louis XII et l'hermine, enfermée dans un champ-clos, emblème d'Anne de Bretagne.

A neuf heures du soir, les congressistes se réunirent de nouveau dans la salle du conseil municipal, à la mairie, pour établir l'ordre des communications, et pour entendre un rapport de M. Gauthier sur les fouilles exécutées en 1896-98 à Champvert (Nièvre. A cette très intéressante communication, appuyée de plans et de dessins, MM. de St-Venant, Héron de Villefosse, et de Fayolle ajoutèrent d'utiles réflexions. La parole fut ensuite donnée à M. Caron, au sujet de deux mémoires de M. Bordeaux sur l'attribution à l'atelier de Bourges d'un demi-gros inédit frappé pour les gens d'armes de Charles VII, et sur une pièce portant *Castellum Don* et attribuée à Dun-sur-Auron. M. Mater lit alors une note par laquelle il rejette cette attribution. La séance est levée à 10 h. 45.

Le 7 juillet, tous les congressistes partirent à 8 heures du matin en chemin de fer pour visiter Dun-sur-Auron, jadis Dun-le-Roi. On alla d'abord prendre un coup d'œil d'ensemble de la ville du haut de la motte sur laquelle était construit le chateau primitif ; puis on visita une maison du XVI^e^ siècle, dite le *Vieux-Château*, intéressante par sa façade sculptée, qui porte la devise SIC ERAT IN FATIS et par l'amortissement des poutrelles du logis d'entrée, terminées par des têtes humaines ; on passa ensuite sous la *tour de l'horloge*, beau monument du XIV^e^ siècle, pour discuter une inscription qui depuis fort longtemps exerce la sagacité des chercheurs : ICY SE DONNE LE GRIS. JEHAN MARCILLAT 1616 (1).

Enfin l'église collégiale St-Étienne captiva toute notre attention. Ce superbe vaisseau du XII^e^ siècle, sans transept, remanié à diverses reprises aux XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècles, offre une foule de détails intéressants ; chapiteaux ornés d'entrelacs, d'animaux fantastiques, etc., divers bas-reliefs du XVI^e^ siècle, dont l'un représente la *santa casa*. Après un copieux et gai déjeuner, on monta en voiture pour gagner Meillant, un des plus beaux châteaux du Berry. Les propriétaires, le M^is^ et la M^ise^ de Mortemart, aidés par le V^te^ et la V^tesse^ Guy de la Rochefoucauld, nous reçurent de la plus gracieuse façon et nous firent tout visiter en détail. Le château, bâti par ordre du cardinal Georges d'Amboise pour Charles II d'Amboise, seigneur de Chaumont, son neveu, présente en divers endroits, et notamment sur l'une des tours d'escalier, les deux C entrelacés, et les montagnes enflammées (*Chaud*

(1) La même inscription se retrouve sous une forme identique, moins le nom propre et la date, sur une maison voisine de la cathédrale de Bourges, à l'angle du cloître St-Etienne. Parmi les explications fournies, la plus plausible, semble-t-il, émise par un congressiste, serait que *le gris*, ne serait autre que le *pain gris* distribué, *donné* aux pauvres dans certaines circonstances, et particulièrement, comme cela se fait encore souvent, après les services funèbres.

Digitized by Google

mont) qui se retrouvent sur les tours du château de Chaumont (Loir-et-Cher) non loin d'Amboise. La voûte de l'escalier s'épanouit en nervures réticulées ornées d'écussons ; le salon présente une prodigieuse cheminée surmontée d'une tribune dans laquelle peuvent tenir quatre à cinq personnes. La salle des gardes, dite *des cerfs*, présente trois cerfs grandeur naturelle, portant à leur cou des colliers aux chiffres d'Anne de Bretagne, de Louis XII et de Chaumont. Tous les congressistes furent alors réunis dans la vaste salle à manger où un goûter exquis leur fut servi avec une grâce parfaite par mesdames de Mortemart et de la Rochefoucauld.

On se rendit ensuite à l'église de la Celle-Bruère. Ce monument de la fin du XI^e^ ou du commencement du XII^e^ siècle, rappelle beaucoup dans son ensemble le style roman auvergnat, une nef large avec d'étroits bas-côtés et trois absides ; un chœur, surélevé d'une marche s'ouvrant sur les bas-côtés par trois arcades portées sur des piliers cylindriques à chapiteaux très intéressants, et les absidioles latérales ouvrant sur l'extrémité des bras du transept, tel est le plan général de cette église. On y relève quantité de pierres rapportées, de différentes époques, encastrées dans le mur à plusieurs endroits : une petite stèle romaine, placée à l'envers, à l'intérieur du mur de l'absidiole nord, portant le nom ANTONILA ; une autre stèle romaine anépigraphe, portant un buste très endommagé, dans le mur sud, à l'extérieur, un fragment de stèle mérovingienne, présentant une croix à six branches inscrite dans une couronne et accompagnée de quatre feuilles de lierre ; enfin, dans le pignon se voient deux têtes saillantes de chevaux, très mutilées, et deux bas-reliefs peut-être carolingiens présentant deux hommes combattants, avec le nom : FROTARDVS.

Dans le bras sud du transept on a placé le tombeau de Saint-Sylvain (XV^e^ s.), rapporté il y a peu de temps d'une chapelle voisine ; sur le pourtour, est sculptée la vie du saint, et sa statue gisante est étendue au-dessus. Une discussion s'élève entre plusieurs congressistes pour établir si la tête, qui est détachée du tronc, est bien celle de la statue.

Dans le jardin du presbytère on nous montre une petite stèle romaine anépigraphe présentant un buste de femme assez fruste, encastrée dans le mur du perron d'entrée, et une portion de sarcophage (?) antique offrant des rinceaux et feuillages très largement sculptés sur trois faces, la quatrième étant évidée.

Nous étions rentrés à Bourges à 7 h. 1/2.

La journée du 8 juillet fut consacrée à la ville de Bourges. On commença, dans la matinée, par une minutieuse inspection de l'hôtel Jacques Cœur ; nous n'en entreprendrons pas la description ; qu'il nous suffise de dire combien sont *amusantes* ces scènes sculptées à profusion et avec un esprit si français sur les tympans des portes, sur les frises des galeries, sur les cheminées, sur les culs-de-lampe,

Digitized by Google

sur les tours d'escalier, partout enfin. Les peintures de la voûte de la chapelle présentant des anges tenant des phylactères dans les compartiments formés par les nervures des voûtes, peuvent être classées parmi les meilleures œuvres du xv^e^ siècle.

On visita avec soin les trois étages de caves dont le dernier est établi dans la muraille des remparts de l'époque romaine.

L'église St-Pierre-le-Guillard fut ensuite le sujet de notre examen; c'est un bon spécimen de l'architecture du xiii^e^ siècle.

L'après-midi fut en grande partie consacré à voir à fond la cathédrale. Ce superbe morceau d'architecture est trop connu pour que nous en entreprenions une description qui nous entraînerait en dehors du cadre qui nous est fixé; contentons-nous d'y signaler les merveilleux vitraux du xii^e^ au xvi^e^ siècle, que les magistrales études du père Cahier et du M^is^ des Méloizes ont fait connaître jusque dans leurs moindres détails. Dans la crypte, en dehors d'un vitrail attribué au xi^e^ siècle, et d'une belle tombe gravée du xiii^e^ siècle, il faut signaler une très intéressante *Mise au tombeau* qui a de grands rapports avec celle de l'abbaye de Solesme, quoique inférieure, et la statue gisante du duc Jean de Berry.

Après la visite de la Cathédrale, les congressistes allèrent examiner le musée lapidaire, fort riche en débris romains extraits, comme à Sens et ailleurs, des murailles de l'enceinte romaine. Enfin, nous allâmes visiter une porte du xii^e^ siècle, seul débris de l'ancienne collégiale Saint-Ursin, fort intéressante par ses sculptures et par son inscription :

GIRAVLDVS
FE[I]TISĀSP̃RĀS

A la séance du soir, on entendit des communications de M. le vicomte de Laugardière répondant à la première question du programme : *État des études archéologiques dans le département du Cher depuis trente ans* ; de M. de Saint-Venant, qui a résumé des mémoires de M. Sauvaget et de M. Benoît, répondant à la seconde question : *Quels sont les monuments ou vestiges des âges de la pierre qui ont été reconnus dans le Cher?* de M. de Goy, qui à propos de la troisième question : *Quelles sont les découvertes faites en Berry depuis trente ans concernant l'âge du bronze et les âges du fer ?* nous a résumé une très intéressante communication appuyée d'un grand nombre d'objets de sa propre collection et de planches fort exactement dessinées. A la suite de cette communication, M. de Saint-Venant a pris la parole sur ce même sujet qui lui est si familier. Au sujet de la quatrième

Digitized by Google

question : *Peut-on fournir des renseignements archéologiques sur les Bituriges à l'époque du siège d'Avaricum par César?* M. Pierre a signalé un rarissime ouvrage du XVI^e^ siècle où est traitée cette question.

Le 9 juillet, les excursionnistes se transportèrent dans la matinée à Plainpied pour y examiner la belle église romane cistercienne qui a rendu ce petit village célèbre dans la région. L'abside présente extérieurement une série très variée de colonnettes aux chapiteaux curieusement ornés. A l'intérieur aussi se voient d'intéressants chapiteaux : l'un d'eux surtout, d'un style tout spécial, sec et gracile, comparable à la sculpture sur ivoire, doit être rapproché, d'une part, d'une figure d'Abraham très mutilée, encastrée dans un mur extérieur et portant sur un phylactère : III-NONAS-JVLII-OBIII-SVI.PICIUS-SACERDOS-ET-CANON-SCI-M..., d'autre part, d'un tailloir de chapiteau portant des restes de sculpture et les noms des archanges *Raphaël* et *Michaël*. Sous l'abside se voit une fort ancienne crypte comparable à celle de Saint-Aignan d'Orléans.

Rentrés à Bourges, et après le déjeuner, nous nous sommes rendus à l'hôtel Cujas, aujourd'hui musée de la ville, jolie construction du XV^e^ siècle en briques et pierres, qui abrite des collections fort intéressantes admirablement classées et considérablement augmentées sous l'habile direction de M. Daniel Mater. Après y avoir passé de trop courtes heures, nous sommes allés à l'église de Notre-Dame-la-Blanche, monument du commencement du XVI^e^ siècle qui possède un chœur intéressant, un beau vitrail du XVI^e^ siècle et une statue couchée de Jeanne de Valois. Nous avons également remarqué un très joli bénitier en marbre blanc donné par la famille Castello selon les uns, par la famille Le Roy selon les autres ; il présente une coupe portée sur un pied mince reposant sur un socle triangulaire, le tout parsemé de fleurs de lys et orné d'un écu aux armes du donateur (1). Sur le pourtour on lit : TOVT-SE-PASE-ET-RIAN-NE-DVRE-NE-FERME-CHOSE-TANT-SOIT-DVRE-1507.

L'excursion à travers la ville se continuant, nous amena en présence de l'église de Saint-Bonnet dont une partie de la nef s'est récemment écroulée. Nous y avons remarqué plusieurs vitraux du XVI^e^ siècle, entre autres trois qui ont pour auteur Jehan Lescuyer. Nous y avons trouvé deux bons tableaux de Jean Boucher et un de ces singuliers bénitiers en fonte, dont l'usage primitif est si discuté (2).

(1) Ces armes sont : écartelé aux 1^er^ et 4^e^... au pélican éployé de...; aux 2^e^ et 3^e^ de... à trois feuilles de peupliers (?) de.... 2 et 1.

(2) Les uns veulent voir dans ces objets des mesures de capacité, les autres des mortiers, etc. Ils sont toujours en fonte de fer et de forme tronconique; ils portent quelquefois quatre anses avec anneau, le plus souvent trois, et sont parfois ornés extérieurement de moulures en saillie et de lettres. Pour ceux qui voudraient étudier ce problème nous en signalerons : trois à la cathédrale de Bourges, un à Saint-Bonnet, de Bourges, un à la cathédrale de Nevers; un à l'église d'Ervy (Aube).

Digitized by Google

A la séance du soir, M. le vicomte de Laugardière a présenté, de la part de M. le chanoine Lenoir, une superbe photographie de l'abbaye de Fongombaud ; après quoi M. le comte de Marsy a présenté de la part des donataires un certain nombre d'œuvres. M. Gauchery, répondant à la treizième question : *Rechercher quelle a été l'influence des ducs de Berry sur le développement des arts et en particulier de l'architecture dans la province*, résuma avec clarté un très intéressant mémoire sur ce sujet en s'appuyant sur de merveilleux dessins exécutés par lui, et qu'il avait bien voulu apporter au Congrès. Nous avons ensuite entendu M. le vicomte de Laugardière au sujet des découvertes gallo-romaines faites dans la région; M. Quarrey-Reybourbon au sujet du passage à Bourges de voyageurs lillois au XVIIe siècle; M. le comte Charles Lair, sur un obituaire manuscrit des Bénédictines de Bourges du XVe siècle compris dans un martyrologe du XIVe siècle; M. Ad. Blanchet, sur les camées de la Croix de la Sainte-Chapelle de Bourges; M. de Boismarmin, sur la maison de Jeanne d'Arc à Mehun-sur-Yèvre.

Le 10 juillet, les congressistes se transportèrent à Mehun-sur-Yèvre, où on examina, d'abord, l'église, intéressant monument du XIe siècle, précédé d'une tour du XIIe : au-dessus de la porte de celle-ci est sculpté un agneau pascal au milieu d'une croix grecque ornée d'entrelacs. Puis on se dirigea vers le château, habité jadis par Charles VII et dont les ruines imposantes s'élèvent au-dessus de la ville et de la vallée de l'Yèvre; dans une des salles voûtées de l'une des tours, sont conservés quelques débris de sculpture, entre autres les fragments d'une colossale statue du duc Jean de Berry debout, en armure, la main appuyée sur un écu *semé de France à la bordure engrelée*. Avant de reprendre le train, on alla voir une intéressante porte de ville.

A sept heures, un banquet de 94 couverts réunissait les congressistes ; à la fin duquel divers toasts furent portés par MM. le comte de Marsy, président du Congrès; le vicomte de Laugardière, président de la Société des Antiquaires de France ; le comte d'Osseville ; le baron de Rivière, de la Société archéologique du Midi de la France ; le sénateur Tocilesco, de Roumanie; le marquis de l'Estourbeillon, député du Morbihan ; le docteur Mirpied, maire de Bourges; Francart, délégué belge; Schöffer, d'Amsterdam ; Jules Lair; le chanoine Clément; le révérend Langhorn, de Grande-Bretagne ; Héron de Villefosse, de l'Institut, délégué du Ministère.

Le 11 juillet, on se rendit à Ainay-le-Vieil, dont le château attira toute notre attention. L'enceinte polygonale flanquée de tours du XIVe siècle est très bien conservée; le logis, du XVe siècle, possède une cheminée monumentale très intéressante ; le linteau, semé de fleurs de lys et d'hermines, porte au centre l'écu de France couronné et supporté par deux cerfs ailés; à droite et à gauche se détachent deux

Digitized by Google

A entourés d'une cordelière et deux L couronnés; au-dessus, séparée par un cordon de choux frisés est une frise semée de fleurs de lys et de croix cantonnées de croisettes. On se dirigea ensuite vers Drevant où nous fûmes appelés à examiner d'importantes ruines d'un théâtre ou d'arènes et deux inscriptions incrustées dans les murs de maisons particulières. Les voici :

NVM////////
ET DEO////
L· CATIVS
///////CATVS
EX-VOTO
TO·PROS
LERTS
V·S

DAΛONVS· D
TSABINI· DIC
ΛI

Un chapiteau antique, placé dans le pignon de l'église, attira aussi l'attention des congressistes, ainsi qu'un portail roman assez curieux, appartenant à un ancien prieuré.

Mais le temps passait et nous dûmes prendre bientôt le chemin de Noirlac, une des plus curieuses abbayes du XIIIe siècle. Il reste encore un merveilleux cloître d'une exquise simplicité, la chapelle, en partie du XIIe et en partie du XIIIe siècle, offrant des particularités intéressantes, et une belle salle capitulaire également du XIIIe. Le reste en grande partie a été remanié au XVIIIe siècle.

Nous devions dîner et reprendre le train à Saint-Amand-Montrond; mais, avant de nous mettre à table, nous voulions voir l'église, qui est du XIe au XIIIe siècle avec des remaniements des XVe et XVIe siècles. On nous y montra une croix reliquaire en bronze doré du XIVe siècle avancé, ou même du XVe siècle, portant en émaux les fleurs de lys de France et les tours de Castille.

Le 12 juillet, la matinée fut employée à visiter le palais du duc Jean de Berry, autrefois prison de Bourges, maintenant presque à l'état de ruines. On y voit de monumentales cheminées du plus grandiose effet. Nos aimables guides nous conduisirent ensuite dans les sous-sols de diverses maisons particulières pour y examiner de très importantes constructions romaines, d'une époque avancée, mais du plus grand intérêt. Toute une portion de muraille était encore recouverte de son enduit blanc et montre parfaitement visibles, les bandes rouges qui le décoraient ; ailleurs, ce sont de grandes arcades ornées de pilastres méplats et terminées en absidioles voûtées, portant dans la maçonnerie des arases formées de trois briques.

A 10 heures, avait lieu une réunion au cours de laquelle on entendit, entre autres, les communications de M. Mater sur les tapisseries

Digitized by Google

de Saint-Ursin du Musée de Bourges; de M. Ponroy, sur des moules à galettes berrichons; de M. Mater, sur les voies romaines; de M. Ponroy, sur une statuette de bronze de l'époque gallo-romaine trouvée en Berry; de M. Dumuy, sur des *voies ferrées* et des fours à réduction situés entre Ganne et Orléans.

Dans l'après-midi, les congressistes, se réunissant pour la dernière fois, entendirent les explications données par M. de Goy sur un armorial du Berry; par MM. le comte de Marsy et le comte Ch. Lair sur un coffret à reliques du XII^e^ siècle, avec ornements du XIII^e^, selon les uns, du XIV^e^ ou même du XV^e^ siècle et de fabrication espagnole, selon les autres; par M. le vicomte de Laugardière, sur les Bituriges et le camp d'Avaricum; enfin, par M. Tocilisco, sénateur roumain sur le mausolée découvert par lui à Adam-Klissi.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le comte de Marsy, directeur de la Société française d'Archéologie, après avoir remercié, dans une chaleureuse improvisation, tous ceux qui de quelque façon avaient contribué à son éclat ou à son organisation, déclara close la 65^e^ session du Congrès archéologique.

Comte CHARLES DE BEAUMONT.

Société nationale des Antiquaires de France. — *Séance du 22 juin.* — M. S. Berger donne lecture d'un mémoire de M. Vachez sur les peintures murales de l'ancienne Chartreuse de *Sainte-Croix-en-Jarre* (*Loire*). — M. Marquet de Vasselot signale un dessin inédit représentant l'Oratoire de Charlemagne, une des pièces d'orfévrerie les plus célèbres de l'ancien Trésor de Saint-Denis. — M. de La Tour signale deux médaillons d'Augustin Dupré, exécutés en commémoration de l'indépendance des États-Unis. — M. Mazerolle complète la communication faite par lui à l'avant-dernière séance sur la maquette de la Liberté américaine, gravée par A. Dupré. — *Séance du 29 juin.* — Le Président rend compte à la Société de la visite faite par le Bureau au doyen des associés correspondants de la Société, M. Frédéric Moreau, qui atteint, le 1^er^ juillet prochain, sa centième année; M. Moreau a fait lui-même les honneurs de son admirable collection d'antiquités, connue par la belle publication de l'*Album Caranda*, et le Président lui a présenté, au nom de la Société, avec les vœux de ses confrères, un exemplaire de la médaille d'argent de la Société. — M. Adrien Blanchet lit un mémoire sur l'importance de certains noms de lieux pour la recherche des antiquités. — M. Et. Michon donne lecture d'un mémoire de M. Julian, sur les fouilles de Blumereau à Rom (Deux-Sèvres). — M. Cagnat donne lecture d'une note de M. le capitaine Espérandieu sur une inscription découverte à Briançonnet (Alpes-Maritimes), par M. Daumas, instituteur. — M. le D^r^ Capitan présente une pierre sur laquelle sont figurées une Fortune s'appuyant sur un gouvernail et un Mercure avec l'inscription : *Hoc sigilum Onesimi.* —

Digitized by Google

M. Babelon constate que l'intérêt de cette pierre réside dans l'inscription qui présente l'exemple unique de l'emploi du mot *Sigillum*. — *Séance du 6 juillet.* — M. Daguin présente un petit bas-relief en pierre calcaire, trouvé aux sources de la Seine. Ce bas-relief représente une Vénus anadyomène, debout dans une niche cintrée à fond plat. — M. Guidoz communique la photographie d'un objet en bronze, découvert dans le Puy-de-Dôme, et qu'il estime être un manipule de légion romaine. — M. Gauckler communique plusieurs bijoux fabriqués encore aujourd'hui par une tribu juive de Moknin (Tunisie). — M. Cagnat communique plusieurs inscriptions récemment découvertes en Tunisie, dans l'une desquelles figure la mention d'un *ordo Saraditanus*. — M. Ch. Ravaisson-Mollien fait une communication sur la Vénus de Milo et le bas-relief représentant Mars et l'Amour. — *Séance du 1er juillet.* — M. Babelon communique la photographie d'un camée, récemment acquis par le cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale ; sur ce camée est figuré le buste d'un empereur romain, sans doute Julien l'Apostat, avec une inscription, malheureusement incomplète, qui devait porter deux noms propres : un nom d'homme qui a disparu, et un nom de femme ANTONINAE. — M. S. Berger donne lecture d'une note de M. G. Tholin, d'Agen, sur un *Médaillon en plomb trouvé dans l'ancien cimetière de Sainte-Livrade* (*Lot-et-Garonne*). Ce médaillon porte d'un côté une tête de Christ et au revers une inscription hébraïque, il doit dater du XVIe ou du XVIIe siècle. — M. Ch. Ravaisson-Mollien annonce la prochaine ouverture, le 19 juillet prochain, de la salle de moulages qu'il a organisée au Musée du Louvre. Il signale en même temps des parties modernes non encore reconnues du sarcophage d'Achille, conservé au Musée du Louvre.

— Un congrès des historiens de l'Art se tiendra à Amsterdam du 29 septembre au 1er octobre prochain.

Ouvrages nouveaux :

— **Annales de S. Louis-des-Français,** publication trimestrielle des études et travaux des chapelains. Paris, Verdun, in-8°, 1897-1898.

Le volume de la deuxième année contient les travaux suivants :

1. M. de Surrel, *Une relation autographe inédite de Bossuet sur le Quiétisme* (p. 5-17). Ce manuscrit, écrit en latin en 1697 et envoyé à Innocent XII, se trouve à Rome à la *Bibliotheca Angelica*.

2. F. Giraud, *A propos d'un Centenaire* (p. 19-33). C'est celui de S. Louis, évêque de Toulouse, mort en 1297. La belle chape du trésor de S. Maximin (Var) lui aurait appartenu, ce qui n'est pas certain. L'auteur la décrit d'après la publication, assez médiocre, de Rostan,

Digitized by Google

qui date de 1885 : il eût été préférable de s'en référer à celle de M. de Farcy, qui est plus récente et meilleure. A la descente de croix, figurée dans un des médaillons, « Joseph d'Arimathie soutient le corps du Rédempteur... Nicomède, coiffé d'un bonnet rond et épais, assis, des tenailles en mains, arrache le clou des pieds du Sauveur ». (p. 30). Les rôles sont ici intervertis : d'après la tradition, c'est Joseph d'Arimathie qui arrache les clous, aussi l'iconographie lui a-t-elle donné les tenailles pour attribut. Il manque à cette étude, ce qui concerne le culte, les reliques et l'iconographie de S. Louis, à Rome : j'y reviendrai quelque jour.

3. J. Broussolle. *La vie esthétique* (p. 35-97). Trop de vague et de généralités.

4. P. Chenillat. *Le Palatin* (p. 69-101). Je signalerai une lacune à la partie bibliographique : elle concerne la publication faite en 1865, dans les *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, XI^e^ série, p. 229-248 ; avec un plan, sous le titre : *Le Palatin et les fouilles actuelles*.

5. P. Calmet. *Pierre de Castelnau, évêque de Rodez*. 1318-1354 (p. 103-139). Parmi les pièces justificatives figurent ses bulles, son testament et un de ses inventaires : il est regrettable qu'on se contente d'indiquer un autre Inventaire de 25 pages, qui eût été ici bien à sa place. J'engage vivement l'auteur à le donner *in extenso* dans un autre fascicule.

Le testament contient ces dispositions :

« Item, voluit, ordinavit et precepit quod cum ipse dominus episcopus mandasset.... ut sibi ipsi fieri facerent pannos pro camera paranda, quorum valor ascendit IIII^xx^ libr. Paris, vel circa, quod dictis burgensibus (de Claromonte) fiat satisfactio competens.

« Item, omnes pannos capellarum suarum et quendam pannum lungum cum ymaginibus quem olim emit Avinione ab executore testamenti B., quondam episcopi Wintonien., legavit usui Ecclesie B. Marie Ruthen.

« Item, voluit et ordinavit quod per suos executores ematur unus bonus et pulcher pannus de diaspro, de quo fiat una cappa, in quo ponantur aurifrisia que habuit a domino Petro, archiepiscopo Rothomagen. et deputetur servitio et usui dicte Ecclesie cathedralis Ruthenen. et de dicta Ecclesia numquam extrahatur. Voluit tamen ut sui successores predictis pannis infra dictam Ecclesiam possent uti. »

6. Vidal. *Le Siège de Jérusalem par Titus et la chute de la nation juive* : exposé très clair de la question, un peu embrouillée par les auteurs.

7. De Surrel de S. Julien. *Documents inédits pour servir à l'histoire du cardinal Mazarin* ; lettres latines qui lui furent adressées sur les événements du jour par Urbain VIII, Innocent X et Alexandre VII.

Digitized by Google

10. Fraikin. *Lettres inédites relatives à l'armée de Condé pendant la révolution.*

Les chapelains de S. Louis, qui ont eu la bonne pensée, à l'instigation de leur zélé supérieur Mgr d'Armailhacq, de publier leurs travaux personnels, me permettront de leur donner ici un double conseil, dans l'intérêt de leur œuvre et du public : qu'ils élargissent leur cadre en y admettant l'archéologie et qu'ils se restreignent aux études que Rome peut leur fournir, sans les étendre à ce qui est plus général, ce qui se fera aussi bien ailleurs. Oserai-je ajouter que leur force serait de se maintenir sur le terrain strictement ecclésiologique, qui a besoin de compter des représentants pour la France ? L'Allemagne a ouvert la voie.

X. Barbier de Montault.

— **Castellane** (comte de). — *Les Monnaies d'argent du système flamand frappées à Tournai au nom de Charles VII.* Paris, Rollin et Feuardent, 1898, 15 pp. et 4 grav. (Extr. de la *Revue Numismatique*, 1898.)

Intéressante étude sur un point de numismatique peu connu et utile à élucider.

Ch. de B.

— **Duc** (P.). — *Annales du collège S. Bening*, dans le *Bulletin de la Société Académique, religieuse et scientifique du duché d'Aoste*, Aoste, 1897, p. 45-320.

Ces *annales* sont la reproduction intégrale d'un manuscrit existant en Lorraine, qui relate toute l'histoire du Collège de 1654 à 1748. Ce collège était dirigé par les chanoines réguliers de la congrégation du S. Sauveur, réformés par S. Pierre Fourrier; aussi sont-ils tous Lorrains. Les classes, au nombre de neuf, comprenaient la théologie, la physique, la logique, la rhétorique, l'humanité, la troisième, la quatrième, la cinquième et la sixième, dont les élèves étaient appelés *abécédaires* ou commençants. On y cultivait la poésie et souvent il s'y jouait des pièces de théâtre, religieuses ou profanes, en prose ou en vers.

X. B. de M.

— **Enlart** (C). — *L'Art gothique champenois dans l'île de Chypre*, Arcis-sur-Aube, L. Frémont, 1898, 16 pp. et 8 grav. (Extr. de la *Revue de la Champagne et de Brie, 1898*),

Très curieuse et intéressante étude sur les importations champenoises dans l'architecture de l'île de Chypre aux XIIIe et XIVe siècles, et en particulier à la cathédrale de Famagouste. D'excellents dessins précisent et font ressortir les dires de l'auteur.

Ch. de B.

— **Rivières** (Le baron de). — *Inventaire de Jean Sébastien de Barral, évêque de Castres* ; Albi, Nouguiès, 1898, in-8°, de 46 pag.

Digitized by Google

Cet inventaire contient 756 articles. Les plus intéressants concernent la chapelle et le costume épiscopal. Trois mots méritent d'être signalés, car ils devront désormais figurer dans les glossaires.

Flûte, souche de fer blanc, imitant un cierge : « Plus, six fleuttes en forme de cierge, estimées 4 l. 10 s. (n° 34)

Indice, ruban servant de signet : « Plus, un missel, avec ses indices et un porte-missel en bois, estimés 9 l. — Plus, un indisse de missel, estimé 6 l. » (nos 27, 419).

Pontifical : « Plus, au bas de l'escalier dudit second étage et dans le courroir, un cadre de bois, servant à tendre le Pontifical, estimé à 1 l. 10 s. (n° 53). — Plus, un autre cadre servant à tendre le *Pontifical*, estimé 1 l. (n° 56). — Plus, un Pontifical, de damas cramoisy à fleurs, composé de trois pentes découpées à feston, mêlées du clinclan d'or faux et un galon d'environ trois pouces de largeur, appliqué dessus ; deux dossiers garnis de même, ainsi que le surciel ; le tout estimé 170 l. » (n° 302). La description est si précise qu'elle ne laisse pas la moindre ambiguïté sur la destination, qui a motivé le nom. Le Pontifical est un trône d'apparat pour le *pontife :* il se compose d'un *dossier* retombant le long de la muraille (ici il est en double), d'un *surciel* ou plafond, qui, avec ses *trois pentes*, forme le dais.

L'inventaire est suffisamment annoté, excepté sur ce dernier point, mais il a été copié trop littéralement, c'est-à-dire sans ponctuation. Il y aurait eu tout avantage à ne pas écrire chaque article tout d'un trait, mais, pour rendre la lecture plus facile, à couper par des virgules, l'énumération d'objets distincts, par exemple le n° 290 : Plus un étuy, contenant deux razoirs, un étuy de croix pectorale, un gros fer à perruque, une boette de fer blanc pour la poudre et une cafetière ; estimés 3 l. »

X. Barbier de Montault.

— **Tourneux** (Maurice). — *Les sources bibliographiques de la Révolution française* (extrait du *Bibliographe moderne*). Paris, A. Picard, 1898, in-8 ; 85 p.

Prié de faire à Oxford, l'an dernier, une série de conférences sur les sources de l'histoire de la Révolution française, M. Tourneux publie aujourd'hui le texte de ces conférences. Elles sont, — ou pourraient être, — une excellente introduction à sa *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution,* publiée par la Ville de Paris, et dont il poursuit avec tant de zèle le rude labeur. Rapidement, l'auteur y passe en revue toutes les catégories de sources auxquelles l'historien doit puiser : collections, répertoires, mémoires-ouvrages spéciaux, journaux, etc. Nous l'avons trouvé bien bref sur la Bastille, dont l'histoire a été renouvelée depuis dix ans, et, parmi ses historiens, pour ne citer qu'un nom, celui de M. Funck-Brentano, nous aurions aimé à voir rappeler ses nombreuses dissertations sur le

Digitized by Google

fameux château, ainsi que son Catalogue des archives de la lieutenance de police où tant de noms figurent que l'on retrouve par la suite dans l'histoire même de la Révolution. B.

~~~ **Uzureau** (M. l'Abbé F.) — *Le Collège de Beaupréau en 1763-1764.* Angers, Lachèse, 1898, 23 pp. (Extr. des *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*).

M. l'abbé Uzureau, chapelain du Champ-des-Martyrs, s'est livré aux plus curieuses investigations à l'endroit de la fondation du collège de Beaupréau (Maine-et-Loire), de ses revenus et charges, et de son règlement. C'est une bonne et utile étude sur un sujet habituellement délaissé.

Ch. de B.

~~~ **Épitaphes et monuments funèbres inédits de la cathédrale et d'autres églises de l'ancien diocèse de Toul,** fasc. I. Bar-le-Duc, Contant-Laguerre.

Ce premier fascicule, accompagné de quinze planches, est consacré à la cathédrale de Toul, à l'église Saint-Amand et à l'église des Cordeliers. La plupart des mausolées décrits ici ont disparu, ce qui double l'intérêt de cette publication illustrée.

Périodiques :

~~~ **Bibliographie d'Eure-et-Loir,** 1898, n° 6. — Fiches de Marceau, Sergent-Marceau, Emira-Marceau, Guerre Franco-Allemande, Pays Chartrain, Guainville, église Saint-Aignan de Chartres.

~~~ **Bibliothèque de l'École des Chartes,** janv.-avr. 1898. G. Desjardins, Le fonds du Conseil d'État de l'ancien régime aux Archives nationales, p. 5 à 55. — V. Mortet, La mesure et les proportions des colonnes antiques, d'après quelques compilations et commentaires antérieurs au XII^e^ siècle, p. 56 à 72. — O. Morel, La mention *Per regem ad relacionem*, inscrite sur le repli des actes royaux au XIV^e^ siècle, p. 73 à 80. — H. Omont, Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale (1896-1897), p. 81 à 135. — L. Delisle, Note sur un manuscrit de saint Jérome, acquis à Lyon par la Bibliothèque nationale, p. 136 à 140.

~~~ **Bulletin du Bibliophile,** 1898, n° du 15 mai. — E. Asse, Les petits romantiques, Jules de Rességuier, p. 217 à 226. — E. Courbet, Recherches sur Mademoiselle de Gournay, p. 227 à 232. — G. Macon, Poésies inédites de Clément Marot *(fin)*, p. 233 à 248. — C. Sommervogel, Additions à la bibliographie du P. Menestrier, p. 249 à 254. — M^s^ de Granges de Surgères, Le **G** rouge de la *Gazette* (31 décembre 1683), p. 255 et 256. — Les bouquinistes des quais au XVII^e^ siècle, p. 257 à 259.

Digitized by Google
~~~

Bulletin du Vieux-Montmartre, 1898, 1er trim. L. Lazard, Les œuvres d'art de l'abbaye de Montmartre, p. 133 à 139. — Montmartre en 1867, p. 140 à 144. — J.-C. Wiggishoff, Les anciennes voies publiques et lieux-dits du XVIIIe arrondissement, p. 145 à 152. — Dr G. Ollivier, Notice sur la géologie et la paléontologie de la butte Montmartre, p. 153 à 196.

Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. II, 1re liv. 1898. — Ch. Borgeaud, Documents inédits ; charte universitaire octroyée par le pape Martin V à Jean de Rochetaillée, patriarche de Constantinople, évêque commendataire de Genève (1418-1422), p. 11 à 18. — L. Dufour-Vernes, Les Archives d'Etat de Genève (1814-1896), p. 19 à 41. — E. Dunant, Les milliaires de l'église de Prévessin, p. 42 à 54. — J. Mayor, Fragments d'archéologie genevoise, IVe article : Trouvailles à Saint-Pierre ; trouvailles à la place de Bel-Air; un vitrail aux armes de Genève ; la cloche de Corsier, papiers trouvés à l'horloge du Molard; la tour de l'Ile, p. 57 à 84, 3 pl. et grav.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, 1898, 3e liv. — P. Huet, L'hôtel noble de Dome, à Agonac, p. 164 à 167. — J. Mandin, Une église à contrefort central ajouré en Ribéracois, p. 168 à 176 et 2 pl. — Mlle de Cumond, Correspondance d'une famille au XVIIe siècle (*suite*), p. 171 à 187. — L. Carvès, Testament de Mgr de Beauvau, évêque de Sarlat, p. 187 à 191. — *Varia :* Lettres de M. de Saulcy, de l'Institut, à l'abbé Audierne (*suite et fin*), p. 192 à 195.

Etudes historiques et religieuses du diocèse de Bayonne, 1898, mai et juin. — V. D., Ordonnances synodales de Mgr de Révol, évêque d'Oloron (1753), p. 194. — V. D., Etude sur St Grat, évêque et patron d'Oloron (*suite*), p. 195 à 203 et 270 à 279. L. Batcave, Lettre de Marca au P. François de la Vie, sur ses travaux et ses affaires, p. 212 à 215 ; Lettre de Mgr Le Quien de la Neufville, évêque de Dax, à l'abbé Labaig d'Orthez, p. 216. — C. Daugé, La mort de dame Marie de Loubie, baronne de Ger-d'Angosse en 1748, p. 217 à 219. — P.-H., Cachet du couvent des Usurlines de St-Jean-de-Luz, p. 219. — P. Haristoy, Les paroisses du pays basque pendant la période révolutionnaire (*suite*), p. 220 à 235 et 256 à 269. — V. D. La charte de Divielle, p. 241 à 255. — Découverte d'une fresque du moyen-âge à l'église d'Ordiarp, p. 255. — Documents et bibliographie sur la Réforme en Béarn et au pays basque, p. 279 à 285.

Journal de la Société d'archéologie lorraine, 1898 no de juin. — Le commandant Larguillon, Note sur la statue tombale de Cuite-Ève [XIVe siècle], p. 124 à 129 et pl. — L. Germain, Recherches sur les fondeurs de cloches lorrains, la famille Garnier,

Digitized by Google

p. 129 à 131. — Dr Brullard, L'hôpital Saint-Lazare de Gondreville, bureau de bienfaisance et caisse rurale au XVIIIe siècle, p. 131 à 133. — Fourier de Bacourt, A propos d'une thèse de droit (1722), [de Nicolas Varinot], p. 134 à 136. — Chronique : L. Wiener, A propos d'un prétendu portrait de la princesse palatine au Musée historique lorrain. — L. Germain, Epitaphes de l'église de Liverdun; la cloche ancienne de Boucq, 1544.

— **Nouvelle Revue rétrospective**, livr. de juillet 1898. — Le 14 juillet 1789, raconté par des diplomates étrangers, p. 1 à 28. — Documents relatifs à la famille de Napoléon, I, p. 29 à 48. — La légion du Nord (*suite*) p. 49 à 72.

— **La Province du Maine**, nos 5 et 6. — Amb. Ledru, Anciennes sépultures au Pré, p. 129 à 133 et 4 grav. — L. Froger, L'église de Spay, p. 134 à 139 et 1 grav. — Amb. Ledru, L'Abbaye de N.-D. du Perray-Neuf à Précigné, 1189-1898 (*suite*), p. 140 à 147. — F. de Saint-Exupery, Inscription de Saint-Christophe-du-Luat, p. 148 à 149. — Vte Menjot d'Elbenne, Le Palais des comtes du Maine et ses annexes à la fin du XVe siecle (*suite et fin*), p. 150 à 167 et 1 plan. — Amb. Ledru, L'abbaye de N.-D. du Perray-Neuf, à Précigné, 1189-1898 (*fin*), p. 169 à 178 et 4 grav. — L. Froger, A propos de la construction d'une maison à Spay, p. 179 à 184. — Prosper Chauvin, Notes sur l'ancien château et le marquisat de Fontenaille, à Ecommoy, p. 185 à 193. — L. F., Un sergent-major à l'Ecole militaire de Paris, p. 194 à 195. — A. Angot, Note sur les successions des bâtards, p. 196 à 197.

— **Revue d'archéologie poitevine**, 1898, n° 6. — X. Barbier de Montault, La Vierge de La Puye [médaillon peint sur cuivre, dans un cadre, XVIIe siècle], p. 161 à 165. — V. Godard-Faultrier, Jeanne de Bourbon, abbesse de Fontevrault, p. 165 à 172 et grav. — X. Barbier de Montault, Inventaire du château de la Rochepozay, en 1471, p. 172 à 175. — L. Delisle, Le missel et pontifical d'Etienne de Loypeau, évêque de Luçon [extr. de la *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 1887], p. 175 à 182. — X. Barbier de Montault, Le Poitou dans la collection Gaignières, à Paris, p. 182 à 188. — X. Barbier de Montault, Maçons de la Basse-Marche en Poitou, au XVIIe siècle, p. 188 et 189. — Du même, La succession du Soul, en 1728, p. 190 à 192.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Gazette numismatique française, dirigée par Fernand MAZEROLLE et éditée par Raymond SERRURE. — Cette revue paraît à la fin de chaque trimestre, en livraisons in-8° soleil, d'environ 8 feuilles (128 pages). Chaque livraison est illustrée de plusieurs planches et de gravures dans le texte. Les illustrations, très soignées, donnent à cette revue une forme essentiellement artistique. — Prix de l'abonnement : 25 fr. par an.—Bureaux : 19, rue des Petits-Champs, Paris.

Revue de l'Art chrétien. — Prix de l'abonnement : 20 francs par an. Paraît tous les deux mois par fascicules de 90 pages environ. Édition de luxe, en rouge et noir sur papier teinté. S'adresser rue Saint-Sulpice, 30, à Paris, ou à la Société Saint-Augustin, à Bruges.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiques et archéologiques sur le Barrois).—Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adresser à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin. — S'adr. au siège de la Rédaction, 5, rue du Commerce, à Genève.

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 2e partie : Monnaies féodales et provinciales de France et de l'Orient latin. Prix : 3 francs. — Paris, Raymond Serrure, 19, rue des Petits-Champs.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré. Directeur, M. G. Vicaire. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

Le carnet historique et littéraire. — Revue mensuelle. Directeur Conte FLEURY. Bureaux de la Revue, 59, Avenue de Breteuil. — Abonnements : 10 francs par an; un numéro : 1 franc.

LUCIEN GOUGY

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

PARIS. — 5, QUAI CONTI, 5. — PARIS

GRAND ASSORTISSEMENT

d'Ouvrages en tous genres : Littérature, Mémoires, Histoire, Beaux-Arts, Ouvrages illustrés des XVIIIe et XIXe siècles. Livres à gravures sur bois

CATALOGUE MENSUEL à prix marqués

Envoyé franco sur demande

ACHAT AU COMPTANT

DE LIVRES EN TOUS GENRES

DE TOUT OU PARTIE DE BIBLIOTHÈQUE ET DE BELLES RELIURES

ANCIENNES ET MODERNES

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS

SUR LES

COTES DE NORMANDIE, EN BRETAGNE

ET A L'ILE DE JERSEY

1° Billets d'excursion, valables pendant un mois avec itinéraires fixés comme suit:

(1er Mai au 31 Octobre)

1er ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Le Havre (2). — Fécamp. — Étretat. — Saint-Valery. — Dieppe. — Le Tréport. — Arques. — Forges-les-Eaux. — Gisors. — Paris.

2e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville-Deauville. — Caen. — Paris.

3e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 70 fr.; 2e classe 55 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Cherbourg. — Caen. — Paris.

4e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 80 fr.; 2e classe : 60 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). — Avranches — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. Fougères. — Le Mans. — Paris.

5e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Lamballe. — Saint-Brieuc, (moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. Le Mans. — Paris.

6e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Briouze. — Dreux. — Paris.

7e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. — Paris.

8e ITIN .RAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Granville, Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

9e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 115 fr.; 2e classe : 100 fr.

Paris. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. Paris.

Les 10e, 11e, 12e et 14e itinéraires sont délivrés au départ du Mans, de Rouen, d'Angers et de Caen.

13e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 95 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). Jersey (Saint-Hélier). — Saint-Malo. — Pontorson. — Le Mont-Saint-Michel — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

Numéro 56. 8me Année 25 Aout 1898.

Prix de l'Abonnement : France..... 10 fr. — Étranger..... 12 fr.
Un numéro..... 1 fr. 50

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT LE 25 DE CHAQUE MOIS

Fernand BOURNON et F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

SOMMAIRE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — J. Mommèja : Jacques-Philippe Tamizey de Larroque ; essai bio-bibliographique. — H. Maïstre : Pose de la première pierre du Pont-Royal (25 octobre 1685). — C. P. : La date de naissance d'Alexis Littre. — A. Merghelynck : Les velléités matrimoniales de l'avant-dernier comte de Flêtre, 1756.

RÉPONSES. — Les marques de propriété des faucons de chasse à la Renaissance.

CHRONIQUE.

PARIS

LIBRAIRIE A. FONTEMOING

4, RUE LE GOFF, 4

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 14, RUE DES POITEVINS, PARIS

1898

Digitized by Google

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. Eugène Asse, de la Bibl. de l'Arsenal; M. Barroux, des Archives de la Seine; A. de Barthélemy, membre de l'Institut; Ch. de Beaumont; capitaine Binger; Brutails, archiviste de la Gironde; J. Chavanon, archiviste de la Sarthe; Corroyer, membre de l'Institut; Paul Cottin, de la Bibl. de l'Arsenal; E. Couard, archiviste de Seine-et-Oise; C. Couderc, de la Bibliothèque Nationale; E. Coyecque, des Archives de la Seine; L. Delisle, membre de l'Institut M. Dumoulin, publiciste; Gaston Duval, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Paul d'Estrée; Fr. Funck-Brentano, de la Bibl. de l'Arsenal; Arthur Giry, membre de l'Institut; Robert Goubaux, archiviste aux Archives Nationales; Dr Paul Guillon; Vicomte de Grouchy; L.-H. Labande, conservateur du Musée Calvet (Avignon); P. Lacombe, des Amis des Livres; L. Lazard, des Archives de la Seine; L. Levillain, arch. paléog., professeur agrégé de l'Université; Ed. Mareuse; P. Marichal, archiviste aux Archives Nationales; H. Martine, de la Bibliothèque de l'Arsenal; P. Meyer, membre de l'Institut; Aug. Molinier, professeur à l'École des Chartes; J. Mommeja; Mgr X. B. de Montault; A. Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes; Ch. Normand, secrétaire général des Amis des monuments parisiens; J. Oppert, membre de l'Institut; E. Petit; Ch. Portal, archiviste du Tarn; Ch. Ravaisson-Mollien, du Musée du Louvre; Salomon Reinach, membre de l'Institut; Ch. Sellier; Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut; Noël Thiollier, archiviste-paléographe; A. Thomas, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris; Maurice Tourneux; l'abbé Ch. Urseau, à Angers; J. Viard, archiviste aux Archives Nationales; F. de Villenoisy, du Musée du Louvre; A. Vingtrinier, bibliothécaire de la ville de Lyon, etc., etc.

Secrétaire de la Rédaction : M. Robert Goubaux.

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

Trajet en 7 h. — Traversée en 1 h.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vid **Calais-Douvres :** 9 h., 11 h. 50 du matin, 9 h. du soir.
Vid **Boulogne-Folkestone :** 10 h. 20 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Vid **Douvres-Calais :** 9 h., 11 h. du matin et 8 h. 15 du soir.
Vid **Folkestone-Boulogne :** 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 9 h., 11 h. 50 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

Digitized by Google

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE

Correspondant de l'Institut.

ESSAI BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

(*Suite*)

6. Quelques notes sur Jean Guiton, le maire de La Rochelle. — *Paris, Durand* (*Agen, impr. P. Noubel*) 1863, in-8° de 32 pp.

Extrait, tiré à 200 exempl., de la *Revue d'Aquitaine* (1) (août 1863). Discussion et démolition des légendes greffées autour de la biographie du célèbre défenseur de La Rochelle. Appendice très important sur la *Valeur des mémoires de Pontis au point de vue historique*, valeur qui est déclarée quasi nulle. L'auteur est revenu sur cette question dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis*, et dans la *Revue critique* (2) du 14 octobre 1895, où je note le passage suivant : « Apropos de Sainte-Beuve, M. Roman n'a pas connu la dernière édition de *Port-Royal* où l'illustre critique discute ma thèse sur Pontis, sujet qu'il a traité de nouveau dans une lettre à mon adresse non dans le recueil édité par M. Troubat, et encore dans une autre lettre toujours, à mon adresse, publiée par moi-même dans la *Revue des Bibliophiles*. En cette dernière lettre, Sainte-Beuve lâche complètement Pontis, s'excusant même de l'avoir trop défendu. (P. 226, note 2).

7. Notes pour servir à la biographie de Mascaron, évêque d'Agen, écrites par lui-même et publiées pour la première fois. — *Paris, Durand* (*Agen, impr. P. Noubel*) 1863, in-8° de 15 pp.

(1) Revue d'Aquitaine. Journal historique de Guienne, Gascogne, Béarn, Navarre, etc., fondé par J. Noulens et continué par M. Adolphe Dassies. Recueil important publié à Condom de 1857 à 1863; à Agen, de 1863 à 1835; à Bordeaux, de 1865 à 1870.

(2) Compte rendu : *De la valeur historique des mémoires de Pontis.* 1582-1651, par J. Roman, où tous *les persécuteurs de ce pauvre Pontis* sont assez malmenés, y compris T. de L.

Digitized by Google

Extrait, tiré à 200 exempl., du *Recueil des travaux de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen.*

La petite autobiographie de Mascaron est accompagnée de deux lettres inédites, non datées, de ce prélat. A la page 3, note piquante sur les plagiats de l'abbé Feller. Voir sur cette brochure, qui provoqua une ardente polémique dans le *Courrier Agenais* (mai-juin 1864) entre l'auteur, l'abbé Barrère et M. A. Magen, quelques mots de M. Léonce Couture dans *la Revue de Gascogne* du 25 juillet 1864, p. 376.

De quelques erreurs de « l'Histoire de France » de M. Henri Martin. (*Annales de Philosophie Chrétienne*), t. VIII, février, avril et mai 1863, 64 pp.

Étude critique de la plus haute importance, écrite avec une verve endiablée. Une petite partie en fut reproduite par M. Ch. Barthélemy dans la deuxième série de ses *Erreurs et mensonges historiques* (1864) au chapitre intitulé : *les lettres et le tombeau d'Héloise.*

Observations sur la formule *Urbi et Orbi* (*même recueil, ibid.*, p. 160).

Miscellanées : M. Legouvé et le docteur Guillotin. (*Correspondance littéraire, 7e année,* n° du 25 *septembre*). Dans le même recueil T. de L. publia les comptes rendus des ouvrages suivants : *Histoire abrégée de la littérature française* de Geruzez, (25 janvier); *Archives historiques du département de la Gironde* (25 mars); les deux thèses de M. Émile Chasle sur les *Adages* d'Érasme, et la *Comédie en France au* XVIe *siècle* 25 juin); la *Paléographie des chartes* et le *Dictionnaire des abréviations du moyen âge*, de M. Alph. Chassant (25 juillet); *Quinze ans du règne de Louis XV*, par E. Moret, (25 septembre); la dissertation de J. Thieury sur la *lettre de change* (25 octobre). La 8e année de la *Corresp. Littér.*, qui commence au mois de novembre, contient en outre les comptes rendus du livre de M. de Flaux sur le Danemark (25 novembre), et des *Recherches sur Mandeure* de l'abbé Bouchery (25 novembre), enfin un article intitulé *Question relative au testament de Montesquieu* (25 décembre) auquel répondit, dans le numéro suivant, M. G. Servois, ce qui amena entre les deux érudits une liaison indissoluble.

Observations sur la géographie et l'histoire du Quercy et du Limousin (*Revue d'Aquitaine*) nos de septembre et d'octobre.

Quoique ayant renoncé à décrire par le menu la collaboration de T. de L. aux *Archives hist. du département de la Gironde*, nous placerons ici une de ses notes autobiographiques, pour montrer quelle

Digitized by Google

fut la fécondité de sa production en 1863. « Le IVe vol. des arch. hist. du département de la Gironde, lequel volume comprend 576 pages, est presque entièrement composé des documents communiqués par moi. (358 docum.) J'ai publié jusqu'à ce jour dans les 4 premiers volumes de ce recueil 698 documents; si j'ajoute les 18 documents historiques ou littéraires insérés par moi dans les recueils académiques d'Agen et de Bordeaux, j'arrive à un total de 716; mais, comme il y a eu 4 ou 5 fois double emploi, il convient de ramener ce chiffre à 719. » (1)

Année 1864

8. Salluste du Bartas. Documents inédits publiés par MM. Bladé et Tamizey de Larroque. *Agen, impr. P. Noubel*, 1864, in-8° de 22 pp.

Extrait, tiré à 100 exempl., de la *Revue d'Aquitaine* (novembre 1863, février 1864).

La part de M. T. de L. dans ce petit travail, consiste en une lettre inédite de Salluste du Bartas à Henry IV, en lui adressant son cantique sur la victoire d'Ivry. Cette lettre, savamment annotée, parut en novembre 1863. » (J. Andrieu. Bibliographie tamizeyenne, n° 8.) La part de M. Bladé est relative au testament du poète.

9. Observations sur l'histoire d'Éléonore de Guyenne. — *Paris, Durand* (*Agen, impr. P. Noubel*) 1864, gr. in-8° de 38 pp., papier vélin.

Extrait, tiré à 200 exempl., de la *Revue d'Aquitaine.*

10. Louis de Foix et la Tour de Cordouan. — *Bordeaux, Chaumas* (*Auch, impr. Félix Foix*) 1864, gr. in-8° de 30 pp.

Extrait, tiré à 200 exempl., de la *Revue de Gascogne.*

Ce recueil contient une lettre inédite de L. de Foix à Henri IV. (6 septembre 1599), et de nombreux extraits de ses manuscrits. Malgré cet élément documentaire, c'est avant tout une étude très attachante et très littéraire sur Louis de Foix. Le succès en fut considérable, et provoqua de nombreux comptes rendus dont les principaux sont de M. Gustave Brunet (*Revue des Beaux-Arts*, 1865, et *Gironde*, du 25 octobre de la même année, de M. Henry Ribadieu (*Guyenne*, du 15 novembre 1864), etc. L'auteur revint plusieurs fois sur ce sujet qui lui était cher : je citerai, entre autres, un compte rendu des publications de M. G. Labat : *Documents sur la ville de Royan et la Tour de Cordouan*, quatre volumes in-4° dont les deux derniers ont paru en 1894 et 1897 (Bordeaux, impr. Gounouilhou), et l'article intitulé : *D'un*

(1) Dans un discours de J. Delpit, prononcé en 1883..... c'est à moi que cette phrase s'adresse : « Un autre nous a fourni tant de copie qu'il a fallu modérer son ardeur... » En effet, un seul des volumes — je n'ose dire lequel — ne contient pas moins de 300 documents transcrits de ma main. (*Jules Delpit*, p. 13, note 1).

Digitized by Google

nouveau travail sur Louis de Foix (par M. Gaullieur), *Revue de Gascogne*. Avril 1893, 1897, etc.).

11. Lettres inédites de Bertrand d'Echaud, évêque de Bayonne, au secrétaire d'État Villeroy. — *Auch, imprim. Félix Foix.* 1864. in-8° de 23 pag.

Extrait, tiré à 200 exemplaires, de la *Revue de Gascogne*. Sept lettres (du 19 décembre 1611 au 31 mars 1613) relatives à l'action diplomatique du premier aumônier de Louis XIII, dans l'affaire des conflits avec l'Espagne en 1611.

Voir sur cet intéressant travail un article de M. de Beaucourt dans le *Bulletin du Bouquiniste* du 1er décembre 1865, où il est aussi rendu compte des *Lettres de François de Noailles*.

Importante collaboration au *Dictionnaire Universel d'Histoire et de Géographie*, de Bouillet. — 20 édit. entièrement refondue.

L'auteur dit dans sa préface, datée du 1er juillet 1864 (p. II) : « Parmi les personnes auxquelles nous devons le plus, nous nous faisons un plaisir de citer... M. Tamizey de Larroque, jeune savant déjà connu par des recherches originales dans lesquelles il s'est attaché à combler plusieurs lacunes de l'histoire et à rectifier des erreurs consacrées. » Nous trouvons dans les notes manuscrites de T. de L. le passage suivant qui se rapporte à cette active collaboration : « Je ne crois pas trop dire en fixant à plus de 2,000 les indications complémentaires ou rectifications que j'ai eu l'honneur de fournir à M. Bouillet. Voir dans ma collection diverses lettres de lui dans lesquelles sa reconnaissance s'épanouit le plus largement possible. » Ajoutons qu'un libraire voulut publier le manuscrit de l'infatigable redresseur de torts... historiques, intitulé *2,002 errenrs et lacunes du dictionnaire Bouillet*, dans le même format. T. de L. refusa, malgré le prix relativement très élevé qui lui était offert, « parce que, disait-il, cela aurait l'air d'un chantage ». Il céda gratuitement son énorme travail rectificatif à M. Bouillet qui utilisa immédiatement 1,985 additions ou corrections en rebuta 17 et demanda 300 articles nouveaux à l'érudit Gontaudais. — Ajoutons encore que son nom ne figure plus dans la préface de ce dictionnaire dont il a fait, gratis, environ le quart.

« A partir de 1864, la contribution aux revues devient tellement importante qu'il est impossible d'énumérer tous les articles. Nous nous bornerons désormais à signaler les principaux et à donner la statistique des autres. »

Onze articles dans les 8e et 9e demi-années de la *Revue d'Aquitaine* formant l'année 1864, les uns critiques, les autres historiques.

L'un d'eux, le compte-rendu de la *Philosophie de la Prière* de Laurentie, fut reproduit dans *L'Union* du 30 décembre 1865 ; le plus im-

Digitized by Google

portant nous paraît être l'*Étude sur l'Examen critique de la Versification française classique et romantique, de M. Abel Ducondut.* »

Cinq articles, contenant douze documents inédits dans la *Revue de Gascogne*.

Huit questions et réponses dans *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* (1re année) : début d'une collaboration qui devait être des plus actives et dont nous parlerons plus loin.

La première question était sur *La papesse Jeanne, édition princeps* (p. 340); la première réponse, sur *Le Gland et la Citrouille*, p. 356. Vingt-cinq compte rendus critiques dans la neuvième et dernière année de la *Correspondance Littéraire* (numéros des 25 janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre et novembre.) Deux de ces articles sont à noter pour leur valeur particulière : *La Chute de Richard II, l'Insurrection des Paysans* et *Une Histoire de Richard II*, par M. H. Vallon, et *Mémoires d'histoire orientale, suivis de Mélanges de Critique, d'Histoire, de Philologie et de Géographie* par M. Defremery. Dans le même recueil a encore paru « *Une lettre de Denis de Sallo à Colbert* », d'une importance capitale pour l'histoire du *Journal des Savants*.

Année 1865

12. Une lettre inédite de Mme de Montbrun. — *Paris, imp. Lahure*, 1865, gr. in-8° de 9 pag.

Extrait, tiré à 25 exemplaires, non mis dans le commerce, de *l'Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France de 1864*.

Très intéressante lettre de Justine des Champs, femme du célèbre chef huguenot Charles Dupuy de Montbrun, à Henri IV. Sans date, mais des dernières années du XVIe siècle.

13. Lettres inédites de François de Noailles, évêque de Dax. *Paris, Aubry* (*Auch, imp. F. Foix*) 1865, gr. in-8° de 69 pag.

Extrait, tiré à 200 exempl., de la *Revue de Gascogne*.

Trente-neuf lettres, du 19 septembre 1562 au 20 juillet 1585, adressées à Catherine de Médicis, Charles IX, Henri III, au duc d'Alençon, au roi de Navarre, à Jeanne d'Albret, à M. de Villeroy, au grand maître de Malte, au connétable de Montmorency, à l'amiral de Coligny, au garde des sceaux de Chiverny, aux cardinaux de Châtillon, de Pellevé et de la Bourdaisière. Très importante notice biographique (pag. 1 à 18) sur François de Noailles. Dans l'annotation se trouvent analysées nombre d'autres lettres du même prélat, entre autres, à la page 26 (note 1) une où François de Noailles parle de son esclave véronaise dont il compte bientôt décharger sa conscience en la mariant. « Je me suis contenté de reproduire quelques fragments, ou même de résumer le contenu de plusieurs lettres relativement insignifiantes. Puisse-t-on me savoir gré de ma discrétion, en un temps où trop de personnes pensent que tout ce qui est inédit est par cela même digne de voir le jour » (p. 17). Voici ce que Sainte-Beuve dit

Digitized by Google

de cette importante publication dans le *Constitutionnel* du lundi 31 juillet 1865 : « M. Tamizey de Larroque, qui est un curieux et un chercheur, a notablement ajouté pour sa part à la connaissance de l'illustre prélat, en donnant de lui des lettres écrites depuis son retour en France. Toutes ces lettres sont à lire et à noter, même pour l'histoire de la langue ». Voir au tome X des *Nouveaux Lundis*.

14. De la question de l'emplacement d'Uxellodunum. — *Paris, Dumoulin, (Agen, impr. P. Noubel)* 1865, gr. in-8° de 47 pp.

Extrait, tiré à 150 exemplaires, de la *Revue d'Aquitaine*, 1865.

« Je dirai qu'Autesserre vit dans Puy d'Ussolud l'ancien Uxellodunum, ce que tout le monde à peu près reconnaît aujourd'hui. Qu'il me soit permis, sur ce point, de renvoyer à ma dissertation : *De la question de l'emplacement d'Uxellodunum* (*Lettres inédites d'A. Dadine d'Autesserre*, p. 16, note 3).

Le capitaine Gallotti répondit à cette étude par une nouvelle brochure intitulée : *Lettre à M. Tamizey de Larroque sur l'emplacement d'Uxellodunum*. (Agen, impr. P. Noubel, 1866, in-8° de 38 pp.

15. Trois lettres inédites de l'abbé de Fouilhac à Baluze. *Auch impr. F. Foix*, 1865, gr. in-8° de 11 pp.

Extrait, tiré à 25 exempl., de la *Revue de Gascogne*.

Les lettres sont des années 1684 et 1685. La brochure débute ainsi : « L'abbé de Fouilhac fut un des plus grands érudits provinciaux du XVII^e^ siècle. Pourtant on ne trouve point son nom dans les recueils biographiques si volumineux qui ont la prétention d'être complets parce qu'ils consacrent des milliers d'articles à de médiocres littérateurs ou à d'illustres coquins. Que l'on vous parle de Bonnecorse et de Cartouche, soit ! mais du moins, messieurs les biographes, rendez-nous la résignation plus facile, en ne laissant pas dans l'ombre des hommes d'autant de mérite que le modeste et infatigable travailleur qui est une des plus pures renommées du Quercy (1). »

Article critique étendu sur l'ouvrage de J. Noulens : *Maisons historiques de Gascogne, Guyenne, Béarn, Languedoc et Périgord*, dans la *Revue des Provinces* (15 juin 1865), réimprimé dans *Opinion de la presse sur le premier volume des Maisons historiques de la Guyenne*, etc., Paris, Claye. S. D. (1865) in-8°

(1) Qu'il soit permis à l'auteur de la présente bibliographie de dire qu'ayant transcrit les *Annales du pays de Quercy* sur le manuscrit original de l'abbé de Fouilhac, il a résumé, à l'instigation de T. de L., la plus grande partie des documents nécessaires pour écrire la biographie complète du trop obscur ami de Baluze, de Foucault et de Fénelon.

Digitized by Google

de 22 pp., et dans la préface (p. I-VI) du second volume des *Maisons Historiques*, etc. (1868).

Sur la *Guyenne militaire* de Léo Drouin (*Revue d'Aquitaine* T. IX) p. 509 à 526. Dans cette même revue, une quinzaine d'articles dont quelques *Glanures* bibliographiques se subdivisent en trois, quatre et même six parties. *De l'opinion de l'Empereur sur l'emplacement d'Uxellodunum*, dans la *Revue de Gascogne*, T. VI, qui contient cette année, outre les articles tirés à part et plus haut décrits, quatorze communications diverses de documents inédits et de comptes rendus critiques, parmi lesquels il faut noter celui sur la *leçon d'ouverture du cours d'histoire et de littérature provençale* de M. Paul Meyer.

Cent neuf documents inédits dans les *Archives historiques de la Gironde*, plus une *lettre de Montesquieu* (p. 153) non mentionnée dans la table ainsi qu'un parchemin de 1317 servant de couverture aux *Coutumes de Gontaud* (communications).

Mémoire inédit de Baluze en faveur des bouquinistes de Paris (1) (1697) dans le *Bulletin du Bouquiniste* (N° du 1er mai) et dans le numéro du 15 novembre du même recueil, *Lettres inédites de S. Cramoisy au chancelier Séguier* (4 lettres du 12 décembre 1658 au 15 juillet 1662).

Soixante-six communications à *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, trente articles dans la *Revue bibliographique et littéraire* sur Wallon, Mgr Lavigerie, Victor Duruy, Ch. Nisard, Prévost-Paradol, C. Flammarion, N. de Wailly, etc. Cette année-là, Sainte-Beuve lui écrivit : « Vous serez le premier des critiques... après ma mort ».

Année 1866.

Préface des *Lettres d'Espagne*, par la comtesse J. de Robersart. — Paris; Victor Palmé, 1866. in-8°.

Ph. T. de L. fut l'éditeur de ces lettres. Le style de la préface dont il ne voulut jamais avouer complètement la paternité — sauf, paraît-il, à la comtesse Marie de Raymond, — est si étincelant qu'on l'a souvent attribuée à Louis Veuillot, grand ami des demoiselles de Grammont, auxquelles la plus grande partie de ces lettres étaient adressées. Le préfacier, qui s'était institué l'éditeur des lettres volées à sa spirituelle amie, en fit le compte rendu dans la *Revue Bibliographique et*

(1) « Hélas! dit l'auteur dans les notes manuscrites où nous prenons ces indications, ce document a déjà été publié une ou deux fois, m'a dit mon ami Ludovic Lalanne. »

Digitized by Google

littéraire de juillet 1866. Une nouvelle édition, considérablement augmentée et toujours précédée de son étincelante lettre-préface, a paru en 1879 (Paris, Watelier, impr. de Saint Augustin, Desclée et Cie, gr. in-8°.

16. Une lettre inédite de Claude Sarrau. — *Bordeaux*, A. Lavertujon, 1866 (1), gr. in-8° de 15 pp.

Extrait, tiré à 50 exemplaires, de la *Revue d'Aquitaine*. La lettre de C. Sarrau est datée du 26 octobre 1646. Une autre lettre écrite par un parent de l'annotateur du *Perroniana* (non datée, mais portant au dos l'indication : février 1662) est reproduite en appendice. La plaquette contient en outre un fragment de lettre de Balzac à Sarrau (1646) et une partie de la célèbre lettre de Christine de Suède à la veuve de son docte et spirituel correspondant. Voir une rectification faite par l'auteur même de cette publication dans les *Lettres inédites de quelques hommes célèbres de l'Agenais*, p. IX, note 3.

JULES MOMMÉJA.

Monteils-de-Quercy, 7 juillet 1898.

(*A suivre.*)

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU PONT-ROYAL

(*25 octobre 1685.*)

Aidé des bienveillantes indications de M. Fernand Bournon, nous avons retrouvé aux Archives nationales, dans la liasse H. 2,159, consacrée au Pont Louis XVI (Pont de la Concorde) deux pièces relatives à la pose de la première pierre du Pont-Royal en 1685. Les érudits qui se sont occupés du Pont-Royal (en particulier, Mme Despierres) (2) ne semblent avoir connu que la seconde de ces pièces, grâce à Germain Brice qui en a reproduit une partie dans sa *Description nouvelle de Paris* (3). La première, celle qui relate les détails assez curieux de la cérémonie, est inédite.

Ce n'est point par mégarde que ces documents sur le Pont-Royal sont, aux Archives nationales, classés avec ceux sur le

(1) J. Andrieu a mis par erreur la date de 1886, dans la *Bibliographie tamizeyenne*.

(2) *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XXII.

(3) Edit. de 1698, t. II. pp. 307-399.

Digitized by Google

Pont Louis XVI. M. de Breteuil avait, en effet, demandé à M. de Corny, le 8 mars 1787, une copie du procès-verbal de la cérémonie du 25 octobre 1685, qui servirait ainsi de modèle, ou, du moins, pourrait donner quelque idée pour la pose de la première pierre du nouveau pont que commençait d'édifier Peronnet, puisque de 1685 à cette date aucun autre pont n'avait été jeté sur la Seine. H. MAÎSTRE.

Voici la réponse de M. de Corny :

Paris, le 5 avril 1787.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous adresser, conformément à la lettre que vous m'avez fait celui de m'écrire le huit mars dernier, la copie du 25 octobre 1685, relativement à la première pierre du Pont-Royal. Elle constate que le Bureau de la Ville a reçu des ordres du Roi pour la poser en son nom, et rappelle également les détails de la cérémonie.

Je joins à cette copie celle de la description des médailles renfermées dans une boîte de bois de cèdre, présentée par le garde des antiques à M. le Prévôt des marchands et mise dans une autre boîte de plomb qui a été encastrée dans une grande pierre, de 4 à 5 pieds de long sur 2 à 3 pieds de large de la 4e assise de la première pile.

Le Roi, en donnant son nom au pont de la place de Louis XV a fait concevoir l'espérance que S. M. daignerait venir elle-même poser la première pierre de ce mouument. Ce serait réunir de grands intérêts dans le même jour, s'il était possible de proposer au Roi de poser en même tems la première pierre d'un ou de plusieurs hôpitaux destinés à remplacer l'Hôtel-Dieu.

Le procès-verbal que j'ai l'honneur de vous adresser peut bien servir de faible indication, mais non de modèle. Il serait peut-être bon de mettre aujourd'hui, à cette cérémonie, les nuances de perfection et de goût et surtout de simplicité dont la révolution d'un siècle a déterminé le caractère et la convenance.

Je suis, avec un profond respect, Monseigneur,

votre très humble et très obéissant serviteur.

DE CORNY.

Cette lettre est suivie du récit de la cérémonie du 25 octobre 1685; il peut n'être pas sans intérêt de donner auparavant la note brève, par laquelle la *Gazette de France* (1) en rendait compte :

(1) Année 1685, p. 640.

Digitized by Google

« Le 25, le Président de Fourcy, Prevost des marchands, accompagné des échevins et des autres officiers de ville, firent, avec beaucoup de cérémonies, par l'ordre du Roy, la cérémonie de poser la première pierre du Pont des Tuilleries, au brüit des tambours et des trompettes. »

Il y eut beaucoup de cérémonie, en effet, et l'on s'expliquera par la lecture de la pièce suivante la dernière phrase de la lettre de M. de Corny :

Il serait peut-être bon de mettre aujourd'hui à cette cérémonie les nuances de perfection et de goût, *et surtout de simplicité* dont la révolution d'un siècle a déterminé le caractère et la convenance. »

Du jeudi vingt-cinq octobre 1685.

Ce jour, Messieurs les Prévots des Marchands et Echevins, Procureurs du Roi, Greffier et Receveur de la Ville de Paris, s'étant rendus sur les trois heures de relevée, ainsi qu'il avait été arrêté, pour aller, suivant les ordres qu'ils avoient reçu du Roi, mettre, en son nom, la première pierre de la première Pille du nouveau Pont que Sa Majesté fait construire sur la Rivière devant son Palais des Thuilleries, partirent du dit Hôtel de Ville vêtus de leurs robes noires, assisté du Colonel des trois Compagnies d'Archers de la ditte Ville en trois carosses, trente des dits Archers ayant leurs casaques et hallebardes et plusieurs Officiers à leur tête, marchant devant et à côté des dits carosses. Et étant arrivés à l'endroit de l'ancien Pont des Thuilleries du côté du Louvre, et descendus de carosses, se seroient avancés vers le lieu où se construit le dit nouveau Pont, précédés des dits Officiers et Archers et de quatre huissiers de la ditte Ville, ayant leurs robes de Livrée, qui s'y étoient rendus suivant le mandement qui leur en avoit été fait ; et marchant entre une double haye des dits Archers jusques devant le Pavillon du dit Palais des Thuilleries, auroient été reçus par le S^r^ Philibien, Garde des Antiques, et par les S^rs^ Gabriel, De Lisle, Mansart et Olitquin, entrepreneurs de la construction du dit Pont, qui seroient venus au devant d'eux et les auroient accompagnés et conduits par les atelliers à l'endroit où s'élevoit la ditte première Pile du dit Pont, sur le batardeau, de laquelle étant descendus au bruit des trompettes et tambours que mesdits Sieurs les Prévôts des Marchands et Echevins avoient faits venir pour marquer plus de joie dans cette cérémonie, s'étant places à droite sur la masse de ladite Pile commencée à élever de quatre assises, et lesdit S^rs^ Philibien, Gabriel, de Lisle et Olitquin au côté gauche, ledit S^r^ Philibien se seroit avancé vers mon dit Sieur le Prévôt des Marchands et mes dits Sieurs les Echevins, Procureurs du Roi, Greffier et Receveur et auroit présenté et mis ès main de

Digitized by Google

mondit Sieur le Prévôt des Marchands, une petitte boëte de bois de cèdre à double fond, ayant un couvercle à coulisse, longue de 13 à 14 pouces sur neuf à dix pouces de large ; et ayant Ledit Sieur Philibien ôté le dit couvercle, s'y seroit trouvé une plaque de cuivre.

Et après les avoir remis dans la dite Boëte, savoir : sept au-dessous de la plaque où est l'Inscription et huit sur le second fond, et par dessus les armes du Roy peintes sur un satin blanc environné d'un galon d'or, et ayant été la ditte Boëte refermée de son couvercle, auroit été mise par mondit Sr le Prévôt des Marchands dans une autre Boëte de Plomb que luy auroit présenté le dit Sr Gabriel, et y ayant mon dit S. le Prévôt des Marchands mis son couvercle de plomb, la dite Boëte auroit été encastrée dans une grande pierre de quatre à cinq pieds de long sur deux à trois pieds de large de la ditte quatrième assise, aux fanfares des trompettes et bruit des tambours et des acclamations du peuple qui étoit accouru pour voir cette cérémonie qui n'auroit cessé de pousser des cris de vive le Roi, sur lequel coffre de pierre, le dit Sr Gabriel ayant répandu de la poudre de cuivre, ladite pierre et coffre auroient été couverts d'une grosse pierre préparée étant proche et à l'opposite ; et les ouvriers à ce préposés l'ayant posée sur son Lit, ledit Sr Gabriel ayant pris un bassin d'argent sur lequel il y avoit deux truelles et deux marteaux d'argent, dont une truelle et un marteau étoient emmanchés de bois d'Ebène et les autres de bois de cèdre, il auroit présenté ladite truelle et marteau emmanché de bois d'ébène à mondit Sieur le Prévôt des Marchands qui auroit pris avec ladite truelle, dans une petite auge que tenoit un des Piqueurs du dit attelier, par trois différentes fois de la chaux éteinte mêlée avec ciment qu'il auroit jetté sur le côté de ladite pierre où ledit coffre de plomb étoit encastré, après quoy mondit Sr le Prévôt des Marchands auroit frappé trois coups dudit marteau sur la ditte pierre, les trompettes et tambours se firent entendre par leurs fanfares et bruit à chaque fois qu'il auroit jetté la dite chaux et frappé du dit marteau sur la dite pierre ; et Messieurs les Echevins, Procureurs du Roy, Greffier et Receveur en ayant pris successivement les uns après les autres autant, avec l'autre truelle et marteau emmanchés de bois de cèdre, le peuple, mêlant leurs cris de vive le Roy au son desd. trompettes et tambours pendant toute la cérémonie ; et ayant les ouvriers posé plusieurs pierres sur celle où ladite Boëte étoit encastrée, ledit Sr Gabriel ayant repris des mains de mesdits Sieurs lesd. truelles et marteaux d'argent, M. le Prévôt des Marchands, avant que de sortir de dessus la dite pile prit, des mains de mondit Sr le Receveur une bourse dans laquelle il y avait vingt pistoles qu'il donna au dit Sr Gabriel pour distribuer à tous les ouvriers travaillant à la confection du dit Pont, pour boire à la santé de Sa Majesté. Ce fait mesdits Sieurs les Prévôts des Marchands et Echevins, Procureurs du Roy, Greffier et Receveur, accompagnés desdits

Digitized by Google

Srs Philibien, Gabriel, de l'Isle et Olitquin seroient remontés au haut du Quoy au même ordre qu'ils étoient descendus, et ayant remonté en carosse, seroient retournés au même ordre à l'Hôtel de Ville.

Voici enfin la liste des médailles encastrées dans le pont, et dont il vient d'être parlé dans le document qui précède. Cette liste, telle que la donne la copie faite par M. de Breteuil, est loin d'être exacte : les dates, surtout, n'ont pas toujours été rendues de façon rigoureuses. Nous en relèverons les inexactitudes au fur et à mesure de leur rencontre, de même que nous renverrons les lecteurs curieux de voir les médailles, aux coins qui en sont conservés à l'Hôtel des Monnaies.

Du 25 octobre 1685.

Dans une boète de cèdre à double fond, avec son couvercle à coulisse, le tout long de 13 à 14 pouces, sur 9 à 10 pouces de large, a été mis dans le premier fond une plaque de cuivre de 2 à 3 lignes d'épaisseur, 8 à 9 pouces de long et 5 pouces ou environ de large, doré d'or moulu dessus et dessous, sur laquelle est écrit en lettres de relief :

LUDOVICUS MAGNUS REX CHRISTIANISSIMUS
DEVICTIS HOSTIBUS, PACE EUROPÆ INDICTA
REGIÆ CIVITATIS COMMODO INTENTUS
PONTEM LAPIDEUM LIGNEO ET CADUCO
AD LUPARAM SUBTITUIT (1)
ANN. M. DC. LXXXV.

Plus une médaille d'or (2) pesant un marc sept gros et demi vingt quatre grains, ou d'un côté est la tète du Roy avec ces mots autour

LUDOVICUS MAGNUS REX CHRISTIANISSIMUS

et au revers :

URBIS
ORNAMENTO
ET
COMMODO
PONS AD LUPARAM
CONSTR.
ANN. M. DC. LXXXV.

Plus deux médailles d'argent pesant ensemble un marc cinq onces six gros et demi, ayant la même teste et le même revers que la médaille d'or ci-dessus.

(1) Lire : *substituit.*
(2) *Catalogue des Médailles françaises dont les coins sont conservés au Musée monétaire*, 1892, p. 188, n° 446. — Cf. p. 130, n° 272.

Digitized by Google

Plus douze autres médailles d'argent faites au sujet des conquêtes et des actions du Roy, pesant toutes ensemble six marcs un once un gros et demi, lesquelles médailles sont faites pour représenter, savoir :

La première : Le bonheur des Peuples durant la paix (1).

D'un côté, est la tête du Roi, de l'autre, une figure d'homme tenant d'une main une corne d'abondance, et de l'autre une branche d'olivier avec ces mots :

Légende. — Felicitas Temporum
Exergue. — M. DC. LXIII.

La 2e : La réparation de l'insulte faite dans Rome à l'ambassadeur de France.

D'un côté, la tête du Roi, et au revers, une Piramide élevée,proche de laquelle est une femme assise, ayant un casque en tête, un bâton à la main droite et appuyée de la gauche sur un Bouclier où est écrit *Roma*, et autour :

Légende — Ob. Nef. Scelus a Corsis Edit. in Oratorem Regis Franc.
Exergue. — M. DC. LXIV.

La 3e (2) : La Bataille de St-Godart (3), où les troupes françaises défirent les Turcs. D'un côté, est la tête du Roi avec ces mots autour :

Louis XIV. Roi de Fr. et de Nav.

et au revers, une belle femme représentant une Victoire couronnée de lauriers, ayant des ailes au dos, une robe semée de fleurs de lys, tenant d'une main une palme et de l'autre une couronne de laurier, et sous ses pieds, des turbans, des boucliers, des cimeteres et autres armes. Dans la légende est écrit :

Légende. — Germania servata.
Exergue. — 1666 (4).

La 4e : La Devise du Roi (5).

D'un côté, est la tête du Roi avec ces mots :

Ludovicus Magnus Fran. et Nav. Rex. P. P.

au revers, un soleil élevé au-dessus d'un globe, avec ces mots:

Legende. — Nec pluribus impar.

et au dessous : 1672.

La 5e : Le Passage du Rhin (6).

(1) Nous n'avons pu identifier cette médaille ni la suivante.
(2) *Catalogue...*, p. 68, n° 118.
(3) Lire : *Saint-Gothard.*
(4) Lire : *1664.*
(5) *Catalogue...*, pp. 175-196, n° 412.
(6) Id., pp. 177-178, n° 416.

Digitized by Google

D'un côté est la tete du Roi avec ces mots :

Ludovicus XIII. D. G. Fr. et Nav. Rex.

et au revers les troupes du Roi qui passent le Rhin et poursuivent les ennemis, et sur le devant, un vieillard assis, levant les mains en haut et tout effrayé, pour représenter le Dieu du fleuve, et dans la légende est écrit :

Legende : — Rheno Batavis que una Superatis.
Exergue : — M. DC. LXXII.

La 6e : Une médaille de la Ville de Paris (1).

D'un côté, est le buste du Roi, avec des armes et une écharpe et autour :

Ludovicus Magnus Fran. et Nava. Rex. PP.

et au revers, une femme assise, tenant d'une main une corne d'abondance, et de l'autre s'appuiant sur un bouclier où sont les armes de la Ville de Paris et l'année 1762 (2). Dans la légende est écrit :

Légende : — Félicitas publica.
Exergue : — Lutetia.

La 7e : La Paix de Nimegue (3).

La tête du Roi et ces mots autour :

Ludovicus Magnus Rex.

et au revers est cette inscription :

LUDOVICO MAGNO
QUI BATAVIS DEBELLATIS
HISPANIS TOTIES DEVICTIS
SEQUANIS BIS SUBACTIS
GERMANIS UBIQUE SUPERATIS,
HOSTIUM CLASSIBUS FUGATIS
ET INSENSIS, TOTI FERE EUROPÆ
CONJURATÆ ET FŒDERATÆ,
PACEM DEDIT, IMPERAVIT
ANNO M. DC. LXXVIII

La 8e : La Prise de Strasbourg et de Casal en un même jour (4).

La tête du Roi et ces mots autour :

Ludovicus Magnus Rex Christianissimus.

et au revers, cette inscription :

Quod Argentorato recepto eodemque die Casalis arce in fidem [accepta.
Galliæ atque Italiæ felicissime (5) prospexerit. 1681.

(1) *Catalogue...*, p. 177, n° 415.
(2) Lire : *1672*.
(3) *Catalogue...*, p. 112, n° 233.
(4) *Catalogue...*, p. 185, n° 438.
(5) Lire : *opi felicissime*.

Digitized by Google

La 9e : La Trève (1).

La tête du Roi, avec ces mots autour :

Ludovicus Magnus Rex Christianissimus.

Au revers, une Victoire, tenant d'une main une couronne d'olive et de l'autre un caducée, ayant un pied appuyé sur une boule avec ces mots :

Legende. — Jussit quiescere.
Exergue. — Induciæ 1684.

La 10e : Luxembourg (2). La teste du Roy avec ces mots autour :

Ludovicus Magnus Rex Christianissimus.

et au revers cette inscription :

LUDOVICO MAGNO
QUOD BELLO
AB HISPANIS LACESSITUS
ET CAUSA ET MILITE SUPERIOR
LUCEMBURGO (3) SUBACTO
IMMORTALEM
QUAM ARMIS NACTUS EST GLORIAM
CONCESSA ITERUM EUROPÆ
TRANQUILLITATE CUMULAVIT
M. DC. LXXIV (4).

La 11e : La Paix accordée aux Algériens (5).

La tête du Roi avec ces mots :

Ludovicus Magnus Rex Christianissimus.

Au revers, le Roi debout et un Algérien devant luy à genoux, avec ces mots :

Légende. — Confecto Bello Piratico.
Exergue. — Africa supplex, Anno M. DC. LXXXIV.

La 12e : Pour la ville de Gennes (6).

La tête du Roi avec ces mots :

Ludovicus Magnus Rex Christianissimus.

Et au revers la figure de Jupiter lançant un foudre ; le Port de Gennes représenté dans l'éloignement, et ces mots :

Légende. — Vibrata in Superbos Fulmina.
Exergue. — Genua emendata M. DC. LXXXIV.

(1) *Catalogue...*, p. 187, n° 444.
(2) *Catalogue...*, p. 187, n° 443.
(3) Lire : *Luxemburgo.*
(4) Lire : *M. DC. LXXXIV.*
(5) *Catalogue...*, pp. 115-126, p. 263.
(6) *Catalogue*, p. 124, n° 261.

Digitized by Google

Toutes ces médailles sont disposées de manière que dans le premier fond de la Boëte, il y en a sept au dessous de la plaque où est l'inscription, et sur le second fond, il y en a huit, et par dessus, les armes du Roi peintes sur un satin blanc (1), environné d'un galon d'or.

La Boëte, fermée de son couvercle, a été mise dans une autre Boëte de plomb encastrée dans une grande pierre de 4 à 5 pieds de long sur 2 à 3 pieds de large, la Boëte de plomb ayant aussi son couvercle de plomb. Et à l'instant a été recouverte et environnée tout autour d'un ciment passé au sas et ensuite posé dessus un quartier de pierre de 2 pieds et demi de large ou environ sur trois pieds et demi de long et douze pouces de haut, lequel quartier de pierre fait la septième assise de la Pile et pour le distinguer des autres, on a gravé trois fleurs de Lys dans le lit de dessus.

LA DATE DE NAISSANCE D'ALEXIS LITTRE

Alexis Littre, né à Cordes (Tarn) et mort à Paris en 1725, a été un anatomiste distingué et un habile opérateur. D'après les auteurs de dictionnaires historiques de la médecine (2), il aurait eu une véritable passion pour la dissection : pendant l'hiver de 1684, il porta, dit-on, le scalpel sur plus de 200 cadavres. Ses cours libres étaient très suivis, mais comme Littre n'était pas encore docteur, il eut à subir les tracasseries de la Faculté et dut provisoirement se contenter de disséquer des chiens. Une fois pourvu du diplôme (1691), il eut toute liberté pour se livrer à ses occupations préférées. Élève du physicien Jean-Baptiste Duhamel, en 1699, il reçut, en 1702, le titre d'associé de l'Académie des Sciences et fut médecin du Châtelet. Littre ne cessa de travailler que le jour où la cécité l'en empêcha. Il n'a laissé aucun ouvrage imprimé à part, mais le recueil de l'Académie des Sciences, de 1700 à 1720, contient de nombreuses communications de lui.

Dans tous les dictionnaires biographiques on lit que Alexis Littre est né le 21 juillet 1658, date que Fontenelle (3) a, je crois,

(1) « Satin bleu », dit Germain Brice. (op. cit., p. 315).
(2) Notamment Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine*, 1778.
(3) Fontenelle. *Éloge des Académiciens*, 3e édition.

Digitized by Google

indiquée le premier. Il importe assez peu sans doute qu'un homme de valeur, qui a joué un rôle appréciable dans le monde intellectuel, soit né plus tôt ou plus tard qu'on ne le pensait. On le juge d'après son œuvre personnelle ou l'influence qu'il a exercée sur son temps. Toutefois, un tel détail, l'époque de la naissance, n'est pas sans offrir un intérêt tout au moins de curiosité, et, d'autre part, puisqu'on a une date, il faut qu'elle soit exacte. Or il y a des raisons pour croire que la date acceptée jusqu'à ce jour n'est pas la bonne.

On relève, en effet, dans un registre des archives de Cordès (GG. 175) l'acte de baptême suivant :

« Ce 21 juillet 1654, je, soubsigné, ay baptisé un fils né le 17e du dit « mois, de Me Jean Litre et de demoiselle Alix Mapfre (Maffre), « mariés et résidens en ceste ville de Cordes, auquel a esté imposé le « nom d'Alexis ; le parrain a esté Maistre Jean de Salvy, la marraine « Marguerite d'Austry.

« Lebrun, prebstre et vicaire de Cordes. »

On a remarqué dans cet acte deux éléments qui se retrouvent dans la date admise par les biographes : 1° le prénom *Alexis*, 2° les quantième et mois du *21 juillet*. Ces identités suffisent-elles pour établir que Littre est né en 1654 et non en 1658 ?

Cette conclusion paraît soutenable. Il est vrai que, ne possédant pas tous les actes de baptême de 1658, on ne peut pas prouver que, cette année-là, il n'est pas né des mêmes parents un enfant également du sexe masculin, auquel on aurait donné le nom déjà attribué quatre ans auparavant et à pareils jour et mois à un autre fils.

Mais c'est justement cette sorte de périodicité qui serait étrange et qui permet de supposer que Fontenelle s'est trompé. Alexis Littre vivait presque exclusivement avec ses cadavres, se produisant si peu qu'on n'a pu mettre la main sur la moindre représentation de ses traits, et quand Fontenelle a voulu écrire son éloge, il est très probable qu'il a été embarrassé pour indiquer l'âge exact de son sujet. Dans les renseignements qu'il s'est alors procurés, il s'est glissé une première erreur, très fréquente d'ailleurs : on a confondu la date du baptême (21 juillet), qui venait en tête de l'acte, avec celle de la naissance (17 du même mois) ; puis, l'écriture du correspondant n'étant peut-être pas irréprochable, le 4 de 1654 a pu avoir l'apparence

Digitized by Google

d'un 8, à moins (ce qui revient au même) que l'imprimeur ne soit responsable de cette substitution.

Nous proposons donc de faire naître Alexis Littre le 17 juillet 1654, en attendant la découverte d'un document plus directement probant que l'extrait reproduit ci-dessus.

C. P.

LES VÉLLÉITÉS MATRIMONIALES

DE L'AVANT-DERNIER COMTE DE FLÊTRE (1) 1756

Balthazar-Pierre-Félix de Wignacourt, chevalier, IV^e^ comte de Flêtre et d'Herlies, seigneur de la Bassée, Marquillies, Haches, Marche, Translois, Peenhof, Petit-Hantoy, Thuménil, fut gouverneur grand-bailli héréditaire des ville, cour féodale et châtellenie de Cassel.

Né à Lille et baptisé en l'église paroissiale de la Madeleine de cette ville, le 17 février 1700, il avait épousé à la Vieille-Chapelle, près de Béthune, le 30 novembre 1729, Constance-Caroline de Ghistelles, chanoinesse du très noble et illustre Chapitre de Sainte-Aldegonde à Maubeuge, née à Arras, paroisse de Saint-Gery, le 24 février 1694, fille de Philippe-Alexandre-François-Gilbert de Ghistelles, chevalier marquis de Saint-Floris, de Croix, et de la Vieille-Chapelle, baron d'Esclimeux, vicomte d'Herny, seigneur de Griboval, Beuvry, député ordinaire du corps de la noblesse des États d'Artois et de Marie-Claire-Isabelle de Crequy, dame de Boieffles.

Le 31 août 1747, le comte de Flêtre eut la douleur de voir sa femme descendre bien prématurément au tombeau, le laissant veuf avec deux enfants mineurs.

Il continua à résider durant les premières années avec ses enfants, puis seul avec l'état de sa maison en son château de

(1) Les pièces qui ont servi à rédiger notre article font partie des Archives de la ville d'Ypres, où elles sont classées au *comptoir secret*, sous le n° 32 du loquet 3. Elles nous ont été obligeamment communiquées par notre successeur, M. Émile de Sagher, archiviste de cet important dépot, auquel nous adressons tous nos remerciements.

Digitized by Google

Flètre-lez-Bailleul dans la Flandre française. Rien de particulier ne troubla son séjour jusqu'en 1756, année où au nombre de ses domestiques se trouvait une jeune paysanne de Quesnoy-sur-Deûle (châtellenie de Lille) appelée Catherine-Thérèse-Cornille, qu'il distingua d'une façon toute spéciale et envers laquelle il ne tarda pas à concevoir des intentions matrimoniales.

Bientôt ce projet fut chose arrêtée, et, toutes les dispositions prises en vue de sceller l'union qu'il avait décidé de conclure le gentilhomme avec la personne de son choix. Il serait difficile pourtant de ne pas admettre que le comte de Flêtre, à son âge, (il avait cinquante-six ans), père de deux enfants déjà majeurs, s'exposait, en se remariant avec une toute jeune fille, à commettre une action qu'il aurait pu regretter par la suite. Cependant, il n'est pas dit que ce mariage, tout d'inclination, ne promettait pas au comte de Flêtre de couler, dans sa vieillesse, bien des jours de bonheur et, qu'au point de vue matériel, la jeune femme ne se serait pas empressée de faire régner, dans *les affaires* de son mari, l'ordre et une sage réglementation, là où elle n'avait trouvé, à son avènement, que déprédation et gaspillage, les deux facteurs qui devaient nécessairement amener la ruine et par conséquent la chute de cette opulente maison.

A la nouvelle des projets matrimoniaux du comte de Flêtre, nouvelle qui se répandit bientôt dans toute la contrée, sa famille et principalement celle de sa défunte femme, s'émut et mit tout en œuvre pour faire échouer ce mariage disproportionné tant sous le rapport de la naissance que de l'âge. A cet effet, les proches de M. de Wignacourt s'empressèrent de faire des démarches en haut lieu et, sans perdre une minute, ils adressèrent à Monseigneur le comte d'Argenson, secrétaire d'État et Ministre de la guerre de S. M. très chrétienne, la requête dont nous reproduisons ici la teneur :

A Monseigneur, Monseigneur le comte d'Argenson, secrétaire d'État et ministre de la guerre.

Monseigneur,

Les maisons de Wignacourt et de Ghistelle établies dans les provinces de Flandres et d'Artois, supplient très humblement votre grandeur de daigner les honorer de sa protection dans les circonstances accablantes où elles ont la douleur de se trouver.

L'une et l'autre de ces deux familles issues d'un des plus nobles sangs de ces deux provinces ont conservé jusqu'ici l'avantage de

Digitized by Google

n'avoir jamais dégénéré de leur illustre origine, mais par une fatalité que l'on ne scait à quoi imputer, elles se trouvent toutes deux à la veille d'essuier la plus cruelle de toutes les disgrâces par l'opprobre d'un mariage scandaleux.

M. de Vignacourt, comte de Flettre, grand bailli des villes, cour et châtellenie de Cassel, a épousé en premières noces demoiselle Constance-Caroline de Ghistelle, chanoinesse de Maubeuge, sœur de feu M. l'abbé de Ghistelle, aumônier du Roy. (1)

Il a retenu de ce mariage un fils unique (2) et deux filles, dont l'une est décédée chanoinesse du même chapitre (3), et l'autre, aussi chanoinesse (4) a épousé M. le comte de Lannoy de Clerveaux.

Aujourd'hui veuf, il tient chez lui au nombre de ses domestiques la nommée Catherine Cornille paysane du Quesnoy, châtellenie de Lille, fille de la plus basse extraction, avec la qu elle il prétend se marier, aiant pour cet effet fait la démarche de demander des dispenses à son évêque qui les lui a refusées et, en conséquence de ce refus a déjà fait proclamer deux bans de mariage qui auroient été suivis du troisième et dernier, si ses proches ne s'y étoient opposés au moment même qu'ils en ont été informés.

Le bruit que cet évènement a commencé à faire dans le public ne sauroit manquer d'éclater davantage encore, si la procédure qui va naître de l'opposition mise à la célébration du mariage doit être suivie dans les Tribunaux Ecclésiastiques et séculiers. Il est même à

(1) Léon-Ange de Ghistelles, chanoine et doyen de Saint-Pierre, à Lille, que feu le chevalier de Ternas, dans son remarquable travail sur la chancellerie d'Artois, généalogie de Ghistelles, page 197 (en note), croit être fils de Philippe-Alexandre-François de Ghistelles, mais sans dire de quel lit. Serait-ce Léon-Ange de Ghistelles, qui est devenu aumonier du roi ?

(2) Balthazar-Philippe-Emmanuel-Charles de Wignacourt, Ve et dernier comte de Flêtre, reçut le baptême à Flêtre le 31 octobre 1730. Comte de Flêtre et d'Herlies, seigneur de la Bassée, Marquillies, Marcke-lès-Audenaerde, Faches, Translois, Petit-Hantois, Thuménil, Peenhoff, etc..., grand-bailli de la cour, ville et châtellenie de Cassel ; il fut créé chevalier, grand'croix des ordres de Saint-Michel de Bavière, de Saint-Lazare et de Malte, en récompense des services rendus à l'ordre par ses ancêtres. (Fragment généalogique de la famille de Wignacourt par M. le curé van Costenoble. Annales du Comité flamand de France. Tome XVI, page 380.)

(3) Claire-Pantaléonne de Wignacourt, dite de la Bassée, baptisée à Flêtre, le 18 juillet 1734 ; elle fut reçue solennellement avec sa sœur aînée chanoinesse du chapitre de Sainte-Aldegonde, en mai 1739, et mourut à Maubeuge. (Même source page 380.)

(4) Constance-Polyxène-Reine-Stanislas de Wignacourt, baptisée à Flêtre, le 7 août 1733, reçue chanoinesse de Sainte-Aldegonde, à Maubeuge ; elle se maria le 18 août 1753 avec messire Adrien-Jean-Baptiste, comte de Lannoy et du Saint-Empire, baron de Clairvaux, seigneur de la Neuville-en-Condroz ; gouverneur du Luxembourg, grand-mayeur et souverain officier de Liège, conseiller privé de Son Altesse catholique le prince-évêque, gentilhomme de l'État noble du pays de Liège et comté de Looz. (Même source, page 379.)

Digitized by Google

craindre que les suites n'en deviennent funestes aux deux familles, si le poid de l'autorité ne les prévient.

C'est pour ce sujet, Monseigneur, que deux familles honorables et désolées implorent ici le crédit de votre grandeur, espérant qu'elle voudra bien l'emploier pour leur faire obtenir du Roi une lettre de cachet qui les autorisera à faire séquestrer la susnommée Catherine Corneille dans telle maison et en tel lieu que S. M. trouvera bon d'ordonner où elles fourniront à sa pension et à ses besoins.

Ce qui leur fait espérer le succès de leurs très humbles supplications, c'est la confiance où elles sont que l'état entier est indirectement intéressé à empêcher des mariages aussi capables de porter la honte et la désolation dans les familles d'un rang distingué; à quels excès ne verroit-on point se porter l'insolence des gens du plus bas étage, si l'on venoit à voir triompher celle de la Cornille qui dans un état de domesticité ose prétendre à devenir l'épouse de son maître né du sang de Vignacourt, maison dans laquelle on a vu jusqu'à trois grands maîtres de l'ordre de Malthe sans compter tant d'autres illustrations dont elle a été décorée, étoient signés le marquis de Ghistelles Saint-Floris (1), P. de Ghistelle, capitaine au régiment roial Rousilon (2),

(1) Philippe-Alexandre-François de Ghistelles, marquis de Saint-Floris et de Croix après son oncle, le vicomte d'Erny, baron d'Esclimeux, seigneur de la Vieille Chapelle, député général ordinaire de la noblesse des états d'Artois en 1721, épousa : 1° Marie-Françoise de Wissocq, dame d'Esclimeux, veuve de Gilbert Vilain de Gand, marquis de Hem, dont il n'eut pas d'enfant; 2° Marie-Isabelle-Claire de Créquy, dame de Boyeffles, de Montbernanchon, fille d'Antoine, vicomte de Vroilant, baron d'Erin et d'Anne-Marie de Croy-Solre, chanoinesse de Mons. Il mourut à Béthune, paroisse Sainte-Croix, le 2 avril 1721, âgé de 73 ans et fut inhumé dans l'église d'Esclimeux. Marie-Isabelle de Créquy, morte également paroisse de Sainte-Croix, le 5 mars 1728, fut enterrée à Esclimeux à côté de son mari (La chancellerie d'Artois par le chevalier de Ternas. Généalogie de Ghistelles page 197.)

(2) Philippe-Alexandre-Emmanuel-François-Joseph, prince de Ghistelles, Richebourg, prince du saint Empire romain, grand d'Espagne de première classe, connétable de Flandre, sénéchal du Hainaut, marquis de Richebourg de la Vieille-Chapelle, de Croix et de Saint-Floris, pair et baron de Bretagne, seigneur-prévôt héréditaire de la ville de Douai, baron d'Esclimeux, pair de la Fosse, seigneur de Montbernanchon, Aix, Bouvignies, Boyeffles, Villerval, Bayeulles, Dompvart, Tours-Sainghem, Mélantois, Malaincourt, Lacressonnière, commandeur des ordres de Son Altesse S. Electeur le prince de Bavière, électeur de Cologne, ci-devant capitaine au régiment Royal Roussillon cavalerie fut présenté par le duc de Fleury, le 31 juillet 1761 à cause de la grandesse de sa femme. Il avait été créé prince par l'impératrice d'Autriche Marie-Thérèse, le 6 août 1760, avec autorisation de porter la couronne et le manteau ducal. Il avait épousé, le 9 octobre 1758, à Arras, paroisse Sainte-Croix, Louise-Elisabeth, princesse de Melun, née le 1er janvier 1738. Cette dame prit le tabouret le 2 août 1761, en qualité de grande d'Espagne de première classe, titre que Sa Majesté a reconnu être personnel à la princesse de Ghistelles et que Philippe V avait accordé à Guillaume de Melun, marquis de Richebourg, mort chevalier de la Toison d'or, lieu-

Digitized by Google

F. de Ghistelle, chevalier de Malthe et officier au régiment du roi infanterie (1), J. de Ghistelle, chanoinesse de Mons (2(, F. de Ghistelle, chanoine de Maubeuge (3), L. de Ghistelle, chanoinesse de Maubeuge (4) de Ghistelle Saint-Floris, chanoinesse de Maubeuge (5).

Vous comblerier, Monseigneur, toute la famille de la plus grande marque de vos bontés si vous jugiez convenable d'ajcuter à la grâce que nous vous demandons de faire enfermer la demoiselle Cornille où il plaira au Roi d'ordonner qu'elle soit reléguée, celle de défendre audit sieur de Wignacourt comte de Flettre de contracter aucun mariage ni engagement que sur la permission que Sa Majesté voudra bien lui en accorder, lorsqu'il trouvera un parti sortable du côté de la naissance, le bien intéressant peu la famille.

(Signé) Wignacourt de Flettre, chanoinesse de Maubeuge (6), sœur dud. comte de Flettre, Wignacourt de Marquilly, chanoinesse de Maubeuge (7), sœur dud. comte de Flettre.

Sur ces entrefaites le comte de Flêtre, mis au courant sans doute des menées de ses proches contre ses desseins matrimoniaux et craignant qu'en présence des démarches de ceux de la maison de Ghistelles auprès du roi où elle était toute puissante, (M. de Ghistelles ayant été aumônier de S. M.) il n'y avait plus de sécurité en France pour lui ni pour sa future, quitta son

tenant-général des armées d'Espagne et vice-roi de Catalogne. Elle était fille de Jean-Alexandre-Théodose de Melun, prince d'Épinay, comte de Melun, grand connétable de Flandre, seigneur prévôt héréditaire de la ville de Douai, maître de camp du régiment Royal de cavalerie et de Louise-Elisabeth de Melun. (Même source, page 201).

(1) Florent-Marie-Antoine de Ghistelles, baron d'Esclimeux, chevalier de Ssint-Louis, brigadier des armées du roi. (Même source, page 198).

(2) Jeanne-Baptiste-Louise de Ghistelles, appelée M^lle^ de Boyeffles, chanoinesse de Mons, née au château de la Vieille-Chapelle, le 2 novembre 1735, fut baptisée à Béthune, paroisse Sainte-Croix, le 27 décembre 1737. (Même source, pages 199-200.)

(3) Félicité-Parfaite de Ghistelles, appelée M^lle^ de Saint-Floris, chanoinesse de Maubeuge. (Même source, page 200.)

(4) Léontine-Adélaïde, chanoinesse de Maubeuge, appelée M^lle^ de Ghistelles, était née en 1729. (Même source, page 200.)

(5) Élisabeth-Charlotte-Alexandrine de Ghistelles, appelée M^lle^ de Saint-Floris, fut reçue chanoinesse de Maubeuge, le 22 juin 1692. Même source, page 199.)

(6) Claire-Florence de Wignacourt, dite de Flêtre, qui fut baptisée à Lille, paroisse Saint-André, le 2 mai 1701. Chanoinesse du chapitre de Sainte-Aldegonde à Maubeuge. (Fragment généalogique de la famille de Wignacourt par M. le curé van Costenoble. Annales du Comité flamand de France, tome XVI, page 378.)

(7) Adrienne-Charlotte, dite de Marquillies, baptisée à Flêtres le 4 janvier 1703; elle devint chanoinesse au chapitre de Maubeuge où elle mourut en 1761. (Meme source, page 378.)

Digitized by Google

château de Flêtre. Se réfugier à Ypres, ville située sous la domination d'Autriche, fut pour lui l'affaire de quelques heures. Comme nous le verrons, il n'était pas plus en sûreté dans son asile qu'à Flêtre, car le roi de France, informé par les de Ghistelles, que le couple fugitif se trouvait établi à Ypres, ordonna aussitôt, par la voie diplomatique, d'en écrire au prince Charles de Lorraine, alors lieutenant-gouverneur et capitaine général des Pays-Bas, pour l'impératrice Marie Thérèse.

En effet, le représentant de l'impératrice d'Autriche dépêcha au magistrat de la ville d'Ypres, à la date du 7 novembre 1756, en même temps qu'une copie, non datée, de la requête des de Ghistelles, adressée au comte d'Argenson, l'ordre formel d'arrêter le comte de Flêtre et la nommée Catherine Cornille, conçu en ces termes :

Charles-Alexandre, duc de Lorraine et de Bar, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, maréchal des armées du Saint Empire-Romain et de celles de Sa Majesté l'Impératrice, Reine de Hongrie et de Bohême, etc., son lieutenant, gouverneur et capitaine général des Pays-Bas, etc., etc.

Chers et bien amés,

La copie du placet ci-joint présenté au comte d'Argenson secrétaire d'Etat du roi très chrétien et son ministre de la guerre, vous informera des circonstances du mariage disproportionné que veut contracter le sieur de Vignacourt comte de Flettre avec la nommée Catherine Cornille et comme on nous informe qu'ils se trouvent L'un et L'autre à Ipres, nous trouvons convenir de vous ordonner de les faire arrêter à vue de cette et de faire garder le comte de Flettre dans son auberge ou dans la maison ou il loge, tandis que vous ferez sequestrer la nommée Cornille dans un couvent sans permettre qu'ils aient ensemble la moindre correspondance directement ou indirectement, en chargeant particulièrement la supérieure du couvent d'y veiller attentivement, le tout jusqu'à ce que vous nous aiez donné part de ces qui sera résulté de notre présent ordre et que nous vous aions fait connoitre nos intentions ultérieures à cet égard : à tant chers et bien amés Dieu vous ait en sa sainte garde, de Brusselles le 7 novembre 1756. (Signé) Charles de Lorraine (Collé) Steenhault.

Par ordre de Son Altesse Roiale,
(*signé*) F. J. Misson.

Au Magistrat d'Ipres.

Quelques jours plus tard le Magistrat d'Ypres reçut du prince de Lorraine au sujet de cette affaire de nouvelles instructions dont voici la teneur :

Digitized by Google

Charles-Alexandre, duc de Lorraine et de Bar, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, maréchal des armées de Sa Majesté l'Impératriée, Reine de Hongrie et de Bohême, etc, son lieutenant, gouverneur et capitaine général des Pays-Bas, etc., etc.

Chers et bien amés,

Informés par votre représentation du 10 de ce mois, de l'exécution que vous avez donnée aux ordres que nous avons fait parvenir le 7, pour faire arrêter le sieur de Vignacourt comte de Flettre, et la nommée Catherine Cornille, nous vous faisons la présente pour vous faire connoitre que c'est notre intention que, d'abord à sa réception vous fassiez relacher ce gentilhomme de ses arrêts : au surplus, approuvant le parti que vous avez pris de faire sequestrer Catherine Cornille au couvent des religieuses capucines, nous voulons qu'elle y soit gardée jusqu'à autre disposition de notre part, sans qu'il lui soit permis d'écrire ou de recevoir aucune Lettre de qui que ce soit, ni de parler à Personne : Vous prévenant que la famille de comte de Flettre fournira entretemps à l'entretien de cette fille. A Tant chers et bien amés, Dieu vous ait en sa S^te^ garde. Bruxelles, le 16 novembre 1756. (Collé) Stecnhault.

(Signé) Charles de Lorraine.

Par ordre de Son Altesse Roiale

Au Magistrat d'Ipres. (*signé*) F. J. Misson.

Enfin, le 26 décembre suivant le Comte de Cobenlz au nom de S. A. R. le Gouverneur, du pays, adressa de rechef au dit magistrat une missive amplifiant les ordres déjà donnés précédemment. En voici les termes :

Messieurs.

Son Altesse Roiale a fait connoître par sa depeche du mois de novembre dernier, que vous pouvier faire remettre en liberté le Comte de Flettre, et garder jusqu'à autre ordre la nommée Catherine Therese Cornille dans le Couvent, ou vous l'avier fait sequestrer; je vous dirai par la présente, Messieurs, que sa d^e^ A. R^le^ me charge de vous écrire, qu'il se présentera chez vous une personne autorisée et commise à l'effet de conduire en France la d^e^ Catherine Thérese Cornille, et que vous aurer a la lui remettre, pour que la d personne puisse executer sa commission a cet egard; vous voudrer bien vous y conformer, et dans cette attente je suis parfaitement

Messieurs

L'autorisé mentionné ci-dessus
sera, à ce qu'on m'informe un officier de la Maréchaussée de France

Bruxelles le 26 octobre 1756.

Votre tres humble et tres obéissant serviteur

A Mess^rs^ du Magist^t^ d'Ipres. *signé*) C. J. Cobenzl.

Digitized by Google

Il nous est impossible de connaître la suite qui fut donnée à cette dernière dépêche et nous ignorons si la malheureuse Catherine Cornille, sequestrée provisoirement à Ypres au couvent des capucines, jusqu'à disposition ultérieure, fut emmenée par l'officier de la Maréchaussée de France, porteur de la lettre de cachet requise à cet effet. Nous ne connaissons pas davantage l'endroit où fut enfermée la jeune fille, ni ce qu'elle devint par la suite.

Cet événement prouve qu'à cette époque, tout n'était pas rose de porter un grand nom et que si d'un côté, la haute naissance donnait à ceux qui avaient le bonheur d'en être douée, de grands privilèges au point de vue de la fortune, du crédit et de la situation mondaine, elle pouvait pour certaines choses et des plus essentielles, coûter les plus durs sacrifices.

Les documents qui concernent cette arrestation sont muets sur les qualités morales de la jeune fille, dont le comte de Flêtre voulait faire sa femme légitime, et, il est fort difficile également d'apprécier si les menées contre cette union de M. le comte « à son plaisir » dans le résultat final, eurent heureusement raison ou bien des intrigues d'une enjôleuse ou bien si elles obligèrent le comte de Flètre de délaisser une brave et honnête fille qu'il avait séduite à la faveur de sa haute position et d'une promesse formelle de mariage.

Ils ne disent pas non plus si en ordonnant au comte de Flêtre de se conformer aux ordres de Sa Majesté on ne lui fit pas commettre une abominable action, au point de vue chrétien, moral et social, vis-à-vis d'une personne qui n'avait peut-être qu'un tort, dont elle ne pouvait mais, celui d'être d'une trop humble extraction pour devenir, aux yeux du monde, comtesse de Flêtre, sans déchaîner contre elle des avalanches de jalousies de tant de femmes, qui voyaient en elle une trop heureuse rivale.

Malgré le triomphe des préjugés et l'écrasement du faible tout cela n'empêcha pas la « chute en quenouille » de la branche des comtes de Flètre de la maison de Wignacourt, déjà affaiblie, au point de vue intellectuel, par l'alliance avec la maison espagnole Gallo de Salamanca, (1), laquelle lui légua la

(1) Marie Françoise Gallo de Salamanca, fille d'Antoine, chevalier, et de Jeanne Coucque, avait épousé Jacques de Wignacourt, créé comte de Flêtre, par lettres patentes du 25 septembre 1656, données par Philippe IV, roi d'Espagne.

Digitized by Google

folie, en même temps, il est vrai, que d'immenses biens. Ils provenaient surtout de Mme de Salamanca mère, née Jeanne Coucque, fille d'un riche banquier de Bruxelles, dont les auteurs peut-être, au point de vue de la naissance, n'étaient guère plus illustres que les parents de Catherine Cornille, mais qui tout en étant venus, par leur affinité avec la maison de Wignacourt, briser la chaîne des quartiers de noblesse des comtes de Flêtre, avaient, en revanche, apporté à ces derniers une fortune considérable.

Le 7e comte de Flêtre, Balthazar-Philippe-Emmanuel-Charles de Wignacourt, atteint dans ses facultés par la cruelle maladie héréditaire dans sa famille, dissipa la plus grande partie de sa fortune et fut interdit par sentence de la cour de Cassel en date du 30 novembre 1786, dit M. le curé van Costenoble dans son travail sur la famille de Wignacourt pages 368-405 du tome XVI des *annales du comité flamand de France*.

Le même auteur nous apprend que le dernier rejeton de cette noble maison s'éteignit à Flêtre le 17 novembre 1810, âgé de près de quatre-vingts ans, dans un état voisin de l'indigence chez une de ses anciennes locataires qu'il affectionnait. A son décès il ne comptait plus qu'un revenu s'élevant à peine à 100 guinées. Aussi nous répéterons à bon droit, avec notre savant confrère, la maxime philosophique :

Sic transit gloria mundi

Ypres (Belgique) le 26 juillet 1898.

Arthur Merghelynck, écuyer.

RÉPONSES

Les marques de propriété des faucons de chasse à la Renaissance (192). — On rencontre parfois de petits écussons de forme triangulaire, en argent ou en cuivre, portant sur l'une de leurs faces des armoiries émaillées translucides ou opaques, avec un anneau de suspension soudé à la partie supérieure. On admet que ces écussons, qui se distinguent seule-

Digitized by Google

ment par leurs petites dimensions de ceux que portaient les courriers ou de ceux qui étaient suspendus au collier des chiens, s'attachaient à la patte des faucons de chasse, soit comme ornement, soit pour les faire reconnaître.

Marquis DE FAYOLLE.

CHRONIQUE

— Jamais, depuis qu'elle existe, la *Correspondance* n'avait été aussi cruellement frappée qu'elle l'est aujourd'hui par la mort de Robert Goubaux, secrétaire de la rédaction de notre Revue. Il n'avait que vinq-cinq ans ! Qui eût pensé, lorsqu'il partait il y a un mois pour le Mont-Dore, qu'on ne le reverrait plus vivant ! Goubaux avait tout pour plaire et pour être heureux. La carrière de l'érudition l'avait attiré si puissamment qu'alors qu'il eût pu ne s'y consacrer qu'à son loisir, il avait sollicité son inscription au vaillant bataillon des Archives nationales et lui appartenait depuis le mois de novembre dernier. De même ici, il s'occupait, avec une rare compétence. de la conduite de notre recueil.

Sur sa tombe, l'éminent directeur des Archives, M. Servois, a dit, avec autant d'émotion que d'éloquence, combien tous ceux qui l'avaient connu l'aimaient et l'estimaient, quelle profonde douleur sa mort laisse dans leurs cœurs.

— Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Désiré Delherbe, officier d'administration en retraite, beau-frère de M. le contrôleur civil Bordier, qu'il aida activement dans l'exploration des belles ruines de Maktar. Sans être un archéologue au sens entier du mot, M. Delherbe fut un actif collecteur d'inscriptions puniques et romaines, et tint honorablement son rang dans la brillante phalange de ces officiers dont les intelligents relevés ont préparé la voie aux savants de carrière, et dont M. Gaston Boissier a si éloquemment célébré le rôle exceptionnel. Les récoltes épigraphiques de M. Delherbe lui valurent les palmes d'officier d'académie et ont été publiées dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques.*

J. M.

Digitized by Google

Ouvrages nouveaux :

~~~ **Barbier de Montault** (Mgr. X.). — *Les crucifix émaillés d'Angoulême.* 14 pp. et grav. (Extr. du *Bull. de la Soc. scient., hist. et arch. de la Corrèze*, t. XIX).

Deux crucifix emaillés du XIII^e^ siècle; l'un provenant du Trésor de Cherves et appartenant à M. le Comte de Roffignac, et l'autre, presque identique, faisant partie des collections de M. Em. Biais.

~~~ **Claudin** (A). — *Les origines et les débuts de l'imprimerie à Poitiers, nouvelles recherches.* Paris, 1898, in-8° de 24 pages, avec 3 pl.

A M. Claudin fut décerné par l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres le prix Brunet de 1500 francs. M. Bourloton, dans la *Revue du Bas-Poitou*, critiqua avec amertume cette juste récompense. L'auteur vient de se justifier, en termes très courtois, dans la brochure qui complète son premier travail. A mon avis, ni l'un ni l'autre n'a raison; que le lecteur en juge : voici l'état de la question, dont la solution me semble fort simple.

Le premier ouvrage paru à Poitiers porte, au colophon, qu'il fut imprimé dans la maison d'un *illustrissime* chanoine de Saint-Hilaire, qui n'est pas nommé. Le nom n'était pas absolument nécessaire, parce que tous les chanoines n'étaient pas *illustrissimes*. On s'est égaré sur ce nom et on a cherché l'illustration dans la naissance, la fortune, la situation sociale, la considération, etc. Rien de tout cela. Au fond, la question est justement de style ecclésiastique, c'est pourquoi elle n'a pas été comprise de prime abord par des laïques, même instruits, mais peu familiarisés avec le formulaire de nos chancelleries. L'étiquette était parfaitement réglée, comme elle l'est encore de nos jours, seulement avec quelques modifications; mais le principe reste constamment le même. Le *titre* correspond exclusivement à la dignité. Or *Illustrissime* dénote la prélature. Ceci posé, qu'on cherche dans les actes capitulaires si au nombre des chanoines il y avait, à cette époque, un prélat. Précisément, il s'en trouve un, qui est qualifié *protonotaire*, lequel, en conséquence, jouit du privilège de pouvoir se faire appeler *illustrissime*; actuellement, on dit *Illustrissime et Révérendissime*, car les titres ont, dans le cours des siècles, suivi une loi de progression. Le titre suffisait à désigner le personnage, puisque, parmi ses collègues, il était seul de son espèce. Là est la solution vraie.

Que ce protonotaire ait prêté un coin de sa maison pour l'entreprise nouvelle, il ne s'ensuit pas forcément qu'il fût riche de naissance; cela témoigne uniquement de son zèle et de son intelligence; s'il n'avait pas de profits de ce côté, il n'avait pas non plus à débourser et son patronage ne lui coûtait, en somme, que de la bonne volonté et de la complaisance. X. Barbier de Montault.

Digitized by Google

Germiny (Maxime de). — *Les lieutenants de Robert II, comte d'Artois, gardes et maîtres de toutes ses terres (1270-1299).* Arras, F. Guyot, 1898, 46 p. in-8°.

Dans cette étude, extraite d'une thèse soutenue il y a deux ans à l'École des Chartes, M. de Germiny expose, d'après des documents conservés aux Archives Nationales et aux dépôts du Nord et du Pas-de-Calais, l'origine des comtes (elle se place en 1268), et la nature de leurs fonctions à la fois administratives, judiciaires et financières. Il a, en outre, reconstitué la biographie des maîtres d'Artois, et dressé la liste de ces personnages depuis mars 1270 à octobre 1299.

Lavergne (A). — *Le baron de Ruble, membre de l'Institut,* vice-président de la Société archéologique de Gascogne. (Auch, G. Foix, S.) Courte mais substantielle étude bio-bibliographique par un des meilleurs travailleurs de la Gascogne sur l'éminent historien de Jeanne d'Albret. M. Lavergne nous donne là, par avance, un des chapitres les plus importants de cette *Bibliographie générale* de la province qu'il prépare avec tant de soin et de zèle. Les nombreux admirateurs de M. de Ruble y trouveront de très intéressants renseignements sur sa vie, ses travaux et ses derniers moments, avec des détails curieux sur son amour bien connu pour les livres et l'intérêt qu'il prenait à l'élevage des chevaux; double passion qui lui faisait dire un jour : « Il est aussi difficile de faire un bon cheval que de faire un bon livre. » Dans sa forme restreinte ce travail est complet et nous reprocherons à nos auteurs une seule omission, c'est de n'avoir pas dit que Mme la baronne de Ruble publiera prochainement le dernier volume de *Jeanne d'Albret et la guerre civile.* La vaillante compagne de l'éminent érudit n'en restera pas là, espérons-le: elle fut trop intimement associée aux travaux de son mari pour qu'elle ne publie pas également cette *Histoire de la jeunesse d'Henri IV* dont l'annonce se trouve dans la préface d'*Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret* et dont toutes les parties constitutives étaient déjà réunies pour la mise en œuvre définitive.

J. M.

Nass (Dr Lucien). — *Les empoisonnements sous Louis XIV d'après les documents inédits de l'affaire des Poisons, 1679-1682.* — Paris, Carré et Naud, 1898, in-8 de 204 p.

Il est toujours intéressant de voir un spécialiste s'occuper de questions historiques. On sait combien les études consacrées par les militaires — en dépit de leur inhabileté à manier les sources — à l'histoire de la stratégie et de l'armement, a ouvert d'aperçus nouveaux; il en sera de même des études consacrées par les médecins — le docteur Cabanès, le docteur Legué, voici le docteur Lucien Nass, — aux parties de la science historique qui relèvent de la médecine. M. Nass

Digitized by Google

ne sera pas surpris d'apprendre que ce qui nous intéresse le moins dans son ouvrage c'est la partie historique, par exemple son début sur l'état social du XVIIe siècle, « l'état d'âme » des courtisans.

Pour traiter heureusement ce sujet il eût fallu des études longues et étendues que M. Nass n'avait certainement pas le loisir de faire. De même, la conclusion sur le rôle de la Chambre Ardente n'est pas juste. M. Nass s'élève avec une belle indignation contre ce tribunal d'exception. Une affaire de ce genre ne pouvait pas être jugée sous l'ancien régime différemment. La procédure même du Parlement rendait une instruction de ce genre impossible.

Aussi bien, Louis XIV avait-il le droit d'agir comme il l'a fait. Son seul tort fut, une fois qu'il avait institué ces juges, de ne pas les laisser faire leur œuvre et d'intervenir dans leurs jugements. D'ailleurs faut-il juger par le résultat. Les poisons, avec leur horrible cortège de sacrilèges et de crimes, avaient pris, comme M. Nass le constate, un effroyable développement. Ce développement, comme M. Nass le constate encore, était d'autant plus redoutable que la médecine légale était dans l'enfance. La Chambre de l'Arsenal siègea deux ans, elle termina sa tâche par le grand édit de 1682 sur les poisons, et les crimes qu'elle avait recherchés, qu'elle avait trouvés si profondément enracinés en France, furent pour ainsi dire extirpés. Est-il beaucoup de tribunaux modernes qui, avec toutes les prétentions déclamatoires dont ils s'entourent, puissent en dire autant?

Ces réserves sur les parties purement historiques de l'ouvrage nous permettent de dire avec d'autant plus de vivacité quel intérêt nous avons trouvé dans les parties spéciales et techniques. Les pages consacrées aux avortements et aux différentes sortes de poisons employés par les sorcières du XVIIe siècle sont aussi claires que convaincantes. M. Nass montre bien que le seul poison réellement en usage au XVIIe siècle était l'arsenic. Le sublimé était connu, mais peu employé, à cause de son goût affreux qui ne permettait guère de le faire absorber par la bouche. On l'introduisait dans les lavements. Parmi les poisons végétaux les sorcières connaissaient l'opium, mais elles ne savaient pas le distiller, elles n'avaient guère à leur disposition que de l'eau de pavot, simple décoction de têtes de la plante. M. Nass parle également de la ciguë, mais les textes qu'il cite sont bien vagues. Les devineresses employaient aussi les cantharides comme pseudo-aphrodisiaque. Nous disons pseudo-aphrodisiaque, parce que les vertus attribuées à ces mouches célèbres ne répondent pas à la réalité. Quant aux pages consacrées à l'exaltation du poison par son passage sur un animal, particulièrement le crapaud, elles ne nous ont pas paru prouver que les magiciens, avec leurs procédés rudimentaires, aient réellement obtenu des résultats. On conclura que la science des poisons était encore au XVIIe siècle tout à fait primitive, et se réduisait en réalité à l'arsenic.

Digitized by Google

Parmi ses pièces justificatives, M. Nass a publié un certain nombre de procès-verbaux de visite des instruments, drogues et poudres saisis sur les alchimistes et les sorcières, d'après des documents inédits, provenant de la Chambre Ardente et conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal. Particulièrement intéressant est l'inventaire des fourneaux, alambics, eaux, poudres, etc., trouvés dans l'appartement des époux Bachimont. C'est l'attirail complet d'un alchimiste.

Si nous ajoutons que le livre de M. Nass est écrit d'un style facile, clair et souvent pittoresque, nous aurons peut-être indiqué — sans ménager les critiques — la valeur de son précieux ouvrage.

FRANTZ FUNCK-BRENTANO.

~~~ **Tausin** (H). — *Les villes décorées de la Légion d'honneur.* Paris, 1898, in-8° de 71 p. avec vignettes.

« Huit villes seulement portent dans leurs armoiries le signe de la Légion d'honneur; ce sont : *Châlon-sur-Saône*, *Tournus*, *Saint-Jean-de-Losne*, *Roanne*, pour leur patriotique attitude pendant l'invasion de 1814; *Châteaudun*, *Belfort*, *Rambervillers* et *Saint-Quentin*, en commémoration de leur vaillante défense en 1870-1871 » (p. 19). Les décrets n'indiquant point la place de la croix, il s'en suit un désaccord choquant dans la façon d'interpréter la concession. Châlon, Saint-Jean-de-Losne et Belfort mettent la croix en pointe, ce qui est l'abaisser. Tournus l'abaisse également en la plaçant sous le chef fleurdelisé; Roanne et Saint-Quentin font mieux en la mettant en chef et Châteaudun serait à suivre partout, puisqu'il en fait le chef même de l'écu; les armes de Rambervillers sont si compliquées que la croix posée en abîme, augmente la confusion et a l'inconvénient de ne pas se détacher convenablement.

La brochure de M. Tausin est écrite avec un grand sens critique : après avoir fait l'historique de la question, le savant héraldiste décrit les armes des villes selon les règles admises, puis expose les vrais principes dont on s'est écarté en introduisant la croix parmi les meubles, pour ainsi dire comme un accessoire, et en ne la traitant pas, comme elle le méritait, à l'égal des pièces principales ou les plus honorables.

X. B. DE M.

~~~ **Annales de S. Louis des Français**. Paris, Oudin, 1898, 4e fasc.

1. Richard. *Gallicans et ultramontains. Un épisode de la politique pontificale en France après le concile de Trente*; 1580-1583. (p. 399-486). Cette étude est basée sur la correspondance du nonce J. B. Castelli, évêque de Rimini, qui mourut à Paris en 1583 et fut inhumé dans le chœur de Notre-Dame. Elle a trait à la promulgation du concile de Trente, ordonnée par Grégoire XIII et repoussée par le Parlement. On peut la considérer comme la préface de la publication intégrale de ce curieux dossier, qui est aux archives du Vatican.

Digitized by Google

2. Calmet, *L'abbaye de Vabres et son érection en évêché* (p. 487-539). Très louable travail où tous les documents utiles au nombre de seize, sont reproduits *in extenso* depuis la fondation en 862 jusqu'à l'érection en évêché par Jean XXII, en 1317. A cette occasion, Vabres est déclaré ville : « Villam de Vabro..... in civitatem ereximus et civitatis vocabulo duximus decorandam ».

3. De Surrel de Saint Julien, *Lettres et diplômes inédits de Napoléon, tirés des Archives vaticanes* (p. 541-547). Ces sept lettres, signées par le général Bonaparte, le premier consul et l'empereur Napoléon, sont adressées à Pie VI et à Pie VII. Elle se réfèrent à la présentation de plusieurs évêques et cardinaux, ainsi qu'au voyage pour le sacre.

X. B. DE M.

Périodiques :

Bibliographie d'Eure-et-Loir, 1898, n° 7. — Fiches de : Cathédrale de Chartres.

Bulletin du Bibliophile, 1898, n° de Juin. — N. Rondot, Les relieurs de livres à Troyes du XIVe au XVIe siècle, p. 273 à 283. — Eug. Asse, Les Petits Romantiques ; Jules de Rességuier, p. 285 à 298. — J. Dumoulin, A propos des « Grecs du Roi », d'après un acte inédit [Remise à l'imprimeur Guillaume Morel par l'imprimeur Adrien Turnèbe des types appelés ainsi ; avril 1556], p. 299 à 303. — Correspondance [Lettres de l'abbé Cuissard et de M. Eug. Asse à propos des commandements de Dieu et de l'Église, et de Bossuet, poëte. Voir les livraisons d'avril et mai], p. 304 à 308.

Bulletin et Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, t. XX. — H. Carré et P. Boissonnade, Correspondance du Constituant Thibaudeau (1789-1791), p. 1 à 218. — Bélisaire Ledain, Les Maires de Poitiers, p. 219 à 774. — Alf. Barbier, Sur le lieu où est né Descartes, (31 mars 1596), p. 775 à 803 et 1 plan.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, t. X., 1898. — A. Richard, La Bataille de Vouillé en 507, p. 20 à 67 et 1 carte. — Dom Besse, Une tentative de réforme monastique dans bl'abaye de Fontevrault, p. 68 à 79.

Les Directeurs-Gérants : F. BOURNON et F. MAZEROLLE.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Gazette numismatique française, dirigée par Fernand Mazerolle et éditée par Raymond Serrure. — Cette revue paraît à la fin de chaque trimestre, en livraisons in-8° soleil, d'environ 8 feuilles (128 pages). Chaque livraison est illustrée de plusieurs planches et de gravures dans le texte. Les illustrations, très soignées, donnent à cette revue une forme essentiellement artistique. — Prix de l'abonnement : 25 fr. par an. — Bureaux : 19, rue des Petits-Champs, Paris.

Revue de l'Art chrétien. — Prix de l'abonnement : 20 francs par an. Paraît tous les deux mois par fascicules de 90 pages environ. Édition de luxe, en rouge et noir sur papier teinté. S'adresser rue Saint-Sulpice, 30, à Paris, ou à la Société Saint-Augustin, à Bruges.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiques et archéologiques sur le Barrois). — Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adresser à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin. — S'adr. au siège de la Rédaction, 5, rue du Commerce, à Genève.

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 2e partie : Monnaies féodales et provinciales de France et de l'Orient latin. Prix : 3 francs. — Paris, Raymond Serrure, 19, rue des Petits-Champs.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré. Directeur, M. G. Vicaire. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

Le carnet historique et littéraire. — Revue mensuelle. Directeur : Comte Fleury. Bureaux de la Revue, 59, Avenue de Breteuil. — Abonnements : 10 francs par an; un numéro : 1 franc.

LUCIEN GOUGY

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

PARIS. — 5, QUAI CONTI, 5. — PARIS

GRAND ASSORTISSEMENT

D'Ouvrages en tous genres : Littérature, Mémoires, Histoire, Beaux-Arts, Ouvrages illustrés des XVIIIe et XIXe siècles. Livres à gravures sur bois

CATALOGUE MENSUEL à prix marqués

Envoyé franco sur demande

ACHAT AU COMPTANT

DE LIVRES EN TOUS GENRES

DE TOUT OU PARTIE DE BIBLIOTHÈQUE ET DE BELLES RELIURES

ANCIENNES ET MODERNES

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS

SUR LES

COTES DE NORMANDIE, EN BRETAGNE

ET A L'ILE DE JERSEY

1° Billets d'excursion, valables pendant **un mois** avec itinéraires fixés comme suit:

(1er Mai au 31 Octobre)

1er ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Le Havre (2). — Fécamp. — Étretat. — Saint-Valery. — Dieppe. — Le Tréport. — Arques. — Forges-les-Eaux. — Gisors. — Paris.

2e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville-Deauville. — Caen. — Paris.

3e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 70 fr.; 2e classe 55 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Cherbourg. — Caen. — Paris.

4e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 80 fr.; 2e classe : 60 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). — Avranches — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. Fougères. — Le Mans. — Paris.

5e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Lamballe. — Saint-Brieuc, (moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. Le Mans. — Paris.

6e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Briouze. — Dreux. — Paris.

7e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. — Paris.

8e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Granville, Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

9e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 115 fr.; 2e classe : 100 fr.

Paris. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. Paris.

Les 10e, 11e, 12e et 14e itinéraires sont délivrés au départ du Mans, de Rouen, d'Angers et de Caen.

13e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 95 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). Jersey (Saint-Hélier). — Saint-Malo. — Pontorson. — Le Mont-Saint-Michel — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS

Digitized by Google

NUMÉRO 57. 8me Année 25 SEPTEMBRE 1898.

PRIX DE L'ABONNEMENT : France..... 10 fr. — Étranger ..... 12 fr.
Un numéro..... 1 fr. 50

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT LE 25 DE CHAQUE MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS.
MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — J. MOMMÉJA : Jacques-Philippe Tamizey de Larroque; essai bio-bibliographique. — DE GROUCHY : Marché pour le transport de l'artillerie royale (1694). — L.-G. PELISSIER : Lettre d'un colon français du Canada (1627). — X. B. DE M. : Boites à hosties. — La Piscine au XVIIIe siècle. — L.-G. PELISSIER : Le mariage d'Achille Jubinal. Note sur les relations de Louis XII et de Lucques.
RÉPONSES. — L'hérésie de Ricasoli.
CHRONIQUE.

PARIS
LIBRAIRIE A. FONTEMOING
4, RUE LE GOFF, 4

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 28, RUE SERPENTE, PARIS

1898

Digitized by Google

MM. Eugène Asse, de la Bibl. de l'Arsenal; M. Barroux, des Archives de la Seine; A. de Barthélemy, membre de l'Institut; Ch. de Beaumont; capitaine Binger; Brutails, archiviste de la Gironde; J. Chavanon, archiviste de la Sarthe; Corroyer, membre de l'Institut; Paul Cottin, de la Bibl. de l'Arsenal; E. Couard, archiviste de Seine-et-Oise; C. Couderc, de la Bibliothèque Nationale; E. Coyecque, des Archives de la Seine; L. Delisle, membre de l'Institut; M. Dumoulin, publiciste; Gaston Duval, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Paul d'Estrée; Fr. Funck-Brentano, de la Bibl. de l'Arsenal; Arthur Giry, membre de l'Institut; Robert Goubaux, archiviste aux Archives Nationales; Dr Paul Guillon; Vicomte de Grouchy; L.-H. Labande, conservateur du Musée Calvet (Avignon); P. Lacombe, des Amis des Livres; L. Lazard, des Archives de la Seine; L. Levillain, arch. paléog., professeur agrégé de l'Université; Ed. Mareuse; P. Marichal, archiviste aux Archives Nationales; H. Martine, de la Bibliothèque de l'Arsenal; P. Meyer, membre de l'Institut; Aug. Molinier, professeur à l'École des Chartes; J. Mommeja; Mgr X. B. de Montault; A. Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes; Ch. Normand, secrétaire général des Amis des monuments parisiens; J. Oppert, membre de l'Institut; E. Petit; Ch. Portal, archiviste du Tarn; Ch. Ravaisson-Mollien, du Musée du Louvre; Salomon Reinach, membre de l'Institut; Ch. Sellier; Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut; Noël Thiollier, archiviste-paléographe; A. Thomas, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris; Maurice Tourneux; l'abbé Ch. Urseau, à Angers; J. Viard, archiviste aux Archives Nationales; F. de Villenoisy, du Musée du Louvre; A. Vingtrinier, bibliothécaire de la ville de Lyon, etc., etc.

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

TRAJET EN 7 H. — TRAVERSÉE EN 1 H.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vid **Calais-Douvres** : 9 h., 11 h. 50 du matin, 9 h. du soir.
Vid **Boulogne-Folkestone** : 10 h. 20 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Vid **Douvres-Calais** : 9 h., 11 h. du matin et 8 h. 15 du soir.
Vid **Folkestone-Boulogne** : 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 9 h., 11 h. 50 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Par arrêté en date du 12 juillet, M. Joseph Poux a été nommé archiviste de l'Ariège, en remplacement de M. Guy Trouillard, nommé précédemment archiviste de Loir-et-Cher.

Par arrêté en date du 28 juillet, M. Roger Grand a été nommé archiviste du Cantal, en remplacement de M. Aubépin, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Par arrêté en date du 2 août, M. Gabriel Pérouse a été nommé archiviste de la Savoie, en remplacement de M. Jules Vernier, nommé archiviste de l'Aube.

Par arrêté en date du 13 septembre, M. Pierre Caron a été nommé archiviste aux Archives Nationales.

Digitized by Google

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE

Correspondant de l'Institut.

ESSAI BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

(*Suite*)

17. Vies des Poètes Gascons, par Guillaume Colletet, de l'Académie Française. — *Paris, Aubry* (*Auch, impr. F. Foix*) 1866, gr. in-8° de 149 pp.

Extrait, tiré à 150 exempl. (1), de la *Revue de Gascogne*. Importante introduction de 22 pages avec appendice particulier de 6 pages, comprenant : *La maison de Colletet, La seconde femme de Colletet*, avec des pièces de vers et une curieuse lettre inédite de la célèbre Claudine Le Nain « à Monseigneur le Chancelier garde des sceaux de France » datée du 8 novembre 1659.

Vie de Bernard du Poey, avec notes touffues et un appendice (pp. 29-46) comprenant des extraits de *l'Ode du Gave* et une *Dissertation* contre l'existence de Clémence Isaure, qu'il était hardi de contester si longtemps avant MM. Roschach et Dieulafoy, qui n'ont fait que développer les arguments de T. de L. (2)

Vie de Fr. de Bellaforest (pp. 47-50) ; *Vie de Guillaume de Salluste, sieur du Bartas* (pp. 71-97) y compris deux appendices : 1° *Quelques citations sur du Bartas*. 2° *Du Bartas en Écosse*. *Vie de François Le Poulchre, sieur de la Motte Messemé* (pp. 99-155) avec un appendice des extraits des *Honnestes loisirs* et du *Passe-temps ; Vie de Jean de la Jessée* (pp. 117-136), *Vie de Joseph du Chesne, sieur de la Violette* (pp. 138-148) avec un appendice contenant quelques citations relatives à ce poètereau. « Je ne connais pas d'exemple contemporain d'une érudition plus complète et plus scrupuleuse, plus judicieuse et

(1) Très rare aujourd'hui.

(2) « J'avais donné un coup de pioche au piédestal de la statue aujourd'hui pour toujours renversée, dans la *Revue de Gascogne* de 1865 (T. de L.) *Encore l'Imitation de J. C.* dans la *Correspondance hist. et Arch.* du 25 juin 1898.

Digitized by Google

plus agréable », dit au sujet de ce petit livre M. Léonce Couture dans le *Bulletin du Bouquiniste* du 15 novembre 1866. Voir dans *La Gironde*, à la même date, une remarquable étude de M. Brunet sur le même travail.

18. De la fondation de la Société des Bibliophiles de Guyenne. — *Auch, impr. F. Foix*, 1866, gr. in-8° de 47 pp.

Extrait, tiré à 100 exemplaires de la *Revue de Gascogne*. Dans ce très remarquable travail, l'auteur expose ses vues sur la publication de plus de cent pièces inédites ou rarissimes les plus intéressantes pour l'histoire du Midi, et donne de précieux renseignements sur chacune d'elles. Plus tard, il a réalisé lui-même quelques-uns des desiderata qu'il signalait à la naissante société : Mémoires de Puységur, Mémoires inédits de M. de la Motte-Bessot, Lettres françaises de Joseph Scaliger, etc., mais en dehors de la société, à laquelle il a fourni deux travaux seulement. Il est vrai qu'il n'y a eu que trois volumes de mélanges publiés et que les malheurs du temps et le petit nombre des bibliophiles n'ont pas permis de réaliser un aussi vaste programme.

Voir sur cette précieuse brochure un article très nourri de M. H. Ribadieu dans la *Guyenne* (15 novembre 1861) (1).

Principaux articles publiés en 1866 dans la *Revue d'Aquitaine (T. X.): Un chapitre de bibliographie bordelaise; Glanes et Regains recueillis dans les archives de la maison du Prat; Dégagement des ruines du Palais Gallien*. Dans la *Revue des questions historiques*, il faut noter : *Une page d'histoire féodale ; Les coutumes de Fumel; De l'existence de Jeanne Hachette; Une erreur du Président de Thou sur Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon, etc.*

Cinquante-deux articles critiques sur des publications signées Ampère, V. Duruy, Gaston Boissier, Egger, G. Servois, Wallon, Alfred Maury, V. de Laprade, etc., etc.

Treize autres comptes rendus dans la *Revue critique*, 120 documents inédits insérés dans *les Archives hist. de la Gironde* et 77 contributions à *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*.

Année 1867.

19. La reprise de la Floride par Dominique de Gourgues, publiée avec les variantes sur les manuscrits de la Bibliothèque Impériale, et précédée d'une préface. — *Bordeaux, impr. Gounouilhou*, 1867, in-8° de 80 pp.

(1) Je crois devoir ajouter que la *Société des Bibliophiles de Guyenne* a été une des premières à venir s'incliner, par une délibération émue, devant la tombe du maître vénéré qui, trente-deux ans auparavant, présidait à sa naissance et lui indiquait le but à atteindre.

Digitized by Google

Publications de la Société des Bibliophiles de Guyenne, Tome Ier, tirage à part à très petit nombre d'exemplaires non mis dans le commerce. Papier vélin.

Préface importante dans laquelle il est procédé à l'examen critique des divers manuscrits et éditions de la célèbre relation. Les premières lignes indiquent l'esprit dans lequel est conçue cette édition définitive : « La *Reprise de la Floride* a déjà été publiée bien des fois et chaque fois elle a été mal publiée, parce « que les éditeurs « n'ont pas pris la peine de collationner les manuscrits qui nous « ont conservé le récit de ce hardi et patriotique fait d'armes. » Cette préface est suivie des pièces inédites suivantes : *Lettre de J. J. de Gourgues à Etienne Baluze* (du 29 avril 90) (sic) (p. 13 à 15) ; *Notice sur la famille de Gourgues, par J. J. de Gourgues, évêque de Bazas* (même date sans doute) (p. 16-21). Le récit de *La Reprise de la Floride par le cappitaine Gourgues* (*sic*) occupe les pp. 24 à 69. A la suite ont été reproduits les documents suivants : 1° *Estimation des pièces d'artillerie rapportées par Dom de Gourgues de la Floride* p. 71-72 : 2° *Règlement de comptes entre le mandataire de Dom. de Gourgues et Jeanne Eyquiem, femme de François de la Lagune* 20 juillet 1569, (pp. 72-74) ; 3° et 4° *Règlement de comptes* (1569). et *Vente de biscuit faite à Dom de Gourgues* (1572). (pp. 74-78) ; *Engagement par Dom de Gourgues d'un garde pour le navire le Charles* (p. 79) ; 6° *Procuration donnée par Dom. de Gourgues à Romarine de Mesmes* (15 janvier 1580) (p. 80).

Cette publication, faite avec un soin scrupuleux et où la sévère méthode de T. de L apparaissait nettement, eut un succès des plus flatteurs ; après la *Revue critique* (P. Meyer, 6 juin 1868) et la *Revue des questions historiques* (G. de Beaucourt, Ier juillet 1867), les grands journaux quotidiens prodiguèrent leurs éloges au consciencieux érudit (*Le Temps*, 5 mars 1868, *l'Union*, 3 septembre 1868, *la Gironde* (7 avril 1868, etc.)

20. Essai sur la vie et les ouvrages de Florimond de Raymond, conseiller au Parlement de Bordeaux. — *Paris*, A. Aubry (*Bordeaux, impr. Gounouilhou*), 1867, in-8° de 135 pp.

Tirage à 150 exemplaires. Très rare dans le commerce.

Dans sa notice nécrologique sur Mme la comtesse Marie de Raymond, T. de L. a parlé du plaisir qu'il avait eu à s'occuper du célèbre polémiste, dont Etienne Pasquier égalait la plume à celle de Montluc, Montaigne et du Bartas, et de l'aide qu'il reçut en cette circonstance de la savante comtesse ; celle-ci avait « un culte particulier pour l'érudit et l'écrivain qui a été la principale gloire de sa famille. De mon côté, j'avais été très vivement attiré vers le docte autant qu'original conseiller au parlement de Bordeaux, et de mille et un

Digitized by Google

lièvres poursuivis dans ma vie de chasseur littéraire, c'est assurément un de ceux que j'ai eu le plus de plaisir à prendre. Mais, avant de le prendre, que de difficultés ! Les biographes n'avaient presque rien dit du célèbre magistrat et le peu qu'ils avaient dit ne valait pas grand'-chose. Il fallait tout retrouver, tout reconstituer. C'était un labeur immense. Avec quel enthousiasme nous l'accomplîmes ! Et combien l'arrière-petite-nièce du bouillant polémiste... m'encourageait et m'aidait !... »

Cet essai valut à l'auteur une médaille d'or de l'Académie de Bordeaux (Voir dans les *Actes* de cette société, 4e trimestre de 1867, p. 637) ; mais elle lui valut plus encore, car c'est une de ses œuvres qui ont le plus fait pour sa réputation. Voir l'appréciation de l'éminent ami de l'auteur, M. Gaston Paris, dans la *Revue Critique* du 8 juin 1867, et celle, non moins remarquable, de M. Léonce Couture, dans la *Revue de Gascogne* (1868), pp. 102, 261 et 497, et une belle lettre de Louis Veuillot.

21. Inventaire des meubles du château de Nérac en 1598, publié d'après un manuscrit inédit de la Bibliothèque Impériale, — Paris, Aubry (Agen, imp. P. Noubel,) 1867, in-8° de 31 pp.

Extrait, tiré à 100 exemp., du *Recueil des travaux de la Société d'Agriculture, lettres, sciences et arts d'Agen*, 2e série, T. II.

Introduction, très documentée, où est éloquemment plaidée la cause de l'achat et de la restauration du château de Nérac. A la suite est reproduit (p. 13) le brevet du don fait par le roi Henri IV au maréchal d'Ornano des meubles et des armes du cabinet de Nérac, 6 juin 1606. Signé Henri de Loménie. — Suit l'inventaire, très intéressant en lui-même (Livres, tapisseries, objets d'art, etc.), et enrichi d'une abondance de notes historiques, archéologiques, et philologiques. En appendice quelques extraits de l'inventaire alors inédit du château de Pau, communiqué par M. Paul Raymond.

22. L'amiral Bertrand d'Ornesan, baron de Saint-Blancard. — Auch, impr. F. Foix, 1867, in-8° de 16 pp.

Extrait, tiré à 25 exempl., de la *Revue de Gascogne*, (mai 1867.) Notice sur l'amiral ; son testament (p. 9-12) du 19 mars 1539) ; deux documents concernant le même personnage, l'un signé par le connétable de Montmorency, l'autre, du roi Henri II, adressé « à Monsieur le baron de Saint-Blancard, l'un des cappitaines de nos galères. »

L'auteur a posé, dans la *Correspondance historique et archéologique* (juillet 1897, p. 218), une question *Sur une amie de l'amiral d'Ornésan, baron de Saint-Blancard, Madeleine Lartissude*, qui a obtenu dans le même recueil (25 octobre 1897, pp. 312-315) une fort intéressante réponse de M. H. Labande.

Digitized by Google

Principaux articles publiés en 1867.

La propreté au moyen âge, à propos d'une assertion de M. Taine, (*Revue des questions historiques* de juillet 1867) : conférer sur le sujet traité, une note dans la *Notice sur la ville de Marmande* (p. 55, note 4). Voir encore dans la même revue la lettre du vicomte d'Orthez à Charles IX. — Deux lettres de Charles IX. — Une lettre inédite du roi Henri III. Dans la *Revue d'Aquitaine*, tome XI : Une lettre de Le Franc de Pompignan sur le poète Costabadie. Une visionnaire périgourdine, Lettre du Duc de Richelieu à la Duchesse d'Aiguillon, Notes pour servir à l'histoire de la ville de Bazas, recueillies par Baluze. Dans la *Revue de Gascogne*, d'importants documents inédits, etc.

Les Archives historiques de la Gironde reçurent cette année 180 documents inédits du bénédictin gontaudais, qui rendit compte de vingt-sept ouvrages importants dans la *Revue bibliographique et littéraire.*

Année 1868.

23. Vies des poètes agenais Antoine de la Pujade et Guillaume du Sable, par Guillaume Colletet, publiées d'après les manuscrits du Louvre. — Agen, impr. P. Noubel, 1868, in-8° de 48 pp.

Extrait, tiré à 50 exemplaires devenus introuvables, du *Recueil des travaux de la Société des sciences, lettres et Arts. d'Agen.* 2e série, tome II.

Après avoir présenté en deux pages ces deux pseudo-poètes, « des inconnus pour presque tout le monde », et annoncé qu'il publie leur vie non pour l'intérêt poétique de leurs œuvres, qui est bien faible, mais pour les renseignements que leurs confidences rimées fournissent à l'histoire, l'auteur donne la *Vie d'A. de la Pujade*, p. 7-14, en la faisant suivre de nombreux passages de ses œuvres (p. 16-30), puis celle de G. du Sable, qui se trouve au moins triplée par les nombreux renseignements nouveaux qui y sont ajoutés.

Voir un fort bel article dans lequel M. Gaston Paris apprécie grandement cette intéressante brochure (*Revue critique*, 1868) et les comptes rendus de M. Prosper Blanchemain, Léonce Couture, etc.

24. Notes et Documents inédits pour servir à la biographie de Jean de Monluc, évêque de Valence. — *Paris, A. Aubry*, (*Auch, impr. F. Foix.*), 1868, gr. in-8° de 84 pp.

Extrait, tiré à 100 exempl., de la *Revue de Gascogne.* Les 44 premières pages de cette publication capitale sont consacrées à une notice biographique très nourrie où sont utilisés un grand nombre de documents pour la plupart inédits. Viennent à la suite 15 lettres de

Digitized by Google

Jean de Monluc, adressées, de 1538 à 1578, au connétable de Montmorency, à Catherine de Médicis, à Charles IX et à Henri III.

En appendice : 1° Lettre écrite en patois à Jean de Monluc par François de Noailles, évêque de Dax (1573), suivie d'un essai de traduction par M. Léonce Couture; 2° analyses et extraits de trois lettres de Jean de Montluc (1573) publiées par M. le marquis de Noailles, et que, dit l'auteur, « j'ai eu la maladresse de ne pas trouver ».

Voir, sur cette précieuse notice, dont on s'est beaucoup servi depuis sans y ajouter grand'chose, le compte rendu de R. Reuss dans la *Revue critique* (1868.)

Liste chronologique des travaux à consulter sur Bernard Palissy (*Polybiblion,* juillet 1868). Dans cette revue je relève quinze articles, quelques-uns importants, sur des publications diverses d'Ampère, Ch. d'Héricault, de Cosnac, F. Godefroy, etc. Un seul intitulé, *Récents travaux bibliographiques*, rend compte de quinze ouvrages de Poujoulat, Gustave Claudin, Anatole France (1), Mgr. Crosnier, Firmin Boissin, etc.

Dans la *Revue des questions historiques*, sous la rubrique *Mélanges* : *Quatre lettres inédites d'Isabelle d'Autriche, femme de Charles IX, Quelques observations sur le Bernard Palissy de* M. Audiat, *Etude sur « l'Esprit dans l'Histoire »* de Ed. Fournier, et huit articles critiques sur Quicherat, Ampère, etc.

Dans la *Revue de Gascogne*, onze articles divers, critique et représentations de documents.

Dans la *Revue critique*, cinq comptes rendus d'ouvrages de MM. de Ruble, H. Barkhaüsen, Avenel, Ravaisson, et de Treverret. Collaboration critique au *Courrier de Bruxelles, etc.*

Année 1869.

25. Histoire de la Commune de Hautesvignes. — *Agen, impr. P. Noubel*, 1869, in-8° de 12 pp.

Monographie publiée sous les auspices du Conseil Général de Lot-et-Garonne (Voir le procès verbal reproduit par le *Journal de Lot-et-Garonne* du 25 août 1869). Hautesvignes est une des plus petites communes du département, mais son histoire se lie intimement à celle de l'occupation anglaise, et à celle des guerres de religion, notamment à la campagne de Louis XIII, en 1621. L'auteur y rectifie quelques erreurs de Brequigny et de J. Delpit.

26. Notice sur le Prieuré de Sainte-Livrade, d'après un manuscrit inédit de la Bibliothèque Impériale. — *Agen, impr. P. Noubel.* 1869, gr. in-8° de 36 pp.

(1) Nous reviendrons plus loin sur l'exquis écrivain dont notre érudit gascon fut un des premiers à découvrir le mérite et à encourager les débuts.

Digitized by Google

Cette notice fut jugée beaucoup trop savante pour la collection des monographies départementales, où elle fut pourtant admise. C'est une édition réduite à l'histoire du prieuré de Sainte-Livrade par dom Gaspard Dumas, « les développements abusifs de la rédaction, dit T. de L. m'ayant paru justifier l'application du procédé qui a été pittoresquement défini en deux mots métaphoriques : *minuere monachos.* » (Notice sur les Abbés de Saint-Maurin, p. 3.) Celui-ci « espérait sans doute que son *Abrégé* serait appelé à affronter l'épreuve de la publication, car le manuscrit semble prêt pour l'impression, copié qu'il est avec une certaine coquetterie. Il est symétriquement divisé en 12 chapitres ». Description, Origine, Droits, Bénéfices, etc.

27. Mémoires des choses passées en Guyenne (1621-1622) rédigés par Bertrand de Vignoles, et publiés avec une introduction et des notes. — *Paris. Petit-Champeau* (*Bordeaux, impr. G. Gounouilhou*).

Tome I de la *Collection méridionale*, tiré à 100 exempl.

Cette précieuse *Collection méridionale*, qu'il est malheureusement à peu près impossible de se procurer, comprend, outre les *Mémoires de Vignoles*, la *Première partie des Sonnets exotériques de Gérard-Marie Imbert*, la *Relation de la défense de Dunkerque, par le maréchal d'Estrade*, les *Vies des Poètes Bordelais et Périgourdins, par Guillaume Colletet*, les *Lettres inédites du Cardinal d'Armagnac*, et les *Œuvres de Jean Rus, poète bordelais*, en tout 6 volumes.

Publications dans la *Revue d'Aquitaine T. XIII : Évaluation du revenu du couvent des Cordeliers de la province d'Aquitaine; Deux lettres inédites de M^me^ Cottin;* (étude très nourrie sur la correspondance de la célèbre romancière) ; *Une vie du cardinal de Sourdis.*

Publications dans la *Revue de Gascogne, T. IX : Quelques renseignem nts nouveaux sur du Bartas*; *Une lettre inédite de Jean Besly sur l'histoire du Béarn*, sept autres articles de moindre importance et 17 questions ou réponses.

Dans la *Revue des Questions historiques*: *Un mot apocryphe de la maréchale d'Ancre avec deux de ses lettres inédites;* en outre, cinq articles divers et quatre comptes rendus.

Dans le *Bulletin du Bouquiniste*, cinq articles divers dont quatre signés, communications de pièces inédites, et rectifications.

Dans la *Revue Critique*, huit comptes rendus de livres publiés par E. Soulié, A. de Barthélemy, M^is^ de La Grange, R. Reuss, de Beaucourt, de Rochambeau, etc.

Dans le *Polybiblion*, quinze articles, dont un seul sous le titre de *Récents travaux bibliographiques*, ne contient pas moins de dix-sept comptes rendus depuis l'ouvrage de J. Bertrand sur *l'Académie des sciences*, jusqu'au *Voyage au Soudan*, de Mage.

Digitized by Google

Dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 121 communications, dont plusieurs figurent aux *Trouvailles et curiosités*.

Année 1870

Seule année où T. de L. n'ait fait imprimer aucun tirage à part, et où un ralentissement notable se soit manifesté dans son infatigable production, sous le coup des douleurs patriotiques. Voici l'énumération assez complète de ses contributions aux divers périodiques où il se sentait comme chez lui.

Revue des Questions Historiques : Trois lettres inédites de Marguerite de Valois; *Isaac de Benserade, chroniqueur. Pierre Jarrige fut-il sequestré par les Jésuites?* et six articles critiques dans le Bulletin bibliographique de la même revue.

Bulletin du Bouquiniste : Une nouvelle lettre inédite de Chateaunière ; Deux lettres inédites de Camus, évêque de Belley.

Revue de Gascogne : Lettres de dom Bernard de Montfaucon à Baluze, et quelques autres articles, comptes rendus de livres, surtout questions et réponses.

Polybiblion, Une quinzaine d'articles critiques.

Revue Critique, Six comptes rendus et une rectification.

Intermédiaire des chercheurs et des curieux, très nombreuses communications. Ici, une observation importante.

L'insuffisance de la table de ce recueil (1891) ne permet pas de dire le nombre exact des communications tamizeyennes qui figurent dans la collection, et la nouvelle table, bien que fort améliorée, ne donne pas un meilleur résultat, parce que les pseudonymes dont T. de L. s'est servi ont varié à l'infini. Les plus employés furent les anagrammes des deux parties de son nom : *Yeṣimat* et *Enquoral*, puis d'autres moins transparents lorsqu'il voulait lancer de petites malices. Dans les derniers temps, l'incognito qu'il essayait de garder sous le nom de « *Un vieux chercheur* » fut souvent découvert, et, d'autre part, ce pseudonyme fut pris par d'autres, à son grand ennui. Cela l'amena à signer de la lettre grecque Φ que l'imprimeur s'obstinait à traduire par un P, ce qui le décelait. Quelquefois, pour dérouter les Quérard futurs, il se dissimula sous la signature d'*Un jeune chercheur;* et souvent, pour se distraire, il faisait attaquer les assertions du pacifique *Vieux chercheur* par la critique acerbe de son jeune confrère.

Année 1871

28. Vie de Guy du Faur de Pibrac par Guillaume Colletet, de l'Académie française, publiée avec notes et appendices.— *Paris, A. Aubry*, (*Auch, impr. F. Foix*) 1871, gr. in-8° de 75 pp.

Extrait, tiré à 100 exemplaires, de la *Revue de Gascogne.* Juillet 1869-Juin 1870.

Digitized by Google

Introduction de deux pages. Vie de Guy du Faur (p. 7 à 51) longuement commentée avec la recension méticuleuse de toutes les variantes. Appendice : 1° *Trois lettres inédites de Pibrac* (3 juillet 1579, 20 may 1581 et 13 octobre 1583) à Henri III, à « Monsieur Chrétien, conseiller et secrétayre du roy de Navarre » et à « Monsieur des Pruneaux, conseiller et chambellan des affaires de Monseigneur. » (p. 53 à 56). 2° *Pibrac et Marguerite de Valois*, dont l'esprit est nettement indiqué par ce début : « Je commence par le déclarer bien nettement, je crois que Pibrac aima, aima beaucoup, aima jusqu'à la folie la séduisante princesse dont il fut le chancelier. » (p. 57 à 66). 3° *Quelques citations relatives à Pibrac* (p. 66 à 72). 4° *D'une nouvelle édition à donner des Quatrains de Pibrac* (p. 72-75.) L'auteur a lui-même ainsi défini sa méthode dans l'introduction (p. 6) : « Transcripteur, j'ai été, suivant une habitude déjà vieille chez moi, exact jusqu'à la minutie. Commentateur, je me suis efforcé d'atteindre presque le même degré d'exactitude. »

29. Un grand homme oublié. Le Président de Ranconnet. — Paris, Victor Palmé, 1871, gr. in-8° de 20 pp.

Extrait, tiré à 50 exemplaires, de la *Revue des Questions Historiques*. L'intérêt de cette petite monographie, très étudiée et très documentée, sur l'érudit oublié qui fut le collaborateur de Turnèbe, de Govéa, de Cujas, de François Hotman, et dont François Pithou a dit qu'il était un des « quatre plus grands hommes du XVI^e^ siècle », est doublé par la reproduction intégrale du mémoire inédit dans lequel Ranconnet se justifie du crime d'inceste dont on l'accusait (p. 16 à 20).

Le faux titre : *Un grand homme oublié*, est dû à l'initiative de M. de Beaucourt, l'historien de Charles VII.

30. Relation inédite de l'arrestation des Princes (18 janvier 1650), écrite par le comte de Comminges, et publiée avec notes et appendices. — Paris. V. Palmé. 1871, gr. in-8° de 24 pp.

Extrait, tiré à 50 exemplaires, de la *Revue des Questions Historiques*. L'auteur aimait à raconter que le titre de cette brochure avait causé, à première vue, une certaine émotion au duc d'Aumale, à qui il l'avait fait offrir. Le prince se rassura vite, en voyant la date de 1650. Il faut se souvenir que l'époque était alors critique pour les membres des familles royales.

Année 1872

31. Première partie des Sonnets exotériques de Gérard-Marie Imbert, publiée avec une Préface et des Notes. Paris, Claudin. Bordeaux, Gounouilhou. 1872, in-8° de 105 pp.

Digitized by Google

Collection Méridionale, T. II. tirage à 100 exemplaires. Préface biographique (p. 1 à 12) suivie de *Pièces liminaires* (p. 13 à 16). *La Première partie des Sonnets*, allant jusqu'à la fin de la première centurie comprend les pages 17 à 67, et est suivie de 101 notes qui occupent les pages 69 à 96.

En *Appendice*, 1° une pièce en vers latins, 2° une autre en vers grecs en l'honneur de Scaliger, toutes les deux de G.-M. Imbert; 3° une note inédite de Baluze sur Jean de Maumont (pp. 97-98). Une page supplémentaire, non numérotée, donne une vingtaine *d'additions* et de *corrections*. Au verso du faux titre se trouve la note suivante : « La publication de ce volume a été fort retardée par diverses cir- « constances : il devait paraître vers le milieu de l'année 1870, et dès « cette époque il était presque entièrement terminé, etc. »

32. Des récents travaux sur Mabillon. Paris, Victor Palmé, 1872, gr. in-8° de 24 pp.

Extrait, tiré à 50 exemplaires, de la *Revue des Questions Historiques*.

C'est le début de la longue suite d'études et de publications documentaires sur les admirables bénédictins de Saint-Maur, que l'auteur appelait « les saints patrons de l'érudition. »

JULES MOMMÉJA.

(*A suivre.*)

MARCHÉ POUR LE TRANSPORT DE L'ARTILLERIE ROYALE

(1694)

Nous devons à l'obligeance de M. le Vicomte de Grouchy la communication du document qui suit, extrait par lui d'Archives notariales :

Le 14 juin 1694.

Fut présent Vincent Merlin, capitaine des charrois de l'artillerie, demeurant ordinairement au Pecq, près Saint-Germain en Laye, de présent, logé à Paris, lequel a fait marché, promet et s'oblige envers le sieur Esmonin, capitaine commandant les équipages de la maison de Sa Majesté demeurant à Paris, rue des Juifs, paroisse Saint-Germain, à ce présent et acceptant, de fournir, nourrir et entretenir durant le cours de la présente année, à compter du premier febvrier prochain,

Digitized by Google

et qui finiront au dernier décembre de la présente année, le nombre de huit chevaux de trait pour les charriots des officiers de la maison du Roy, moyennant et à raison de quatre sols pour chacun jour pour chacun cheval, que le dit Emonin promet de bailler et payer, ainsi que les prix ci après, an sieur Merlin, au fur et à mesure des payements qui luy seront faits par le maître de la chambre aux deniers de Sa Majesté. Avec lequel prix sera payé au dit Merlin le parisis d'icelui, lorsque le Roy fera voyage au delà de vingt lieues de Paris et promet le dit Merlin de fournir et entretenir pendant la présente année deux charriots pour les officiers ordinaires, en lui payant cent quinze livres pour chacun d'iceux ; seront les dits chevaux et leurs chartiers logés par fourriers partout où Sa Majesté soit en campagne, ou en ses maisons Royalles, et encore s'oblige le dit sieur Merlin à fournir tous les chevaux extraordinaires et charrois, qu'il conviendra pour les voyages que Sa Majesté pourra faire en Flandres ou ailleurs, à raison de trois livres dix sols par chacun jour pour chacun cheval extraordinaire, comme aussy de fournir le nombre de charriots, charrettes et fourgons qui sera nécessaire pour l'esquipage extraordinaire, à raison de vingt-cinq sols par jour pour chacun d'iceux. Et sera fourny au dit Merlin une voiture de bouche pour chaque quarantaine de chevaux extraordinaires, ainsi qu'il a esté arrêté par le dit Esmonin par le marché qu'il a fait avec Monseigneur le Prince, grand maistre de la maison du Roy, dont la revue sera faite le troisième febvrier prochain. Car ainsy par les dites parties a été passé à Paris le dit jour seize janvier et ont signé.

A l'exécution duquel présent marché le sieur Merlin s'oblige pour les propres affaires de Sa Majesté, envers le sieur Emonin. Avant la finition de la présente année, le dit sieur Merlin touchera par ses mains et sur des quittances du sieur maître de la chambre aux deniers le prix du présent marché pour ce qui s'en trouvera dû, jusqu'au premier décembre prochain; et dès à présent le dit sieur Emonin cède et abandonne sans garantie, au dit Merlin tout ce qui pourra estre accordé à luy, sieur Emonin, pour le service du présent mois de janvier sans répétition ni diminution sur le prix du présent marché, que le dit sieur Emonin promet continuer au dit sieur Merlin pour un même tems que celuy qui sera fait au dir sieur Emonin par Monseigneur le Prince à l'expiration du courant et néantmoins moyennant le prix et aux conditions du présent marché sans diminution ni augmentation. Etant convenu que les avances qui seront faites par le sieur Emonin au sieur Merlin pour les chevaux extraordinaires, pendant la présente année, ne pourront estre, par le sieur Emonin, répétées qu'au retour de la campagne sans aucun intérêt jusqu'au dit tems.

MERLIN. ESMONIN.

BENOIT. MELIN.

Digitized by Google

LETTRE D'UN COLON FRANÇAIS DU CANADA (1627.)

Sous ce titre, un de nos abonnés nous communique le très intéressant document que l'on va lire. Il se trouve à la Bibliothèque de l'Institut, collection Godefroy, tome 270, pièce 41.

« De la Tour mande au Roy qu'ayant esté chassé des Anglois de son habitation, qu'il a esté contrainct de vivre parmy les sauvages vestu comme eux, chassant et peschant par l'espace de quatre ans ; puis qu'il a esté enseigne et lieutenant de Pontricourt jusques à sa mort. Lequel, par sa mort, le constitua gouverneur du pais. Qu'il est poursuivy par les François qui habitent la grande Rivière, comme aussy par les Anglois qui ont dessein de le chasser de son habitation pour se rendre maistres de la pesche des morues et de la pelletrie. Qu'il est résolu de se défendre avec les François qu'il a et environ 100 familles de ses alliez, peuples du païs qu'il a dressés aux armes. Ce pais est fort beau, plain de grands bois capables de bastir grand nombre de vaisseaux; il y a des mines de fer, d'acier et de cuivre pour fondre canons. Il demande au Roy commission pour se maintenir au gouvernement de la coste de La Cadie.

« Sire,

« Depuis l'age de quatorze ans que le sieur de la Tour mon père, me mena en ce pays dans vostre Nouvelle France où jay séjourné jusques à présent que jay atteint l'age de trente quatre ans et que jay été contrainct par le mauvais traictement que nous avons reçu des Anglois de vivre ainsy que le peuples du pays et vestus comme eux, chasser à force les bestes et pêcher les poisons, pour vivre attendans quelque secours de France, qui par la grâce de Dieu nous est arivé et receu l'honneur d'avoir commandé l'enseigne et la lieutenance du feu sieur de Pontrincour jusques à sa mort, lequel par son testament il m'a fait la faveur de me constituer en son lieu et place et les équipages dont je me suis acquicté pour le service de Vostre Magesté, le plus

Digitized by Google

dignement qu'il m'a esté possible, sans que depuis quatre ans qu'il est mort jaye receu aulcun secours ny soulagement de personne; au contraire, jay esté et je suis pour sivy jusques à la mort par ceux de la grande rivière qui se disent françois, mesme je suis en butte pour estre couru des Anglois, qui ont dessain de me faire quicter le pais à cause de l'amytié et alliance des peuples du pais à se sudget. Je supplie très humblement Vostre Magesté de recevoir l'advis que je donne qui vient de lieu et personnes véritables, que les Anglois abituez en la rivière de Guinybegny et Chouacovet, proche la Virginie et voysin de nostre habitation de deux cens lieues sur la mesme coste, qu'ilz ont charge et desain de se saisir du pays de la Nouvelle France et s'aproprier la pesche des morues sec et vert et la traicte de la pelletrie et en priver les Françoys du tout et doyvent venir faire un effort contre moy et ruyner ma place; à quoy je me suis préparé avec cent familles de mes alliez peuples du pays et ceux que jay d'ordinaire avec moy et ma petite troupe de Francoys avec trois moyenne barque de quoy je me suis maintenu et espère me maintenir pour le service de Vostre Magesté, pour la conservation du pays .ou y mourir avec gloire sy javois autant de force que jai de courage et d'invention, je ferois dire que les Anglois ont esté à la Nouvelle France. Je ne puis avoir autre secours que suplier très-humblement Vostre Magesté de ne laisser perdre un sy beau et bon pays qui est plein de si beaux bois capable de bastir sy grand nombre de vaisseaux que l'on sauroit désirer, les mines de fer et d'acier y sont sy fréquents et le cuivre pour fondre canons et tant d'autres comoditez que produit cette terre et la mer et rivière qui l'environne qui produit sy grand nombre de poisons que la France en reçoit un grand soulagement et s'en peut faire de grand profitz avec la traite de pelletrie. S'il plait à Vostre Magesté me tant honorer de commander qui me soit donné et délivré commission pour la conservation de la coste de l'Acadie avec défense à tout autre de me troubler, ainsy qu'il sera advisé par le Conseil de Vostre Magesté, recepvant cest honneur, je feray voir par effet que j'employeray ma vie et celle de mes amis et alliez pour le service de Vostre Magesté. Ledit sieur de la Tour, mon père, en fera la poursuitte auprès de Vostre Magesté pour me l'aporter audit pays de la Nouvelle France à qui j'escritz particullièrement de tout. Je conclu par ma très-humble prière envers Dieu le Créateur de donner à Votre Magesté très-longue et heure vye et accroissement et féli-

Digitized by Google

citez d'honneur et de biens en vos royaumes et de me faire la grace d'estre toute ma vye.

Sire,

« Votre très-humble et très obéissant serviteur et sugect.

de La Tour.

« Du port tomeron, en vostre nouvelle france, le xxv^me^ de Julliet 1627. »

BOITES A HOSTIES

Le Musée de Dijon possède trois boîtes cylindriques en ivoire, provenant du trésor de Clairvaux, qui sont classées sous les n^os^ 1,460, 1,461, 1,462. Les deux premières sont du XIII^e^ siècle et la dernière date du XIV^e^. Elles sont inscrites « sous la dénomination de *Toilettes des duchesses de Bourgogne* ». M. Chabeuf, qui publie la troisième, proteste contre cette fausse « destination » (*Revue de l'Art chrétien*, 1898, p. 227-228), mais il ne propose aucune solution, si ce n'est que ce sont des objets religieux. J'irai plus loin : on peut soutenir, avec les anciens inventaires, qu'elles servirent de *boîtes à hosties*, non pour la réserve eucharistique, mais pour la conservation des *pains d'autel*, ainsi nommés parcequ'ils étaient affectés liturgiquement au sacrifice de la messe. X. B. DE M.

LA PISCINE AU XVIII^e^ SIÈCLE

Le *Bulletin monumental*, 1897, a publié l' « Ancien devis pour la construction de l'église des Cordelliers de Provins, 1283 », où se trouve ce passage : « Et refera l'an les pécines et les autieus, et des fenestres pour mettre les livres » (p. 240). Ce qui se traduit : *Et l'on refera les piscines et les autels*. Piscines et autels vont donc ensemble. Page 418, le premier de ces deux mots est ainsi expliqué : « *Pessine*. Il s'agit de récipient servant à des usages de l'autel, comme l'huile pour les lampes. » « Endroit la pessine du grant autel » (1490), lit-on dans le *Dictionnaire* de Godefroy. »

La piscine a servi à deux fins : à la messe, on y jette l'eau qui a lavé les mains du prêtre; autrefois, on y versait aussi les ablutions, que maintenant boit le prêtre. La question a été parfaitement traitée par Viollet-le-Duc, dans son *Dictionnaire*, au mot *piscine*. Rien n'autorise à y voir un *récipient pour l'huile des lampes*. X. B. DE M.

Digitized by Google

LE MARIAGE D'ACHILLE JUBINAL

Le littérateur et bibliophile Achille Jubinal fut quelque temps professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. Professeur fort irrégulier et si souvent absent que le second soin de ses collègues à la Révolution de 1848 fut de demander sa révocation : le premier avait été d'adhérer solonnellement au nouvel ordre de choses. Jubinal profita cependant de son séjour entrecoupé à Montpellier pour y épouser Mlle de Saint-Albin. On sait que c'est par ce mariage que le manuscrit des célèbres mémoires de Barras a fini par arriver aux mains de son excellent éditeur, M. G. Duruy, et c'est par quoi ce fait d'ordre intime intéresse l'histoire littéraire. — C'est au mariage de Jubinal qu'est relative la lettre ci-dessous publiée du Dr. Ribes, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, que Jubinal avait choisi pour intermédiaire de ses négociations avec les Saint-Albin. Quoique de caractère privé, je ne crois pas qu'il y ait indiscrétion à publier cette lettre que Jubinal lui-même a recueillie dans le tome VII de sa collection d'autographes, collection par lui léguée à la Bibliothèque Municipale de Bagnères de Bigorre, et aujourd'hui mise sans aucune condition à la disposition du public. Comme la médiocre notoriété du bon docteur Ribes ne justifiait guère le soin mis par Jubinal à conserver cette lettre, on peut penser que l'écrivain n'était pas fâché de faire savoir à la postérité ce que, dans sa jeunesse, on pensait à Montpellier de son mérite personnel, et c'est apparamment servir ses intentions de derrière la tête que publier ce document. Du reste, Ribes connaissait bien le caractère de ce qu'on est convenu d'appeler « la haute société » montpélliéraine, et ses réflexions restent vraies.

L.-G. Pélissier

Mon cher collègue,

Votre départ nous a frappés comme un coup de foudre. Il a fallu insister pour en faire trouver les motifs legitimes tant il venait mal à propos. On en est désolé en certains lieux. D'autant plus que je fus chargé le jour même de votre départ, mais trop tard sans doute, de vous dire les choses les plus agréables relativement à ce que vous savez. On exige aujourd'hui que je vous les fasse connaître. Je suppose et l'on espère qu'elles ne feront qu'augmenter vos bonnes dispositions.

Digitized by Google

Tout ce que l'on sait de votre personne et ce que l'on vient d'en apprendre par les renseignements divers que l'on attendait de quelques personnes qui vous connaissent bien, n'a fait qu'exalter les désirs très prononcés que vous aviez fait naître ; c'est à tout le monde, que vous convenez aujourd'hui. La Bar. elle-même s'était décidée à avancer de quelques jours son retour à Montpellier. Son suffrage, son assentiment ne vous manqueront pas. C'est à elle qu'appartient le dernier mot. On l'attendait avec impatience parce que l'on supposait que des réalisations immédiates le suivraît (*sic*). Mais quel désappointement pour tous. Vous fuyez... et l'effroi s'est peint sur tous les visages, sur ceux que j'ai vus au moins lorsque j'ai annoncé votre disparition. Décidément, on tient à vous plus que je ne saurais vous dire. J'en suis convaincu par ce que j'ai entrevu de la crainte où l'on est que des influences contraires ne viennent à Paris vous détourner d'un projet qui est arrivé maintenant à maturité. Que faut-il que je dise, mon cher professeur, que faut-il que je fasse en votre absence ? La Bar. indubitablement va me faire subir un interrogatoire qui, de ma part, exigera des réponses précises graves dignes de trouver place dans un contrat. La Bar. est ici un véritable magistrat, un juge d'instruction : dictez-moi mon rôle au plus tôt. Et si, comme je le désire, la santé de votre père s'améliore, trouvez moyen d'obtenir que votre principal article au contrat *c. a. d. le chiffre*, soit assez beau pour que dans votre nouvelle famille on n'ai pas besoin de parler de votre mérite personnel. Telle est la noblesse de ce pays-ci. Elle veut que tout ce qui brille soit de l'or.

N'exagérons pas cependant ; au fond la valeur personnelle est bien quelque chose de positif à ses yeux, seulement, elle n'aime pas à en fair l'aveu, et surtout elle ne veut pas que nous prenions l'habitude de la mettre en première ligne. Je vous serre affectueusement la main.

Professeur Ribes.

P. S. Ayez la complaisance de vous présenter de *ma part* au bureau du journal l'*Algérie* et de demander pour M. Jacques Brives, négociant à Montpellier, un abonnement qui commencera le 1er août c. a. d. après-demain.

NOTE
SUR LES RELATIONS DE LOUIS XII ET DE LUCQUES

L'histoire diplomatique des relations de Louis XII et de Lucques est vite faite. Le peu d'importance qu'avait à la fin du xve siècle la petite république toscane,— réduite à l'impuissance politique et rejetée dans l'ombre par ses grandes et turbulentes voisines, par les interminables et retentissantes luttes de Florence et de Pise —

Digitized by Google

la faisait considérer comme un appoint négligeable dans les intrigues diplomatiques et la réduisait à subir l'influence ou à rechercher la protection des puissances dominantes. Elle ne manqua pas à cette loi de son existence et de son histoire pendant la lutte entre Louis XII et Ludovic Sforza; ensuite, pendant tout le règne de Louis XII, elle resta, avec une obscure obstination, fidèle à l'alliance française. Aucun fait réellement digne d'entrer dans l'histoire ne paraît avoir marqué cette période de sa vie déjà presque uniquement municipale. On peut toutefois signaler, pour le peu d'intérêt qu'ils offrent, certains documents relatifs aux relations franco-lucquoises entre 1500 et 1515 (1), et conservés dans le registre 537 des *Lettere*, lequel est, en partie, rempli de lettres de *capitani ed ufficiati francesi*. C'est surtout avec le gouverneur de Gênes, Rochechouart, que les gens de Lucques ont alors affaire, le plus souvent pour des démêlés commerciaux ou des actes de piraterie, pour les inextricables complications qu'ont de tout temps produites les usages et les contestations maritimes : entre les ff. 110 et 127, il y a une vingtaine de lettres, qui s'espacent du 6 juillet au 2 décembre 1510, et qui furent échangées entre M. de Rochechouart et les magistrats de Lucques; pour l'année 1511, notons encore deux lettres de Rochechouart du 1er et du 25 avril (2), d'autres en octobre d'Odet de Foix, de M. de Lafayette, (fol. 126-128), presque toutes relatives à des faits militaires. Dans le volume de *Lettere Originali*, 448, citons un « apointement fait et accordé entre messires de Lucques et le capitaine d'adventuriers de Pétresaincte et cieux de Montron et la Roquette » (3).

Ce n'était pas seulement en matière militaire que la commune de Lucques avait perdu son indépendance : dès 1502, le sénat de Milan signalait ses débuts et marquait son autorité morale en intervenant dans le recrutement de sa magistrature. La commune de Lucques voulait confier les fonctions de podestat à un juge nommé P. Montemerli, gérant actuellement la podesterie de Como, « preturam nunc agent Comensem », lequel

(1) Voir pour tous les renseignements généraux sur les séries de ces archives l'excellent *Inventario del R. archivio di Stato in Lucca*, 4 vol. in-4°, Giusti, Lucca.

(2) Publiée dans mes *Documents pour servir à l'histoire de la domination française à Gênes* (*Lettere originali* 448).

(3) Signalons pour leur intérêt historique général deux « copie delle lettere dello ambasciatore di Francia, » Londres, 21 et 27 janvier 1511;) une lettre du trésorier Robertet aux seigneurs de Lucques (Blois, 3 mars 1511).

Digitized by Google

devait entrer en charge en septembre 1502. Celui-ci demanda son congé en temps utile au Sénat de Milan pour se rendre à Lucques (*cum sit istius civitatis pretor designatus*); mais, après l'avoir forcé à retarder son départ, et le 27 août 1502 seulement, le *Senatus regius Mediolani residens* pria le Gonfalonier et les anciens de Lucques de lui accorder un délai. (lettre du Sénat, signée *Julius* (Cattaneo), au Gonfalonnier, 27 août 1502, *Lettere Originali* 447), vu les services qu'il rendait à Como et qu'on ne pouvait pas, quant à présent, l'y remplacer. Le Sénat de Milan montrait, du reste, peu de scrupules pour assurer le recrutement de la magistrature lombarde (1).

La fidélité des Lucquois à la France n'en continua pas moins; elle s'attesta par diverses ambassades à Louis XII (nous savons, par la lettre ci-dessous de Louis XII, qu'en 1507, un de ces agents, Jean Rampondes, retournait dans sa patrie), par la cordialité que le roi met à leur annoncer l'envoi en Italie du cardinal-légat d'Amboise et à protester qu'il ne « *demourera aulcunement ingrat* » envers eux :

(1) C'est ainsi qu'il avait enlevé Ambrosio Guidoboni aux Siennois pour lui confier la préture de Gênes. Les archives de Sienne contiennent quelques documents sur cette affaire : il en appert que les Siennois eurent de la peine, en décembre 1499, àtrouver un juge qui voulût exercer sa fonction chez eux. Giovanni Maria Guaschi la refusa d'abord, ayant reçu de J.J. Trivulce, après le pillage de sa maison, le gouvernement de Novare, « essendo poi subito sopragionta la mutatione di questo stato per laquale la cita mia per disgracia nostra fu posta a sachomano, me fu forza tornare indrieto pe essere stata sachegiata la casa mia; doppoi parse al lo ills. J. Jacobo Trivulcio, regio locotenenti in questo stato. mandarme al governo de la magnifrca citta de Novara, dove sono anchora al presente, dal quale governo senza mio grandissimo caricho non poteria absentarme al presente. » Le 20 décembre 1499 ce fut Ambrosio Guidoboni qui refusa le même emploi, ayant reçu de Louis XII une fonction analogue à Gênes « percerto rispecto, » et avouant pour ustifier sa préférence qu'il n'aurait pas « havuto ardiredin on ubbidire a tanto mio signore, » tout en protestant de son dévouement à Sienne. Ce fut Beccaria, l'ancien ambassadeur Milanais à Sienne, qui tira la République d'embarras dans cette circonstance; le 24 décembre 1499, il écrit de Pavie qu'il a appris la nomination et le refus d'Ambrosio Guidoboni (perche inanti che sia venuta, il re per qualche suo particolare volse che epso M. Ambroso andasse ad Genoa, perilhe venendo ad cessare la venuta sua a le Signorie Vostre) mais il leur annonce que le médecin Gainero a choisi sur-le-champ un remplaçant pour Guidoboni, et il leur certifie qu'ils pourront avoir en lui pleine confiance « El magnifio M. Theodoro Guaynero ha electo mandare el mico Stephano Vivaldo genovese doctor, e cavalier, e homo dal quale le S. V. hano esser certe che si ha ricevere non minor fructo et honor o forsi mazor cha dal p. to mag. Ambroso per essere qualificato de migliore parte Pero le S. V. piacendoli se dignarano mandare subito la electione in luy. (Ces divers extraits de lettres sont tirés de l'archivio de Sienne. Lettere alla Balia, 422).

Digitized by Google

Très chiers et bons amys,

Votre ambassadeur devers nous Iehan Rampondes s'en retourne par della, par lequel pourres entendre et savoyr de nos nouvelles. En vous mercyant toujours du bon voulloir et affection qu'avez envers nous et nos affaires, vous priant voulloir continuer, et nous n'en demourerons aulcunement ingrats envers vous ; et au surplus si quelque chose seurvient, vous pourrez en advertir notre cousin le cardinal d'Amboise légat en France, lequel envoyons de là les mons et vous retirer devers lui; que il a de par nous toute puissance.

Escript à Mascon le xxix[e] jour d'aoust.

Loys. Cotereau.

Suscription :

A nos tres chiers et bons amys les confanonniers et anciens de la ville et cité de Lucques (1).

Cette fidélité survécut à Louis XII ; à l'avènement de François I[er], la république de Lucques saisit avec empressement l'occasion d'un voyage en France de Biagio Balbiani et d'Urbano Parenzo pour les charger d'une mission diplomatique auprès du nouveau roi, mission au reste toute d'apparat et qui devait se borner à féliciter « Monsignor Anglem » de son avènement, à le supplier de continuer sa protection à la commune de Lucques, et particulièrement aux marchands lucquois établis et exerçant en France, et à croire en retour à leur absolue fidélité. La *nota agendorum* que nous publions ci-dessous n'est pas datée, mais il ne saurait y avoir aucun doute à cet égard : c'est bien l'instruction donnée à ces Lucquois allant saluer le nouveau roi de France au nom de leur République.

Nota agendorum per te Blasium Balbani solum vel per te una cum Urbano Parenzo vel per ipsum Urbanum solum apud Christianissimum Francorum regem.

Biagio, tu hai da intendere che essendo morto il re Aloisio di Francia e di poi successo Mons. Anglem in la corona deside riamo per officio e debito nostro fare quanto si conviene : unde habbiandoti tu a transferire verso quelle bande, ci è parso per beneficio della commune patria darti caricho et commissione che con nostre lettere credentiali ti presenti al conspecto del christianissimo dicto novello Re et in nostro nome et della nostra communita et citta, doppo le debite cerimonie che sono consuete farsi a simili personaggi, ti rallegrerai con sua Maesta di tanto suo felice successo, demonstrando la

(1) *Lettere originali*, 448.

Digitized by Google

leticia e gaudio per noi preso et conceputo, pregando la sua Maesta che si degni perseverare in lo medesimo amore e protectione verso la natione et citta nostra che hanno facto li suoi serenissimi precessori; maxime essendo noi sempre stati, come voglamo etiam per lo advenire, essere boni e fidelis simi servitori alla corona di Francia; degnandosi, come dicto è, sua Maesta haver sempre per raccommandata la citta nostra in ogni sua occurentia e parimente li nostri mercatanti che sono e per li tempi sarano in lo suo regno; extendendoti tu circa questa parte e le altre che ti occorrerano per utile et honore della citta e mercatanti nostri, secondo judicherai esser expediente; che in la tua prudentia tucto si remette, come quello sei optimamente instructo et informato dello universale desiderio et bisogno della citta et repubblica nostra, et perche per qualche respecto o caso potria succedere che tu non potresti mancare ad exequire questa nostra commissione, per questo respecto habbiamo pensato, non potendo, come dicto è vàcare adoic nostro nomine facci intendere (1).

L. G. Pélissier.

RÉPONSES

L'hérésie de Ricasoli (1690). — Rome, Bibliothèque Corsini, manuscrits 452-454 (31 A 14, 15 et 16). C'est une collection en trois volumes de documents divers, originaux et copies, laissés par le cardinal Federico Sforza et intitulée : *Raccolta di scritture diverse, politiche e storiche.* Au début (fol. 1) du tome III figure un long récit en italien de l'*abjuration* de Ricasoli, qui contient naturellement l'exposé détaillé, et fort indécent, de sa doctrine, dont le point de départ semble avoir été une simple érotomanie. Ce martyr de la libre pensée n'était qu'un grossier paillard, et me paraît n'avoir point volé le châtiment que lui infligea le Saint-Office. Voici le texte de ce document, qui est sans doute la copie du procès-verbal de cette séance, pour laquelle on demanderait aujourd'hui le huis-clos. Voir mes *Notes sur quelques manuscrits d'Italie*, dans le *Bulletin du Bibliophile* (1891).

Léon G. Pélissier.

A di 28 novembre 1641 si fece la solenne abiuratione di abominevoli eresie di Pandolfo Ricasoli con la Faustina Mainardi, Prete Jacopo Fantoni, Nicolo Monzecchi, prete Carlo Scalandroni, Girolamo

(1) Anziani al tempo della libertà-Ambascerie, 616 (1480-1522).

Digitized by Google

Mainardi, fratello di detta Faustina, et Andrea Billiotti, nel refettorio dei PP di S. Croce di Firenze, alla presenza di quattro mila o più persone, con l'intervento in luogo retirato del Ser^mo S. cardinale e principe Giovan Carlo, de monsignor nuntio apostolico et altri prelati. Nel qual atto, residendo Mons^r arcivescovo et R^mo Inquisitore con l'assistenza de consultori del Santo Offitio e moltissimi religiosi a canto ad un altare fabricato sopra d'un gran palco con apparato attorno lugubre, comparvero i Rei ammantati, accompagnati chiascheduno da due religiosi e stando genuflessi in un palco scoperto con una candela accesa in mano, fu dato segno con la campana de fare orazione e dar principio alla funzione ; doppo di che, salito in publico un padre, lesse ad alta voce le sentenze che da mons. archivescovo e R^mo Inquisitore si pronunziavano distintamente contro ciascheduno ; dalle quali in sustanza si raccolse che i Rei respettivamente havessero tenute, pratticate et insegnate largamente queste eresie et atti ereticali, cioè :

Il canonico : I. che tutti gli atti lascivi, cioè baci, abbracciamenti, toccamenti, accostamenti di parte vergognose d'huomini e di quelle delle donne non coniugati, anco con intromissione delle medesime parte, sieno leciti, e si possino fare senza peccato alcuno, anzi con acquisto di molto merito per esercitio della virtu della purita.

II. Che quando detto canonico essercitava gli atti sopradetti con la Faustina et altre femine di sua congregatione, in quell' atto le faceva dire : « Abrenuntio tibi, Satanas, et omnibus iniquitatibus tuis et conjungo metibi, J.-C., Fili Dei vivi », e poi alzando i panni tanto a detta Faustina quanto alle femine.....

III. Che le parte pudende ed i membri genitali era grande abuso chiamarli pudende, mà si dovevano chiamare parti sante e sacrosante e riverirle con ogni atto di riverenza.

IV. Che si come alle pitture più pretiose, per mostrare la stima dà farsene, si pone sopra un velo, cosi per occasione di riverenza erano stati messi nella natura intorno ai membri genitali i peli.

V. Che essendo seco a dormire la Faustina, doppo haverli intermesso le parte vergognose, disse : Basta ! Basta ! non è poco che Dio ci dia tanta grazia ; che non l'offendiamo! » E la faceva dice il Pater noster e l'Ave Maria.

VI. Che stando in letto con detta Faustina, se dichiarava la cantica, dicendola di più che il medesimo faceva insieme David con Abisac Sumanite (*sic*).

VII. Che questi atti carnali sopradetti erano di maggior perfezione e merito che non furno le penitenze de S. Hilarione, di S. Antonio, e dello apostolo S. Paolo e de tutti i SS. Eremiti.

VIII. Che con questi essercizi havesse fatto ritornare nel pristino stato della verginità Faustina, e per ò la esortò a farsi vedere da una levatrice.

Digitized by Google

IX. Che quando essercitava questi atti il Diavolo urlava, strideva e non poteva star sotto.

X. Che procurò dare ad' intendere (tremate chi leggi et ascolta quest' impietà e bestemmia si horrenda) che questi atti gli havesse pratticati Cristo con la Maddalena e la Vergine Maria con San Giovanni evangelista.

XI. Che haveva consigliato la Faustina a riporre nell' altare o altro luogo honorevole una pezzuola sporcamente imbrattata col suo seme essercitando seco questi atti.

XII. Che questi atti si devono essercitare in cielo, passato che fusse il giorno del giuditio, e che Dio doveva haver gran cura de farli essercitare con frutto e che per essere attioni buone non si devono per umiltà palesare.

XIII. Che havendo una volta la Faustina fatto voto di non essercitare più questi atti, egli l' assolve del voto.

XIV. Che havesse col membro virilo segnato gli occhi alla Faustina per guarirla di una infermita, el istesso fatto ad altre fanciulle.

XV. Che quando le fanciulle erano tentate, le mandava a dormire con la Faustina per liberarle delle tentazioni.

XVI. Che per dar credito a queste sceleraggini, affettando la santità, disse haver fatto miracoli.

XVII. Che nella chiesa detta il Sepolcro la Beata Vergine gl havesse con un lungo discorso parlato più volte.

XVIII. Che passando da S. Felicita e volendo salutare il SS^mo^ Sacramento, essendo le porte serrate, s'aprirono da se, e finita la devo zione si riserrono senz' aiuto humano.

XIX. Che in una sua infermità, due angeli gl' assistevano e lo servivano, e portorno dal Paradiso due piatini de stagno, quali donò a Faustina.

XX. Che dicendo messa, più volte era ito in estasi; e siè veduto dir messa nel medesimo tempo in due luoghi : in uno era lui, e nell' altro il suo angelo custode in forma sua.

XXI. Che havendo essercitati questi atti dà otto a dieci anni, haveva sempre fatto e fatto fare orazioni acciò la mente fusse elevata in Dio e che non si procurasse la polluzzione, e che questo essercitio non erà da farsene pane quotidiano nè da tutti, mà solo di persone assai introdotte ed assicurate nella città spirituale.

XXII. Che quando toccava le parti vergognose alla Faustina, teneva legate al braccio alcune reliquie, et essortava che quando baciavano uno, lo facessero con purità. Che la notte di natale, detta la prima messa, facesse star seco nel letto una fanciulla con la quale essercitando quest' atti, se fusse caduto in polluzione, non fusse peccato alnuno. Che per maggiormente dar colore a questa dishonestà, chiamava questo l' esercitio di purità. E che dal suo corpo e capo usciva un odor mirabile; che quest' odor diffondeva nelle persone che seco

Digitized by Google

praticavano questo essercitio, e che con esso liberava le persone da ogni tentazione carnale, ringratiando Dio che gli havesse fatto ta gratia.

Faustina. — Che havesse essercitati questi atti lascivi per anni otto e mesi dieci con detto canonico, e con gl' abiurati respettivamente e con le sue fanciulle, e con molti e molti altri, innumerabili volte.

Che insegnasse che questo non era esercitio da tutti e però non sene favellasse se non con chi lo sapeva.

Che havendo il canonico stuprata una fanciulla, ella disse, cioè la Faustina, che non era peccato; anzi che la verginità maggiormente s'acquistava e raffinava.

Che a quelle persone che dubitavano se quest' atti lascivi fussero peccato, ella diceva che erano ignoranti e troppo scrupolosi, poiche questi atti erano molto grati et accetti a Dio, e cose sante e per ciò in sua presenza faceva baciare e toccare le fanciulle.

Che havesse ritrovato un esercitio di maggior perfettione, et erà il provocarsi la polluzzione per mano d' una fanciulla, sino all' emissione del seme exclusive.

Che facendo dormir seco le fanciulle, con baciarle, toccarle, et accostar le sue alle loro parti vergognose, se liberava dalle tentationi.

Che havesse con le sue mani fatto risentire le parte vergognose a d'uno, col quale virendevolmente si bacciò le parti vergognose più volte.

Che Dio si trovava singolarmente in dette parti e che perciò eravano parte sante.

Che havesse indotto più persone, huomini e donne, a metterli il pugno della mano nella natura.

Che havesse più et più volte con prete Jacopo Fantoni, con Nicolo Monzecchi, con P. Carlo Scalandroni, essercitato detti atti d' intromissione delle parti vergognose, e detto che mentre la mente stava elevata in Dio e non s' hà volontà di offenderlo, non si comette peccato, ma s' acquista grandemente, e si ritorna nel primo stato dell' innocenza.

Che haveva lodato questi atti et essercitio estremamente e procurato d' autenticarli con passi et autorità di Scrittura, che essa realmente non intendeva; e diceva ch' era gran privilegio il poter pratticar seco.

Che anch' essa, affettando la santità, diceva essera stata sposata da Cristo Signor nostro.

Che haveva bevuto il latte della B. Vergine.

Che haveva autorita di scacciare i diavoli dà corpi ossessi.

Che dal suo corpo uscivanno odori de paradiso e fiori.

Jacopo Fantoni. — E stato de primi discepoli di quest' essercitio, el' haveva più volte esercitato con la Faustina et altre fanciulle.

Haveva detto che quest' essercitio non è nella Bibbia santa, ma che sono cose di gran spirito e devozione.

Digitized by Google

E quando la Faustina inventò il sopradetto essercitio de provocarsi la polluzione per mano d'una fanciulla, esso haveva composto alcuni versi con lode sua.

Che essercitando quest' atti con Faustina et altre, diceva che queste eravano le vere revelationi spirituali.

Che immaginandosi il corpo della B.Vergine (senti bestemmia horrenda) pensava che col accostare naturalmente le sue parte vergognose a quelle di lei, si poteva fare totalmente perfetto; e che haveva honorato le parte de Cristo più dell' altre membra.

Che havesse insegnato che quelle parole con lequali la chiesa saluta la B. V. Maria, cioè, « salve radix, salve porta », volevano significare le parte di Maria Vergine.

Che la madre haveva baciato le parte al Cristo, e chi voleva saper poi.

Che dicendo l'Evangelio « Multa alia fecit Jesus, quæ non sunt in ibro hoc », chi sa che non vol esso intendere dell' uso di quest' esercitii con animo lontano dalla dilettazione amorosa?

Che havesse pratticato ancora quest' atti come sopra con un giovane maschio.

Nicolo Monzecchi. — Haveva essercitato quest' atti con Faustina, credendoli boni è santi, anzi si preparava a questi con orazioni, limosine e digiuni.

Prete Carlo Scalandroni. — Haveva fatto il medesimo per purità.

Girolamo Mainardi. — Havendo dormito in mezzo a due vergini et havendo essercitato questi atti come sopra, diceva haver acquistato gran purità; et haver fatto il medesimo con altre.

Andrea Billiotti. — Havendo pratticato atti di toccamenti e baciamenti et abracciamenti con Faustina e con le fanciulle, credendoli atti santi e buoni.

E li qualli tutti ritrovandosi insieme con altri complici dicevano: « Io salato le membra, parti sante et sacrosante », facendo atti di rivezenza e simili altri atti tendenti al medesimo fine, da loro infinite volte essercitati con più et diverse fanciulle e donne, per degni rispetti non nominate dà loro.

In parte il tutto confessorno, e dà più di quaranta testimonii fù giustificato, per li quali delitti et eresie, li primi due vennero condannati a perpetuo carcere, senza mai speranza d' alcuna grazia, et il canonico privato del canonicato e de tutti beneficii ecclesiastici, eccetto che delle pensione che si riservarono per alimentare lui e Faustina sua complice, ed alla confiscatione de' beni, de quali da S. A. hà hauta gratia, fuori del necessario per fabbricare carcere et altre spese occorrenti. E gl'altri, che meno havevano errato, con la condicione delle medesime pene, ma con riservo de potere una volta supplicare per haver qualche gratia. E queste sentenze e racconti di loro errori furno sentiti da Rei con molta loro confusione, et il primo si svenne, e

Digitized by Google

doppo ciascuna sentenza, si presenti il Reo avanti all' arcivescovo et all' Inquisitore, dove, dettò un solenne De Profundis, le fù posto il bagaglio giallo segnato con le croci, che doveva sempre portare; et abiurata detta resia et ogn' altra, percotendole l'Inquisitore con una bacchetta soprà la spella mezza nuda, le diede l'assoluzione dell' eresia e scomunica maggiore.

Durò questa ceremonia hore tre, con gran silentio del Popolo et attentione mescolata con atti d' abominatione e sdegno nel sentire le cose più horrende. Et il primo de' condennati, nel partirse dal palco chiese perdono al popolo dello scandalo ad alta voce, con replicar più volte d' haver errato più volte con pazzia e schiocchezza, raccomandandosi alle orazioni di tutti. Piaccia a Dio che il loro castigo et essempio faccia conveniente frutto per estinguere affatto cosi pestifero veleno ! Amen.

CHRONIQUE

~~~ Du 11 au 22 septembre a eu lieu à Tournai (Belgique), rue Royale, une exposition d'Art ancien, organisée par l'Association congolaise et africaine de la Croix-Rouge. Cette exposition, dont le principal organisateur était M. Eugène Soil, conservateur des musées, comprenait des Tapisseries, Dentelles, Broderies, Éventails, de l'Orfèvrerie, de l'Argenterie de table, des Émaux, Ivoires, Manuscrits, Meubles et bois sculptés, Cuivres, Étains, Fers, Porcelaines de Tournai, Faïences et Porcelaines diverses, etc. Un catalogue de l'Exposition, soigneusement rédigé, a été imprimé par les soins du Comité ; il comprend 2543 numéros.

~~~ L'*Écho de l'Oise*, du 22 août 1898, publie un très intéressant compte-rendu signé de M. le comte de Marsy, directeur de la Société française d'Archéologie, sur le Congrès historique et archéologique de Belgique, tenu à Enghien en Hainaut, le 7 août dernier et jours suivants. Ce Congrès, organisé par MM. de Cordes, président, et Ernest Matthieu, secrétaire général, comprenait des séances pour la lecture des mémoires, une exposition rétrospective, des visites aux anciens monuments d'Enghien, et des excursions à Gaesbeek, à Grammont, à Acren-St-Martin, à Lessines, Chièvres et Ath. Deux excursions supplémentaires furent faites à Hal et à Bruxelles pour visiter la galerie de tableaux du prince d'Aremberg. Au cours du Congrès, M. J. Destrée, conservateur des musées royaux des Arts décoratifs et industriels de Bruxelles, a fait une conférence sur les tapisseries si peu connues de l'atelier d'Enghien.

CH. DE B.

Digitized by Google

Viennent de paraître les nos du 4e trimestre 1897 et 1er trimestre 1898 du *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France.*

Signalons dans la *Revue Internationale de l'Enseignement* (n° du 15 août), un intéressant article de M. F. Lot sur *Les publications périodiques des Universités françaises en province.*

Nous apprenons la vacance de la bibliothèque du Hâvre. M. Bléry, qui en était le conservateur, est appelé à Paris pour remplir l'emploi récemment créé aux Archives de la Seine dans le but de rechercher les documents relatifs à l'histoire de Paris et du département pendant la période révolutionnaire.

Société des Antiquaires de France — *Séance du 20 juillet.* — M. Gauckler, directeur des Antiquités de Tunisie, fait une communication sur le type statuaire de Saturne africain, tel que le révèle une intaille recemment découverte à Haidra, en Tunisie. Il termine en donnant quelques détails sur les fouilles qu'il a fait exécuter cette année à Thala, sur l'emplacement d'un temple consacré à Saturne, dans les ruines duquel ont été découvertes d'importantes inscriptions. — M. Eude fait une communication sur une lettre de Jean II, roi de Portugal, adressée à Christophe Colomb. — M. Étienne Michon, membre résidant, fait une communication sur une mosaïque récemment entrée au Musée Britannique et qui représente Hercule au jardin des Hespérides. Il signale en même temps deux inscriptions chrétiennes, provenant d'Amiens, et conservées dans le même établissement. — M. Babelon signale, au nom de M. Chanel, la découverte récente à Bourg (Ain) d'une statuette de Vénus pudique qui peut dater du 1er siècle de notre ère. — *Séance du 27 juillet.* — M. le commandant Mowat propose de restituer l'inscription du camée signalé à la dernière séance [BELISARIOE] T ANTONINAE ; Antonina est la femme de Bélisaire.

M. Babelon donne lecture d'une lettre du R. P. Delattre au sujet d'une auge funéraire romaine découverte dans l'île de Zembra. — M. Berger donne lecture, au nom de M. Gauckler, d'une note sur un sarcophage en marbre blanc, trouvé près de Porto-Farina et donné au Musée du Bardo par M. Camilieri. Ce sarcophage offre la représentation en haut relief des neuf Muses.

Découvertes archéologiques dans le département de Maine-et-Loire. — Des fouilles très importantes ont été faites récemment à l'abbaye Saint-Maur de Glanfeuil. Entreprises à la demande du R. P. abbé dom Edouard du Coëtlosquet et dirigées par le R. P. de la Croix, les recherches ont duré plus d'un mois et amené des résultats considérables.

C'est au P. de la Croix qu'il appartient de signaler au monde savant

Digitized by Google

ces curieuses découvertes. Toutefois, nous ne croyons pas être indiscret, en disant que le dimanche 24 juillet, un procès-verbal a été dressé par les délégués des sociétés savantes de la région, pour constater officiellement les résultats des fouilles.

Aux termes de ce procès-verbal, on a reconnu :

« 1° Dans le préau du cloître et sous le sol de l'ancienne église abbatiale du XII^e^ siècle, les vestiges très apparents de constructions gallo-romaines, nettement caractérisées par des pans de murs en petit appareil avec chaînes de briques, par la nature des mortiers, par de nombreux débris de tuiles et de poteries, par des traces d'incendie, et d'une salle bétonnée. La situation de ces ruines au-dessous du sol du XII^e^ siècle, ainsi que leurs caractères techniques, indiquent d'une manière indiscutable qu'elles appartiennent à un établissement gallo-romain très antérieur à la première église abbatiale.

« 2° Dans la chapelle Saint-Martin, l'existence, à cinquante centimètres au-dessous du niveau du carrelage actuel, d'un système de murailles s'étendant sous les constructions du XII^e^ siècle, et dessinant un édifice primitif à chevet carré, composé d'une nef principale de deux mètres cinq centimètres de largeur entre fondations, avec deux bas-côtés ou couloirs latéraux, de soixante-cinq centimètres de largeur. »

On a reconnu en outre, « à l'intérieur de la nef principale de cet édifice primitif, du côté de l'épître, et à cinquante centimètres également au-dessous du sol, l'emplacement d'un sarcophage antique adjacent aux fondations. Ce sarcophage, en partie conservé, leur ayant été représenté, les délégués ont constaté que les plats étaient faits au taillant, les deux têtes à la pointe, striées en double chevron, et que les arêtes ne portaient aucune ciselure, caractères distinctifs de l'époque avancée mérovingienne. Ce sarcophage avait été fouillé et était isolé au milieu de sépultures toutes différentes. »

— Le 10 septembre, les ouvriers occupés à préparer les fondations du monument de M^gr^ Freppel, ont découvert, à la cathédrale d'Angers, le caveau où reposaient encore les restes de l'évêque Hardouin de Bueil (1373-1439).

Le caveau, presque semblable à celui dans lequel on a retrouvé, en 1896, les restes du roi René, est situé à l'angle nord-est du bras gauche du transept. Il contenait, avec les ossements du prélat mêlés aux débris du cercueil, de petits fragments d'un calice en plomb, un anneau en cuivre doré, une lampe en verre et les restes d'une crosse en ivoire. Les fragments de cette crosse, rapprochés les uns des autres, ont permis de reconstituer le dessin de la volute, qui sort d'une gueule de dragon pour se terminer par une tête de serpent aux dents aiguës. A l'extrados de la crosse, étaient fixés de jolis crochets. L'intérieur

Digitized by Google

était occupé par un anneau, dont le pied soulenait une croix. Le tout était rehaussé par des dessins en or et en couleur.

CH. URSEAU.

Ouvrages nouveaux :

Bréal (Michel). *Deux études sur Gœthe* : *Un officier de l'ancienne France*; *Les personnages originaux de la « Fille Naturelle »*. Hachette, 1898, in-12; 200 p.

Dans ce volume, attachant comme un roman, M. Michel Bréal nous donne l'histoire vraie de deux personnages de Gœthe : l'un est le comte de Thorenc, que le poète, encore enfant, connut à Francfort, et qu'il a, par erreur, appelé Thorane au livre III de *Dichtung und Wahrheit*, où il est longuement question de cet « officier de l'ancienne France »; — l'autre est Stéfanie-Louise de Bourbon-Conti (1762-1825), fille naturelle du prince de Conti et de la Duchesse de Mazarin, et auteur de *Mémoires*, parus en floréal an VI, qui inspirèrent à Gœthe sa pièce favorite, *Die Natürliche Tochter*. En des pages remarquables de fine psychologie et de critique rigoureuse, M. Bréal a définitivement réhabilité cette malheureuse princesse, que l'injustice semblait avoir poursuivie jusque dans le tombeau.

Ces deux études contiennent, en outre, de nombreux et importants renseignements sur des points encore incertains de la biographie de Gœthe, et, notamment, sur cette trilogie de drames que le poète avait pensé de composer sur la Révolution française, et dont la *Natürliche Tochter* ne devait être que la première partie.

HENRI MAÏSTRE.

Van Malderghem (Jean). *Du Pourpre en héraldique*. Bruxelles, A. Vromant, 1898, in-8° de 13 pp. (Extr. des *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, t. XII, 3e et 4e liv. 1898).

Le P. Menestrier, dans le dix-septième chapitre de son *Traité de l'Origine des Armoiries*, et, depuis, le comte Amédée de Foras (*le Blason*, in-4°, 1883) ont cherché à prouver que le pourpre, septième couleur héraldique, n'avait jamais réellement existé, qu'aucun héraldiste ancien n'en parlait, et qu'aucun souverain ne la portait dans ses armes; ces deux auteurs concluent donc que le pourpre n'est qu'une décoloration du gueules ou une oxydation de l'argent. M. Van Malderghem, au contraire, entreprend de démontrer que le pourpre, bien que rare, est parfaitement signalé par les vieux rois et hérauts d'armes, et que des armoriaux et traités d'armoiries des XIIIe, XIVe et XVe siècles donnent au roi de Castille : Écartelé de Léon et de Castille, les armes de Léon étant *d'argent à ung lion de pourpre en bende armé et couronné d'or* tandis que Castille porte : *de gheulle à ung chastel d'or machonné d'azur*. Il n'y a donc point là

Digitized by Google

confusion entre le pourpre et le gueules; et, comme le fait très judicieusement remarquer M. Van Malderghem, si on devait considérer le pourpre comme une oxydation de l'argent, « on arrive à ce stupéfiant résultat de constater que le lion de Léon est d'argent sur argent, et qu'il est devenu pourpre par dégénérescence, tandis que cette même dégénérescence ne se serait pas étendue à l'émail du champ qui, étant ainsi épargné, serait resté seul pur de toute altération !!! »

La cause, croyons-nous, après la savante dissertation de M. Van Malderghem, si sérieusement documentée, est définitivement jugée : le pourpre est bien réellement une couleur héraldique.

Que le savant archiviste de la Ville de Bruxelles nous permette d'ajouter un document de plus à la thèse qu'il soutient. Dans notre bibliothèque se trouve un curieux armorial qui peut être daté entre les années 1484 et 1492 ; il est malheureusement incomplet, mais un feuillet y est consacré à une sorte de traité d'armoiries ; on y lit ce qui suit autour d'un écusson figuré sans indication de la famille à laquelle il appartient : *En coulleurs : d'argent au cheivron de pourpre à le bordure de geueles ; — en vertus : de ricesse à cheivron de largesse à le bordure de proesse ; — en pierrie : de perles au cheivron de ballay à le bordure de rubins.* Il y est précisément fait distinction entre le pourpre, le gueule et l'argent. Quant à la couleur dont est figuré le chevron de pourpre, c'est un gris violacé, voisin de la couleur de la fleur de lavande sèche, peut-être un peu plus foncé.

Comte Charles de Beaumont.

— **Raadt** (J. Th. de). *Sceaux armoriés des Pays-Bas et des pays avoisinants (Belgique — Royaume des Pays-Bas — Luxembourg — France). — Recueil historique et héraldique.* T. II, 1er fascicule Bruxelles, Société belge de librairie, 1898, in-8°.

Le premier fascicule du tome II de cet important ouvrage sigillographique vient de paraitre : il comprend la lettre H tout entière, et la lettre I jusqu'à *Inghelram*, en tout 36 pp. Il est orné de 17 planches donnant la reproduction photographique de 78 sceaux, plus deux planches d'armoiries au trait, d'après des sceaux, reproduisant 59 armoiries. C'est dire l'importance de ce travail auquel M. de Raadt, l'héraldiste belge bien connu, a consacré sa vaste érudition et son incontestable compétence.

Ch. de B.

— **Verneilh** (Bon de) et **Beaumont** (Cte Charles de). *Le Chateau de Puycharnaud et ses seigneurs du nom de la Ramière.* Périgueux, Imprimerie de la Dordogne, 1898, in-8° de 45 pp., 6 pl. et 1 grav. (Extrait du *Bulletin de la Société historique et Archéologique du Périgord*).

La part des deux auteurs est distincte. M. le baron de Verneilh

Digitized by Google

traite, avec ce style souple et facile qui fait le charme de ses nombreuses publications, la partie archéologique du travail. Il décrit avec soin l'ancien manoir de Pécharnaud en Agenais, parrain du Puycharnaud périgourdin, puis le vieux château de Puycharnaud et enfin le château moderne qui a remplacé celui du XVI^e siècle détruit par un incendie. Cinq planches en phototypie, représentant le château et diverses œuvres d'art qui en proviennent, rehaussent encore une notice qui n'en avait certes pas besoin.

M. de Beaumont s'est contenté de publier et d'annoter vingt-sept pièces des archives du château de Puycharnaud, lettres inédites du roi Henri IV, de son ministre Loménie, du père du maréchal de Turenne, etc., faisant précéder ces documents d'une courte étude sur la maison de la Ramière, originaire d'Agenais, qui posséda Puycharnaud en Périgord au commencement du XVII^e siècle.

M.

Périodiques :

L'Ami des monuments et des arts, t. VII, 2^e partie (1898). — Augé de Lassus, Nécessité de la sauvegarde de l'hôtel de Lauzun à Paris, p. 65 à 78. — Arc de triomphe de Djemila (Algérie) qu'on voulait porter à Paris [en 1838], p. 79. — D^r Lamouroux, Découvertes à Paris de tombes et d'objets dans la rue des Prêtres-Saint-Germain l'Auxerrois, p. 95 à 98. — Répertoire des fouilles et découvertes en France (suite), Bulletin des musées, etc.

Annuaire des cinq départements de la Normandie, publié par l'Association normande, 1898. — L. Coutil, Inventaire des menhirs et dolmens du département de la Seine-Inférieure, p. 50 à 87. — Thioudet, Chansons populaires [dans la Seine-Inférieure], p. 100 à 106. — G. de Beaurepaire, Visite [archéologique] de Pavilly, p. 107 à 145. — Le même, Excursion archéologique à Caudebec et Saint-Wandrille, p. 146 à 185. — Le même, Châteaux de Pavilly et de Limésy, p. 241 à 247. — Le même, Barentin [notes historiques et archéologiques], p. 248 à 262. — Ch.-A. de Beaurepaire, De Pavilly à Jumièges, p. 263 à 290. — P. de Longuemare, Les sphinx de Pavilly, p. 313 à 319, pl.

Bulletin monumental. 1897 n° 6. — M. le chanoine Marsaux, L'ornement mortuaire de Saint-Nicolas-en-Havré, à Mons [Belgique], p. 449 à 513. et 2 pl. — J.-A. Brutails, Les Coupoles du Sud-Ouest. Lettre à M. le comte de Marsy, p. 514 à 517. — B^on de Rivières, L'archéologie dans le département du Tarn (*fin*), p. 518 à 534.

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 1898, 3^e livr. — Discours de M. Servois [sur l'entrée aux Archives nationales des archives municipales de Paris],

Digitized by Google

p. 117 à 129. — A. Vidier, Les abbayes de Saint-Denis, Saint-Crépin-le-Grand, Sainte-Geneviève et Saint-Père de Melun au XVIe siècle, p. 140 à 153. — A. Bruel, Note sur l'inscription de la cloche de l'église de Thiais, p. 154 à 156.

~~ **Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix**, 1898, première livr. — Ch. Mottheau, Les sculptures du clocher de Brunoy, p. 1 à 12. — C. Gatinot, La fête de la fédération à Montgeron (14 juillet 1790), p. 13 à 17. — P. Pinson, Relation de la réception faite à Philippe V, roi d'Espagne, à son passage à Étampes (5 décembre 1700), p. 18 à 23. — A. Boulé, Châtres-sous Montlhéry érigé en marquisat en octobre 1720 et devenant Arpajon, p. 24 à 30. — P. Pinson, La date de la mort de dom Basile Fleureau, p. 31 à 32. — Le journal d'un bourgeois de Corbeil [à dater de 1739], p. 38 à 42.

~~ **Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord**, t. XXV, 4e liv. — J. Durieux, Notes d'histoire sur la baronnie de Mareuil, p. 227 à 248 — X. de Monteil, Église et château de Luzignac, Pieta de l'église, p. 248 à 250 et 2 pl. — F. de Bellussière, Aliénation de rentes ecclésiastiques en Périgord en 1584, p. 251 à 255. — Marquise de Cumont, Correspondance d'une famille au XVIIe siècle (*suite*), p. 256 à 265. — *Varia* : Chanson sur le parlement à l'occasion de la Bulle *Unigenitus*, p. 265 à 268.

~~ **Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie**, 1898, n° 4. — F. Collombier, Ciste et sandales gallo-romaines trouvées à Amiens en 1896, p. 879 et 880 et 2 pl.

~~ **Le Carnet historique et littéraire**, livr. du 15 sept. — Fr. Masson, Les voyages aux eaux de l'impératrice Joséphine, p. 609 à 620. — Documents sur la campagne de Russie, p. 621 à 637. — Souvenirs de la comtesse Montholon, p 638 à 650. — Vte de Grouchy, Un commissaire des guerres pendant le premier Empire (*suite*), p. 651 à 660. — H. de Forges, Le dernier ministre de l'intérieur de Louis XVI, p. 661 à 665. — Journal d'un volontaire au 10e bataillon en 1792 (*fin*), p. 666 à 677. — Nouvelles à la main du XVIIIe siècle (*suite*), p. 678 à 684.

~~ **La Province du Maine**, 1898, n° 8. — A. Coutard, Perrine Dugué, son culte populaire, p. 237 à 244 et pl. — L. Froger, Le passage de la Sarthe à Spay, p. 245 à 250. — Comte Bertrand de Broussillon, Les Laval-La Faigne et leur Livre de Raison, 1452-1533, p. 251 à 261. — P. Chauvin, Notes sur l'ancien château et le marquisat de Fontenaille à Écommoy (*fin*), p. 262 à 265.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. LOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PERIODIQUES

Gazette numismatique française, dirigée par Fernand MAZEROLLE et éditée par Raymond SERRURE. — Cette revue paraît à la fin de chaque trimestre, en livraisons in-8° soleil, d'environ 8 feuilles (128 pages). Chaque livraison est illustrée de plusieurs planches et de gravures dans le texte. Les illustrations, très soignées, donnent à cette revue une forme essentiellement artistique. — Prix de l'abonnement : 25 fr. par an.—Bureaux : 19, rue des Petits-Champs, Paris.

Revue de l'Art chrétien. — Prix de l'abonnement : 20 francs par an. Paraît tous les deux mois par fascicules de 90 pages environ. Édition de luxe, en rouge et noir sur papier teinté. S'adresser rue Saint-Sulpice, 30, à Paris, ou à la Société Saint-Augustin, à Bruges.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiques et archéologiques sur le Barrois).—Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adresser à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin.— S'adr. au siège de la Rédaction, 5, rue du Commerce, à Genève.

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 2e partie : Monnaies féodales et provinciales de France et de l'Orient latin. Prix : 3 francs. — Paris, Raymond Serrure, 19, rue des Petits-Champs.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré. Directeur, M. G. Vicaire. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

Le carnet historique et littéraire. — Revue mensuelle. Directeur: Comte FLEURY. Bureaux de la Revue, 59, Avenue de Breteuil. — Abonnements : 10 francs par an ; un numéro : 1 franc.

LUCIEN GOUGY

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

PARIS. — 5, QUAI CONTI, 5. — PARIS

GRAND ASSORTISSEMENT

D'Ouvrages en tous genres : Littérature, Mémoires, Histoire, Beaux-Arts, Ouvrages illustrés des XVIIIe et XIXe siècles. Livres à gravures sur bois

CATALOGUE MENSUEL à prix marqués

Envoyé franco sur demande

ACHAT AU COMPTANT

DE LIVRES EN TOUS GENRES

DE TOUT OU PARTIE DE BIBLIOTHÈQUE ET DE BELLES RELIURES

ANCIENNES ET MODERNES

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS

SUR LES

COTES DE NORMANDIE, EN BRETAGNE

ET A L'ILE DE JERSEY

1° Billets d'excursion, valables pendant un mois avec itinéraires fixés comme suit:

(1er Mai au 31 Octobre)

1er ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Le Havre (2). — Fécamp. — Étretat. — Saint-Valery. — Dieppe. — Le Tréport. — Arques. — Forges-les-Eaux. — Gisors. — Paris.

2e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville-Deauville. — Caen. — Paris.

3e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 70 fr.; 2e classe 55 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Cherbourg. — Caen. — Paris.

4e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 80 fr.; 2e classe : 60 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). — Avranches — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. Fougères. — Le Mans. — Paris.

5e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Lamballe. — Saint-Brieuc, (moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. Le Mans. — Paris.

6e ITINÉRAIRE — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Briouze. — Dreux. — Paris.

7e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. — Paris.

8e ITIN .RAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Granville. Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

9e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 115 fr.; 2e classe : 100 fr.

Paris. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. Paris.

Les 10e, 11e, 12e et 14e itinéraires sont délivrés au départ du Mans, de Rouen, d'Angers et de Caen.

13e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 95 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). Jersey (Saint-Hélier). — Saint-Malo. — Pontorson. — Le Mont-Saint-Michel' — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

NUMÉRO 58 — 3me Année — 25 OCTOBRE 1898.

PRIX DE L'ABONNEMENT : France..... 10 fr. — Étranger..... 12 fr.
Un numéro..... 1 fr. 50

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT LE 25 DE CHAQUE MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE
DIRECTEURS

SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — J. MOMMÉJA : Philippe Tamizey de Larroque; essai bio-bibliographique *(suite)*. — Vte DE GROUCHY : La mission scientifique de Pierre Bouguer au Pérou; Lettres de Dufay à Réaumur. — Emaux translucides. — Dis manibus.

QUESTIONS. — Le P. Joseph. — Jacques de Flesselles, prévôt des marchands de Paris.

CHRONIQUE.

PARIS
LIBRAIRIE A. FONTEMOING
4, RUE LE GOFF, 4

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 28, RUE SERPENTE, PARIS

1898

Digitized by Google

MM. Eugène Asse, de la Bibl. de l'Arsenal; M. Barroux, des Archives de la Seine; A. de Barthélemy, membre de l'Institut; Ch. de Beaumont; capitaine Binger; Brutails, archiviste de la Gironde; J. Chavanon, archiviste de la Sarthe; Corroyer, membre de l'Institut; Paul Cottin, de la Bibl. de l'Arsenal; E. Couard, archiviste de Seine-et-Oise; C. Couderc, de la Bibliothèque Nationale; E. Coyecque, des Archives de la Seine; L. Delisle, membre de l'Institut; M. Dumoulin, publiciste; Gaston Duval, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Paul d'Estrée; Fr. Funck-Brentano, de la Bibl. de l'Arsenal; Arthur Giry, membre de l'Institut; Robert Goubaux, archiviste aux Archives Nationales; Dr Paul Guillon; Vicomte de Grouchy; L.-H. Labande, conservateur du Musée Calvet (Avignon); P. Lacombe, des Amis des Livres; L. Lazard, des Archives de la Seine; L. Levillain, arch. paléog., professeur agrégé de l'Université; Ed. Mareuse; P. Marichal, archiviste aux Archives Nationales; H. Martine, de la Bibliothèque de l'Arsenal; P. Meyer, membre de l'Institut; Aug. Molinier, professeur à l'École des Chartes; J. Mommeja; Mgr X. B. de Montault; A. Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes; Ch. Normand, secrétaire général des Amis des monuments parisiens; J. Oppert, membre de l'Institut; E. Petit; Ch. Portal, archiviste du Tarn; Ch. Ravaisson-Mollien, du Musée du Louvre; Salomon Reinach, membre de l'Institut; Ch. Sellier; Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut; Noël Thiollier, archiviste-paléographe; A. Thomas, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris; Maurice Tourneux; l'abbé Ch. Urseau, à Angers; J. Viard, archiviste aux Archives Nationales; F. de Villenoisy, du Musée du Louvre; A. Vingtrinier, bibliothécaire de la ville de Lyon, etc., etc.

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

Trajet en 7 h. — Traversée en 1 h.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vid **Calais-Douvres** : 9 h., 11 h. 50 du matin, 9 h. du soir.
Vid **Boulogne-Folkestone** : 10 h. 20 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Vid **Douvres-Calais** : 9 h., 11 h du matin et 8 h. 15 du soir.
Vid **Folkestone-Boulogne** : 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 9 h., 11 h. 50 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres reçues avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Le registre d'inscription pour les examens d'entrée à l'École des Chartes a été ouvert du 20 au 25 octobre. Les examens commencent le 26; les cours, le 3 novembre. Le nombre des candidats inscrits est de 40.

Par arrêté en date du 30 septembre, ont été nommés membres de l'École française de Rome pour l'année scolaire 1898-1899 :

MM. Chaumeix, agrégé des lettres; — J.-P. Lauer, archiviste-paléographe; — E. Déprez, archiviste-paléographe; — P. de la Ruelle, ancien élève de l'École des Hautes-Études.

Le *Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique* (n° du 1er octobre) publie un arrêté nommant des membres du Comité d'inspection et d'achat de livres des bibliothèques de Clermont (Oise), Épinal et Sens.

Un poste de conservateur-adjoint est actuellement vacant à la Bibliothèque de Besançon.

Nous apprenons la mort de M. Lièvre, conservateur de la bibliothèque de Poitiers.

Par décret en date du 16 septembre, la Société des *Amis du Louvre* a été reconnue d'utilité publique. Son siège social est 19, rue des Bons-Enfants.

M. J. Momméja a été nommé conservateur du Musée d'Agen par arrêté en date du 6 octobre.

Digitized by Google

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE

Correspondant de l'Institut.

ESSAI BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

(*Suite*)

33. Relation inédite de la défense de Dunkerque (1651-1652) par le maréchal d'Estrades, suivie de quelques-unes de ses lettres également inédites (1653-1655). — *Paris, A. Claudin. Bordeaux, G. Gounouilhou*, 1872, in-8° de 98 pp.

Tome III de la *Collection méridionale*, tiré à 100 exemplaires. Très importante publication sur le vaillant homme de guerre et l'habile diplomate dont Saint-Simon a dit qu'il « s'était fait un grand nom. » Citons l'appréciation de M. Ph. Lauzun, (1) qui se décidera, sans doute bientôt à nous donner la biographie définitive du valeureux maire de Bordeaux, pour laquelle il a amassé tant de matériaux précieux. « Dans cette brochure si savamment annotée et documentée,... l'auteur, en quelques pages de préface seulement, semble avoir épuisé le sujet ». Après cette introduction (p. 1 à 24) où la bibliographie du sujet est également épuisée, et où sont rectifiées nombre d'erreurs, entre autres (p. 4. note 2) de M. Livet, dans la *Clef historique et anecdotique du grand dictionnaire des Précieuses*, vient la *Relation* (p. 24 à 57) accompagnée de notes abondantes, à laquelle font suite (p. 59 à 94) dix-neuf lettres inédites de d'Estrades à Mazarin (13 juin 1643-27 juillet 1655). — L'*Appendice* contient (p. 96-98), un billet du comte d'Estrades à Du Puy (1er juin 1649) et une lettre du même à Hugues de Lionne, « qui n'est peut-être pas inédite », du 22 août 1661. — T. de L. s'était déjà beaucoup occupé du défenseur de Dunkerque dont il avait publié un grand nombre de lettres inédites dans les *Archives historiques du département de la Gironde* (années 1860 et suivantes). Il y est revenu plus tard dans les *Lettres inédites de quelques hommes célèbres de l'Agenais*, (p. 76-84), et dans la *Revue de l'Agenais* (1896, p. 306-307) (2), à propos du travail de M. Samuel R. Gardiner : *Cromwell and Mazarin in 1652* (3), où la *Relation de la*

(1) *Le maréchal d'Estrades.* Revue de l'Agenais, 1896, (p. 201).
(2) *Le Maréchal d'Estrade, dans une publication anglaise.*
(3) Publiée dans l'*English Historical Review* de juillet 1896, tiré à part, gr. in-8° de 31 pages.

Digitized by Google

prise de Dunkerque est hautement louée et largement mise à contribution.

34. Lettres inédites du cardinal d'Ossat, publiées avec une notice et des notes. *Paris*, *Aubry*, *Auch*, *imprim. F. Foix*, 1872, in-8° de 48 pages.

Extrait, tiré à 100 exemplaires, de la *Revue de Gascogne*.

Notice de 17 pages où est étudié, complété, rectifié, tout ce qu'on savait sur l'illustre diplomate. L'auteur y abandonne résolument le travail classique d'Amelot de la Houssaie : « Malgré ses mérites... il y avait quelque chose de mieux à faire que de le copier à perpétuité ». Dans cette reconstitution biographique il est fait grandement usage du manuscrit inédit de Louis Daignan du Sendat. Dix-neuf lettres de d'Ossat, dont six sont adressées à M. Thomas de Marca (de 1559 à 1562 (?)). La VII^e^ et la VIII^e^ à « M. de Castille et à M. de Thou », sont de l'année 1587, la IX^e^, à M. de la Roche-Noiant, de 1588; les deux suivantes, à Zamet, de 1591 et 1598, la XII^e^ (1598) est adressée à Villeroy; les XIV^e^, XV^e^, XVI^e^ et XVII^e^, pour le duc de Montmorency et sa femme, vont de 1599 à 1600; les trois dernières, à Lomenie, Marion et de Chanvallon sont de 1601, 1602, et 1603 (1). — Important appendice (p. 45 à 48) qui comprend quatre lettres inédites de M^me^ de la Marque à Pierre de Marca, et une note intitulée « *le cardinal d'Ossat et M. Émile Ollivier* », où le triste ministre au cœur léger est pris en flagrant délit d'ignorance en compagnie de M. Thiers.

35. Notice sur la ville de Marmande. — *Villeneuve-sur-Lot*, *impr. X. Duteis*, 1872, gr. in-8° de 134 pages.

Collection des Monographies historiques publiées sous les auspices du Conseil général de Lot-et-Garonne.

Excellent modèle de monographie communale, dans laquelle, sans les amplifications, les lieux communs et les hors-d'œuvre habituels à ce genre de travaux, et sous une forme peut-être un peu trop sèche et concise, se trouve analysée une masse énorme de documents de toutes nature, et dont l'importance, hautement proclamée par M. Léopold Delisle, est démontrée par ce seul fait que la table des noms de lieux et des noms de personnes comprend seize pages imprimées en deux colonnes.

L'histoire générale peut y glaner bien des faits précieux sur le droit coutumier, la croisade albigeoise, le sort des juifs au moyen-âge, les guerres anglaise et de cent ans, etc.

36. Notes sur M^me^ d'Hallot, pour servir de supplément à une des *Historiettes* de Tallemant des Réaux. — *Paris*, *Dumoulin*, 1872, in-8° de 12 pages.

« (1) Après avoir parcouru cette trop courte correspondance, dit T. de L., on connaîtra mieux le cardinal d'Ossat et on l'aimera davantage. »

Digitized by Google

Extrait, tiré à 50 exemplaires, du *Cabinet historique*.

Une des plus « piquantes, sinon des plus édifiantes, anecdotes du grand médisant» rectifiée ligne à ligne. « Plus heureux, dit l'auteur, que M. Paulin Paris, je puis combler quelques lacunes et rectifier quelques erreurs du biographe de Mme d'Hallot », grâce au concours, rappelle-t-il ensuite, de la comtesse Marie de Raymond et de M. Adolphe Magen.

T. de L. était, d'ailleurs, d'autant mieux documenté que la seconde femme de son quadrisaïeul, André du Pouy de Bonnegarde, était parente de Mme d'Hallot.

Pour la contribution, en 1872, aux recueils périodiques, il faut se borner à citer :

Une Relation inédite de l'assassinat du duc d'Anguien par M. de Belonde (parent de l'auteur), et *Deux lettres inédites du P. Arnoux sur la mort du baron de Termes devant Clairac*, dans la *Revue des questions historiques*. — *Six lettres de trois Roquelaure*, dans la *Revue de Gascogne*, *etc.*

Année 1873.

37. Vies des Poètes bordelais et périgourdins par Guillaume Colletet, de l'Académie française, publiées d'après le manuscrit autographe du Louvre, avec notes et appendices. — *Paris*, *A. Claudin*; *Bordeaux*, *Ch. Lefèvre* (*impr. Gounouilhou*), 1873, in-8° de 104 pages.

Tome IV de la *Collection méridionale*, tiré à 150 exemplaires.

Après un *avertissement* de quatre pages dans lequel l'auteur raconte ses travaux sur le célèbre manuscrit de Colletet, viennent les *vies :* de *Lancelot de Carle* (p. 5 à 21) avec appendices comprenant : I. *La famille de Carle*; II. *Sur l'éloge de Henri II* ; III. *Des diverses éditions de l'opuscule de Lancelot de Carle sur les derniers moments du duc de Guise* ; IV. *Du poème de L. de C. sur Anne de Boleyn* ; V. *Lettres inédites de L. de C.* écrites du 24 février 1553 au 11 juin 1561, à Henri II, au connétable de Montmorency, au cardinal de Lorraine, et à Catherine de Médicis; VI. *Quelques citations relatives à L. de C.* (p. 22 à 50); d'*Etienne de la Boëtie* (p. 51 à 61) avec *Appendice sur quelques citations et indications relatives à La Boëtie* (p. 62 à 69); *de Jean du Vignau*, p. 71-73); de *Marc de Maillet* (p. 75-96) avec appendice donnant : I. *Quelques citations relatives à Marc de Maillet*, et II. *Quelques citations empruntées à M. de M.* (p. 97-104).

38. Lettres inédites de Guillaume du Vair, publiées avec avant-propos, notes et appendices. *Paris*, *Aubry*, 1873, in-8° de 78 pages.

Extrait, tiré à 75 exemplaires, de la *Revue de Marseille et de Provence*.

Avant-propos finissant à la page 9 et suivi de trois pages de notes (9 à 12). Dans la première partie, dix lettres de *du Vair au président*

Digitized by Google

de Thou écrites d'août 1596 à février 1616, dont deux qu'il a été impossible de dater même par comparaison. Dans la seconde partie, seize « *Lettres de G. du Vair au roi Henri IV, au connétable de Montmorency, au secrétaire d'Etat Villeroy, etc.* », de 1596 à 1613. En appendice, I. *De la Correspondance de du Vair avec Malherbe et Peiresc;* II. *Mémoire sur la vie de M. le Garde des sceaux du Vair* (relation inédite écrite vers 1700). L'intérêt supérieur de cette publication pour l'histoire des travaux de T. de L., c'est que c'est la première fois qu'il aborde Peiresc.

39. Lettres inédites de Janus Frégose, évêque d'Agen. *Bordeaux, Ch. Lefebvre, (Agen, impr. P. Noubel)*, 1873, in-8° de 36 pages.

Extrait, tiré à 50 exemplaires, du *Recueil des travaux de la Société d'Agriculture, Sciences, Lettres et Arts d'Agen*, 2e série, t. III.

Douze lettres, allant de 1560 à 1585, adressées, tour à tour, une à Charles IX, deux à Catherine de Médicis et les autres à Henry III. Intéressants détails sur Janus Frégose, sa famille, la situation politique et religieuse de l'Agenais, sur le premier maréchal de Biron, le futur Henri IV et la reine Marguerite.

40. Document inédit relatif à l'enlèvement d'Anne de Caumont. *Sans indication de date ni de lieu. (Paris, Aubry, impr. Pillet, 1873)*, in-8° de 12 pages.

Extrait, tiré à 50 exemplaires, non mis dans le commerce, du *Cabinet historique*. (Avril, mai, 1873).

Un seul document non daté, mais suivant de près le célèbre enlèvement, c'est-à-dire de la fin d'octobre 1586, enchâssé dans un savant commentaire, et suivi de 28 notes finales. Le père Chérot et M. Clément-Simon sont revenus sur ce sujet en 1896 et 1897(1). L'abbé Ablis a reproduit presque intégralement cette précieuse plaquette dans son beau volume : « *Histoire de la Ville, du Château et des Seigneurs de Caumont.*

C'était une des joies de T. de L. de voir trois de ses amis s'occuper à la fois d'un sujet qui lui était cher.

41. Les savants Godefroy. Compte-rendu de l'ouvrage du marquis de Godefroy Menilglaise.— *Paris, Aubry*, 1873, in-8° de 4 pages.

« J'ai rendu compte de cet ouvrage dans le *Bulletin du Bouquiniste* du 1er avril 1873. Le marquis de Godefroy fit tirer à part ce compte-rendu à cent exemplaires, sans m'en avertir, et c'est ainsi que la plus mince de mes plaquettes ne figure pas dans la *Bibliographie Tami-*

(1). Voir plus loin au dépouillement des contributions aux périodiques, de ces deux années.

Digitized by Google

Agenaise annexée à ma notice sur le *Père Cartade*. Je puis ajouter que je n'ai appris l'existence du tirage à part de mon article que dans la *Bibliographie générale de l'Agenais*... (*Livre de raison de la famille de Fontainemarie*, p. 120, not. 2.)

42. Lettres inédites de Dom Martianay, publiées d'après les originaux de la Bibliothèque Nationale. — *Paris, Aubry; Bordeaux, Ch. Lefèvre*, (*Auch, imp. Foix*) 1873, gr. in-8° de 32 pages.

Extrait, tiré à 100 exemplaires, de la *Revue de Gascogne*.

« Les seize lettres que l'on va lire, et qui s'étendent du 23 décembre 1687 au 29 décembre 1694, compléteront à merveille ces diverses notices (sur dom Martianay). On y verra l'éditeur immortel des *Œuvres* de saint Jérôme donner sur lui-même, sur ses travaux, sur ses projets, sur sa famille, sur ses amis, sur ses adversaires (hélas! il en eut beaucoup !) des détails fort curieux » (Avant-propos, pages 5 et 6). Ces lettres sont adressées à dom Ruinard et à dom Claude Estiennot.

43. Lettres de Jean-Louis Guez de Balzac, cinquième partie du tome I des Mélanges historiques, choix de documents de la Collection de Documents inédits sur l'histoire de France, publiés par les soins du Ministre de l'Instruction publique. Paris, Imprimerie nationale, 1873, in-4°.

Les lettres de Balzac comprennent 431 pages, de la page 393 à la fin du volume, et non pas 458, comme l'a dit par erreur J. Andrieu, en faisant entrer dans son calcul la table des matières qui est celle du volume entier et a été rédigée par M. R. Siméon (Voir *Introduction* p. IV). Il a été fait des *Lettres de Balzac* un tirage à part de 50 exemplaires sur papier de luxe non mis dans le commerce. « Je ne citerai pas le tirage à part, a dit ailleurs l'auteur, dont les exemplaires sont si peu nombreux et ont tous été placés dans des mains amies. » (*Lettres de Jean Chapelain*, p. XXI, note 3).

L'Avertissement (p. 395-401) contient la description du manuscrit dont s'est servi l'auteur, de nombreuses indications sur les publications antérieures de lettres de Balzac, et sur l'esprit dans lequel a été entreprise cette édition.

Les lettres publiées sont au nombre de 171 (quoique l'avertissement n'en mentionne que 170), du 31 août 1643 au 2 décembre 1647, et toutes adressées à Jean Chapelain. Elles abondent en renseignements sur l'histoire littéraire du temps et sont complétées par un grand nombre de notes dont plusieurs très étendues — presque des notices — sur les personnages mentionnés par Balzac (le poète Gomès, Charles Ferramus, Racan, Silhon, etc,). M. Defremery, qui a particulièrement loué ces notes dans un article de la *Revue critique* (1874, p. 89 et suiv.),a fait ressortir les difficultés que présentait la détermi-

Digitized by Google

nation des sources des citations tant grecques que latines, dont regorgent les lettres de Balzac.

L'appendice : *Une page inédite de Balzac*, p. 821-823; reproduction d'un article de M. G. Babinet de Rancogne, archiviste du département de la Charente, contenant une sorte de testament de Balzac en faveur de sa sœur Mme de Campagnol : « Fait au monastère « des Pères capucins d'Angulesme et escrit de ma main, ce dixiesme « septembre mil six cens cinquante trois. »

Deux lettres de Jean de Lartigue au chancelier Séguier. — (*Revue de Gascogne*, t. XIV).

La Villa de Bapteste. (*Même recueil*).

Notes sur Salabert (*rhéteur et théologien agenais*) *publiées en collaboration avec l'abbé J. Dulac.* (*Même recueil*).

Une lettre inédite de Mathieu de Morgues, sieur de Saint-Germain. (*Bulletin du Bouquiniste*, 1er *janvier* 1873, p. 5).

Deux lettres inédites d'Antoine Vitré. (*Même recueil, no du 14 avril, p. 211-213*, 15 juillet, p. 339-342).

Deux documents inédits pour servir à l'histoire du *Gallia Christiana* (*Même recueil*, 1er et 15 août, pp. 389-391). T. de L. s'est beaucoup préoccupé plus tard du genre qu'il convient d'adopter pour le titre du célèbre recueil (*Correspondance historique et archéologique*, 1897, pp. 310, etc.).

Un billet inédit de Maucroix. (*Même recueil, 15 octobre, pp. 486-487*).

François Villon, à propos de quelques récents travaux. (*Revue des Questions historiques*).

De l'authenticité des poésies de Clotilde de Surville. (*Même recueil.* — Article très important).

Année 1874.

44. Note sur Mademoiselle de Maurès, plus connue sous le nom de Manon de L'Artigue ou de Nanon de Lartigue. — *Sans indication de lieu d'impression ni de date.* (*Paris, Aubry, 1874*) in-8° de 14 pp.

Extrait tiré à 60 exemplaires du *Cabinet historique*, XIXe année, N° de janvier à mars 1875, p. 1 à 13.)

La célèbre maitresse du duc d'Épernon dont Alexandre Dumas a fait l'héroïne de deux de ses meilleurs romans (1), n'était guère connue que par un passage des *Mémoires de Pierre Lenet*, et par les

(1) *Manon de Lartigue* et *La Guerre des femmes.*

Digitized by Google

nombreux pamphlets dirigés contre son amant (1). T. de L. s'est donné la tâche, dans cette brochure, de réunir des documents sérieux sur cette folâtre Agenaise, sur laquelle il est revenu plus tard en publiant l'inventaire de ses meubles (*Revue de l'Agenais*, t. V, p. 152 et suiv.) et, dans le *Sud-Ouest* du 20 mars 1887, en reproduisant avec force commentaires, le long et fort intéressant passage que M. Henri Chardon a consacré à cette aventurière dans ses *Nouveaux documents sur la vie de Molière*. (Paris, Alph. Picard, gr. in-8°, 1887). L'auteur a consigné, dans sa notice sur *Madame la comtesse Marie de Raymond*, le véritable bonheur que lui causa la découverte inopinée, au musée de Carpentras, d'une médaille à l'effigie de la belle pécheresse.

45. Lettres inédites du cardinal d'Armagnac, publiées avec une introduction et des notes. — *Bordeaux, Lefèvre, Auch, impr. Foix*), 1874, gr. in-8° de 134 pp.

Collection méridionale, t. V. Tirage à 100 exempl. Importante introduction historique (p. 1 à 19). 46 lettres du cardinal, dont 24 datées de Rome des années 1554, 1555 et 1559, 22 écrites de Rodez, Pau, Mussidan, Toulouse et Avignon (1556-1584). La plupart sont adressées au connétable de Montmorency, et les autres au roi de Navarre, au cardinal de Lorraine, à Blaise de Monluc, au roi de France, à la Reine mère, etc. En *Appendice*, une note de Dom Piolin sur la mort du cardinal d'Armagnac. Voici les dernières lignes de *l'Introduction*: « Les louanges d'un éditeur — surtout, dit-on, d'un éditeur gascon — étant toujours suspectes, je me garderai bien d'insister sur l'intérêt à la fois historique et littéraire de la correspondance du cardinal, mais je serais bien étonné si les savants lecteurs ne mettaient pas cette correspondance au nombre des plus curieuses et des plus instructives de toutes celles qui nous ont été laissées par le seizième siècle. »

JULES MOMMÉJA.

(*A suivre.*)

(1) *La Bernarde*, comédie en cinq actes et en vers (Dijon, 1611, in-8). Le *Pernonisme berné*, etc. *La Cour burlesque du duc d'Épernon*. (S. l. n. d. in-12, de 16 pp.) Le seul exemplaire connu de cette très curieuse plaquette appartenait à la riche bibliothèque de notre savant ami et provenait d'un recueil factice dérelié. Elle débute ainsi :

« On dit que le Duc d'Espernon,
Dans Agen caressant Manon,
Manon son aymable maistresse,
Se fait traicter de son Altesse;
Qu'il veut régner en haut pays,
Comme le Roy dedans Paris. »
. . . . . .

Cette satire virulente, dit J. Andrieu (*Bibliographie de l'Agenais*, t. I., p. 202) entremêlée de patois bordelais, dut être composée par un poète girondin, et probablement imprimée à Bordeaux, vers 1644. »

Digitized by Google

LA MISSION SCIENTIFIQUE DE PIERRE BOUGUER AU PÉROU (1741).

Notre collaborateur, M. le V^te^ de Grouchy, a trouvé dans une famille amie une série d'autographes des plus curieux, dont il se propose de publier la plupart dans le « *Carnet historique et littéraire.* » Il a bien voulu, cependant, nous en réserver quelques-uns et nous donner aujourd'hui une lettre adressée à un de ses amis par Pierre Bouguer, qui avait été choisi avec Godin et La Condamine pour aller au Pérou déterminer la figure de la terre. On sait que ce savant, né au Croisic en 1698, mourut à Paris en 1758, et qu'après avoir été professeur d'hydrographie, il fut membre de l'Académie des Sciences de Paris et de la Société royale de Londres. Voici donc ce qu'il érivait au sujet des difficultés que sa mission avait rencontrées et des tiraillements qui en furent la suite. Ajoutons que la correspondance de Bouguer, très précieuse pour les savants, a présentement disparu de la Bibliothèque de l'Observatoire où elle était conservée. La trouvaille de M. de Grouchy n'en est donc que plus utile à mettre au jour.

Il est bien difficile, Monsieur, d'entretenir un commerce réglé de lettres entre l'Europe et l'Amérique, et principalement l'Amérique méridionale dont les côtes sont baignées par la mer du Sud. La distance des lieux est si grande, il faut que les lettres passent par tant de différentes mains, que lorsqu'on écrit, on a tout lieu de craindre de le faire inutilement. Et cette crainte est encore augmentée depuis que la guerre s'est enflammée sur toutes les mers et jusque sur notre mer pacifique. Je puis toujours protester que rien ne me fait plus de plaisir que de m'entretenir avec vous, et de m'en occuper, Monsieur, et lorsque je pense que je puis assez compter sur la continuation de votre amitié pour n'avoir point à craindre que le temps et l'éloignement y causent d'altération, cette pensée me console dans mes travaux et diminue le poids de toutes mes peines. Vous ne sçauriez croire combien je suis affligé de voir notre voyage durer si longtems, de voir que je vieillis ici dans un vrai exil, sans rien faire d'utile pour moi, et cela, dans la disette absolue de toutes choses, de livres, d'instruments, de hardes; voilà bientôt trois ans que je suis occupé à courir au travers des précipices d'une extrémité à l'autre de la Méridienne, pour répéter nos observations astronomiques. Je suis sûr de la justesse de nos opérations, mais il faut pouvoir le démon-

Digitized by Google

trer, il faut rendre évident le bon droit de notre cause, parce que nous avons un directeur qui n'a voulu déférer à aucune raison, qui n'a voulu rien faire de concert et qui, s'étant opiniâtré à observer absolument à part, ne veut pas, maintenant, tâcher au moins de réparer sa faute, et confronter ses observations avec les nôtres, quoiqu'il l'eût promis plusieurs fois par écrit. J'ai fait tout mon possible pour l'empêcher de se livrer à cet enchaînement de mauvais conseils. Dès qu'on m'avertit en secret qu'il avait fait faire un autre secteur pour s'en servir en particulier, je lui représentai toutes les fâcheuses conséquences de cette séparation. Je joignis les supplications et les plus fortes instances aux raisons, mes lettres se multiplièrent et je lui fis parler par ses amis, mais rien ne réussit. M. Godin (1) était alors l'ennemi mortel de M. de la Condamine (2), sans vouloir reconnaitre qu'il y avait façon de nous contenter tous, puisque nous avions deux instruments et qu'il est facile d'imaginer les moyens d'observer de concert, sans s'embarrasser les uns les autres, il ne voulut jamais écouter que sa passion et je me vis obligé, à la fin, de le charger de tous les évènemens par une protestation formelle en date du 14 juillet 1739, que je lui fis notifier par trois personnes de la Compagnie. Et il nous fallut travailler absolument à part et sans aucune relation et correspondance, parce qu'il l'avait juré !

Nous allâmes faire notre première observation, M. de la Condamine et moi, à environ cinq lieues au delà de Cuenca, dans un endroit appelé Tarqui, à 162,173 toises au sud de Quito qui est, comme vous le sçavez, par 13°, 5 ou 6' de latitude australe. Nous achevâmes au commencement de janvier 1740, ce qui nous donnait déjà la valeur du Méridien terrestre, parce que nous venions d'observer ε d'Orion, dont nous avions déjà eu l'occasion de trouver la distance au zénith en 1736 et 1737. Nous vînmes, néanmoins, faire une observation au nord de l'équateur, dans un endroit nommé Coches, qui est 176,925 toises plus septentrionale que Tarqui. Nous achevâmes ces secondes observations au mois d'avril 1740, et, en arrivant à Quito, nous y trouvâmes encore M. Godin qui y était arrivé dès le mois de décembre précédent, après avoir fait à Cuenca la première observation et qui ne paraissait pas penser à la seconde. Je descendis ensuite vers la mer pour déterminer la hauteur absolue de nos montagnes dont nous ne connaissions encore que la hauteur relative des unes par rapport aux autres. Ce fut en revenant que j'appris que M. Godin,

(1) Louis Godin, astronome, membre de l'Académie des sciences (1704-1760), séjourna longtemps à Lima, où il assista au tremblement de terre de 1746, se trouvait à Lisbonne lors de celui de 1755.

(2) Charles Marré de Lacondamine, voyageur (1701-1774), fut choisi en 1736 pour accompagner Bouguer; ce personnage bien connu fut membre de l'Académie des sciences, de l'Academie française, de la Société royale de Londres, etc.

Digitized by Google

après une inaction de huit mois, s'était enfin déterminé à retourner à Cuenca pour y répéter la première observation dont il n'était pas content. Je reçus une de ses lettres par laquelle il me demandait, si je voulais différer mon voyage pour l'Europe jusqu'à son retour, de me faire part de cette observation à laquelle il était actuellement occupé; assez satisfait, ajoutait-il, de me laisser ignorer jusqu'en France l'autre qu'il ferait en septentrion. Il revint au mois d'octobre, mais je le sommai inutilement de remplir sa parole. Il me répondit qu'il n'avait jamais eu l'intention de rien communiquer, sinon en chiffres ou en énigme, comme si c'estoit là une communication et comme si la promesse n'avait pas été expresse. Il lui restoit toujours à aller au nord, quoiqu'il pût conclure la grandeur du degré d'une manière anticipée en le levant de Quito.

Remarquant, de mon côté, qu'il s'était écoulé presque une année depuis nos deux observations, il me vint en pensée que nous ne pouvions pas mieux faire que de les répéter, puisque M. Godin persistait toujours à vouloir tenir les siennes secrètes. Nous commençâmes, M. de la Condamine et moi, par celles de l'extrémité septentrionale, mais lorsqu'il fut question d'aller au sud, M. Godin se trouva disposé à aller au nord, et comme il voulait gagner de ce côté-là ce qu'il avait perdu vers le sud, en restant à Cuenca, il alla jusqu'à un endroit nommé Mira que je lui indiquai, moy même, et que j'avois reconnu en 1737, lorsque j'allai visiter le terrain vers le septentrion pour sçavoir de quel côté nous devions étendre notre méridienne. M. Godin obtenoit de cette carte un arc plus grand que le nôtre, car le sien doit être d'environ 3° 27'. Pendant que nous nous séparions ainsi de concert, M. de la Condamine devant rester à Quito pour observer avec une lunette fixe scellée contre un mur si l'étoile ε d'Orion étoit sujette à quelque variation, nous nous réjouissions tous de voir cette espèce d'accommodement et nous comptions beaucoup sur cette parfaite correspondance d'observations faites dans le même tems et le même jour. Je me trouvai en état de commencer dès les premiers jours de mars 1741. J'avais usé de diligence parce que nous nous proposions d'achever avant la fin d'avril et avant que l'étoile se perdît dans les rayons du soleil. Mais M. Godin ne partit de Quito, malgré ce qu'il m'avait promis, et malgré les instances de M. de la Condamine, que dans le mois d'avril même (le 10) et il abandonna son observation sans que nous eussions obtenu la correspondance et sans même se donner la peine de lier entièrement Mira avec le reste de la Méridienne. J'ai eu, de mon côté, à Tarqui, une infinité d'obstacles à vaincre, la pluie étant continuelle, et elle ne cessait que pour faire place à des brouillards encore plus contraires aux astronomes; j'avais, outre cela, à vérifier par moi-même ce qu'il faut penser des variations des étoiles, qu'on m'assurait être très réelles, et toutes ces difficultés sont cause qu'il

Digitized by Google

n'y a que dix ou douze jours que je suis de retour. La correspondance n'ayant pas eu lieu, M. Godin pouvait nous faire également part de son travail et ne pas refuser l'offre que lui faisait M. de la Condamine de l'aider à former les deux ou trois triangles qui lui restoient. Il n'a pas été possible, jusqu'à présent, de rien obtenir sur tout cela quoique nous lui ayons représenté qu'en manquant ainsi à tous ses engagements il nous mettoit dans la fâcheuse nécessité de commencer encore d'autres observations.

Lorsque cette troisième cause s'est combinée avec la première, je veux dire avec le ballancemens du mur, il est certain qu'on doit avoir vu les choses les plus extraordinaires du monde dans le ciel. C'est ce qui est arrivé effectivement à la lunette de M. de la Condamine, et je crois aussi à deux autres qu'a M. Godin, l'une icy et l'autre à Uriva. Je crois dis-je que la même chose est arrivée à ces lunettes de M. Godin, mais ce n'était pas ça précisément, car sans avoir égard à l'engagement plus particulier qu'il avait contracté avec moi, sur ce point, il n'a pas plus voulu communiquer ces sortes d'observations que les autres. J'aurai l'honneur de vous dire que lorsque nous étions tous à Cuenca, je lui représentai qu'il était à propos d'avoir une lunette fixe pour constater la situation de l'étoile pendant le cours de toutes nos observations aux deux extrémité de la méridienne, et que, s'il ne le faisait pas, je me chargeais de ce soin. Il me répondit qu'il y avait déjà pensé et qu'il n'était pas nécessaire d'occuper deux lunettes, et deux observateurs à cet usage. Instruit que trop par le passé, je ne crus pas devoir me contenter de cette réponse tant qu'elle ne fut que verbale, je l'obtins à la fin par écrit. M. Godin fit effectivement sceller une lunette contre un mur, mais il la fit ôter sans m'en avertir, aussitôt que je fus absent. Je ne le sus qu'après avoir achevé mes premières observations à Tarqui et ce qui serait remarquable, c'est que ce serait la même chose dans toutes les autres rencontres. Il n'a pas senti qu'il ne pourrait rectifier l'irrégularité d'un pareil procédé qu'en étendant au moins sur une des deux lunettes qu'il a fait placer depuis, le droit que j'avais sur la première. Mais mes plaintes vont encore plus loing snr cet article. Dans le tems même, je n'ai eu en vue que l'utilité commune, il est arrivé de Mira à Quito avant la fin d'aoust dernier, et il n'a voulu, ni observer à sa lunette fixe, ni permettre que personne y observât jusqu'à présent, quoiqu'on l'en sollicitât plusieurs fois et que ce fût le moyen de décider la question d'une manière très simple, pendant que M. de la Condamine observe de son côté à une autre lunette fixe dans la même ville. Il n'y a que M. Godin qui puisse nous développer les raisons d'une conduite si surprenante, mais vous jugez aisément que s'il pèche dans des choses de cette importance, qui intéressent l'objet principal de notre mission, il doit encore bien moins garder de mesure et d'équité dans toutes les choses personnelles. où il ne s'agit

Digitized by Google

que de nos intérêts particuliers, principalement, lorsqu'il prévoit qu'il n'en restera aucun témoignage par écrit. Je suis obligé de lui demander par cinq ou six lettres consécutives, les moindres choses dont j'ai besoin. Il fait des réponses verbales captieuses, et lorsqu'à force d'importunité et en lui faisant parler par différentes personnes, j'obtiens une réponse formelle, c'est presque toujours un refus qu'il pourrait bien se dispenser de me faire attendre si longtems. On s'est plu, pour ainsi dire, à casser ou à perdre tous nos thermomètres, il n'en reste plus qu'un seul, à ce qu'il dit, mais qui est devenu éternel, et quoique, de mon côté je n'aye ni perdu, ni cassé aucun de ces instruments, je n'ai pas pu l'obtenir pour une couple d'heures, et c'est la même chose de tout le reste, du grand télescope et même des compas à verge, que nous avons apportés de France, tant il pousse loing la mauvoise volonté, sans distinguer en moi la personne privée de l'académicien. Il y a deux ans qu'il ne vouloit point me donner d'argent à moins que je ne lui livrasse les mules appartenant au Roy, qu'avait Mr de la Condamine. A la place des mules, il voulut ensuite que je lui remisse le nègre qui le servait et qui n'avait jamais été en ma disposition. Ce procès, qui serait si ridicule s'il n'était pas si injuste, dura plusieurs mois.

Je vous avoue cependant, Monsieur, que ce n'est qu'en déférant à l'avis de M. de la Condamine, que je me résous à prendre ce parti. Je crois que nous avons assez mis la raison de notre côté, car à l'égard de la variation des étoiles, dont j'ai eu l'honneur de vous parler, et que M. Godin a prétendu être de 40 à 50" en supposant la demie révolution d'environ neuf jours, il est certain qu'il ne faut nullement en chercher la cause dans le ciel qui n'admet pas les irrégularités sans aucune graduation qu'on y voyait; c'est cependant ce que nous avons principalement en vue de vérifier, en entreprenant dernièrement nos dernières observations en trois endroits de la Méridienne, c'est ce qui a le plus contribué à me retenir dans mon désert. M. de la Condamine, d'accord en cela avec M. Godin, m'écrivait continuellement qu'il voyait des changemens très considérables, et j'avais beau me frotter les yeux, je ne voyais rien de tel, à ces différences près, dont il faut que la modestie de l'astronome se charge nécessairement, malgré tous ses soins. Dès avant mon départ, je m'étais expliqué sur les sources de ces variations, que M. Godin a regardé comme une découverte, qui lui était dûe à luy, et aux deux officiers espagnols, et qui était très distincte de celle de M. Bradley. Mais je ne faisais alors qu'exposer mes conjectures: il s'agissait d'un fait et je ne pouvais rejeter les observations qu'on m'alléguait qu'en en obtenant un assez grand nombre d'autres qui fussent contraires; quoy qu'il ne fût nullement vraisemblable que le premier mobile dont tous les phénomènes sont si simples, fût sujet aux anomalies surchargées d'autres anomalies, et qui se manifesteroient d'un jour à l'autre.

Digitized by Google

Les trois origines des variations prétendues, tout à ce que je crois, sont : 1° le peu de stabilité des murs de terre qui sont en usage icy et aux quels les lunettes étaient scellées. Ces murs sont des espèces d'hygromètres dont les mouvemens ne peuvent se projeter dans le ciel sans y faire paraître les plus grandes irrégularités. Tout l'espace sujet à la projection doit être dans un jeu continuel, ou pour mieux dire doit paraître en conversion. 2° Le secteur de M. Godin a dix-huit pieds de rayon, il est formé de trois pièces entées les unes à l'extrémité des autres, il a été forgé au Pérou et, la dernière fois, on l'a enchaîné dans une poutre pour le fortifier ; il y a lieu de craindre que cet instrument n'est pas assez solide, et bien loing que le remède qu'on a employé soit capable de me rassurer, il ne fait, au contraire, qu'augmenter mes soupçons. 3° On a voulu absoluement et contre mes avis réitérés rejetter les étoiles qu'on observoit (ε d'Orion, α du Verseau et θ d'Antinoüs) vers le champ de la lunette au lieu de renoncer à en observer un si grand nombre ou de faire en sorte qu'elles passassent toutes à très peu de distance du centre, comme je l'ai fait à Tarqui. Dans la lunette de M. Godin, qui a dix-huit pieds de longueur, le foyer doit changer de plus de deux pouces selon que le ciel est plus ou moins serein, ou que ce sont les rayons rouges ou bleus de l'étoile qui dominent, pendant que les autres sont interceptés. Or, je laisse à penser si cette différence n'en doit pas produire une énorme dans l'observation, et s'il est possible de sauver une si grande erreur par le moyen d'un diaphragme qui oblige, il est vrai, de toujours mettre l'œil dans la même place mais qui n'empêche pas de voir l'image de l'étoile très obliquement et de la rapporter à différents endroits du micromètre, toutes les fois qu'elle se trouve plus ou moins avancée vers l'oculaire.

Nous nous sommes vus obligés à la fin, M. de la Condamine et moi, de faire faire un instrument, M. Godin nous ayant obstinément refusé le sien qui est à Mira et ne sert à personne. Je prie Dieu de lui pardonner, mais au lieu que notre instrument n'est pas encore achevé, il y a longtems que nous eussions terminé les observations que nous voulons faire, si M. Godin n'avait pas poussé si loin la mauvaise volonté. Il faudrait vous écrire un volume entier pour vous rendre compte de tous les subterfuges qu'il a employés pour ne pas prester son instrument et pour en même tems ne pas paraître nous le refuser. Il a fait agir les officiers espagnols qui ont dit qu'ils avaient eu part à l'invention de cet instrument. Je ne sçais, cependant, ce que c'est qu'inventer un lecteur qui ressemble à tous les autres lecteurs, l'usage du micromètre dispense de mettre plusieurs divisions sur le limbe, il suffit d'avoir deux points ou un arc dont la grandeur soit connue, mais nous avons fait la même chose à l'égard de la suspension ; on peut en imaginer une infinité et le dernier que M. Godin a employé, je l'ai proposé à Cuenca, à notre

Digitized by Google

horloger, et je m'en désistai parce que je sçavais la difficulté qu'ont les ouvriers à sortir des chemins qui sont déjà frayés pour eux. Quoi qu'il en soit, les Espagnols convinreut qu'ils avaient part dans la manière de disposer l'instrument. Le procureur général de l'audience n'adjouta pas grand foy à leur prétention ou, pour mieux dire, il s'en mocqua, car il conclut à employer de bons offices auprès de M. Godin, afin que l'instrument ne fût point enlevé pendant leur absence; il intervint un arrêt, le même jour, 20 janvier, sur les autres articles des conclusions, mats il ne fut parlé ni de bons offices. ni d'instruments. Ainsi, voilà M. Godin bien embarrassé; il faut maintenant qu'il agisse seul, puisque les deux officiers sont absents. Il va chez le Président pour lui dire qu'il est non seulement vrai que les Espagnols ont eu leur part à la disposition du lecteur, mais qu'ils ont aussi contribué aux frais. Le Président, entouré d'une pareille déclaration que les Espagnols n'avaient pas eu le front de faire dit que puisque les choses sont ainsi, le droit des deux officiers est incontestable et qu'il faut le déclarer ou l'autoriser par un ordre. M. Godin s'en va très content, mais il le trompe encore et il manque ses mesures sur deux articles importants, car le Président, en ordonnant que l'instrument reste à Mira ne deffent point que nous nous en servions, en outre cela, il fonde son ordre, qui est du 27 janvier, par la déclaration de M. Godin dont même il rapporte les paroles. Enfin, M. Godin, manquant de tout prétexte, est réduit, bien malgré lui, à nous refuser son lecteur sans pouvoir colorer son refus. Vous pouvez, Monsieur, juger de cet échantillon par tout le reste.

A Quito, le 15 avril 1742.

BOUGUER.

Pour revenir aux variations des étoiles, j'en ai vu, il est vrai, à Tarqui, en dernier lieu, de très considérables, de même que j'en avais vu la première fois. Mais elles étaient, ou l'effet des dérangemens causés par les tremblemens de terre, qui étaient très vifs et très fréquents, ou elles venaient de ce que la première fois l'instrument n'était pas si solide et était touché par plus de dix personnes. Il est fâcheux pour moi que ma conviction intérieure ne suffise pas et qu'il nous faille encore prolonger notre exil pendant quelques mois, parce que Mr Godin, qui a plus d'une raison pour éterniser ici son séjour, voudrait bien aussi éterniser le nôtre, affin d'avoir apparamment plus le loisir de nous montrer combien il est peu notre ami. Pour vous, Monsieur, ayez, je vous en supplie, la bonté de m'accorder la continuation de l'honneur de votre amitié et d'être persuadé que personne au monde n'est avec plus de reconnaissance que je ne le suis. Votre très humble et très obéissant serviteur.

BOUGUER.

Digitized by Google

La difficulté d'écrire des lettres si longues fait que j'adresse alternativement la même à vous, Monsieur, et à M. de Mairan, pour servir de duplicata.

A Quito, 14 janvier 1741.

LETTRE DE LA CONDAMINE

A Quito, le 5 .may 1738.

Fermée le 25.

Par la dernière lettre que j'ay reçue de M. Dufay, Monsieur, j'ay appris que vous aviés eu la bonté de parler en ma faveur à M. de Maurepas. J'ai l'honeur de vous remercier de cette grâce, d'autant plus flateuse pour moy que je sais que le bien de l'Académie anime toutes vos démarches et que j'ay eu le malheur de me trouver dans les circonstances où les intérêts de l'Académie ont paru contraire aux miens, le témoignage de ma reconnaissance est d'autant plus désintéressé aujourd'huy qu'il n'est pas soutenu de l'espérance de recevoir une réponse; je puis même ajouter que je ne la désire pas, du moins icy, puisque nous avons lieu de nous flater que nous reverrons la France à peu près dans le tems où les réponses pouroient parvenir à Quito, c'est-à-dire à peu près dans un an. Je tremble de me tromper. Cependant, il y a toute aparence que cela sera ainsi malgré les obstacles que nous rencontrons à chaque pas; je ne doute pas que M. de Mauperthuis ne soit de retour de Norvège avant que ma lettre soit à Paris, je suis même persuadé qu'il y est, il y a déjà longtemps, mais dans la crainte qu'il ne soit reparti pour quelqu'autre voyage, permettés que je vous adresse la lettre que je lui écris. J'en détache et je mets à à part les mémoires sur l'obliquité de l'écliptique, dont vous aurés la bonté de luy faire part. J'ai écrit à M. Dufay, ces jours cy même, par Panama, et celle cy ira par Carthagène, je lui envoie les mêmes mémoires et remarques sur l'obliquité de l'écliptique. Celuy que j'y joins de M. Godin est celuy qu'il nous a communiqué à M. Bouguer et à moi; M. Bouguer, à cette occasion, fit au sien propre qu'il vous a envoyé quelques additions relatives à celuy de M. Godin; pour moy, je me contentay de luy écrire directement la letre dont joint un extrait à la

Digitized by Google

copie de son mémoire. Nous avons sçu, depuis, qu'il l'avait refondu totalement, qu'il l'a traduit en latin et envoyé en Angleterre. La différence d'environ 15" qui était alors entre nous et lui sur l'obliquité de l'écliptique étoit en partie réelle et en partie aparente. Il avoit adopté la réfraction et la parallaxe qui favorisoit la plus grande diminution de l'obliquité et, par là, gagnoit bien cinq secondes, mais il restoit une différence réelle qui provenoit en partie de ce que M. Godin réduisoit à rien l'erreur causée par le déplacement au centre qui n'étoit rien moins qu'à négliger. Il est, depuis, convenu de la faire de 7", ainsy que M. Bouguer et moy l'avons trouvé par les derniers calculs, après avoir accordé à M. Godin la révision et réforme d'une mesure sur laquelle nous avions tous été d'accord. Mais quoiqu'il se dût rapprocher de nous de ces sept secondes, nous avons apris qu'il n'avait pas changé son résultat, ou à peine, et il refuse d'en dire la raison disant que l'Académie jugera : ainsi, il veut absolument un procès, et lorsqu'il était facile de s'entendre et de paraître uniformes. Que l'Académie juge donc ou par des commissaires ou par elle-même, mais qu'elle juge sur les pièces qui ont fait la contestation. C'est pourquoi j'envoie le premier mémoire de M. Godin tel qu'il nous le communiqua, quand il dona lieu a la dispute. Peut-être ne paroit-il pas à propos de laisser éclater publiquement dans l'Académie ce petit différent, qui ne seroit propre qu'à diminuer le crédit de notre observation sur laquelle nous devrions être d'accord, dans la seconde, comme nous le sommes, ou peu s'en faut, M. Bouguer et moi, puisque les deux secondes qui nous séparent en aparence procèdent d'une considération postérieure que j'eus facile et qui doit avoir lieu ou non, en sorte que suivant le oui ou le non, l'un de nous doit se rapprocher de l'autre.

J'écris à M. Cassini que je ne doute pas que nous ne nous accordions à le reconnaître pour juge et n'ayons pu faire une troisième copie des mémoires pour les lui envoyer. Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien lui communiquer celle cy jointe que je vous adresse pour M. de Mauperthuis quand vous et lui en aurez pris lecture, au cas qu'on ne les lise pas dans les assemblées.

Je suis mortifié d'avoir rempli ma letre d'un détail polémique, j'ay fait ce qui m'a été possible pour obtenir de M. G... que nous nous accordassions sur les faits au moins et n'ay rien

Digitized by Google

à me reprocher sur cela. M. Bouguer et moi nous avons remis l'examen des divisions de l'instrument.

Nous sommes actuellement prêts à sortir du Quito pour n'y plus revenir qu'après la méridienne achevée. Nous sommes encore au 4e ou 5e triangle, retenus par des difficultés locales. Les fêtes de Pâques nous ont obligé pour éviter le scandale de laisser les montagnes négées (*sic*). Cependant, depuis ce tems, j'ai retourné faire une campagne particulière pour trouver un point difficile pour placer un signal. M. Godin occupoit les deux seuls aides qui nous restent, M. Vergoin et M. Desodonnais, cousin de M. Godin. J'ay, dans cette petite tournée, passé trois jours sans eau et sans feu au pied de la nége (*sic*). Outre les obstacles physiques, nous en trouvons de moraux à chaque pas. Nous ne sommes pas sûrs qu'un signal reste quatre jours à la même place, on les détruit et on vole les matériaux et nous ne pouvons avoir justice.

Enfin, ce pays cy n'a rien de bon que d'en être revenu, et, malheureusement, nous n'en sommes pas encore là.

J'entre avec plus de détails avec M. Dufay et M. de Mauperthuis qui pourront vous en faire part si vous en êtes curieux, Monsieur, mais ils n'ont rien d'amusant, d'ailleurs ; je m'en rapporte à M. Bouguer qui vous écrit aussy par Panama. Je vous suplie de me conserver quelque part dans vos bonnes grâces et d'être persuadé que j'ai l'honneur d'être avec toute la reconnaissance possible, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

La Condamine.

LETTRES DE DUFAY A RÉAUMUR (1)

Dufay (A.-I.), à M. de Réaumur, de l'Académie des Sciences, rue de la Potterie, à Paris.

Saverne, 9e juin.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 5, par laquelle j'apprends l'effet de vos bontés. Je finiray mes remerciments puisque vous me l'ordonnez, et parce j'en aurais tant à vous faire que j'y serois fort embarrassé. J'attends à m'en acquitter lorsque j'auray l'honneur de vous voir : ce ne sera asseurément pas aussi tost que je le souhait-

(1) Documents communiqués par M. le vicomte de Grouchy.

Digitized by Google

terois, car je brusle d'impatience d'assister dans vos assemblées et de jouir du bien que je vous dois. J'ay reçu aussy la lettre de M. de Maurepas, à laquelle je crois que je dois faire réponse quoy qu'elle me paroisse une lettre circulaire.

Mon père se porte de mieux en mieux et nous espérons tout de la seconde saison des eaux ; il vous est très obligé de votre attention et vous feroit de nouveaux remerciemens si vous le permettiez. Nous sommes icy dans la plus belle maison du monde et avec la meilleure compagnie, on n'y voit que magnificence, tranquillité et bonne chère. Je n'y trouve de manque que quelques cornües ou creusets, mais je compte aller dans quelques jours faire un tour à Strasbourg et en rapporter. Enfin, monsieur, je veux mériter, du moins par mon travail, l'honneur que vous m'avez procuré. J'ay celuy d'estre avec un attachement inviolable, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

DUFAY.

A Besançon, ce 2e mai.

J'arrivay icy hier, monsieur, et comme je compte n'y rester que très peu de temps, sans être précisément certain de l'endroit où j'iray, et où je seray d'icy à deux mois, j'ai l'honneur de vous écrire pour vous prier de me mander à quoy en est l'affaire dont vous vous estes si obligeament chargé. Je n'ay que des sentimens de reconnaissance à vous offrir, pour un plaisir aussy sensible, et dont je sois aussy peu digne, mais ces sentimens sont si vifs et si sincères que j'espère qu'ils me feront trouver quelque occasion de vous les témoigner. Si vous voulez donc bien, monsieur, achever votre ouvrage, je m'attends que vous me ferez la grâce de m'écrire et de me mander à quoy cela en est et ce que je dois faire. Si je ne dois point écrire à M. l'abbé Bignon, ou quelque chose enfin, monsieur, je ne me conduiroy que par les conseils dont vous voudrez bien m'honorer. J'ai l'honneur d'estre, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

DUFAY.

Si vous me faites l'honneur de me faire réponse, si tost que vous aurez reçu ma lettre, mon addresse est à M. Dufay, capitaine au régiment de Picardie, à Besançon.

Digitized by Google

A Bourbonne, ce 31e de may.

J'ay peine à vous exprimer, monsieur, le plaisir que m'a fait votre lettre : je ne l'ay reçue que très tard, parce qu'elle m'a été renvoyée de Besançon à Bourbonne, où je suis actuellement auprès de mon père. Je reconnois dans tout ce que vous avez bien voulu faire pour moy des bontez que j'appréhende ne pouvoir jamais mériter, quelque résolution que j'aye prise d'en rechercher les occasions avec tout l'empressement possible. Je suis le conseil que vous me faites l'honneur de me donner d'écrire à M. l'abbé Bignon, pour le remercier. Je le dois et je lui ay beaucoup d'obligation, mais je sens bien qu'il s'en faut beaucoup que je ne luy en aye autant qu'à vous puisque les services qu'il m'a rendus ne sont que dépendants des premiers que j'ay reçus de vous, et que c'est vous seul qui, par pure bonté, avez bien voulu jetter les yeux sur moy pour m'élever à un degré d'honneur dont mon peu de mérite me tenait si éloigné. Je vous puis, cependant, asseurer qu'une faveur si particulière m'encouragera de façon que je tâcheray de suppléer par mon travail à ce qui me manque d'ailleurs et que je feray tous mes efforts pour vous excuser un jour envers l'académie du choix que vous avez fait. Je vous prie de remercier pour moy ces messieurs des bontez qu'ils ont pour moy et de leur témoigner le déplaisir que j'ay de ne pas estre à portée de leur rendre mes devoirs. Mon père se trouve fort bien de ses eaux et quoiqu'il n'ait pas l'honneur d'être connu de vous, il me charge de vous témoigner sa reconnaissance. Je pars dans deux jours avec luy pour Saverne, ainsi je vous prie, lorsque vous me ferez réponse, de me l'adresser à Saverne, chez S. E. Mgr le cardinal de Rohan. J'ay l'honneur d'estre, avec tout l'attachement et toute la considération possible, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

DUFAY.

Saverne, ce 13 juillet.

J'ay été jusqu'à présent, Monsieur, dans l'espérance de pouvoir aller passer environ un mois à Paris et jouir au moins huit ou dix jours de l'honneur que vous m'avez procuré, mais cela n'est plus possible et je ne puis plus être à Paris avant les vacances, parce qu'à mon retour d'un voyage de quatre jours que j'ay fait à

Digitized by Google

Strasbourg j'ay trouvé mon père moins bien que je ne l'avais laissé, ce qui fait que je ne puis absoluement quitter. M. l'abbé Bignon m'avait fait l'honneur de me mander qu'il avait souhaitté que j'eusse pu arriver avant les vacances, afin d'authorizer ceux qui m'honorent de leur amitié à me proposer une place d'associé, mais quelque honneur que cela me fasse et quelque envie que j'en aye, je ne puis du tout penser à quitter mon père en l'état où il est. Ainsy, Monsieur, je me repose sur vos bontez et je suis bien persuadé que vous ferèz ce qui dépendra de vous et que si cela ne peut pas réussir dans l'occasion présente, vous n'en négligerez par une autre, mais en tout cas, je suis assez flatté de la place où je suis, pour en attendre patiemment une autre.

J'ay l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

DUFAY.

LETTRE DE DACIER (1788).

L'Académie ayant reconnu, Monsieur, que les orateurs ayant quelque talent se sont presque tous exercés sur le panégyrique de saint Louis, ou sont peu jaloux de s'en charger, parce que ce sujet a été traité tant de fois qu'il est extrêmement difficile de le présenter d'une manière nouvelle, a délibéré qu'à l'avenir, le prédicateur serait le maître d'y substituer un discours de morale, dans le quel il seroit seulement tenu de rappeler et de célébrer les vertus du saint. Mais cette délibération n'est que conditionnelle et ne peut avoir d'effet qu'autant qu'elle sera approuvée par l'Académie des Sciences. J'ai été chargé, en conséquence, d'avoir l'honneur de vous en informer et de vous prier de me faire savoir, lorsque vous en aurez rendu compte à votre compagnie, si elle agrée un changement que les circonstances paraissent avoir rendu nécessaire, et au quel l'Académie a résisté aussi longtemps qu'il lui a été possible.

J'ai l'honneur d'être avec le plus sincère et le plus respectueux attachement, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

DACIER.

Vendredi, 22 février 1788.

Digitized by Google

EMAUX TRANSLUCIDES

M. Pilloy, citant Labarte dont l'autorité est actuellement insuffisante, écrit dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, ann. 1897, p. 227 : « On sait que la découverte des émaux translucides ne date que du XIVe siècle ». Il est facile de remonter beaucoup plus haut, car il en existe sur la couronne de fer, à Monza, qui remontent au IXe siècle. Pour le XVe au début, je puis citer un calice de 1401, qui est au Musée chrétien du Vatican (voir ma *Bibliothèque Vaticane*, p. 86, n° 422), « et pour le XIVe, un reliquaire de la basilique de Sainte Croix de Jérusalem, daté de 1327 (Ibid., p. 90, note 1).

DIS MANIBUS

Le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, ann. 1897, a publié le *Rapport épigraphique sur les découvertes faites en Tunisie* par M. Gauckler. Pages 431 et suiv. sont reproduites plusieurs inscriptions chrétiennes des IVe et Ve siècles, qui débutent par le chrisme et la formule païenne en initiales D. M. S. L'éditeur a traduit *Dis Manibus Sacrum*, ce qui est absolument impossible pour l'époque et en raison du contexte. Les chrétiens ont fort bien pu garder cette formule traditionnelle, mais en lui donnant un autre sens. La question a été agitée à Rome, au temps du commandeur de Rossi, et l'on s'est généralement prononcé pour cette interprétation *Deo Magno* ou *Maximo Sacrum*.

X. B. DE M.

QUESTIONS

197. — Le P. Joseph. — On écrit d'Albi, le 23 février 1662, à un consul de Cordes (Tarn). « ... Vous avés fort bien fait « d'avertir les villages de ce tenir préparés sur la novelle que « vous avés des cources que les rebelles (les huguenots) vullent « faire quy s'en prenent asture (à cette heure) aux capucsins,

Digitized by Google

« ayant fait prizonier à Briteste (Briatexte, dans le canton de « Graulhet, arr. de Lavaur), le père Josef venant de Lavaur et « pencent par ce moyen recouvrer quelques prizoniers quy sont « au dit Lavaur. » (1).

S'agirait-il du fameux confident de Richelieu, François du Tremblay, qui, l'année précédente, avait suivi l'armée royale jusqu'à Saint-Jean-d'Angély, tâchant de convertir les réformés?

C. P...

198. — Jacques de Flesselles, prévôt des marchands de Paris. — Jacques de Flesselles, le célèbre prévôt des marchands, a-t-il eu des enfants de son mariage avec Ursule Pajot? Quels sont ses descendants? Sait-on où se trouvent ses titres et papiers de famille?

Pourrait-on me donner des renseignements analogues sur Germain-Christophe de Flesselles, dit le marquis de Brégy, marié à M^lle^ de Coquelard de Prefosse?

R.

CHRONIQUE

Depuis quelques semaines, le couvent des Bénédictins relevant de l'abbaye de Ligugé, dont le siège était précédemment rue Vaneau, s'est installé rue de la Source, 5, à Auteuil. Le 5 octobre, le cardinal-archevêque de Paris a béni la chapelle du monastère. Ces religieux, au nombre de sept, ont entrepris, sous la direction de leur prieur, le P. Du Bourg, le labeur si important de la continuation du *Monasticon Gallicanum*. Tous nos souhaits les accompagnent.

La Ville de Paris vient enfin de consentir à partager avec l'État les frais d'acquisition du terrain situé entre la Sorbonne et l'hôtel de Cluny, où, après la démolition de l'immeuble Delalain, on avait déjà commencé la construction d'une haute maison de rapport. Dans sa séance du 22 octobre, le Conseil municipal a voté, pour cette acquisition, un crédit de 600,000 francs.

Le même jour, l'Académie des Beaux-Arts a élu M. Constant Moyaux, membre titulaire de la section d'architecture, au fauteuil laissé vacant par la mort de Charles Garnier.

(1) Archives communales de Cordes, EE, 23

Digitized by Google

L'inauguration du Musée Cernuschi aura lieu le 26 octobre.

Vient de paraître le volume de la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des Départements*, tenu à Paris, en 1898 ; 1,000 pages et nombreuses planches et gravures.

Le tome VI de l'*Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne*, par M. E. Petit, vient de paraître. Il comprend le règne de Robert II (octobre 1273 à mars 1306).

Cet ouvrage, publié avec autant de critique scientifique que d'érudition, sous les auspices de la Société bourguignonne de Géographie et d'Histoire, doit être complété par un septième volume, qui contiendra des pièces du XI^e^ siècle, des obituaires, des épitaphes, et un document contemporain de Raoul Glaber. Nous souhaitons au laborieux historien des comtes et ducs de Bourgogne de mener à bonne fin l'œuvre considérable et si utile qu'il a entreprise.

Le Congrès des Catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, qui se tiendra à Lille du 14 au 20 novembre 1898, comprendra dans sa deuxième section, une sous-section destinée à étudier les questions d'art chrétien et d'Histoire religieuse. Le programme indique déjà pour l'*Art Chrétien :* Les Commissions diocésaines permanentes d'Art Chrétien. — Les édifices religieux. — Le mobilier et les objets d'art ; conservation, inventaire, réstauration. — Enseignement de l'Archéologie, livres, manuels. — Enseignement de l'art chrétien, écoles, ateliers, méthodes. — Musées d'art chrétien. — Musique religieuse.

Pour l'*Histoire religieuse*, il se propose d'examiner les questions suivantes : Commissions diocésaines permanentes d'histoire religieuse. — Histoire religieuse générale, régionale, locale. — Monographies de paroisses, d'abbayes, de collégiales, de prieurés, d'institutions de piété et de charité. Un résumé des travaux présentés sur ces matières, dans les vingt-quatre assemblées précédentes, sera mis, dès l'ouverture, à la disposition des membres du Congrès.

En ce moment où la question des *piles* est très à l'ordre du jour, nous croyons devoir signaler le très intéressant article de M. Ph. Lauzun dans le n° 1, 1898, du *Bulletin monumental* récemment paru : *Inventaire général des Piles gallo-romaines du Sud-Ouest de la France, et plus particulièrement du département du Gers.*

Dans cet article de 68 pages illustré d'une planche et de 12 gravures, M. Lauzun décrit minutieusement toutes les piles du Sud-Ouest actuellement existantes, et rapporte les passages des auteurs qui ont décrit celles qui ont disparu pendant ces dernières années, le vandalisme démolisseur ne les ayant souvent pas plus respectées que d'autres monuments non moins curieux.

Digitized by Google

Dans une brève conclusion, l'auteur rapporte les opinions variées des divers auteurs sur le but de ces monuments : fanaux, temples, divinités, bornes délimitant deux peuples, tombeaux, etc., et termine sagement en constatant qu'en l'état actuel de la science, il est difficile de se prononcer sur une question qui a encore besoin d'être élucidée (1).

CH. DE B.

Le R. P. de la Croix nous adresse le document suivant, relatif aux fouilles de l'abbaye de Glanfeuil (Maine-et-Loire).

PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION ARCHÉOLOGIQUE TENUE A L'ABBAYE SAINT-MAUR DE GLANFEUIL LE 24 JUILLET 1898. — L'an 1898, le dimanche 24 juillet, à une heure de l'après-midi, les soussignés, membres ou délégués de la Société des Antiquaires de l'Ouest, de la Société archéologique de Nantes, de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, de la Société historique et archéologique du Maine, de la Commission historique et archéologique de la Mayenne et de la Société française d'archéologie, se sont réunis à l'abbaye Saint-Maur de Glanfeuil, près Angers, sur l'invitation du Réverendissime Père Abbé, dom Ed. du Coëtlosquet, pour constater les résultats des fouilles récemment exécutées sous la direction du Révérend Père Camille de la Croix, S. J., dans l'intérêt de l'histoire de l'abbaye.

Après avoir procédé à un examen détaillé des fouilles et pris connaissance des plans relevés au jour le jour sur le terrain, ils ont reconnu :

1° Dans le préau du cloître et sous le sol de l'ancienne église abbatiale du XII^e^ siècle, les vestiges très apparents de constructions gallo-romaines, nettement caractérisées par des pans de murs en petit appareil avec chaînes de briques, par la nature des mortiers, par de nombreux débris de tuiles et de poteries, par des traces d'incendie et d'une salle bétonnée. La situation de ces ruines au-dessous du sol du XII^e^ siècle, ainsi que leurs caractères techniques, indiquent d'une manière indiscutable qu'elles appartiennent à un établissement gallo-romain très antérieur à la première église abbatiale.

2° Ils ont reconnu, dans la chapelle Saint-Martin, l'existence, à cinquante centimètres au-dessous du niveau du carrelage actuel,

(1) M. Lauzun dans son travail (p. 60) et M. Lièvre (*Pirelonge et la Question des Piles* dans le volume du Congrès archéologique tenu à Saintes et la Rochelle en 1894. pp. 221 et 227) parlant de la pile de Saint-Mard (Indre-et-Loire), une des mieux conservées, semblent tous deux ignorer une étude de M. Meffre, parue dans le t. II des *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*, 1845, p. 180 à 190. sous le titre de *Pile Saint-Mars ou Cinq-Mars*, et appuyé d'une bonne planche. C'est le rapport de la Commission, chargée par la Société archéologique de Touraine, d'étudier et de fouiller la pile. Ce document a sa valeur et nous croyons utile de le signaler aux travailleurs que la question intéresse.

Digitized by Google

d'un système de murailles s'étendant sous les constructions du XII^e^ siècle, et dessinant un édifice primitif à chevet carré, composé d'une nef principale de deux mètres cinq centimètres de largeur entre fondations, avec deux bas-côtés ou couloirs latéraux, de soixante-cinq centimètres de largeur.

Ils ont reconnu en outre à l'intérieur de la nef principale de cet édifice primitif, du côté de l'épître, et à cinquante centimètres également au-dessous du sol, l'emplacement d'un sarcophage antique adjacent aux fondations. Ce sarcophage, en partie conservé, leur ayant été représenté, ils ont constaté que les plats étaient faits au taillant, les deux têtes à la pointe striées en double chevron, et que les arêtes ne portaient aucune ciselure, caractères distinctifs de l'époque avancée mérovingienne. Ce sarcophage avait été fouillé et était isolé au milieu de sépultures toutes différentes.

En foi de quoi, les membres et délégués soussignés ont dressé le présent procès-verbal.

Fait à l'abbaye Saint-Maur de Glanfeuil, près Angers, les jour, mois et an susdits.

Suivent les signatures : Pour la Société des antiquaires de l'Ouest : C. de la Ménardière, président, professeur de la Faculté de droit de Poitiers; Général Secrétain; Camille de la Croix, S. J., questeur. — Pour la Société archéologique de Nantes : Henri Le Meignen, vice-président de la Société des Bibliophiles bretons et l'histoire de Bretagne; Dortel, conseiller général, secrétaire du comité, avocat; Ch. Riardant, trésorier. — Pour la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers : G. d'Espinay, ancien conseiller à la cour d'appel d'Angers; Louis de Farcy ; l'abbé Ch. Urseau, correspondant du ministère de l'Instruction publique; l'abbé Timothée L. Houdebine, membre de la Société de l'histoire de France. — Pour la Société historique et archéologique du Maine : Robert Triger, vice-président, correspondant du ministère de l'Instruction publique; Marquis de Beauchesne, vice-président, (reparti avant la signature du procès-verbal). — Pour la Commission historique et archéologique de la Mayenne : P. de Farcy, vice-président, correspondant du ministère de l'Instruction publique; Ch^er^ d'Achon, ancien élève de l'école des Chartes. — Pour la Société française d'archéologie : P. de Farcy, inspecteur de la Mayenne ; Robert Triger, inspecteur de la Sarthe ; C. de la Croix, S. J. — Le directeur des fouilles : le père Camille de la Croix, S. J., membre non résident du comité des travaux historiques.

Nota. Le présent procès-verbal a été rédigé par M. Robert Triger, choisi comme secrétaire de la réunion par les délégués des diverses sociétés qui y ont été représentées. L'invitation adressée à M. le président de la Société archéologique de Touraine lui a été renvoyée de Tours au Mont Saint-Michel, d'où il a exprimé au révé-

Digitized by Google

rendissime Père Abbé de Saint-Maur, avec ses remercîments, ses regrets de ne pouvoir pas à cette date se joindre à ses collègues.

La Société française d'archéologie, sur le désir de ses membres présents, a été représentée à cette réunion par trois d'entre eux appartenant aussi à d'autres sociétés; c'est pourquoi leurs signatures figurent deux fois sur le procès-verbal.

Le révérend Père de la Croix, S. J., a signé une fois de plus en sa qualité de directeur des fouilles.

Ouvrages nouveaux :

~~~ **Barbier** (Alfred). — *Sur le lieu où est né Descartes, (31 mars 1596)*. Poitiers, Blais et Roy, 1898, in-8° de 29 pp. et 1 plan. (Extr. des *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XX, 1898).

Jamais, plus qu'en cette fin de siècle, on n'a fait la chasse aux erreurs historiques, fussent-elles de la plus minime importance. Tout le monde jusqu'à présent croyait que René Descartes, le célèbre philosophe, était né à La Haye, petite ville de Touraine; son extrait baptistaire, plusieurs fois publié et encore récemment ici même (1) en faisait foi, du moins on le pensait, et la *Société archéologique de Touraine*, voulant perpétuer le souvenir de cet événement mémorable, fit, il y a peu d'années, placer sur la maison du philosophe une plaque commémorative.

Or, tout cela serait faux, controuvé! M. B. s'efforce de le démontrer à l'aide de traditions et de déductions, à vrai dire, très vraisemblables. La mère de Descartes ayant l'intention de faire ses couches chez sa grand'mère à La Haye, serait partie un peu tardivement de Châtellerault où elle habitait, montée sur une ânesse, en raison du mauvais état des chemins; puis, à moitié route, aurait été prise des douleurs de l'enfantement et aurait accouché dans le fossé du *Pré-Fallot*, appelé depuis lors *Pré Descartes*, dépendant du petit manoir de la Sybillière, en plein territoire poitevin et châtelleraudais! La mère et l'enfant auraient été transportés à la Sybillière, d'où celui-ci aurait été mené, trois jours après, à La Haye pour y être baptisé : de là trois jours d'écart, chose anormale, entre la date de sa naissance et la date de son baptême.

Nous l'avons dit, les suppositions de M. Barbier sont fort bien établies: ses déductions s'enchaînent à merveille, et il n'y a pas grand-chose à dire contre sa théorie. Mais il doit savoir qu'à notre époque il n'y a que le document qui fasse foi, et encore faut-il qu'il soit passé au crible de la plus sévère critique. Nous doutons fort que les Tourangeaux laissent ainsi échapper sans protester un de leurs *grands hommes*, un de ceux dont ils sont le plus fiers et auquel ils ont élevé le plus de statues.

C^te^ Charles de Beaumont.

(1) V. *Correspondance historique et archéologique*, 1898, p. 46.

Digitized by Google
~~~

— **Bénet** (A.). — *Rapport de l'archiviste du département du Calvados.* Exercice 1897-1898. Caen, impr. Pagny, 1898, in-8°, 20 pp.

M. Armand Bénet prouve par son rapport même au Conseil général qu'il s'est occupé des intérêts de son dépôt avec autant de conscience et de sagacité cette année que les années précédentes. A signaler notamment d'importantes réintégrations faites sur l'administration des domaines, et l'impression de 37 feuilles d'inventaire.

— **Bonno.** — *L'église Saint-Pierre de Provins, d'après un inventaire de 1783.* (*Bulletin archéologique*, 1898, p. 123-127).

C'est le document lui-même qu'il nous fallait et non un arrangement quelconque, avec citations, qui ne peut remplacer le texte. Quelques particularités sautent aux yeux.

Parmi les « ornements sacerdotaux » il en est en « damas fond rose pâle » et « satin rose ». On sent là l'influence romaine, qui réserve le *rose* pour les dimanches *Gaudete* et *Lætare*.

« 125 tours d'étoles », usage français qui avait pour but, au moyen d'un petit linge ou d'une dentelle, de protéger le haut de l'étole contre la crasse occasionnée par les cheveux que le clergé portait généralement longs en arrière.

« Une coquille pour le baptême, en argent, pour verser l'eau sur la tête de l'enfant. »

Bagues offertes à l'ostensoir, qui est paré d'une couronne. « Un soleil d'argent doré, orné de perles, dont la majeure partie fine, et garny d'une bague à trois pierres dont celle du milieu forme tablette et plusieurs autres diamants en rosette de pierres étamées, à la croix; une bague à sept pierres fines et une croix de sept diamants fins formant pointes, avec une couronne ornée de perles et une autre petite couronne très usée et garnie de perles fines. »

X. B. DE M.

— **Chavanon** (J). — *Initiales artistiques extraites de chartes du Maine.* Mamers, G. Fleury et A. Dangin, 1898, 16 pp., 4 pl. et grav. (Extr. de la *Revue historique et archéologique du Maine*, t. XLIV).

Intéressant recueil d'initiales, extraites de chartes de 1457 à 1675, conservées dans la série E des archives départementales de la Sarthe.

— **Ghellinck d'Elseghem** (Comte A. de). — *Compte-rendu du Congrès d'Archéologie de Bourges, juillet 1898.* Anvers, de Backer, 1898, in-8° de 19 pp. (Extr. du *Bull. de l'Académie royale d'Archéologie en Belgique*).

Compte-rendu très exact et détaillé des excursions et séances qui ont occupé le Congrès archéologique de Bourges en juillet dernier, et dont il a été question dans la *Correspondance Historique et Archéologique*.

CH. DE B.

Digitized by Google

Schlumberger (G.). — *Sceaux des feudataires du clergé de l'Empire latin de Constantinople.* Caen, H. Delesques, 1898. (Extr. du *Bulletin Monumental*, 1897).

Recueil des sceaux et bulles connus des princes d'Achaïe, des ducs d'Athènes, des grands officiers d'ordre secondaire, de Conrad, archevêque d'Athènes, de Jean, archevêque de Patras; du couvent et de l'église Saint-Pierre de Corinthe, de Barthélemy et de Pierre, évêques de Karditza. Toutes ces pièces sont de la plus grande rareté.

Thiollier (Noël). — *Note sur deux cuillers en bronze des* XV^e^ *et* XVI^e^ *siècles, trouvées en Forez.* Montbrison, Brassart, 1898, in-8° de 7 pp. et 1 pl. (Extr. du *Bull. de la Diana*, t. X).

Notice intéressante sur des objets curieux et de type assez rare. Utile contribution à l'histoire du mobilier.

CH. DE B.

Urseau (L'abbé Ch.). — *Une épave archéologique ; la croix de Saint-Maur de Glanfeuil.* Angers, Germain et G. Grassin, 1898, 8 pp. et 2 pl. (Extr. de la *Revue de l'Anjou*).

Cette croix, sculptée sur le fronton de Saint-Maur serait, d'après M. l'abbé Urseau, un des derniers restes du monastère détruit par les Normands, (853-903), qui, au XII^e^ siècle, aurait été enchâssé dans la nouvelle église. L'attribution de cette croix au IX^e^ siècle paraît très vraisemblable.

M.

Périodiques :

Bibliothèque de l'École des Chartes, 1898, liv. de mai-août. — L. Maitre, Cunauld, son prieuré et ses archives, p. 234 à 261. — Ch. Nerlinger, État du château de Thann en Alsace au XV^e^ siècle, pp. 262 à 321. — N. Valois, Un nouveau document relatif à l'expédition de Louis I^er^ d'Anjou en Italie (14 juillet 1382), pp. 322 à 324. — A. Morel-Fatio, Chronique des rois de Castille (1248-1305), par Jofré de Loaisa, pp. 325 à 378. — L. Delisle, Les vols de Libri au séminaire d'Autun, pp. 379 à 392. — H. Courteault, Henri Forgeot (1869-1898), p. 393 à 402. — J. Soyer, Alfred Bourgeois (1859-1898), p. 403 à 404. — Ch. Mortet, Jean Passy, pp. 405 à 407.

Bibliographie d'Eure-et-Loir, 1898, n° 9. — Fiches de Chartres, pays chartrain, bibliographie d'Eure-et-Loir, Marceau.

Bulletin Monumental, 1898, n° 1. — Ph. Lauzun, Inventaire général des Piles gallo-romaines du sud-ouest de la France et plus particulièrement du département du Gers, p. 5 à 68 avec 1 pl. et 12 grav. — La Cinquantaine de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, p. 69 à 77. — A. Vernière, Note sur les fouilles

Digitized by Google

préhistoriques opérées dans un abri sous roche, près Saint-Arcous-d'Allier (Haute-Loire), p. 78 à 81.

Bulletin de la Diana, t. X, 1898, n° d'avril-juin. — Ch. Guilhaume, Les vieux logis foréziens et leurs enseignes, p. 55 à 92. — J. de Fréminville, Notice et documents sur les événements météorologiques en Forez aux XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, d'après les registres paroissiaux de l'arrondissement de Montbrison, pp. 92 à 109. — N. Thiollier, Lettres de Charles VII permettant de fortifier Apinac, p. 109 à 111. — V. Durand, Demande de classement des monuments mégalithiques du Forez, p. 112 à 117. — V. Durand, Sceaux inédits de la cour de Forez des XIII^e^, XV^e^ et XVI^e^ siècles, p. 117 à 122. — Th. R[ochigneux] et E. B[rassart], La dernière porte des remparts de Saint-Rambert, p. 123 et 129 et pl. — N. Thiollier, Note sur deux cuillers en bronze des XV^e^ et XVI^e^ siècles trouvées en Forez, p. 136 à 140. — E. Brassart, Cippe funéraire romain découvert à Montbrison, p. 140 à 142. — V. Durand et E. Brassart, Un acte de conversion d'alleu en fief, 1256, p. 154 à 147. — L'abbé Prajoux, Prise et pillage de l'abbaye de la Bénisson-Dieu par les ligueurs, d'après un document inédit de 1596, p. 147 à 152. — J. Le Conte, Pierre de La Mure de Chanlon, marié à demoiselle Françoise dé Laval, fille d'Antoine de Laval, géographe du roi, p. 152 à 157.

Bulletin de la Société des Amis des Sciences et Arts de Rochechouart, t. VIII, n° 3. — Ch. A. Colin, Revue bibliographique; l'église de Brageac (Cantal), p. 45 à 49. — Masfrand, Alimentation de l'homme primitif, p. 49 à 51. — A. Précigou, Notes pour servir à l'histoire de Rochechouart et de ses environs, p. 51 à 56. — D^r^ Marquet, Documents historiques, p. 56 à 59.

Carnet historique et littéraire, 1898, n° 10. — Journée du 5 octobre 1789, relation du duc de Guiches, capitaine des gardes du corps, p. 689 à 695. — Lettres de M^me^ Suzanne Brohan à M. E. Delaunay, p. 696 à 715. — Prosper d'Epinay, L'île du Cygne (Cyrné), p. 716 à 720. — Campagne de 1806, lettre du colonel Taupin, p. 721 à 724. — A. Terrade, Ampère intime, p. 725 à 732. — Fleury, Élisabeth de Rohan-Soubise, princesse de Condé, 1737-1760, d'après sa correspondance intime, p. 733 à 745. — Un commissaire des guerres pendant le Premier Empire : journal de Bellot de Kergorre (*suite*), p. 746 à 753. — Nouvelle à la main de la fin du XVIII^e^ siècle (*suite*), p. 754 à 763,

Chronique des Arts, 1898, 11 juin au 5 septembre. — P. Bonnefon, Autour d'Horace Vernet. — J. Flammermont, Les signatures du Corrège [à propos d'un tableau du Musée de Lille]. — E. Müntz, Léonard de Vinci et la Vierge aux rochers; esquisses inédites de la galerie Mancel, à Caen. — M. Nicolle, Une maquette du

Digitized by Google

sculpteur Roland au Musée du Louvre. — S. Reinach, La statue de Théodoridas et la Vénus de Milo. — Les médaillons de Kew [style français, XVIIIe siècle]. — H. F. Cook, La Vierge aux Rochers [Musée du Louvre]. — Ed. Cuyer, Note sur quelques dessins anatomiques de Géricault. — F. Engerand, Note sur l'Assomption de la Vierge, du Musée de Dijon. — E. Müntz, Les tableaux de Léonard de Vinci, en France.

Journal de la Société d'Archéologie lorraine, 1898, nos 7 et 8. — Comte de Marsy, Sainte Scolastique, patronne de l'abbaye de Juvigny, p. 147 à 149. — L. Germain, Les deux cloches anciennes de Thiaucourt, 1707-1762, p. 149 à 153. — E. Duvernoy, L'état civil du grand-juge Régnier, duc de Massa, p. 153 à 156. — F. des Robert, Privilèges de l'ancienne chevalerie de Lorraine et de leurs pairs, p. 156 à 158. — L. Germain, Election d'un maître juré des fondeurs de cloches à Bourmont en 1704, p. 158 à 160. — Du même, Recherches sur les fondeurs de cloches lorrains, la famille Burel, p. 169 à 164. — L. Germain, Geoffroy Ier, seigneur de Bioncourt [XIVe siècle], p. 132 à 181. — Ch. Guyot, Testament d'honorable homme Thomas Rolin, de Prény, 15 mars 1620, p. 181 à 186. — Chronique : J. Beaupré, Le cimetière gallo-romain de Scarponne, fouilles de 1898.

Mémoires de la Société bourguignonne de Géographie et d'Histoire, t. XIV, 1898. — G. Dumay, Les halles, foires et marchés de Talmay (1428-1898), p. 103 à 143. — C. Huot, Monographie de la commune de Fixin (Côte-d'Or), p. 193 à 312. — A. Cornereau, Fêtes et réjouissances à Dijon à l'occasion de la naissance du prince de Condé, 11-29 août 1736, relation inédite, p. 313 à 369.

Mémoires de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, t. IX, 1896(1898). — F. Mosnier, Notice historique sur les dominicains de Pradelles, p. 77 à 85. — Truchard du Molin, La baronnie de Saint-Vidal, p. 101 à 205 et pl. — Pascal, Bibliographie du Velay et de la Haute-Loire (*3e partie*), p. 127 à 385.

La Province du Maine, 1898, nos 9 et 10. — L. Froger, Des études historiques locales, p. 269 à 278. — J. Chappée, Notes sur quelques découvertes faites dans le sol du quartier Saint-Pavin, p. 279 à 282 et 5 grav. — Comte Bertrand de Broussillon, Les Laval-La Faigne et leur livre de raison, 1452-1533 [*fin*], p. 283 à 297. — Amb. Ledru, Le commencement de l'année dans le Maine après l'édit de Charles IX, p. 298. — A. Ledru, La chapelle du prieuré de Saint-Julien, à Saint-Marceau, et la famille de Langlée, p. 301 à 312, 1 pl. et 5 grav. — H. T., Mulsanne, p. 313 à 327. — L. Froger, Ruillé-en-Champagne, pendant les guerres de religion, p. 328 à 331.

Digitized by Google

Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure. 5e sér., t. V, 1897. — P. Duchemin, L'impôt sur le revenu en Normandie : dixième et vingtième avant la Révolution, p. 31 à 96. — [Ch. Molle], Histoire de la paroisse de Lignerolles, p. 97 à 145. — Documents tirés des minutes du tabellionage de Rugles, par A. Le Maréchal, publiés ou analysés par L. Régnier [1543-1570], p. 147 à 219. — L. Régnier, Supplément à la bibliographie historique du département de l'Eure pendant les années 1895 et 1896, p. 221 à 243.

Revue de l'Art ancien et moderne, t. IV, 1898, nos 16 à 18. — P. de Nolhac, La création de Versailles, d'après des documents inédits, p. 63 à 74 et 97 à 110, et grav. — J. Guiffrey, Un bal de sauvages, tapisserie du xve siècle, p. 75 à 82, pl. et grav. — J. Guiffrey, Un tableau récemment donné au Musée du Louvre [école flamande, xve siècle], p. 135 à 146 et grav. — H. Bouchot, Aperçu iconographique sur Théophile Gautier, p. 147 à 156 et grav. — P. Lafond, A propos d'un portrait de Millet au Musée de Rouen, p. 167 à 170 pl. et grav. — A.-J. Wauters, Trois portraits de Carondelet, haut doyen de Besançon, etc., p. 217 à 226, pl. et grav. — P. Rouaix, Les Vernet, dessinateurs pour modes, p. 255 à 266 et grav. — F. Engerand, Le portrait prétendu d'Élisabeth de France, par Rubens, au Musée du Louvre [portrait d'Anne d'Autriche], p. 267 à 271 et grav. — Liste des ouvrages sur les beaux-arts publiés en France et à l'étranger pendant le premier semestre de 1898 et dans les périodiques français et étrangers pendant le deuxième trimestre de 1898.

Revue de l'Art Chrétien, 1898, 4e livr. — Em. Lambin, La cathédrale de Senlis, p. 278 à 286 et grav. — Mélanges : L. de Farcy, Épaves [reliquaire de sainte Catherine; vierge assise du xve siècle : triptyque et diptyque du Musée Pincé, à Angers, etc.] — C. Tulpinck, Annonciation, peinture murale du xve siècle découverte à Bruges. — H. Chabeuf, Bornes de la terre abbatiale de Saint-Seine-l'Abbaye (Côte-d'Or). — E. Jouy, Le triforium de la cathédrale de Meaux. — L. de Farcy, La plus grosse cloche de France au dernier tiers du xve siècle [l'horloge de Rennes]. — Du même, Chasublier du xve siècle à l'église de Cunaud (Maine-et-Loire).

Nouvelle Revue rétrospective, 1898, livr. de sept. — Correspondance des représentants en mission à l'armée de l'Ouest, p. 145 à 192. — La Légion du Nord, 1806-1808 (*suite*), p. 193 à 216,

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. IGUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Gazette numismatique française, dirigée par Fernand Mazerolle et éditée par Raymond Serrure. — Cette revue paraît à la fin de chaque trimestre, en livraisons in-8° soleil, d'environ 8 feuilles (128 pages). Chaque livraison est illustrée de plusieurs planches et de gravures dans le texte. Les illustrations, très soignées, donnent à cette revue une forme essentiellement artistique. — Prix de l'abonnement : 25 fr. par an.—Bureaux : 19, rue des Petits-Champs, Paris.

Revue de l'Art chrétien. — Prix de l'abonnement : 20 francs par an. Paraît tous les deux mois par fascicules de 90 pages environ. Édition de luxe, en rouge et noir sur papier teinté. S'adresser rue Saint-Sulpice, 30, à Paris, ou à la Société Saint-Augustin, à Bruges.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiques et archéologiques sur le Barrois).—Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adresser à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin.— S'adr. au siège de la Rédaction, 5, rue du Commerce, à Genève.

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 2e partie : Monnaies féodales et provinciales de France et de l'Orient latin. Prix : 3 francs. — Paris, Raymond Serrure, 19, rue des Petits-Champs.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré. Directeur, M. G. Vicaire. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

Le carnet historique et littéraire. — Revue mensuelle. Directeur: Comte Fleury. Bureaux de la Revue, 59, Avenue de Breteuil. — Abonnements : 10 francs par an ; un numéro : 1 franc.

LUCIEN GOUGY

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

PARIS. — 5, QUAI CONTI, 5. — PARIS

GRAND ASSORTISSEMENT

D'Ouvrages en tous genres : Littérature, Mémoires, Histoire, Beaux-Arts, Ouvrages illustrés des XVIIIe et XIXe siècles. Livres à gravures sur bois

CATALOGUE MENSUEL à prix marqués

Envoyé franco sur demande

ACHAT AU COMPTANT

DE LIVRES EN TOUS GENRES

DE TOUT OU PARTIE DE BIBLIOTHÈQUE ET DE BELLES RELIURES

ANCIENNES ET MODERNES

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS

SUR LES

COTES DE NORMANDIE, EN BRETAGNE

ET A L'ILE DE JERSEY

1° Billets d'excursion, valables pendant un mois avec itinéraires fixés comme suit :

(1er Mai au 31 Octobre)

1er ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Le Havre (2). — Fécamp. — Étretat. — Saint-Valery. — Dieppe. — Le Tréport. — Arques. — Forges-les-Eaux. — Gisors. — Paris.

2e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville-Deauville. — Caen. — Paris.

3e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 70 fr.; 2e classe 55 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Cherbourg. — Caen. — Paris.

4e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 80 fr.; 2e classe : 60 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). — Avranches — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. Fougères. — Le Mans. — Paris.

5e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Lamballe. — Saint-Brieuc, (moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. Le Mans. — Paris.

6e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Briouze. — Dreux. — Paris.

7e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. — Paris.

8e ITIN .RAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Granville, Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

9e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 115 fr.; 2e classe : 100 fr.

Paris. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. Paris.

Les 10e, 11e, 12e et 14e itinéraires sont délivrés au départ du Mans, de Rouen, d'Angers et de Caen.

13e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 95 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). Jersey (Saint-Hélier). — Saint-Malo. — Pontorson. — Le Mont-Saint-Michel. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS

Digitized by Google

NUMÉRO 59 — 3me Année — 25 NOVEMBRE 1898.

PRIX DE L'ABONNEMENT : France..... 10 fr. — Étranger..... 12 fr.
Un numéro..... 1 fr. 50

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT LE 25 DE CHAQUE MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS : Les nouveaux Élèves de l'École des Chartes. — Nomination aux Archives nationales. — Programme du Congrès des Sociétés savantes à Toulouse.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES : Les négociations de Ponza, par le commandant WEIL.

QUESTIONS : Une quittance de Germain Pilon.

RÉPONSES : Diderot, MM. Maurice Tourneux et K. Waliszewski.

CHRONIQUE.

PARIS

LIBRAIRIE A. FONTEMOING

4, RUE LE GOFF, 4

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 28, RUE SERPENTE, PARIS

1898

Digitized by Google

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. Eugène Asse, de la Bibl. de l'Arsenal; M. Barroux, des Archives de la Seine; A. de Barthélemy, membre de l'Institut; Ch. de Beaumont; capitaine Binger; Brutails, archiviste de la Gironde; J. Chavanon, archiviste de la Sarthe; Corroyer, membre de l'Institut; Paul Cottin, de la Bibl. de l'Arsenal; E. Couard, archiviste de Seine-et-Oise; C. Couderc, de la Bibliothèque Nationale; E. Coyecque, des Archives de la Seine; L. Delisle, membre de l'Institut; M. Dumoulin, publiciste; Gaston Duval, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Paul d'Estrée; Fr. Funck-Brentano, de la Bibl. de l'Arsenal; Arthur Giry, membre de l'Institut; Robert Goubaux, archiviste aux Archives Nationales; Dr Paul Guillon; Vicomte de Grouchy; L.-H. Labande, conservateur du Musée Calvet (Avignon); P. Lacombe, des Amis des Livres; L. Lazard, des Archives de la Seine; L. Levillain, arch. paléog., professeur agrégé de l'Université; Ed. Mareuse; P. Marichal, archiviste aux Archives Nationales; H. Martine, de la Bibliothèque de l'Arsenal; P. Meyer, membre de l'Institut; Aug. Molinier, professeur à l'École des Chartes; J. Mommeja; Mgr X. B. de Montault; A. Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes; Ch. Normand, secrétaire général des Amis des monuments parisiens; J. Oppert, membre de l'Institut; E. Petit; Ch. Portal, archiviste du Tarn; Ch. Ravaisson-Mollien, du Musée du Louvre; Salomon Reinach, membre de l'Institut; Ch. Sellier; Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut; Noël Thiollier, archiviste-paléographe; A. Thomas, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris; Maurice Tourneux; l'abbé Ch. Urseau, à Angers; J. Viard, archiviste aux Archives Nationales; F. de Villenoisy, du Musée du Louvre; A. Vingtrinier, bibliothécaire de la ville de Lyon, etc., etc.

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

Trajet en 7 h. — Traversée en 1 h.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vid **Calais-Douvres :** 9 h., 11 h. 50 du matin, 9 h. du soir.
Vid **Boulogne-Folkestone :** 10 h. 20 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Vid **Douvres-Calais :** 9 h., 11 h. du matin et 8 h. 15 du soir.
Vid **Folkestone-Boulogne :** 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 9 h., 11 h. 50 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres reçues avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Par arrêté ministériel du 11 novembre 1898, ont été nommés élèves de première année de l'École des Chartes, dans l'ordre de mérite suivant :

MM.

1. **Périnelle** (Georges-Henri-Marie-Kilford), né à Courbevoie (Seine), le 26 octobre 1880;
2. **Bourgin** (Nicolas-Georges-Marie), né à Nevers (Nièvre), le 17 mars 1879;
3. **Giard** (Édouard-Jules), né à Valenciennes (Nord), le 7 décembre 1876;
4. **Théliez** (Paul-Louis), né à Douai (Nord), le 9 juillet 1880;
5. **Le Pelletier** (Louis-Marie-Henri), né à Silly-la-Poterie (Aisne), le 25 décembre 1880;
6. **Lecomte** (Louis-Arthur-Victor-Joseph), né à Montdidier (Somme), le 16 septembre 1879;
7. **Ebersolt** (Jean), né à Montbéliard (Doubs), le 22 juin 1879;
8. **Gravier** (Henri-Joannès-Charles), né à Lyon (Rhône), le 27 juillet 1880;
9. **Thomas de Pange** (Marie-Jean-Louis-Clément), né à Paris, le 8 avril 1881;
10. **Martin** (Fernand-Hippolyte-Eugène), né à Toulouse (Haute-Garonne), le 9 mars 1880;
11. **Imbert** (Léo-Eugène), né à Roquemaure (Gard), le 15 novembre 1879;
12. **Guignard** (Fernand-Charles-Emile), né à Dôle (Jura), le 6 octobre 1879;
13. **Pigallet** (Maurice-Claude-Thérèse-Parfait), né à Mornay (Haute-Saône), le 4 août 1878;
14. **Bouteyre** (Joseph-Marie-Alphonse-Michel), né à Lyon (Rhône), le 13 février 1873;
15. **Schwartz** (Louis-Ernest-Georges), né au Hâvre (Seine-Inférieure), le 22 décembre 1877;
16. **Pressac** (Pierre-François-Louis-Joseph), né à Bar-le-Duc (Meuse), le 31 mai 1878;
17. **Prévost** (Michel-Amable-Edouard-Marie), né à Evreux (Eure), le 6 mars 1880;

Digitized by Google

18. **De la Porte** (Eugène-Amédée-Henri), né à Paris, le 17 juin 1880;

19. **Clerc** (André-Claude-Joseph), né à Poligny (Jura), le 24 avril 1879;

20. **Levallois** (Marie-Charles-Henri), né à Dijon (Côte-d'Or), le 11 juin 1878.

Par arrêté ministériel en date du même jour, M. Paul Le Cacheux, ancien membre de l'Ecole française de Rome, a été nommé archiviste de 6e classe aux Archives nationales, en remplacement de M. Robert Goubaux, décédé.

M. Lemonnier continuera, cette année, son cours d'histoire de l'art français, à la Sorbonne. Le jeudi (à 4 heures), le professeur étudiera l'art du XIXe siècle et en particulier les débuts du romantisme. Le lundi (à 2 heures), auront lieu des exercices pratiques sur l'histoire de la civilisation et de l'art; à 3 heures, conférence sur l'art gothique.

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES A TOULOUSE EN 1899

Le ministre de l'instruction publique a désigné la ville de Toulouse comme devant être le siège du prochain congrès des sociétés savantes, au mois d'avril 1899. Nous publions ci-dessous la liste des sujets proposés aux érudits. Une heureuse innovation est la conséquence de cette mesure de décentralisation : le programme comporte toute une série de questions relatives à l'histoire de Toulouse et du Languedoc.

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

1° Déterminer les systèmes suivis dans les différentes provinces pour le changement du millésime de l'ère chrétienne ; s'attacher à l'examen des séries d'actes émanés d'une même chancellerie ou d'une même juridiction. Indiquer autant que possible l'époque à laquelle chaque usage a disparu.

2° Signaler les actes apocryphes conservés dans les archives publiques et particulières. A quelle date et pour quel motif les fraudes de ce genre ont-elles été commises ?

3° Indiquer les manuscrits exécutés au moyen âge dans un établissement ou dans un groupe d'établissements du sud-ouest de la France, Rechercher les particularités d'écriture et d'enluminure qui caractérisent ces manuscrits.

Digitized by Google

4° Établir la chronologie des fonctionnaires ou dignitaires civils ou ecclésiastiques, dont il n'existe pas de listes suffisamment exactes.

Dans ces études, on devrait se préoccuper de l'utilité des listes pour fixer la chronologie des documents dépourvus de date et pour identifier les personnages qui sont simplement indiqués dans les documents par le titre de leurs fonctions. Pour ces recherches, il est recommandé de tenir compte des documents financiers et des lettres de notification adressées aux cours supérieurs.

5° Signaler dans les archives et bibliothèques, les pièces manuscrites ou les imprimés rares qui contiennent des textes inédits ou peu connus de chartes de communes ou de coutumes.

Communiquer, s'il y a lieu, des reproductions photographiques.

Mettre, dans tous les cas, à la disposition du Comité une copie de document, collationnée et toute préparée pour l'impression, selon les règles qui ont été prescrites aux correspondants, avec une courte note indiquant la date certaine ou probable du document, les circonstances dans lesquelles il a été rédigé, celles des dispositions qui s'écartent du droit consigné dans les textes analogues de la même région, les noms modernes et la situation des localités mentionnées, etc.

6° Étudier l'administration communale sous l'ancien régime, à l'aide des registres de délibérations et des comptes communaux. Définir les fonctions d'officiers municipaux et déterminer la durée de ces fonctions, le traitement qui y était attaché, le mode d'élection.

7° Indiquer les collections particulières renfermant des correspondances ou des documents relatifs à l'histoire politique, administrative, diplomatique ou militaire de la France.

8° Indiquer les mesures qui ont pu être prises dans certains départements pour assurer la conservation des minutes notariales et en faciliter les communications demandées en vue des travaux historiques.

9° Rechercher à quelle époque, selon les lieux, les idiomes vulgaires se sont substitués au latin dans la rédaction des documents administratifs.

Dépouiller systématiquement les fonds d'archives appartenant à une localité ou à une circonscription nettement limitée, dans lesquels on peut constater la substitution de la langue vulgaire au

Digitized by Google

latin, comme comptes administratifs, actes et sentences judiciaires, délibérations municipales, minutes notariales ou autres documents officiels. Établir à quelle date la substitution s'est opérée dans ces diverses catégories de pièces. Distinguer aussi entre l'emploi de l'idiome local et celui du français, et fixer à quelle date le second a remplacé le premier. Dans les territoires qui ont appartenu successivement à des États différents, indiquer la corrélation ou l'absence de corrélation entre les idiomes employés et les régimes politiques.

10° Étudier quels ont été les noms de baptême usités suivant les époques dans une localité ou dans une région ; en donner, autant que possible, la forme exacte ; rechercher quelles peuvent avoir été l'origine et la cause de la vogue plus ou moins longue de ces différents noms.

Dépouiller les registres paroissiaux, les minutes des notaires, les registres des municipalités, les actes d'assemblée, les cadastres, ou tout autre fonds d'archives suffisamment abondant, en établissant, pour chaque époque, la proportion numérique des divers noms, celle des noms simples, doubles et multiples, celle des noms empruntés au patron de la paroisse, aux autres saints du diocèse, au pays lui-même, aux familles princières ou seigneuriales de la région, aux courants d'opinion politique, aux modes littéraires, aux souvenirs patriotiques. Rechercher dans quelle proportion ont été suivis, selon les époques, les divers usages consistant à donner à l'enfant le nom du parrain ou celui de la marraine, celui d'un ascendant, etc. Pour les noms particuliers à une région et peu connus ailleurs, indiquer exactement les formes en langue vulgaire et en latin. Pour les noms pris en dehors de la région, indiquer les différentes modifications de forme et chercher l'origine.

11° Signaler les travaux qui ont été ou peuvent être faits sur les registres paroissiaux antérieurs à l'établissement des registres de l'état civil ; indiquer les mesures prises pour leur conservation et le parti qu'on en peut tirer pour l'histoire des familles ou des pays, pour la statistique et pour les autres questions économiques.

On pourrait prendre comme type la publication qui est en cours des registres paroissiaux de trois diocèses bretons.

12° Signaler les plus anciennes lettres d'anoblissement authentiques remontant au XIVe siècle.

13° Étudier les origines et l'histoire des anciens ateliers typographiques en France.

Digitized by Google

Faire connaître les pièces d'archives, mentions historiques ou anciens imprimés qui peuvent jeter un jour nouveau sur la date de l'établissement de l'imprimerie dans chaque ville de France, sur les migrations des premiers typographes et sur les productions sorties de chaque atelier.

14° Rechercher les documents relatifs à l'histoire des anciennes bibliothèques.

15° Chercher dans les registres de délibérations communales et dans les comptes communaux les mentions de dépenses relatives à l'instruction publique. Matières et objet de l'enseignement. Méthodes employées.

16° Étudier l'action des humanistes dans les provinces du sud-ouest de la France au XV^e^ et au XVI^e^ siècle.

17° Recueillir les renseignements qui peuvent jeter de la lumière sur l'état du théâtre et sur la vie des comédiens en province depuis la Renaissance.

18° Étudier comment et sous quelles formes les nouvelles politiques et autres, de la France, et de l'étranger, se répandaient dans les différentes parties du royaume avant la fin du XVII^e^ siècle.

19° Indiquer quel a été le sort des archives de l'ancienne intendance de Languedoc et de celle de Montauban, de manière à en reconstituer l'ensemble et à montrer quelles ressources ce qui en reste a pu fournir et surtout pourrait fournir actuellement pour l'histoire de l'administration locale et des rapports de cette administration avec le pouvoir royal ou avec les ministres.

20° Rechercher, d'après un ou plusieurs exemples particuliers, comment furent organisées et comment fonctionnèrent les assemblées municipales établies conformément à l'édit de juin 1787.

21° Étudier les délibérations d'une ou de plusieurs municipalités rurales pendant la Révolution, en mettant particulièrement en lumière ce qui intéresse l'histoire générale.

22° Étudier, dans un département, dans un district ou dans une commune, le fonctionnement du gouvernement révolutionnaire institué par la loi du 14 frimaire an II.

23° Rechercher, d'après les documents des archives départementales et communales, quelle fut la contribution des départements et des communes du midi pyrénéen à la défense nationale pendant la Révolution.

Digitized by Google

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

Archéologie Préromaine.

1° Faire, pour chaque département, un relevé des sépultures préromaines en les divisant en deux catégories : sépultures par inhumation, sépultures par incinération.

Étudier particulièrement cette question pour la région du Sud-Ouest, en se référant, comme point de comparaison, à un mémoire sur les sépultures du Gard publié dans le *Bulletin archéologique* de 1898.

2° Signaler dans chaque arrondissement les monnaies gauloises qu'on y recueille dispersées isolément sur le sol.

3° Étudier les monnaies dites *à la Croix* (imitations de Rhoda); dresser le relevé des trouvailles qui en ont été faites; déterminer les régions où ce type a été imité et en classer les variétés et les dégénérescences; préciser les limites géographiques extrêmes de ces imitations en Gaule.

4° A-t-on trouvé des monnaies d'or gauloises dans la région comprise entre les Cévennes, les Pyrénées et l'Océan? Dresser le relevé de ces découvertes et le catalogue de ces monnaies.

5° Étudier les monnaies ibériques qu'on trouve au Nord des Pyrénées et dans la Narbonnaise, tant celles qui ont été frappées que celles qui ont été importées par le commerce.

II. — Archéologie Romaine.

6° Étudier les divinités pyrénéennes d'après les monuments figurés et les monuments épigraphiques. Signaler ceux de ces monuments qui seraient encore inédits.

7° Signaler en France et dans l'Afrique française les mosaïques antiques ou du moyen âge non relevées jusqu'à cette heure et dont on possède soit les originaux, soit d'anciens dessins.

On conserve dans les musées de province des mosaïques ou fragments de mosaïques qui n'ont pas encore été signalés ou publiés. Leur description accompagnée de dessins ou de reproductions photographiques peut avoir un réel intérêt scientifique.

8° Rechercher les centres de fabrication de la céramique dans la Gaule et dans l'Afrique ancienne; voir si les anciens établis-

Digitized by Google

sements de potiers n'ont pas survécu à l'époque antique et persisté à travers le moyen âge.

Dresser la liste des noms de potiers inscrits sur les vases ou fragments de vases, lampes et statuettes, conservés soit dans les musées, soit dans les collections privées.

9° Étudier les pierres gravées inédites qui se trouvent, en France, dans les musées, les trésors d'églises ou les collections particulières. En faire connaître les sujets, les inscriptions, les dimensions et la matière. Comprendre dans ces relevés les pâtes de verre antique, qui étaient des reproductions des pierres gravées. Étendre cette recherche au moyen âge et à la renaissance.

Cette étude devra être accompagnée des empreintes des pierres gravées, de préférence à des dessins ou à des images quelconques.

10° Signaler les fouilles ou découvertes récentes dans la région du Sud-Ouest.

III. — Archéologie du Moyen Age.

11° Signaler, par département, les sources ou les fontaines qui ont été au moyen âge ou sont encore de nos jours un objet de dévotion ou un lieu de pèlerinage. Indiquer le saint sous le vocable duquel elles sont placées, les jours et les cérémonies du culte qui s'y pratique, etc. Mentionner les monnaies et autres *ex-voto* qui ont pu y être recueillis à diverses époques. Examiner si ces coutumes pieuses ne sont pas des survivances antiques.

12° Étudier les monnaies féodales du Sud-Ouest de la France, surtout à l'aide des documents d'archives ; faire connaître ces documents qui seraient inédits et les commenter.

13° Étudier et décrire les poids des villes du Midi de la France au moyen âge ; rechercher ceux de ces monuments qui ne seraient pas encore déposés dans les musées.

14° Étudier et rechercher les jetons frappés pour les États du Languedoc.

15° Dresser la liste, avec plans et dessins à l'appui, des édifices chrétiens et des monuments sculptés d'une province ou d'un département réputés antérieurs à la période romane.

16° Étudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane, en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, etc.).

Digitized by Google

Cette question, pour la traiter dans son ensemble, suppose une connaissance générale des monuments de la France, qui ne peut s'acquérir que par de longues études et de nombreux voyages. Aussi n'est-ce point ainsi que le Comité la comprend. Ce qu'il désire, c'est provoquer des monographies embrassant une circonscription donnée, par exemple un département, un diocèse, un arrondissement, et dans lesquelles on passerait en revue les principaux monuments compris dans cette circonscription, non pas en donnant une description détaillée de chacun d'eux, mais en cherchant à dégager les éléments caractéristiques qui les distinguent et qui leur donnent un air de famille. Ainsi, on s'attacherait à reconnaître quel est le plan le plus fréquemment adopté dans la région ; de quelle façon la nef est habituellement couverte (charpente apparente, voûte en berceau plein cintre ou brisé, croisées d'ogives, coupoles) ; comment les bas côtés sont construits, s'ils sont ou non surmontés de tribunes, s'il y a des fenêtres éclairant directement la nef, ou si le jour n'entre dans l'église que par les fenêtres des bas côtés ; quelle est la forme et la position des clochers ; quelle est la nature des matériaux employés ; enfin, s'il y a un style d'ornementation particulier, si certains détails d'ornement sont employés d'une façon caractéristique et constante, etc.

17° Rechercher, dans chaque département ou arrondissement, les monuments de l'architecture militaire en France aux diverses époques du moyen âge. Signaler les documents historiques qui peuvent servir à en déterminer la date. Accompagner les communications de ce genre de dessins et de plans.

18° Signaler, dans chaque région de la France, les centres de fabrication de l'orfèvrerie pendant le moyen âge. Indiquer les caractères et tout spécialement les marques et poinçons qui permettent d'en distinguer les produits.

Il existe encore dans un grand nombre d'églises, principalement dans le Centre et le Midi, des reliquaires, des croix et autres objets d'orfèvrerie qui n'ont pas encore été étudiés convenablement, qui bien souvent même n'ont jamais été signalés à l'attention des archéologues. Il convient de rechercher ces objets, d'en dresser des listes raisonnées, d'en retracer l'histoire, de découvrir où ils ont été fabriqués, et, en les rapprochant les uns des autres, de reconnaître les caractères propres aux différents centres de production artistique au moyen âge.

19° Recueillir des documents écrits ou figurés intéressant l'histoire du costume dans une région déterminée.

Au moyen âge, il y avait dans beaucoup de provinces des usages

Digitized by Google

spéciaux qui influaient sur les modes. Ce sont ces particularités locales qu'on n'a guère étudiées jusqu'ici. Il serait intéressant d'en rechercher la trace sur les monuments.

20° Signaler les carrelages de terre vernissée, les documents relatifs à leur fabrication et fournir des calques des sujets représentés.

SECTION DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES.

1° De la classification des phénomènes sociaux.

2° Des effets sociaux du baccalauréat.

3° Le régime dotal, ses avantages et ses inconvénients; les régions où il prévaut et les modifications qu'il pourrait comporter.

4° Y a-t-il lieu de modifier les dispositions du Code civil et des lois fiscales qui gênent la liberté de la composition des lots dans les partages ?

5° Étudier, en elle-même et dans les applications législatives et pratiques qui en ont été faites en France et à l'étranger, la question du *warrantage* des récoltes.

6° Exposer dans quelle mesure et sous quelles conditions il est permis, en France et à l'étranger, d'employer les fonds et la fortune personnelle des caisses d'épargne à la construction d'habitations à bon marché.

7° Exposer l'étendue des pouvoirs exercés, dans le Languedoc, par l'intendant de justice, police et finances, notamment en ce qui concernait ses rapports avec les États de la province.

8° Étudier l'état de la population, les naissances, les mariages, les divorces et les migrations dans une commune de France, pendant la période révolutionnaire (1789 à 1801).

9° Rechercher dans une région de la France, quel a été, depuis le XV^e^ siècle, l'effort de la population rurale pour acquérir la terre.

10° Étudier, dans une ville ou dans une commune, les changements survenus dans le taux des salaires d'une certaine branche du commerce ou de l'industrie depuis 1850.

11° Quelles sont les charges comparées de la fortune mobilière et de la fortune immobilière en France?

12° De l'influence que certains impôts peuvent exercer sur le développement de la population.

Digitized by Google

13° Étudier, d'après un exemple particulier, le fonctionnement d'une administration de district dans le midi de la France (1790-1793).

14° Esquisser l'histoire d'une école centrale, d'un lycée ou d'un collège communal.

15° Retracer, au point de vue économique et juridique, l'histoire d'une exploitation minière dans l'ancienne France.

16° Étudier le commerce des métaux précieux et la circulation métallique à une époque précise ou dans une région déterminée de la France, avant 1789.

Section de géographie historique et descriptive.

1° Signaler les documents géographiques manuscrits les plus intéressants (textes et cartes) qui peuvent exister dans les bibliothèques publiques et les archives départementales, communales ou particulières du Sud-Ouest de la France. — Inventorier les cartes locales anciennes, manuscrites et imprimées; cartes de diocèses, de provinces, plans de villes, etc.

2° Faire connaître les procédés employés par les anciens géographes. Mode de projection; graduation; trait, écriture, teinte des cartes; échelles; roses des vents; figuré des reliefs; mode d'impression, etc.

3° Dresser des cartes montrant la distribution géographique des dépôts alluviaux, cavernes, abris sous roches, etc., du Languedoc, ayant renfermé des restes de l'homme à l'époque quaternaire ou des stations, ateliers, monuments funéraires, etc., de l'âge de la pierre polie, de l'âge du bronze ou de l'âge du fer de la même région.

4° Rechercher les noms de lieux-dits donnés aux oppidums et aux localités contenant des vestiges d'habitations antiques, afin de voir s'il n'y en aurait pas qui rappelleraient des dénominations d'origine ibérique.

5° Déterminer les limites et dresser des cartes des anciennes circonscriptions diocésaines, féodales, administratives, etc., de la région du Sud-Ouest de la France.

6° Compléter la nomenclature des noms de lieux en relevant les noms donnés par les habitants aux divers accidents du sol (montagnes, cols, vallées, etc.) et qui ne figurent pas sur les cartes.

7° Rechercher les formes originales des noms de lieux et les

Digitized by Google

comparer à leurs orthographes officielles (cadastre, carte d'état-major, almanach des postes, cachets de mairie, etc.).

8° Voies anciennes à travers les Pyrénées (routes de communication, routes de pèlerinage et chemins de transhumance).

9° Étude particulière de la région des Causses, avens, grottes, cours d'eau souterrains, etc.

10° Recherches sur les glaciers, les moraines et les lacs de la région pyrénéenne. — Formation des cirques.

11° Altitude maximum des centres habités, depuis les temps les plus anciens, dans les Pyrénées.

12° Recherches sur les marées du Golfe de Gascogne. — Courants littoraux, leur force et leur direction pendant les périodes de calme et de coup de vent.

13° Modifications anciennes et actuelles des côtes du Golfe de Gascogne. — Formation des dunes et des étangs littoraux. — Landes, forêts sous-marines, etc.

14° Délimiter comparativement une forêt de France, au moyen âge et à l'époque actuelle.

15° Étude hydrographique du bassin de la Garonne. — Tracé et régime. — Donner en particulier les raisons du tracé des cours supérieur de l'Ariège et de celui du Tarn dans la traversée des Causses.

16° Causes de la dissymétrie du profil des vallées des affluents de la Garonne qui coulent sur le cône de Lannemezan.

17° Signaler les derniers progrès accomplis dans l'étude géographique des colonies françaises ou des pays de protectorat.

18° Biographies des anciens voyageurs et géographes français.

19° Missions scientifiques françaises à l'étranger, antérieures à la création des *Archives des missions scientifiques et littéraires*.

Sujets de communications proposés par des sociétés savantes de Toulouse et de la région.

Histoire et philologie.

I. Étude des documents pour servir à l'histoire de l'Académie des Jeux floraux.

II. Exposer les diverses légendes qui composent l'histoire fabuleuse de Toulouse, en rechercher les sources et en établir la bibliographie.

Digitized by Google

III. Faire l'histoire des aliénations du domaine royal en Languedoc et des reconstitutions partielles de féodalité qui en ont été la conséquence après l'incorporation du comté de Toulouse.

IV. Étudier les rapports du pays toulousain avec la cour de France et les provinces d'outre-Loire, à dater de la mort de Raymond VII, et les effets de ces relations sur la langue, les mœurs et les arts.

V. Caractériser l'action politique et sociale du Parlement de Toulouse et les transformations que cette cour a subies dans son recrutement et dans son esprit sous le règne de Charles VII jusqu'à celui de Louis XVI.

VI. Expliquer l'influence de l'épiscopat sur la vie politique et administrative du pays de Languedoc, en comparant l'époque des évêques électifs aux temps qui ont suivi le concordat de François Ier.

VII. Étudier en détail l'application du concordat de François Ier en Languedoc et les effets produits par ce nouveau régime sur le recrutement et l'action du personnel épiscopal.

VIII. Déterminer les coefficients féodaux, judiciaires, financiers et commerciaux de la société aristocratique de Languedoc, à la veille de la Révolution.

IX. Synthétique de l'Ariège, d'après les divers cartulaires intéressant les diverses localités du département.

Archéologie.

I. Dolmens et monuments mégalithiques dans le midi de la France.

II. Des œuvres d'art à l'époque quaternaire.

III. Origine et destination des monuments connus sous le nom de *Piles*.

IV. Discuter les origines et les sources d'inspiration de la sculpture romane décorative, dont les cloitres de la Daurade, de Saint-Étienne et de Saint-Sernin de Toulouse nous ont laissé, dans leurs chapiteaux historiés, des modèles accomplis.

V. Usage de la brique en Languedoc : brique brute, brique taillée, chronologie des calibres; association de la brique au bois, aux galets, à la pierre; emploi décoratif de la brique à l'extérieur et à l'intérieur des édifices.

VI. Histoire des fabriques de céramique de la région (Tou-

Digitized by Google

louse, Martres, Mautauban, Ardus, etc.); étudier les caractères de leur fabrication.

Sciences économiques et sociales.

I. Le monde du droit et les hommes de finance à Toulouse, vers le XVIe siècle.

II. Examen des nouveaux travaux entrepris par la critique moderne pour élucider les migrations et les vicissitudes de Jacques Cujas.

III. Étudier les doctrines politiques de l'Université de Toulouse sous l'ancien régime, spécialement celles du professeur Grégoire, et l'influence qu'elles ont exercée.

IV. Étude sur la situation actuelle et les rapports de l'Andorre, de la France et de l'Espagne.

V. De la propriété collective existant encore aujourd hui dans quelques parties de l'Aveyron, comprenant même des terres cultivées dont la jouissance est attribuée par lots et pour une courte période (deux ou trois ans), tantôt aux uns, tantôt aux autres. — Son origine. — Son histoire. — Son administration actuelle. — Ses avantages et ses inconvénients.

V. De l'introduction d'exercice pratique dans l'enseignement du droit.

Géographie historique et descriptive.

I. Aire géographique de la race basque dans les Pyrénées.

II. Origine des noms donnés aux lieux et aux accidents du sol dans la région du sud-ouest.

III. Rechercher les véritables voies militaires de France en Espagne, et inversement, à travers les Pyrénées centrales et orientales.

IV. Mouvement de la population dans le groupe gascon. — Natalité, maladie, mortalité.

V. Signaler les documents géographiques manuscrits les plus intéressants (textes et cartes) qui peuvent exister dans les bibliothèques et les archives du département de la Haute-Garonne et des départements limitrophes.

VI. Inventorier les cartes locales et régionales anciennes, manuscrites ou imprimées ; cartes de diocèse, de province, plans de villes, etc.

VII. Monographie historique d'une forêt.

Digitized by Google

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

LES NÉGOCIATIONS DE PONZA[1]

Avril à juin 1813

(D'après des documents inédits du *Record Office*).

Ce ne fut pas, et nous allons essayer de le démontrer, pièces en mains, le dépit de voir le prince Eugène investi des pouvoirs les plus étendus et appelé à un commandement auquel il aspirait, qui décida le roi de Naples à chercher à faire sa paix avec l'Autriche et le cabinet de Saint-James. Murat n'avait pas attendu le retour du vice-roi à Milan (2) pour essayer de se rapprocher de l'Angleterre.

On s'est, en effet, contenté, si je ne me trompe, de s'occuper presque exclusivement de la mission que remplissait à Vienne le prince Cariati ; on a perdu de vue et laissé dans l'ombre, en dépit de leur importance, les négociations de Ponza, peut-être parce qu'on avait négligé de rechercher et de consulter les documents officiels qui ont précisément trait aux premières ouvertures faites par la cour de Naples au personnage qui représentait en Sicile le gouvernement anglais.

C'est cette lacune que nous nous sommes proposé de combler en reproduisant et en analysant non-seulement les dépêches adressées, en mai et en juin 1813, par lord William Bentinck à lord Castlereagh, mais les pièces annexées à ces dépêches et grâce auxquelles on peut aisément, en suivant pas à pas la marche et les différentes phases de ces conférences, se rendre un compte exact des projets, des désirs et de l'état d'âme du roi de Naples.

La première des dépêches que lord William Bentinck écrit à ce sujet à lord Castlereagh est datée de Palerme, le 20 mai 1813 (3), et accompagnée de neuf annexes. Cette dépêche, qu'il nous a paru suffisant d'analyser, n'est en somme qu'une

(1) Les pages que l'on va lire figurent parmi les pièces justificatives qui seront jointes à un travail d'histoire militaire que le commandant Weil prépare pour le moment et dans lequel, pour faire suite à sa *Campagne de 1814*, il compte étudier en détail, d'après les documents des archives françaises et étrangères, la dernière campagne du prince Eugène de Beauharnais, en Illyrie et en Italie (août 1813 à avril 1814).

(2) Parti de la grande armée le 12 mai 1813, le vice-roi arriva à Milan le 18.

(3) *Record Office*, *Foreign Office*, *Sicily*, volume 92, Lord William Bentinck à lord Castlereagh, dépêche n° 32. Palerme, 20 mai 1813.

Digitized by Google

espèce de bordereau agrémenté de quelques observations. Lord William y informe lord Castlereagh qu'il lui envoie une lettre du lieutenant-colonel Coffin, le commandant anglais de l'île de Ponza, lettre dans laquelle cet officier lui rendait compte de deux communications reçues de Naples, et venant, l'une, de mécontents, l'autre de Murat lui-même (annexe n° 1). Il faisait suivre cet envoi de l'expédition de la copie des instructions, les unes officielles, les autres confidentielles données par lui à Coffin (annexes n°s 2 et 3), et joignait encore une pièce (annexe n° 4) qu'il suffira de mentionner ici. Le capitaine Dundas, commandant de *l'Edinburgh*, avait profité de sa croisière dans la baie de Naples pour causer avec un certain nombre de gens, tous très mécontents de ce qui se passe dans le royaume. Cette lettre, on le voit, n'a par suite aucun rapport avec le sujet qui nous occupe. Les annexes n°s 5 et 6 traitent de points de détail. Mais l'annexe n° 7, une lettre écrite à Bentinck par le major-général Montrésor, qui commande à Messine, est, en revanche, des plus curieuses et des plus importantes. Elle prouve manifestement combien Murat désirait, dès cette époque, arriver au plus vite, et par tous les moyens possibles, à une entente avec l'Angleterre.

En présence d'ouvertures qui paraissaient aussi sérieuses, lord William Bentinck avait cru devoir mettre le vicaire général, le prince héréditaire de Sicile, au courant de la situation et examiner avec lui les conséquences que pouvaient avoir ces pourparlers. Il lui avait donné communication des conditions qu'il comptait imposer au roi Joachim et lui avait parlé pour la première fois d'une compensation qu'on donnerait à Murat (annexe n° 8) parce que, disait-il, « il faut ménager Murat qui, comme Bernadotte, doit, autant que nous, désirer la chute des Bonaparte, et pour qu'il marche avec nous, il faut lui garantir sa couronne (1) ». Malgré le mécontement et les craintes que lui causèrent les nouvelles de Ponza et de Messine, le prince héréditaire n'avait pu, comme on le verra, faire autrement que de répondre à Bentinck par un consentement, d'ailleurs atténué par les réserves qu'il avait cru nécessaire de formuler et par le fait qu'il déclarait n'engager que sa propre personne. Enfin, Bentinck terminait sa dépêche en annonçant à lord Castlereagh, qu'il passerait par Ponza en se rendant en Espagne et qu'il avait chargé Coffin d'en informer Murat, afin que Joachim puisse en-

(1) *Record Office, Foreign Office, Sicily.* Volume 92. Lord William Bentinck à lord Castlereagh. Dépêche 32. Palerme, 20 mai 1813.

Digitized by Google

voyer dans l'île un agent muni de pleins pouvoirs en règle.

Ce sont ces différents documents, d'une incontestable authenticité, d'une réelle importance, et, de plus, presque entièrement inconnus, que nous allons mettre sous les yeux du lecteur.

ANNEXE A LA DÉPÊCHE N° 32

(*Envoyée par* l'Edinburgh, *capitaine Dundas*).

Ponza, le 23 avril 1813.

LE LIEUTENANT-COLONEL COFFIN A LORD WILLIAM BENTINCK

(1) Le 18 avril, il est arrivé ici un bateau venant de Naples et à bord duquel se trouvait un certain Giuseppe Palombo, porteur d'une lettre (2) et chef d'une société qui comptait 25,000 adhérents décidés à délivrer leur pays du joug des Français. Venu pour me demander aide et assistance, Palombo s'est déclaré prêt à arborer le pavillon anglais ou sicilien et m'a exprimé le désir de correspondre avec nous. Dans la crainte de tomber dans un piège, je lui ai fait une réponse vague, évitant à la fois de m'engager et de le décourager et je lui ai conseillé de patienter. Palombo est reparti en me promettant de m'envoyer des journaux et des renseignements.

Mais j'ai à vous rendre compte de choses plus importantes. Comme votre Seigneurie le sait, j'ai renvoyé à Naples les non-combattants faits prisonniers lors de l'occupation de Ponza, et, la veille de leur départ, j'ai exprimé au commissaire des guerres tous les regrets que me causait l'impossibilité d'arriver à une entente avec le gouvernement napolitain et tous les avantages qu'il y aurait pour les deux pays à conclure au moins une convention commerciale. Je lui ai déclaré que nous n'avions aucune animosité contre Murat, que nous étions de grands admirateurs de sa valeur et de son courage, et que vous m'autoriseriez à servir d'intermédiaire entre vous et le roi de Naples afin d'arrêter les termes d'un arrangement également favorable aux deux pays.

Il me promit de faire parvenir cette communication à Murat et

(1) Le lieutenant-colonel Coffin commence par faire savoir au lord capitaine général qu'il confie cette dépêche au lieutenant Pierce, et qu'il reste de sa personne à Ponza, pour y attendre les ordres de lord William Bentinck. Nous avons supprimé ces quelques lignes d'introduction et nous donnons *in-extenso* et textuellement le reste du rapport.

(2) Il s'agit, ici, de deux lettres qui devaient servir à nouer des négociations qu'on refusa d'engager, et que pour cette raison, nous avons cru superflu de reproduire ici. Palombo proposait à Coffin de se mettre à la tête d'un mouvement favorable aux Bourbons, d'enlever le fort Saint-Elme et de le remettre aux Anglais.

Digitized by Google

ajouta que « *si pareil arrangement pouvait se faire à l'insu de l'empereur, Murat en serait certainement ravi.* » (1).

Hier 22, il arriva dans le port une grande barque dont on m'avait signalé l'approche Il y avait à bord de cette barque une personne chargée de me remettre une lettre de Naples (*Voir pièce C*). Cet individu se présenta sous le nom de Giuseppe Cerculi, employé dans les bureaux du Ministère de la police et attaché au cabinet particulier du Ministre. Il me fit remarquer cette dernière circonstance en me disant que le Roi désirait communiquer directement avec moi. Sa venue à Ponza n'était connue que du Roi, du Ministre de la Police et de Bosset, (le commissaire des guerres renvoyé à Naples par Coffin). Il me dit que le Ministre de la Police, après avoir répété au Roi l'entretien qu'il avait eu avec M. Bosset, l'avait chargé de se rendre auprès de moi, afin de voir comment on pourrait commercer avec l'ile. Je le mis en relation avec un grand négociant anglais et je convins avec lui d'un certain nombre de mesures provisoires relatives à des échanges de produits et de marchandises. Cerculi me demanda alors un entretien particulier que je lui accordai. « Vous connaissez, me dit-il, le but officiel de ma venue à Ponza; mais il y en a un autre. Le Ministre de la police a ajouté en me congédiant : « Si le commandant de l'ile est disposé à parler d'autres choses, dis-lui que le Roi voudrait savoir quelles propositions on serait disposé à lui faire. » Je lui répondis que c'était à lui à me faire des ouvertures. Après avoir hésité pendant un moment, il me dit : « Le Roi, quoique beau-frère de Bonaparte, sait que celui-ci lui en veut. Il se rend compte de sa situation et sacrifierait tout, jusqu'à sa vie même, pour sauver son royaume de Naples. Il y aurait peut-être moyen de concilier ses intérêts et ceux de l'Angleterre. » Je lui répondis que j'aurais voulu pouvoir lui parler avec une entière franchise, mais que je n'avais pas d'ordres à ce sujet, que j'allais en demander à votre Seigneurie, et rester à Ponza pour les attendre et que je le chargeais d'en informer le Ministre de la police. Dans la suite de la conversation, il me dit : « Je suis Napolitain et, sans vous flatter, je vous affirme que tous nous admirons les Anglais, qu'on prendrait peut-être même les armes en votre faveur, *mais que personne de nous ne veut entendre parler de la restauration des Bourbons* (1). »

Il est reparti pour Naples, escorté jusqu'à dix milles du continent par une de nos *Scampavias*. »

Avant d'aller plus loin et afin de mieux élucider la situation, il nous semble utile de reproduire la pièce C, la lettre que Cerculi était chargé de remettre au lieutenant-colonel Coffin et à laquelle le ministre de la police, le duc de Campochiaro, avait joint la liste des produits et des articles que l'on pouvait échanger avec Naples.

(1) En français, dans le texte.

Digitized by Google

PIÈCE C. ANNEXÉE A LA DÉPÊCHE N° 32

Et à la lettre du lieutenant-colonel Coffin à lord William Bentinck.

Naples, 17 avril 1813.

BOSSET, COMMISSAIRE DES GUERRES AU LIEUTENANT-COLONEL COFFIN (1).

Monsieur le colonel,

Pour vous témoigner combien j'ai été sensible à vos bons procédés à mon égard, je me suis empressé de m'acquitter de vos commissions aussitôt que je l'ai pu.

Le porteur de la présente est un homme qui mérite toute votre confiance. Il jouit de celle des personnes qui l'expédient près de vous.

L'objet, dont vous m'avez entretenu, mérite un développement d'idées et des explications claires. Vous pourrez fixer les vôtres et recevoir celles qui seront faites. Je ne doute pas qu'on parvienne à conclure quelque chose qui puisse convenir aux deux parties. Seulement il serait nécessaire que vous donnassiez un passeport afin qu'on pût se rendre auprès de vous sans aucun risque.

Dans tous les cas, je serai bien aise d'avoir pu vous être utile en alliant les droits de la reconnaissance aux lois de l'honneur.

Aussitôt après l'arrivée de l'*Edinburgh* à Palerme, le lieutenant Pierce avait remis à lord William Bentinck la dépêche du lieutenant-colonel Coffin et les pièces que ce dernier y avait jointes, et dès le 1er mai, Bentinck adressait à Coffin des instructions confidentielles que nous reproduisons littéralement, ainsi qu'une lettre officielle qu'il suffira d'analyser.

Approuvant en tous points la conduite de Coffin et la réponse qu'il avait faite à Palombo, il engageait le lieutenant-colonel à continuer à correspondre avec Naples. Il l'autorisait, en outre, à affirmer à Murat que, loin d'avoir la moindre animosité contre lui, il était au contraire l'un des plus grands admirateurs de sa valeur, et à lui déclarer que, dans le cas où les négociations échoueraient, il s'engageait à garder le secret le plus inviolable (2).

(1) Texte original en français.

(2) Annexe 5 à la dépêche n° 32 et lord William Bentinck à lord Castlereagh, Palerme, 20 mai 1813. *Record office. Foreign office. Sicily*, volume 92.

Digitized by Google

Le ton des instructions particulières et confidentielles qu'il envoyait à Coffin, était sensiblement différent. Quoi qu'il en dise, il est évident que Bentinck était déjà à ce moment instinctivement prévenu contre Murat. Les causes de sa méfiance étaient, on doit le reconnaître, la conséquence forcée et naturelle d'un raisonnement qui ne manquait pas de logique. Les événements ultérieurs, loin de dissiper ou d'atténuer cette défiance, ne firent qu'augmenter une antipathie que Bentinck ne se donna même plus, quelques mois plus tard, la peine de dissimuler et qui fut plus d'une fois sur le point d'amener une rupture complète entre lui et Joachim.

Comme il ne pouvait, d'ailleurs, en être autrement avec un esprit aussi méthodique, un caractère aussi entier, Bentinck ne modifia jamais sa manière de voir, et dans la plupart des dépêches qu'il échangea, tant avec lord Castlereagh qu'avec lord Aberdeen, il ne cessa jamais de développer, d'accentuer, en dépit même des instructions qu'on lui fit tenir, le programme que dès le mois de mai 1813 il exposait ici sommairement au lieutenant-colonel Coffin.

ANNEXE 3 A LA DÉPÊCHE N° 32.

Palerme, 1er mai 1813.

Lord William Bentinck au lieutenant-colonel Coffin (Instructions particulières et confidentielles)

Comme il me faudra mettre sous les yeux du Prince héréditaire les lettres relatives aux négociations de Ponza, il y aura lieu de m'adresser séparément les nouvelles qu'il serait impossible ou dangereux de lui communiquer.

J'ai mûrement réfléchi sur les ouvertures faites par Murat. Peut-être ne veut-il que nous sonder et savoir si nous méditons quelque attaque sur Naples? Pour ma part, je ne crois pas que Murat songe sérieusement à se lier avec nous, avant que l'Empereur n'ait éprouvé quelque grave échec. Murat croit peut-être que la situation de l'Empereur est désespérée. Quant à moi, je pense que l'Empereur battra encore ses adversaires.

Mais en admettant même que Murat soit sincère, comment concilier nos intérêts avec les siens? Il peut, ou faire cause commune avec nous, ou rester neutre, pendant que nous attaquerons le Nord de

Digitized by Google

l'Italie. La condition qu'il cherchera à obtenir de nous, sera qu'on lui garantisse le trône de Naples.

Il faudra au cours des négociations l'inviter, l'obliger à nous dévoiler ses désirs, ses vues et ses projets.

Pour ce qui est de l'engagement par lequel nous lui garantirions la couronne de Naples, il faudra, tout en lui montrant notre bon vouloir, insister sur la presque impossibilité pour nous de sacrifier les droits de nos alliés de Sicile. Si nous n'avons en réalité guère de sympathie pour Ferdinand et Marie-Caroline, nous ne pouvons cependant les abandonner et encore moins leur tourner le dos. Ils ont, en somme, fait pour nous à peu près tout ce qui leur était possible. Essayez donc d'offrir et de faire accepter à Murat une compensation. Dites-lui qu'il dépend de lui de *devenir le Bernadotte de l'Italie* et que pour nous donner un gage de sa sincérité, il devrait nous remettre Gaëte. Enfin il ne peut pas rester neutre ; il aime trop la guerre pour cela.

S'il veut réellement se détacher de Bonaparte, il est possible de s'entendre avec lui, mais sans lui garantir toutefois son royaume.

Faites-moi savoir tout ce que vous apprendrez. Je compte partir dans 10 jours pour l'Espagne.

Enfin sachez si Murat permettra aux émigrés napolitains de rentrer dans leur pays et dites-lui bien qu'il n'y a pas de piège en cela. »

Le 7 mai Coffin recevait (annexe 5 à la dépêche n° 32) les instructions de lord William et lui mandait que, dès la rentrée du capitaine Duncan dans le port de Ponza, il ferait dire à l'agent de Murat de revenir dans l'île. Le 8, le capitaine Duncan mouillait à Ponza, et apprenait à Coffin qu'il avait su, par les hommes qui montaient un bateau de pêche, que Murat n'était pas encore de retour à Naples. Duncan avait repris la mer presque immédiatement, mais, comme Coffin le mandait à Bentinck à la date du 10, (annexe 6 à la dépêche n° 32), par suite d'une faute commise par la croisière anglaise qui attaqua des transports napolitains, on avait dû emmener en Sicile la personne que Coffin attendait à Ponza. Ce contretemps avait d'autant plus vivement contrarié Coffin que, comme il le dit dans sa dépêche, « tout était préparé pour tenter de s'emparer de Gaëte par surprise ».

Le jour même où Coffin faisait partir ce dernier rapport, lord William Bentinck, qui avait reçu entre temps la réponse officielle du prince héréditaire, envoyait à Ponza les deux pièces, toutes deux rédigées en français, que l'on va lire.

Digitized by Google

ANNEXE 8 A LA DÉPÊCHE N° 32

Palerme, 10 mai 1813.

Proposition de lord William Bentinck.

Murat déclarera la guerre à Bonaparte, et se mettra de suite en mouvement avec toutes ses forces vers le Nord de l'Italie.

Les Alliés s'uniront à lui avec toutes leurs forces à un point et à un temps fixé.

Murat cédera au Roi de Sicile le royaume de Naples aux conditions suivantes :

1° Murat aura un équivalent :

2° Il gardera Naples jusqu'à ce qu'il obtienne cet équivalent.

Il est convenu que cela reste parfaitement secret ».

A ces propositions était jointe la réponse du Vicaire général qui adhérait dans les termes suivants à l'arrangement proposé par Bentinck :

« Au nom de mon père et au mien, je ne peux renoncer à mes droits sur le royaume de Naples ou sur une compensation proportionnée.

« Je suis toujours prêt à contribuer à la cause commune et à y aider par toutes mes forces.

« Je ne parle ici que de mes propres sentiments ».

Les prétentions de Bentinck, les conditions qu'il paraissait décidé à imposer n'avaient pas réussi à désillusionner Murat. S'exagérant peut-être les avantages qu'il comptait retirer de l'alliance anglaise, ignorant d'autre part comment il s'y prendrait pour se débarrasser de la protection de l'Empereur, à quel moment et de quelle façon il se déclarerait ouvertement contre lui, il ne négligeait en attendant aucune occasion de se rapprocher des puissances continentales coalisées, et surtout de l'Angleterre. C'est d'ailleurs pour cette raison que, tout en ayant soin de profiter de l'affaire de Ponza et des ouvertures que Coffin avait faites à Bosset, il chargeait, d'autre part, le général Manhès de faire connaître à Bentinck les sentiments dont il était animé, les projets qu'il caressait et qu'il espérait voir se réaliser dans l'avenir le plus prochain. La dépêche que le général Montrésor adressait à lord William Bentinck le 16 mai 1813 ne laisse du reste subsister aucun doute à ce sujet.

Digitized by Google

ANNEXE 7 A LA DÉPÊCHE N° 32

Messine, 16 mai 1813.

LE MAJOR GÉNÉRAL MONTRÉSOR A LORD WILLIAM BENTINCK

Le moment ne serait-il pas venu de faire au chef du gouvernement napolitain des ouvertures de nature à le détacher de la France ? J'ai fait remarquer tout dernièrement dans une lettre adressée à M. A'. Court (1) que dans une conversation qui a eu lieu entre nos officiers et ceux de l'état-major du général Manhès, ces derniers lui ont affirmé que Murat et Bonaparte étaient en froid et que Murat était décidé à ne pas quitter Naples.

Le colonel Roche m'a affirmé que Murat avait réuni les officiers français pour leur demander s'ils resteraient avec lui et lui continueraient leurs services dans le cas où les choses viendraient à s'envenimer. On prétend qu'ils ont accepté avec enthousiasme. Murat paraît s'être rendu très populaire et le peuple l'adorera dès qu'il aura supprimé la conscription et allégé les impôts.

Le colonel Roche, qui s'est marié dans le pays, pourrait nous être d'une très grande utilité si l'on se décide à entamer des négociations...

Malgré ses idées préconçues, sa défiance instinctive et le peu de sympathie qu'il éprouvait pour Murat, lord William Bentinck, en présence de ces multiples et significatives manifestations, comprit qu'il n'y avait plus moyen de cacher à son gouvernement des faits d'une pareille gravité. Il lui était, d'autre part, impossible de continuer à rester dans la coulisse. Il sentit qu'il lui fallait intervenir personnellement dans le débat et, le 19 mai, il écrivait de Palerme au lieutenant-colonel Coffin (2) « pour lui dire qu'il comptait partir de Palerme dans huit jours et qu'il passerait par Ponza avant de se rendre en Espagne. Il lui prescrivait d'en informer confidentiellement Murat et de lui dire d'envoyer de suite à Ponza, où lui, Bentinck, ne s'arrêterait que quelques heures, un agent muni de PLEINS POUVOIRS. »

Il s'était passé pas mal de choses à Ponza dans le laps de temps qui s'écoula entre l'envoi de la dépêche que Bentinck adressa le 20 mai à lord Castlereagh et l'arrivée dans l'île du lord capitaine-général dans la nuit du 2 au 3 juin. Grâce aux

(1) Secrétaire à l'ambassade anglaise de Naples en 1803, ministre d'Angleterre à Palerme en juillet 1814 après le départ de lord William Bentinck.

(2) Annexe 9 à la dépêche n° 32. *Record Office. Foreign Office. Sicily.* Volume 92.

Digitized by Google

documents du *Record Office*, il est heureusement assez facile de reconstituer, presque dans ses moindres détails, l'histoire si curieuse et si peu connue de cette partie des négociations ébauchées à ce moment entre la cour de Naples et le cabinet de Saint-James, négociations auxquelles, malgré leur insuccès momentané, Bentinck continua à s'intéresser et qu'il ne cessa de suivre et de diriger pendant les trois mois qu'il passa en Catalogne. Lord William Bentinck, avec sa clairvoyance habituelle, avait jugé que s'il pouvait, pendant son absence momentanée, confier la direction des affaires de politique intérieure et la conduite des relations diplomatiques entre le vicaire général et la Grande-Bretagne, d'abord au général Montgomerie, puis à M. Lamb qu'on envoyait à cet effet de Londres, il lui fallait conserver la haute main sur tout ce qui se passait à Ponza et se réserver de correspondre seul avec Coffin.

Dès son départ de Ponza, il rédigeait en mer une dépêche destinée à lord Castlereagh (1) et dans laquelle il lui rendait compte des événements qui s'étaient passés dans la période comprise entre le 29 mai et le 10 juin. Bentinck commençait par envoyer à Castlereagh deux dépêches de Coffin en date des 29 et 30 mai, arrivées à Palerme après son départ. Dans l'une, Coffin (2) rendait compte de l'arrivée à Ponza de Cerculi et de sir Robert Jones, un négociant anglais depuis longtemps établi à Naples, porteur d'une lettre de Murat. Jones était resté à Ponza tandis que Cerculi en était reparti immédiatement afin de prévenir le duc de Campochiaro de la venue prochaine du lord capitaine-général. Coffin avait adressé à Bentinck le lendemain 30 mai (3) un deuxième rapport dans lequel il lui rendait compte de l'entretien qu'il avait eu avec Jones, et de la nature de la mission confiée à ce dernier. Il y disait à Bentinck qu'autant qu'il pouvait en juger après cette première conversation, la seule difficulté réelle et sérieuse résulterait des engagements pris par la Grande-Bretagne à l'égard de la Maison royale de Sicile, engagements qui lui paraissaient de nature à entraver le cours des négociations avec Murat. Quant à lui,

(1) *Record Office. Foreign Office. Sicily.* Volume 92. Lord William Bentinck à lord Castlereagh. En mer, 10 juin 1813.

(2) *Record Office. Foreign Office. Sicily.* Volume 92. Le lieutenant-colonel Coffin à lord William Bentinck. Ponza, 29 mai 1814. Annexe 1, à la dépêche précitée.

(3) *Ibidem.* Coffin à lord William Bentinck. Ponza, 30 mai 1813. Annexe 2 à la dépêche précitée.

Digitized by Google

Coffin, il était certain que Murat *ne consentirait à donner son plein concours que si on lui garantissait la possession du royaume de Naples et des États romains.*

« A mon arrivée à Ponza dans la nuit du 2 juin, continue lord William Bentinck (1), le lieutenant-colonel Coffin m'informa qu'un certain Nicolas (2) venant de Naples s'était présenté à lui et que ce personnage était porteur d'une lettre du duc de Campochiaro, ministre de l'intérieur et de la police, et l'autorisant à traiter avec moi. Il m'a remis, de la part de Murat, un journal de Paris en date du 24 mai et m'a apporté la nouvelle officielle de la victoire remportée par Bonaparte à Bautzen. Nicolas a été l'un des secrétaires du général Acton (3) et pendant deux ans secrétaire d'ambassade à Vienne. Il est actuellement employé à la surintendance des Beaux-Arts. Quant à Jones, il a été choisi parce qu'il est Anglais et qu'il sera, par suite, discret. »

Le 3 juin, au matin, lord William Bentinck eut avec Jones et Nicolas un long entretien auquel assista le lieutenant-colonel Coffin, chargé par Bentinck de servir de secrétaire et de rédiger le procès-verbal de cette conférence.

Lord William Bentinck commença par déclarer (4) qu'il n'avait pas reçu de pleins pouvoirs de son gouvernement, qu'il agissait par suite sous sa propre responsabilité, et que, pour sa part, il comptait faire respecter et défendre les droits du roi Ferdinand IV.

Jones et Nicolas déclarèrent de leur côté qu'il était impossible à Murat de renoncer à la couronne de Naples; ils insistèrent sur l'effet que produirait sur le peuple français et sur l'armée française l'entrée de Murat dans la coalition.

En présence de ces observations, lord William promit aux

(1) *Record Office. Foreign Office. Sicily.* Volume 92. Lord William Bentinck à lord Castlereagh. En mer, 10 juin 1813.

(2) Annexe 3 à la dépêche précitée. Commission donnée à Naples le 1er juin par le duc de Campochiaro, ministre de la police générale du royaume à M. Felice Nicolas, conservateur des Archives. Dans cette pièce, après avoir fait allusion à la lettre de Jones rapportée à Naples par Cerculi, Campochiaro prescrit à Nicolas de se rendre par ordre du Roi à Ponza *pour y traiter avec lord William Bentinck d'une entente avec l'Angleterre.* Nicolas devra ensuite revenir à Naples pour soumettre au Roi les propositions qu'on lui aura faites.

(3) Il s'agit ici de Joseph-Francis Edward, baron Acton, maréchal de camp au service de Naples et frère du fameux John Prince Acton.

(4) Annexe 4 à la dépêche précitée. Minute de l'entretien de lord William Bentnick avec Nicolas et Jones à Ponza, le 3 juin 1813. *Record Office. Foreign Office. Sicily.* Volume 92.

Digitized by Google

représentants de laisser Murat à Naples jusqu'au jour où on aurait réussi à lui trouver un équivalent en Italie.

Jones et Nicolas firent remarquer au lord capitaine-général que Murat devait à ses enfants, à sa propre gloire et se devait à lui-même de ne rien céder de la situation qu'il avait acquise. Murat était d'ailleurs animé des meilleures intentions : il désirait contribuer, lui aussi, à l'œuvre de salut et de délivrance et il était loin d'avoir oublié les mauvais traitements et les injustices de Napoléon à son égard.

Lord William Bentinck demanda à réfléchir pendant quelques heures avant de répondre sur ce point. La question lui paraissait grave et délicate, et de plus, avant de pouvoir se prononcer, il avait besoin de savoir exactement quels étaient les projets de Murat, de connaître les moyens que Joachim comptait employer, les forces qu'il se proposait de mettre au service de la coalition.

On lui répondit que Murat désirait s'allier à l'Angleterre afin de pouvoir opérer dans le nord de l'Italie et y exécuter à la tête de 40,000 hommes une diversion utile aux alliés. Trois de ses divisions étaient déjà prêtes à partir au premier signal.

Une nouvelle levée devait porter l'effectif de son armée à 50,000 hommes. Mais il aurait besoin d'armes pour ces derniers 10,000 hommes, et, pour cette raison, il désirait acheter 20,000 fusils à la Grande-Bretagne.

Lord William fit remarquer aux envoyés de Murat que cette armée ne serait ni assez forte, ni assez nombreuse pour pouvoir remporter à elle seule des avantages sérieux, qu'il lui faudrait la coopération de l'armée anglaise pour occuper et garder les régions qu'elle aurait réussi à conquérir ; que, de plus, Murat essayerait, comme Napoléon, de s'y maintenir par des moyens violents et que l'emploi de la force et de la coercition ne manquerait pas de mécontenter des populations qu'il s'agissait de gagner à la cause des alliés, et dont il importait, au contraire, de s'assurer la sympathie.

Jones et Nicolas lui déclarèrent que tel était précisément le désir et le but de Murat, mais qu'il fallait commencer par conquérir le pays, par le sauver de l'anarchie, et qu'on s'occuperait ultérieurement de choisir et de déterminer la forme du gouvernement qu'il y aurait lieu de lui donner. Ils demandèrent ensuite à savoir quel serait le concours matériel donné par les Anglais et si le gouvernement britannique fournirait des subsides au Roi.

Lord William leur fit connaître qu'il lui serait possible de

Digitized by Google

mettre en ligne de 10 à 12,000 hommes payés et entretenus par l'Angleterre, mais que son gouvernement ne fournirait aucun subside.

Les agents napolitains acceptèrent cette proposition; mais ils réclamèrent l'envoi le plus prompt possible des 20,000 fusils. D'après eux l'Autriche n'attendait que l'arrivée de ces armes à Naples pour se déclarer et s'entendre définitivement avec Murat.

Lord William fit remarquer à ce moment qu'avant de fournir des fusils à Murat, il était indispensable que le Roi donnât des gages de sa sincérité. Qu'on lui remette l'acte et il prendra l'engagement non seulement de livrer les fusils, mais d'envoyer des troupes au plus vite, dès qu'il aura reçu les bâtiments de transport qu'il attendait.

Les représentants de Murat, en prenant acte des demandes et des promesses de lord William Bentinck, lui firent connaître que le roi était tout prêt à coopérer au transport des troupes anglaises et qu'il avait déjà donné à sa flotte l'ordre de préparer des transports.

Interrompu à ce moment sur la demande de lord William, l'entretien fut repris quelques heures plus tard.

Lord William commença par remettre à Nicolas et à Jones la déclaration qui suit : (1).

1° Les droits de Sa Majesté le Roi Ferdinand à la couronne des Deux Siciles doivent être reconnus.

2° Les droits de souveraineté du roi Joachim doivent être reconnus. La possession du Royaume de Naples ne sera point contestée, en attendant qu'on puisse conclure un arrangement satisfaisant pour les deux parties contractantes.

Il fit ensuite observer aux deux délégués qu'il avait de la sorte essayé de tout concilier, de satisfaire Murat sans abandonner pour cela le roi de Sicile et leva la séance en chargeant les agents napolitains de transmettre de suite ses propositions à leur Roi.

Jones et Nicolas convinrent alors de se partager la besogne. Jones resta à Ponza jusqu'à la fin des négociations, tandis que Nicolas s'embarquait à bord de l'*América* pour retourner à Naples. Quant à lord William Bentinck, il prescrivit au commandant de l'*América* et de quelques autres vaisseaux anglais

(1) Pièce A en français, annexée à la minute de Coffin et à la dépêche de lord William Bentinck à lord Castlereagh, en mer 10 juin 1813. *Record office, Foreign office, Sicily*, volume 92.

Digitized by Google

d'avoir à se tenir près d'Ischia et d'y attendre jusqu'au 5 à 8 heures du soir le retour de Nicolas qui avait quitter l'*América* dans la baie de Naples. Lord William Bentinck avait de plus demandé à Nicolas de rapporter, non seulement des données aussi exactes que possible sur le plan de campagnes, sur l'époque probable du commencement, des opérations, mais les bases d'une convention militaire qu'il désirait soumettre à la cour de Londres en même temps qu'un projet de traité. Bentinck s'engageait de son côté à agir, sans attendre la ratification des conventions diplomatiques, à la condition toutefois qu'aussitôt après la conclusion de l'accord, tous les ports du royaume de Naples seraient ouverts au commerce anglais.

Le 5 juin au soir, Nicolas était de nouveau à bord de l'*América* et s'y retrouvait avec lord William Bentinck avec lequel il avait aussitôt un nouvel entretien, dont le procès-verbal fut cette fois encore rédigé par le lieutenant-colonel Coffin qui rend compte en ces termes de cette deuxième conférence (1).

« Le roi de Naples, écrit-il, chargea Nicolas de remercier lord William Bentinck et de lui renouveler l'assurance de ses bonnes intentions. Mais avant de se lier avec l'Angleterre, le roi aurait tenu à avoir la réponse de l'Autriche. Il espère que lord William Bentinck sera de son avis et comprendra qu'il lui est impossible de rien signer avant d'être définitivement fixé sur ce point. Malgré cela le roi se serait cependant décidé à passer outre, si lord William avait eu les pleins pouvoirs nécessaires pour signer un traité d'alliance. Le roi n'hésite pas à déclarer, du reste, qu'il aurait été dans ce cas tout disposé, tout prêt à se jeter dans les bras des Anglais qu'il préfère aux Autrichiens. Mais la situation actuelle l'empêche d'agir de la sorte. Murat déclare toutefois *qu'il est bien décidé à ne prêter aucune assistance à Napoléon*, qui lui a demandé de jeter en Sicile 20,000 Napolitains que viendrait soutenir la flotte française de Toulon.

Il ne peut, dans l'état actuel des choses, qu'inviter lord William Bentinck à transmettre ses ouvertures à son gouvernement.

(*A suivre.*) Commandant Weil.

(1) A bord de l'*América*, Baie de Naples, 5 juin 1813. Procès-verbal de l'entretien entre lord William Bentinck et Nicolas. Annexé à la dépêche de lord William Bentinck à lord Castlereagh. En mer 10 juin 1813. (*Record Office, Foreign office. Sicily*. Volume 92.

Digitized by Google

QUESTIONS

199. — Une quittance de Germain Pilon. — B. Fillon, dans ses *Lettres écrites de la Vendée à M. A. de Montaiglon*, Paris, Tross, 1861, in-8°, signale dans sa 7e lettre, page 81, *mais sans la publier :* « une quittance de Germain Pilon mentionnant le buste en marbre de Jacques d'Albon, maréchal de Saint-André. »

On désire savoir :

I. Si cette pièce a été publiée ultérieurement; le recueil ou le livre où elle a été insérée.

II. Si elle est encore inédite, la collection où elle se trouve actuellement.

G. B.

RÉPONSES

Diderot, MM. Maurice Tourneux et K. Waliszewski (195). — En remerciant — un peu tardivement — M. Maïstre des observations que lui a suggérées mon article sur *Diderot et le Musée de l'Ermitage*, je reconnais qu'il y a, en effet, contradiction entre le texte de la lettre de Diderot à Falconet sur l'acquisition de la galerie Crozat et la vente Choiseul et mes propres énonciations. La première des remarques de M. Maïstre m'a permis de rectifier dans le texte d'un volume, en ce moment sous presse, le chiffre réel de cette acquisition qui fut bien fixé à quatre cent soixante mille livres et non, comme l'avait imprimé la *Gazette des Beaux-Arts*, à quatre cent quarante mille livres; le traité original en fait foi, de même que pour le chiffre global des tableaux : on peut l'évaluer à cinq cents et non à onze cents, ainsi que l'a écrit M. Waliszewski.

La vente Choiseul, effectuée le 6 avril 1772 et jours suivants, comportait bien cent cinquante tableaux — exactement cent quarante-sept — qui réalisèrent le chiffre de quatre cent quarante mille trois cent soixante-six livres seize sols, « somme prodigieuse », dit le graveur Wille, dans son *Journal* (I, 504) et il ajoute : « Je ne crois pas qu'il y ait aucun exemple de tels prix. » Je n'ai pas le moyen de vérifier en ce moment si, en écrivant à

Digitized by Google

Falconet, Diderot a parlé de cinquante tableaux seulement (les lettres originales sont au Musée Lorrain de Nancy). Il se peut qu'il y ait eu là, de la part de son éditeur, une inadvertance dont je suis tout prêt à faire mon *mea culpa*; mais je ne doute pas que le témoignage de Wille ne paraisse suffisant à M. Maïstre, pour estimer qui, de M. Waliszewski ou de moi-même, a serré de plus près la vérité.

MAURICE TOURNEUX.

CHRONIQUE

L'archevêché de Lyon vient de décider la conservation de l'église de Saint-Sauveur-en-Rue (1), menacée d'une destruction prochaine. Les archéologues seront heureux de cette solution qui sauve un des très rares édifices à date certaine de la région. Cette église, située sur les confins du Forez, du Velay, du Vivarais et du Dauphiné, fut consacrée vers 1110, par Guy de Bourgogne, alors archevêque de Vienne. C'est donc un point de repère des plus précieux pour dater les édifices de la même époque assez nombreux dans les environs. Plusieurs des arcades ont la forme brisée, preuve de l'ancienneté de cette courbure dans le sud-est de la France.

Il est fort à souhaiter qu'une décision analogue intervienne pour l'église de Dunières (2) qu'il est également question de détruire ou de réparer, sans tenir un compte suffisant des constructions existantes.

NOËL THIOLLIER.

Vient de paraître le sixième volume de l'inventaire des Archives de la Sarthe : *Inventaire sommaire des Archives départementales postérieures à 1789, rédigé par J. Dunoyer de Segonzac et J. Chavanon, archivistes. Série L. Documents de la période révolutionnaire*, 1789-an VIII. — (Le Mans, Monnoyer, 1898, in-4°). C'est le premier inventaire complet de cette série qui ait été publié dans la collection que patronne le Ministère de l'Instruction publique.

Viennent de paraître les nos du 2e et 3e trimestre 1898 du *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*.

(1) Loire, arrondissement de Saint-Etienne, canton de Bourg-Argental.
(2) Haute-Loire, arrondissement d'Yssingeaux, canton de Montfaucon.

Digitized by Google

Ouvrages nouveaux :

Cottin (Paul). — *Toulon et les Anglais en 1793.* — Paris, Ollendorff, 1898, in-8.

Voici un excellent livre, auquel les évènements actuels donnent, par surcroît le mérite d'un singulier à propos, celui d'une revanche rétrospective. On sait avec quel enthousiasme la victoire remportée par nos armes devant Toulon fut accueillie dans toute la France, quelle importance la Convention y attacha, par quelles fêtes populaires les municipalités la célébrèrent. M. Cottin retrace dans leurs moindres détails, d'après les meilleures références, tous les épisodes de ce fait d'armes où Bonaparte s'illustra pour la première fois. Tous les documents contemporains sont cités, critiqués. Les sources anglaises n'y ont pas été oubliées : elles occupent près de cinquante pages à la fin du volume. B.

Thomas de Closmadeuc (Docteur G.), *Quiberon* ; 1795. *Émigrés et chouans. Commissions militaires, interrogatoires et jugements.* Paris, Société d'éditions scientifiques, 1899, in-8, 604 pp.

Que la dramatique expédition de 1795 où Hoche s'illustra ait été racontée abondamment par tous les historiens de la Révolution, *bleus* ou *blancs*, et que de ces divers récits ait pu jaillir, pour ceux qui sont de bonne foi, la lumière et la vérité, c'est ce que tout le monde croyait ou avait le droit de croire. Il y manquait l'essentiel cependant, et c'est M. le docteur Thomas de Closmadeuc qui nous l'apporte : l'enquête, les procès-verbaux des commissions, les interrogatoires, le tableau, funèbre pour tous, des condamnations à mort (il y en a eu précisément 748, du 27 juillet 1795 au 29 mars suivant).

Désormais, l'on ne saurait plus parler de l'expédition de Quiberon qu'en connaissance de cause, pièces en mains. Il faut en savoir grand gré au docteur de Closmadeuc et à son éditeur, cette vaillante Société d'éditions scientifiques, toujours prête à accueillir ce qui est utile à la science, lors même qu'il s'agit de 600 pages de documents, mais quels documents ! B.

Tourneux (Maurice). — *Tamizey de Larroque* (1828-1898). — *Notice bibliographique.* — Paris, Techener, 1898, in-8. — (Extrait du *Bulletin du Bibliophile*).

Tandis que M. Jules Momméja mettait la dernière main à sa notice si complète, si documentée sur le regretté Tamizey de Larroque, notice que nos lecteurs connaissent d'autant mieux que la publication s'en poursuit ici même, M. Tourneux écrivait pour le *Bulletin du Bibliophile* quelques pages non moins émues, non moins précises, que nous sommes heureux de signaler. La bibliographie des bibliographies compte un numéro de plus; ce n'est pas l'un des moindres. B.

Digitized by Google

Périodiques :

Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, 1898, 5e série, t. Ier, 3e livr. — H. Hymans, Melchisedech van Hooren, 1552-1570 [topographe], p. 367 à 387 et pl. — F. Donnet, Les cloches chez nos pères (*suite*), p. 389 à 476, 2 pl. et grav.

Annales de Saint-Louis des Français, 1898, n° d'octobre. — Viteau, La légende de sainte Catherine, p. 5 à 23. [Savante étude d'hagiographie qui remet les choses au point]. — De Surrel de Saint-Julien, La Révolution française et les cours électorales du Rhin, p. 25 à 57 [d'après les Archives secrètes du Vatican, correspondance du nonce de Cologne, Annibal della Genga, depuis pape sous le nom de Léon XII]. — Fraikin, Bulles inédites extraites d'un manuscrit de la bibliothèque Barberini, p. 59 à 79. [Ces six bulles sont du XIIe siècle]. — Tostirint, Siège et prise de Jérusalem en l'an III de Jojakim, p. 81 à 109. [Justification scientifique d'un texte de Daniel]. X. B. DE M.

Bibliographie d'Eure-et-Loir, 1898, n° 10. — Fiches de : Cathédrale de Chartres.

Bulletin du Bibliophile, 1898, n° du 15 juillet. — Marquis de Granges de Surgères, A propos de Chateaubriand. Notes bibliographiques sur son pamphlet : » De la monarchie selon la Charte », p. 321 à 328. — G. Macon, Note sur le « Mystère de la Résurrection » attribué à Jean Michel, p. 329 à 337. — Eug. Asse, Les petits romantiques. Jules de Rességuier (*suite*), p. 338 à 350. — G. Vicaire, A propos du « Roland furieux » illustré par Gustave Doré, p. 351 à 354. — N° du 15 août. — M. Tourneux, Philippe Tamizey de Larroque, p. 369 à 379. — L.-G. Pélissier, Notes autographes de la reine Christine sur un volume de la bibliothèque de Naples, p. 380 à 385. — G. Macon, Note sur le « Mystère de la Résurrection », attribué à Jean Michel, p. 386 à 398 (avec fac-simile). — Eug. Asse, Les petits romantiques. Jules de Rességuier (*suite*), p. 899 à 410. — N° du 15 septembre. — Léon Dorez, Sonnets d'Angleterre et de Flandre, p. 420 à 434. — L. Gruel, Les Thouvenin, relieurs français au commencement du XIXe siècle, p. 435 à 446 (avec des fac-simile). — M. Tourneux, Ph. Tamizey de Larroque (*fin*), p. 447 à 457. — Eug. Asse, Les petits romantiques. Jules de Rességuier (*suite*), p. 458 à 461. — N° du 15 octobre. — A. Claudin, Les origines de l'imprimerie à Paris. La première presse de la Sorbonne, p. 469 à 486. — Abbé Tougard, Un juxtalinéaire de 1559, p. 487 à 491. — Eug. Asse, Les petits romantiques. Jules Rességuier (*suite*), p. 492 à 507. — L. Gruel, Les Thouvenin, relieurs français au commencement du XIXe siècle (*fin*), p. 508 à 512 (avec fac-simile).

Digitized by Google

Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, 1898, n° 3. — D. A. Van Bastelaer, Note sur une ancienne mesure de Thielt, p. 107 à 111 et grav. — C. A. de Ghellinck d'Elseghem, Congrès de Bourges, juillet 1898, p. 111 à 127.

Bulletin de la Société des Amis des Arts du département de l'Eure, t. XIII, 1897. — Régnier, Deuxième concours de dessin et de photographie [organisé par la Société], catalogue des envois, notices sur les monuments et objets représentés [monuments et objets d'art conservés dans le département], p. 23 à 75 et 2 pl. — A. Chassant, Le chevalier Sixe, peintre du duc de Bouillon, comte d'Evreux (XVIII^e siècle), nouvelles recherches, p. 96 à 115 et pl.

Chronique des Arts, 1898, n° du 17 sept. au 12 nov. — E. Müntz, Les tableaux de Léonard de Vinci en France. — C. Enguerrand, La Leda de Michel-Ange, de la collection de la couronne. — P. Vitry, Le sculpteur Michel Bourdin et son effigie de Henri IV à Saintes, en septembre 1611. — Document inédit sur Claus Sluter (1400). — L. Dimier, Comment on restaure Fontainebleau.

Revue historique ardennaise, 1898, n^os de mai à août. — A. Lannois, Le cimetière gaulois d'Annelles, p. 105 à 112 et pl. — N. Albot, Quelques inscriptions ardennaises conservées à Liège, p. 113 à 123. — A. Chuquet, Les fils du général Dampierre, p. 124 à 126. — L.-H. Moranvillé, Une lettre de Louis de Mâle, comte de Rethel, p. 126 et 127. — L. Demaison, Un traité relatif aux fortifications d'Attigny, p. 127 à 129. — M. Hénault, Lettre d'un volontaire de Tagnon, p. 129 et 130. — P. Laurent, Variétés révolutionnaires : Les papiers des communes de l'ancien district de Sedan, de l'intendance de Champagne et de la ci-devant province du Hainaut, p. 131 à 134. — Un pressant appel de la ville de Philippeville et lettre de Dubois-Crancé y relative, p. 134 à 138. — Bibliographie ardennaise, p. 139 et 140. — A. Chuquet, Les trois généraux Lion, p. 141 à 159. — D^r H. Vincent, Les chartes des Mares et de Lametz, p. 160 à 177. — N. Albot, Une trouvaille singulière dans une ardoisière de Fumay, p. 177 et 178. — H. Jadart, Découverte d'une pierre tombale du XIV^e siècle, au prieuré d'Evergnicourt, dépendant de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne, p. 179 et 180. — Al. Baudon, Un inventaire des pièces et munitions d'artillerie trouvées au château de Rethel, en 1653, p. 180 à 182. — P. Laurent, Variétés révolutionnaires : Les villages *rapatis* de Pussemange, Bohan, Membre et Bagimont, p. 183 à 188. — Bibliographie ardennaise, p. 189 à 195. — Classement d'objets mobiliers des églises de Mairy, de Blanchefosse et de Martin, parmi les monuments historiques, p. 196.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Gazette numismatique française, dirigée par Fernand Mazerolle et éditée par Raymond Serrure. — Cette revue paraît à la fin de chaque trimestre, en livraisons in-8° soleil, d'environ 8 feuilles (128 pages). Chaque livraison est illustrée de plusieurs planches et de gravures dans le texte. Les illustrations, très soignées, donnent à cette revue une forme essentiellement artistique. — Prix de l'abonnement : 25 fr. par an.—Bureaux : 19, rue des Petits-Champs, Paris.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiques et archéologiques sur le Barrois).—Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adresser à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin. — S'adr. au siège de la Rédaction, 5, rue du Commerce, à Genève.

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 2e partie : Monnaies féodales et provinciales de France et de l'Orient latin. Prix : 3 francs. — Paris, Raymond Serrure, 19, rue des Petits-Champs.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré. Directeur, M. G. Vicaire. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

Le carnet historique et littéraire. — Revue mensuelle. Directeur: Comte Fleury. Bureaux de la Revue, 59, Avenue de Breteuil. — Abonnements : 10 francs par an ; un numéro : 1 franc.

Revue historique ardennaise, publiée par P. Laurent, archiviste du département, avec divers collaborateurs. — Paraît tous les deux mois. — Abonnements : 10 francs par an ; étranger, 12 francs.

LUCIEN GOUGY

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

PARIS. — 5, QUAI CONTI, 5. — PARIS

GRAND ASSORTISSEMENT

D'Ouvrages en tous genres : Littérature, Mémoires. Histoire, Beaux-Arts, Ouvrages illustrés des XVIIIe et XIXe siècles. Livres à gravures sur bois

CATALOGUE MENSUEL à prix marqués

Envoyé franco sur demande

ACHAT AU COMPTANT

DE LIVRES EN TOUS GENRES

DE TOUT OU PARTIE DE BIBLIOTHÈQUE ET DE BELLES RELIURES

ANCIENNES ET MODERNES

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS

SUR LES

COTES DE NORMANDIE, EN BRETAGNE

ET A L'ILE DE JERSEY

1° **Billets d'excursion,** valables pendant **un mois** avec itinéraires fixés comme suit :

(1er Mai au 31 Octobre)

1er ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Le Havre (2). — **Fécamp.** — Étretat. — Saint-Valery. — Dieppe. — Le Tréport. — **Arques.** — Forges-les-Eaux. — Gisors. — Paris.

2e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — **Saint-Valery.** — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou **Trouville-Deauville.** — Caen. — Paris.

3e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 70 fr.; 2e classe 55 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — **Rouen.** — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — **Honfleur ou** Trouville. — Cherbourg. — Caen. — Paris.

4e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 80 fr.; 2e classe : 60 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — **Granville (3).** — Avranches — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — **Dinard.** — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — **Rennes.** Fougères. — Le Mans. — Paris.

5e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — **Avranches.** — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — **Dinan.** — **Lamballe.** — Saint-Brieuc, (moyennant supplément). — Rennes. — **Fougères.** Le Mans. — Paris.

6e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Les Andelys. — **Louviers.** — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — **Saint-Valery.** — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou **Trouville.** — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — **Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3).** — Briouze. — Dreux. — Paris.

7e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Les Andelys. — **Louviers.** — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — **Saint-Valery.** — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — **Avranches.** — Mont-Saint Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — **Dinan.** — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. — **Fougères.** — Laval. — Le Mans. — Chartres. — Paris.

8e ITIN .RAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — **Granville,** Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — **Dinan.** — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix — **Roscoff.** — Brest. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

9e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 115 fr.; 2e classe : 100 fr.

Paris. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — **Granville.** — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — **Dinard.** — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — **Lannion.** — Morlaix. — **Carhaix.** — Roscoff. — Brest. — Rennes. — **Fougères.** — Laval. — Le Mans. — **Chartres.** Paris.

Les 10e, 11e, 12e et 14e itinéraires sont délivrés au départ du Mans, de Rouen, d'Angers et de Caen.

13e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 95 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — **Granville (3).** Jersey (Saint-Hélier). — Saint-Malo. — Pontorson. — **Le Mont-Saint-Michel** — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — **Rennes.** — Fougères. — Le Mans. — Paris.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE M. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

MÉRO 60. 3me Année 25 DÉCEMBRE 1898.

PRIX DE L'ABONNEMENT : France..... 10 fr. — Étranger ..... 12 fr.
Un numéro..... 1 fr. 50

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT LE 25 DE CHAQUE MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

SOMMAIRE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES : La maison de Loys de Villiers, par M. CH. SELLIER. — Les amours de Marie-Jacqueline de Ghistelle et du chevalier Séguier, par M. PAUL d'ESTRÉES. — Un prédécesseur de Shylock, par M. G. PÉLISSIER. — La collection de sceaux du Trocadéro, par M. MAX PRINET. — La carte des Chasses du Roi, par E. MAREUSE. — Le Mysticisme à outrance, par X. B. de M. — Une date de l'*itinéraire* de Louis XI.

QUESTIONS : Les dessins des antiquités de la France méridionale par l'architecte Pierre Mignard. — Un prophète à Lyon en 1680. — Quel est ce Hieronimo Borgia?

RÉPONSES : Garde des quais.

CHRONIQUE.

PARIS

LIBRAIRIE A. FONTEMOING

4, RUE LE GOFF, 4

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 28, RUE SERPENTE, PARIS

1898

Digitized by Google

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. Eugène Asse, de la Bibl. de l'Arsenal; M. Barroux, des Archives de la Seine; A. de Barthélemy, membre de l'Institut; Ch. de Beaumont; capitaine Binger; Brutails, archiviste de la Gironde; J. Chavanon, archiviste de la Sarthe; Corroyer, membre de l'Institut; Paul Cottin, de la Bibl. de l'Arsenal; E. Couard, archiviste de Seine-et-Oise; C. Couderc, de la Bibliothèque Nationale; E. Coyecque, des Archives de la Seine; L. Delisle, membre de l'Institut; M. Dumoulin, publiciste; Gaston Duval, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Paul d'Estrée; Fr. Funck-Brentano, de la Bibl. de l'Arsenal; Arthur Giry, membre de l'Institut; Dr Paul Guillon; Vicomte de Grouchy; L.-H. Labande, conservateur du Musée Calvet (Avignon); P. Lacombe, des Amis des Livres; L. Lazard, des Archives de la Seine; L. Levillain, arch. paléog., professeur agrégé de l'Université; Ed. Mareuse; P. Marichal, archiviste aux Archives Nationales; H. Martin, de la Bibliothèque de l'Arsenal; P. Meyer, membre de l'Institut; L. Mirot, archiviste aux archives Nationales; Aug. Molinier, professeur à l'École des Chartes; J. Momméja, conservateur du Musée d'Agen; Mgr X. B. de Montault; A. Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes; Ch. Normand, secrétaire général des Amis des monuments parisiens; J. Oppert, membre de l'Institut; E. Petit; Ch. Portal, archiviste du Tarn; Ch. Ravaisson-Mollien, du Musée du Louvre; Salomon Reinach, membre de l'Institut; Ch. Sellier; Noël Thiollier, archiviste-paléographe; A. Thomas, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris; Maurice Tourneux; l'abbé Ch. Urseau, à Angers; J. Viard, archiviste aux Archives Nationales; F. de Villenoisy, de la Bibliothèque Nationale; Commandant Weil.

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

TRAJET EN 7 H. — TRAVERSÉE EN 1 H.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vid **Calais-Douvres : 9 h., 11 h. 50 du matin, 9 h. du soir.**
Vid **Boulogne-Folkestone : 10 h. 20 du matin.**

DÉPARTS DE LONDRES

Vid **Douvres-Calais : 9 h., 11 h. du matin et 8 h. 15 du soir.**
Vid **Folkestone-Boulogne : 10 h. du matin.**

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 9 h., 11 h. 50 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

Digitized by Google

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

LA MAISON DE LOYS DE VILLIERS

La présente notice a pour objet de compléter ce que nous avons déjà dit dans notre récente publication sur *le Quartier Barbette*, relativement à une maison dont l'emplacement est à présent marqué par le numéro 56 (auparavant le n° 70) de la rue Vieille-du-Temple (1). Cette maison vient immédiatement après celle dont une jolie tourelle fait le coin de la rue des Francs-Bourgeois; elle n'était jadis séparée de l'hôtel Barbette que par les bâtiments d'une importante hôtellerie, qui avait pour enseigne *le Moulinet;* elle figure enfin, sur la 18e feuille du *Plan de la Censive du Temple en 1789*, sous les numéros 2 et 3 (2).

La première mention que nous connaissions de la maison dont il s'agit se trouve dans un titre du Temple, en date du 3 décembre 1340; il y est dit seulement qu'elle attenait à la maison *du Moulinet*, et qu'elle appartenait alors aux hoirs du chevalier Jehan de Braye (ou Brye) (3).

Les censiers du Temple des années 1350, 1360, 1362, 1375 et 1376 y désignent comme détenteur le chevalier messire Thomas de Brye, payant annuellement, à ce titre, 21 sols parisis de cens et fons de terre (4). La maison y est indiquée sous la mention de « maison où souloit estre l'enseigne de *la Faulx* ».

Les censiers du Temple faisant défaut entre les années 1376 et 1438, nous ignorons jusqu'à quelle date le chevalier Thomas de Brye resta propriétaire de l'ancienne maison à l'enseigne de *la Faulx*. Cependant, un titre du 14 février 1390 le désigne encore comme un des attenants de l'hôtellerie *du Moulinet* (5).

1 Charles Sellier, *Le quartier Barbette*, Paris, Fontemoing, 1899, in-8° p. 138 et 139.
2. *Archives Nationales*, N4, 14 (Seine).
3. *Ibid.*, S 5072B, n° 39.
4. *Ibid.*, S 5586 et 5588.
5, *Ibid.*, S 5595, f° 142.

Digitized by Google

Nous avons trouvé Thomas de Brye mentionné dans les comptes de l'hôtel de Charles VI ; il était à Brie-Comte-Robert lorsque, le 23 mars 1380, il reçut un messager envoyé de Paris et porteur de lettres du Roi (1),

Un autre titre du Temple, en date du 11 décembre 1417, nous montre, à la place de Thomas de Brye, le chevalier messire Loys de Villiers (2).

Dans ses extraits des comptes de confiscations faites, au profit des Anglais, en 1421 et 1424, Sauval cite plusieurs fois cette maison « qui fut à Mre Louis de Villiers, chevalier, et de- « puis à son fils, sise Vieille-rue-du-Temple, outre la porte « Barbette, donnée à Mre Jean de Saint-Germain, cheva- « lier, par lettres du roi du 19 janvier 1424 » (3). Dans le compte de l'année finissant à la Saint-Jean-Baptiste 1421, Loys de Villiers est désigné comme « absent », et c'est précisément à ce titre que sa maison est comprise dans les confiscations ; car, en ce temps-là, être absent de Paris, c'est, pour un bon gentilhomme français, se déclarer manifestement contre le parti qui a livré Paris et le trône aux Anglais ; en d'autres termes, c'est être allé grossir le parti du Dauphin. Et, cependant, Loys de Villiers est un officier de la maison d'Isabeau de Bavière ; mais il préfère suivre son prince légitime dans son infortune, plutôt que de continuer de servir cette reine indigne.

Loys de Villiers paraît, avec son fils Charles, dans les comptes de l'hôtel du roi, en qualité de maîtres d'hôtel de la reine, et c'est en cette qualité qu'on les voit assister au conseil des dépenses de leur souveraine, en février et mars 1400 (4).

Loys de Villiers figure aussi parmi les nombreux seigneurs de la cour auxquels le roi Charles VI fit distribuer, le 1er mai 1400, des houppelandes pour « eulx vestir de sa livrée » (5). Cette distribution fut faite assurément en vue de la magnifique réception qu'on préparait pour l'arrivée très prochaine à Paris de l'empereur de Constantinople, Manuel Paléologue.

Il est probable que Loys de Villiers et son fils Charles ne

1. Douët d'Arcq, *Comptes de l'hôtel des Rois de France aux* XIVe *et* XVe *siècles*, p. 54.
2. *Archives Nationales*, S 5082[1], fo 129.
3. Sauval, t. III, p. 321, 573, 582.
4. Douët d'Arcq, *loc. cit.*, p. 135.
5. Ibid, *Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI*, t. Ier p. 165.

Digitized by Google

revirent plus leur maison de la Vieille-rue-du-Temple ; une pièce des archives du Temple nous informe qu'un décret de saisie fut prononcé sur cette maison, le 3 janvier 1425, à la requête des religieux du Temple, à cause des 21 sols de cens et fons de terre qu'ils avaient coutume d'y prendre chaque année. Mais, d'après les termes de ce décret, « pour ceste somme, « iceulx religieux disoient que le dit hostel estoit devenu vuide, « vague, ruyneux et inhabitable, et en tel estat qu'ils n'y pou- « voient rien percevoir, que les arréraiges montoient à la « somme de 9 livres 17 sols et 4 deniers parisis » (1).

Quoi qu'il en soit, la chevalier Loys de Villiers était déjà mort avant le 13 janvier 1430, car il est dit, dans un titre du Temple de cette date, en parlant de la maison *du Moulinet*, qu'elle attenait à l'hôtel de « feu messire Loys de Villiers (2) ».

Sans qu'on s'en soit douté jusqu'à présent, le souvenir des Villiers est longtemps resté attaché à la porte de leur vieille maison. C'est certainement cette porte que Bonamy a signalée, il y a cent cinquante ans, dans son Mémoire sur le lieu et les circonstances de l'assassinat du duc d'Orléans (3); seulement, Bonamy s'est trompé en prenant cette porte pour celle de l'hôtel Barbette. Voici, néanmoins, comment il la décrit : « On ne peut, dit-il, « à la seule inspection la méconnaître pour être du règne de « Charles VI ; quoique ses ornements soient un peu dégradés, « on ne laisse pas d'y apercevoir une construction élégante, qui « prouve que ce n'était pas l'entrée d'un particulier. Mais ce qui « lève tout le doute, est que, sur le haut de cette porte, on « voit sculpté un écu chargé de fleurs de lys sans nombre, sur- « monté d'un heaume ou casque, au-dessus duquel est une « grande fleur de lys et ayant pour supports deux lions : cet écu « ressemble à celui d'une monnaie de Charles VI, appelée écu « au heaume. »

Mieux que le plan, d'ailleurs très inexact, que Bonamy a annexé à son Mémoire, l'historien Villaret, le continuateur de Velly, a indiqué l'emplacement de cette porte en disant que la tourelle qui fait encore le coin de la rue des Francs-Bourgeois, n'était éloignée que de trente pas de l'ancien hôtel Barbette (4). Mais il est évident que Villaret a commis ici la

1. *Arch. nat.*, S 5071[A], 6e nº de la 65e liasse.
2. *Ibid*, S 5072[A], 11e nº de la 65e liasse.
3. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, série ancienne, t. XXI, p. 515.
4. *Histoire de France* de Velly, continuée par Villaret, t. XII, p. 477.

Digitized by Google

même erreur que Bonamy, puisqu'il place aussi l'hôtel Barbette là où se trouvait la maison de Loys de Villiers, séparée de celui-ci, comme nous l'avons vu, par l'hôtellerie du Moulinet.

Un instant nous avons pu croire que le chevalier Loys de Villiers, en sa qualité d'officier de la maison du roi aussi bien qu'en bon serviteur de la couronne, aurait porté les armes de son souverain et maître, c'est-à-dire les fleurs de lys, encore sans nombre, comme l'a mentionné Bonamy; mais un hasard heureux nous ayant fait retrouver le blason de Loys de Villiers, nous avons dû abandonner cette hypothèse. Les Villiers de Champagne portaient : *de sable semé de fleurs de lys d'argent* (1). Il faut donc absolument renoncer à voir, dans les fleurs de lys sans nombre qui surmontaient la porte de l'hôtel de Loys de Villiers, les armes de France, alors qu'il devient évident que c'étaient les armoiries personnelles du maître d'hôtel de la reine. Nous savons, du reste, et il ne saurait y avoir désormais de confusion à cet égard, que les armoiries dont Isabeau avait orné la porte de son petit séjour de l'hôtel Barbette, étaient les *fusées* héraldiques de Bavière ; d'où le nom d'*hôtel des Fusées* donné à l'ancienne porte Barbette (2).

La porte fleurdelisée de Loys de Villiers dut disparaître vers les premières années de notre siècle; c'est elle, sans doute, que visait La Tynna dans son *Dictionnaire des rues de Paris* (édition de 1816), en disant : « On vient d'achever de défigurer une porte, « rue Vieille-du-Temple, au coin de la rue des Francs-Bourgeois, « où l'on voyait des vestiges de l'ancien hôtel Barbette; » à moins qu'il ne s'agisse ici de la porte qui a disparu pour faire place à la devanture du magasin d'épicerie du n° 54 de la rue Vieille-du-Temple, et dont quelques traces subsistent encore.

Si nous reprenons la filiation de la maison qui nous occupe, nous voyons, sans en avoir pu découvrir la voie de mutation, qu'elle appartenait, en 1438, à maître Girard de Grandchamp, après avoir été, depuis Loys de Villiers, la propriété de Guillaume de la Baye et de la chapelle d'Etienne Haudry (3). Guillaume de Grandchamp la garda environ vingt ans, s'acquittant annuellement envers le Temple des 21 sols parisis de cens et fons de terre accoutumés (4). Après sa mort, la maison passa

1. Cf La Chesnaye des Bois et Grandmaison.
2. Voir notre *Quartier Barbette* susmentionné, p. 98 et 99.
3. *Archives nationales*, S 5586.
4. *Arch. Nat.* S 5587; MM 135 et 134; S 5586.

Digitized by Google

aux mains de ses héritiers qui en restèrent détenteurs jusqu'en 1472 ; mais ce n'était plus qu'une « masure inhabitée » sur laquelle on ne percevait plus rien à cause de cela (1).

De 1472 à 1482, Geoffroy Lory, couturier, y prit la place des héritiers de Girard de Grandchamp. En 1472, il réédifia la maison de fond en comble et y adjoignit, l'année suivante, par voie d'acquisition, le terrain de l'ancienne hôtellerie *du Moulinet* « où il n'y avait plus que la place vuide (2). »

Les successeurs de Geoffroy Lory furent, d'abord, la veuve de Jean Quarré, en 1482, puis Jacques Planche, en 1499 (3).

A partir de cette époque, on voit la maison de Loys de Villiers, ainsi que toutes celles comprises entre la rue des Francs-Bourgeois et l'hôtel Barbette, passer aux mains de l'opulent trésorier de France, Jean Hérouët, après que sa femme, Marie Malingre, lui eut apporté en dot la maison où apparaît alors la jolie tourelle qu'on admire encore à l'angle des rues Vieille-du-Temple et des Francs-Bourgeois (*alias* des Poulies). Après la mort de Jean Hérouët, arrivée avant 1515, sa veuve, Marie Malingre, convola en secondes noces avec Jean Balue, chevalier, seigneur de Villepreux, de Gouaix, d'Ermet et autres lieux, neveu du fameux cardinal d'Angers; mais elle n'en resta pas moins propriétaire de tout l'héritage de son premier époux, si bien que Jean Balue, suivant les censiers de 1528 à 1550, en est désigné comme le détenteur, « à cause de sa femme, au lieu de Jean Hérouët, » et doit, pour cette raison, payer chaque année au Temple 46 sols 6 deniers parisis de cens et fons de terre (4).

Par donation en date du 30 juillet 1538, Loys Balue, seigneur d'Ermet, fils de Jean Balue et de Marie Malingre, est bien et dûment propriétaire, par indivis, de la moitié de tout le domaine de ses père et mère, mais il ne faut pas moins en considérer ceux-ci comme les vrais détenteurs, ainsi qu'il appert d'un titre du Temple, daté de l'année 1547 (5).

De même, on voit un certain Georges Hérouët, écuyer, seigneur de Carrières, secrétaire du roi, poursuivi, à la requête du grand prieur du Temple, pour le paiement des arrérages du cens

1. *Arch. nat.*, MM 135 à 139; 142 et 143; S. 5587[3].
2. *Arch. nat.*, MM. 144 et 145.
3. *Arch. nat.*, MM. 147 à 154.
4. *Arch. nat.* MM. 156 à 169. — Pour ce qui concerne les Malingre, les Hérouët et les Balue, nous prions le lecteur de se reporter à notre étude sur le *Quartier Barbette*, p. 130 à 135, y compris notes et renvois.
5. *Arch. nat.*, S. 5,097 38, pièce attachée à la 6e pièce de la 66e liasse.

Digitized by Google

et fons de terre de ce domaine, bien qu'il n'en soit nullement propriétaire; mais il est l'héritier de Jean Hérouët et poursuivi comme tel (1).

Jean Balue et Marie Malingre étant décédés, une fille (ou une nièce) de Jean Hérouët, Loyse Hérouët, veuve de Jean Rivière, notaire et secrétaire du roi, devint, à son tour, propriétaire de tout ce même domaine. Nous savons, d'ailleurs, qu'elle détenait déjà la maison dont nous nous occupons, lorsqu'elle fit, en 1561, l'acquisition du logis de la tourelle (2),

Après la mort de Loyse Hérouet, arrivée en 1582, la maison, objet de la présente notice, ainsi que ce qui restait de l'ancien domaine de Jean Hérouet, moins le logis de la tourelle, passa des mains des héritiers de ladite Loyse, entre celles d'un riche marchand de chevaux, Laurent de la Barre, dont la fille, Agathe, épouse de Jacques Bouzé, bourgeois de Paris, hérita. Mais cet héritage consistait en deux maisons seulement, qui se « joignaient l'une l'autre » : l'une occupant l'emplacement de l'ancien logis de Loys de Villiers, et l'autre celui de la ci-devant hôtellerie *du Moulinet* (3). Mais nous ne devons plus nous occuper que de la première.

Le 8 mars 1611, Jacques Bouzé et sa femme, Agathe de La Barre, la vendirent à René Depret, valet de chambre ordinaire du roi.

Le 16 décembre 1619, Catherine Brulard, femme dudit René Depret, tant en son nom que comme procuratrice de son mari, céda la dite maison, par contrat de vente à Noël Boussingault, marchand de vin, bourgeois de Paris, et y demeurant rue Cloche-Perce (4).

Nous nous sommes déjà posé la question de savoir si ce

1. *Arch. nat.*, S. 5,073 B, 4e nº de la 66e liasse.

2. Voir notre étude sur le *Quartier Barbette*, p. 134 et 135.

3. *Arch. nat.*, S 5,596 et 5,638. — La maison à l'enseigne *du Moulinet* était une ancienne hôtellerie qui avait successivement appartenu à Pierre Dubuisson, dès 1350; puis à Jehan Lombart, en 1375; enfin à Jehan Auclou, ancien drapier (*Arch. nat.*, S. 5,586 et 5,588 et S. 5,595, f° 142). Cette maison, située entre l'hotel Barbette et la maison de Loys de Villiers, payait 55 sols de cens. Jehan Auclou, après avoir exploité cette hotellerie jusqu'à l'âge de 72 ans, la vendit à Gillet Martin en 1417. Nous avons vu Geoffroy Lory, couturier, en faire l'acquisition en 1472. Elle passa ensuite dans le domaine des Hérouet et des La Barre, et constituait sur le plan de la censive du Temple de 1789, les numéros 5, 6, 7 et 8 de la 18e feuille. Correspondant aux numéros actuels 58 et 60 de la rue Vieille-du-Temple. (Voir notre étude, *Le quartier Barbette*, p. 139, 140 et 141.

4. *Archives nationales*, S 5073B, 41e nº de la 66e liasse ; S 5638, f° 392.

Digitized by Google

Noël Boussingault est bien le fameux marchand de vin qu'un vers de Boileau a presque immortalisé :

J'ai quatorze bouteilles
D'un vin vieux.... Boucingo n'en a point de pareilles.

Eh bien, non ! Notre Boussingault n'est point l'« illustre » cabaretier qui tenait boutique rue Bourgtibourg, mais son père. Il suffit, pour s'en assurer, de s'en rapporter au *Dictionnaire critique* de Jal qui donne sur cette famille les informations les plus précises. Nous pouvons cependant y ajouter ceci : Noël Boussingault mourut le 23 août 1638 et fut inhumé à l'église Saint-Gervais, sa paroisse (1).

La maison de la Vieille-rue-du-Temple, qui avait pris pour enseigne : *à la Madeleine* (2), devint alors la propriété de sa veuve Anne Morisse, comme lui étant échue en partage des biens de la communauté d'elle et de son mari, Noël Boussingault. Elle la garda jusqu'au jour où elle la vendit à Charles Gaspard Dodun, seigneur d'Herbault, secrétaire du roi, le 7 avril 1657. Le fils de celui-ci, le marquis d'Herbault, en hérita comme seul et unique héritier de son père; il était commandeur et grand trésorier des aides du roi, lieutenant général au gouvernement de l'Orléanais, capitaine des chasses et gouverneur du château de Blois.

Le dit marquis d'Herbault vendit à son tour la maison, le 16 avril 1736, à Pierre Desplasse, écuyer, conseiller, notaire et secrétaire du roi. Après la mort de ce dernier, elle passa aux mains de sa fille, Anne-Madeleine Desplasse, épouse de Charler Sauvaige, conseiller secrétaire du roi, pour appartenir, après sa mort, par indivis et voie d'héritage : 1° à Antoine-Pierre Desplasse, écuyer, seigneur de Montgobert, Soucy et autres lieux, conseiller du roi, payeur des rentes de la Ville de Paris; 2° à Auguste-René Desplasse de La Marqueterie, écuyer, conseiller du roi; 3° à M^re^ J.-B. Desplasse, prêtre, docteur en théologie, chanoine de l'Église de Paris, archidiacre de Brie et conseiller du roi; 4° à damoiselle Amélie-Marguerite Desplasse, fille majeure, lesquels sieurs et dame Desplasse représentaient seuls leur aïeul, Pierre Desplasse ; 5° à Alexandre-Philippe

1. L'abbé Lebeuf, *Histoire du diocèse de la ville de Paris*, édition Cocheris, t. I^er^, p. 342.
2. *Arch. nat.* S 5081 5.

Digitized by Google

Sauvaige, écuyer, conseiller du roi, notaire à Paris; et 6° à Auguste-Robert de Busancy, écuyer : ces deux derniers comme fils de feue Anne-Madeleine Desplasse.

Enfin les susdits héritiers cédèrent la maison, suivant contrat de vente du 13 février 1779, à Jean de La Ville, maître maréchal (1) qui la possédait encore et y demeurait au moment de la Révolution.

CHARLES SELLIER.

LES AMOURS

DE MARIE-JACQUELINE DE GHISTELLE ET DU CHEVALIER SÉGUIER

D'après des documents inédits.

L'intéressante communication de M. Arthur Merghelinck (25 août 1898) nous remet en mémoire un dossier des *Archives de la Bastille*, dont l'analyse stimulera les investigations de notre érudit confrère, sans lasser, nous l'espérons du moins, la bienveillante attention de nos lecteurs.

Par une de ces coïncidences qu'une similitude de noms rend plus piquante encore, une demoiselle de Ghistelle, originaire de l'Artois, subissait, en 1725, les épreuves par lesquelles devait passer trente ans plus tard Catherine Cornille; mais, plus heureuse que l'humble paysanne du Quesnoy, la demoiselle de Ghistelle put épouser, après une détention de six mois, l'homme ont l'avaient violemment séparée des préjugés de caste et de famille.

Du reste, de tels exemples sont assez fréquents dans les annales de l'ancien régime. Ils sont déjà instructifs par eux-mêmes et apportent en outre une contribution nouvelle à la psychologie toujours si variée des passions humaines.

I

François Séguier, qu'on appelait le chevalier Séguier, et qui appartenait à l'illustre famille du même nom, s'était pris d'amour pour Marie-Jacqueline de Ghistelle, une fille sans dot et sans

1. *Arch. nat.* S 5638, p. 392 et suiv.

Digitized by Google

fortune, récemment arrivée à Paris. Impatient de l'épouser, le chevalier avait fait publier un ban à Saint-Germain-le-Vieil, obtenu la dispense des deux autres et sollicité du lieutenant civil l'autorisation d'adresser des sommations respectueuses à son père. Celui-ci, qui ne nous paraît avoir rempli aucune fonction publique, bien qu'on lui donne parfois le titre de Président, répondit du *tac au tac*, pour nous servir du terme expressif de l'argot moderne; c'est-à-dire qu'il eut recours, lui aussi, à la procédure; mais la sienne était sûre du succès à une époque où l'autorité paternelle était encore toute-puissante.

Assisté de Louis-Anne, son second fils, — François était le quatrième — Séguier fit présenter au Roi un placet, où, sous prétexte d'épargner à sa famille une alliance déshonorante, il sollicitait l'internement immédiat à l'Hôpital général de la demoiselle de Ghistelle. Il appuyait sa requête d'un mémoire justificatif et de pièces authentiques établissant l'état civil de sa future bru et des parents de celle-ci. C'était d'abord l'acte de décès du père, Liévin de Ghistelle, ancien garçon jardinier à Boulogne, mort en 1719 au village de Hesdin-l'Abbé, âgé de soixante-dix-huit ans. Puis, les actes de baptême des cinq enfants qu'il avait eus de son mariage avec Marie-Jeanne de Montbaillard, encore vivante, mais remariée en 1725 avec un homme d'affaires du nom de Guillemain. L'acte de baptême concernant Marie-Jacqueline, l'aînée de ces enfants, sur laquelle Séguier appelait les foudres royales, était apostillé d'une note portant en substance, que cette fille, « une assez jolie brunette », avait dû à la protection de l'évêque de Boulogne d'être mise au couvent de la Providence, dans cette même ville, pour y apprendre le métier de dentellière.

Somme toute, Séguier venait démontrer par cette exhibition de pièces, que ces gueux, n'ayant jamais eu que « des misères accablantes convenant à leur fortune », étaient bien osés de chercher à entrer dans une famille illustrée par les plus glorieuses alliances.

Et, de fait, des lettres, émanées des plus grands seigneurs du royaume, venaient confirmer les doléances de Séguier et recommander instamment son mémoire, renvoyé, avec son placet, au lieutenant de police Hérault. Voici en quels termes s'exprimait une de ces lettres :

« Pour cette fois, monsieur, j'ai l'honneur de vous écrire pour une

Digitized by Google

affaire qui me tient fort au cœur et pour me joindre avec M. le duc de Sully pour M. Séguier, qui nous est très proche et que nous aimons et estimons tous. Nangis se joindra à nous. Enfin, monsieur, je vous supplie de nous être favorable. En mon particulier, je vous serai très obligée. M, de Sully vous présentera le mémoire. Je vous supplie de me croire, etc.

« N. DE LAVAL,

« Maréchale DE ROCHEFORT. »

Ce serait nous détourner beaucoup trop de notre route que de rechercher comment les Séguier s'étaient alliés aux Sully et aux Laval. Nous renverrons, pour plus amples renseignements, aux *Historiettes* de Tallemant des Réaux, fort bien informées dans leurs médisances coutumières.

Nous ignorons la part prise par « Nangis » à cette coalition de grands personnages contre une pauvre fille; mais nous voyons que le duc de Sully s'entremit très activement pour faire obtenir gain de cause à Séguier. Il entre en correspondance avec Hérault et celui-ci s'empresse de le tenir au courant de la marche que suit l'affaire. Il a remis lui-même le mémoire à M. de Maurepas, ministre de la maison du Roi, qui se trouve fort embarrassé pour donner pleine et entière satisfaction à Séguier. Il en fait juge le duc de Sully. La demoiselle de Ghistelle est une honnête fille : il est donc impossible de l'envoyer à l'Hôpital général, le séjour des voleuses et des prostituées. Mais on peut l'enfermer, par ordre du Roi, dans un couvent où le père du chevalier paiera pension pour elle.

Cette solution agrée à Sully, et Séguier l'accepte à son tour. En conséquence, le 19 novembre 1725, Marie-Catherine de Ghistelle était incarcérée au couvent des Dames de Saint-Michel.

II

C'était toujours une bonne aubaine, pour des communautés pauvres, que l'arrivée, dans la maison, d'une pensionnaire, internée, par ordre du roi, aux frais d'un riche particulier. Sans doute, on assumait ainsi de graves responsabilités ; mais une Supérieure intelligente savait concilier les exigences d'une surveillance étroite avec les égards dûs à l'infortune.

Or, qui les méritait mieux que Marie-Jacqueline de Ghistelle? Avec cette délicatesse de doigté qui caractérisa en tous temps

Digitized by Google

les errements de la police, vingt archers avaient envahi le domicile des Guillemain, s'étaient emparés de leur proie et l'avaient traînée chez les dames de Saint-Michel

Dans le simple appareil
D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil.

La Supérieure écrivait au lieutenant de police que ses estafiers n avaient pas laissé le temps à la jeune fille de prendre ses meubles, son linge, ni même une robe. La demoiselle de Ghistelle ne pouvait pourtant pas rester dans un tel dénuement. Et puis, il était d'usage que les dames pensionnaires se fournissent chez le tapissier « des petits meubles » qui leur étaient nécessaires. M. Séguier n'hésiterait certes pas à « donner pour cet objet dix livres par mois. » Hélas! soupirait la Supérieure, « il faut que notre petite communauté vive et nous avons un monde si difficile à contenter! »

La bonne dame ne nous dit pas si « Monsieur Séguier » s'exécuta ; mais elle apprend au lieutenant de police que la mère et le beau-père de la jeune fille, les époux Guillemain, sont venus voir la prisonnière. Ils firent mieux encore : ils adressèrent à qui de droit requête sur requête, multiplièrent les démarches, sollicitèrent de puissants protecteurs, mais ne purent se faire rendre leur fille. La lutte était inégale, d'autant que le chevalier Séguier, qui avait élu domicile chez eux, n'entendait pas renoncer à la main de Marie-Jacqueline.

III

Sur ces entrefaites, mourait Séguier père. Louis-Anne, le fils aîné, qui avait hérité de l'obstination et des rancunes du vieillard, voulut tout d'abord continuer la pension. Mais son frère cadet, qui avait trente-trois ans bien sonnés, s'obstinant à réclamer Marie-Jacqueline, Louis-Anne ne s'opposa plus à la mise en liberté de la jeune fille.

La demoiselle de Ghistelle n'en était pas moins restée six mois au couvent de Saint-Michel.

Comme on pense bien, les deux amants ne tardèrent pas à se marier ; mais une nouvelle épreuve les attendait à l'issue de la cérémonie.

Pendant que sa fiancée était sous les verrous, François Séguier,

Digitized by Google

qui ne savait plus où donner de la tête, s'était abouché avec un certain de Presle, dont le crédit — du moins il l'affirmait — devait ouvrir à Mlle de Ghistelle les portes du couvent. François avait souscrit, en conséquence, pour cinq mille livres de billets, à un personnage aussi influent. Celui-ci, en réalité un vulgaire escroc, comme tant d'autres chevaliers d'industrie du même temps, était allé tout simplement se promener à Versailles, à Marly et à Meudon, sous le spécieux prétexte de solliciter « des gens en place ». Il n'avait donc absolument rien fait; et quand l'heure de la délivrance avait sonné pour Marie-Jacqueline, de Presle avait présenté les billets. Le chevalier Séguier eut tous les bonheurs, l'amour et l'argent : les juges obligèrent de Presle à restituer au signataire ses lettres de change.

IV

Ce petit roman, qui, après avoir commencé comme celui de Catherine Cornille, se termine plus heureusement, se trouve encore confirmé par le Dictionnaire de La Chenaye-Desbois. Nous y lisons, en effet, à l'article SÉGUIER :

« BRANCHE DE SAINT-CYR

Claude-Alexandre Séguier (second fils de NICOLAS, seigneur de Saint-Cyr et de Charlotte Pépin), mourut le 4 décembre 1725. Il avait épousé : 1° le 11 juillet 1689 Marie-Jeanne Lenoir, fille de Charles, président à la Cour des Aides de Paris, et de Louise Target; et 2° Renée-Françoise de Canonne, morte le 27 janvier 1712, veuve de Jacques Boulet, seigneur de Taramesnil, et fille d'Adrien, secrétaire du roi, et d'Anne Séguier. Du premier lit, il a eu :

Alexandre-Charles, clerc tonsuré, mort le 28 septembre 1711 et enterré à Saint-Sulpice.

2. *Louis-Anne*, qui suit.

3. *Nicolas*, chanoine régulier de la Congrégation de France.

4. *François*, marié à Marie-Jacqueline de *Ghistelle*, fille de *Liévin* et de Marie-Jeanne de *Montbaillard*, dont :

Claude-François-Louis, ancien mousquetaire du Roi dans sa seconde compagnie, mort à Paris le 21 février 1765 et inhumé à Saint-Germain-l'Auxerrois et Jeanne-Antoinette. »

Louis-Anne eut pour fils Antoine-Louis, le célèbre avocat

Digitized by Google

général au Parlement, membre de l'Académie française, qui fit brûler tant de livres par la main du bourreau, malgré qu'il eût lui-même singulièrement rôti le balai, et qui mourut à Tournai pendant la première émigration.

. . . . . .

Maintenant, quelle était cette demoiselle de Ghistelle ? Elle n'appartenait certainement pas à la grande famille du même nom ! Peut-être, plus heureux que nous, notre confrère M. Merghelynck en saura-t-il découvrir l'origine ?

PAUL D'ESTRÉE.

UN PRÉDÉCESSEUR DE SHYLOCK

Le jugement qui permet à Shylock de couper une livre de chair sur le corps de son débiteur, mais lui interdit d'en faire couler une goutte de sang, n'est pas sans analogue dans la vie réelle de l'Italie de la Renaissance, et le document suivant, antérieur d'un siècle à Shakespeare, nous montre des chrétiens non moins impitoyables que le cruel juif de son *Merchant of Venice*.

Le gouverneur du château de Gênes, Zanono de Cropello, ordonne avant de mourir qu'on l'enterre en Lombardie. La longueur du funèbre voyage rend nécessaire l'embaumement, et la famille du défunt charge un chirurgien, le Crémonais J.-J. de Verano, d'extraire du corps les viscères, mais les viscères seulement ! et au rebours du juge shakespearien, lui défend de toucher à un pouce de cette chair paternelle ! Or, le malheureux a l'imprudence ou la maladresse, en ouvrant le cadavre, d'en « prendre du gras, » et comme la chair, muscles et sang, bientôt pourriture, est plus noble que les organes abdominaux et ne doit pas être entamée sans permission, les shylockiens héritiers de Z. de Cropello n'admettent point ce vol, ce détournement de chair humaine, et poursuivent l'indiscret opérateur devant les tribunaux milanais et le font condamner aux galères. Et c'est la pitié d'un capitaine de chiourmes pour ce vieillard sans force et sans courage, qui lui épargne le banc de rameur et le laisse en prison. Il faut que des gentilshommes crémonais, des citoyens génois, émus de compassion, interviennent pour que le commissaire ducal à Gênes, F. Fontana, demande enfin

Digitized by Google

à Ludovic Sforza la grâce de ce pauvre diable de chirurgien. — Voici le texte de ce document :

Ill^mo et ex^mo signore (1). Dapoi che M. Zanono da Cropello fu morto, per havere epso ordinato in vita chel corpo suo fosse portato in Lombardia ad sepelire, per la longheza del camino fo necessario extrahere dal cadavere le viscere, acio non havesse produre fetore; e cosi havendo li fioli de M. Zanono dato la cura de fare questo effecto ad maestro Joan Jacomo da Verano, cremonese, barbero ciroïco in queste forteze, epso, dopoi hebe tagliato et aperto el cadavere, pare che prendesse del grasso contra la volunta et intentione de li predicti figlioli; liquali, havendo inteso el facto, se lo reputarono ad grande injuria, parendoli che la confidentia havevano preso depso maestro Joan Jacomo et la qualita del patre non meritasse simile demonstratione, e per questo ne fecero lamenta ad l'Excellentia vostra; laquale ordinò che, dopoi chepso fu stato per molti di in presone, fosse posto in galea ; e cosi si era per exeguire, ma per essere dicto maestro vecchio, el capitaneo de le galee recuso de acceptarlo, dicendo non se ne potria valere ad alcuno bisogno, e pero è stato necessario tenerlo de continuo in presone. Da alcuni giorni in qua, molti zentilhomini cremonesi mi hano scripto e facto parlare, e cosi alcuni citadini qua me hano dicto, pregandomi ad volere operare che questo proverhomo fusse relaxato ; atteso chel ha facto penitentia del peccato ; e per questo, mosso etiamdio da compassione, ho tentato chel castellano presente de Castelleto voglia remettere la injuria, et havere respecto ad due figliole nubile quale ha dicto maestro, e cosi è stato contento perdonare la injuria ad nostra contemplatione. Ma perche l'excellentia vostra ha ordinato che costui fusse posto in galea, dice non li parere de farlo liberare de presone senza licentia de epsa. Pertanto, mi è parso seriverli questa, e supplicarli che se digna havere misericordia al dicto poverhomo, atteso chel castellano ha remesso la injuria, e volere più presto havere respecto ad le figliole che sono nubile (lequale, manchandoli el padre, potriano restare ad la vergogna del mondo), che al manchamento ha commisso. Che veramente, ultra che fara opera pietosa, molti zentilhomini ne haverano piacere. E quando ad la Celsitudine vostra piacia farlo liberare, la prego che se digna scirivere per modo chel effecto se possa fare. Ad laquale mi raccommando.

Genue, die 23 septembris 1498.

Ill^me et ex^me dominationis vestre servitor,

Franciscus Fontana.

Suscription : *Ill^mo et ex^mo principi et D. no meo precipuo, Dno Ludovico Marie Duci Mediolani.*

(1) Milan, *Archivio di stato, cart. generale*, à la date.

Digitized by Google

Nous ignorons si Fontana obtint cette grâce, et l'affaire en soi importe peu. Ce qu'il faut en retenir, c'est que l'opinion en Italie établissait couramment une certaine échelle de noblesse entre les diverses portions du corps humain, attribuait à chacune une valeur plus ou moins grande, une part plus ou moins intime, pourrait-on dire, de personnalité; c'est que le fait de reconnaître, au moins implicitement, une valeur vénale au corps humain n'y est nullement imaginaire ou exceptionnel, comme on pourrait le croire d'après Shakespeare; c'est qu'enfin le poète n'a fait que mettre en scène un fait, dont les analogues n'ont pas sans doute été rares pendant tout le cours du XVI[e] siècle, et qui en tout cas n'avait rien de spécial aux israélites.

L.-G. PÉLISSIER.

LA COLLECTION DE SCEAUX

EXPOSÉE AU TROCADÉRO

La ferveur qui s'est manifestée chez nous pour l'étude des sceaux, il y a un demi-siècle environ, et qui a fait éclore, à cette époque, nombre d'œuvres importantes, paraît s'être rapidement refroidie. Les publications sont devenues rares et ne sont presque jamais sorties d'une consciencieuse et modeste analyse. Elles semblent s'être soumises au programme inscrit par le marquis de Laborde, en tête d'une préface qui est un véritable manifeste scientifique. « L'étude des sceaux, — écrivait-il en présentant au public la collection de sceaux des Archives, inventoriée par Douët d'Arcq, — créera une science lorsque tous ses éléments auront été réunis, classés, décrits et mis libéralement à la disposition des hommes studieux ». Depuis lors, les érudits se sont montrés satisfaits de collaborer à construire la base ainsi définie de la science sigillographique. Leurs travaux décrivent, réunissent et classent les sceaux épars dans les dépôts d'archives publiques et privées, et en révèlent au monde savant les particularités et l'intérêt.

D'autre part, le desideratum du marquis de Laborde se réalise plus complètement de jour en jour, grâce à l'œuvre poursuivie par l'atelier de moulage des Archives nationales. Depuis plus de cinquante ans qu'elles ont assumé la tâche de multiplier

Digitized by Google

les sceaux au moyen de fac-simile, les Archives n'ont jamais cessé de créer des moules et d'éditer des épreuves. Outre leurs propres sceaux, elles ont reproduit un grand nombre de ceux de la Bibliothèque nationale et ceux que Demay était allé chercher en Flandre, en Artois, en Picardie, en Normandie, etc. L'ensemble de la collection ainsi constituée s'élève aujourd'hui au nombre d'environ 50,000 empreintes.

A deux reprises déjà, l'administration des Archives avait livré à la curiosité du public quelques exemplaires choisis des productions de son atelier; mais le reste, la très grande majorité, reposait invisible dans des armoires, quand M. Servois eut l'heureuse idée de faire profiter plus largement les visiteurs de l'hôtel Soubise des richesses sigillographiques qui y sont accumulées. Depuis quelques mois sont exposés par son ordre, dans une vaste salle du rez-de-chaussée, les moulages qui composent la collection des Archives proprement dite, c'est-à-dire les quelque 18,000 empreintes qui ont été moulées avant 1863 et dont la description a été faite et publiée par Douët d'Arcq. On a conservé à cette exposition l'ordre de l'inventaire. Les sceaux, classés suivant la situation politique et sociale de leurs possesseurs, y sont représentés par des épreuves en soufre, dont l'identité de forme et de relief avec les originaux peut être considérée comme absolue.

Cette année aussi, et tandis que se révélait aux yeux du public la collection des Archives, M. Haraucourt, conservateur du Musée de sculpture comparée, se déterminait à élargir une œuvre tentée, en 1891, par son prédécesseur, et à compléter d'une série de sceaux véritablement importante, la réunion des moulages qui forme l'exposition permanente du Trocadéro. M. Roussel, secrétaire de l'administration du Musée, a été chargé de porter à 2,500 environ le nombre des empreintes exposées. Il a, dans ce but, choisi parmi les sceaux des Archives, ceux qui lui paraissaient le mieux caractériser la gravure sigillaire aux diverses époques et il y a adjoint une suite de moulages acquise en Hollande. Son choix a été des plus heureux et l'ensemble de la collection qu'il a ainsi formée, donne une idée très nette de ce que fut l'art des graveurs de sceaux.

L'administration du Musée a enfermé son exposition dans le cadre adopté pour la collection des Archives. Elle a respecté, d'une façon presque absolue, le plan tout historique de Douët d'Arcq, qui dispose les sceaux d'après la condition de leurs pos-

Digitized by Google

sesseurs. Un tel classement peut se défendre, ne serait-ce qu'au nom de la tradition. Cependant, il ne saurait être logique que si l'on envisage, pour assigner sa place à chaque sceau, non pas l'une quelconque des situations qu'a pu occuper son propriétaire, non pas même la plus importante d'entre elles, mais la qualité en laquelle il s'est fait représenter par ce sceau. En s'astreignant à cette règle, on éviterait certaines étrangetés qui sotn de véritables hérésies sigillographiques; on n'irait pas placer, par exemple, un sceau épiscopal dans la série réservée aux offices de guerre, sous prétexte que l'évêque de Châlon qui en usait, était aussi gouverneur de l'Artois.

Toutefois, les organisateurs de la collection du Trocadéro ont dérogé, en quelques détails, au plan traditionnel. Ils ont compris qu'il n'était pas le plus conforme au but d'enseignegnement artistique pour lequel le Musée a été créé, et ils ont pensé à lui substituer un ordre basé sur la considération des images figurées sur les sceaux, un classement par *types*. C'est ce qu'ils ont réalisé à l'intérieur de la division consacrée aux sceaux des seigneurs, où ils ont juxtaposé chronologiquement ceux du type équestre, d'une part, ceux du type féminin, d'autre part. De plus, ils ont présenté, dans un tableau récapitulatif, une vue synoptique des principales modifications qu'a subies chaque type sigillaire au cours des siècles. Il faut les louer de ces innovations, et regretter seulement qu'ils n'aient pas jugé à propos de généraliser, en l'étendant à l'ensemble de l'exposition, un système dont ils avaient reconnu les avantages. Par là, ils auraient, je crois, assuré plus d'efficacité encore à l'action éducatrice que ne manquera pas d'avoir leur collection sur les visiteurs du Trocadéro.

MAX PRINET.

LA CARTE DES CHASSES DU ROI

Nous avons annoncé, il y a quelque temps, que la Préfecture de la Seine publie d'intéressantes monographies relatives à chacune des communes du département. Ces monographies sont accompagnées de deux plans donnant : le premier, une reproduction de la carte des Chasses du Roi, et le second, l'état actuel de la commune.

A ce propos, il nous a paru intéressant de déterminer à quelle

Digitized by Google

époque a été publiée la dite carte des Chasses, qui n'est pas datée. La Préfecture de la Seine lui attribue la date de 1773, et à côté de cela, on est tout étonné d'y voir figurer le canal de l'Ourcq, décrété en l'an X, et de ne plus y voir la Bastille.

M. Napoléon Ney, dans une intéressante notice sur la carte de l'Etat-Major Français publiée en 1877, donne quelques éclaircissements sur la question. Le levé de la carte, dit-il, a été commencé en 1764, sous la direction de Jean-Baptiste Berthier, ingénieur, et a été terminé en 1773. La gravure, qui avait été interrompue pendant plusieurs années, n'a été reprise qu'en 1801, sur l'initiative du ministre de la guerre, Alexandre Berthier, devenu plus tard prince de Neufchâtel et de Wagram, qui voulait voir achever la belle œuvre de son père.

J'ai eu la bonne fortune de rencontrer, tout dernièrement, quelques feuilles de cette carte à l'état d'épreuve; c'est, vraisemblablement, tout ce qui avait été gravé avant 1802; sur la feuille de Paris, le canal de l'Ourcq n'y figure pas et l'emplacement de Paris est resté en blanc; ce sont les seules différences que j'ai remarquées entre les deux états.

Notre carte a été mise au courant dans la mesure du possible (le n° 3 du *Mémorial du Dépôt de la Guerre*, paru en nivôse, an XI (janvier 1803), la signale comme une carte publiée), et représente, par suite, la topographie des environs de Paris à la fin du XVIII^e^ siècle, sans que l'on puisse lui assigner une date absolument précise.

E. Marieuse.

LE MYSTICISME A OUTRANCE

M. L. Cloquet, professeur à l'Université de Gand, dans une brochure intitulée : *Esthétique architecturale*, Bruxelles, stigmatise ainsi le faux symbolisme basé sur la représentation à outrance du Sacré-Cœur :

« C'est surtout de nos jours qu'on a introduit le symbolisme là où il ne devrait y avoir que de la structure. Le R. P. Chevalier n'a pas craint de reproduire à l'infini l'image du Sacré-Cœur dans le tracé des différentes parties du plan même de la basilique votive de Quito; le transept, le chœur, les onze chapelles absidales ont toutes cette forme préconçue. Sans parler de la tablature qu'ont dû donner aux constructeurs ces exigences aux-

Digitized by Google

quelles répugnent les règles techniques, remarquons ce qu'il y a de peu raisonnable dans ce symbolisme à outrance, attendu que jamais visiteur ne pourra même apercevoir ce que l'architecte a voulu exprimer par cet étrange tracé visible sur un plan terrier dessiné, mais n'apparaissant plus dans l'œuvre construite.

« A Issoudun, le tabernacle est un cœur, on introduit la clef dans la plaie. A Quito, la façade principale est un cœur, la porte est dans la plaie. Ici, les formes symboliques ne sont que trop visibles, elles supplantent les formes de structure, elles sortent de leur rôle. Le bon sens proteste contre ces conceptions puériles ,parfois si coûteuses ».

Cette critique est très juste et j'y applaudis sincèrement. Les gens pieux, qui ne doutent de rien, devraient être un peu plus circonspects dans leurs élucubrations fantaisistes, que ne peuvent approuver ceux qui ont à la fois du goût et de la science. La piété les égare, l'humilité les remettrait dans le droit chemin s'ils avaient la bonne pensée de consulter les écrivains que recommandent la science et la compétence.

X. B. DE M.

UNE DATE DE L'*ITINÉRAIRE* DE LOUIS XI

M. Gauthier, archiviste du Doubs, nous communique le document suivant faisant un point d'itinéraire royal :

Fragment d'un Compte royal récemment acquis par les Archives départementales du Doubs (*Document provenant de la collection de Meixmoron à Dijon*). — 15 avril 1467.

« Eschançonnerie.
Vendredi, XV^e^ jour d'avril mil IIII^c^ soixante-sept,
le Roy disner à Saumur et giste à Angiers
barrault pour II tiers de pippe vin blanc
à raison de LXXV sols la pippe vallant.
— Chambre aux deniers pour II tiers de pippe vin blanc de
à la disnée pour ce L sols.
Somme par soy. . . »

Lambeau de parchemin détaché d'une liasse de pièces justif. de comptes royaux. — Débris volé par l'abbé Guillaume (le faussaire).

Digitized by Google

QUESTIONS

200. — Les dessins des antiquités de la France méridionale par l'architecte Pierre Mignard. — Quelque confrère pourrait-il m'indiquer ce qu'ils sont devenus?

Pierre Mignard, fils du peintre Nicolas, dit l'Avignonnais, avait été chargé par Louis XIV, conseillé par Colbert, de dessiner les grands monuments antiques des provinces méridionales de la France, d'en reproduire le plan, l'élévation et le profil et d'en indiquer les mesures précises. Ces dessins, lavés à l'encre de Chine, furent très admirés du temps de Mignard; l'artiste avait eu aussi l'excellente précaution de les exécuter en double exemplaire. L'un, présenté au roi et déposé à la Bibliothèque royale, disparut au bout d'un certain nombre d'années et l'on soupçonna fort des Anglais de s'en être emparés. L'autre resta dans la famille de l'auteur, qui les conserva avec plus ou moins de religion; une partie passa entre les mains d'un architecte ami des Mignard, nommé Thibaud, d'autres pièces furent achetées par le peintre Sauvan et, après lui, par le comte de Caylus.

Celui-ci en était enthousiasmé. Il mit donc tous ses soins à en reconstituer la collection et projeta de les faire graver et de les publier avec des notices explicatives. Grâce au marquis de Calvière et au Dr Calvet d'Avignon, il retrouva de nouvelles pièces, et finit par acquérir celles qui étaient possédées par Thibaud. Il en commença aussitôt la reproduction et confia ce travail à un graveur du nom de Barabé, qui exécuta effectivement plusieurs planches. En même temps, comme il manquait les dessins de plusieurs monuments antiques, en particulier de ceux d'Arles, Cavaillon, Saint-Charmes, Nîmes, Saint-Rémy et Orange, au moins en partie, le comte de Caylus envoya en Provence, pour les refaire, un jeune architecte prix de Rome, M. Mouton. Malheureusement Caylus mourut (1765) et Mariette, qu'il avait chargé de continuer sa publication, ne s'en occupa guère. Quand Mariette décéda, tout fut dispersé, dessins originaux et planches gravées.

Le Dr Calvet avait gardé à Avignon les épreuves de quelques planches, que lui avait soumises le comte de Caylus; il eut la malencontreuse idée de les envoyer en 1797 à son compatriote le peintre Duplessis, alors conservateur des collections du châ-

Digitized by Google

teau de Versailles. Elles disparurent à leur tour, de telle façon qu'on ignore complètement ce qu'est devenue l'œuvre de Nicolas Mignard.

Je serais donc heureux si l'on pouvait m'apprendre dans quelles collections publiques ou privées, françaises ou étrangères, sont passés les deux exemplaires des dessins de Mignard, ainsi que les gravures tirées d'après ces dessins.

L.-H. Labande.

201. — Un prophète à Lyon en 1680. — Vers la fin de juillet 1680, le provéditeur général en Dalmatie, Cornaro, envoyait à la Seigneurie de Venise, muni de bonnes lettres de *recommandation*, un individu assez étrange, que, dans l'incertitude où il était de son identité et de sa raison, il avait « naturellement » fait arrêter. Cet aventurier, dont le nom n'est pas donné dans le document qui nous révèle son affaire, est interrogé par un commissaire de la Seigneurie, et lui donne des renseignements quelque peu fantastiques. Il se dit prophète chargé de convertir les gens de Lyon (à quelle religion ou doctrine nouvelle, il ne le dit pas), confesse d'ailleurs l'échec de sa tentative en ce sens, et d'horribles projets de vengeance : l'appel du Turc au châtiment de Lyon. La Seigneurie de Venise jugea prudent et politique de remettre la suite de l'enquête et le sort de ce pauvre fou à l'ambassadeur de France. Son commissaire lui rend compte de l'affaire ainsi qu'il suit :

Serenissimo Principe (1),

Deve la mia divotione, per adempimento del proprio humilissimo debito, esponere alla Ser^ta^ V^ra^ essermi stato li giorni passati da lettere dell Ecc^mo^ Proc^r^ general di Dalmatia cav. Cornaro accompagnato un francese nominato Proffetta. Questo, fatto da me esaminare per ordine delli Ecc^mi^ Savii, ha esposto esser lui un vero proffetta, mandato dal Sig^r^ Dio a predicare alle genti della citta di Lione, e che havendolo fatto per sei mesi non haveva potuto convertirle; onde volova passar a Const[antinopo]li per promover l'ira del gran Sig[no]re acciò mandi lesue armi al castigo de popoli sudetti di Lion. Cio inteso et esporto da me alli ecc^mi^ sig^ri^ Savii mi han commesso di, farlo accompagnar alla casa del sig. ambasciator Cristianissimo; il che, fatto da me esseguire da monsui (*sic*) di Soy che s'attrova a publici stipendii, ha conosciuto lambasciatore esser questo una persona

1. Ce texte est à Venise, *Archivio di stato*, Esposizioni Principi, reg. 81. Part II, fol, 33v. MDCLXXX a di 3 agosto.

Digitized by Google

seema di cervello et hà detto che si poteva lasciarlo andar ove voleva. Hà mostrato però di gradir molto il passo di cortesia fatto seco. Hà detto di portar la notitia di tutto al Re, e che suppone le sarà commesso di renderne gratie a V. S^ta^ Questo è l'intiero dell' operato da me in questo sucesso, che ho conosciuto debito della mia divotione esponere per notitia dell ecc^mo^ senato.

Lunardo Emo Savio di T[erra] F[irma] alla ser^a^.

Ce prophète doit avoir laissé des traces dans l'histoire ou la chronique lyonnaise. Existe-t-il quelques renseignements plus positifs et plus précis sur son rôle et sur son caractère, sur la mission qu'il prétendait avoir reçue de Dieu? Sait-on pourquoi et comment il fut obligé de quitter Lyon et par quelles aventures il arriva jusqu'en Dalmatie? Cette biographie pourrait offrir quelque intérêt de curiosité.

L.-G. P.

202. — Quel est ce Hieronimo Borgia? — Ce nom célèbre a été porté au commencement du XVI^e^ siècle par un historien étranger à la famille pontificale, mais *nominis gratia Alexandro pp. sexto carus,* et qui finit par mourir évêque après avoir, dans son histoire, raconté d'horrifiques anecdotes sur son protecteur. Cet historien est-il le même que le personnage auquel le roi de Naples, Frédéric d'Aragon, s'intéressait en 1497, et dont il s'agit dans la lettre ci-dessous publiée? (Naples, Grande archivio di Stato. Cancelleria Aragonese, collaterali comune, 1497-1498, reg. XIII, fol. 146).

L.-G. P.

Rex Sicilie, etc. Capitaneo nostro generali. Lo dilecto nostro fidele Hieronimo Borgia de Senise ne have facto intendere como li anni passati, in tempo de le guerre francese, non volendo seguitare le parte loro, como è nostro aragonese et bono vassallo, sene andao ad trovare lo ill. Consalvo Ferrandis in Calabria, et como fo in quella dela Mendolara per Donno Risomino, Berardo suo figlio, et Cola Maligno de dicta terra, fo pigliato et spogliato nudo, cum arrobarli dece ducati doro, uno gabbano et una corregia de argento et altre cose, et da poi portato presone in mano de uno francese ; el qual, ultra che lo fe stare presone piu de quaranta di, lo composse in dece ducati ; de manera che ad tale presonia ne venne ad patere detrimenti assai ; el ha supplicato che in cio li vogliamo provedere del remedio opportuno, et volendoli debite providere, ve dicemo et commandamo che, vocatis quorum interest, et essendo vero chel predicto Hieronymo sia stato pigliato presone; como è nostro servitore per li predicti ut

Digitized by Google

supra, li debeate constringere, juris et facti remediis opportunis, a la integra satisfactione de tucto quello che li fo levato; una con li danni, spese et interesse per esso exponente passe; de modo che consequa completamente omne cosa e che sia recognosciuto, como è, nostro bono e fidele vassallo ; non facendo lo contrario, per quanto havete cara la gratia nostra, e pena de ducati mille desiderate evitare. La presente resta al presentante. Datum in nostris castris felicibus prope Dianum, xxii decembris M°CCCCLXXXXVII. Rex Federicus.

Amendolare. VITUS PISANELLUS.
Joannes de Tufo.

RÉPONSES

Garde des quais (193). — Ce mot de quai ne se trouve dans Littré et dans Godefroy qu'avec les acceptions que nous lui donnons aujourd'hui. En français des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, surtout dans le dialecte montmartrois, l'expression la plus raffinée de la langue, ce mot a dû signifier ou bassin d'une fontaine ou peut-être la conduite qui y apportait l'eau, car dans de nombreux actes du bailliage de Montmartre (Archives nationales, série Z), on ordonne aux habitants d'entretenir les fontaines et *les quais*. L. L.

CHRONIQUE

A la séance de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres du 9 décembre, lecture a été donnée d'une lettre de M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts où il informe l'Académie que le gouverneur de l'Indo-Chine se propose de fonder une mission archéologique permanente, qui serait placée sous le contrôle de l'Académie. Cette mission serait dirigée par un savant proposé par l'Académie et nommé par le gouverneur; elle comprendrait des pensionnaires français, désignés par la compagnie parmi les jeunes gens qui, se destinant à l'étude des langues et des civilisations de l'Indo-Chine et de l'Extrême-Orient, désireraient compléter leurs études par un séjour dans notre colonie.

Société nationale des Antiquaires de France. — *Séance du 2 novembre.* — M. Corroyer fait une communication sur

Digitized by Google

la cathédrale de Saint-Front de Périgueux. — M. Omont fait part à la Société des résultats de la conférence internationale tenue récemment à Saint-Gall (Suisse), pour étudier les moyens d'assurer la conservation des plus anciens et des plus précieux manuscrits. — M. le commandant Mowat fait une communication sur un bas-relief représentant Saint-Julien-le-Pauvre et sur une statue de Charlemagne conservée dans cette église. — M. Cagnat donne lecture d'une note de M. l'abbé Morillot, curé de Sombernon, sur un autel votif dédié aux déesses mères. — M. Michon signale une statue funéraire de basse époque grecque que l'on a prétendu à tort avoir été découverte à Clichy. — *Séance du 9 novembre.* — M. le Dr Haseloff, de Berlin, lit un mémoire sur les peintures du Psautier, dit de Saint-Louis, que possède M. Rustin, de Coniston Pacte (Angleterre) et compare l'ornementation de ce manuscrit avec celle de différents volumes exécutés pour le roi saint Louis. — M. Babelon communique un moulage conservé au Musée britannique du grand médaillon d'or de Justinien qui a disparu lors du vol fait en 1831 au Cabinet des Médailles. — M. Prou propose une nouvelle lecture de l'inscription de la châsse, dite de Mummole, conservée à Saint-Benoît-sur-Loire. — M. Em. Molinier communique un coffret en ivoire sculpté, récemment acquis par le Musée du Louvre, et qui constitue un des plus beaux spécimens de l'art arabe implanté en Espagne. Il présente en même temps un magnifique oliphant en ivoire sculpté du VIIIe ou IXe siècle. — M. Héron de Villefosse donne lecture de différentes communications de MM. l'abbé Hamard, Brassard, Dourif et le capitaine Espérandieu. — *Séance du 23 novembre.* — M. Omont fait une communication sur le projet qu'avait eu Peiresc en 1622, de faire graver et publier les miniatures du célèbre manuscrit de la Genèse de Cotton. — M. le comte de Lasteyrie donne lecture d'une note de M. de Romejoux, sur deux statues gallo-romaines découvertes à la Bresly, près de Villeron (Vaucluse). — *Séance du 30 novembre.* — M. E. Michon lit un mémoire sur deux monuments conservés au Musée de Montauban. Le premier est une statuette antique d'Eros bandant l'arc, qui a jadis figuré dans les galeries du Louvre ; le second est un petit monument de marbre brun, surmonté de trois bustes barbus, avec l'inscription : *Diis propi M. Herenni vivatis.* On connaît plusieurs exemplaires de ce petit monument qui n'est point antique. — M. Maurice fait une communication sur quelques monnaies nouvelles de Constantin-le-Grand.

Ouvrages nouveaux :

— **Chevalier** (Le chanoine Ulysse). — *Les nominations épiscopales du* XIIIe *au* XVe *siècle.* — Lyon, Witte, 1898, in-8° de 7 pages.

Le bénédictin Gams a publié à Ratisbonne, en 1873, un volume

Digitized by Google

in-4° sous ce titre : *Series Episcoporum Ecclesiæ catholicæ;* en 1886, il y a ajouté un supplément, qui, tôt ou tard, devra être tenu à jour. On a là la liste chronologique et par diocèses de tous les évêques de l'Église, faite d'après les imprimés de tous les pays catholiques. Cette année, à Munster, le franciscain Eubel a fait paraître la *Hierarchia catholica medii ævi, sive Summorum pontificum, S. R. E. cardinalium, Ecclesiarum antistitum series, ab anno 1198 usque ad annum 1431 perducta, e documentis Tabularii præsertim Vaticani collecta, digesta, edita;* grand in-4° de VIII-452 pages. Mettant à contribution les riches archives du Vatican, le docte auteur a rectifié et complété son devancier, pour la partie seulement du moyen âge ; ce n'est pas assez ; qu'il ne redoute pas d'aller jusqu'au bout.

Le chanoine Chevalier, un érudit de premier ordre, en annonçant l'apparition de cet ouvrage si utile aux studieux, a trouvé moyen de le perfectionner sur nombre de points, grâce aux manuscrits français qu'il a consultés et qui lui ont permis d'ajouter des noms nouveaux et de corriger des dates erronées.

X. B. DE M.

Corroyer (Ed). — *Les origines de l'architecture française du moyen-âge.* — Paris, Firmin-Didot, 1898, in-4°, 17 pp. et pl. (Lecture faite dans la séance publique des cinq Académies, le 25 octobre 1898).

Dans cette intéressante lecture, notre érudit collaborateur, M. Corroyer, a exposé devant ses auditeurs la théorie sur les origines de l'architecture française du moyen-âge, qu'il a déjà fait connaître aux lecteurs de la *Correspondance,* en 1895. Il a rappelé qu'Abadie a découvert, en 1870, que la coupole ouest, vers le clocher, et celui-ci, sur sa face est, portaient des traces de feu, ce qui « est une preuve évi- « dente, dit M. Corroyer, un témoignage irrécusable de l'existence des « coupoles avant l'incendie de 1120, le seul dont l'histoire locale ait « fait mention. Il est donc permis de croire, et de dire, que l'église à « coupoles de Saint-Front est celle qui fut consacrée en 1047, après « son achèvement, sous l'épiscopat de Giraud de Gourdon. » Une héliogravure reproduit l'état extérieur des coupoles en 1870.

M.

Delignières (Em). — *Notice sur plusieurs anciennes peintures inconnues de l'école flamande.* — Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1898, 43 pp. et 7 pl. (Extr. du volume de la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des Départements* 1898).

Curieux travail sur sept tableaux peints de l'école flamande du XVe siècle, restes d'un grand polyptique ; ils faisaient partie de quatre panneaux qui ont été sciés dans le sens de la hauteur ; un des tableaux a disparu ; ils proviennent d'une ancienne abbaye de chartreux, détruite à la Révolution, qui existait au faubourg de Thuison, près d'Abbeville, sous le vocable de saint Honoré. Les sujets sont :

Digitized by Google

la *Cène*, l'*Ascension*, la *Vierge*, *saint Hugues*, évêque de Lincoln, *saint Jean-Baptiste* et *saint Honoré*, évêque d'Amiens. Le tableau disparu représentait la *Résurrection*.

M.

Guerlin (Robert). — *Notes sur les tableaux offerts à la confrérie de Notre-Dame du Puy, à Amiens.* — Paris, E. Plon, 1898, 20 pp. et 2 pl. — (Extr. du volume de la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des Départements en 1898*).

L'auteur publie deux tableaux : l'un, représentant Louis de Villers et sa famille, par Mathieu Prieur (1600), qui sert de couronnement à la clôture de la chapelle Saint-Étienne de la cathédrale d'Amiens, et l'autre, conservé dans l'église de Coullemont (Pas-de-Calais), avait été offert en 1548 à la cathédrale d'Amiens par un de ses capelains, Augustin Cousin. Il s'est fait représenter avec sa famille au-dessous d'un sujet allégorique où l'on voit la Vierge traînée sur un char par deux lionnes. L'auteur a donné en tête de son travail d'intéressants renseignements sur les œuvres des peintres d'Amiens.

M.

Inventaire archéologique de Gand; en cours de publication depuis avril 1897.

La Société d'histoire et d'archéologie de Gand a pris le plan le plus ingénieux et le plus pratique pour dresser un catalogue descriptif des richesses d'art si abondantes dans la ville. La publication paraît périodiquement, par fascicules se composant d'un certain nombre de fiches isolées, dont chacune porte la représentation figurée, avec une notice par un écrivain compétent, d'un monument d'art ou d'archéologie. Les diplômes des archives et les manuscrits de la bibliothèque y ont place, aussi bien que les tableaux et les statues.

Cette précieuse publication a pour secrétaire de la rédaction M. Paul Bergmans, chef de bureau à la Bibliothèque de Gand. Quand nous aurons cité parmi les collaborateurs les noms de M. Pirenne, professeur à l'Université de Gand ; du chanoine Vanden Gheyn, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque de Bruxelles ; de MM. Victor Vander Haeghen, archiviste de la ville de Gand ; Napoléon de Pauw, membre de la commission royale d'histoire de Belgique ; Herman van Duyse, conservateur du Musée archéologique de Gand ; Em. Varenbergh, et bien d'autres, nous aurons indiqué la valeur de la rédaction. Les premiers fascicules parus faisaient regretter que la photogravure n'eût pas été employée de préférence à la gravure au trait, comme reproduisant les objets avec une fidélité beaucoup plus grande, mais les derniers numéros donnent satisfaction à ce desideratum.

Digitized by Google

Le dernier fascicule paru, celui de novembre 1898, est le IX^e^. Il contient dix fiches descriptives, du n° 81 au n° 90.

La Société d'histoire et d'archéologie de Gand, et particulièrement M. Paul Bergmans, ont ainsi donné une preuve nouvelle de l'intérêt si éclairé que les Gantois apportent aux choses du passé et qui contribue grandement à faire de la ville de Gand l'une des villes provinciales d'Europe où la vie est le plus agréable par le côté artistique, scientifique et littéraire, sans exclure un puissant mouvement commercial et industriel.

Frantz Funck-Brentano.

Lauzun (Ph.) — *Un sculpteur oublié, Gaëtan Merchi.* — Paris, 1898, 20 pp. et grav. (Extr. de la *Gazette des Beaux-Arts*).

Intéressante notice sur ce sculpteur de talent, auteur du célèbre buste de la *Guimard*, conservé à la Bibliothèque de l'Opéra. Il fut sauvé pendant la Commune par M. Perrin, alors directeur de l'Opéra. Merchi était né à Brescia en 1747 ; il voyagea en Russie où il fut remarqué par l'impératrice Catherine, et vint en 1777 s'installer à Paris, qu'il quitta en 1795 pour se rendre à Madrid. Là il exécuta le buste du roi d'Espagne Charles IV, puis revint à Bayonne en 1812, et se fixa l'année suivante à Agen, où il mourut le 23 octobre 1823.

M.

Ledru (l'abbé A.). — *Histoire de la Maison de Broc.* — 2 vol. gr. in-4°. — Mamers, Fleury et Dangin, 1898.

C'est un monument historique de haute valeur que vient d'élever M. l'abbé Ledru en écrivant ce livre, et, si l'auteur n'occupait déjà le premier rang parmi les érudits du Maine, ce seul travail le lui eût fait assigner.

Il ne s'agit pas d'une de ces généalogies fantaisistes, comme il en existe tant, où un écrivain complaisant fait descendre, au mépris des sources vraies ou malgré l'absence de documents certains, la famille qu'il veut flatter, d'un roi carolingien ou d'un très ancien seigneur féodal, voire d'un César ou d'un consul romain.

La maison de Broc n'avait que faire d'altérer la vérité pour prouver son ancienneté et son illustration. Elle se contente, et fait bien, d'avoir des ancêtres glorieux au XII^e^ siècle, et elle est fière, à juste titre, de pouvoir se réclamer sans conteste d'un compagnon de Du Guesclin, d'un hardi capitaine de Louis XI, du héros de Saint-Cast et de bien d'autres braves qui ont servi la France, sans jamais forfaire, pendant plusieurs siècles. Raconter la vie de tous ces gentilshommes, en s'entourant des garanties qu'impose l'infaillible méthode historique de la jeune école, c'est ajouter une belle page à notre histoire nationale.

M. Ledru est, de plus qu'un écrivain, un artiste : il a lui-même orné son livre d'un grand nombre de dessins — croquis de châteaux

Digitized by Google

et d'églises — qui frapperont les connaisseurs par leurs qualités. Ils remarqueront que le charme de ces compositions simples et gracieuses n'est pas effacé par l'éclat que donnent à ce volume les eaux-fortes de l'excellent graveur Lambert reproduisant deux très belles peintures inédites de M. Lionel Boyer, et d'anciens portraits de famille. Le cadre est digne de l'œuvre, et MM. Fleury et Dangin, de Mamers, dont la maison est justement réputée, se sont surpassés dans l'impression de cet ouvrage de grand luxe. Le premier volume est consacré à l'histoire généalogique des Broc et aux planches; le deuxième, non moins gros, est occupé en entier par les pièces justificatives tirées de plusieurs dépôts d'archives publics et privés.

Peut-on trop recommander un livre où se rencontrent tant d'attraits réunis: de l'histoire exactement et finement écrite, de l'archéologie traitée avec compétence, de l'art même et du meilleur? J. C.

Manville (Arnould). — *Saint-Pierre de Cholet.* — Paris, Aulanier, 1898, in-4°, 31 pp. avec vignettes et phototypies.

On a bâti beaucoup d'églises en Anjou, c'est-à-dire qu'on en a également détruit considérablement qui ne méritaient peut-être pas toutes cette suppression radicale. Si, du moins, le souvenir en avait été conservé par des dessins, des débris et une monographie ! Mais, généralement, on n'avait cure du passé.

M. Manville vient de donner un bon exemple, qui devra être suivi désormais. L'église Saint-Pierre, dans la petite ville de Cholet (Maine-et-Loire), est un édifice, encore inachevé, en style du XIII^e^ siècle, comme le montre une des planches. Elle remplace une construction, romane à l'origine, largement modifiée par le XV^e^ siècle. Grâce à une prévoyance intelligente, les pierres sculptées, mises à l'abri, formeront un petit musée. L'architecte les reproduit, une m'intéresse particulièrement. « La porte centrale présentait dans son tympan en tuffeau, avec la date de 1740, un écusson aux armes de la Papauté, entouré de palmes, surmonté de la tiare et portant deux clefs en sautoir » (p. 25). *Papauté*, c'est trop dire; ce sont les armes mêmes qu'on attribuait à saint Pierre, comme on peut en juger par les anciens armoriaux (1). L'apposition de cet écusson à la façade avait pour but de désigner le titulaire, le prince des apôtres.

X. B. de M.

Métais (P.). — *Saint-Denis de Jaulnay.* — Ligugé, 1898, 21 pp., 2 pl. et gr. — Monographie paroissiale faisant partie de la *Bibliothèque du « Pays Poitevin. »* Église de la fin du XI^e^ siècle ou du commencement du XII^e^ siècle.

Rivières (baron de). — *Notes sur les églises de Rivières et de La Courtade, au diocèse d'Albi.* — Albi, Nouguiès, 1898, in-8° de 11 pp.

(1). Voir mes *Œuvres complètes*, t. III, p. 357.

Digitized by Google

Les deux édifices relèvent de la même paroisse. L'église de Rivières est en style ogival de la fin du XV^e^ siècle. Le curé voulait démolir le retable en bois sculpté, datant de Louis XIV et d'un grand effet, pour le remplacer par un autel gothique. Ayant alors autorité auprès de l'archevêque, j'obtins sa conservation; sur mes conseils, il fut repeint et doré. Tout le monde se déclara satisfait du résultat. Il importe de lutter contre un zèle intempestif, qui se plaît à faire du nouveau, sous prétexte d'une chimérique unification, qui tendrait à faire disparaître des œuvres méritoires, bonnes à garder ne fût-ce qu'au point de vue de l'histoire. X. B. de M.

Robinet (D^r^) : *Le mouvement religieux à Paris pendant la Révolution*, t. II : *Préliminaires de la déchristianisation (septembre 1791 à septembre 1793)*. — (Collection de documents relatifs à l'histoire de Paris pendant la Révolution française; L.-H. May, 1898, 593 p., gr. in-8°).

Dans ce nouveau volume, M. Robinet étudie la question du mariage des prêtres, dont l'initiative fut prise par le clergé lui-même, — les décrets répressifs des troubles religieux, — enfin l'utilisation des richesses mobilières des biens nationaux, c'est-à-dire l'affectation à l'Etat de l'argenterie et des cloches des églises, l'enlèvement des métaux et objets précieux des monuments civils et religieux et des maisons d'émigrés, la destruction des sépultures royales. Telles ont été les causes les plus actives de la déchristianisation.

Le troisième tome de l'ouvrage sera consacré au Culte de la Raison.

H. M.

Serrure (R.). — *2 peters. — 3 moutons. — Quelques notes sur les moutons et les doubles moutons d'or de Jeanne et Wenceslas, ducs de Brabant.* — Mâcon, Protat, 1898; in-8°, 7 pp.

Intéressant article où l'auteur établit que les monnaies d'or au *Saint-Pierre*, dites *gulden peter*, frappées à Louvain en 1375, avaient le rapport suivant : *2 peters* valaient *3 moutons de Brabant*, pièces faites à l'imitation des *moutons* de Jean de Bar, mais à un titre inférieur. M.

Taphanel (A.): *La Beaumelle et Saint-Cyr* (Plon, 1898; VIII-425 p., in-8°). — M. Taphanel, le savant conservateur de la Bibliothèque de Versailles, a eu à sa disposition les papiers de La Beaumelle, conservés dans les archives des Angliviels; il en a composé un ouvrage extrêmement attachant et bien fait, où il s'est proposé avant tout de défendre La Beaumelle contre les accusations, véritablement odieuses, de Voltaire, et a réussi, d'une façon que l'on peut dire définitive, à faire justice de cette opinion, si longtemps répandue, que l'auteur de la *Vie* et des *Lettres de Mme de Maintenon* était un homme et un éditeur sans scrupules. Le livre de M. Taphanel est

Digitized by Google

une excellente contribution à l'histoire littéraire générale du XVIIIe siècle ; et il n'est pas seulement un tableau composé avec art et exactitude : il est, de plus, écrit avec infiniment d'esprit et d'émotion.

H. M.

— **Tausin.** — *Notice historique sur Quentin de Goussencourt.* — Abbeville, Fourdrinier, 1896, in-8° de 12 pp., avec une planche.

Quentin de Goussencourt, « mayeur de la ville de Péronne », mourut en 1557. On a son portrait d'après une ancienne gravure, à ses armes et à celles de ses ancêtres. Cette brochure érudite intéresse à la fois les historiens et les héraldistes. Comme toutes celles qui portent le nom de M. Tausin, elle plaira aux bibliophiles par son aspect élégant et soigné.

X.-B. DE M.

Périodiques :

— **L'ami des monuments et des arts,** 3me partie du tome XII (1898). — Ch. Normand, Un portrait inédit de Henri IV enfant, p. 133 à 137. — Visite d'Amiens, p. 137 à 147. — Ch. Normand, Monument funéraire inédit de frère Geoffroy Daniel, mort en 1370, à Fécamp, p. 170 à 171. — Liste des monuments historiques classés du département de la Seine, p. 176 à 177. — P. Le Verdier, Statues présumées de Duguesclin, La Hire et Dunois, du château de Longueville (Seine-Inférieure), p. 178 à 180.

— **Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry,** 1896. — Salesse, Fr. de Maucroix, biographie nouvelle, p. 69 à 98. — Fr. Henriot, L'Hôtel-Dieu de Château-Thierry, jadis et aujourd'hui, p. 147 à 161. — Salesse, Pierre Gintrel, traducteur des lettres de Sénèque, p. 162 à 171. — Le docteur Corlieu, Un chapitre de l'histoire de l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry, nomination de la Prieure, p. 182 à 190. — Henriet, Recherche sur la fortune immobilière de J. Racine, p. 191 à 214. — Moulin. Le couvent du Charme, p. 215 à 229.

— **Bulletin archéologique,** 1897, 3e livr. — L. Plancouard, Les cloches de Vi, dit Joly-Village (Seine-et-Oise) *(suite)*, p. 473 à 477. — A. Leroux, Indulgence de quarante jours accordée par l'évêque de Limoges (1495), p. 478 à 480. — J. de Saint-Venant, Les derniers ars comiques, traces de la civilisation celtique dans la région du Bas-Rhône, spécialement dans le Gard, grav. et 2 pl., p. 481 à 531. — E. Thoison, Découvertes gallo-romaines à Larchant (Seine-et-Marne), p. 532 à 535. — O. Vanvillé, Inventaires des monnaies gauloises qui ont été recueillies dans l'arrondissement de Soissons, p. 536 à 546. — L'abbé Angot, Note sur une statue du grand Condé, conservée dans l'église de Saulges (Mayenne), p. 547 à 549 et pl. — A. Nicaise, La sépulture gauloise à incinération de Cernon-sur-Coole (Marne), p. 553 à 555 et grav.

Digitized by Google

— **Journal de la Société d'Archéologie lorraine**, 1898, nos 9 et 10. — L'abbé Pierfite, Une erreur de Dom Calmet : Fondation de l'abbaye de Flabémont, p. 193 à 198. — L. Germain, Saint Henri, empereur, représenté sur le tombeau de Charles le Téméraire, p. 198 à 200. — E. Duvernoy, Sur les sépultures des ducs de Lorraine au XVIe siècle, p. 200 à 202. — Du même, Sur les travaux faits aux remparts de Nancy pendant la minorité de Charles III, page 202 à 205.

— **Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France**, t. LVII (1896), 1898. — V. Durand et G. de la Noë, Cadran solaire portatif trouvé au Crêt-Chatelard, commune de Saint-Marcel de Félines (Orne), p. 1 à 38 et pl. — C. Jullian, La question des piles et les fouilles de Chagnon (Saintonge), p. 39 à 52 et grav. — J.-B. Giraud, Armerie des ducs de Lorraine en 1629, p. 63 à 94. — L. Berger, Les manuels pour l'illustration du psautier au XIIIe siècle, p. 95 à 134. — Le R. P. Delattre, Fouilles dans l'amphithéâtre de Carthage (1896-1897), p. 135 à 187 et pl. — C. Jullian, La traversée des Cévennes à l'époque romaine, p. 188 à 196 et grav. — J. Roman, Le Briançonnais, sa formation et son rattachement à l'archevêché d'Embrun, p. 197 à 228. — Ed. Le Blant, La controverse des chrétiens et des juifs aux premiers siècles de l'Église, p. 229 à 250 et pl. — R. Cagnat, Une mosaïque de Carthage représentant les mois et les saisons, p. 251 à 260, pl. et grav, — J. Toutain, Le territoire des Musulami [en Afrique], p. 271 à 294. — E. Babelon, Histoire d'un médaillon disparu, Justinien et Bélisaire [au Cabinet de France], p. 295 à 326, pl. et grav. — F. Daguin, Les fouilles de Vertault (Côte-d'Or), en 1895, 1896 et 1897, p. 327 à 356, pl. et grav.

— **Le Moyen-Age**, 1898, n° de mars-avril. — Léon Mirot, La politique pontificale et le retour du Saint-Siège à Rome en 1376, p. 85 à 101. — E. Misset, Jeanne d'Arc champenoise, réponse à M. Ch. Petit-Dutaillis, p. 102 à 120. — N° de mai-juin. — Abbé C. Douais, La formule « *communicato bonorum virorum* » *consilio* des sentences inquisitoriales, p. 157 à 192. — L. Mirot, La politique pontificale et le retour du Saint-Siège à Rome en 1376 (*suite*), p, 193 à 213. — N° de juillet-août. — Le P. J. Doizé, S.J., Le gouvernement confraternel des fils de Louis le Pieux et l'Unité de l'Empire, p. 253 à 285. — Abbé C. Douais, La formule « *communicato bonorum virorum consilio* » dans les sentences inquisitoriales (*fin*), p. 286 à 311.

A. Vidier, Répertoire méthodique du Moyen-Age français pour l'année 1896 (*suite*), p. 17 à 48.

— **Revue de l'Art ancien et moderne**, 1898, t. IV, nos 19 et 20. — Fournier-Sarlovèze, Les châteaux de France : Vaux-le-Vicomte, p. 397 à 410 et grav. — H. Laffillée, Horloges et pendules (*fin*),

Digitized by Google

p. 347 à 366 et 429 à 458. — Revue des travaux relatifs aux Beaux-Arts publiés dans les périodiques français pendant le troisième trimestre de 1898.

— **Revue de l'Art chrétien**, 1898, 5e liv. — J. Helbig, Les peintures des maîtres inconnus. Un triptyque du XVIe siècle, p. 349 à 357 et 2 pl. — L. Cloquet, L'abbaye d'Aulne, p. 369 à 376, 2 pl. et grav. — Mèlanges : M. Dieulafoy, La voûte gothique. — H. Chabeuf, Piscine dans l'église cathédrale Saint-Bénigne de Dijon. — A. Randolf, Samuel et Nathaniel Buck.

— **Revue d'Histoire littéraire de la France**, 1898, n° 3. — F. Maurice Clouard, Notes sur les dessins de Victor Hugo accompagnées de lettres inédites, p. 341 à 364. — Paul d'Estrée, Les Mémoires raisonnés de Lefèvre de Beauvray, p. 365 à 407. — Ch. Urbain, L'abbé Ledieu, historien de Bossuet. Notes critiques sur le texte de ses « Mémoires » et de son « Journal » (*fin*), p. 408 à 442. — N. Delacroix, Deux lettres de J.-J. Rousseau et une de d'Alembert, p. 443 à 448. — Vicomte de Spœlberch de Lovenjoul, Un traité de librairie de Honoré de Balzac, p. 447 à 454. — Paul Berret, Les « Pauvres gens », de Victor Hugo et les « Enfants de la Morte », de Charles Lafont, p. 455 à 457. — Index de l'Astrée, par Saint-Marc Girardin, p. 458 à 483.

— **Revue historique et archéologique du Maine**, t. XLIV, 1re livr. — J. Chavanon, Initiales artistiques extraites des Chartes du Maine, p. 5 à 18 et 7 pl. — L. Froger, Un procureur de Fabrique de 1548 à 1552, p. 19 à 25. — J. Chappée, Le carrelage de l'abbaye de Champagne (Sarthe), d'après les pavés retrouvés sur l'emplacement du chœur de l'église de cette abbaye, p. 26 à 55 et 22 grav. — Robert, L'instruction primaire au XVIIIe siècle dans le canton de Sillé-le-Guillaume (*suite et fin*), p. 56 à 74. — M. l'abbé E. Toublet, L'église et la paroisse de Lavaré (Sarthe) (*fin*), p. 75 à 88.

— **Souvenirs et Mémoires**, livr. des 15 sept. et 15 oct. — L'affaire du Collier, racontée par Mercier de Saint-Léger, p. 193 à 201. — Mirabeau au donjon de Vincennes ; Boufflers au Sénégal ; la comtesse de Boufflers et la Révolution ; l'exil de Brillat-Savarin ; une lettre du président de Brosses ; Horace Vernet en Algérie, p. 202 à 222. — Mémoires de Mme d'Epinay (*suite*), p. 223 à 251. — Dumouriez en Pologne, p. 252 à 283. L'Algérie en 1844, lettres du général de Lamoricière, du maréchal Bugeaud et de P. Enfantin, p. 289 à 320. — Victor Hugo et le Père Enfantin, p. 321-324. Mémoires de Mme d'Epinay (*suite*), p. 325-349. — Dumouriez en Pologne, sa mission secrète racontée par lui-même (*fin*), p. 350-379.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

TABLE[1]

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

Les carrelages historiés du Midi, par J. Momméja. . . 2, 33, 129
A propos d'un ouvrage sur la géographie de l'Auvergne, par F. Chambon 13
Les eaux de Bagnoles-de-l'Orne au XVIIe siècle, par J. Chavanon 21
Un trésor caché par les serviteurs de Bertier de Sauvigny, par L. Mirot. 41
Les tribulations d'un académicien, d'après des papiers inédits : les procès de Nicolas Mahudel, par Paul d'Estrée. . . . 66, 104
Les archives d'une ancienne « Assemblée municipale », 1787-1790, par Camille Bloch. 75
La bataille dite de Consarbrück ou du Konz-Sarbrüch, par Marc Raynaud. 86
L'Imitation de J.-C., par Anthyme Saint-Paul 97
Encore l'Imitation de J.-C., par Philippe Tamizey de Larroque. 163
André Boulle, locataire du collège de Reims à Paris, et son entrée au Louvre, 1664-1676, par H. L. 168
Une lettre inédite de l'archéologue F. Du Périer, par Ph. Tamizey de Larroque. 169
L'esclavage en Catalogne au XVIe siècle, par L.-G. P. 170
Une nomination de sonneur des trépassés à Rethel en 1653, document communiqué par H. Lacaille. 171
Philippe Tamizey de Larroque, essai bio-bibliographique, par J. Momméja. 193, 225, 258, 290
Pose de la première pierre du pont Royal (25 octobre 1685), par Henri Maïstre. 232
La date de naissance d'Alexis Littré, par C. P. 240
Les velléités matrimoniales de l'avant-dernier comte de Flêtre (1756), par Arthur Merghelynck. 242
Marché pour le transport de l'artillerie royale (1694), document communiqué par le vicomte de Grouchy. 267
Lettre d'un colon français du Canada (1627), document communiqué par L.-G. Pélissier. 269

(1) Cette table a été rédigée par notre collaborateur M. Henri Maïstre.

Digitized by Google

Boîtes à hosties, par X. B. de M. 271
La piscine au XVIIIe siècle, par X. B. de M. 271
Le mariage d'Achille Jubinal, par L.-G. Pélissier. 272
Notes sur les relations de Louis XII et de Lucques, par L.-G. Pélissier 273
La mission scientifique de Pierre Bouguer au Pérou (1741), documents communiqués par le vicomte de Grouchy. . . . 297
Lettres de Dufay à Réaumur, documents communiqués par le vicomte de Grouchy. 306
Emaux translucides. 310
Dis manibus, par X. B. de M. 310
Les négociations de Ponza (avril-juin 1813), par le commandant Weil. 334
La Maison de Loys de Villiers, par Ch. Sellier. 353
Les Amours de Marie-Jacqueline de Ghistelle et du chevalier Séguier, par Paul d'Estrée. 360
Un Prédécesseur de Shylock, par L.-G. Pélissier. 365
La Collection de sceaux exposée au Trocadéro, par Max Prinet. 367
La Carte des Chasses du Roi, par E. Mareuse. 369
Le Mysticisme à outrance, par X. B. de M.. 370
Une date de l'Itinéraire de Louis XI.. 371

QUESTIONS ET RÉPONSES

85. Pierre Louvet, de Beauvais. — Rép. de T. de L., 54.
111. Le prénom de Fierabras. — Rép. de J. Momméja, 55.
169. Faut-il dire le ou la Gallia Christiana?— Rép. de T. de L., 88.
174. Quel jour est mort Guillaume Budé ? — Rép. de H. Omont et Louis D., 25.
175. Les circonstances de la mort d'André du Chesne, 23.
176. Peintres miniaturistes à Blois. — Quest. du Dr Hamy, 52.
177. Où et quand mourut Odet de Selve ? 52.
178. Les dolmens en Grèce, 53.
179. Gravure du sacre de Charles X, 53.
180. Chancellerie bourgeoise, 53.
181. Les silos de Montauban, 54.
182. Sur la collection de livres et de médailles de Jean Grolier, 86.
183. Sur le tapissier Jean Boudet, 117.
184. Où est né Descartes ? (Quest., p. 117). — Rép. de Ch. de Beaumont, 146.
185. Cloches fondues pendant la Révolution (Quest., p. 117). — Rép. de Léon Germain, 176.
186. Sur un peut-être à propos de B. Laffemas, 145.
187. Sur Guillaume de Sabran, 145.

Digitized by Google

188. Sur un Olivari mentionné par Ph. de Cabassole, 146.
189. Un poème inédit sur René d'Anjou, 172.
190. L'hérésie de Ricasoli (Quest., p. 173). — Rép. de Léon Dorez (p. 206) et de L.-G. Pélissier, 277.
191. Les deux Saint-Servan (Quest. de W.-H. Langorne), 174.
192. Les marques de propriété des faucons de chasse à la Renaissance (Quest. p. 174). — Rép. de J. Momméjà (p. 206) et de de Fayolle, 251.
193. Garde des quais, 174. — Rép., 375.
194. Un diamant de vingt mille ducats, 175.
195. Diderot, MM. Maurice Tourneux et K. Waliszewski. (Quest. de H. Maïstre, p. 204). — Rép. de Tourneux, 348.
196. Le P. Joseph, 310.
197. Jacques de Flesselles, prévôt des marchands de Paris, 311.
198. Une quittance de Germain Pilon, 348.
199. Les Dessins des Antiquités de la France méridionale par l'architecte Pierre Mignard (Quest. de L.-H. Labande), 372.
200. Un prophète à Lyon en 1680, 373.
201. Quel est ce Hieronimo Borgia? 374.

TABLE ANALYTIQUE DES NOMS CITÉS (1)

Adam de Flamare, 33.
Allemagne (Henri d'), 33.
Amis du Louvre (Les), 289.
Anchier (C.), 65.
Baye (de), 151.
Beaumont (Ch. de), 97.
Beaurepaire, 179.
Bibliothécaire dans les bibliothèques municipales classées (arrêté ministériel relatif au), 161.
Bibliothèque de la Ville de Paris, 148, 179.
Blanchard (R.), 97.
Blanchet (A.), 97.
Blanchet (D.), 162.
Bléry, 283.
Bonin (Ch.), 1.
Bornier (H. de), 162.
Bossebœuf (l'abbé), 97.
Bouchot (H.), 97.
Bouché-Leclercq, 179.
Boulanger, 65.
Bourgeois (A.), 148.
Bournon (F.), 1.
Buhot de Quersers (Alph.), 27.
Brindeau (P.-J.), 33.
Brouillard, 33.
Cahors, 58.
Carnavalet (Hôtel), 148, 179.
Caron (P.), 257.
Changarnier (J.), 97.
Chantepie du Dézert, 162.
Charléty (S.), 149.
Châtel (Eug.), 1.
Chatelain, 149.
Cimetière barbare (un nouveau), par J. Momméja, 91.
Collet (l'abbé), 208.
Congrès archéolog. de Bourges, 210.
Congrès bibliographique international (le), 90.
Congrès des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, 312.
Congrès des historiens de l'Art, 218.
Congrès historique et archéologique de Belgique, 282.
Congrès des Sociétés savantes, 118, 152, 193, 322.

(1) Dans les *Renseignements administratifs* et dans la *Chronique*. Cependant, nous n'avons point cité ici quelques noms, dont la vraie place était dans la *Bibliographie* ou dans le *Sommaire des Périodiques* : on les trouvera dans les tables correspondantes à ces deux rubriques.

Digitized by Google

Cormettes, 209.
Corroyer (Ed.), 65.
Courage du Parc, 162.
Cousin (J.), 208.
Debièvre (Eug.), 33.
Debraux, 179.
Dehérain (H.), 149.
Delaborde (H.), 65.
Delarc (l'abbé), 149.
Delherbe (B.), 251.
Delignières (E.), 118.
Delisle (L.), 162.
Demaison (L.), 97.
Denifle (Le P.), 149.
Descostes (F.), 149.
Deslandres (P.), 162.
Duchemin (H.), 65.
Dufay (Dr), 207.
Dufay (P.), 33.
Dufresne (F.) et l'Etat : expertise au sujet d'une collection de documents, 30.
Dunières, 349.
Duplessis, 97.
Duval (G.), 28.
Ecole des Chartes, 1, 29, 289, 321.
Ecole française de Rome, 289.
Enlart (C.), 179.
Estadieu, 33.
Exposition d'art ancien à Tournai, 282.
Foggia, 209.
Fondettes, 118.
Forgot (Henri), 88.
Fourdrignier, 97.
Franklin, 162.
Funck-Brentano (F.), 65.
Gasnault (P.-C.), 27.
Gaudissart (E.), 33.
Gérard, 179.
Giraud, 33.
Goubaux (Robert), 28, 251.
Grand (R.), 257.
Griveau, 65.
Grivollat (J.), 33.
Hardouin de Bueil (le tombeau de — à Angers), 284.
Hem (A.-J.), 65.
Hénault, 97.
Herbet (Félix), créateur de la *Société historique du VIe arrondissement*, 58.
Himly, 1.
Huet (G.), 65.
Inventaire sommaire des Archives de la Sarthe, 349.
Isnard (Z.), 97.
Janzé (Mme de), 179.
Lalanne (L.), 147.
La Londre (B.), 65.
Laloy (Em.), 65.
Lamouroux (Dr), 179.
Langeais, 118.
Langlois (l'abbé), 58.
Lauzun (Ph.), *Inventaire généra des Piles gallo-romaines du sud-ouest de la France*, 312.
Lavoix (Henri), 56, 88.
Larroumet, 208.
Le Cacheux (P.), 322.
Lefèvre-Pontalis (Eug.), 65.
Lemonnier (H.), 322.
Lièvre, 289.
Léonardon (H.), 33.
Lhuillier (Ch.-M.), 33.
Lorin, 33.
Lot (F.), 149, 283.
Luynes, 118.
Malderghem (J. van), 179.
Marais, 162.
Marchal, 162.
Marcheix (L.), 65.
Mas-Latrie, (R. de), 1.
Masson (Paul), 149.
Maxe-Werly, 149.
Mazerolle (F.), 97.
Merlet (L.), 208.
Metman (E.), 1.
Momméja, 59, 289.
Monasticon Gallicanum, 311.
Montauban, 58.
Moreau (T.), 209.
Mortet, 162.
Mouton (P.-E.), 65.
Moyaux (C.), 311.
Müller, 162.
Muller (le chanoine), 97.
Murat, 149.
Musée des Antiquités nationales de Zurich, 179.
Musée Cernuschi, 312.
Musée Guimet, 151.
Musée du Louvre, 210.
Nancy (Musée lorrain de), 60.
Nantes (Musée archéologique de), 60.
Omont (H.), 65, 162.
Paris (découvertes archéologiques dans), 91.
Pariset (G.), 149.
Périgueux, 118.
Pernay, 118.
Pérouse (G.), 257.
Petit (E.), 118.
Petit (J.), 162.
Pierling (le P.), 149.
Pillon-Dufresne, 65.
Poirée (E.), 65.
Poux (J.), 257.
Prou (M.), 97, 149.
Ravaisson (Ch.), 210.
Raynaud (G.), 149.
Ribbe (Ch. de), 149.
Ripert-Monclar (F. de), 1.
Roncière (Ch. de la), 97.
Ruble (baron de), 27.
Ruelle (Ch.-E.), 1, 162.
Saint-Maur de Glanfeuil (décou-

Digitized by Google

vertes archéologiques dans l'abbaye), 283, 313.
Saint-Sauveur-en-Rue, 349.
Seignobos, 149.
Sellier (Ch.), 154.
Serrure (C.-A.), 178.
Servois, 149.
Sociétés des Beaux-Arts, 60, 119.
Société de l'Ecole des Chartes, 149.
Société des études historiques, 154.
Société française d'archéologie, 118.
Société nationale des Antiquaires de France, 181, 217, 283, 349.
Soucaille (A.), 33.
Tamizey de Larroque, 178.
Teulet (R.), 193.
Thédenat (l'abbé), 65, 118.
Thomas (Ant.), 148.
Toulouse, 58.
Trouillard (G.), 193.
Tuetey (A.), 1.
Vaissier (A.-G.), 33.
Vérette (J.-B.), 27.
Vernet (Exposition des trois), 149.
Vernier (J.), 162.
Vignat (G.), 97.
Villenoisy (F. de), 65.
Welschinger (H.), 148.
Zeller (B.), 149.

BIBLIOGRAPHIE (1)

Album des monuments et de l'art ancien du midi de la France, 61.
Barbier, *Sur le lieu où est né Descartes* (Ch. de Beaumont), 315.
Barbier de Montault, *Les crucifix émaillés d'Angoulême*, 252.
Beaumont (Ch. de). Voy. Verneilh (de).
Beaurepaire, *Inventaire de la boutique d'un estaimier, à Rouen, en 1541*, 120.
Bénet, *Rapport de l'archiviste du département du Calvados*, 316.
Béquet (A.), *Cimetière franc de Prix*, 31.
Bloch (C.), *Le commerce des grains dans la généralité d'Orléans (1768)*, 182.
Bonnefon (Paul), *Montaigne et ses amis. La Boétie, Charron, Mlle de Gournay*, 120.
Bonno, *L'église Saint-Pierre de Provins*, 316.
Bouillet (l'abbé), *Les églises paroissiales de Paris*, 31.
Bréal (M.), *Deux études sur Gœthe* (H. Maïstre), 285.
Castellane, *Les monnaies d'argent du système flamand frappées à Tournai au nom de Charles VII*, 220.
Chabaneau, *Textes en langue d'oc du pays de Saint Pons*, 29.
Chambon (F.), *Notes sur l'église Sainte-Martine de Pont-du-Château*, 154.
Chartraire (E.), *Inventaire du Trésor de l'église primatiale et métropolitaine de Sens.* (X. Barbier de Montault), 183.
Chavanon (J.), *Initiales artistiques extraites de chartes du Maine*, 316.
Chevalier (M.), *Les nominations épiscopales du XIIIe au XIVe siècle*, 376.
Claudin (A.), *Les origines et les débuts de l'imprimerie à Poitiers.* (Barbier de Montault), 252.
Corroyer, *Les origines de l'architecture française du moyen-âge*, 377.
Cottin (P.), *Toulon et les Anglais en 1793*, 350.
Delignières (Em.), *Exposition d'œuvres d'art et de curiosités à Abbeville (1897)*, 184. — *Notice sur plusieurs anciennes peintures de l'école flamande*, 377.
Dieudonné (A.), *Hildebert de Lavardin (1056-1133); sa vie, ses œuvres*, 91.
Donnet (F.), *Documents pour servir à l'histoire des ateliers de tapisserie de Bruxelles, Audenarde, Anvers, etc., jusqu'à la fin du XVIIe siècle*, 154.
Duc (P.), *Annales du collège Saint-Bening*, 220.
Dumoulin, *Bulletin de la Diana. Questionnaire historique, archéologique et statistique*, 184.
Engel (A.) et Serrure (R.), *Traité de numismatique moderne et contemporaine*, 93.
Enlart (C.), *L'art gothique champenois dans l'île de Chypre*, 220.
Epitaphes, etc., de l'ancien diocèse de Toul, 22.
Fayolle, *Le trésor de l'église de Saint-Nectaire, en Auvergne*, 155.
Franklin (A.). *La vie privée d'autrefois : La vie de Paris sous Louis XIV : tenue de maison et domesticité; — Les magasins de nouveautés* (H. Maïstre), 184.
Funck-Brentano (Frantz), *Légendes et archives de la Bastille*, 89, 155.

(1) Sous ce titre sont rangés par ordre alphabétique les ouvrages qui ont fait l'objet d'une analyse dans l'une quelconque des parties de la *Revue*.

Digitized by Google

Galabert, *L'ancien trésor de l'église de Varen*, 121.
Germiny (M. de), *Les lieutenants de Robert II, comte d'Artois (1270-1299)*, 253.
Ghellinck d'Elseghem (de), *Compte-rendu du Congrès d'archéologie de Bourges*, 316.
Gobin (Léon), *Essai sur la géographie de l'Auvergne* (Félix Chambon), 13.
Grandmaison (Louis de), *Les auteurs du tombeau des Poncher (musée du Louvre), Guillaume Regnault et Guillaume Chaleveau*, 94.
Guerlin (R.), *Beaucoup de rimeurs, peu de poètes. Essai sur la poésie à Amiens, à la fin du XVIIIe siècle*, 94. — *Notes sur les tableaux offerts à la confrérie de Notre-Dame-du-Puy, à Amiens*, 378.
Inventaire archéologique de Gand, (F. Funck-Brentano), 378.
Inventaires sommaires des Archives départementales, 28.
Joanne, *Paris*, 186.
Kohler (Ch.), *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Sainte-Geneviève*, 90.
Lameere (Eug.), *Essai sur l'origine et les attributions de l'audiencier dans les anciens Pays-Bas; — Documents inédits pour servir à l'histoire de l'origine, etc.* (H. Maîstre), 121.
Lauzun (Ph.), *Un sculpteur oublié, Gaëtan Merchi*, 379.
Lavergne, *Le baron de Ruble*, 253.
Ledru (A.), *Histoire de la maison de Broc*, 379.
Legendre (l'abbé), *Le Saint-Sépulchre depuis l'origine jusqu'à nos jours et les Croisés du Maine.* (J. Chavanon), 60.
Maldgerhem (J. van), *Du Pourpre en héraldique.* (Ch. de Beaumont), 285.
Manville (A.), *Saint-Pierre de Cholet*, 380.
Mayor, *L'ancienne Genève; l'art et les monuments*, 156.
Méloizes, *Compte des obsèques d'un chancelier de France sous Louis XII : Jehan de Ganay (1512).* (X. Barbier de Montault), 186.
Merlet (R.), *Inventaire-sommaire des archives d'Eure-et-Loir*, 28.
Métais (P.), *Saint-Denis de Jaulnay.*
Molinier (Em.), *Un phylactère du XIIIe siècle*, 94.
Nass (L.), *Les empoisonnements sous Louis XIV* (F. Funck-Brentano), 253.
Quarré-Reybourbon, *Pierre-Louis-Jacobs d'Hailly, gentilhomme lillois, voyageur au XVIIe siècle*, 187.
Palat, *Bibliographie générale de la guerre de 1870-1871*, 150.
Petit (E.), *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne*, 312.
Petit (G.), *Les églises paroissiales de Paris*, 31.
Planchenault (Adr.), *Tables du répertoire archéologique de l'Anjou*, 156.
Porée (Ch.), *Un parlementaire sous François Ier: Guillaume Poyet*, 157.
Quarré-Reybourbon, *Pierre-Louis-Jacobs d'Hailly*, 187.
Raadt (J.-Th.), *Sceaux armoriés des Pays-Bas et des pays avoisinants*, 31, 157, 286.
— *Le musée de la porte de Hal à Bruxelles et son nouveau catalogue*, 32.
Ravaisson-Mollien, *Archives de la Bastille*, 59.
Rayeur, *Petite histoire de l'Agenais*, 187.
Regnier (L.), *Statistique monumentale du canton de Chaumont-en-Vexin*, 95.
Rivières, *Inventaire de Jean Sébastien de Barral, évêque de Castres*, 220.
— *Notes sur les églises de Rivières et de la Courtade*, 380.
Robinet (Dr), *Le mouvement religieux à Paris, pendant la Révolution*, 381.
Sahuc (J.), *Inventaire-sommaire des archives communales de Saint-Pons (Hérault)*, 28.
Schlumberger, *Renaud de Châtillon*, 187.
— *Sceaux des feudataires du clergé de l'Empire latin de Constantinople*, 317.
Serrure. — Voy. Engel. — *2 peters, 2 moutons*, 381.
Tamizey de Larroque, *Un Écossais ami de Peiresc*, 61.
Taphanel, *La Beaumelle et Saint-Cyr*, 381.
Tausin (H.), *Maison de Moy* (X. Barbier de Montault), 122. — *Les villes décorées de la Légion d'honneur*, 255. — *Notice historique sur Quentin de Goussencourt*, 382.
Thiollier (N.), *Note sur deux cuillers en bronze*, 317.
Tholin, *Rapport au Conseil général de Lot-et-Garonne*, 29.
Thomas de Closmadeuc (G.), *Quiberon, 1795*, 350.

Digitized by Google

Tourneux, *Les sources bibliographiques de la Révolution française*, 221.
Tamizey de Larroque, 350.
Urseau (Th.), *La Croix de Saint-Maur de Glanfeuil*, 317.
Uzureau, *Le Collège de Beaupréau en 1763-1764*, 222.
Verneilh, *La Vierge ouvrante de Bourbon; découverte de la seconde partie*, 188.
Verneilh (de) et Beaumont (de), *Le Château de Puycharnaud et ses seigneurs du nom de la Ramière*, 286.
Vicaire (G.), *Manuel*, 149.

SOMMAIRE DES PÉRIODIQUES

Amateur (L') d'autographes, 90.
Ami (L') des Monuments et des Arts, 61, 189, 287, 382.
Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, 61, 351.
— de Saint-Louis des Français, 218, 255, 351.
— de la Société d'archéologie de Bruxelles, 62, 157.
— de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, 382.
Annuaire des cinq départements de la Normandie, 62, 287.
— de la Société d'archéologie de Bruxelles, 90.
Artiste (L'), 90.
Bibliographie d'Eure-et-Loir, 58, 62, 123, 189, 222, 256, 317, 351.
Bibliothèque de l'École des Chartes, 62, 222, 317.
Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, 352.
— archéologique, 123, 189, 382.
— du Bibliophile, 63, 95, 158, 222, 256, 351.
— de la Diana, 318.
— monumental, 123, 287, 317.
— de la Société des Amis des Arts du département de l'Eure, 352.
— de la Société des Amis des monuments parisiens, 124.
— de la Société des Amis des Sciences et Arts de Rochechouart, 63, 190, 318.
— de la Société des antiquaires de Normandie, 32.
— de la Société des antiquaires de l'Ouest, 63, 256.
— de la Société des antiquaires de Picardie, 288.
— de la Société archéologique de Touraine, 124.
— de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et de Hurepoix, 124, 388.
— de la Société historique et archéologique du Périgord, 63, 124, 158, 190, 223, 288.
— de la Société d'histoire et archéologie de Genève, 223.
— de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 190, 287.

Digitized by Google

Bulletin de la Société « Le Vieux Montmartre », 63, 223.
Carnet historique et littéraire, 91, 124, 288, 318.
Chronique des arts, 190, 318, 352.
Études historiques et religieuses du diocèse de Bayonne, 64, 125, 158, 223.
Journal de la Société d'archéologie lorraine, 95, 125, 190, 223, 319, 383.
Mémoires de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, 319.
— de la Société des antiquaires de l'Ouest, 256.
— de la Société d'archéologie lorraine, 125.
— de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire, 319.
— de la Société éduenne, 125.
— de la Société d'émulation d'Abbeville, 159.
— de la Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin, 191.
— de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers, 191.
Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France, 383.
Moyen-Age (Le), 159, 383.
Nouvelles archives de l'art français, 126.
Nouvelle Revue rétrospective, 160, 191, 223, 320.
Province (La) du Maine, 64, 126, 159, 223, 288, 319.
Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, 320.
Révolution (La) française, 126, 191.
Revue d'archéologie poitevine, 59, 95, 128, 192, 223.
— de l'Art ancien et moderne, 127, 159, 192, 320, 383.
— de l'Art chrétien, 96, 159, 191, 320, 384.
— forézienne, 30.
— historique, 96, 160.
— historique et archéologique du Maine, 160, 384.
— historique ardennaise, 127, 352.
— d'Histoire littéraire de la France, 95, 159, 384.
— nantaise, 90, 128.
— des questions historiques, 96, 159.
Souvenirs et Mémoires, 209, 384.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Gazette numismatique française, dirigée par Fernand Mazerolle et éditée par Raymond Serrure. — Cette revue paraît à la fin de chaque trimestre, en livraisons in-8° soleil, d'environ 8 feuilles (128 pages). Chaque livraison est illustrée de plusieurs planches et de gravures dans le texte. Les illustrations, très soignées, donnent à cette revue une forme essentiellement artistique. — Prix de l'abonnement : 25 fr. par an.—Bureaux : 19, rue des Petits-Champs, Paris.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiques et archéologiques sur le Barrois).—Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adresser à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français, Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin.— S'adr. au siège de la Rédaction, 5, rue du Commerce, à Genève.

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 2e partie : Monnaies féodales et provinciales de France et de l'Orient latin. Prix : 3 francs. — Paris, Raymond Serrure, 19, rue des Petits-Champs.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré. Directeur, M. G. Vicaire. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

Le carnet historique et littéraire. — Revue mensuelle. Directeur: Comte Fleury. Bureaux de la Revue, 59, Avenue de Breteuil. — Abonnements : 10 francs par an ; un numéro : 1 franc.

Revue historique ardennaise, publiée par P. Laurent, archiviste du département, avec divers collaborateurs. — Paraît tous les deux mois. — Abonnements : 10 francs par an ; étranger, 12 francs.

LUCIEN GOUGY

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

PARIS. — 5, QUAI CONTI, 5. — PARIS

GRAND ASSORTISSEMENT

D'Ouvrages en tous genres : Littérature, Mémoires, Histoire, Beaux-Arts, Ouvrages illustrés des XVIIIe et XIXe siècles. Livres à gravures sur bois.

CATALOGUE MENSUEL à prix marqués

Envoyé franco sur demande

ACHAT AU COMPTANT

DE LIVRES EN TOUS GENRES

DE TOUT OU PARTIE DE BIBLIOTHÈQUE ET DE BELLES RELIURES

ANCIENNES ET MODERNES

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS

SUR LES

COTES DE NORMANDIE, EN BRETAGNE

ET A L'ILE DE JERSEY

1° **Billets d'excursion**, valables pendant un mois avec itinéraires fixés comme suit :

(1er Mai au 31 Octobre)

1er ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Le Havre (2). — Fécamp. — Étretat. — Saint-Valery. — Dieppe. — Le Tréport. — Arques. — Forges-les-Eaux. — Gisors. — Paris.

2e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville-Deauville. — Caen. — Paris.

3e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 70 fr.; 2e classe 55 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Cherbourg. — Caen. — Paris.

4e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 80 fr.; 2e classe : 60 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). — Avranches — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. Fougères. — Le Mans. — Paris.

5e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Lamballe. — Saint-Brieuc, (moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. Le Mans. — Paris.

6e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Briouze. — Dreux. — Paris.

7e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. — Paris.

8e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Granville, Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

9e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 115 fr.; 2e classe : 100 fr.

Paris. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. Paris.

Les 10e, 11e, 12e et 14e itinéraires sont délivrés au départ du Mans, de Rouen, d'Angers et de Caen.

13e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 95 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). Jersey (Saint-Hélier). — Saint-Malo. — Pontorson. — Le Mont-Saint-Michel — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED
LOAN DEPT.
This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

UCLA
INTER-LIBRARY
LOAN
ONE MONTH AFTER RECEIPT
MAR 1 1957
MAR 1957
JUL 17 1969 76
RECEIVED
JUL 16 '69 -12 AM
LOAN DEPT.
SEP 17 1969 75
REC'D LD DEC 9 '69 -2 PM

LD 21-100m-6,'56
(B9311s10)476

General Library
University of California
Berkeley

Digitized by Google

La Correspondance
historique et
archéologique.

C67
v.5-6

868841

DC1
C67
v.5-6

THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

Digitized by Google